Korespondencja polityczna Stanisława Augusta

Augustyn Deboli
1781

http://rcin.org.pl

Korespondencja polityczna Stanisława Augusta

AUGUSTYN DEBOLI
1781

http://rcin.org.pl

Korespondencja polityczna Stanisława Augusta

AUGUSTYN DEBOLI
1781

OPRACOWANIE
Ewa Zielińska i Adam Danilczyk

Instytut Historii PAN
Warszawa 2015

http://rcin.org.pl

Redakcja i korekta
Grażyna Waluga

Indeksy
Ewa Zielińska, Adam Danilczyk

Opracowanie graficzne i projekt okładki
Elżbieta Malik

© Copyright by Ewa Zielińska
© Copyright by Adam Danilczyk
© Copyright by Instytut Historii im. Tadeusza Manteuffla
Polskiej Akademii Nauk

ISBN 978–83–63352–62–2

Projekt został sfinansowany ze środków Narodowego Centrum Nauki
przyznanych na podstawie decyzji nr DEC-2011/03/D/H53/03643

Wydanie I, Warszawa 2015

Instytut Historii PAN
Rynek Starego Miasta 29/31
00–272 Warszawa
22 831 02 61–62 w. 44
www.ihpan.edu.pl
wydawnictwo@ihpan.edu.pl

Druk i oprawa Fabryka Druku

http://rcin.org.pl

Spis treści

Wstęp 11

1. Stanisław August do Augustyna Debolego, 1 I 1781. 21
2. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 1 I 1781 24
3. Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 2 I 1781. 25
4. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 3 I 1781 28
5. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 4 I 1781 28
6. Stanisław August do Augustyna Debolego, 8 I 1781. 29
7. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 8 I 1781 31
8. Stanisław August do Augustyna Debolego, 9 I 1781. 32
9. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 9 I 1781 32
10. Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 9 I 1781. 33
11. Antoni Gołuchowski do Adama Cieciszowskiego, 9 I 1781 36
12. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 9 I 1781. 36
13. Stanisław August do Augustyna Debolego, 10 I 1781 37
14. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 10 I 1781 38
15. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 12 I 1781 39
16. Stanisław August do Augustyna Debolego, 15 I 1781 40
17. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 15 I 1781 43
18. Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 16 I 1781 44
19. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 19 I 1781 47
20. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 22 I 1781 48
21. Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 23 I 1781 50
22. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 24 I 1781 54
23. Augustyn Deboli do Cieciszowskiego, 27 I 1781 55
24. Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 27 I 1781 56
25. Stanisław August do Augustyna Debolego, 29 I 1781 58
26. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 29 I 1781 60
27. Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 2 II 1781 61
28. Stanisław August do Augustyna Debolego, 5 II 1781 63
29. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 5 II 1781. 65

http://rcin.org.pl

30. Augustyn Deboli do [Adama Cieciszowskiego], 8 II 1781 66
31. Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 8 II 1781 66
32. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 9 II 1781 70
33. Stanisław August do Augustyna Debolego, 12 II 1781 71
34. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 12 II 1781 72
35. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 13 II 1781 73
36. Stanisław August do Augustyna Debolego, 14 II 1781 76
37. Stanisław August do Augustyna Debolego, 14 II 1781 77
38. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 14 II 1781 78
39. Stanisław August do Augustyna Debolego, 19 II 1781 79
40. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 19 II 1781 80
41. Stanisław August do Augustyna Debolego, 21 II 1781 81
42. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 21 II 1781 82
43. Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 23 II 1781 83
44. Stanisław August do Augustyna Debolego, 26 II 1781 89
45. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 26 II 1781 91
46. Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 27 II 1781 92
47. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 27 II 1781 96
48. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 28 II 1781 96
49. Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 2 III 1781. 97
50. Stanisław August do Augustyna Debolego, 5 III 1781. 99
51. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 5 III 1781 102
52. Stanisław August do Augustyna Debolego, 7 III 1781. 103
53. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 7 III 1781 104
54. Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 9 III 1781. 105
55. Stanisław August Poniatowski do Augustyna Debolego, 12 III 1781 . 109
56. Augustyn Deboli do Cieciszewskiego, 13 III 1781 111
57. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 14 III 1781 113
58. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 15 III 1781 114
59. Augustyn Deboli do Cieciszowskiego, 16 III 1781 115
60. Stanisław August do Augustyna Debolego, 19 III 1781 116
61. Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 20 III 1781 118
62. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 21 III 1781 124
63. Antoni Gołuchowski do Adama Cieciszowskiego, 24 III 1781. 125
64. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 24 III 1781 125
65. Stanisław August do Augustyna Debolego, 26 III 1781 126
66. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 26 III 1781 127
67. Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 27 III 1781 129
68. Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 30 III 1781 133
69. Stanisław August do Augustyna Debolego, 2 IV 1781 138
70. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 2 IV 1781. 141
71. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 2 IV 1781. 146

http://rcin.org.pl

72. Stanisław August do Augustyna Debolego, 4 IV 1781 148
73. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 4 IV 1781 149
74. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 6 IV 1781 150
75. Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 6 IV 1781 150
76. Stanisław August do Augustyna Debolego, 9 IV 1781 153
77. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 9 IV 1781 154
78. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 10 IV 1781 154
79. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 11 IV 1781 157
80. Stanisław August do Augustyna Debolego, 16 IV 1781 158
81. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 17 IV 1781 163
82. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 18 IV 1781 165
83. Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 20 IV 1781 166
84. Stanisław August do Augustyna Debolego, 23 IV 1781 168
85. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 23 IV 1781 170
86. Stanisław August do Augustyna Debolego, 24 IV 1781 170
87. Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 24 IV 1781 171
88. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 24 IV 1781 173
89. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 26 IV 1781 174
90. Stanisław August do Augustyna Debolego, 30 IV 1781 175
91. Augustyn Deboli do Stanisława Augusta 1 V 1781 178
92. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 4 V 1781 183
93. Antoni Gołuchowski do Adama Cieciszowskiego, 4 V 1781 184
94. Stanisław August do Augustyna Debolego, 7 V 1781 185
95. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 8 V 1781 187
96. Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 8 V 1781 187
97. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 11 V 1781 192
98. Stanisław August do Augustyna Debolego, 14 V 1781 193
99. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 14 V 1781 197
100. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 14 V 1781 198
101. Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 15 V 1781 198
102. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 15 V 1781 204
103. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 16 V 1781 205
104. Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 18 V 1781 206
105. Stanisław August do Augustyna Debolego, 21 V 1781 210
106. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 21 V 1781 211
107. Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 22 V 1781 212
108. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 23 V 1781 215
109. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 25 V 1781 216
110. Stanisław August do Augustyna Debolego, 28 V 1781 219
111. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 28 V 1781 220
112. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 29 V 1781 221
113. Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 29 V 1781 222

http://rcin.org.pl

114. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 1 VI 1781 226
115. Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 1 VI 1781 227
116. Stanisław August do Augustyna Debolego, 2 VI 1781 230
117. Stanisław August do Augustyna Debolego, 4 VI 1781 231
118. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 4 VI 1781 235
119. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 5 VI 1781 236
120. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 6 VI 1781 238
121. Stanisław August do Augustyna Debolego, 11 VI 1781 239
122. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 11 VI 1781 242
123. Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 11 VI 1781 244
124. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 13 VI 1781 249
125. Antoni Gołuchowski do Adama Cieciszowskiego, 13 VI 1781 250
126. Adam Cieciszowski do Augustna Debolego, 18 VI 1781 251
127. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 18 VI 1781 251
128. Antoni Gołuchowski do Adama Cieciszowskiego, 22 VI 1781 252
129. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 25 VI 1781 253
130. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 26 VI 1781 253
131. Stanisław August do Augustyna Debolego, 28 VI 1781 254
132. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 6 VII 1781 257
133. Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 7 VII 1781 257
134. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 9 VII 1781 273
135. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 10 VII 1781 274
136. Stanisław August do Augustyna Debolego, 16 VII 1781 274
137. Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 17 VII 1781 278
138. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 17 VII 1781 284
139. Stanisław August do Augustyna Debolego, 18 VII 1781 285
140. Stanisław August do Augustyna Debolego, 18 VII 1781 287
141. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 18 VII 1781 288
142. Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 20 VII 1781 288
143. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 20 VII 1781 290
144. Stanisław August do Augustyna Debolego, 23 VII 1781 292
145. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 23 VII 1781 294
146. Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 24 VII 1781 295
147. Stanisław August do Augustyna Debolego, 30 VII 1781 298
148. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 30 VII 1781 300
149. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 1 VIII 1781 300
150. Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 1 VIII 1781 301
151. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 3 VIII 1781 307
152. Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 3 VIII 1781 307
153. Stanisław August do Augustyna Debolego, 6 VIII 1781 310
154. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 8 VIII 1781 312
155. Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 10 VIII 1781 312

http://rcin.org.pl

156. Stanisław August do Augustyna Debolego, 11 VIII 1781 317
157. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 12 VIII 1781 319
158. Stanisław August do Augustyna Debolego, 13 VIII 1781 320
159. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 13 VIII 1781 322
160. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 14 VIII 1781 322
161. Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 17 VIII 1781 324
162. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 20 VIII 1781 326
163. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 21 VIII 1781 326
164. Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 21 VIII 1781 327
165. Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 24 VIII 1781 329
166. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 24 VIII 1781 333
167. Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 25 VIII 1781 334
168. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 27 VIII 1781 336
169. Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 28 VIII 1781 337
170. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 29 VIII 1781 340
171. Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 31 VIII 1781 341
172. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 31 VIII 1781 344
173. Stanisław August do Augustyna Debolego, 3 IX 1781 345
174. Stanisław August do Augustyna Debolego, 3 IX 1781 347
175. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 3 IX 1781 348
176. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 4 IX 1781 349
177. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 7 IX 1781 350
178. Stanisław August do Augustyna Debolego, 10 IX 1781 353
179. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 11 IX 1781 354
180. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 14 IX 1781 356
181. Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 16 IX 1781 358
182. Stanisław August do Augustyna Debolego, 17 IX 1781 363
183. Augustyn Deboli do Stanisława Augusta [18 IX 1781] 366
184. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 18 IX 1781 368
185. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 21 IX 1781 369
186. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 24 IX 1781 370
187. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 25 IX 1781 371
188. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 26 IX 1781 371
189. Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 27 IX 1781 372
190. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 27 IX 1781 374
191. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 28 IX 1781 374
192. Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 30 IX 1781 375
193. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 30 IX 1781 385
194. Stanisław August do Augustyna Debolego, 1 X 1781 387
195. Stanisław August do Augustyna Debolego, 1 X 1781 390
196. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 1 X 1781 390
197. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 2 X 1781 391

http://rcin.org.pl

198. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 3 X 1781 392
199. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego 5 X 1781 393
200. Stanisław August do Augustyna Debolego, 8 X 1781 394
201. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 8 X 1781. 396
202. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 9 X 1781 397
203. Pius Kiciński do Augustyna Debolego, 10 X 1781. 398
204. Pius Kiciński do Augustyna Debolego, 15 X 1781. 399
205. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 16 X 1781 400
206. Pius Kiciński do Augustyna Debolego, 17 X 1781. 401
207. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 22 X 1781 402
208. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 23 X 1781 403
209. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 29 X 1781 406
210. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 30 X 1781. 406
211. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 5 XI 1781 409
212. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 6 XI 1781 410
213. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 9 XI 1781. 412
214. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 12 XI 1781 413
215. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 16 XI 1781 415
216. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 19 XI 1781 416
217. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 23 XI 1781 417
218. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 27 XI 1781 418
219. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 28 XI 1781 420
220. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 4 XII 1781 421
221. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 5 XII 1781 425
222. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 10 XII 1781 427
223. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 11 XII 1781 429
224. Stanisław August do Augustyna Debolego, 17 XII 1781 431
225. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 17 XII 1781 432
226. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 18 XII 1781 434
227. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 19 XII 1781 435
228. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 21 XII 1781 436
229. Stanisław August do Augustyna Debolego, 24 XII 1781 438
230. Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 28 XII 1781 442
231. Stanisław August do Augustyna Debolego, 31 XII 1781 444
232. Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 31 XII 1781 445

Indeks osób 446

Indeks geograficzny. 456

http://rcin.org.pl

Wstęp

Korespondencja króla Stanisława Augusta z przedstawicielem Rzeczypospolitej w Petersburgu Augustynem Debolim należy do najważniejszych źródeł wykorzystywanych przez badaczy dziejów politycznych naszego kraju drugiej połowy XVIII w. Niniejszy tom stanowi kontynuację projektu edytorskiego zapoczątkowanego wydaniem tytułowej korespondencji z roku 1780[1], mającego na celu uzupełnienie dotychczasowej luki wydawniczej. Podobnie jak listy zawarte w poprzednim tomie, korespondencja z 1781 r. koncentruje się wokół kilku najważniejszych kwestii. Część z nich była obecna w listach z roku poprzedniego, ale dopiero w następnym znalazły one swój finał. Chodzi tu o sprawę barona Karla Juliusa i koniec prac komisji delimitacyjnej zajmującej się uregulowaniem południowego odcinka granicy polsko-rosyjskiej, biegnącego między Dnieprem a Bohem. Prace komisji delimitacyjnej zakończyły się podpisaniem stosownego aktu 16 stycznia 1781 r., jednak pozostał problem jego ratyfikacji. O ile Katarzyna II mogła dokonać ratyfikacji w dowolnym momencie, o tyle Stanisław August musiał uzyskać wcześniejszą zgodę sejmu. Na tym tle doszło do zgrzytu dyplomatycznego. W liście do Adama Cieciszowskiego, datowanym 13 marca 1781 r., Augustyn Deboli prosił o jak najszybsze przysłanie ratyfikacji, ponieważ Rosjanie chcieli dokonać jej jak najszybciej. Ostatecznie jednak dopiero w czerwcu przedstawiciel Rzeczypospolitej w Petersburgu otrzymał formalną ratyfikację przygotowaną przez Radę Nieustającą, z załączonym do niej zapewnieniem, że sejm 1782 r. również dokona potwierdzenia aktu rozgraniczenia[2].

Ciągnąca się właściwie od 1779 r. sprawa barona Juliusa zakończyła się w marcu 1781, kiedy – pod naciskiem Petersburga i w obliczu sekwestru nałożonego na dobra sędziów sądu sejmowego, którzy orzekli winę Juliusa, a posiadali dobra w Galicji – Stanisław August zgodził się wypłacić odszkodowanie w wysokości 20 tys. dukatów[3].

---

[1] *Korespondencja polityczna Stanisława Augusta. Augustyn Deboli 1780*, opr. E. Zielińska, A. Danilczyk, Warszawa 2012.

[2] Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 18 VI 1781, depesza nr 35, Archiwum Główne Akt Dawnych w Warszawie (AGAD), Archiwum Królestwa Polskiego (dalej: AKP) 262, k. 296–296v.

[3] Stanisław August do Augustyna Debolego, 26 III 1781, AKP 263, k. 220v–221. We wstępnie do tomu korespondencji z roku 1780 (s. 13) błędnie podano jako rekompensatę dla Juliusa sumę 15 tys. dukatów.

http://rcin.org.pl

W listach do Augustyna Debolego król szczegółowo relacjonował prowadzone w tej sprawie negocjacje pomiędzy rosyjskim ambasadorem Ottonem Stackelbergiem a posłem austriackim w Warszawie Johannem Thugutem, zaś sam otrzymywał z Petersburga niepokojące sygnały, że sprawa Juliusa przybiera niekorzystny obrót oraz że przychylny królowi w tej sprawie Nikita Panin został od niej odsunięty. W styczniu 1781 r. Katarzyna II postanowiła osobiście doprowadzić do zakończenia sporu, który utrudniał jej finalizację rokowań z Józefem II w sprawie sojuszu. Od tego czasu w jej imieniu miał kontaktować się z Debolim wicekanclerz Iwan Ostermann[4]. Osłabiło to pozycję negocjacyjną króla wobec Wiednia, choć wyraźnie należy podkreślić, że wola Katarzyny II była tu decydująca. Bez jej wsparcia, którego król nie mógł otrzymać w obliczu coraz bardziej zacieśniających się relacji Petersburga i Wiednia, Stanisław August musiał ulec, jeśli chciał uniknąć dalszego przedłużania sekwestru[5].

Jedną z ważniejszych części korespondencji Augustyna Debolego jest ta poświęcona przygotowaniom do spotkania wielkiego księcia Pawła ze Stanisławem Augustem. 7 lipca 1781 r. Deboli poinformował króla o planowanej podróży wielkiego księcia Pawła przez Wiedeń do Włoch i Francji, a następnie powrocie przez Berlin do Petersburga. Opierając się na nieoficjalnych informacjach, Deboli bez porozumienia z królem zasugerował wicekanclerzowi Ostermannowi, że Stanisław August mógłby spotkać się osobiście z wielkim księciem. Rosyjski minister wydawał się być zaskoczony propozycją polskiego dyplomaty i początkowo bagatelizował informacje o podróży, utrzymując, że to jedynie plotki, a on sam jeszcze nic pewnego na ten temat nie wie. W dalszej części rozmowy zaznaczył jednak, że Warszawa nie jest brana pod uwagę jako jeden z etapów podróży pary wielkoksiążęcej i że lepiej byłoby poszukać miejsca spotkania na planowanej trasie przejazdu. Wicekanclerz obiecał, że powiadomi Katarzynę II o propozycji Debolego. Tymczasem w Warszawie ani Stanisław August, ani Stackelberg, który już wcześniej poinformował króla o planach wielkiego księcia, nie brali pod uwagę możliwości takiego spotkania, choć król zaznaczył, że być może wielki książę będzie wracał z Berlina przez Białystok, i to tam ewentualnie mogłoby dojść do spotkania.

Ogólnie rzecz ujmując, Augustyn Deboli miał delikatnie wycofać się z tego pomysłu przy zachowaniu wszystkich pozorów życzliwości i oznak dobrej woli króla[6]. Pod koniec lipca król sugerował nawet, że na spotkanie z wielkim księciem Pawłem mógłby pojechać książę Stanisław Poniatowski[7]. Po otrzymaniu od króla odpowiedzi, zgodnie z jego sugestiami polski dyplomata starał się w jak najbardziej niezobowiązującej formie wspomnieć o możliwym osobistym spotkaniu

[4] Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 23 I 1781, AKP 262, k. 314–317.

[5] E. Zielińska, *Rzeczpospolita wobec zbliżenia rosyjsko-austriackiego na początku lat osiemdziesiątych XVIII w. Sprawy barona Karla Juliusa i biskupa Kajetana Sołtyka*, mps, rozprawa doktorska obroniona w Instytucie Historii Polskiej Akademii Nauk.

[6] Stanisław August do Augustyna Debolego, 16 VII 1781, AKP 263, k. 301–301v; tenże do tegoż, 18 VII 1781, *ibidem*, k. 308v–309v.

[7] Stanisław August do Augustyna Debolego, 30 VII 1781, *ibidem*, k. 316.

http://rcin.org.pl

monarchy z parą wielkoksiążęcą Aleksandrowi Borisowiczowi Kurakinowi, bliskiemu przyjacielowi wielkiego księcia Pawła. Następca rosyjskiego tronu z takim entuzjazmem odniósł się do spotkania ze Stanisławem Augustem, że polskiemu władcy nie pozostało nic innego, jak udać się do Wiśniowca[8]. Późniejsze pełne zachwytu relacje z przebiegu spotkania, przesyłane Debolemu przez Adama Cieciszowskiego, musiały upewnić polskiego dyplomatę, że dobrze wypełnił powierzone sobie zadanie nad Newą.

Na kartach korespondencji Stanisława Augusta z Debolim możemy obserwować proces zbliżenia rosyjsko-austriackiego, którego efektem był zmierzch znaczenia Nikity Iwanowicza Panina. Jako osoba mocno kojarzona z opcją propruską, w nowym układzie sił na dworze petersburskim został odsunięty od sterów rosyjskiej polityki zagranicznej. Jego miejsce zajął wicekanclerz Iwan Ostermann. Katarzyna II, szukając sojusznika w planowanej ostatecznej rozgrywce z Turcją, w sposób naturalny dążyła do zbliżenia z Austrią. W 1781 r. doszło do zawarcia nieformalnego sojuszu rosyjsko-austriackiego, którego ostrze skierowane było przeciwko Turcji. Katarzyna II i Józef II nie zdecydowali się na podpisanie oficjalnego traktatu, choć – jak się wydaje – nie z powodu chęci utrzymania tego faktu w tajemnicy, skoro nawet trzymany z dala od ważnych informacji Augustyn Deboli donosił królowi o trwających rokowaniach. Problem ten prezentuje w ciekawym świetle list Debolego do króla z 11 czerwca 1781 r. Otóż wcześniej, za pośrednictwem ambasadora Ottona Stackelberga Rosjanie poprosili o wydanie kopii traktatu zawartego pomiędzy Janem III Sobieskim a cesarzem Leopoldem w 1783 r. W dziele Samuela Pufendorfa bowiem znajdowała się informacja, że cesarz Leopold pod wpływem niesprzyjających dla siebie okoliczności zgodził się, aby w tekście traktatu król polski był wymieniony na pierwszym miejscu, przy czym cesarz miał ponoć ograniczyć swoją tytulaturę jedynie do tytułu króla Węgier i Czech, z pominięciem cesarskiego. Katarzyna II najwyraźniej chciała górować nad Józefem II pod każdym względem[9].

Nadal jednym z głównych zadań Debolego było śledzenie przedstawicieli opozycji przebywających w stolicy Rosji. Kwestią nierozstrzygniętą na początku 1781 r. był planowany ożenek hetmana wielkiego koronnego Franciszka Ksawerego Branickiego z Aleksandrą Engelhardt, popierany przez faworyta Katarzyny II księcia Grigorija Potiomkina. Prowadził on wówczas grę obliczoną na zyskanie większych wpływów politycznych w Rzeczypospolitej z pomocą Branickiego. Celem nadrzędnym Potiomkina było jeszcze większe uzależnienie Rzeczypospolitej od Rosji, a przede wszystkim wykorzystanie zasobów, głównie ludzkich (dla zasiedlenia terenów Nowej Rosji ludnością uprowadzoną z Rzeczypospolitej), ale też surowcowych (zwłaszcza drewno) państwa polskiego do umacniania pozycji Rosji nad Morzem Czarnym. Ponieważ realne było również niebezpieczeństwo, że ten mariaż znacznie wzmocni pozycji hetmana zarówno w Rzeczypospolitej, jak i nad Newą, Deboli relacjonował szczegółowo nie tylko kroki hetmana, lecz

[8] Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 1 VIII 1781, AKP 262, k. 292–294; Aleksander Kurakin do Augustyna Debolego, bd., AKP 262, k. 595–596.

[9] Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 11 VI 1781, AKP 262, k. 525v–527.

http://rcin.org.pl

także wszystkie, nawet najmniejsze komentarze na temat tego mariażu. 9 marca, donosząc królowi o zaręczynach, polski dyplomata starał się uspokoić króla, że być może związek ten nie przetrwa próby czasu, a może nawet nie dojdzie do skutku. W tym konkretnym przypadku, co warto zaznaczyć, głównym źródłem informacji o planach Branickiego – poza samym hetmanem – był Kajetan Sołtyk. Właściwie to te dwie osoby były jego jedynymi źródłami informacji o roli, jaką na scenie politycznej Rzeczypospolitej miał odgrywać hetman wzmocniony związkami rodzinnymi z Potiomkinem. Wprawdzie list z 9 marca zawiera krótką wzmiankę o „przyjaciołach" Debolego, od których zapewne próbował się czegoś dowiedzieć, ale miał do przekazania do Warszawy jedynie frazesy w rodzaju: „D'ici, là, il y a encore loin. Il faut temporiser et vous verrez que ce couple ne vivra pas une demie année ensemble, que la discorde s'en mêlera en effet"[10]. Takie wieści nie są w stanie przesłonić faktu, że Deboli właściwie nie wiedział nic pewnego o planach Potemkina, nie mówiąc już o samej Katarzynie II, wykorzystania Branickiego do rozgrywek politycznych wewnątrz Rzeczypospolitej. W takiej sytuacji mógł jedynie zasugerować królowi ośmieszenie Branickiego w oczach opinii publicznej poprzez rozpowszechnienie opisu okoliczności audiencji w prywatnych apartamentach Katarzyny II, którą hetman oficjalnie poprosił o rękę Aleksandry Engelhardt[11]. „Lorsque le grand général fut entré dans le cabinet de l'impératrice – pisał Deboli – pour faire à Sa Majesté la demande de Mademoiselle Engelhardt en mariage pour lui, Sa Majesté attendit qu'il lui portât le premier la parole. Monsieur Branicki, embarrassé, débuta ainsi : « Votre Majesté sait pourquoi je viens chez elle ». « Non, Monsieur, je ne le sais pas » répondit l'impératrice. « Mais Votre Majesté – reprit Monsieur Branicki – connaît Alexey Anne Wasilewna? » « Oui, je la connais – repartit l'impératrice – et que voulez-vous d'elle lui demanda-t-elle? l'épouser? » La réponse de Monsieur Branicki fut le monosyllabe : « Oui ». « Il faut donc que je sache si elle y consent » dit l'impératrice. Et là-dessus, ayant appelé Monsieur Betzkoy, et lui ayant ordonné d'aller s'en informer chez la demoiselle, comme celui-ci avait rapporté l'affirmative, l'impératrice donna alors son agrément »[12]. Niektóre osoby w otoczeniu carycy były zdania, że zakłopotanie Branickiego wzięło się z nadmiaru wina wypitego tego dnia, czemu Deboli zaprzeczył. Nie mniej znaczące od samej anegdoty wydają się wnioski, jakie wyciągnął z niej Deboli. Jak zaznaczył, relacja ta została mu przekazana specjalnie „de très bonne part", ponieważ chciano mu dać do zrozumienia, że obawy przed ożenkiem Branickiego są nadmierne. Deboli, jak się zdaje, dość łatwo przyjął taką narrację, dowodząc, że „l'esprit" Katarzyny II zabezpieczy króla przed możliwymi intrygami w przyszłości. Podsumowując, z powyższego epizodu wynika, że Deboli jako chargé d'affaires Rzeczypospolitej na dworze rosyjskim mógł być jedynie obserwatorem biegu zdarzeń, z konieczności zmuszony przyjmować i przekazywać do Warszawy to, o czym chcieli go poinformować Rosjanie, i właściwie nie miał

[10] Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 9 III 1781, AKP 262, k. 386v.
[11] Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 20 III 1781, AKP 262, k. 398–398v.
[12] *Ibidem*, k. 398v–399.

http://rcin.org.pl

żadnych możliwości, aby dowiedzieć się czegokolwiek o rosyjskich planach wobec Stanisława Augusta i jego królestwa.

Przedstawione powyżej kwestie dotyczą jedynie fragmentu problematyki poruszonej w korespondencji pomiędzy Stanisławem Augustem i szefem królewskiego gabinetu Adamem Cieciszowskim a Augustynem Debolim. Część z nich zajmuje nieproporcjonalnie dużo miejsca w stosunku do ich znaczenia. Wprawdzie samą zgodę carycy na podwyższenie rangi dyplomatycznej polskiego przedstawiciela – co można traktować jako rodzaj nagrody dla króla za ustępstwa w sprawie Juliusa – należy uznać za wydarzenie ważne, szczególnie w kontekście ciągle ponawianych przez Stanisława Augusta prób zbudowania skutecznej polskiej dyplomacji, lecz reakcja Debolego nieco zaskakuje. Od momentu otrzymania listu króla z 11 kwietnia, w którym władca poinformował go o możliwości podniesienia jego rangi, o ile uda się uzyskać zgodę Rady Nieustającej, Deboli przez kilka kolejnych miesięcy zajmował się monitowaniem Warszawy o jak najszybsze przysłanie nominacji oraz zabiegami o podwyższenie pensji i dodatkowy fundusz na nową siedzibę, a nawet takimi szczegółami, jak zmiana serwisu obiadowego, której musiał dokonać ze względów reprezentacyjnych[13]. Z powodu awansu Deboli zaczął nawet snuć plany matrymonialne i w związku z tym prosił króla o zgodę na opuszczenie na kilka miesięcy Petersburga[14]. Ostatecznie złożył listy uwierzytelniające na audiencji, której udzieliła mu Katarzyna II dopiero w pierwszych dniach października 1781 r.

Próbując ocenić cały materiał źródłowy zawarty w niniejszym tomie korespondencji, należy przede wszystkim wskazać na dużo większy objętościowo udział listów Debolego wysyłanych do Warszawy. Jednocześnie trudno oprzeć się wrażeniu, że treść jego listów jest znacznie mniej istotna niż ta w korespondencji od króla czy Cieciszowskiego wysyłanej do polskiego dyplomaty. Poza oczywistą różnicą pozycji autorów listów należy podkreślić, iż Deboli z racji stosunkowo niskiej rangi dyplomatycznej i niewielkiego znaczenia reprezentowanego przez siebie państwa nie miał możliwości docierania do najważniejszych informacji na dworze rosyjskim. W związku z tym przyjął zasadę pisania właściwie o wszystkim w sposób bardzo szczegółowy, próbując jednocześnie uzupełnić braki w wiedzy własnymi analizami. Z całą pewnością jego stylu pisania nie można określić mianem lakonicznego. Niemniej niektóre jego opisy wydarzeń z życia rosyjskiego dworu są nader interesujące. Przykładowo, pisząc o względach, jakimi w Petersburgu cieszył się przedstawiciel Austrii Johann Ludwig von Cobenzl, Deboli nie omieszkał zauważyć, że nie jest to wynikiem szczególnej sympatii do jego osoby, ponieważ „on ne l'aime pas ici, et moins encore sa femme que l'impératrice appelle chasseuse, car elle a excessivement des poux dans la tête, d'où on les lui voit tirer, et craquer sous la dent"[15]. Jednak, choć dla badaczy dziejów politycznych epoki stanisławowskiej listy Debolego mają mniejsze znaczenie,

[13] Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 20 IV 1781, AKP 262, k. 444v–446v; Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 7 IX 1781, AKP 262, k. 661.

[14] Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 1 V 1781, AKP 262, k. 461.

[15] Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 28 VIII 1781, AKP 262, k. 639v.

http://rcin.org.pl

pamiętać należy, że to właśnie on był uszami i oczami Stanisława Augusta na rosyjskim dworze i jedyną osobą, która mogła do pewnego stopnia zweryfikować informacje przekazywane królowi przez Stackelberga.

Zasady warsztatu edytorskiego, przyjęte dla całości korespondencji Stanisława Augusta z Debolim, zostały przedstawione w jej pierwszym tomie, zawierającym listy z roku 1780. Ponieważ jednak każdy tom stanowi swego rodzaju całość pod względem chronologicznym i może być wykorzystywany przez badaczy oddzielnie, warto powtórzyć zawarte tam podstawowe informacje o wydawanych źródłach, ich twórcach oraz zasadach przyjętych i stosowanych przez edytorów.

Korespondencja Stanisława Augusta z Debolim jest obecnie przechowywana w Archiwum Głównym Akt Dawnych w Warszawie. Stanowi ona najważniejszą część rękopiśmiennej spuścizny pozostałej po ostatnim królu Rzeczypospolitej. Tzw. zespół Archiwum Królestwa Polskiego, w którego skład wchodzą wspomniane listy, stanowił część „Archiwum Gabinetu Jego Królewskiej Mości"[16]. Po śmierci Jacka Ogrodzkiego – wieloletniego współpracownika Stanisława Augusta, osoby zaufanej i piastującej jednocześnie funkcję szefa gabinetu oraz sekretarza Departamentu Interesów Cudzoziemskich, Stanisław August postanowił rozdzielić obie, pełnione przez Ogrodzkiego, funkcje. Wiązała się z tym konieczność podziału listów i dokumentów znajdujących się w pieczy Ogrodzkiego na te związane z departamentem i gabinetem. Zadanie to otrzymał królewski archiwista Christian Wilhelm Friese. Po nim od roku 1794 królewskim archiwum opiekował się ks. Jan Baptysta Albertrandy[17]. Stanisław August, wyjeżdżając 7 stycznia 1795 r. z Warszawy, zabrał ze sobą część swojego archiwum. Nie wiadomo, czy już wtedy korespondencja z Debolim z roku 1781 opuściła Warszawę; być może listy te zostały przesłane królowi później do Grodna lub Petersburga. Tam też znajdowały się w chwili śmierci Stanisława Augusta, aby następnie stać się częścią Archiwum Królestwa Polskiego złożonego w archiwum Ministerstwa Spraw Zagranicznych w Moskwie. Na mocy traktatu ryskiego Archiwum Królestwa Polskiego zostało w 1923 r. przekazane Polsce przez Związek Radziecki i obecnie znajduje się w Archiwum Głównym Akt Dawnych w Warszawie[18].

Autorami oddawanego do rąk czytelników zbioru listów nie są wyłącznie, wbrew tytułowi, Stanisław August i Augustyn Deboli. Do ich grona należy zaliczyć także Adama Cieciszowskiego oraz sekretarza polskiej placówki w Petersburgu Antoniego Gołuchowskiego, który jest autorem kilku z nich. Ze zrozumiałych względów czytelnikom nie trzeba przedstawiać osoby króla. Augustyn Deboli był od 1767 r. sekretarzem polskiej legacji w Petersburgu u boku Jakuba Psarskiego, a po rezygnacji Psarskiego, od 1774 r. był rezydentem (chargé d'affaires), zaś od 1781 r. ministrem pełnomocnym. W 1792 r. opuścił Petersburg i udał się do Gdańska, dokąd zabrał swoje archiwum, m.in. oryginały listów królewskich,

[16] Losy Archiwum Gabinetowego omówił szczegółowo Piotr Bańkowski w pracy poświęconej dziejom całości spuścizny rękopiśmiennej pozostałej po Stanisławie Auguście: Piotr Bańkowski, *Archiwum Stanisława Augusta*, Warszawa 1958.

[17] *Ibidem*, s. 18–21.

[18] *Ibidem*, s. 61–78.

http://rcin.org.pl

szefów gabinetu i sekretarzy Departamentu Interesów Cudzoziemskich. Tam, w obawie przed Prusakami, prawdopodobnie spalił korespondencję pozostałą po Psarskim, a zapewne to samo uczynił ze swoim archiwum.

Adam Cieciszowski od 1764 r. pełnił obowiązki sekretarza kanclerza wielkiego koronnego Andrzeja Zamoyskiego. Po krótkim pobycie za granicą rozpoczął służbę w kancelarii królewskiej przy boku Jacka Ogrodzkiego. Jeszcze przed śmiercią Ogrodzkiego, w czasie jego choroby, wszedł w obowiązki szefa Gabinetu Jego Królewskiej Mości. Zmarł 19 maja 1783 r.

Korespondencja króla z Debolim z roku 1781 znajduje się w trzech księgach: „Deboli a 24 Xbris 1779 ad 28 Xbris 1781" (sygn. AKP 262), „Do Debolego od 3 januarii 1780 ad 31 Xbris 1781" (sygn. AKP 263) oraz „Correspondance Deboli. Króla z Debolim a 20 9bris 1780 ad 12 maji 1789" (sygn. 264). Na tomach tych zachowały się sygnatury Albertrandiego, odpowiednio: IV.D.38, IV.D.37 i IV.D.36[19]. Są to poszyty o różnej objętości (AKP 262 zawiera 752 karty, AKP 263 – 400 kart, AKP 264 – 431 kart), oprawione w półskórek, z tłoczeniami na grzbiecie, dziś już nieczytelnymi.

Archiwum Debolego spłonęło lub zaginęło, nie dysponujemy więc oryginałami listów wysyłanych do polskiego dyplomaty. Wydawana korespondencja kierowana z Warszawy do placówki w Petersburgu zachowała się w formie brulionów pisanych przez królewskiego sekretarza lub przez samego władcę; z rzadka można natrafić na minuty listów królewskich. Korespondencja przesyłana z placówki w Petersburgu w przeważającej części ma formę deszyfr (szyfrowane znajdują się w Zbiorze Popielów w Archiwum Głównym Akt Dawnych), nieznaczną część stanowią oryginały – bardzo słabo czytelne, które zazwyczaj dotyczą spraw mało istotnych lub prywatnych.

Specyfika tego źródła, które charakteryzuje się mnogością skreśleń, poprawek, dużych fragmentów dopisywanych między wierszami czy na marginesach, powoduje ogromne trudności jego opracowania przy stosowaniu instrukcji wydawniczej, a więc odnotowania w przypisach wszystkich wspomnianych wyżej zmian dokonywanych w tekście.

O ile podstawą do ustalenia ogólnych zasad edycji źródła była *Instrukcja wydawnicza dla źródeł historycznych od XVI do połowy XIX wieku* Kazimierza Lepszego z 1953 r., o tyle w tym przypadku zaakceptowaliśmy propozycje prof. Zofii Zielińskiej zgłoszone podczas przygotowywania wydania korespondencji Stanisława Augusta z Katarzyną II, opisane i uargumentowane w artykule opublikowanym w „Wieku Oświecenia"[20]. Autorka uznała, że w celu zwiększenia przejrzystości tekstu głównego należy zrezygnować z przypisów odnotowujących nieistotne zmiany w treści, a jedynie zaznaczyć te skreślenia czy uwagi znajdujące się na brulionie, które zmieniają sens bądź barwę wypowiedzi. Nie warto np. wprowadzać zaznaczenia, gdy król jakiś wyraz zastąpił synonimem, bo to samo słowo wystąpiło w wierszu wyżej, ale gdy słowo „żądam", zamienił na „życzę"

[19] Patrz też: P. Bańkowski, *op. cit.*, s. 79, 252.

[20] Z. Zielińska, *Korespondencja Stanisława Augusta z Katarzyną II – problemy edytorskie*, „Wiek Oświecenia" 27 (2011), s. 11–25.

http://rcin.org.pl

lub „proszę" – wtedy taką zmianę należy zaznaczyć w przypisie. Tym samym uniknie się odrywania czytelnika od tekstu głównego, w przeciwnym razie bowiem byłby co kilka słów odsyłany do przypisów tylko po to, żeby stwierdzić, iż nie mają one dla treści korespondencji żadnego znaczenia.

Rezygnujemy z przypisów identyfikujących osoby oraz objaśniających wydarzenia występujące w tekście z kilku powodów. Po pierwsze, w celu zachowania wspomnianej wyżej przejrzystości; po drugie, publikacja skierowana jest do fachowców, badaczy zajmujących się historią czasów panowania Stanisława Augusta; po trzecie, zabrałoby to zbyt dużo cennego czasu, który można spożytkować na przygotowanie edycji kolejnych tomów, zaś wysiłek włożony w przygotowanie takich objaśnień i tak nie gwarantuje zadowalających efektów. Z tego też powodu nie zamierzamy zamieszczać indeksu rzeczowego. Przypisy dotyczące identyfikacji osób występujących w źródle oraz miejscowości zostaną zastąpione rozbudowanymi indeksami: osobowym i geograficznym.

Do listów króla, jak też szefa jego gabinetu, dołączano załączniki. Najczęściej są to kopie fragmentów różnych skarg czy innych pism przesyłanych Radzie Nieustającej w różnych sprawach, z którymi Deboli miał się zapoznać. W większości wypadków załączniki te się nie zachowały, a w tekście widnieje o nich jedynie wzmianka. Wyłączono je zatem z edycji, gdyż zajęłyby zbyt wiele miejsca, a bardzo często wcale lub tylko w luźny sposób nawiązują do głównej korespondencji. W przypadku, gdy zostały przez nas pominięte, podajemy w przypisie informację z sygnaturą i kartami, na których się znajdują.

Do szyfrowanych depesz, przesyłanych przeważnie pocztą dwa razy w tygodniu, Deboli dołączał aneksy oznaczone literą „F", czasem „soli". Zawierały one informacje przeznaczone tylko dla szefa królewskiego gabinetu lub samego władcy i były deszyfrowane wyłącznie przez Cieciszowskiego. Niektóre z listów polskiego przedstawiciela w Petersburgu były redagowane z zamiarem ujawnienia ich treści ambasadorowi rosyjskiemu Ottonowi Stackelbergowi. Deszyfra takiej depeszy zazwyczaj różniła się od oryginalnej, gdyż usuwano z niej pewne fragmenty lub modyfikowano je. W niniejszej edycji wszystkie takie sytuacje zostały odnotowane w przypisach. Z kolei król, pisząc do Debolego, korzystał czasem z formy listu otwartego, tzw. *lettre ostensible*, który Deboli mógł pokazać w oryginale stronie rosyjskiej.

Pisownię oraz interpunkcję zmodernizowano, zachowując jednakże właściwości fleksyjne i fonetyczne źródła, tak więc piszemy: *egzekucyi*, *propozycyi*, *instrukcyi*, a nie *egzekucji*, *propozycji*, *instrukcji*, słowo: *eks-chorąży* piszemy nie przez *x*, ale *ks* itd. Pisownię nazwisk pozostawiamy w formie podanej przez autora listu, podając w indeksie jej poprawną pisownię. W korespondencji prowadzonej w języku francuskim (stanowiącej ok. 99% opracowanego tekstu) również modernizujemy pisownię, pozostawiając bez zmiany jedynie te słowa, które są świadectwem odmiennej wymowy. Tak więc zmodernizowano przede wszystkim końcówki czasowników w imparfait z osiemnastowiecznego *oi* na współczesne *ai* (np. *j'étais*, a nie: *j'étois*), rzeczowniki zakończone na literę „t" w liczbie mnogiej jej nie tracą, np. *différents*, a nie: *différens*, *aspirants* a nie: *aspirans*; podobnie w wyrazach, w których pomijano *-en*, np. *avertissement*,

http://rcin.org.pl

seulement, uzupełniamy je bez nawiasów kwadratowych. Zachowujemy jedynie błędy gramatyczne, zaznaczając je tradycyjnym [*sic*].

Każdy list otrzymał nagłówek składający się z bieżącego numeru, jaki przypada w porządku chronologicznym, nazwiska autora i adresata, daty wystawienia, a w przypadku Debolego – również daty odebrania i odpowiedzi (jeśli informacje te się zachowały). Pomijamy miejsce wystawienia – w przypadku Debolego był to zawsze Petersburg, a korespondencja do niego wychodziła z Warszawy. Ponieważ większość listów to bruliony, rezygnujemy z każdorazowego informowania o tym, zaznaczając jedynie minuty; informujemy również czytelnika, gdy brulion wyszedł spod ręki Stanisława Augusta. Z podobnego względu nie zaznaczamy królewskich poprawek, wszystkie istotne były jego autorstwa. W przypadku, gdy mamy koncept lub minutę oraz brulion tego samego listu, informujemy o tym w przypisie, podając odpowiednie karty i przedstawiając np. minutę, jednocześnie zaznaczamy istotne korekty wprowadzone w brulionie. W przypadku korespondencji wychodzącej od Debolego, w większości deszyfrowanej, w nagłówku informujemy jedynie o oryginałach. W odręcznych listach Debolego niektóre ich fragmenty były szyfrowane i te miejsca zostały zaznaczone nawiasem sześciennym: { }. Podobnie w listach od Cieciszowskiego, które sukcesywnie były wpisywane do prowadzonego w Gabinecie Królewskim kopiariusza posiadającego własną paginację. W procesie archiwizacji został on podzielony na części i przemieszany z listami króla, a następnie całość zszyto w jedną księgę i opatrzono sygnaturą. W kopiariuszu wyraźnie zaznaczono nawiasem klamrowym te fragmenty depesz, które były szyfrowane. Czasami depesza posiadała tylko jeden nawias, umieszczony na początku depeszy, bez oznaczenia końca tekstu szyfrowanego. W tej sytuacji przyjęto domniemanie, że depesza w całości była szyfrowana. W edycji fragmenty szyfrowane zaznaczono nawiasem sześciennym.

Co do występujących w tekście skrótów, to zachowujemy skrócenia konwencjonalne, jak etc., również te dotyczące pieniędzy czy czasu stosowane przez współczesnych, np. *du courrant* (d.c.) czy *du passé* (d.p.). Rozwijamy skróty tytułów w języku francuskim.

Na zakończenie chcielibyśmy podziękować Narodowemu Centrum Nauki za sfinansowanie edycji źródłowej (grant nr DEC-2011/03/D/H53/03643).

http://rcin.org.pl

1

Stanisław August do Augustyna Debolego, 1 I 1781

Je ne puis faire mieux réponse à votre lettre du 19 qu'en vous disant que j'ai prévenu vos conseils en écrivant à l'impératrice en droiture par le courrier russe, en compagnie duquel Gołuchowski est parti le 29. Je ne répéterai pas inutilement tout ce que je vous ai écrit par lui. Mais je vous dirai ce qui est survenu dans l'affaire de Julius depuis son départ. À la dernière séance du Conseil le palatin de Livonie Rogaliński a demandé que par ordre du Conseil il fût fait des plaintes à Thugut du séquestre mis sur les terres du castellan de Cracovie. Il a même insinué qu'il faudrait requérir ministérialement[*sic*] Messieurs de Stackelberg et de Buchholz à ce même sujet comme garants. Je jugeai qu'il convenait de m'entendre préalablement là-dessus avec l'ambassadeur [k. 142v] et dans cette vue j'ai pris la chose *ad deliberandum* jusqu'à mardi prochain. Ensuite j'en ai parlé à Stackelberg. Son avis a été que le vice-chancelier Chreptowicz doit faire au Conseil le rapport ministériel de ce que Monsieur de Thugut lui a annoncé le 2 de décembre, comme je vous l'ai marqué dans ma dépêche du 4. À la suite de ce rapport il sera ordonné par le Conseil à Chreptowicz de conférer de bouche avec Thugut pour lui faire des représentations sur ce séquestre, et lui en demander le redressement. Mais sans lui donner encore rien par écrit. Si là-dessus Thugut faisait quelques propositions, je serai à temps de répondre qu'ayant une fois mis cette affaire entre les mains de l'impératrice de Russie, [k. 143] je ne puis ni ne veux rien conclure sans me concerter pas à pas avec elle.

L'évêque de Cujavie après avoir reçu les lettres de Panin et Potemkin, a envoyé chez le primat un émissaire qui a si bien opéré que le primat a signé la coadjutorie pour Rybiński. Cela fait, Rybiński est venu faire part de la chose à Stackelberg [a]en lui rendant les lettres de Panin et Potemkin[a]. Stackelberg l'a reçu très froidement et lui a dit qu'il s'étonnait que toutes ces manigances aient été faites à l'insu de lui, ambassadeur, et du roi. Qu'une coadjutorie quelconque et, d'autant plus une primatiale, ne peut pas avoir son effet sans le Conseil Permanent et qu'il l'avertissait que, selon la connaissance qu'il a des dispositions du Conseil, il serait très difficile que lui, Rybiński [b]et Sołtyk[b] y réussissent, quand [k. 143v] même le roi y mettrait le plus grand intérêt en leur faveur et que, comme il y a, au contraire, apparence que le roi ne les favorisera pas du tout, il lui conseillait plus tôt de ne pas s'exposer au risque d'un refus. Sur cela Rybiński affecta de protester que Sołtyk a fait toute cette manigance à l'insu de lui et du maréchal Rzewuski, et comme l'ambassadeur a continué son ton froid, Rybiński a fini par dire qu'il aimait mieux renoncer à ce que le primat lui offre que de déplaire à l'ambassadeur.

[a–a] Fragment w nawiasie dopisany później.

[b–b] Nazwisko dopisane nad wersem.

http://rcin.org.pl

Les choses en sont restées là et il y a toute apparence que Rybiński ne fera point de démarche au Conseil. Stackelberg de son côté paraît résolu à écrire en Russie de manière à faire abandonner Sołtyk et Rybiński par leurs protecteurs, quoique Sołtyk [k. 144] ait écrit aussi une lettre fort courtoise à l'ambassadeur.

Rzewuski ne m'a pas ouvert la bouche sur toute cette affaire ᶜqu'hier, mais en protestant n'avoir pas su d'avance le voyage de Sołtyk et en assurant que tout l'argent de l'abbé Sołtyk provient de son oncle l'évêque. J'ai abrégé l'entretien sur cela. Mais nous ne serons jamais bien en sûretéᶜ tant que Sołtyk restera là-bas. Vous choisirez le moment le plus favorable pour représenter à Panin le tort que la Russie se ferait à elle-même dans ce pays-ci, si elle y laissait établir l'opinion que, pourvu qu'on porte en Russie dix mille ducats, on peut y acheter telle chose que l'on veut. Vous ajouterez que tant que la Russie avait à opérer en Pologne des choses aussi cruelles pour la Pologne que ce qui [k. 144v] s'est fait pendant la Délégation de Poniński, il était assez naturel que la Russie chercha à pousser ici aux premiers emplois les hommes les plus désagréables à notre nation, pourvu qu'ils fussent aveuglément obéissants à la Russie. Mais depuis que le système politique de la Russie par rapport à la Pologne paraît être changé, et si elle désire d'y avoir un parti solide, il faut que ce parti soit fondé sur le patriotisme et la bonne volonté des honnêtes gens. Or Rybiński est si peu estimé, et Sołtyk si décrié, que leur promotion (et surtout à des places pareilles) ne produirait qu'un mécontentement général contre la Russie et augmenterait par là [k. 145] même le parti autrichien.

Le grand général en prenant congé de moi hier, m'a parlé de son mariage comme d'une chose dont il prétendait douter encore ; mais cependant il le disait d'un ton qui laissait bien voir que, dans le fond, il est persuadé ne pouvoir plus s'en dédire. Il m'a demandé avec instance et en protestant de sa bonne volonté, quels étaient les ordres que j'aurais à lui donner ? J'ai répondu : « Contribuez, si vous le pouvez, à nous délivrer de cette injuste persécution au sujet de Julius. Ne dites point du mal de l'ambassadeur, ne cherchez point le rétablissement des prérogatives de votre charge. N'aiguillonnez pas la cupidité de Potemkin sur la Courlande et, en général, après avoir terminé du mieux et le plus tôt que vous pourrez votre mariage, revenez ici et mêlez-vous là, le moindre que vous pourrez de toute espèce d'affaire ». Vous sentez bien que [k. 145v] je ne vous dis là que le précis de mon discours nécessairement plus long. Le précis de sa réponse a été : « Ne faudrait-il pas ménager l'empereur dont nous aurons pourtant besoin contre le roi de Prusse à l'aide de notre commerce ? Je jure n'avoir jamais parlé ni écrit contre l'ambassadeur. Quant à mes prérogatives, je sens bien que moi, particulier, je ne suis pas en état et je ne dois pas penser à rétablir ce que trois cours ont détruit. Quant à la Courlande, ce n'est pas moi qui aie donné à Potemkin la première idée là-dessus ».

Après ses réponses ma réplique a été : « Entre deux maux il faut toujours courir premièrement à l'aide contre celui qui nous blesse le plus dans le moment

---

ᶜ–ᶜ Zastąpiono przekreślone : „de sorte, que vis-à-vis de lui je n'en ai pas non plus sufler le mot. Tout cela cependant ne sera jamais bien mis du côté".

http://rcin.org.pl

présent. Ainsi, il faut remédier le plus tôt que possible au mal que nous fait actuellement l'empereur [k. 146] d'ailleurs le roi de Prusse nous laisse déjà entrevoir des dispositions plus favorables que par le passé si nous savons ressentir l'offense autrichienne ».

Sur les trois autres points je n'ai plus cherché à lui marquer mon incrédulité, d'autant plus qu'il redoublait de protestations. Mais quand il imagina de me dire qu'il entretiendrait correspondance avec moi, je lui ai répondu : « Vous n'êtes pas grand amateur d'écriture, et moi, j'en ai déjà tant que je ne désire pas d'en augmenter le nombre. Ainsi, quand vous voudrez me faire savoir quelque chose, dites-le à Deboli, il me le mandera en chiffre ». Ceci me donne lieu de vous recommander que vous tâchiez, sans affectation, d'entretenir avec lui un certain ton de bonne intelligence. À moins qu'il ne vous oblige par quelque écart marqué de vous éloigner tout à fait de lui. Mon opinion à son [k. 146v] sujet est que, dans ce moment, il n'a en effet aucune mauvaise intention directe contre moi, mais comme je le connais incapable de résister à la moindre apparence qu'il croira entrevoir pour intriguer afin de jouer un rôle, je vous répète l'ordre d'avoir bien l'œil sur lui, et de tâcher d'empêcher qu'il ne réussisse à persuader là-bas que son importance personnelle, son crédit et son savoir-faire doivent faire de lui l'homme de confiance principal de la Russie en Pologne. Peut-être, voudra-t-il faire entendre qu'on a agi avec injustice contre Tyzenhauz. S'il le fait, ce sera principalement par haine contre le maréchal Rzewuski. Mais s'il le fait, il ne sera pas en cela un témoin véridique, car il se montre tous les jours des nouvelles preuves de la nécessité indispensable qu'il y avait à ôter à Tyzenhauz le pouvoir tant politique qu'économique dont il [k. 147] abusait également. Ce n'est pas que je [d]veuille augmenter son malheur, le contraire se montrera bientôt lorsque toute son affaire se terminera, mais ce serait un très grand mal tant[d] pour la province que pour moi, si [e] par intrigue ou par force on le replaçait où il a été.

Parmi le grand nombre d'idées et de propos que l'affaire de Julius a fait éclore, il a été beaucoup parlé ici par ceux qui craignent ou qui aiment l'Autriche que nous avons grand tort de ne pas entretenir à Vienne un ministre plus distingué et plus à même d'y être considéré que ne l'est l'abbé Pokubiatto. Cela est parvenu à Stackelberg. Il a dit que pour ôter ce prétexte à la cour de Vienne, il inclinait assez à l'affirmative, et qu'il écrirait en conséquence à sa cour pour que cela se fasse de son agrément. Tâchez d'apprendre comment cette idée sera goutée en Russie ? [f]Ci-devant[f], Stackelberg [k. 147v] me donnait toujours des réponses dilatoires toutes les fois que je lui ai touché cette corde, et en cela il paraissait suivre l'ancien système russe de faire en sorte que la Pologne n'ait par elle-même au dehors que le moins de connexions que possible. Mais en tâchant de pénétrer ce que Stackelberg aura écrit ou effectué là-dessus, évitez de marquer beaucoup que nous en ayons le désir.

[d–d] Ten fragment zastąpił przekreślony następujący tekst: „veille qu'il arrive à Tyzenhauz encore plus de mal, qu'il n'en a déjà éprouvé; mais c'en serait un très grand temps".

[e] Skreślono: „l'on voulait".

[f–f] Zastąpiono przekreślonym: „Jusqu'à présent".

http://rcin.org.pl

Lorsque je sondai Stackelberg sur le recours ministériel que nous aurions à faire au sujet de Julius contre l'empereur à l'impératrice et au roi de Prusse (comme le prince maréchal même me l'a suggéré), Stackelberg m'a répondu : « Si vous invoquez dans cette occasion l'entremise[g] du roi de Prusse, vous aigrirez l'empereur sans retour. Je ne vous le conseille donc pas. Mais je suis d'avis que vous ferez mieux de ne pas même encore me requérir, moi, ministérialement, à ce sujet. Il vaut mieux, premièrement, voir ce que Thugut répondra [k. 148] à la démarche ministérielle de Chreptowicz. D'ailleurs, il n'y a que la Russie qui soit garante de votre constitution ».

Je n'ai pas voulu disputer là-dessus dans ce moment car cela n'était pas nécessaire, et je ne veux ni avoir l'air de pousser la Russie plus vite qu'elle ne veut elle-même aller dans cette affaire, ni lui laisser soupçonner comme si je pensais à admettre qui que ce soit en parité[h] d'influence ici avec elle. Du reste, je crois voir dans tout ce ménagement pour la cour de Vienne qui se montre dans la réponse que Stackelberg m'a faite sur ce qu'il y a à faire au Conseil Permanent demain, qu'il voudrait gagner du temps, premièrement, pour voir si les menaces de l'empereur se réaliseront à l'égard de moi, de mon frère et du maréchal Rzewuski, [i]car il est vrai que jusqu'ici je n'en ai pas nouvelle[i] et, de l'autre côté[j], je suppose qu'il voudrait premièrement [k. 148v] voir aussi[k] l'effet des lettres que lui et moi avons écrites par le [l]courrier de vendredi[l].

AKP 263, k. 142–148v

2

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 1 I 1781

Depesza nr 1

En vous adressant celle-ci le premier jour de l'année, je la commence par vous souhaiter, Monsieur, que vous la passiez avec contentement, comme je désire qu'elle soit plus heureuse pour notre Patrie que n'ont été les dernières.

{Je communiquerai à Monsieur de Howen ce que vous me mandez dans votre N° 35 du 19 d.p. par rapport à la reconnaissance de la duchesse de Courlande.

[g] Wpisano zamiast: „le secours".
[h] Zastąpiono przekreślone : „compétence".
[i–i] Fragment dopisany przez Stanisława Augusta.
[j] W miejsce : „il voudrait".
[k] Słowo dopisane przez Stanisława Augusta.
[l–l] Przekreślono: „compagnon de Gołuchowski".

http://rcin.org.pl

La Pologne est exposée plus que jamais aux intrigues étrangères. Outre le parti autrichien qui grossit journellement, Monsieur de Buchholtz travaille soigneusement à s'en former un pour le roi son maître, ainsi que Monsieur d'Essen pour en faire un à la cour de Saxe. La Russie s'apercevra bientôt que le partage de notre pays lui a fait perdre beaucoup plus d'influence chez nous qu'elle ne se l'est imaginé. Il y a peu de Polonais qui aient des possessions dans le cordon russe. Les personnes les plus distinguées et qui joueront toujours le rôle dans les affaires ont des terres considérables en Galicie. Une grande partie de seigneurs et de gentilshommes [k. 155v] ont aussi leurs possessions dans le cordon prussien. Il est donc évident que ces deux dernières puissances auront par là chez nous influence réelle, surtout après l'exemple récent du séquestre mis sur les terres du prince castellan de Cracovie et de celui de Sandecz et, par conséquent, qu'il est de l'intérêt de la Russie de nous donner une consistance telle par laquelle nous pourrions lui être utiles. Comme je vous dis ceci de mon propre mouvement, vous en saurez faire usage.}

En vous envoyant la ci-jointe incluse je finis par les assurances…

AKP 263, k. 155–155v

3

Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 2 I 1781

Odebr. 13 stycznia, odp. 15 stycznia, w lewym górnym rogu litera „F"

Sire !

Comme l'entretien que j'ai cherché à avoir avec le comte de Panin pour remplir les ordres de Votre Majesté contenus dans sa dépêche du 21 d.p., a eu lieu ce matin, je commence ma présente par la matière que Votre Majesté a également dans ladite dépêche placée à la tête de celui-ci. J'ai fait part au comte de Panin de ce que Votre Majesté y a marqué des expressions renfermées dans une lettre du comte Brigido adressée au comte Moszyński, et après avoir relevé cette circonstance que cette lettre a été écrite lorsqu'on savait déjà à Léopol la mort de l'impératrice reine, ce qui, ai-je ajouté, était d'un mauvais augure [k. 293v] en ce que l'empereur débutait son règne par un acte de violence, j'ai fini par prier le comte de Panin qu'il instruisît l'impératrice de cette circonstance-là. J'ai glissé ensuite sur les ordres qui ont été envoyés à l'ambassadeur et dont ce dernier a fait usage vis-à-vis de Monsieur Thugut, et j'ai fait en même temps mention de l'estafette expédiée du propre aveu du comte de Panin fait à moi, et par laquelle il fut recommandé à l'ambassadeur de porter Votre Majesté à une concession

http://rcin.org.pl

envers la cour de Vienne en sacrifiant à celle-ci la partie du délateur. Le but dans lequel j'ai récapitulé toutes ces circonstances a été celui de m'acheminer vers le discours suivant que j'ai tenu au comte de Panin : « De l'un ou de l'autre, lui dis-je, de deux moyens susmentionnés, dont le dernier tout postérieur qu'il ait été au premier peut bien être embrassé, si l'on peut faire tomber tout à fait la chose par là, il aura déjà jusqu'à présent résulté de deux effets : l'un, ou que Thugut aura déjà reçu [k. 294] une réponse sur le rapport qu'il a fait à sa cour de ce que l'ambassadeur lui avait dit, ou que, sans avoir attendu cette réponse, Thugut se sera rendu à l'expédient que peut-être l'ambassadeur lui aura proposé, savoir celui d'étouffer l'affaire au prix de la cession à la cour de Vienne de la part du délateur ». En cet endroit le comte de Panin m'a interrompu, en me disant qu'il allait me faire une confidence ; mais qu'il m'astreignait à une condition qui était de retenir cette confidence pour moi seul ; condition, à laquelle je ne puis pas rester fidèle parce que je juge trop important de marquer à Votre Majesté sur quoi cette confidence roulait, pour pouvoir supprimer un langage tel quel est celui-ci, et dont je rapporterai les termes qui furent suivants : « Je ne veux pas aigrir les choses, vous le savez, je cherche plutôt à les calmer ; mais de vous à moi, on a lâché de votre côté à Thugut qu'on restituerait à Julius la partie du délateur, et puis on a retiré cet[te] offre, je ne sais par quelle raison, l'ambassadeur [k. 294v] ne m'a pas éclairci non plus, et je ne suis pas content de lui qu'il ne l'ait pas fait. Cobentzel dit qu'à ce prix-là tout aurait été calmé et que même jusqu'à présent sa cour ne demandait que cela ». Sur quoi j'ai répondu au comte de Panin : « que la cour de Vienne jouait plus la fine dans cette affaire qu'il ne l'en soupçonnait peut-être pas ; que je savais que Thugut, et après lui Cobentzel, disaient que le premier d'entre eux avait été joué pendant la diète, et que lorsque celle-ci fut finie, on a changé de langage envers lui ; que toutes ces assertions étaient fausses, vu, qu'on ne s'était jamais avancé vis-à-vis de Thugut avec autre chose, sinon, qu'on pourra sacrifier la partie du délateur ; mais que Thugut avait toujours demandé le tiers qui était confisqué au profit de la République, c'est ce qui lui avait été refusé ». Par ce discours que Votre Majesté daignera approuver que j'aie arrangé de la sorte, en me prêtant à la délicatesse du comte de Panin qu'il faut absolument ménager, j'ai cherché de le désabuser [k. 295] de sa prévention qu'il venait d'ailleurs de me déceler, ainsi que je le dis plus haut, avec des termes si affectueux que par cette même considération je me sens obligé de ne rien proférer qui eût pu le choquer. Car enfin, c'est sur lui que je compte le plus, au cas que l'affaire de Julius prenne une mauvaise tournure ; à quoi lui, comte de Panin, m'a dit encore aujourd'hui qu'il ne s'attendait pas. Il n'a pas exigé de moi que je lui communiquasse par écrit l'extrait de la dépêche de Votre Majesté, et par conséquent je me suis borné à lui en avoir fait une communication verbale.

Je lui itérativement demandai si l'impératrice s'est déjà expliquée sur la lettre de Votre Majesté relativement à l'affaire du grand général de Lituanie ; et sur ce qu'il me répondit que pas encore, je lui ai dit qu'il me tiendrait pour excusé si je m'avançais à lui faire une question, qu'une affaire de cette nature comportait sans indiscrétion savoir s'il y avait quelque succès à attendre de l'entremise de

http://rcin.org.pl

Votre Majesté auprès [k. 295v] de l'impératrice ; et que j'étais d'autant plus poussé à faire une telle question que, sachant que le grand général menait avec lui le jeune Wielhorski, je ne souhaitais pas que la résolution de l'impératrice trainât jusqu'au temps que le grand général sera ici ; car alors il se vanterait d'avoir été celui qui a effectué cette grâce de l'impératrice pour Monsieur Ogiński. Le comte de Panin ayant bien reçu une si naïve explication de ma part, fut franc à son tour en me disant qu'en vérité il ne pouvait me rien prédire de bon ni de mauvais à ce sujet-là jusqu'à ce qu'il n'en ait parlé à l'impératrice ; ce qu'il m'a nettement avoué n'avoir pas fait hier, qui fut un jour de conseil, parce qu'il y était arrivé tard et lorsque l'impératrice était déjà à table ; mais qu'il le ferait après-demain.

Quelques fortes que soient les apparences pour croire que le mariage du grand général de la Couronne est une affaire assez avancée, cependant le comte de Panin, avec qui je m'en suis expliqué aujourd'hui, penche à supposer [k. 296] que difficilement il en sera quelque chose. L'ensemble de cette affaire est compliqué, ses avant-coureurs paraissent si inconséquemment entrepris, qu'il y a plus de ridiculités que de sérieux. Il y a déjà une plaisanterie que l'on a fait sur le compte du grand général de ce que son homme d'affaire nommé Hentzel, qui est arrivé ici en courrier depuis samedi dernier, a pris possession d'une maison destinée au grand général par le prince Potemkin, laquelle est une vieille maison de bois appartenante au prince Potemkin et où loge un essaim des cosaques du Don. On dit donc dans la ville que le grand général demeurera avec des cosaques.

Je tâcherai de tirer le meilleur parti possible de Monsieur Modzelewski que je connais d'ailleurs par des oui dire depuis longtemps. J'espère, au reste, être bien moi-même dans l'esprit du grand général comme je l'ai été les précédentes fois qu'il a séjourné ici. J'ai inséré dans mon ostensible ce qui regarde les nouvelles de Constantinople.

Ayant encore parlé aujourd'hui au comte de Panin de la [k. 296v] reconnaissance de la femme du duc de Courlande, il me répéta de nouveau ce qu'il m'avait précédemment dit sur cet article, savoir, qu'il fallait attendre qu'elle fût accouchée.

Deboli

AKP 262, k. 293–296v

http://rcin.org.pl

4

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 3 I 1781

Depesza nr 2

{En conséquence de ce que Sa Majesté vous a dit dans sa lettre du 1er d.c., le vice-chancelier Chreptowicz est chargé par le Conseil de conférer de bouche avec Monsieur de Thugut par rapport au séquestre mis sur les terres du prince Lubimirski en Galicie. Ce premier ministre est chargé aussi de conférer avec Monsieur Buchholtz à l'occasion de l'édit envoyé à tous les fermiers et économes des terres situées dans le cordon prussien appartenantes à ceux qui sont domiciliés et demeurent en Pologne, avec défense d'extrader les revenus des terres aux propriétaires, s'ils ne viennent y demeurer dans l'espace d'un demi an. [k. 156] Comme Monsieur Buchholtz ne faisait pas mystère de dire publiquement que le séquestre [a]mis sur les terres en Galicie par ordre de la cour de Vienne[a] était un procédé contraire au traité, et pareillement Monsieur de Thugut taxait d'une infraction manifeste la défense d'extrader les revenus des terres en Prusse aux propriétaires demeurant en Pologne, ces propos ont donné lieu à la susmentionnée décision du Conseil.}

AKP 263, k. 155v–156

5

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 4 I 1781

Depesza nr 3

La poste d'hier a apporté votre lettre du 22 d.p. pour Sa Majesté. Mais ce n'est pas la réponse à celle-ci qui fera le sujet de la présente que je vous adresse par le comte Wielhorski. Je l'écris uniquement pour vous recommander ce jeune cavalier qui va à Pétersbourg pour l'affaire de la famille du grand général Ogiński [a]dont il est partie et[a] en faveur de laquelle le roi a daigné s'intéresser auprès de

[a–a] Fragment dopisany na marginesie.
[a–a] Fragment dopisany na marginesie.

http://rcin.org.pl

Sa Majesté Impériale. Comme Monsieur Wielhorski proteste ne vouloir suivre d'autres conseils que les vôtres pendant tout son séjour à Pétersbourg, Sa Majesté vous charge, Monsieur, de guider sa conduite et de l'assister nommément dans cette affaire. {Ayez cependant l'œil sur lui, pour qu'il ne se laisse pas séduire aux insinuations sinistres qu'on pourrait lui faire, et avertissez-le en ami de ne rien cabaler là-bas pour lui, ni pour qui que ce soit, et d'éviter de se mêler aux intrigues qui ne le mèneraient à rien.}

Je suis bien sincèrement

AKP 263, k. 156

6

Stanisław August do Augustyna Debolego, 8 I 1781

Pour vous maintenir au fait de la continuation de tout ce qui concerne l'affaire de Julius, je vous dirai que, vendredi dernier, Thugut a dit à Stackelberg avoir reçu de l'empereur une dépêche qu'il appelait un ultimatum, dans laquelle l'empereur prétend qu'il ne peut pas demander moins que trente-six mille ducats. Thugut en faisant part de cela à Stackelberg, lui a demandé son avis[a]. Stackelberg lui a répondu : « Après ce que je vous ai communiqué sur la manière dont l'impératrice envisage cette affaire, je n'ai plus rien à vous dire comme ambassadeur, mais si vous me consultez confidentiellement, je crois que vous devriez écrire à l'empereur que, comme on vous a dit et montré ici des choses nouvelles, vous vous croyez obligé de les lui rapporter pour recevoir ses ordres ultérieures ». [k. 149v] Thugut a répondu qu'il suivra ses conseils. Moi, je suis convenu avec Stackelberg que je paraîtrai ignorer ceci, à moins que Thugut ne m'en parle lui-même. Et c'est ce qu'il n'a pas fait. Quand Chreptowicz lui a parlé ministérialement par ordre du Conseil et lui a fait les représentations fondées sur le traité et notre bon droit, Thugut non seulement ne lui a pas fait d'objection, mais il l'a assuré qu'il s'emploierait avec zèle auprès de son maître à l'effet de ce que Chreptowicz lui a dit. Lorsque Mokronoski lui a donné une déduction dressée par le Commission du Trésor qui prouve, avec détail et évidence, que la totalité du bien de Julius réellement existante en Pologne, au lieu de se monter à 80 mille ducats arrive à peine à 10 mille ducats [k. 150] effectifs ou possibles à recouvrer, Thugut a fait quelques objections contre cette déduction (qui est la même que je vous ai envoyée par Gołuchowski) mais, ensuite, il l'a pourtant prise *ad examinandum*. Du reste, jusqu'à présent je n'ai point des nouvelles que

[a] Skreślono: „là-dessus".

http://rcin.org.pl

le gouvernement de Galicie ait effectivement séquestré mes terres ou celles de mon frère, et quant à Rzewuski, il y a bien déjà quelques indices de séquestre qui cependant ne font pas encore une nouvelle positive ; mais le castellan de Cracovie m'a fait voir des lettres de ses gens d'affaires qui prouvent que non seulement ses terres, à lui, sont séquestrées, mais aussi celles de sa femme, dont Thugut lui avait pourtant assuré l'exemption [k. 150v] à l'occasion des plaintes que le castellan de Cracovie lui a faites là-dessus. Thugut lui a dit, entre autres : « Nous voulons aussi savoir ce qui se passe en Pologne », et c'est un propos qu'il a répété à différentes personnes. À la suite de cela, le castellan de Cracovie, quoique commissaire du trésor, s'est absenté de la séance de son dicastère à laquelle devait être jugé le procès d'un certain Juif galicien[b] inculpé de malversation au détriment de la République de Pologne, et il m'a dit qu'il ferait de même désormais dans toute affaire, à laquelle la cour de Vienne, ou aucun de ses sujets pourra être impliqué. Il m'a dit de plus qu'il cherchera à se retirer de toute espèce d'affaires pour éviter d'en devenir responsable. Mais qu'il craint qu'à l'avenir l'empereur ne force ceux des [k. 151] Galiciens, qui ont des emplois ici, à se mêler des affaires de Pologne, même malgré eux. J'ai fait part de ceci à Stackelberg et vous en ferez l'usage convenable à Pétersbourg.

Comme Stackelberg n'a pas pu se dispenser de me dire qu'il a reçu de Panin et de Potemkin des recommandations en faveur de Rybiński et de Sołtyk, il est devenu nécessaire que je lui écrive un billet dans lequel « Je le charge de faire valoir les raisons qui m'empêchent de déférer aux susdites recommandations. Sans prétendre ôter rien au mérite intrinsèque de Rybiński, j'ai dit dans ce billet que pour que le choix d'un primat fut tout a fait bon, il faudrait qu'il fut également l'homme de la nation et l'homme du roi. Or Rybiński n'ayant pas [k. 151v] eu le temps de manifester ses sentiments pour moi ni de se concilier la bienveillance du public, il me paraît qu'il faut d'autant moins se presser de donner un coadjuteur au primat, que depuis près de trois siècles il n'y a pas eu de coadjuteur de primat par une raison bien naturelle. Depuis que les rois de Pologne signent des *Pacta Conventa* et que la loi en a rendu le primat gardien né, il n'est guère convenable d'augmenter par une succession éventuelle le pouvoir déjà si grand de ces primats et lesquels, à la moindre occasion, peuvent devenir chefs de factions, en quelque manière légalement, sous prétexte du soutien des *Pacta Conventa* ».

Stackelberg a fait au primat une réponse qui lui fait sentir qu'il s'est trop pressé de promettre sa coadjutorie à Rybiński. [k. 152] Le primat commence à croire lui-même qu'il a fait un faux pas. Rybiński non seulement ne m'en a pas parlé, mais il ne s'est pas même présenté à la cour le jour de l'an.

Je dois encore vous dire que j'ai une indication que j'ai lieu de croire certaine que l'impératrice désire elle-même que nous ne nous pressions pas trop de nous soumettre au procédé injuste et menaçant de l'empereur. Plus cependant vous pénétrerez la vérité de ce sentiment de l'impératrice, et plus vous me rendrez service.[c]

[b] Skreślono: „pour ne pas soupçonné".

[c] Skreślono: „Il court ici dans le public de bruit bien injurieux sur la santé de l'impératrice".

http://rcin.org.pl

Comme la malice répand ici des bruits bien fâcheux sur la santé de l'impératrice, ayez soin de me dire le plus exactement que vous pourrez ce qui en est véritablement, et s'il y a quelque autre chose que le rhumatisme dont vous m'avez [k. 152v] parlé.

AKP 263, k. 149–152

7

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 8 I 1781

Depesza nr 4

Monsieur le comte Mniszech devant bientôt se marier avec la grande [k. 156v] chambellane Potocka divorcée, partit avant-hier aux contrats de Léopol pour arranger ses affaires domestiques. Le prince Stanislas a eu la complaisance de se charger de le remplacer dans le poste de secrétaire du Département des Affaires Étrangères dont il est membre, pendant son absence qui ne durera que quinze jours tout au plus.

{Comme la ci-jointe lettre du roi servira de réponse au contenu de votre N° 35, du 26 d.p. à moi, je vous manderai seulement ce qui suit : Le roi et le prince de Prusse boudent ensemble. Dans le temps que le dernier a été à Pétersbourg, le ménage de la princesse a été aux frais du roi. Mais Sa Majesté ayant trouvé la dépense exorbitante, sans en prévenir le prince a fait congédier le maître d'hôtel et de cuisine, et il a fait des reproches au prince même sur ce qu'il n'y avait point d'ordres dans sa maison. Cela a causé beaucoup de ressentiments au prince. Cependant le roi étant revenu du premier mouvement, a fait inviter le prince à diner avec lui, mais celui-ci l'a refusé s'excusant qu'il était malade. Ainsi le mécontentement reste encore de deux côtés.

L'amitié étroite qui subsiste entre les cours de Berlin et de Dresde, a été cimentée depuis que Monsieur de Stutterheim a obtenu la direction des affaires étrangères. [a]L'on veut[a] que le crédit de ce ministre depuis peu de temps a beaucoup diminué, et on appréhende même que les affaires de la cour de Dresde prendront toute une autre tournure.

AKP 263, k. 156–156v

[a–a] W miejsce skreślonego: „Je sais d'une bonne source".

http://rcin.org.pl

8

Stanisław August do Augustyna Debolego, 9 I 1781

Minuta

Monsieur le chambellan de Deboli.

L'affaire de mon chambellan Horain vous est trop connue pour que j'aie besoin de vous en informer[a]. Il va lui-même à Pétersbourg pour implorer la clémence de Catherine II dont le cœur compatissant se plaît à adoucir le sort des malheureux. Et comme l'appui du comte de Panin contribuerait le plus au succès de sa demande, je vous charge de prier ce ministre en mon nom de vouloir bien s'employer en faveur du dit chambellan pour qu'il en obtienne l'effet. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, Monsieur le chambellan de Deboli, en sa sainte et digne garde.

S.A.R.

AKP 263, k. 153

9

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 9 I 1781

Depesza nr 5

Il est assurément superflu de vous recommander, Monsieur, l'affaire de Monsieur le chambellan Horain pour laquelle il va lui-même à Pétersbourg, surtout que Sa Majesté vous charge [a]par la ci-jointe lettre[a] de l'assister à obtenir enfin l'effet de sa demande. Mais il fallut céder aux instances réitérées de Monsieur le chambellan qui, sachant que vous m'honorez depuis longtemps de votre amitié, croit que ma recommandation lui sera utile. Je sais que vous aimez à rendre service à vos compatriotes, pour douter un instant que vous ferez tout en sa

[a] Załącznik kopii listu Horaina do Stanisława Augusta: AKP 263, k. 154–154v.

[a–a] Fragment dopisany na marginesie.

http://rcin.org.pl

faveur ce qui dépendra de vous. Je profite de cette occasion pour vous réitérer mes sentiments de l'attachement inaltérable et de la considération la plus parfaite avec lesquels je suis

AKP 263, k. 157

10

Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 9 I 1781

Odebr. 20 stycznia, odp. b.d., w lewym górnym rogu litera „F"

Sire !

L'attente dans laquelle j'ai été après la réception de la dépêche de Votre Majesté du 25 décembre, de voir arriver de fort près Monsieur Gołuchowski, s'est réalisée samedi dernier au soir, qui fût le 6 d.c. Il m'apporta la dépêche du 28 d.p., et le courrier du comte Stackelberg dont il avait été accompagné, a remis aussi le même jour au comte de Panin celui du dit ambassadeur, que Votre Majesté avait chargé d'une lettre qu'elle adressait à l'impératrice. Le lendemain de l'arrivée de ces deux exprès respectifs, j'allai d'abord chez Monsieur de Panin à qui, en lui parlant de la lettre de Votre Majesté, je trouvai une légère teinture de l'objet de cette lettre, et non qu'il l'eut déjà lue, non plus que la dépêche [k. 297v] de l'ambassadeur ; c'est à quoi il n'avait effectivement pas eu du loisir ; de sorte que lorsque j'eusse entamé avec lui la matière, il s'en est suivi que, puisqu'il n'avait pas encore lu la dépêche de l'ambassadeur, il écouta avec l'attention un récit, que je lui fis touchant les termes auxquels les menaces de séquestration pour cause de l'affaire de Julius venaient d'être portées ; et ce récit puisé dans la dépêche de Votre Majesté à moi, et joint à celui des autres circonstances y contenues que je racontai aussi au comte de Panin, servirent en quelque façon de commentaire à la lettre de Votre Majesté pour l'impératrice. J'appuyai surtout sur ce que je voyais l'aigreur, occasionnée par le procès de Julius, augmentée plutôt que diminuée depuis la mort de l'impératrice reine. Cette observation, à ce que je pus remarquer par les gestes du comte de Panin, ne passa pas dans son idée pour être déplacée. J'insistai ensuite sur l'importance dont il était pour la Russie, [k. 298] de regarder le degrés de l'appui qu'elle nous prêtera dans l'affaire de Julius, comme une pierre de touche pour le gros de la nation polonaise que l'on induit en prévention, comme si la Russie voulait nous abandonner ; et j'ajoutai qu'une déclaration qui donnât un démenti à cette

http://rcin.org.pl

prévention, était un des moyens qu'il fallait aussi employer pour la détruire. Là-dessus je demandai au comte de Panin, qu'est-ce que l'ambassadeur écrivait au sujet de cette déclaration à publier ? Et sur ce qu'il me répondit qu'il n'en avait encore fait aucune mention, je continuai mon discours en le priant de me dire qu'est-ce que je devais marquer à Votre Majesté sur tout ce que dessus, en attendant qu'il eut remis la lettre de Votre Majesté à l'impératrice ? À quoi il me répondit que c'était faux que l'impératrice se fut ralentie le moins dans les sentiments qu'elle avait toujours manifestés à l'égard de Votre Majesté et de son Royaume ; que la conduite qu'elle continuerait à tenir fera voir la fausseté de cette supposition ; [k. 298v] que c'était là une assertion qu'il pouvait avancer hardiment avant qu'il ait à m'énoncer plus particulièrement la résolution de l'impératrice sur le contenu de la lettre de Votre Majesté à elle, qu'il allait lui remettre. Ce fut la substance de la réponse que le comte de Panin me fit dimanche ; et le même jour le vice-chancelier Ostermann me dit en termes exprès que je devais savoir que l'impératrice avait une fois pris l'affaire de Julius pour une affaire dont elle s'occuperait elle-même en cas de besoin. Mon entretien avec le vice-chancelier fut fort court, et la circonstance suivante m'avait conduit chez lui. Comme la grâce que Votre Majesté a daigné m'accorder, de me conférer son cordon rouge, est devenue généralement connue dès le matin du dimanche, de sorte qu'en venant ce jour-là à la cour je reçus de nombreux compliments à cette occasion, il aurait été très embarrassant pour moi d'essuyer d'une chicane [k. 299] des questions, pourquoi je n'arborais pas cette décoration. Or, quelque persuadé que je sois d'ailleurs qu'aucun empêchement ne peut plus arrêter la conclusion de la commission de limites, tellement les choses sont bien acheminées de toute part vers cette affaire ; pour observer cependant d'un côté le décorum que Votre Majesté m'a prescrit à l'égard des décorations pour les commissaires russes, et de l'autre, pour ne pas, par la raison que j'expose à Votre Majesté ci-dessus, retarder mon apparition avec le cordon, je pris pour cela un biais qui fut de dire au comte de Panin, s'il voulait que pour la forme j'attendisse à lui remettre la lettre de Votre Majesté, où étaient renfermées les marques d'ordres et pour les commissaires et pour moi, jusqu'à ce que ceux-ci soient de retour. Cela fut proféré d'un ton naïf et eut son effet tel que je m'en étais promis, c'est-à-dire que la comte de Panin me demanda de lui donner la lettre, et après [k. 299v] l'avoir lue et m'avoir remis les marques qui étaient pour moi, il me dit : qu'il convenait, qu'en conséquence de la permission que l'impératrice leur en a déjà accordée, ce fusse moi qui remisse aux commissaires les marques de bienveillance de Votre Majesté envers eux, dès qu'ils seront de retour, et il laissa ces marques entre mes mains. Il me dit ensuite de me revêtir de l'ordre et d'aller me présenter chez le vice-chancelier Ostermann. Cela s'entendait que je devais le faire et je n'y aurais pas manqué, mais cela ne pouvait que flatter le vice-chancelier que je lui aie dit que le comte de Panin eût eu l'attention de me l'avoir insinué. La précision avec laquelle j'ai voulu informer Votre Majesté de ce qui avait fait naître une occasion à mon entretien avec vice-chancelier Ostermann rapporté ci-dessus, m'a conduit à une digression que j'ai faite en cet endroit relativement [k. 300] à la gracieuse destination que Votre Majesté m'a accordée,

http://rcin.org.pl

et sur laquelle, lorsque je parus à l'appartement qu'il y eut dans l'après-midi, le grand-duc me fit l'honneur de me féliciter. À ce récit je dois encore joindre mes très humbles remerciements que je mets aux pieds de Votre Majesté pour la bonté qu'elle a daigné me manifester par-là, et qui, ainsi que tous les bienfaits que j'ai reçus de la part de Votre Majesté, me font sentir à la fois les obligations d'un sujet et celles d'un individu qui est astreint à une respectueuse reconnaissance. À la suite de cet aveu que je supplie très humblement Votre Majesté de daigner agréer, je reprends ma narration au sujet de ce qu'outre ce que j'ai entendu dire aux comtes de Panin et Ostermann, j'ai appris de côté relativement à l'effet que la lettre de Votre Majesté à l'impératrice a déjà produit. En premier lieu, je sais que Monsieur de Panin est piqué au vif de ce que Cobentzel [k. 300v] lui en avait imposé par son langage emmiellé ; secondement, que la lettre de Votre Majesté à l'impératrice a été trouvée exposant si bien dans son vrai jour la conséquence d'un abandon de la Pologne par la cour de Russie en cette rencontre ; que cette cour qui sûrement ne veut rien moins que se dessaisir de la prépondérance qu'elle a chez nous, et qu'elle ne doit au reste, surtout présentement, l'attribuer qu'à l'attachement de Votre Majesté pour elle, prêtera à Votre Majesté toute assistance que la conservation du système russe en Pologne exigera. La cour de Vienne s'est trop développée dans cette affaire de Julius pour que la Russie n'y ouvre les yeux ; et si le comte de Panin amollit en quelque façon le ressentiment qu'il a d'avoir été joué, cela le rendra plus animé contre la cour de Vienne, pour qui il n'a jamais été partial. Troisièmement, on m'a déjà donné [k. 301] à entendre que l'impératrice prendra le parti pour lequel elle avait dès le commencement de la discussion actuelle déclaré être résolue, savoir celui : d'en écrire droit à l'empereur. Quatrièmement, sur l'article de la lettre de Votre Majesté à moi, où elle me dit avoir vu une lettre dans laquelle il était marqué que le prince Potemkin désirait beaucoup que Votre Majesté demandât à l'impératrice de faire rester les troupes russes chez nous ; je ferai observer à Votre Majesté que si cette idée d'y faire demeurer lesdites troupes ne vient pas d'elle-même ; y conduire l'impératrice par une demande provisionnelle expresse n'est pas une chose faisable. C'est au contraire après l'évacuation des dites troupes que la Russie connaitra le mieux le prix de l'adhésion de Votre Majesté à son système, et que sans se reposer sur l'impression que le séjour de ces troupes en Pologne y entretient, elle adhérera plus à des [k. 301v] moyens que Votre Majesté lui fera voir, comme propres pour y conserver son influence, et on ne fera plus si ouvertement parade, comme on l'a fait dans ces derniers temps, comme si on nous faisait une grâce d'entretenir un corps de troupes chez nous. Je me restreins aujourd'hui, Sire, à ce raisonnement, jusqu'à ce que je ne sache positivement quelle impression la lettre de Votre Majesté à l'impératrice aura produit sur l'esprit de cette souveraine.

Le comte de Panin me promet toujours d'effectuer une résolution de Sa Majesté Impériale dans l'affaire du comte Ogiński avant l'arrivée du grand général de la Couronne, à la conduite duquel qu'il tiendra ici je veillerai selon ce que Votre Majesté me le prescrit dans sa lettre du 28 d.p. ; et on m'assure qu'il ne réussira à faire aucun mal à l'ambassadeur.

http://rcin.org.pl

[k. 302] Madame la chancelière Borch m'a fait son commissionnaire en me chargeant secrètement par une lettre que la poste d'avant-hier m'a apportée, d'arrêter ici un logement pour elle et je le soignerai.

Deboli

AKP 262, k. 297–302

11

Antoni Gołuchowski do Adama Cieciszowskiego, 9 I 1781

Oryginał

Jak prędko stanąłem w Petersburgu, tak najpierwsza myśl moja była, abym rozkazom JW. Pana i Dobrodzieja zadość uczynił, i starałem się wypełnić jego żądania, ponieważ pisałem z miasta Rygi jeden list, o którym nic nie wiem, czy doszedł rąk JW. Pana i Dobrodzieja. Ja tu stanąłem w przeciągu dni ośmiu, opóźnienie nasze było winą koni na pocztach, że bardzo mało ich było i mizerne, z przyczyny którzy przed nami jechali; rzeczy, które mi były powierzone, dość szczęśliwie dowiozłem. Więcej nic nie mam do wyrażenia tylko, że pragnę być

AKP 262, k. 303

12

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 9 I 1781

Oryginał[a]

Rozumiałem, że mi czas wystarczy do napisania osobliwego do J.W.W. Pana Dobrodzieja listu, lecz tej powinności z podziękowaniem J.W.M. P[anu] D[obrodziejowi] za jego dla mnie łaskę w wielorakich punktach, a mianowicie w wykierowaniu tak pomyślnym interesu mego u J.W.J. Pana ordynata

[a] Deboli skreślił kilka słów do A. Cieciszowskiego na odwrocie listu Gołuchowskiego.

http://rcin.org.pl

okazaną, dziś żadną miarą zadość uczynić nie mogłem, choć całą noc oka nie zmrużyłem. Przyjmij więc J.W.M. P[an] D[obrodziej] te w krótkich wyrazach zawarte oświadczenie, iż tak dalece czuję dobroczynność J.W.M. Pana dla mnie, że z serca wyznaję iżem skuteczniejszej doznać nie mógł pomocy nad tę, którąś mi J.W. P[an] D[obrodziej] wyświadczył.

Plenipotencją będę miał honor piątkową pocztą przesłać, zabierając na całe życie obowiązek prawdziwej wdzięczności, z którą piszę się teraz J.W. W.M. Pana najniższym sługą

A. Deboli

PS. J'ai déjà tout bien de concevoir les meilleures espérances relativement à Monsieur Gołuchowski, et je remercie Votre Excellence de l'avoir honoré de son appui.

AKP 262, k. 303v

13

Stanisław August do Augustyna Debolego, 10 I 1781

Brulion pisany przez króla

Depuis ma dernière du 8 du courant, il est survenu relativement à l'affaire de Julius que le maréchal Rzewuski a reçu avis que l'on procède déjà actuellement au séquestre de ses terres, et même de celle de sa femme : que celles de Monsieur Łoś palatin de Pomeranie sont déjà dans le même cas, et que Monsieur Thugut continue à dire ici (mais pas à moi, ni ministérialement à Chreptowicz), mais au tiers et au quart, et surtout aux intéressés, tel que le castellan de Cracovie et autres, que l'empereur veut qu'on sache qu'il prétend aussi avoir à dire en Pologne, et qu'à moins de 36000 ducats, il ne se relâchera sur rien. De plus, Thugut continue à incidenter sur le calcul de la Commission du Trésor, comme si sur la [k. 159v] dette de Bieliński et celle de Kościałkowski elle avait porté un jugement inique.

Tout cela ne me détourne pas de l'intention d'attendre la réponse que l'impératrice me fera sur ma lettre du 28 décembre, et de ne faire aucune démarche jusque là. Mais ce qui m'inquiète, c'est de voir que l'ambassadeur qui d'abord avait approuvé mon intention à cet égard, a[a] pourtant [b]déjà dit deux fois[b] qu'il faudrait penser aux moyens de conciliation pour satisfaire cet empereur. Je crains

[a] W miejsce skreślonego: „ne cesse".
[b–b] W miejsce skreślonego: „de dire".

http://rcin.org.pl

que cela n'indique quelques symptômes de faiblesse [c]de la cour[c] dont peut-être il aura aperçu quelques présages. Je pense toujours que l'impératrice elle-même verra de bon œil ma fermeté, mais je crains en ceci les [k. 160] ménagements de Panin et, peut-être, les dispositions personnelles de Potemkin.

De plus, la rupture survenue entre l'Angleterre et la [d]Hollande produira[d] peut-être une nécessité de nouvelles combinaisons qui peuvent influer jusque sur nos pauvres affaires de Pologne. Je n'ai point d'ordres à vous donner cette fois, mais j'attends avec impatience ce que vous pourrez m'apprendre. L'affaire des coadjutories dort. Le primat lui-même est au regret de ce qu'il a fait.

Le cordon de peste que le roi de Prusse avait déjà levé est remis sur nos frontières sur des bruits de peste chez nous renouvelés sans fondement ; quoiqu'encore avant-hier nous avons eu nouvelle que l'épidémie s'éteint dans tous les endroits où elle s'était manifestée.

AKP 263, k. 159–160

14

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 10 I 1781

Depesza nr 6

Je crois que Monsieur Wielhorski sera bientôt arrivé à Pétersbourg, par lequel je vous ai écrit, Monsieur, une lettre de recommandation sous N° 3. J'en ai donné hier une pareille sous N° 5 à Monsieur le chambellan Horain qui va lui-même à Pétersbourg pour son affaire.

Je suis prié par Monsieur l'abbé Ghigiotti de m'intéresser auprès de vous, Monsieur, en faveur de l'abbé Franco di Barbouda, ex-jésuite portugais. Ce dernier, après la cassation de l'ordre des Jésuites, apparemment mécontent de la cour de Rome, s'est rendu à [k. 157v] Vienne et puis, il vint ici à Varsovie, où ayant reçu beaucoup de politesses et même de secours, il s'était formé le projet d'aller en Russie pour revoir ses anciens confrères y subsistants. Arrivé à Pétersbourg, et n'y ayant trouvé des amis et, par conséquent, se voyant sans moyen de pouvoir y subsister, il écrivit ici à Monsieur l'abbé Ghigiotti en le priant de le tirer de l'embarras où il était. En conséquence ce prélat lui envoie une lettre pour vous dans laquelle il doit vous prier de vouloir bien s'intéresser à lui et même de lui donner du secours avec offre de rembourser ce que vous avancerez au dit ex-jésuite.

[c–c] Zwrot nadpisany przed skreślonym: „qu'il aura".
[d–d] Wpisane nad przekreślonym: „France, donnera".

http://rcin.org.pl

{Ayant diné hier avec le prince Sapieha général d'artillerie de Lituanie, et notre conversation étant tombée sur le grand général de la Couronne, je lui ai dit : « Je pense que Monsieur votre oncle restera quelques mois à Pétersbourg et qu'il vous écrira de le venir joindre là-bas ». À quoi Sapieha me répond : « Je serais allé à présent avec mon oncle si les occupations actuelles ne m'en avaient empêché : mais dans quelques semaines d'ici j'irai assurément le joindre s'il ne revient pas ». Comme Branicki n'a point de penchant pour le mariage, je crois, et j'infère de ce que Sapieha m'avait dit, que le grand général pour se tirer [k. 158] d'embarras proposera peut-être à Mademoiselle Engelhardt son neveu pour mari, surtout que la princesse wojewodzic a cherché par toutes sortes de moyens de dissuader son frère de ce mariage.}

AKP 263, k. 157–158

15

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 12 I 1781

Depesza nr 1, odebr. 24 stycznia, odp. b.d.

À l'exemple de ce que Votre Excellence a observé relativement à l'ordre des numéros en reprenant le N° 1 pour la lettre qu'elle m'écrivit le 1 d.c., j'adopte pareillement pour celle que j'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence la même façon de numéroter, qui fera dès aujourd'hui planche à ma correspondance avec Votre Excellence dans le courant de l'année que nous venons de commencer et que, par plus d'un motif, nommément par celui de la plus vive reconnaissance à laquelle je suis tenu envers vous pour tout ce que vous avez bien voulu faire jusqu'ici en ma faveur, ainsi que pour ce que vous êtes disposé à faire encore, je dois, comme je le fais, vous souhaiter des plus heureuses.

Je ne puis exprimer mieux mes très humbles remerciements au roi pour les marques des bontés que j'ai reçues tant dans [k. 304v] l'envoi de Monsieur Gołuchowski que dans le bénéfice de toucher mes appointements pour une demie année d'avance, qu'en priant Votre Excellence à qui j'ai à être obligé d'avoir contribué à ce que les susmentionnées grâces me fussent accordées, qu'elle étende la participation qu'elle y a déjà eue jusqu'à faire agréer à Sa Majesté ces remerciements-là.

Quant à l'appui que vous avez bien voulu me prêter pour l'arrangement de mes affaires domestiques, j'envisage cet appui comme si généreux et ci précis qu'aux instantes prières, que je prends la liberté de vous adresser pour la continuation de cet appui, je n'ai à ajouter autre chose, sinon un plein pouvoir

http://rcin.org.pl

que Votre Excellence a désiré avoir, et au moyen duquel j'espère qu'elle pourra terminer l'affaire, avant que le terme où le paiement de traite foraine commencera, ne soit expiré. Je trouve le taux, auquel Votre Excellence a fait hausser l'intérêt que Son Excellence Monsieur l'ordinat s'offre à payer [k. 305] en retenant mon capital chez lui, tout ce que je pouvais honnêtement demander. Quoique le plein pouvoir ci-joint ne soit pas dressé en style de barreau, je crois qu'il n'en sera pas moins valide.

J'attends que Votre Excellence me prescrive la manière dont je dois faire parvenir mes quittances pour les 750 ducats que je viens de recevoir pour mes appointements de la demie année. Si je dois adresser ces quittances à Votre Excellence ou à Monsieur le comte Mniszech ?

Ces jours-ci, ayant été autant de fêtes jusqu'à la journée d'aujourd'hui qui est celle de nouvel an, il y a eu plus de moments propres à parler d'affaires, mais sans que j'aie entretenu le comte de Panin sur la lettre du roi à l'impératrice : je sais cependant déjà du général Bezborodko qui est celui qui a remis cette lettre à Sa Majesté Impériale, qu'elle a fait une très bonne impression sur elle et que Sa Majesté a pris le parti d'écrire elle-même à l'empereur dans [k. 305v] l'affaire de Julius et de répondre sur la lettre du roi. L'ambassadeur a détaillé au comte de Panin dans une lettre particulière qu'il lui a adressée touchant les gradations par lesquelles cette affaire avait passé dès son commencement ; et il fait remarquer au comte de Panin combien le comte de Cobentzel a tourné en mal la complaisance, que le comte de Panin a eue pour lui, jusqu'à mander à Thugut que lui, comte de Panin, ait approuvé le séquestre : c'est ce que Thugut a expressément dit au comte Stackelberg.

Ce n'est pas du nouveau pour moi que ce que le roi marque dans sa lettre du 1er janvier, que je n'ai encore déchiffrée que des yeux, touchant les tentatives que font les esprits prussiens pour faire entrer le roi de Prusse dans l'affaire de Julius. Je m'en étais bien douté, mais pas souhaité jamais, que le roi de Prusse s'en mêlât.

Deboli

AKP 262, k. 304–305v

16

Stanisław August do Augustyna Debolego, 15 I 1781

Monsieur de Deboli. Je ne puis qu'approuver la manière dont vous avez parlé à Monsieur de Panin dans les différents entretiens dont vous me rendez compte par vos lettres du 29 décembre et du 2 janvier. Il est certainement important

http://rcin.org.pl

que si l'impératrice veut faire quelque chose pour le grand général Ogiński et sa famille, les personnes intéressées à ce bienfait puissent voir qu'elles le devront à mon intercession et non pas à celle du grand général Branicki. Il est fort nécessaire que les grands généraux n'aient pas cette nouvelle raison de se réunir. Ce serait bien dommage de détruire l'éloignement que cette dernière diète avait mis entre eux.

J'ai montré au nonce du pape ce que vous me mandez sur les affaires de religion à Połock. Il m'a paru convaincu que vous faites tout ce qui est en votre pouvoir, mais que si Dieu ne dispose pas lui-même l'esprit de l'impératrice plus favorablement, il n'y a guère de bonne espérance à concevoir. J'ai montré exprès en entier votre lettre du 29 décembre à [k. 161v] l'ambassadeur. Il m'a remercié de cette confiance et m'a renouvelé la promesse la plus positive que vous ne serez jamais compromis. Du reste, comme il était dans l'embarras de son départ pour la campagne, il n'a rien dit sur le contenu. Vous comprenez de reste que je ne lui montre pas en entier chacune de vos lettres, ni toutes. Il sera de retour ici de Nieborow où il est à peu près le même jour où je reviendrai, moi, de Kozienice pour où je pars demain. Mais cette absence de huit jours n'apportera aucun dérangement à notre correspondance.

Dans l'affaire de Julius il n'est survenu rien de nouveau depuis ma dernière, si non que dans la dernière conversation que Mokronowski a eue avec Thugut, Mokronowski lui a dit : « Comme toute cette affaire a été portée par votre propre cour à la connaissance et comme à la décision de l'impératrice, le roi n'a pu que s'adresser de nouveau à cette même souveraine depuis les dernières annonces fâcheuses que vous nous avez faites. Il est [k. 162] donc naturel que le roi ne prenne aucune nouvelle détermination jusqu'à ce qu'il ait réponse de Pétersbourg ».

Quant à ce que Panin vous a dit sur la part du délateur : vous avez très bien répondu. Il est exactement vrai que je suis disposé à prendre sur moi le dédommagement du délateur pour la part qui lui revient. Mais l'empereur prouve bien que ses désirs vont beaucoup plus loin puisque son dernier soi-disant ultimatum est de 35000 ducats. Or, vous savez que la réalité du bien de Julius effectivement recouvrable n'est que de 12000 et encore sur ces 12000, le quart n'existe pas encore dans les mains de la Commission du Trésor : tout le reste est encore à répéter. Et si même les 12000 ducats entiers s'y trouvaient, toujours il y a un tiers qui appartient à la République même et dont ni moi, ni personne n'a le droit de la frustrer.

Mais supposons que je voulus même payer du mien encore ce tiers, [k. 162v] toujours faudrait-il que la cour de Vienne donnât quelque acte authentique et qui eut force de traité par lequel elle reconnaisse et s'oblige à n'avoir plus rien à prétendre jamais sur la Pologne, ni sur aucun individu à raison de l'affaire de Julius. Or, comment puis-je espérer une pareille assurance de l'empereur, à moins de l'intervention la plus efficace et pour ainsi dire de la garantie de la Russie. Mais je ne puis jamais parler de cette affaire sans ajouter toujours que si même, de manière ou d'autre, cette affaire s'accommode, je n'y consentirais jamais autrement qu'en mettant pour base que nous ne serons jamais obligés à aucune rétractation faite au nom de la République ni à aucune constitution

http://rcin.org.pl

future qui contint le moindre blâme, direct ou indirect, de la sentence portée contre Julius, puisque ce serait d'un côté faire brèche à notre indépendance, et de l'autre ce serait ouvrir la porte aux enrôleurs étrangers. Et s'il fallait, à toute extrémité, que je paye de ma [k. 163] poche tout ce que l'empereur prétend pour Julius, je l'aimerais mieux (pourvu qu'il soit censé que c'est une démarche particulière entre l'empereur et moi) que de consentir au moindre acte public qui blessât la dignité de la République.

Les propos du public ne cessent de varier sur le mariage du grand général. On dit à présent qu'il se pourrait bien encore que son neveu prendra sa place.

L'évêque Rybiński, malgré ce qu'il a dit à Stackelberg, n'a pas laissé que de s'adresser au résident de Saxe Essen pour lui demander d'appuyer ses vues dans le Conseil Permanent par les amis de la Saxe, et nommément contre le prince évêque de Płock, comme si celui-ci faisait des démarches vers la primatie pour lui-même, ce qui n'est pas. J'avoue de plus que je ne sais pas bien qui Rybiński prétend désigner, comme amis de la Saxe dans le Conseil. En attendant, [k. 163v] l'évêque de Luceorie Turski est venu ici dans l'idée de faire aussi quelque marché ecclésiastique, en quoi il est probablement conseillé par le prince grand maréchal et même, dit-on, par Thugut. Le meilleur et le plus simple est qu'il ne soit point fait aucun coadjuteur à présent, et c'est à quoi vous devez butter.

On prétend que Branicki travaillera entre autres à obtenir des ordres à Stackelberg contraires à tout ce qui s'est fait jusqu'ici contre Tyzenhauss. Cela serait bien mal à différents égards. Premièrement, il est vrai que la conduite de Tyzenhauss dans le maniement du trésor public a été très fautive. Ainsi, le redressement était nécessaire. Secondement, après que Tyzenhauss a manqué deux fois vis-à-vis des Hollandais dans le payement des termes de ma dette, il n'était plus possible de lui confier plus longtemps cette partie, si considérable de mes [k. 164] revenus. En troisième lieu, les plaintes presqu'universelles et des sujets de mes économies, et de la noblesse de Lituanie, me donnaient lieu de craindre à la fin un soulèvement dans cette province, et cela même doit éloigner toute idée de rétablir Tyzenhauss dans son crédit passé. D'ailleurs, la Russie perdrait en vérité tout crédit et toute confiance en Pologne si, après tout ce que son ambassadeur a dit et fait pour déterminer premièrement moi, et ensuite la diète contre Tyzenhauss, la Russie changeait de langage à cet égard. Enfin, comme Branicki ou quelqu'un d'autre voudrait dire peut-être en Russie que l'animosité du maréchal Rzewuski contre Tyzenhauss m'a entraîné, moi-même, dans des procédés injustes contre Tyzenhauss, vous ne négligerez pas de dire ce que vous savez : c'est-à-dire, qu'après plusieurs actes d'indulgence [k. 164v] de ma part, j'ai tiré un écrit de Tyzenhauss par lequel il m'autorisait expressément à lui ôter la régie de mes économies, au premier manquement de sa part. Six semaines après, il s'est mis dans le cas. Ainsi, il n'y a eu que justice dans cette démarche de ma part. Du depuis, comme il a prétendu qu'il lui est resté dû beaucoup de ma part, à titre des rémanents, j'ai institué encore avant la diète une commission composée en pluralité des meilleurs amis de Tyzenhauss, pour discerner ses prétentions, il s'y est soumis alors : mais depuis la diète, il a trouvé à redire à l'acte de l'institution de cette commission. J'ai donc exigé qu'il expliqua lui-même en quoi il désirait

http://rcin.org.pl

que cet acte fut reformé. Cela a produit une longue discussion qui a fait naître ensuite l'idée d'un jugement de l'espèce que nous nommons « kompromis ». [k. 165] Mais comme il fait encore des difficultés infinies sur la manière dont ce compromis doit être institué, il me forcera finalement à recourir purement et simplement au jugement assessorial, comme étant celui que la loi désigne expressément pour tout procès qui provient des économies royales. Et encore en cela même je lui donne une nouvelle preuve de [a]mon équité et de ma[a] délicatesse, puisque je lui offre moi-même que ce ne soit pas le vice-chancelier Chreptowicz (que Tyzenhauss regarde comme son ennemi), mais le prince Sapieha qui juge cette affaire. Cela doit être décidé aujourd'hui.

AKP 263, k. 161–165

17

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 15 I 1781

Depesza nr 7

Nous venons de recevoir dans ce moment la nouvelle de Londres, qui est même déjà publiée dans la Gazette de la Haye, c'est que l'Angleterre vient de déclarer la guerre à la Hollande. Le manifeste contenant cette déclaration fut publié à Londres le 21 du mois et de l'année passée. C'est une pièce fort curieuse qui renfermant les griefs de l'Angleterre contre la Hollande de ce qu'elle avait promis aux ennemis de celle-là d'observer la neutralité en contradiction à ses engagements avec l'Angleterre, et de ce qu'elle a différé de donner satisfaction du procédé de la ville d'Amsterdam par lequel elle s'était liée d'un traité avec ses sujets rebelles, impute toutes ces infractions à une faction puissante « laquelle conspire avec la France contre les vrais intérêts de la République, non moins que contre ceux de la Grande Bretagne », et insinue en même temps comme un milieu pour apaiser la contestation celui que les Provinces Unies dans les Conseils de la République fassent voir une disposition pour retourner à l'ancienne union avec l'Angleterre. « En nous donnant cette satisfaction, y est-il dit, pour le passé, et cette sûreté pour l'avenir que nous serons aussi prêts à recevoir qu'eux sauraient l'être à l'offrir, et c'est vers ce but que nous dirigerons toutes nos opérations ». La ci-jointe pour le prince Repnin est de la part du prince ex-chambellan de la Couronne que vous aurez la complaisance de lui faire remettre. Je suis …

AKP 263, k. 158

[a–a] Zastąpiono przekreślone : „l'impartialité, puis que".

http://rcin.org.pl

18

Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 16 I 1781

Odebr. 27 stycznia, odp. 29 stycznia, deszyfra, w lewym górnym rogu litera „F"

Sire !

Monsieur de Panin dans un entretien que j'eus hier avec lui, m'a annoncé la résolution, où était l'impératrice d'écrire elle-même à l'empereur dans l'affaire de Julius. Le susmentionné ministre m'a dit que Votre Majesté aurait également une réponse de la part de l'impératrice sur sa lettre adressée à Sa Majesté Impériale. La conférence où ce que je viens de rapporter me fut déclaré ayant été fort courte, et pour ainsi dire, une de passage, je ne pus m'accrocher à rien qui eut conduit à la prolonger et à faire usage de ce que Votre Majesté me marque dans sa dépêche du 1 d.c., tant sur les tentatives que les partisans prussiens ont fait pour [k. 306v] impliquer le roi de Prusse dans l'affaire de Julius, que sur le grand général de la Couronne, le secrétaire Sołtyk, ainsi que sur l'évêque de Cujavie. En éclaircissant (d'après des notions plus positives que j'en ai, moi-même, recueillies depuis) la circonstance rapportée dans ma dépêche du 29 décembre touchant le mécontentement que l'impératrice de Russie a témoigné de ce que ses ordres tels qu'elle les avait donnés lors de l'exhibition au comte Cobentzel, de l'écrit qui renfermait un énoncé des sentiments de Sa Majesté Impériale relativement à l'affaire de Julius, n'aient pas été exécutés, et en ajoutant aujourd'hui pour l'information de Votre Majesté en matière de cette circonstance-là que le mécontentement en question a été exprimé par forme d'annotation, que l'impératrice a fait de sa propre main sur une dépêche de Monsieur de Stackelberg qu'elle a renvoyée avec cette remarque au comte de Panin, je dirai à Votre Majesté que je me suis d'abord figuré que cette espèce de réprimande [k. 307] que le comte de Panin en avait essuyée, aura donné tant d'aigreur à ce ministre que le contrecoup en pourrait retomber sur moi dans les explications successives, auxquelles je serais obligé d'en venir avec ce ministre dans la même affaire, et dans le cours desquelles je m'attendais à quelque éclat de ressentiment ou pour le moins à celui de dégoût. C'est ce qui n'est pourtant pas arrivé car j'ai trouvé toujours, et même dans la conférence d'hier, beaucoup de douceur au comte de Panin lorsqu'il m'a parlé de ladite affaire. Ce sentiment, outre qu'il fait partie de son caractère, a encore été fortifié en cette occasion par Stackelberg, lequel ayant informé le comte de Panin de ce que Thugut avait dit à lui, ambassadeur, comme si le comte de Panin avait approuvé le séquestre, ce dernier ministre en a été piqué au vif contre Cobentzel, qui aura été celui qui aura mandé une telle fausseté à Thugut. Le comte Ostermann qui n'ignorait pas cette anecdote, dès qu'il vit que [k. 307v] je la savais également, me dit en riant que c'était une chose que je devais glisser en parlant au comte de Panin ; et le ministre de Prusse

http://rcin.org.pl

m'en pressa beaucoup, alléguant pour raison de l'insistance avec laquelle il m'y pressait, que cela achèverait d'irriter le comte de Panin contre Cobentzel, que ce ministre savait sans cela que Cobentzel avait pour principal défaut celui de dire et d'écrire des mensonges. Je ne crois cependant pas que je m'émancipe à aller au point de faire semblant devant le comte de Panin que j'en sois informé, à moins qu'il ne naisse un très grand à propos qui porte cette tirade-là que Monsieur de Stackelberg a déjà fait au comte de Panin, et cela suffira en pareille matière ; que si je voulais amplifier, je pourrais par là choquer ledit ministre, car il y a encore cela à remarquer : que l'ambassadeur l'a inséré dans une lettre particulière, qu'il a écrite au comte de Panin, et que l'on m'a dit être fort longue. L'envoyé de Prusse m'a lu samedi dernier l'article d'une [k. 308] dépêche du roi son maitre qui servait de réponse sur ce que le comte de Görtz lui avait rapporté du tempérament trouvé par le comte de Panin pour calmer la cour de Vienne dans l'affaire de Julius, en accordant le tiers du délateur ; sur quoi le roi de Prusse marquait au comte de Görtz à peu près ces termes : « Je ne comprends pas pourquoi le comte de Panin mollit dans cette affaire. Il ne peut lui échapper que ce sera encourager l'empereur à faire d'autres entreprises sur l'influence de la Russie en Pologne, et à chercher d'y acquérir un parti prépondérant ; ce qui, vous le devez sentir, ne m'accommodera pas ». Le comte de Görtz se préparait à montrer lui-même cette dépêche-là au comte de Panin ; ainsi des tous côtés, on a livré des assauts à ce dernier ministre pour cause de faiblesse qu'il avait témoignée envers Cobentzel. Les reproches presque directes que l'impératrice lui en avait faites, jointes aux mauvais effets que cette faiblesse a produits, affectaient tellement, m'a-t-on dit, [k. 308v] le comte de Panin, que par cette raison il évita d'aller remettre lui-même la lettre de Votre Majesté à l'impératrice et qu'il la lui fit parvenir par le général Bezborodko.

Comme le comte de Görtz a eu connaissance de cette lettre par Monsieur de Panin, je ne me suis pas refusé sur la demande qu'il m'en a faite à la lui lire ; mais je décline de lui en laisser tirer une copie ; c'est ce qu'après que je m'en fus excusé, il m'en a dit n'avoir désiré, qu'à cause d'extrême beauté de cette lettre-là.

Je témoigne de la confiance au comte de Görtz aussi loin qu'on le peut faire vis-à-vis d'un ministre de Prusse sans être sa dupe ; mais aussi, en revanche, je lui vois de la bonne volonté qu'il faut que je cultive. Inquiet, qu'il est, des progrès que le parti autrichien fait chez nous, il est d'opinion que le roi de Prusse doit faire quelques adoucissements en matière de commerce, et pour son propre avantage, [k. 309] et pour gagner par là la nation polonaise. Il m'a confié que, voulant aller à l'appui de ce qu'il sait avoir été représenté sur cet article au roi de Prusse par Buchholtz, il avait demandé au comte de Panin de l'y autoriser pour qu'il pût en écrire, et que le comte de Panin lui avait dit de marquer au roi son maitre qu'il ferait plaisir à l'impératrice de condescendre à des améliorations en fait de commerce.

Je n'ai pas encore pu apprendre si dans cette lettre particulière du comte Stackelberg au comte de Panin dont je fais mention plus haut, l'ambassadeur a parlé sur Rybiński et sur Sołtyk ; ce qui, s'il l'a fait, aura certainement produit son effet, car je le répéterai encore à Votre Majesté qu'on donne ici si légèrement

http://rcin.org.pl

des recommandations, qu'on ne se met pas seulement en peine qu'elles opèrent leurs effets ; et j'envisage, sous ce point de vue, non seulement la recommandation donnée à Sołtyk, mais même celle que l'on a fait passer [k. 309v] en faveur du pisarz Potocki. Entre l'alternative d'y acquiescer ou celle de s'y refuser, la dernière ne porte pas plus de préjudice que la première n'attire de la reconnaissance. Le vice-chancelier Ostermann a hautement désapprouvé la complaisance du comte de Panin pour Sołtyk, et il m'a dit qu'il espérait que Sołtyk n'en recueillerait aucun fruit. Je suis résolu de parler ouvertement au comte de Panin contre recommandation donnée à Sołtyk, nonobstant que je sache une circonstance survenue depuis peu, et qui a été que le comte Rzewuski ayant écrit par estafette une lettre à Sołtyk, dans laquelle il lui disait de se laver par un attestât du comte de Panin auprès du comte Stackelberg des soupçons qu'on avait donnés à celui-ci, comme si Sołtyk avait mal parlé contre lui devant le comte de Panin, Sołtyk produisit cette lettre (où les services que Sołtyk a rendus pendant la dernière guerre étaient relevés) à ce ministre, et le pria d'en écrire [k. 310] à l'ambassadeur, sur quoi, à ce que je le sais d'autre part, que de celle de Sołtyk, le comte de Panin fit effectivement écrire à l'ambassadeur pour lui demander, qui est ce qui lui avait rapporté que Sołtyk se fut émancipé à des propos au désavantage de lui, ambassadeur, devant lui, comte de Panin, et Sołtyk écrivait lui-même une seconde lettre à l'ambassadeur. En reprenant les choses de plus loin, d'après ce que j'ai mandé à Votre Majesté de toute cette manigance, elle verra que le comte de Panin flotte entre la complaisance qu'il a pour le comte Rzewuski, et l'impossibilité qu'il y a, vu la vie que Sołtyk a menée ici, de se faire illusion qu'il mérite d'être poussé à l'évêché de Cujavie. Elle verra, en outre, qu'on essuie une tournure captieuse aux choses, en sommant le comte de Panin de donner le démenti à une chose qui n'a pas existé, car effectivement Sołtyk n'a pas été assez imprudent pour avoir mal dit de Stackelberg devant le comte de Panin, mais il l'a bien fait devant d'autres.

[k. 310v] Ce que Votre Majesté me marque dans sa lettre du 1 janvier lui avoir été dit par le comte Rzewuski, est rapporté par ordre de celui-ci dans une lettre de Monsieur Straser différemment, savoir, que le comte Rzewuski, s'étant aperçu que la question que Votre Majesté lui avait faite, d'où Sołtyk avait pu tirer tant d'argent impliquait l'idée de reproches dirigés contre lui comte Rzewuski, celui-ci aurait répondu à Votre Majesté que Sołtyk tenait cet argent de son oncle, et qu'il a ajouté qu'il ne se cachait devant Votre Majesté qu'il était ami tant de Rybiński que de Sołtyk. Cependant à moi, qui par une dissimulation nécessaire me suis glissé dans la confiance de Sołtyk, celui-ci a avoué que si la chose réussit, Rybiński sera pour la moitié de la dépense faite ici, et que si la chose échoue, lui, Sołtyk devant tout prendre sur lui, et se trouvant, par conséquent, chargé d'une dette onéreuse, irait d'ici tout droit se retirer dans [k. 311] quelque ville d'Italie afin de diminuer ainsi sa dépense et payer sa dette jusqu'à ce que la mort de l'évêque de Cracovie arrive. Sołtyk se méfié si peu de moi qu'il a pris pour l'argent comptant ce que je lui ai dit, savoir que, comme en devenant évêque il ne pourra probablement garder les bénéfices dont il est pourvu, je supplierais Votre Majesté de daigner conférer un de ceux qui sont de collation

http://rcin.org.pl

royale, à mon cousin Ankwicz, fils du juge de Sendomir ; et aujourd'hui Sołtyk étant venu chez moi, me pressa d'écrire en conséquence, en m'indiquant la prélature d'écolâtre de Lancicie qui est un bénéfice de 20^{m} florins de revenu. Sołtyk m'a aussi communiqué ce que Monsieur Straser lui mandait, c'est que le grand général Branicki a recommandé en partant de Varsovie à tous ses amis dans le Conseil Permanent de favoriser Rybiński et Sołtyk, si leur affaire y est portée. [k. 311v] Certainement de là, Sołtyk tirera la conclusion qu'il moyennera ici un accommodement entre le maréchal Rzewuski et le grand général de la Couronne.

Sans porter préjudice aux affaires générales, je tâcherai de faire en ceci le brouillon entre Sołtyk et le grand général ; car ma conviction est qu'écarter Rybiński de la primatie est un bien que j'attends le grand général pour sûr échouer ; j'aurai bien attention à tout ce qu'il fera : et pour ce qui regarde le trésorier Tyzenhauz, on est si persuadé ici que ce qui lui arrive n'est qu'une suite inévitable des actions autant injustes qu'imprudentes dont il a gratuitement commises un bon nombre, que je sais que l'impératrice elle-même approuva sa chute.

AKP 262, k. 306–311v

19

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 19 I 1781

Depesza nr 2, odebr. 31 stycznia, odp. 5 lutego

Monsieur.

L'arrivée du grand général de la Couronne, qui a eue lieu hier et qui, par conséquent, est tombée au même jour que la poste laquelle m'a apporté la dépêche du 8 d.c. ; ces deux choses ont dû nécessairement prendre sur mon temps que j'aurais sans cela employé à écrire une plus longue lettre à Votre Excellence, que je ne le fais pas par les raisons ci-dessus alléguées auxquelles (je le dirai par parenthèse) il s'en joint encore une troisième, qui est celle de l'éloignement dans lequel le grand général est logé par rapport à moi ; la maison que le prince Potemkin lui a fournie étant située au bout de la ville, ce qui m'occasionne une grande perte de temps en allées et venues. J'en ai fait jusqu'à trois. Je ne puis que me louer de [k. 312v] l'accueil que j'ai reçu de la part du grand général dans la première visite que j'ai faite et qu'il a eu la politesse de me rendre aujourd'hui. À cette démonstration des dehors engageants près, il ne me conduisit dans les conversations que je rénovai avec lui sur aucune matière, qui l'eût engagé à s'expliquer le moins du monde sur l'idée de son mariage ; il n'en fût pas du tout question. La réserve qu'il garde sur cet article vis-à-vis de moi, et la négative

http://rcin.org.pl

que je sais qu'il s'empresse envers des personnes qui lui ont lâché ce fil-là, tout cela me tient en suspens par rapport à une conclusion que j'en dois tirer. J'ai bien à la vérité de quoi former celle que du côté du prince Potemkin on désire ce mariage, et toutes les cajoleries que l'on a pu faire de ce côté-là dans le délai de deux jours qui se sont écoulés depuis que le grand général est ici, on n'y a pas manqué. On a donné au grand général une garde d'honneur composée [k. 313] de douze hommes, ce qui ne s'étant pas observée les précédentes fois que le grand général avait séjourné à Petersbourg, est une nouveauté pour qui sait, qu'on ne fait ici une telle distinction qu'aux princes souverains. La raison de la propriété que Potemkin a sur la maison que le grand général occupe peut entrer en partage pour l'application de cet honneur au propriétaire de la maison, et pour pallier de ce prétexte cette espèce d'innovation. L'entrevue du grand général avec Potemkin a suivi de près le moment où le premier avait mis pied à terre dans sa maison, d'où après un triple message qui sont venus le presser pour cela, il s'est rendu auprès de Potemkin. Il n'a pas encore eu l'honneur de faire sa cour à l'impératrice, mais il s'y attendait ce soir-ci. Le grand général fut le premier qui m'a mis sur le chapitre de Sołtyk, en me disant que le roi lui en avait expliqué ses intentions qui n'étaient pas favorables aux vues de Sołtyk, [k. 313v] et qu'il s'y conformerait en se refusant de se mêler ici de cette affaire, quoiqu'il en soit pressé par Sołtyk. Le vice-chancelier Ostermann m'a dit aujourd'hui que l'impératrice n'a attendu que la réponse de l'empereur aux compliments de condoléance qu'elle lui avait faits sur la mort de l'impératrice reine, pour écrire à ce monarque dans l'affaire de Julius ; et cela va s'exécuter, la susdite réponse étant arrivée hier.

Votre Excellence sentira elle-même, que pour que je joue mon rôle, il m'importe que tout ce que je pourrai mander au sujet du grand général en perçant, s'il le faut, dans le public, n'ait pas l'air d'avoir été rapporté par moi.

Deboli

AKP 262 k. 312–313v

20

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 22 I 1781

Depesza nr 8

Je ne vous ai pas écrit mercredi passé parce que j'ai été affairé après le départ de Sa Majesté pour Kozienice qui a eu lieu le 16 d.c. en compagnie de Madame de Cracovie, de la grande notaire de la Couronne et du général Mokronoski,

http://rcin.org.pl

et la suite d'une douzaine de personnes d'entre ses généraux, chambellans et secrétaires. Les nouvelles que nous avons de Kozienice portent que Sa Majesté jouit d'une parfaite santé et se divertit gaiement de la chasse. Elle a tué deux ours dont l'un poursuivi par les chiens, étant monté sur l'arbre, y a été tué, ce qui a fait un grand plaisir au roi. Douze sangliers furent tués ou pris vifs dans cette chasse que le roi continuera au 24 d.c. jour destiné pour son retour ici.

J'accuse la réception de votre lettre du 9 d.c. Je suis bien aise d'apprendre l'arrivée de Monsieur Gołuchowski et de ce que vous concevez déjà de bonnes espérances relativement à lui. Je vous prie de lui dire de ma part que je suis sensible de l'attention qu'il a eue de m'écrire ; mais je n'ai pas reçu la lettre qu'il m'a dû adresser de Riga.

{Thugut ayant reçu la nouvelle que sa cour a donné des ordres [k. 166] de lever le séquestre mis sur les terres du prince castellan de Cracovie, a confié à un de ses amis qu'en conséquence des représentations qu'il a faites à sa cour qu'il n'est pas de l'intérêt de l'Autriche de faire payer à Julius sa prétention par les sujets autrichiens, le séquestre mis sur les terres des Galiciens sera levé, mais que, cependant, cette affaire ne tombera pas et que le roi de Pologne serait obligé à acquitter toute cette prétention. Effectivement il a annoncé au général de camp Tyszkiewicz que les ordres sont expédiés pour mettre le séquestre sur la starostie de Stryj du prince ex-chambellan, son beau-père, et la défense donnée de payer à ce prince les six mille ducats assignés pour le dédommager de la perte de la starostie de Zips, à quoi Tyszkiewicz lui ayant répondu qu'il s'étonnait de ce qu'on pensait à mettre le séquestre sur les terres de son beau-père, tandis qu'il vient d'être levé de celles du prince castellan de Cracovie, puisque le prince ex-chambellan n'a pas jugé l'affaire de Julius et ne se mêle pas des affaires. Thugut répliqua : [k. 166v] mais parce que, dit-il, il est frère du roi. Tyszkiewicz ayant représenté que, par ce motif, on pourrait bien faire séquestrer les siennes à cause qu'il avait épousé la nièce du roi, Thugut finit par dire : Mais si le roi aime véritablement son frère, il s'arrangera avec nous sur l'affaire de Julius.

Panin a mandé à Stackelberg que Sołtyk lui a témoigné le chagrin qu'il ressentait d'avoir appris qu'il était noirci aux yeux de l'ambassadeur, comme quoi il aurait parlé à Pétersbourg contre lui, et a prié le comte de Panin de vouloir bien lui rendre la justice de ce que dans toutes les conversations qu'il a eu l'honneur d'avoir avec ce ministre sur le compte de Stackelberg, il a parlé toujours avec la considération due à la capacité et aux talents de l'ambassadeur. C'est de quoi le comte de Panin assure positivement Monsieur de Stackelberg. L'ambassadeur parait embarrassé de tout ceci et je vois que Sołtyk, tant qu'il restera à Pétersbourg, ne cessera pas de cabaler pour obtenir des recommandations de toute part. N'y a-t-il pas moyen de le faire partir de là-bas ?

Selon les avis de Berlin, le roi de Prusse se trouve indisposé, il [k. 167] s'est refroidi en assistant aux exercices du régiment qui montait la garde ; ce qui lui a donné un nouvel accès de goutte et l'a empêché de paraître au cercle ordinaire. On a remarqué que c'est pour la première fois qu'il a fait faire ses excuses aux ministres étrangers qui s'y trouvaient assemblés par le comte de Finckenstein ; cependant, il reçoit ceux qu'il veut des gens du pays dans son appartement.}

http://rcin.org.pl

On me mande à cette occasion ce que feu le baron de Poelnitz dit dans ses mémoires au sujet de l'apparition d'une femme blanche dans les appartements du château de Berlin, dès qu'une des personnes régnantes de la maison de Brandebourg doit mourir, et qu'il court dans toute la ville un bruit sur cette illusion. {La reine, il y a aujourd'hui dix jours, a vu pour la première fois cette femme blanche dans un appartement vis-à-vis de siens le 3 d.c. en plein jour à midi. Elle a fait appeler toutes ses femmes jusqu'au nombre de 8 (entre autres, Madame de Vierel qui a beaucoup d'esprit) qui l'ont vu aussi, et cette illusion n'a disparu que dans le moment, que le châtelain a ouvert l'appartement [k. 167v] qui, d'ailleurs, était fermé. Quatre jours après, la reine a vu cette femme blanche pour la seconde fois dans le même appartement dont la clef, depuis ce temps, était restée dans les mains de Sa Majesté la reine qui en parle sans le cacher et tout le monde en parle de même, de sorte que le bruit s'en est répandu généralement ; le roi pourtant ne sait rien de tout ceci}.

J'ai oublié de vous envoyer, Monsieur, la ci-jointe réponse que j'ai reçue de la part de Monsieur votre beau-frère dans l'affaire de Nakleck. Je lui écrirai par la poste de jeudi, que je prends sur moi que vous consentirez à la condition du remboursement de la somme totale dans l'espace de trois ans. Je tâcherai à chaque terme de la placer en sûreté et au plus grand profit, pour vous convaincre qu'il m'est bien agréable de vous rendre service par le pur motif de l'attachement inaltérable avec lequel je suis…

AKP 263, k. 158v, 166–167v

21

Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 23 I 1781

Odebr. 3 lutego, odp. 5 lutego, w lewym górnym rogu litera „F"

Sire !

En faisant réponse aujourd'hui aux dépêches de Votre Majesté des 8 et 10 d.c., je ne parlerai cette fois-ci de l'affaire de Julius que provisionnellement et avec réserve, de rendre à Votre Majesté de ce qui est intervenu depuis dimanche dernier relativement à ladite affaire un compte plus catégorique dès que je saurai moi-même le résultat de cette occurrence, qui a été la suivante. Le susmentionné jour, c'est-à-dire dimanche, le comte Ostermann m'ayant inopinément fait inviter de passer chez lui dans l'après-midi, et m'y étant en conséquence rendu, ce ministre me dit que l'impératrice venait de le charger qu'il eût à me demander [k. 314v] de la part de Sa Majesté Impériale que je misse par écrit les idées sur

http://rcin.org.pl

lesquelles Sa Majesté pût dresser sa lettre à l'empereur, ainsi que la réponse à celle que Votre Majesté lui a écrite dans l'affaire de Julius ; vu que, me supposant une connaissance parfaite de cette affaire, Sa Majesté me croyait en état de lui en tracer un vrai tableau et de lui indiquer les propositions qu'elle aurait à faire à l'empereur, et que Votre Majesté pût ensuite accepter sans blesser sa dignité par une altération immédiate de la sentence qui a été portée contre Julius. Je n'ai pas besoin de dire à Votre Majesté, que la réponse que je fis au vice-chancelier à ce que dessus n'aura été autre, si non que, si la contestation qui existait au sujet de Julius pouvait être entièrement apaisée par l'intervention de l'impératrice, en sorte que la cour de Vienne la fît tout à fait [k. 315] tomber, ce n'en serait que mieux ; mais que si la volonté de l'impératrice était de la réduire aux termes d'un accommodement pour lequel elle interviendrait, et que dans cette vue il semblât nécessaire à Sa Majesté Impériale qu'elle fît des propositions à l'empereur ; j'allais pour cet effet designer ces propositions-là à ce que lui, vice-chancelier Ostermann, me disait que Sa Majesté souhaitait qu'elles fussent conçues, c'est-à-dire, sans trop infirmer le décret porté contre Julius. Le vice-chancelier me fit entendre que ce que j'aurai couché par écrit ne servirait justement à fixer l'esprit dans lequel l'impératrice écrirait à l'empereur ; mais que seulement Sa Majesté prétendait savoir le genre des tempéraments à admettre ou, pour mieux dire (ce furent les termes qu'il employa), le dernier mot de Votre Majesté ; qu'on désirait ici que cette affaire de Julius se terminât [k. 315v] au plus tôt et que l'impératrice était résolue d'écrire incessamment à l'empereur, n'attendant à le faire qu'elle ait seulement sous les yeux les informations que je pouvais lui en donner. Je promis donc au vice-chancelier que je satisferais à ce qu'il en exigeait de moi. Etant à l'appartement qu'il y eût à la cour le soir du même jour, que mon entretien avec le vice-chancelier rapporté ci-dessus avait eu lieu, je vis l'impératrice aborder le vice-chancelier et j'eus sujet de me douter que la souveraine n'avait dit dans ce moment-là au vice-chancelier autre chose que s'il avait rempli la commission dont elle l'avait chargé pour moi ; puisque d'abord que Sa Majesté eût fini à lui parler, il me prit à l'écart et me pressa de préparer mon écrit pour lundi matin. J'employai à cette effet la nuit et je fus ainsi prêt à point nommé. La substance [k. 316] de cet écrit (lequel j'enverrai à Votre Majesté par l'ordinaire prochain) est que Votre Majesté ne peut faire que ces trois choses : l'une, de faire présent à Julius du tiers de sa confiscation, dévolu au fisc de Votre Majesté. La seconde, d'augmenter ce tiers-là de celui qui revient au délateur et cela sous les conditions dont la proposition que des personnes tierces en ont lâchée à Thugut, était accompagnée. Une troisième chose enfin, que j'établis comme faisable (sous l'approbation de l'impératrice), c'est que comme nous n'avions que faire de tous ces seings pour dettes actives de Julius qui sont à revendiquer hors de notre pays, et surtout dans le pays de la domination autrichienne, nous pourrions délivrer à la cour de Vienne de pareils titres. Le vice-chancelier, à qui je dis que j'informerai Votre Majesté de ma démarche d'avoir fait l'écrit en question sur la réquisition de [k. 316v] lui, vice-chancelier, ne s'y opposa pas comme de raison ; mais avant que je lui aie témoigné que je ne pouvais me dispenser de transmettre cette information

http://rcin.org.pl

à Votre Majesté, ainsi qu'après que je l'en eus prévenu, il me répéta à plusieurs reprises qu'il faut que je ne confiasse à qui que ce soit que c'ait été par son canal que l'impératrice m'ait fait parler. Ma réponse à cette condition d'un profond silence qu'il m'imposait là-dessus, ne put être plus catégorique que de lui dire, comme je le fis, que j'étais depuis treize ans en Russie, et que par conséquent je savais le dessous des cartes. Ceci sans autre commentaire servira de réponse à ce que Votre Majesté m'ordonne dans sa lettre du 8 janvier de lui éclaircir, relativement à cette indication, que Votre Majesté a eu lieu de croire certaine, comme l'impératrice elle-même désirait que nous ne nous [k. 317] pressions pas trop de nous soumettre au procédé injuste et menaçant de l'Autriche. D'ailleurs, j'ai suffisamment épluché cette circonstance dans ma lettre de 16 d.c., et pour achever de l'expliquer par une vraie définition, je dirai à Votre Majesté que le parti que l'impératrice a pris, de charger le vice-chancelier Ostermann (de quoi celui-ci, comme je le sais positivement, est flatté, sans vouloir néanmoins que le comte de Panin en ait connaissance, ce que je ne veux pas non plus) de s'entendre avec moi sur l'affaire de Julius, est une suite de ce ressentiment que j'ai marqué à Votre Majesté, que l'impératrice avait témoigné au comte de Panin en lui attribuant d'avoir gâté l'affaire de Julius, faute d'avoir dit à Monsieur Cobentzel ce qu'elle avait ordonné dès le commencement qu'on eût à lui dire de sa part. C'est sans doute mal qu'on ne l'ait pas fait ; mais je suis d'opinion, [k. 317v] qu'à moins, que cela n'eût été couché par écrit, il n'aurait pas empêché la cour de Vienne de porter la chose là où elle l'a conduite ; tant tout ce qui se fait actuellement me parait prémédité de la part de la cour de Vienne pour intimider les esprits, et avoir par là un parti chez nous.

Le vice-chancelier Ostermann que je dis plus haut avoir, malgré l'injonction du secret, consenti à ce que j'instruise Votre Majesté de ce qui s'est passé entre lui et moi, a en quelque façon voulu que je différasse cette information jusqu'à ce qu'il ne m'aura appris, qu'est-ce que l'impératrice aura décidé lorsque lui, vice-chancelier, lui montrera mon écrit. J'anticipe quant à cette information sur le terme où le vice-chancelier a prétendu que je transmisse à Votre Majesté ; et je compte lui donner des informations ultérieures par l'ordinaire prochain.

[k. 318] Rien de plus doux et de mieux disposé que le comte de Panin se l'est montré (malgré le chagrin que l'affaire de Julius lui avait attiré) lorsque je lui ai parlé de ladite affaire dimanche dernier, peu de moments avant que le vice-chancelier Ostarmann me manda de me rendre chez lui. Le hasard voulut qu'étant venu chez comte de Panin j'y rencontrasse Monsieur Cobentzel. Ce dernier entra en matière avec moi. Comme il fut d'humeur de me parler d'affaire, et qu'au contraire, je n'eus aucune envie de m'en expliquer avec lui, vu que je n'en jugeais pas la convenance, il résultat de cette différence qu'il y avait entre nos dispositions respectives que tandis que je compris le comte Cobentzel, je ne crois pas que lui m'ait compris. De tout notre entretien je ne dois rapporter à Votre Majesté que ce que Cobentzel me dit, que les 35000 ducats que [k. 318v] l'empereur demandait, était un ultimatum, lequel accordé, le séquestre serait levé. À quoi lui ayant répliqué que la masse du bien de Julius n'allait pas à 10000 ducats, il me répondit qu'après être convenu d'un dédommagement à donner

http://rcin.org.pl

à Julius, nous pourrions liquider au juste le bien qu'il a eu, et que nous n'avions qu'à remettre les papiers, en vertu desquels Julius pourra réclamer ses créances. C'est ce discours de Cobentzel qui me fit toucher dans mon écrit remis au vice-chancelier Ostermann la restitution de ces papiers-là. Le reste de notre conversation avec Cobentzel était un verbiage. Comme je suis entré chez le comte de Panin immédiatement après que lui fut sorti et que, de plus, sa conférence avait roulé sur le même sujet que celui qui fut le principal objet de la mienne, le comte de Panin me raconta, [k. 319] qu'en réponse à tout ce que Cobentzel lui avait dit entre autres, que les 35000 ducats, était un ultimatum que l'empereur lui-même a fixé ; il ne lui avait répliqué autre chose, si non que désormais c'est l'impératrice elle-même qui s'entendrait sur cette affaire-là directement avec l'empereur.

Le comte de Stackelberg n'a rien écrit touchant l'envoi d'un ministre de notre part à Vienne, car jusqu'à cette matière je l'ai touché au comte de Panin, qui n'est cependant pas d'avis que cela se fasse, par la raison, dit-il, que le parti Czartoryski voudrait certainement pousser à ce poste un de ses partisans qui ne ferait que cabaler d'avantage.

En réponse à ce que Votre Majesté me marque dans sa lettre du 10 touchant la primatie, autant que Sołtyk ne la laissait pas dormir ici, autant de mon côté je l'ai réveillé en parlant ouvertement [k. 319v] au comte de Panin, qui m'a répliqué, que ce que l'ambassadeur lui a communiqué sur cette affaire lui démontrait suffisamment qu'il ne devait pas y avoir de coadjuteur pour la primatie ; qu'il dirait à Sołtyk qu'il ne pouvait plus l'appuyer. Je l'ai fait, ajouta-t-il, par ce que Sołtyk m'a montré des lettres du comte Rzewuski, et j'ai inféré de là, que le maréchal Rzewuski favorisait Sołtyk dans des choses faisables. Ici le comte de Panin m'a enjoint le secret ne se doutant pas apparemment que je susse aussi bien tout cela comme je le savais effectivement. Je ne puis m'empêcher de faire observer à Votre Majesté que ces sortes de recommandations, telles que Sołtyk en a extorquée une, ne valent pas tant qu'on se l'imagine, et qu'on n'a qu'à n'y pas faire attention, pour que ceux qui les donnent ne [k. 320] se mettent en devoir de les appuyer. C'est ce que prouve bien le cas de Sołtyk ; au lieu qu'en déférant à de pareilles recommandations entremises, tout Polonais viendra en chercher ici, et pour peu qu'il sache s'y prendre, certainement il en obtiendra de façon ou d'autre. Sołtyk m'a dit avoir reçu par la poste de dimanche une lettre de l'ambassadeur. Il ne m'a pas dit ce qu'elle contenait ; cette réserve marque de la méfiance. Celle-ci alterne avec les confidences ; et cela ne peut pas être autrement vu ma situation où je conserve l'honneur très intègrement quand il s'agit d'exécuter les ordres de Votre Majesté.

Le grand général de la Couronne me traite on ne le saurait mieux. Il a applaudi à ce que je lui ai dit, mais très principalement, que Votre Majesté [k. 320v] ne voulait pas de Rybiński pour primat, parce qu'il ne fallait pas que le primat ait un successeur désigné ; mais il a affecté de m'avertir que je ne devais pas écrire contre Sołtyk car je m'attirerais par-là la haine du maréchal Rzewuski. En m'entretenant sur d'autres chapitres, tant en bien qu'en mal (mais toujours d'une façon plus amicale que ci-devant), le grand général ne m'a dit mot de son

http://rcin.org.pl

mariage. Il le nie devant tout le monde, à ce que m'a dit la princesse Repnin. Je crois que je devinerai que ce sera Sapieha qui deviendra le mari de Mademoiselle Engelhardt puisqu'il lui en faut un.

Le reste par l'ordinaire prochain.

AKP 262 k. 314–320v

22

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 24 I 1781

Depesza nr 9

Sa Majesté est retournée hier de Koziennice à quatre heures et demie le soir.

{Le maréchal Rzewuski vient de recevoir la nouvelle de Léopol qu'on y avait reçu des ordres positifs de mettre le séquestre sur les terres du roi Zaleszczyki et sur toutes celles du [k. 168] maréchal Rzewuski, que Monsieur Brigido, par égard pour le roi, a retardé jusqu'ici de mettre en exécution.

Je ne sais pas s'il vous est connu, Monsieur, que l'impératrice reine défunte, ayant voulu faire du bien au prince Charles de Saxe, a fait passer en sa faveur le contrat de vente de la starostie de Lanckorone et des terres appartenantes autrefois à la castellanie de Cracovie. Le payement de la somme convenue par le contrat a été partagé en termes annuels dont le dernier échouerait en 1787. Comme ce contrat n'a été fait que pour la forme, ou plutôt pour cacher le bienfait de l'impératrice en faveur du dit prince, cette souveraine a d'abord donné des ordres pour qu'on paya de sa cassette au Trésor Impérial la somme revenante à chaque terme. L'impératrice étant morte, le prince Charles demanda la même grâce à l'empereur. Mais ce monarque lui a répondu tout nettement qu'il était bien aise d'avoir appris que sa mère lui a fait un don de plus de trois cent mille florins d'Allemagne, en payant pour lui ce qui revenait aux termes convenus, et qu'elle ait amélioré son état ; mais qu'il était le maître de garder [k. 168v] les terres en acquittant les termes ou bien de les revendre.

L'empereur s'occupe actuellement avec soin à l'arrangement de ses finances et de l'épargne considérable des dépenses de l'État. On lui suppose qu'après avoir mis en ordre l'économie, il méditera quelque grand coup.

AKP 263, k. 167v–168v

http://rcin.org.pl

23

Augustyn Deboli do Cieciszowskiego, 27 I 1781

Odebr. 6 lutego, oryginał

Ce serait inutile que je commençasse par solliciter l'indulgence de Votre Excellence de ce que je ne lui écris par cette occasion-ci qu'un couple de lignes. Je suis sûr d'en être disculpé dans son esprit surtout à la vue de tout mon travail qui, dans ce temps-ci surtout, empiète même sur les heures de repos. Ce n'est pas une exagération que de dire que les journées sont absorbées par Messieurs nos compatriotes, dont chacun a un mot à me dire et doit être présenté et introduit par moi. Jusqu'à ce que Monsieur Gołuchowski n'apprenne pas le français dont il sait aussi peu que rien, il ne me sera pas de grand secours. C'est encore sous ma dictée qu'il écrit les chiffres ; mais puis, qu'il est d'un caractère fort doux, et qu'il me parait honnête, je ne puis que lui faire grâce de son défaut de capacité pour mon genre de travail auquel je me ferai plaisir de le former.

Je crus qu'il me resterait un moment pour écrire une lettre au prince maréchal du Conseil Permanent pour le remercier de ce qu'il me dit sur mon propre sujet dans ses dépêches, qu'il signe par substitution au comte Mniszech ; mais on me presse tant de finir l'expédition dont le lieutenant-colonel Gogiel sera porteur, que je dois remettre à un autre jour à remplir ma tâche envers ledit prince, que Votre Excellence qui veut bien m'être elle-même si favorable, me fera la grâce d'entretenir dans une pareille disposition à mon égard. Je reconnais dans toute leur étendue les bontés dont vous m'honorez ; et puisque je les rapporte à votre caractère pour prix de celui-ci, sans que j'y fusse tenu par des motifs particuliers comme j'en ai, je me ferais un devoir de me dire.

PS. J'envoie aujourd'hui du caviar au général Komarzewski, mais je ne lui écris pas faute de temps.

AKP 262, k. 321

http://rcin.org.pl

24

Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 27 I 1781[a]

Odebr. 6 lutego

Sire !

En saisissant, pour faire parvenir à Votre Majesté ma présente dépêche, l'occasion du départ du lieutenant-colonel Gogiel, j'achève le rapport que j'ai eu l'honneur de faire à Votre Majesté par le dernier ordinaire, relativement à la démarche, à laquelle je m'étais porté sur la réquisition du vice-chancelier Ostermann. Cette démarche-là qui consistait à avoir présenté à ce ministre un écrit, a abouti postérieurement à mon rapport adressé à Votre Majesté sous la date susmentionnée, à substituer à cet écrit-là une autre pièce, qui est à la vérité calquée sur celle que j'avais dressée, mais ce fut chez Ostermann qu'on l'a rédigée ; et celui-ci m'ayant fait venir chez lui [k. 322v] mercredi, et m'ayant montré la susmentionnée pièce, m'a témoigné souhaiter que ce fut celle-ci qu'il put remettre à l'impératrice. À quoi lui ayant répondu que je l'aurais conçue de même, si son explication qu'il a eue avec moi en me parlant que j'eusse à ébaucher les propositions à faire dans l'affaire de Julius, n'eut expressément portée que je devais faire cette ébauche en anonyme et sans détail. J'ai au reste consenti à copier ce qu'on a arrangé dans sa chancellerie, conforme pièce sub litt : A[b]., à moi. Celle sub B[c]. est au vice-chancelier, mais tout ce qui y est souligné c'est moi qui l'y ai ajouté en copiant l'écrit d'après une minute que le vice-chancelier m'avait mise entre les mains. Je ne l'ai pas signé mais j'ai répliqué par une affirmative à la question que le vice-chancelier m'a faite, si je n'aurais pas de la répugnance à ce que l'impératrice en écrivant à Votre Majesté se référât audit écrit, et j'ai même fait sentir au vice-chancelier que tandis que lui [k. 323] par une suite de pédanterie retirait de moi la minute qu'il m'avait donnée à copier, afin que cela n'eût pas l'air d'avoir été rédigé dans sa chancellerie, moi, de mon côté, en allant en cette occasion tête levée, je puisais les raisons de ma sécurité dans cette persuasion, que je ne pouvais que favoriser Votre Majesté dans cette affaire en tant que cela était praticable. Aussi, est-il vrai que le vice-chancelier et le général Bezborodko ont été chargés par l'impératrice de me faire des assurances les plus positives que ce n'était que pour avoir une idée nette de ce qui pouvait être proposé à la cour de Vienne, que Sa Majesté Impériale m'avait fait demander de le lui designer, et qu'elle était résolue de sauver la dignité de Votre Majesté.

[a] Ta sama depesza znajduje się na k. 325–327v z opuszczonymi fragmentami zaznaczonymi w przypisach. Zapewne jest to depesza przygotowana dla Stackelberga.

[b] Aneks : AKP 262, k. 328–329.

[c] Aneks : *ibidem*, k. 330–333.

http://rcin.org.pl

Ce fut avant-hier que l'écrit susmentionné a été remis à l'impératrice, et hier le vice-chancelier m'a dit que la réponse à la lettre de Votre Majesté ne tarderait pas, ainsi que l'expédition d'une lettre que l'impératrice [k. 323v] écrira à l'empereur. Je suis délié par le vice-chancelier de l'obligation de garder le secret sur tout ce que dessus envers le comte de Panin, qui en est déjà informé, c'est de quoi je me suis douté au train que j'ai vu que l'affaire prenait. Le comte de Görtz taxe de faiblesse la recherche d'expédients pour adoucir l'affaire. Au point où elle est et d'après même le sens dans lequel Votre Majesté m'en parle dans sa dépêche du 15, je ne puis qu'opiner à la nécessité où est la Russie, de mettre la chose en proposition ; car comment exiger simplement et nettement que la cour de Vienne qui s'est tant avancée, et cela (je le répète encore) par une suite d'un dessein prémédité, se rétracte par un entier abandon de sa poursuite. Je suis plus que curieux comment l'impératrice répondra à l'article de la lettre de Votre Majesté où il s'agit d'influence autrichienne en Pologne ?

Je vois bien que [d]c'est trop exiger du[d] comte de Panin [k. 324] [e]que de vouloir qu'il dise nettement la vérité. Il[e] a adouci devant Sołtyk ce qu'il m'avait promis de déclarer à celui-ci et il l'a laissé (à ce que Sołtyk me dit) dans l'espérance de l'appui ultérieur. J'aime mieux m'en tenir en échec[f] à ce que le comte de Panin m'a avoué. Sołtyk, devant qui je n'ai pas fait mystère que Votre Majesté ne pouvait pas mettre de côté les raisons qui l'empêchaient de donner un coadjuteur au primat, m'a dit que le maréchal Rzewuski se flattait d'y déterminer [g]Votre Majesté, et que pour rendre favorable à lui, Sołtyk, et à Rybiński, le prince évêque de Płock, qui les traversait l'un et l'autre, le grand général de la Couronne ami du prince évêque écrirait à celui-ci. Je crois que le grand général veut faire Sołtyk sa dupe[g].

Messieurs Wielhorski et Modzelewski sont arrivés. [h]Je ne crois pas que je tire grand profit [k. 324v] du dernier pour mes procurer des notions relatives au grand général, dans la maison duquel Modzelewski autant que je puis remarquer n'est pas aimé. Tout cela est encore trop neuf pour que j'y voie clair, et je ne me suis encore aperçu de rien à ce point par rapport au mariage[h].

La garde d'honneur qui a été donnée au grand général a été négociée et accordée à contrecœur par le prince Potemkin auprès de qui Engelhardt a travaillé en conséquence.

Deboli

AKP 262, k. 322–324v

[d] Skreślono w tekście przygotowanym do pokazania Stackelbergowi.

[e] Skreślono w tekście przygotowanym do pokazania Stackelbergowi.

[f] Skreślono w tekście przygotowanym dla Stackelberga.

[g] Fragment zaznaczony kursywą został wykreślony z wyciągu depeszy przygotowanej dla Stackelberga i zastąpiony słowami: „encor Votre Majesté".

[h] Fragment został wykreślony z wersji depeszy przygotowanej dla Stackelberga.

http://rcin.org.pl

25

Stanisław August do Augustyna Debolego, 29 I 1781

Brulion pisany przez króla

Vous jugez bien que j'ai lu avec joie ce que vous me mandez dans votre lettre du 16 dès que l'impératrice écrit elle-même à l'empereur, tous les mes entendus que la faiblesse des uns ou les mensonges des autres ont pu produire s'évanouissant. J'approuve la prudence avec laquelle vous nous proposez de ménager la délicatesse du comte de Panin dans cette occasion. Vous avez bien fait et d'avoir fait lire ma lettre à Goertz et de ne lui en avoir pas donné de copie. Continuez à la lui refuser mais en même temps aussi de le cajoler. Témoignez-lui ma reconnaissance sur ce qu'il s'emploie à conduire[a] son maître aux adoucissements qu'il nous doit en fait de commerce. [k. 170v] Lorsque Buchholz a parlé dernièrement par ordre de son maître à Stackelberg sur les moyens d'acquérir ici des amis à son maître à l'aide du parti russe et en opposition au parti autrichien, Stackelberg lui a dicté sa réponse qui fut : « Mandez à Sa Majesté Prussienne qu'il est impossible qu'il ait des amis en Pologne tant qu'il traitera la Pologne comme l'Angleterre a traité ses colonies, en s'appropriant exclusivement tous les profits de leur commerce ». Et Buchholz a écrit en effet cette réponse sous la dictée de Stackelberg. Dans le même entretien Buchholz a montré en original à Stackelberg une lettre de son maître où il lui dit : « Remerciez beaucoup le comte Stackelberg des bons services qu'il vient de me rendre et qui sont si efficaces, que j'ai déjà reçu de l'impératrice la [k. 171] lettre la plus consolante et que je puis vous annoncer dans peu un changement très avantageux pour nous dans tout le ton des affaires du côté de la Russie ».

Panin a écrit en effet à Stackelberg une lettre ostensible où il donne à Sołtyk le témoignage qu'il ne lui a jamais parlé contre Stackelberg. Mais celui-ci regarde cela comme un simple *datum ut petitum* et n'en continue pas moins à tenir à l'écart ici les projets de Rybiński. À la première bonne occasion ne négligez pas de faire sentir à Panin le mauvais effet pour sa cour de l'opinion qui s'établirait dans le public d'ici que, pour de l'argent, on peut tout obtenir en Russie. Je vous tiens grand compte de l'adresse avec laquelle [k. 171v] vous tirez tant de choses de Sołtyk. Branicki en partant d'ici a affecté de rechercher beaucoup l'ambassadeur comme pour avoir son attaché. La dernière fois qu'il l'a vu, Branicki [b]a prié l'ambassadeur d'empêcher l'effet des[b] projets de Rybiński et Sołtyk. Cela contredit ce que Strasser a mandé à Sołtyk mais l'énigme peut s'expliquer. Branicki avait [c]peine à trouver autant[c] d'argent qu'il lui en fallait pour son voyage. Strasser lui

[a] Wpisano na miejsce przekreślonego: „persuader".
[b–b] Nadpisano nad skreślonym: „besoin".

http://rcin.org.pl

en aura fait espérer. Pendant la négociation Branicki a pu très bien promettre son appui à ses aspirants ecclésiastiques pour enjôler Strasser sans avoir eu sincèrement l'intention de les servir, car je sais qu'il ne les aime pas.

Thugut, croyant pouvoir s'ouvrir à un de nos [k. 172] compatriotes qui jouit même de quelque distinction par ses talents, et voulant en faire un prosélyte au parti autrichien, lui a dit : « L'empereur mon maître regarde comme un outrage la maxime qu'on a tâché d'accréditer en Pologne, comme si la Russie était la seule des puissances étrangères dont l'influence en Pologne peut être regardée comme utile à la Pologne ». Stackelberg a mandé à sa cour ses paroles de Thugut. Gardez secrète cette anecdote ainsi que ce que Buchholz et Stackelberg se sont dit.

Bezborodko a écrit à Stackelberg une lettre en français où il est dit que l'impératrice désire avoir in extenso les constitutions de notre dernière diète, mais avant toutes la traduction [k. 172v] exacte de la loi portée dans cette diète pour l'abolition des lettres de change comme étant une chose qui intéresse particulièrement l'impératrice.

Tâchez de pénétrer quelle est l'occasion ou l'objet de cette curiosité de l'impératrice ? En attendant, il convient que vous sachiez que le dérangement extrême de beaucoup de jeunes gens des meilleures familles qui ont abusé de la facilite avec laquelle les lettres de change leur procuraient du comptant, a occasionné un cri général qui tendait à leur réforme. [c] À la diète de 1778 le prince grand maréchal travaillait déjà à les abolir en plein, j'ai réussi alors à les faire seulement modifier [d]et c'est à quoi on aurait dû se borner même à présent[d]. Mais à cette dernière diète où le parti de l'opposition était [k. 173] déjà beaucoup plus fort, on m'a écouté moins et on a écrit la loi comme on a voulu, à l'aide de l'absurde et pernicieuse forme de diète que Repnin nous a imposée en 1768, selon laquelle l'opposition du sénat et du roi même devient vaine (à moins de risquer la rupture de la diète) quand une fois quelque chose a passé dans la chambre des nonces, qu'on a écarté exprès de dessous mes yeux. L'année présente ne finira pas sans que l'on s'aperçoive pareillement des mauvais effets de la loi somptuaire qui a été portée directement contre mon avis, et qui probablement occasionnera des réclamations de la part des cours [k. 173v] étrangères. Quand vous en trouverez l'à-propos, ne manquez pas de dire qu'à chaque diète libre il arrivera des inconvénients pareils, tant qu'on persistera à les vouloir telles qu'elles sont. Le premier changement à faire et le plus simple serait de statuer que désormais les 2 chambres, haute et basse, ne se sépareront plus. Alors ma présence pourra déjà prévenir beaucoup d'inconvénients. Mais ce changement même ne peut avoir lieu qu'à une diète confédérée à laquelle il faudra se résoudre tôt au tard.

Sur les diverses représentations faites à l'empereur en notre faveur, sa dernière réponse a été : « Je ne veux plus de représentations mais que l'on obéisse. Les terres du roi de Pologne situées en Galicie doivent être séquestrées, ainsi que celles du maréchal Rzewuski et même celles de sa femme, puisqu'elle fournit du secours à son mari ; et quant au prince Casimir Poniatowski, quoiqu'il n'ait pas

[c] Skreślono: „Mais je suis le premier à".
[d–d] Fragment dopisany na marginesie.

http://rcin.org.pl

été juge de Julius, il suffit qu'il soit frère du roi de Pologne, ainsi je veux qu'il soit séquestré aussi ».

Ce Puławski à la libération duquel vous-même avez contribué en Russie, n'a cessé, depuis ce temps-là, de se flatter de la protection russe, d'une manière qui m'a été déjà pénible plusieurs fois. Aujourd'hui il se trouve être député de Czerniechow au Tribunal de Petrikow. Ivrogne, querelleur, peu intègre et fort insolent, il trouble le Tribunal et scandalise ses collègues. Actuellement il leur fait accroire que le grand général obtiendra pour lui des recommandations de Russie qui le placeront dans l'emploi de général major de la division de Grande Pologne et, en conséquence de cette perspective, il promet déjà des avancements de tout genre à ceux qui veulent bien le croire.

Quoique je ne croie pas même que Branicki lui ait promis cela, prévenez cela par tous les moyens que votre prudence vous suggérera.

AKP 263, k. 170–173v

26

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 29 I 1781

Depesza nr 10

Là ci-jointe lettre servira de réponse à celle que vous avez écrite, Monsieur, à Sa Majesté en date du 16 du courant.

Le roi ayant appris que les historiens lituaniens nommés Brunak, Wiszniowiecki et Jagiełowicz et un historien polonais nommé André Wiszowaty, se trouvaient dans les Bibliothèques Impériales et celle de l'Académie de Pétersbourg, Sa Majesté vous charge, Monsieur, de demander la permission de copier ces livres sur l'endroit même, ou bien de prêter des originaux pour être envoyés à Varsovie. Ils seraient nécessaires pour l'histoire que le coadjuteur de Smoleńsk Naruszewicz a entrepris d'écrire. Je suis prié par la famille de Gomuliński de vous demander, Monsieur, les recherches et les informations sur le Mathieu Gomuliński selon la demande exprimée dans [k. 169] une feuille séparée *sub* A[a].

AKP 263, k. 168v–169

[a] AKP 263, k. 184.

http://rcin.org.pl

27

Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 2 II 1781

Odebr. 14 lutego, odp. 19 lutego

Sire !

Dans mes deux lettres des 23 et 27 d.p., que j'ai eu l'honneur d'adresser à Votre Majesté, et de la dernière desquelles le lieutenant-colonel Gogiel s'est chargé, j'ai informé Votre Majesté de tout ce qui était relatif à l'affaire de Julius. Du depuis, il n'en est rien survenu, si non que le comte Ostermann m'a dit avant-hier que l'impératrice trouvant le canevas que j'avais fait pour des propositions à avancer envers la cour de Vienne, comme propre à être établi pour base d'un accommodement à moyenner dans ladite affaire, a ordonné à lui, vice-chancelier, de dresser sur ce canevas-là une dépêche pour Monsieur [k. 334v] de Stackelberg, et de faire voir celle-ci à Sa Majesté Impériale, qui l'ayant sous les yeux y conformerait la substance de sa lettre à l'empereur ainsi que celle de sa réponse à la lettre de Votre Majesté. De plus, le vice-chancelier a ajouté que l'impératrice a eu l'attention, en conformité de ce que j'avais marqué dans mon écrit, touchant la portion adjugée au délateur, de faire enjoindre à son ambassadeur qu'il ménage les choses de manière que la restitution du tiers, revenant au délateur, ne fasse pas partie des concessions auxquelles l'affaire sera amenée pour contenter la cour de Vienne. D'après ce que j'en dis ci-dessus, je dois me promettre qu'en moins de huit jours l'impératrice aura écrit sa lettre à l'empereur ainsi que la réponse à la lettre de Votre Majesté. Le comte de Panin dans l'entretien que j'ai eu avec lui avant-hier, m'a [k. 335] donné assez clairement à entendre ce qui est si analogue à l'idée que je m'étais formée des procédés de la cour de Vienne, savoir celle qu'on aurait eu beau lui avoir annoncé ce que l'impératrice avait résolu de faire ; en cas que Vienne témoignerait ne pas vouloir s'en tenir à la décision de l'impératrice portée dans l'affaire de Julius, cette cour n'en aurait pas moins fait malgré cela, ce qu'elle en fait actuellement ; parce que, dit le comte de Panin, c'était là une conduite préméditée et qui était fondée non sur l'erreur, où les ministres autrichiens prétendaient être par rapport aux vrais sentiments de l'impératrice, mais sur une volonté décidée de pousser la chose jusque là. Une telle conjecture de la part du comte de Panin est un indice du ressentiment qu'il a contre Cobentzel, au sujet duquel le vice-chancelier Ostermann m'a dit que puisque Monsieur Cobentzel tournait à rebours les choses qu'on lui [k. 335v] disait, on saura désormais être en garde contre lui.

Mon silence, quoique produit en partie par l'abondance des matières sur lesquelles j'ai à faire dans ce temps-ci des rapports à Votre Majesté, et d'entre lesquelles je choisis les plus pressantes en remettant celles qui le sont moins à des moments où je ne sois pas absolument pressé de dresser mes dépêches ; ce silence,

http://rcin.org.pl

dis-je, que j'ai gardé jusqu'ici sur la question que Votre Majesté m'a faite dans sa lettre du 18 décembre sur Pozarski, aura été une preuve que je n'avais rien à dire sur ce chapitre ; puisque jusqu'au bruit qui désignait cet homme-là pour favori, il a déjà cessé, et Monsieur Lanckoy se soutient jusqu'ici ; mais toujours nous croyons que cela ne durera pas longtemps.

Ç'a aussi bien été une supposition qui a régné ici, que la maladie de l'impératrice avait d'autres [k. 336] causes que celle d'un rhumatisme que l'on citait pour raison d'une non apparition de l'impératrice en public trois semaines durant ; mais ayant de près vérifié cette supposition-là, je n'ai pas été induit à la regarder comme fondée, quoique bien des gens croient encore qu'il y a des symptômes de grossesse qui néanmoins n'est pas à remarquer. On commence à parler d'un voyage que l'impératrice ferait ce printemps aux eaux de Zarizin, et que de là Sa Majesté irait à Cherson et passerait en retour par Moscou, où elle s'arrêterait pour y séjourner pendant l'hiver, et que nous irions aussi dans cette dernière ville où toute la cour établirait sa résidence pour toute une année ; mais ceci est encore très incertain.

La guerre contre la Perse quoique projetée dès l'année passée, n'a pas cependant encore été [k. 336v] entamée. On l'a remise jusqu'à l'année prochaine ayant seulement rassemblé aux environs d'Astracan un corps de vingt mille hommes, qui agira de concert avec une flotte dont le commandant est un certain comte Woynowicz lequel est jusqu'à présent ici ; ainsi il n'y a pas eu de conquêtes sur les bords de la Mer Caspienne.

Une incommodité que le grand général de la Couronne et moi avons essuyée depuis avant-hier, fut cause que nous ne nous étions pas vus durant cette espace de temps. Aujourd'hui le grand général me fit dire qu'il s'étonnait de ce que je ne venais pas chez lui, et que si je pouvais risquer une sortie, j'eusse à passer chez lui. Mon état me le permettant en quelque façon, je le fis et c'est fut pour la première fois que le grand général s'enfila dans un long discours avec moi. Avant que je raconte à Votre Majesté les particularités de mon entretien avec le [k. 337] grand général qui a eu lieu un moment avant le départ de la poste, je dirai en attendant que le grand général gardant la chambre depuis deux jours, plonge souvent dans des rêveries. Il a cela de commun avec le prince Potemkin, qui est aussi malade. Le grand général rumine probablement comment il sortira d'affaire sur l'affaire de mariage, auquel il m'a pourtant nié aujourd'hui qu'il pensât.

Ce que Monsieur le grand notaire Cieciszowski me marque dans sa lettre du 22 janvier au sujet de l'embarras de l'ambassadeur relativement à Sołtyk, me fait voir que dans l'éloignement les choses paraissent autres que lorsqu'on les voit de près. Ce que j'ai marqué à Votre Majesté dans ma lettre du 23 doit servir de garant à Monsieur Stackelberg, que le comte de Panin n'aura contre celui-ci aucun ressentiment pour cause de Sołtyk.

[k. 337v] Monsieur Bułhakow est de retour depuis mardi. Il a apporté avec lui l'acte de la convention pour l'arrangement des limites. Ce qui a été inséré dans cette convention relativement à l'échange qui doit se faire ici par moi, ce fut Bułhakow qui l'a ainsi ménagé pour, à ce qu'il m'a dit, me procurer de

http://rcin.org.pl

recevoir à cette occasion un cadeau de l'impératrice. Sur la réquisition du comte de Panin qui avait précédé de huit jours l'arrivée de Bułhakow, j'avais envoyé à lui et Potemkin les marques des ordres que Votre Majesté leur avait destinés. Le courrier ayant rencontré Bułhakow en chemin, celui-ci est déjà revêtu de l'ordre de S[t] Stanislas.

Deboli

AKP 262, k. 334–337v

28

Stanisław August do Augustyna Debolego, 5 II 1781

Vous pouvez être sûr de n'être jamais compromis sur tout ce que vous me mandez relativement au grand général. Ceci fait réponse au dernier article de votre lettre du 19 janvier à Cieciszowski. Quant à celle que vous m'avez écrite le 23 janvier, je ne puis que vous faire compliment sur ce qu'Ostermann vous a demandé de la part de l'impératrice. Vous y avez très bien répondu. Il n'y a plus qu'à en attendre l'effet. Je comprends votre embarras à cause du secret qu'on vous a imposé vis-à-vis de tout le monde et, par conséquent, aussi à l'égard de Panin.

Cependant, je me fie assez à votre prudence et à votre dextérité pour espérer que vous saurez vous tirer bien de cette situation épineuse. Après y avoir beaucoup pensé, je me suis pourtant déterminé [k. 174v] à la fin à confier le tout à Stackelberg. Non seulement il m'a engagé le plus solennellement sa parole au secret (qu'il a d'ailleurs lui-même intérêt de garder), mais de plus il m'a déjà en partie rassuré sur cette inquiétude même que j'ai par rapport à votre situation à l'égard de Panin, parce que, avant même d'avoir eu communication de votre dépêche, il m'a déjà dit à peu près les mêmes choses que vous me mandez. Par cela même, j'ai jugé qu'il m'a dit vrai en me disant : « Deboli ne sera pas, je crois, beaucoup dans l'embarras vis-à-vis de Panin, parce que je juge par les notions qu'on me donne qu'il doit déjà être à peu près instruit de ce que Ostermann a dit à Deboli. Et, au pis-aller, Panin ne pourra jamais vouloir [k. 175] du mal à Deboli de ce qu'il ne lui aura pas dit d'après la défense de l'impératrice ». À cette occasion, Stackelberg a parlé de vous comme d'un homme dont il fait véritablement cas, et par estime, et par affection, et même par reconnaissance. À présent il faut que je vous informe de deux particularités. La première est que, dans le temps où l'engouement de l'impératrice pour l'empereur était encore dans toute sa force, Stackelberg pour ne pas s'attirer des réprimandes comme trop partial pour le roi de Prusse, a affecté écrire alors ses rapports d'un style qui paraissait être celui d'un indifférent, et qui voyait du même œil les injustices et les vexations

http://rcin.org.pl

que la Pologne éprouve tant du côté de Vienne que du côté de Berlin. Pendant plusieurs semaines, [k. 175v] ce style impartial de Stackelberg a eu ce bon effet que l'impératrice est revenue peu à peu de l'idée qu'elle a paru avoir, comme si Stackelberg était prévenu aveuglément contre l'empereur. L'avant dernière poste Stackelberg a reçu un avertissement par lequel on lui conseille, et même on le prie d'omettre dans ses dépêches tout ce qui peut donner du blâme au roi de Prusse. Stackelberg m'a confié cette particularité comme une preuve agréable que les actions de l'empereur baissent à Pétersbourg. J'ai répondu que dans cet aspect l'anecdote paraît en effet avantageuse pour nous. Mais que je prévoyais, avec peine et crainte, que tel mal que le roi de Prusse nous fasse désormais, il n'y aura plus de voie ouverte pour que nos plaintes [k. 176] puissent parvenir jusqu'à l'impératrice. [a]Stackelberg pour me rassurer m'a dit que Panin par ses entretiens personnelles avec Görtz remédiera à nos maux. J'ai réplique : « *Plus opto, quam spero* », malgré que Buchholtz me tient ici à peu près le même langage que Görtz vous tient là-bas sur les soins qui se donnent tous deux pour faire entendre raison à leur maître par rapport à notre commerce. La seconde chose que j'ai à vous mander, c'est que grand-duc a écrit tout récemment une lettre extrêmement affectueuse à Stackelberg. Par les choses mêmes que Cobentzel vous a dites, je juge que les trois points que vous avez indiqués à Ostermann serviront réellement au dénouement [k. 176v] de cette affaire de Julius. Ayez seulement grand soin d'inculquer et de répéter qu'il ne suffit pas que l'empereur acquiesce simplement à ces propositions, mais qu'il nous faut un engagement qui ait force de traité, et qui soit garanti par la Russie, comme quoi l'Autriche, dans aucun temps et sans aucun prétexte, ne renouvellera aucune prétention sur la Pologne à titre de cette affaire de Julius. Et que l'Autriche observera désormais scrupuleusement l'article du traité qui lui interdit tout enrôlement ici, sous quelque prétexte que ce soit. Enfin, que de telle manière que cette querelle finisse, je ne consentirai jamais à aucune rétractation du jugement rendu contre Julius [k. 177] puisque ce serait blesser la dignité et l'indépendance de la République de Pologne, chose que je ne puis ni ne veux permettre. Lorsque Panin vous a répondu que les Czartoryski pousseraient au poste d'envoyé de Pologne à Vienne un de leurs partisans, il a ignoré ou oublié que la nomination du sujet m'appartient. Cependant je ne me presserai sûrement pas d'y envoyer un ministre qualifié tant que la Russie ne témoignera pas en être satisfaite. Je suis bien aise que vous ayez déjà amené Panin au point de vouloir dire lui-même à Sołtyk qu'il ne l'appuiera plus. Mais je désire apprendre qu'il le lui a effectivement dit, car vous savez combien l'exécution est quelque fois éloignée du [k. 177v] projet. La lettre que Sołtyk a eue de Stackelberg est une réponse dans laquelle, au lieu de lui répondre favorablement à ses vues, Stackelberg lui indique simplement son mécontentement de ce qu'il est allé à son insu en Russie. Il est réellement très curieux de voir ce que deviendra le mariage de Mademoiselle Engelhardt ? Et surtout si Branicki cherche à faire mettre le rétablissement des prérogatives de sa charge dans son contrat de mariage ? Mandez-moi, dès que vous pourrez l'apprendre, jusqu'où l'impératrice de Russie

[a] Skreślono: „et par conséquent".

http://rcin.org.pl

prendra fait et cause pour les Hollandais. Et si l'on voudrait réellement en Russie voir arriver la destruction de l'Angleterre ?

Une certaine Madame Dąbrowska née Pokutyńska désire se rendre à Pétersbourg et me demande en outre une lettre de recommandation pour Madame la chancelière de Borch ; prévenez-la là-dessus de ma part. Madame de Borch se doutera bien, je crois, à peu près de quoi il s'agit. Actuellement que le sujet de défiance entre moi et cette dame ne subsiste plus depuis la chute de Tyzenhauz, je crois pour sûr qu'elle voudra m'être utile autant qu'elle pourra. Ainsi cultivez-la. Son fils qu'elle doit présenter à la cour de Russie est un jeune homme rempli de talents et d'un naturel qui me paraît fort bon. Il lui faudrait seulement un ami qui l'avertisse de temps en temps d'affecter moins de savoir jusqu'au plus petit détail les différents arts et matières. Cela ressemble au rôle du mari dans la pièce qu'on appelle «la gageure». Le jeune Borch témoigne si fort briguer mon approbation que, quand après avoir bien fait connaissance avec lui vous lui direz cela même de ma part, je crois qu'il fera bon usage de cet avertissement et même avec reconnaissance. Avez-vous vu Modzelewski ?

AKP 263, k. 174–177v

29

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 5 II 1781

Depesza nr 11

Comme la ci-jointe lettre servira de réponse à votre N^{o} 2 du 19 d.p. à moi, et à celle que vous avez adressée à Sa Majesté en date du 23, je n'ai autre chose à ajouter, sinon de vous faire part que je n'ai point reçu de réponse à mes dernières lettres que j'ai écrites à Monsieur l'ordinat Zamoyski et à Monsieur votre beau-frère Wyszynski sur l'affaire de Nakleck. Si la poste de demain, comme je l'espère, me les apportera, je vous rendrai compte de leur contenu par l'ordinaire prochain.

Voici une lettre que Monsieur Zabłocki de Berlin m'a envoyée pour Pugnani, célèbre musicien parti d'ici depuis quelque temps pour Pétersbourg, et qui vous sera apparemment connu.

Adieu pour aujourd'hui.

AKP 263, k. 169v

http://rcin.org.pl

30

Augustyn Deboli do [Adama Cieciszowskiego], 8 II 1781

Odebr. 19 lutego, odp. 21 lutego, oryginał

La ci-jointe lettre pour Sa Majesté le roi avait été commencée dans l'intention d'être envoyée par la poste de mardi ; mais comme j'ai appris le même jour qu'il allait être expédié un courrier à Son Excellence Monsieur le comte de Stackelberg, j'ai retenu ladite lettre pour la faire aller par ce courrier. La journée d'hier m'a servi en partie à finir cette lettre-là ; le reste de temps a été absorbé par les visites que j'ai faites avec le comte Borch, arrivé deux jours auparavant avec Madame la chancelière, sa mère.

À cette heure-ci on vient m'annoncer si au dépourvu le départ du courrier cet avant-midi, qu'à ce que j'avais déjà préparé, à peine, puis-je ajouter ce peu de lignes pour Votre Excellence, aussitôt achevées et envoyées à la chancellerie du comte Ostermann. Ces lignes-ci seront suivies par le travail que je ferai pour la confection d'une dépêche que la poste de demain vous portera. En attendant, mon respectable bienfaiteur, tenez moi pour excusé de ce que je ne vous écris pas plus au long cette fois-ci. Veuillez faire dans mes affaires particulières ce qui en est faisable. Je ne saurais en avoir un meilleur appui que vous envers qui je suis plus qu'astreint à l'obligation de me dire sincèrement.

AKP 262, k. 338

31

Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 8 II 1781

Odebr. 19 lutego

Sire !

Ayant rencontré le vice-chancelier Ostermann dimanche dernier à la cour, je lui demandai où est-ce que nous en étions relativement à la lettre que l'impératrice de Russie devait écrire à l'empereur, ainsi qu'à l'égard de la réponse de la part de cette souveraine sur la lettre de Votre Majesté ? Sur quoi il me dit qu'au moment où je lui faisais cette question, il avait sur lui la dépêche ministérielle, que

http://rcin.org.pl

l'impératrice a fait préalablement minuter pour être, dès qu'elle l'aura approuvée, envoyée à Stackelberg ; que c'est justement à l'effet de faire munir de l'approbation de Sa Majesté Impériale ladite dépêche, qu'il allait la mettre sous ses yeux et que, dès que cela aurait eu lieu, Sa Majesté procéderait [k. 339v] à écrire les deux lettres susmentionnées, l'une à Votre Majesté, l'autre à l'empereur, travail, que, ajouta le vice-chancelier, l'impératrice achèverait dans un couple de jours.

Tandis que c'est lui, comte Ostermann, qui par ordre de l'impératrice dont, à ce que je le sais, il n'a pas laissé d'être flatté, entre immédiatement pour ce qui concerne l'affaire de Julius, le susdit ministre que j'ai cherché à engager à ce qu'il parlât à l'envoyé de Prusse de la révocation des édits, que le Maitre de ce dernier a fait publier concernant les sujets mixtes, a mis pour condition au concours qu'il m'a promis d'employer de son côté sur cet objet, que j'entretinsse premièrement le comte de Panin, et que je déterminasse celui-ci à ce qu'il en fit des insinuations au comte de Görtz. La raison que le vice-chancelier m'a alléguée qu'il ne voulait pas paraitre prendre à cœur lui seul cette affaire, a été, on ne le saurait plus, énoncée avec franchise et consistait dans la remarque suivante : « Vous savez, me dit-il, que c'est le comte de Görtz qui a la principale direction [k. 340] des affaires. Or, si l'on me voyait embrasser chaudement celles qui vous regardent, quel que convaincu que je sois qu'il existe une nécessité réelle pour que vous soyez étayé par ma cour, je craindrais que je ne vous fisse par là en certaine chose plus de mal que de bien ; par conséquent jusqu'en matière de révocation des édits du roi de Prusse parlez-en itérativement au comte de Panin, et j'y interviendrais de mon côté indirectement ». J'ai suivi ce conseil et je ne puis dire autrement, si non que j'ai trouvé le comte de Panin très bien disposé, et que même il sentait la raison de mon insistance à l'intervention de la cour de Russie pour effectuer la révocation de ces édits-là. Cette raison était celle que m'a fournie le prince Stanislas dans sa dépêche du 8 Janvier, savoir, l'appréhension que la cour de Vienne n'imitât le roi de Prusse dans l'infraction que ce prince faisait au traité sur l'article en question ; et ce fut par le même motif, que tout en avouant devant le comte de Panin que les [k. 340v] principes d'après lesquels (comme je l'ai marqué à Votre Majesté dans ma dépêche du 22 décembre) le comte de Görtz souhaitait que la révocation des édits s'effectuât par nos propres représentations, étaient salutaires ; j'ajoutai qu'en suivant ces principes-là, quoique tels, il pourrait bien arriver qu'avant que nous en serions parvenus à notre but, l'Autriche expédierait sur ces entrefaites de pareils édits, ce qui brouillerait infiniment les choses.

À la vue de l'assiduité avec laquelle le comte Cobentzel courtise le prince Potemkin jusqu'à être même (à ce que je le sais de bonne part) à la charge à celui-ci, le comte de Görtz croit, et me l'a dit à moi, que ces assiduités avaient pour but de faire changer l'impératrice d'opinion relativement à l'affaire de Julius. Je ne suis pas de ce sentiment ou plutôt je suis si sûr de la fermeté de l'impératrice sur ce point, qu'au cas même que le prince Potemkin qui [k. 341] d'après tout ce que je sais là-dessus n'entend pas ce point-là comme il faut, ou ne veut pas l'entendre, voudrait réellement persuader l'impératrice à nous en abandonner, il n'y réussirait pas.

http://rcin.org.pl

Monsieur de Stackelberg continue à décrire les intrigues de l'Autriche en Pologne pour s'y former un parti. La réponse de l'impératrice sur l'article de la lettre de Votre Majesté relativement à cette matière est ce qui forme un des principaux objets de ma curiosité ; mais celle-ci ne sera satisfaite avant que la lettre de l'impératrice ne soit parvenue à Votre Majesté , car depuis la mort de Monsieur Obril qui a été celui qui a dressé les lettres de la part de l'impératrice aux souverains, c'est l'impératrice elle-même qui les écrit maintenant, et souvent le bureau n'a pas de copies de telles lettres.

La sortie des troupes russes de Pologne parait toujours retarder sous-main ; et ce n'est pas que [k. 341v] j'aie quelque indication que l'impératrice en ait changé de sentiment, mais seulement on me fait toucher aux doigts qu'on souhaiterait que Votre Majesté en écrivit à l'impératrice. Si je ne voyais clairement qu'en cela on est guidé par des intérêts particuliers, je n'écouterais pas si froidement comme je fais les insinuations qu'on en hasarde vis-à-vis de moi. Le brigadier Engelhardt m'en fit encore, il y a quelques jours, et toujours dans le sens, qu'il serait bon que Votre Majesté demandât à l'impératrice par une lettre que les troupes russes restassent chez nous. Je laissai ce langage presque sans réponse.

Le susdit brigadier est journellement chez le grand général de la Couronne. Celui-ci n'a quitté qu'hier la chambre qu'il avait gardée depuis mardi dernier. Avant que je vienne à narrer à Votre Majesté [k. 342] la substance des deux entretiens que j'ai eus avec le grand général dans le temps de la durée de son incommodité, je poserai premièrement quant au mariage avec Mademoiselle Engelhardt (d'après tout ce que j'en vois et entends) la conclusion suivante : que le grand général s'est embarqué là-dedans plus loin que ne peuvent le comporter premièrement son peu de penchant au mariage, secondement, la médiocrité des avantages qu'il retirerait de celui qu'il contracterait avec Mademoiselle Engelhardt ; que voyant sur tout la non-valeur de cette alliance et craignant néanmoins de trop choquer en la rompant après les avances qu'il avait faites, il est incertain du parti qu'il doit prendre ; que d'une autre côté ici personne n'y étant proprement intéressé que Mademoiselle Engelhardt et son oncle n'étant pas l'homme à pousser vivement une chose quelconque à cause de [k. 342v] son esprit de paresse ; la délicatesse en outre observée dans ces sortes de choses s'y joignant et empêchant la partie qui désire le mariage d'en parler ouvertement à celle qui n'y entre qu'à contrecœur ; de tout cela, il résulte que l'événement en est, en tant que j'en puis juger, fort incertain. En attendant le grand général nie la chose à quiconque l'en questionne. J'ai eu l'obstination d'avoir attendu jusqu'à ce qu'il ne m'eut parlé le premier, et quand il en a rompu le silence en me demandant qu'est-ce qu'on en disait dans le public, je lui répondis : on dit que vous vous mariez ou à votre place votre neveu. Il se mit à rire, et a, de même, nié la chose devant moi ; mais cette négation a été, à la vérité, fort faible. Il ne fait au reste de cour à Mademoiselle Engelhardt au-delà de ce qu'en ferait tout autre qui serait sans prétention. L'accueil que [k. 343] l'impératrice lui fait, n'a rien d'extraordinaire ; il est relatif à sa qualité. C'est sur cet article que le grand général me décela son amour propre, qui est la faiblesse ordinaire de tant des hommes, en me disant : « Je me tiens tranquille, vous le voyez. Je

http://rcin.org.pl

ne fais pas parler de moi. On me fait bon accueil. Rendre-moi témoignage sur ces trois points ». Je dois ce témoignage sur les deux premiers articles ainsi que sur le troisième que je restreins à ce que j'en dis plus haut. Au milieu d'une des conversations que nous eûmes ensemble (et dont je ne rapporterai aujourd'hui que l'essentiel, craignant de ne pouvoir finir à chiffrer tout à fait), le grand général me dit : « On dira de moi au roi bien de balivernes pour aigrir Sa Majesté contre moi. Il n'y a pas jusqu'à vous que je ne soupçonne de vétilles qui quelques fois m'échapperont dans la chaleur de la conversation. [k. 343v] Vous vous rappelez, continua-t-il, que vous avez rapporté au roi en 1776, lorsque je pris une fois ma pointe avec le prince Potemkin, dans un moment où nous nous sommes livrés à la gaieté ». À quoi je lui répondis : Je n'aime pas à être le raconteur des choses qui n'ont pas de rapports avec les affaires dans lesquelles j'agis honnêtement, et d'après les ordres du roi, et d'après ma conviction. Si vous contrevenez à quoi que ce soit de ce que vous avez promis au roi en prenant congé de Sa Majesté, si je l'apprends, certainement je le manderai ; mais du reste, ce qui n'existera pas, ou qui sera une vétille, ce n'est pas sûrement moi qui en serai le rapporteur. Cela ayant satisfait le grand général, il me protesta qu'il était attaché à Votre Majesté, que lui ayant promis de ne travailler ni contre Monsieur de Stackelberg, [k. 344] ni pour le recouvrement des prérogatives de sa charge, il en tiendrait parole, mais qu'il suppliait Votre Majesté que si on écrit d'ici quelque chose contre lui, Votre Majesté ait la bonté de me charger de l'en faire expliquer, et qu'il dirait ce qui est vrai, et ce qui ne l'est pas. Sans que j'aie cru à la lettre tout ce qu'il m'avait dit, je lui ai promis de rapporter à Votre Majesté sa demande.

Une chose qui me fait rire, c'est le récit exact que le grand général de la Couronne me fait de ce que l'abbé Sołtyk lui dit pour s'insinuer auprès de lui. La moitié n'en est pas vrai, comme par exemple ce de quoi Sołtyk s'est vanté devant le grand général, savoir : que le comte de Panin a envoyé une estafette au comte Stackelberg pour recommander de nouveau Sołtyk. Je me suis informé de si près au sujet de cette estafette que je puis non seulement affirmer qu'il n'y en a pas eu d'envoyée, mais même [k. 344v] opiner qu'on peut s'en tenir à ce que j'en ai mandé à Votre Majesté dans ma dépêche du 16 janvier. La réponse à cette lettre du comte de Panin au comte de Stackelberg, dont je fais mention dans ladite dépêche, est arrivée avant-hier. Le maréchal de la cour de la Couronne en a écrit une au prince Potemkin en remerciant celui-ci pour les recommandations accordées à Sołtyk, et en demandant des nouvelles, ce qui pourtant n'aura pas lieu. Mais Monsieur le maréchal continue toujours à assurer Sołtyk qu'il déterminera Votre Majesté à donner la primatie à Rybiński et l'évêché de Cujavie à lui, Sołtyk. J'ai été bien étonné d'apprendre du grand général que Sołtyk avait fait accroire à Varsovie qu'il jouissait des bontés particulières de Monseigneur le grand-duc. Cela est si peu vrai qu'à moi-même le grand-duc a parlé sur Sołtyk d'une manière goguenarde.

Deboli

AKP 262, k. 339–344v

http://rcin.org.pl

32

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 9 II 1781

Depesza nr 3, odebr. 21 lutego, w lewym górnym rogu litera „F"

Monsieur.

Je n'avais pas plus tôt expédie hier ma lettre pour roi par un courrier qui partit sans délai, que la poste qui arriva le même jour m'ayant apporté la dépêche du 29 d.p., m'a donné une autre occupation que celle à laquelle, selon ce que je l'ai marqué à Votre Excellence dans ma lettre de ce jour-là, j'ai été intentionné d'employer mon temps ; savoir : à préparer une dépêche pour vous. À la place de cela je déchiffrai celle de Sa Majesté le roi dont j'ai même jusqu'ici fait usage convenable. La connaissance que j'ai eue quelques moments après le départ du courrier, de ce que celui-ci n'avait pas été chargé d'une lettre de la part de l'impératrice pour le roi ; et [k. 345v] un indice qui m'a fait juger que le grand général de la Couronne, ayant su l'expédition du courrier, était aussi au fait du manque de lettre pour le roi ; ces deux circonstances m'ont rendu inquiet qu'il ne fût arrivé dans l'esprit de l'impératrice quelque changement dont j'eusse ignoré la raison. Mais le vice-chancelier Ostermann alla le premier au-devant de moi en m'avertissant que l'impératrice, en lui renvoyant la dépêche pour l'ambassadeur que lui, vice-chancelier, avait portée à l'approbation de Sa Majesté Impériale, lui fit dire que se trouvant un peu incommodée, elle n'avait pu s'occuper à écrire les lettres pour le roi et pour l'empereur ; qu'on devait donc envoyer en attendant des ordres à Monsieur Stackelberg et lui annoncer qu'ils seraient immédiatement suivis d'une réponse directe au roi ; et comme nonobstant cela, j'ai pour plus de sûreté décelé devant le vice-chancelier [k. 346] l'appréhension que j'avais de ce délai, ce ministre s'est appliqué à la détruire à fond par une seconde explication que j'ai eue avec lui aujourd'hui. Et il ajouta : « Votre lettre, où vous rapportez ce que je viens de vous dire, ne peut être pas encore arrivée, que celle de l'impératrice aura déjà parvenue à Sa Majesté ».

En allant au plus pressé, je reste malgré moi en arrière d'un commentaire, qu'ayant écrit à Monsieur le staroste de Cracovie, j'ai promis dans une lettre à Votre Excellence de celle que j'ai adressée à celui-là.

Accoutumé à ne pas confondre une affaire avec l'autre, je ne me ralentis pas dans l'estime que j'ai pour le maréchal de la cour de la Couronne, quoique je ne laisse que de trouver à redire à ce fréquent envoi d'estafettes à Sołtyk. Il en est arrivée une avant-hier. Pour être court, je dirai que cela a mauvaise mine qu'une personne attachée au roi veuille se donner les airs [k. 346v] d'avoir ici une guise d'agent particulier, l'adresse duquel sera au bout du compte vaine si le roi persiste à refuser la primatie à Rybiński. Le grand général m'a dit que le starostie d'Urzędów que le roi vient de conférer au pisarz Rzewuski, devait

http://rcin.org.pl

contenter le maréchal son frère et faire abandonner à celui-ci ses poursuites en faveur de ses protégés ecclésiastiques.

De peur que le temps ne me manquât, j'avais fait précéder la confection de mon ostensible à celle de ma présente à Votre Excellence

Deboli

AKP 262, k. 345–346v

33

Stanisław August do Augustyna Debolego, 12 II 1781

L'officier nommé Gogiel m'a fait remettre votre lettre du 27 janvier le 6 d.c. J'approuve pleinement l'écrit que vous avez confié à Ostermann et dont vous m'avez envoyé [la] copie sub lit. B. Je reconnais votre attention et votre zèle dans la manière dont vous avez minuté le tout dernier paragraphe de cet écrit. Cependant, lorsqu'il en sera besoin, vous pourrez vous relâcher là-dessus, surtout quand l'impératrice de Russie le désirera, et dans ce cas je vous autorise d'avance à dire de bouche et par écrit que je consens à donner de ma bourse au délateur de Julius la part qui lui revient de cette confiscation. Bien entendu, toujours que la totalité du bien de Julius existant en Pologne ne sera pas autrement évalué que selon le calcul de la Commission du Trésor. Et quant à la troisième [k. 178v] partie de cette confiscation qui appartient à la République, je reste ferme à dire que je ne puis ni ne veux y toucher, parce que c'est le bien de l'État dont je ne puis pas disposer, et parce que d'y toucher serait reconnaitre que le décret était injuste ou que la cour de Vienne a le droit de casser des décrets polonais. Or, c'est ce que je ne puis admettre jamais. Dieu veuille qu'enfin la réponse de l'impératrice à moi et sa lettre à l'empereur se réalisent d'une façon heureuse pour nous. Je suis charmé que vous ne soyez plus obligé au secret envers Panin puisque je regardais toujours la conservation de sa bonne volonté et de sa confiance comme une chose de la plus grande importance pour nous. Les propos de Buchholz sont conformes à ceux que Görtz vous tient. Les Prussiens [k. 179] voudraient voir s'allumer une querelle directe entre la Russie et l'Autriche pour être ensuite appelés comme auxiliaires par la Russie. Celle-ci, au contraire (à en juger par les discours de Stackelberg), ne voudrait être que l'auxiliaire du roi de Prusse selon les vœux de ceux mêmes qui sont les plus opposés à l'Autriche parmi les Russes.

Le maréchal Rzewuski ne m'a pas ouvert la bouche sur Sołtyk et Rybiński depuis cette unique fois où il m'en a parlé fort courtement comme je vous l'ai mandé. Je pense comme vous que Branicki se moquait de Sołtyk en lui promettant ses bons offices auprès de moi. D'ailleurs, les liaisons de Branicki

http://rcin.org.pl

avec mon frère l'évêque sont bien éloignées de l'intimité que quelques personne veulent le [k. 179v] supposer. Par la poste d'avant-hier Stackelberg dit n'avoir reçu aucune lettre de sa cour ni aucune autre particulière que celle du comte Czerniszew qui lui fait de grands éloges du jeune Wielhorski. Il ne lui marque rien sur le mariage de Branicki, la sœur duquel n'a eu aussi aucune lettre de Pétersbourg par cette dernière poste non plus que moi, de sorte que personne ne sait ici comment va l'affaire du mariage de Branicki. S'il continue à soutenir qu'il ne veut pas épouser Mademoiselle Engelhardt, je crains que le désir qu'on a de la lui faire prendre ne produise à la fin des promesses de faire augmenter de nouveau les prérogatives de sa charge. Depuis l'arrivée de Gogiel, il s'est de nouveau répandu un bruit ici, comme si la santé de l'impératrice avait périclitée tout récemment. Mandez-moi ce qui en est.

AKP 263, k. 178–179v

34

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 12 II 1781

Depesza nr 12

Le général Komarzewski vous remercie bien cordialement pour l'envoi du caviar qui est si excellent que je prends la liberté de vous prier, Monsieur, de m'en envoyer par la première occasion qui se présentera. La dépense vous sera remboursée avec reconnaissance. [k. 169v] {Je crois nécessaire de vous informer, Monsieur, qu'il se répand ici sourdement, entre les personnes de la première distinction, un bruit comme si [a] c'était actuellement la crise dans laquelle l'impératrice avait à se décider pour l'alliance de l'empereur ou bien pour celle du roi de Prusse, et que l'on croyait qu'elle donnerait la préférence à la première.[b]

D'un autre côté on nous mande de Vienne que le roi de Prusse commence de nouveau à y faire secrètement les propositions touchant la Pologne et j'espère être mieux éclairci sur cet article par la poste prochaine.

[a] Skreślono: l'empereur était actuellement étroitement lié avec l'impératrice de Russie, ou au moins, que".

[b] W tym miejscu znajduje się duży fragment – skreślony i słabo czytelny: „Preuve de cela même est que Monsieur Ostermann qui n'est pas du tout prussienne est chargé de l'affaire de Julius à l'...rin du comte de Panin, et que ce vice-chancelier ne se départira pas du système de son père par rapport à l'Autriche".

http://rcin.org.pl

La cour de Saxe, à en juger par le parti qu'on a soin de former en Pologne pour elle, médite assurément quelque grand coup, si ce n'est pas pour le présent, au moins pour l'avenir.

Tout ceci mérite une attention sérieuse et des recherches pour sonder [k. 186] là-dessus le terrain.}

Les diétines pour l'élection des députés au Tribunal prochain de Lituanie se sont passées tranquillement. Voici la liste de ceux dont nous avons à présent des nouvelles.

AKP 263, k. 169–169v, 186

35

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 13 II 1781[a]

Depesza nr 4, odebr. 24 lutego, w lewym górnym rogu litera „F"

Monsieur.

Je commencerai ma présente par dire à Votre Excellence, en continuation de ce que je lui ai marqué dans ma dernière, comme quoi je me suis trouvé avoir déjà alors fait usage du contenu de la dépêche du roi du 29 d.p. ; que cet usage consistait à avoir tiré de cette dépêche-là par extrait l'article qui regardait la cour de Vienne, et à avoir montré ce point au comte Ostermann. Ce ministre m'ayant avoué que monsieur Stackelberg a rapporté le langage que Monsieur de Thugut tenait sur l'influence de la Russie en Pologne, m'a demandé de lui communiquer ce que le roi me disait à ce sujet, afin de le faire voir à l'impératrice ; ce que j'ai fait sur la réquisition du vice-chancelier d'autant plus volontiers, [k. 350v] que toute mon application étant maintenant dirigée à bien inculquer ici que la cour de Vienne visait ouvertement à avoir un parti prédominant chez nous. Le tableau que j'ai formé avec des matériaux que la dépêche du roi me fournissait, ne pouvait que servir à fortifier dans l'impératrice la persuasion sur la nécessité de promptes mesures à prendre, pour obvier à un succès complet des tentatives de la cour de Vienne. Le ministère d'ici, éveillé de la léthargie où il avait été pendant un certain temps à cet égard-là, n'en doute plus aujourd'hui. Il allègue pour raison des doutes qu'il avait élevés touchant la réalité des desseins que l'on prêtait à la susdite cour que l'on n'aurait pas dû présumer, si les faits ne le démontraient trop clairement que l'empereur, qui a tant cajolé la Russie, eut eu

[a] Ta sama depesza – z opuszczonymi fragmentami – znajduje się na k. 347–349v. Była ona przeredagowana dla Stackelberga, gdyż dopisano: „Communique à Stackelberg le 25".

http://rcin.org.pl

le dessein de commencer de sitôt à la brusquer, dans un article aussi sensible que l'est pour elle la continuation de sa prépondérance en Pologne. On me dit présentement : « Les choses changeront bientôt de face ». Ce sont là des [k. 351] termes généraux dont je ne saurais fixer le sens autrement qu'en conjecturant d'après l'ensemble des affaires, que jusqu'à un certain temps on s'abstiendra ici de parler à la cour de Vienne sur un ton haut et positif sur la rivalité de cette cour là avec la Russie en fait des affaires de Pologne. Mais qu'à la fin, lorsqu'on verra que Vienne pousse les choses à un certain point, on prendra le parti de s'en expliquer vis-à-vis d'elle. Le vice-chancelier, quoiqu'il m'ait vu entre dimanche et aujourd'hui, ne m'a encore rien dit si l'impératrice a déjà écrit à l'empereur ou non. Mais comme je sais que samedi l'impératrice a envoyé chez le comte Cobentzel une lettre pour l'empereur, en faisant dire à ce ministre de l'envoyer incessamment (ce que celui-ci fit le même jour), je ne puis m'imaginer que ce fut une autre lettre que celle qui concernait l'affaire de Julius ; toutefois il faut que j'attende que le vice-chancelier me le confirme. Mon incertitude à ce sujet jointe à l'attente où je suis de recevoir par la poste de jeudi [k. 351v] la réponse de la part du roi à mes rapports datés du 23 et 27 d.p., sont cause de ce que je me réserve de faire une dépêche à Sa Majesté pour vendredi.

[b]J'ai promis à Monsieur le staroste de Cracovie de lui faire parvenir par le canal de Votre Excellence les éclaircissements que je n'ai pas pu hasarder dans une lettre écrite en claire, et qui dérivent de celle que Monsieur le staroste m'avait adressée. Il me chargea de faire accepter à Monsieur d'Eck, directeur des postes, mille roubles à titre de gratification de la part du roi pour les services que Monsieur d'Eck a rendus en contribuant à l'arrangement des affaires relatives aux postes. Ces services ont été, on ne saurait plus, réels, autant que l'effet qui en est suivi est avantageux. J'opine donc à la nécessité de faire quelque douceur à Monsieur d'Eck. L'expérience m'a appris qu'il est fort utile d'obliger ces sortes de personnes et j'ai acquis les plus ces expériences à la suite de l'emploi, que [k. 352] j'avais fait de 1500 ducats que le roi me fit parvenir au mois de septembre dernier. Outre les affaires capitales où la coopération et la bonne volonté des subalternes ne laisse que d'être de quelque secours, il y a tant de petits incidents où ces gens-là sont immédiatement maitres de manifester leur empressement ou d'agir par manière d'acquit, et quelquefois même de nuire. Jusque dans les moyens que l'on met en œuvre pour se le concilier, les à-propos est ce qu'il y a de plus essentiel à en observer. Or, je crois que cet à-propos se rencontre par rapport à Monsieur d'Eck, et que celui-ci ayant eu l'occasion d'en avoir amené un, semble lui-même l'avoir fait et qu'il peut même s'en prévaloir. Ma dépêche sous N^{o} 51 de l'année 1779, celle sous N^{o} 3 de l'année suivante, enfin celle au roi du 24 novembre dernier indique suffisamment qu'il n'y a plus de la convenance à proposer [k. 352v] à Monsieur d'Eck les mille roubles après que, sur la proposition que je lui en ai faite, il s'est excusé de l'accepter. À travers le langage qu'il m'a tenu, j'ai cru démêler qu'il se trouverait honoré de recevoir une marque de bienveillance du roi d'une autre façon qu'en argent comptant. Il m'a semblé même qu'il visait au cordon de S^{t} Stanislas ; mais circonspect que je suis sur ces sortes de matières, j'ai toujours adroitement esquivé que Monsieur

http://rcin.org.pl

d'Eck n'en vint avec moi à une explication trop claire là-dessus, de façon que je ne sais pas bien si c'est cela ce qu'il désire. Mais comme d'un côté je regarde comme nécessaire que le roi fasse dans ce moment quelque chose pour Monsieur d'Eck, et que de l'autre je ne veux avoir l'air de paraitre là-dedans qu'en tant que l'influence indirecte et qui dérive de mon poste peut le comporter, je laisse à Monsieur le staroste de [k. 353] Cracovie de conduire immédiatement l'affaire de tout ce que dessus je pose la conclusion suivante : que Monsieur le staroste de Cracovie écrive amicalement à Monsieur d'Eck, en demandant de lui indiquer en quoi le roi pouvait lui témoigner le gré que Sa Majesté lui savait des services que lui, Eck, lui a rendus relativement aux postes. Si Eck s'exprime en termes généraux, ce sera une marque qu'il suffira de lui envoyer quelque nippe dont je suis d'avis, que ce soit Monsieur le staroste, et pas moi qui soit chargé ; mais si Monsieur d'Eck donne à entendre qu'il souhaite le cordon de S^{t} Stanislas, Monsieur de staroste n'a qu'à mettre en ce cas-là, du su du roi, pour condition à Monsieur d'Eck que l'impératrice le fasse demander au roi : c'est ce qui sera facile à Monsieur d'Eck d'obtenir, ayant l'accès auprès de la souveraine. Quant au rang [k. 353v] de Monsieur d'Eck, il est conseiller d'État, et a, par conséquent, le grade de brigadier. Je prie Votre Excellence de dire tout ceci à Monsieur le staroste et d'y ajouter que s'il aura ultérieurement à s'entendre à ce sujet-là avec moi, il le fasse par le canal de Votre Excellence; car je ne veux pas qu'il en soit rien écrit en clair[b].

L'estafette envoyée par le maréchal de la cour de la Couronne à Sołtyk dont je vous ai parlé dans ma dernière, a donné lieu à l'assertion que Sołtyk, fondé sur les avis qu'il a reçus de la part de Monsieur Rzewuski, comme si Thugut avait dit que la primatie était une charge trop importante pour qu'on en disposât du su de la Russie seule. Je doute fort de la réalité de ce langage de Thugut en cette occasion où je crois qu'on met ces paroles dans sa bouche pour exciter d'autant plus ici, à soutenir la [k. 354] recommandation que l'on a donnée à Rybiński. Je ne m'imagine pas qu'il y aurait un cas où je ferais l'émul de Thugut ; c'est ce que je fais pourtant dans ce cas-ci, car j'avoue que le cœur me saigne de voir tous ces stratagèmes par lesquels on veut amener le roi à ce que l'on avait entrepris à son insu. Lorsque je me suis plaint de ce qu'on donnait ici des recommandations, on m'a de nouveau répondu qu'on n'y mettrait pas de l'insistance et que c'étaient des data ut petita.

Le grand général ne prête pas jusqu'ici matière à parler de lui. À le voir se conduire, on croirait que ce n'est pas le même homme que celui qui avait été à Pétersbourg en 1776. Il est poli, circonspect dans ses propos, et dissimulé sur l'article de son mariage au point qu'il y a, je crois, peu de gens qui sachent au vrai ce qui [k. 354v] en pourra arriver. Il dit présentement que son neveu ne viendra plus ici ; mais il fait supposer par ses propos que lui-même fera un long séjour.

D'après des notions toutes récentes, je sais que ce fut la lettre relative à l'affaire de Julius que l'impératrice envoya à Cobentzel pour être expédiée par lui.

J'ai déjà prié qui il convenait de me procurer des informations, si les auteurs spécifiés dans la lettre de Votre Excellence du 29 d.p. se trouvaient dans la

[b–b] Fragment opuszczony w depeszy przedstawionej Stackelbergowi.

http://rcin.org.pl

bibliothèque d'ici, et s'ils y sont, je ferai des démarches pour les avoir, soit à copier, soit à envoyer à Varsovie en originaux.

Voici ci-joint les informations que je puis fournir sur Monsieur Gomoliński[a] Ce jeune homme a été l'un de ceux de mes compatriotes pour lesquels [k. 355] j'ai perdu ma peine à vouloir leur être utile.

Je sens si bien que sans la coopération de Votre Excellence je n'aurais pas de sitôt terminé ma translation hors de Galicie, que c'est bien à vous que j'en dois la principale obligation dont je vous prie de vouloir agréer un nouveau témoignage, en réponse à la lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire en date du 31 d.p.

Deboli

AKP 262, k. 350–355

36

Stanisław August do Augustyna Debolego, 14 II 1781

Je vous ai prévenu dans une de mes dernières sur l'arrivée prochaine à Pétersbourg d'une Madame Dąbska ; il faut encore que je vous informe d'avantage à son sujet. Née Pokutyńska, divorcée depuis peu avec son mari Dąbski, elle a eu ici une connexion du genre le plus intime avec un Monsieur de Witinghoff, major au service de Russie. Ce Witinghoff a eu sous sa garde la caisse militaire du corps que le général Romanus commande ici. Il a, dit-on, le cœur si généreux qu'il aide volontiers un chacun au point que pour aider des autres, il s'est permis de toucher à la caisse qu'il gouvernait ; ne pouvant pas aujourd'hui remplir le déficit de cette caisse, il se trouve arrêté, mis aux fers et sous procès criminel. Cette Madame Dąbska avait, dit-on, une promesse de mariage de ce [k. 180v] Witinghoff, on ajoute qu'il existe même un acompte vivant de cette promesse. Madame Dąbska va à Pétersbourg pour solliciter la grâce de Witinghoff. Je [a]ne veux[a] pas que vous parliez en mon nom dans cette affaire pour Madame Dąbska, mais autant que vous pourrez l'aider par des conseils et des voies indirectes non ministérielles, je serai bien aise par le seul motif de la pitié qu'elle put réussir. Elle vous portera une lettre de ma part dans laquelle je n'ai pas pu vous expliquer aussi clairement la chose. Voilà pourquoi je vous en préviens aujourd'hui ici. Peut-être Madame Borch pourra l'aider encore mieux que vous[b].

[a] AKP 263, k. 356.

[a–a] Wpisano zamiast przekreślonego: „ne puis ni ne veux prétend".

[b] Kopia listu Stanisława Augusta do kanclerzyny wielkiej koronnej Borchowej z 14 lutego w tej sprawie : AKP 263, k. 182v.

http://rcin.org.pl

[c]Le malheur des autres me touche et me fait agir, lors même que le mien [k. 181] s'aggrave. La copie de la réponse que l'empereur a fait à mon frère et que Cieciszowski vous envoie, vous fera voir le ton dur et piquant, dont l'empereur accompagne le mal qu'il fait à moi et à ceux qui me touchent de plus près. Il est bien temps que l'impératrice vienne à mon secours. Je devrais croire que cette réponse même de l'empereur pourra émouvoir en notre faveur l'impératrice. Mais voici encore une autre affaire. Un membre du Conseil Permanent a lu hier, en plein Conseil, l'édit du roi de Prusse dont Mniszech ou Cieciszowski vous envoient [la] copie. Cela a produit une rumeur et un ressentiment général et, tout de suite, il a été résolu de communiquer ministérialement la chose non seulement à Stackelberg, mais aussi [k. 181v] à Thugut. Incommodé depuis plusieurs jours, j'avais justement pris médecine hier ; c'est ce qui a fait que je ne me suis pas trouvé présent au Conseil : ainsi tout était fait avant que je l'aie su. À la vérité la lettre du traité indiquait cette marche au Conseil de se plaindre aux deux cours impériales de l'infraction de celle de Prusse. [d] Mais comme dans ce moment-ci il aurait peut-être mieux valu ne point encore porter plainte à Vienne contre le roi de Prusse, j'aurais pu détourner cela si j'avais été présent. Aujourd'hui que la chose est faite, il n'y a plus autre chose à dire sinon qu'elle est juste[c].

AKP 263, k. 180–181v

37

Stanisław August do Augustyna Debolego, 14 II 1781

Monsieur de Deboli. Madame Dąbska, divorcée, née Pokutyńska, est la personne qui vous rendra cette lettre. Elle me l'a demandée pour recevoir de vous les conseils et les aides qu'une Polonaise est en droit d'attendre du résident de sa nation, et dont celle-ci a particulièrement besoin dans la triste situation où elle est, et dont elle n'attend l'adoucissement que de la clémence de l'impératrice qu'elle va implorer. Je m'en remets à cet égard à votre prudence accoutumée autant qu'à la disposition naturelle que je vous connais d'obliger un chacun et surtout vos compatriotes. Et sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

AKP 263, k. 182

[c–c] Fragment napisany własnoręcznie przez monarchę.
[d] Skreślono: „Cependant cette même tentative".

http://rcin.org.pl

38

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 14 II 1781

Depesza nr 13

{Notre correspondant à Vienne n'a pas toujours les meilleures informations ; ce qu'il a avancé par l'avant-dernière poste comme si le roi de Prusse avait fait à l'Autriche des nouvelles propositions touchant la Pologne, il révoque ceci par la dernière.}

Vous verrez par la ci-jointe copie de la réponse de l'empereur à la lettre du prince ci-devant grand chambellan de la Couronne que ce souverain est fermement décidé à faire subsister le séquestre jusqu'au dédommagement plénier des prétentions dans l'affaire de Julius.

Je n'ai pas jusqu'à présent de réponse ni de la part de Monsieur l'ordinat Zamoyski, ni de Monsieur votre beau-frère Wyszyński dans l'affaire de Nakleck, tandis que je reçois par la poste d'hier la ci-jointe lettre de Monsieur votre oncle Ankwicz, avec des incluses pour vous. Je vois que tout est fini de votre part et en votre nom, mais je ne vois pas encore que l'on ait fait quelque chose pour vous. Cependant soyez [k. 186v] là-dessus tranquille parce que je connais la lenteur avec laquelle le comte Zamoyski est accoutumé d'agir, et d'ailleurs c'est une affaire entre vous et Monsieur votre beau-frère qui assurément ne veut pas vous tromper. J'écrirai encore par la poste de demain à qui il faudra.

AKP 263, k. 186–186v

http://rcin.org.pl

39

Stanisław August do Augustyna Debolego, 19 II 1781

Votre lettre du 2 février (depuis laquelle ni moi, ni le Département n'avons rien eu de vous) me donne l'espérance qu'enfin les lettres tant attendues de l'impératrice à moi et à l'empereur auront lieu. Il en est temps, en vérité, parce que l'empereur semble vouloir convaincre le public d'ici qu'il veut me faire bien sentir tout l'effet de sa mauvaise volonté et bien augmenter son crédit en Pologne par la crainte du mal qu'il peut nous faire. Dieu merci que la santé de l'impératrice est meilleure que le débitent ici ceux qui ne l'aiment pas. Je souhaite pour vous que le voyage de Moscou ne se réalise pas, car je sais combien cette transplantation vous est incommode. Nous sommes toujours dans l'attente de ce que deviendra finalement le voyage du grand général Branicki. Comme le général Malczewski ne m'a pas encore envoyé la carte signée [k. 190v] par les démarcateurs respectifs, le Département des Affaires Étrangères ni le Conseil n'a encore rien pu faire là-dessus. Les notes que l'avant-dernier Conseil a résolu de faire donner à Stackelberg et Thugut contre ce que le roi de Prusse fait au sujet des sujets mixtes, ne sont pas encore données. J'y ai apporté ce délai sur ce que l'ambassadeur Stackelberg m'a assuré que le roi de Prusse se déterminerait enfin à révoquer son édit sur ce sujet, pourvu que nous ne réclamions pas l'assistance de l'empereur. Je tâcherai donc de faire trainer cela, s'il le faut, jusqu'au 19 mars. Mais si à ce terme-là le roi de Prusse ne retire pas son édit, il faudra bien que la Pologne fasse la seule démarche qu'elle peut faire dans le cas d'une infraction des traités par l'une de trois puissances copartageantes. [k. 191] Le comte Mniszech vous envoie un écrit très bien fait par lequel il détruit le prestige que le roi de Prusse a mis dans ses deux placards relativement au commerce de Pologne. Comme sûrement le roi de Prusse voudra faire valoir en Russie ces placards comme quelque chose de bien favorable pour la Pologne, l'écrit du comte Mniszech vous met à même de répondre très suffisamment là où il appartiendra.

AKP 263, k. 190–192

http://rcin.org.pl

40

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 19 II 1781

Depesza nr 14

Comme il n'y a eu rien cette poste-ci de votre part ni à Sa Majesté, ni au Département, ni à moi, je crains que ce ne soit pas la maladie qui vous ait empêché d'écrire et je vous prie de me rassurer là-dessus.

{Le général Malczewski ayant fait arrêter un aventurier nommé Apaczynin qui se disait successeur au trône de la Russie, a fait remettre ce prisonnier le 2 d.c. en conséquence des ordres que le roi avait donnés à ce général, entre les mains d'un major russe envoyé exprès pour réclamer cet aventurier qui fut d'abord mené à Pétersbourg comme un prisonnier d'importance dans un traineau couvert de tous côtés. Cependant les papiers qu'on a trouvés auprès d'Apaczynin et les inquisitions, aussi bien que *libera confessata* qui ont été reçus de lui et de sa suite ne peuvent autre chose, sinon [k. 187] que c'est un aventurier d'une vilaine extraction qui s'est formé mal à propos le projet de faire une grande fortune, sans qu'il y ait là-dedans aucune cabale.

Le général Potemkin, ayant reçu par un courrier les marques de l'ordre de l'Aigle Blanc, le jour qu'il les a arborées il donna un grand diner à Mirhorod aux généraux russes, auquel il invita aussi notre général Malczewski.

Le feld-maréchal Romanzow a répondu à la lettre que Monsieur Malczewski lui avait écrite au sujet des ingénieurs russes à envoyer pour poser des poteaux de concert avec les nôtres le long de la frontière depuis Łojow jusqu'à Kryłow, qu'il n'avait pas reçu jusqu'à présent là-dessus des ordres de sa cour.

Il a passé par ici, depuis huit jours, deux courriers anglais qui, allant à Pétersbourg par Vienne, ont apporté des dépêches pour Monsieur de Thugut et en reprirent celles pour Monsieur de Cobentzel. On croit que l'objet de l'envoi de ce courrier est celui d'offrir à l'impératrice de Russie d'être médiatrice ou plutôt pacificatrice, conjointement avec l'empereur, entre les puissances belligérantes. [k. 187v] Mais si cette pacification n'a pas lieu, on dit que l'empereur acceptera les propositions avantageuses que l'Angleterre lui a faites et viendra au secours de cette puissance en attaquant les Hollandais par terre. Si cela arrive, la guerre générale serait allumée en Europe [a]qui ne s'éteindrait pas bientôt[a].

PS. J'ai reçu dans le moment vos lettres du 8 du courant.

AKP 263, k. 186v–187v

[a–a] Nadpisano nad przekreślonym: „dont Dieu garde que nous ne soyons pas la victime".

http://rcin.org.pl

41

Stanisław August do Augustyna Debolego, 21 II 1781

Votre dépêche du 8 février est arrivé ici le 19. Le même jour Stackelberg a reçu deux courriers. Les ordres qu'ils lui ont apportés par rapport à l'affaire de Julius sont tout à fait conformes à ce que vous me mandez. C'est aujourd'hui que Stackelberg doit commencer à traiter là-dessus avec Thugut. Vous pouvez témoigner à mon nom la plus grande reconnaissance de ce bon commencement. Mais tâchez en même temps d'inculquer que plus la Russie parlera ferme dans le début, et plus il y aura à espérer un bon succès. Car pourtant l'empereur désire beaucoup la bienveillance de l'impératrice pour lui, et dans cette affaire même il lui aurait sûrement déjà marqué beaucoup plus de complaisance si il n'avait pas été trompé par les faux rapports de Cobentzel, qui n'a pas cessé jusqu'à présent [k. 195v] d'altérer, toujours aux yeux de son maître, les véritables intentions de l'impératrice dans l'affaire de Julius. Je crains surtout que l'impératrice ne [a] s'ennuie de cette affaire, et voilà pourquoi je désire qu'elle soit persuadée qu'elle l'abrégera par sa fermeté même. [b]La lettre de l'impératrice à moi ne m'est pas encore arrivée[b]. Cieciszowski vous envoie le récit exact de ce qui s'est passé jusqu'ici au sujet de ce mauvais argent prussien. Les Autrichiens ont voulu répandre la nouvelle que le roi de Prusse a fait même ériger une fabrique de cette fausse monnaie dans cette même terre de Krotoszyn. Mais cela pourtant n'est pas vrai. Ne négligez pas d'informer la cour de Russie de ce qui est la vérité précise. À l'égard des sujets mixtes j'ai encore réussi au Conseil d'hier de faire différer les notes réclamatoires pour [k. 196] les cours de Russie et de Vienne. Et je l'ai fait uniquement sur les assurances que Stackelberg et Buchholtz m'ont données, que le roi de Prusse révoquera formellement son édit avant le terme du 19 mars. Mais tout au contraire, je viens de voir en original des ordres de la Régence de Prusse adressés à quatre différents particuliers Polonais qui les menacent derechef sévèrement, s'ils ne se déterminent d'aller demeurer en Prusse ou d'y vendre leurs terres avant le 19 mars. Un de ces quatres est sénateur et l'autre ministre. Cela me donne donc mauvaise opinion des promesses de Buchholtz et cela fera que nous ne pourrons pas nous dispenser de réclamer les deux cours impériales [k. 196v] contre cette infraction manifeste du traité. Faites sentir cela, le plus efficacement que vous pourrez, et à Görtz, et à Panin.

AKP 263, k. 195–196v

[a] Skreślono: „se degoute".

[b–b] Zdanie dopisane na marginesie ręką króla.

http://rcin.org.pl

42

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 21 II 1781

Depesza nr 15

[a]Voici la[a] réponse au contenu de votre lettre écrite en date du 8 d.c. par le courrier expédié à Monsieur l'ambassadeur. Je vous écris principalement celle-ci pour vous communiquer la ci-jointe lettre que j'ai reçue par la poste d'hier de la part de Monsieur l'ordinat Zamoyski. Je suis bien aise qu'il vous ait déjà inscrit la somme en question au grod de Krasnystaw ; mais comme il ne m'a pas envoyé l'extrait authentique de cette inscription, je me suis déjà adressé à Monsieur votre beau-frère pour qu'il m'en procure un afin de la donner *per oblatam* au grod de Czersk sous la juridiction duquel est située la terre de Magnuszew, héréditaire du comte Zamoyski. Je m'empresse de vous faire part d'une nouvelle qui me fait beaucoup de plaisir, c'est que le comte Mniszech, grand secrétaire de Lituanie, a épousé avant-hier, le 19 d.c., la comtesse Potocka, née comtesse Zamoyska, grande chambellane de la Couronne, nièce de Sa Majesté. Le prince évêque de Plock a béni le mariage. D'ailleurs cet acte s'est passé très particulièrement en présence de Madame la palatine de Podolie, mère de la nouvelle mariée. Monsieur le général Mokronoski et moi nous y avons seuls assisté. [k. 188]

{Vous êtes déjà informé de l'édit du roi de Prusse concernant les sujets mixtes, de l'exécution de cet édit déterminée pour le 19 de mars, et des motifs, qui ont engagé Sa Majesté d'insinuer au Département des Affaires Étrangères à ne pas remettre encore là-dessus les notes décidées par le Conseil. Il est bon que je vous instruise encore que le parti autrichien fait sous-entendre que si ces notes ne seront pas bientôt remises, ou l'édit en question révoqué sans délai, l'empereur suivra probablement l'exemple du roi de Prusse. Jugez dans quel embarras se trouveraient alors les particuliers et auxquelles pertes serait exposée la Pologne.

Le ci-joint[b] écrit vous mettra au fait de l'affaire de la fausse monnaie introduite, ou devant être exportée par les Prussiens. Comme les lois du pays anciennes et modernes [c] interdisent le cours de toutes monnaies d'argent étrangères, [d] la Commission du Trésor, en agissant avec la plus grande douceur, ne saurait s'empêcher de faire fondre ladite monnaie en restituant la valeur intrinsèque au propriétaire. Cependant Monsieur de Görne ne se contentant pas de cette petite perte, Monsieur Buchholtz a été chargé de remettre là-dessus une note pour se plaindre de la saisie de cette monnaie ; mais puis, ayant cédé aux représentations

[a–a] Zastąpiono przekreślony zwrot: „Vous n'aurez pas aujourd'hui de réponse".

[b] AKP 263, k. 193–194.

[c] Skreślono słowo: „defendent".

[d] Skreślono: „à l'exception de quelques espèces".

http://rcin.org.pl

qu'on lui a faites à ce sujet, il a repris sa note et a envoyé là-dessus son rapport à Berlin. En attendant la chose reste indécise. Les Autrichiens ont pourtant tourné la chose bien différemment en faisant répandre le bruit qu'on a érigé une fabrique de la fausse monnaie dans la terre de Krotoszyn, ce qui n'est pas vrai.}

Je suis bien sincèrement

AKP 263, k. 187v–188, 193–194

43

Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 23 II 1781

Odebr. 7 marca, odp. 12 marca

Sire!

L'espérance que j'ai dû concevoir de ce que, postérieurement au temps où j'avais appris par des notions indirectes l'expédition de la lettre de l'impératrice à l'empereur, le vice-chancelier Ostermann m'a raconté à ce sujet en ajoutant que la lettre pour Votre Majesté ayant été différée jusqu'ici, à cause des occupations dont l'impératrice était surchargée, ne serait plus retardée longtemps ; cette espérance, dis-je, que j'ai fondée sur ce langage du vice-chancelier relativement à un prochain envoi d'un courrier qui portât cette lettre-là, est ce qui rend raison du délai que j'ai mis à dresser un rapport pour Votre Majesté à la suite de celui, que j'avais fait au préalable par ma lettre à Monsieur le grand notaire de la Couronne datée du 13 d.c., ayant eu l'intention de [k. 357v] m'occuper de la confection de ce rapport-là lorsque j'aurais su que la lettre de l'impératrice pour Votre Majesté eut été prête et qu'il s'agissait de la faire partir ; mais comme ce ne s'est jusqu'à présent pas fait et que le temps de carnaval qui est survenu cette semaine-ci, n'en est guères un propre pour que je me promette que pendant sa durée arrivera l'expédition de la lettre de l'impératrice, cette considération (dépouillée d'ailleurs de toute appréhension pour la suppression d'une réponse directe de l'impératrice à la lettre de Votre Majesté, appréhension, que le comte Ostermann, lorsque je la lui aie témoignée, a détruite) est le seul motif que j'aie à ne plus me reposer sur l'envoi d'un courrier d'ici, et à faire par la voie de la poste la réponse aux deux dernières dépêches de Votre Majesté, l'une du 29 janvier, l'autre du 5 d.c.

Pour ne pas m'éloigner du sujet principal qui [k. 358] est celui sur lequel la lettre de l'impératrice à l'empereur roulait, c'est-à-dire de l'affaire de Julius, j'informerai en premier lieu Votre Majesté des circonstances des quelles il n'est pas indifférent d'avoir connaissance, et qui ont eu lieu à l'occasion de l'expédition

http://rcin.org.pl

de la susdite lettre. C'est du vice-chancelier Ostermann que je tiens une partie de ces circonstances qui ont été les suivantes : le 10 de février l'impératrice remit sa lettre pour l'empereur au vice-chancelier Ostermann, et le chargea de la faire rendre au comte Cobentzel pour que ce dernier l'expédiât par courrier. Le messager que le vice-chancelier envoya en conséquence auprès du comte Cobentzel, n'eut qu'une simple commission de consigner la lettre entre les mains de celui-là, sans expliquer ce qu'elle contenait. Cobentzel ayant rencontré le même jour le vice-chancelier en lieu tiers, prétendit apprendre de lui qu'est-ce que la lettre renfermait ? Le vice-chancelier ayant persisté à lui [k. 358v] répondre que Thugut le saurait par Monsieur Stackelberg, à qui la substance de la lettre en question serait connue, Cobentzel s'échauffa pour cause de cette réserve que le vice-chancelier s'obstina à en garder vis-à-vis de lui ; mais ce dernier n'y gagna autre chose que de voir, que l'autre persévéra jusqu'au bout à conserver le ton mystérieux qu'il avait adopté dès le commencement de la conversation qui finit par rendre le comte Cobentzel mécontent ; c'est de quoi celui-ci se plaignit, tandis que le vice-chancelier ayant fait de son côté rapport à l'impératrice de ce qui s'était passé entre lui et Cobentzel, il en fut approuvé par Sa Majesté. En me racontant lui-même ce que dessus, le vice-chancelier m'a dit : « Je jugeais qu'il valait mieux rendre crûment les choses envers un homme qui a le défaut de prendre à rebours ce qu'on lui insinue ». Qui m'eut dit que Cobentzel [k. 359] voudrait entraîner le vice-chancelier dans des explications, j'aurais pu lui prophétiser d'avance ce qui est arrivé en cette occasion-ci, tant je connais la précision du vice-chancelier à ne faire ni plus, ni moins que ce que l'impératrice lui ordonne. Lorsque après la réception de la dépêche de Votre Majesté datée du 5 d.c. je fis usage envers le vice-chancelier de ce que Votre Majesté m'y marquait de l'approbation qu'elle daignait donner à ce que j'avais rapporté à Votre Majesté par ma lettre du 23 d.p. avoir fait sur la demande de lui, vice-chancelier, ce ministre parut fort content de ce que par là il acquérait la certitude que les propositions telles que je les avais indiquées, et que l'impératrice à fait ensuite tenir à Monsieur de Stackelberg pour servir à l'arrangement avec Thugut, par l'intervention du dit comte de Stackelberg de l'affaire de Julius, seraient acceptées par Votre Majesté ; et il ajouta que l'impératrice lui avait lu sa lettre à l'empereur. Le vice-chancelier n'ayant pas eu le temps de prolonger [k. 359v] sa conversation avec moi que j'avais nouée en lieu tiers, il ne me parla au sujet de cette lettre là qu'en passant. D'autres m'ont dit qu'elle était forte. Pour amener le vice-chancelier sur cette matière et en avoir des nouvelles de source, je vais à cette fin chez lui aujourd'hui, le mardi, étant le jour des conférences chez ce ministre.

Je ne fus pas longtemps (comme Votre Majesté l'a vu par ma dépêche du 27 janvier) dans l'embarras à cause du secret que le vice-chancelier, en me parlant pour la première fois de la commission que l'impératrice lui avait donnée pour moi, m'a enjoint de garder relativement à ladite commission. Au bonheur que j'ai éprouvé d'une prompte cessation de cet embarras-là, j'ai vu, Sire, avec une respectueuse reconnaissance, accéder un beaucoup plus grand sujet de contentement ; celui de pouvoir considérer en ce [k. 360] que Votre Majesté daigne me dire en cette occasion, sa grandeur d'âme, toujours portée à ne pas refuser

http://rcin.org.pl

à vos sujets un mouvement de sollicitude pour ce qui peut les affecter en leur particulier. En remerciant ainsi très humblement Votre Majesté d'une gracieuse digression qu'elle a bien voulu faire sur la situation épineuse, où ce qui s'est passé entre le vice-chancelier et moi à l'occasion de l'affaire de Julius, aurait pu me mettre par rapport au comte de Panin, je prendrai la liberté de dire à Votre Majesté que je me donne d'un côté la vanité de penser que j'ai acquis un droit à un retour des sentiments de la part de Monsieur de Stackelberg envers moi ; mais que, d'autre part, ce qui caractérise cette vanité est la confiance que je ne me refuse pas la satisfaction de mettre dans la pureté de mon plan ; qu'après m'être bien consulté et examiné moi-même, je me suis trouvé capable de suivre constamment sans [k. 360v] m'en départir ; savoir : un plan qui a pour base le plus grand bien des affaires publiques où sans être visionnaire, je penche à un enthousiasme épuré de toute personnalité à laquelle j'attribue la principale cause de la décadence de beaucoup des entreprises[*sic*]. Je vois échouer et entraîner même la perte de ceux qui tentent de les poursuivre aux dépens du bien général. C'est d'une telle façon de penser que dérive mon attachement pour Monsieur Stackelberg dans qui j'aime l'homme le plus propre qui se puisse trouver pour la fonction d'ambassadeur de Russie chez nous en Pologne.

Dans ce que je dirai ci-dessous Votre Majesté trouvera une nouvelle preuve de l'adresse de cet ambassadeur à concilier, conformément au point de vue général, des affaires avec les accessoires qui s'y rapportent. Je n'eus pas plutôt reçu la lettre [k. 361] de Votre Majesté du 5 d.c. où elle me mande que l'on avait prié d'ici Monsieur de Stackelberg d'omettre dans ses dépêches tout ce qui pouvait donner du blâme au roi de Prusse, que j'ai appris ce, par quoi je puis diminuer l'appréhension que Votre Majesté a eue, que de cette prohibition que l'on avait faite à Monsieur Satckelberg à cet égard-là, il résulte que nous n'aurions plus de voie ouverte pour que nos plaintes contre le roi de Prusse pussent parvenir à l'impératrice. L'ambassadeur a commencé, de près à cette prohibition-là, à ne s'y pas conformer en entier ; parce que dans sa dépêche du 7 février il a exprimé l'affaire de révocation des circulaires concernant les sujets mixtes, comme ayant été déclinée par le roi de Prusse sur les représentations que nous en avions fait faire à ce prince, ce qui nous met dans le cas de réclamer l'entremise de la cour de Russie, à quel effet il fut donné une note [k. 361v] de notre part à lui comte Stackelberg. Comme la dernière lettre à moi de la part du comte Mniszech a été du 5 février, je n'ai encore aucune connaissance par cette voie au sujet de ladite note, et je sais tout ceci du ministre de Prusse. Comme ce dernier, ainsi que je l'avais dit à Votre Majesté dans ma dépêche du 22 décembre, m'avait prié dans ce temps-là que j'eusse à engager qu'on cherchât premièrement de notre côté à obtenir la révocation des circulaires, avant que de faire intervenir pour cet effet l'entremise de la Russie ; insinuation, à laquelle en ayant alors senti la convenance, je ne pouvais guères m'empêcher de déférer ; présentement, que j'ai su que nous avions échoué auprès du roi de Prusse par rapport à cette révocation et que je dis dimanche dernier au comte de Görtz, celui-ci en parut très affligé. Vous en parlerez [k. 362] certainement ici, mais dit-il ; faites-le pour le moins de manière, que cela n'aille jusqu'à l'impératrice et que ce soit le comte de Panin

http://rcin.org.pl

qui me donne commission d'en écrire, c'est ce que, ajouta-t-il, je ferai de mon mieux. Ce langage était fort significatif et tombait justement dans le sens, dans lequel je savais qu'il avait été écrit d'ici à l'ambassadeur. Ce ne fut pas assez de ce commentaire. Le ministre de Prusse m'en donna un plus ample le lendemain, par le récit suivant qu'il me fit : que le comte de Panin lui avait déjà parlé au sujet de la révocation des circulaires en le chargeant d'en insister fortement auprès de son maitre ; que lui, comte de Görtz, y a satisfait en motivant les arguments qu'il a allégués à l'appui de la nécessité d'une révocation, non seulement sur ce que l'Autriche, si elle en [k. 362v] prenait prétexte de faire une pareille disposition à l'égard des Galiciens, y gagnerait plus que le roi ne pouvait y profiter ; mais en priant même le roi au nom du comte de Panin de se porter à la révocation des circulaires comme à une grâce que le comte de Panin reconnaitrait comme faite à lui en particulier. Après ce récit le comte de Görtz m'a dit que le comte Stackelberg a touché cette matière dans sa dépêche en termes à la vérité très modérés, mais que toutefois le comte de Görtz craignait que cela n'attirât pas du désagrément au comte de Panin, à qui l'impératrice imputera à crime d'avoir si longtemps tardé à passer l'entremise qu'elle avait ordonnée d'employer auprès du roi de Prusse à l'effet de la révocation des circulaires. Ce fut en cet endroit que le comte de Görtz m'avoua à demi qu'on avait prié [k. 363] Monsieur Stackelberg d'épargner dans ses dépêches le roi de Prusse ; que cependant lui, comte de Görtz, entrait dans les raisons que Monsieur Stackelberg a alléguées dans une lettre particulière dont il a accompagné sa dernière dépêche, de ce qu'il n'a pas osé supprimer cette fois-ci dans celle-ci un objet si intéressant, et sur lequel nous l'avons requis par une note. Si c'est un péché au comte de Panin de n'avoir pas d'abord employé l'intervention de l'impératrice pour la révocation des circulaires, c'en est un que je partage avec ce ministre ; par ce que lui et moi, nous avions cru qu'il valait mieux que nous cherchassions premièrement par nous-mêmes à obtenir la révocation à laquelle il parait que le roi de Prusse aurait dû condescendre. D'ailleurs, il y a des cas où l'obstination du roi de Prusse n'est [k. 363v] pas surmontée par le plus vif intérêt que la Russie prend à telle ou telle chose ; témoin le peu de succès qu'eut l'intercession de l'impératrice que le prince Repnin, en allant au congrès de Teschen, fut chargé d'employer, pour obtenir des adoucissements en faveur de notre commerce. Le comte de Görtz en m'en parlant il y a quelques jours, en a donné le tort au prince Repnin qui aurait pris la chose sur un ton trop haut. Cela est croyable, vu la façon de négocier du prince Repnin, laquelle n'est pas celle de coudre la peau du renard à celle du lion, mais bien celle d'emporter tout à fait de vive force. Cependant le comte de Görtz a été assez naïf pour qu'il se soit dispensé de me celer que lui-même n'avait pas trop espéré que tous les soins, que l'on s'est donnés pour faire entendre raison au roi son maitre sur l'article [k. 364] de notre commerce, produisissent beaucoup d'effet tant que le roi vivra ; mais le comte de Görtz augure mieux de l'entendement du prince de Prusse par rapport à cette partie-là, que ce prince convenait être mal administrée par le roi son oncle, et ne pouvoir se soutenir sans des redressements ; et ledit ministre renvoyait franchement l'obtient de ces redressements-là à l'époque de l'avènement du prince

http://rcin.org.pl

héréditaire à la régence. Attendre jusqu'à ce temps-là, n'est pas sans doute ce qui peut nous consoler.

En parlant de commerce, je dirai à Votre Majesté un mot sur celui de Cherson. En voulant servir ma patrie de toute façon, je porte mon attention sur les avantages que la Pologne peut retirer de ce nouveau débouché. L'impératrice désirant faire de Cherson une ville commerçante, le prince Wiazemski qui entre dans les vues de sa souveraine plutôt en bon courtisan qu'en homme d'état, [k. 364v] m'entretient souvent à cet égard-là. C'est à lui que j'ai présenté le mémoire rédigé par le prince Stanislas sur le commerce de Cherson, comme il m'a été envoyé ces jours. Je suis résolu de pousser cet objet autant qu'il est susceptible d'impulsion. Il y en faut nécessairement donner une ici pour que la chose que l'on souhaite, mais dont on ne veut pas s'occuper, aboutisse à un degré de perfection. Je ne puis me flatter d'en rien opérer que par le procureur général. Cependant il faut que pour la forme je passe par le canal du prince Potemkin. C'est ce que le procureur général en chargeant d'ailleurs de porter à la connaissance de l'impératrice le mémoire que je lui avais remis, m'a le premier conseillé que je fisse.

Outre cette matière de commerce que je veux avoir la satisfaction d'acheminer, fondé sur ce qui était marqué dans la dépêche de Votre Majesté [k. 367[a]] du 28 décembre, j'ai aussi l'attention de lâcher dans mes discours qu'il serait bon que la Russie fit avec nous un traité défensif et offensif. Ces propos ont fait un jour l'impression sur le vice-chancelier Ostermann qui est en quelque façon entré en matière. En amenant ainsi la chose de loin, on pourra, avec le temps, la perfectionner. Ce qu'il y a de sûr à dire sur les dispositions de la Russie à l'égard des puissances qui sont actuellement en guerre, c'est que la Russie ne dégainera ni pour l'Angleterre ni contre elle. La neutralité armée, terme fastueux, vide de sens, faute d'application à suivre ce sens, ira comme elle pourra. Le prince Potemkin n'a pas été assez puissant pour faire avorter le projet de neutralité armée ; il l'est assez pour empêcher que l'effet en soit nul. L'Angleterre s'est adressée à l'empereur pour que ce monarque se chargeât de la médiation entre elle et les trois puissances : la France, l'Espagne et la Hollande, et qu'il y invitât aussi l'impératrice. [k. 367v] C'est ce que l'empereur a fait par la voie de la correspondance directe qu'il entretient avec l'impératrice. On croit ici que c'est un jeu de la part de l'Angleterre, vu que les choses ne sont pas encore à un point où l'une et l'autre de deux parties acceptent les propositions, qui dérivent de la différence qu'il y a entre les vues de l'Angleterre et celles de la France par rapport à l'Amérique.

Les reproches répétés, mais toujours polis, que le grand général m'a faits en arrivant ici, sur ce que j'avais écrit contre lui au temps de son dernier séjour en cette ville, m'ont engagé à ce que j'aie témoigné dans ma lettre du 19 d.p. à Monsieur le grand notaire de la Couronne mon inquiétude sur le cas d'essuyer présentement de pareils reproches. Ce que Votre Majesté daigne me dire

[a] Błędna paginacja. Na kartach 365 i 366 znajduje się deszyfra i szyfr krótkiego listu Debolego do Cieciszowskiego, dołączonego do listu do króla z 27 lutego.

http://rcin.org.pl

elle-même à ce sujet dans sa dernière dépêche du 5 février, m'en tranquillise entièrement. Accoutumé à ne juger [k. 368] que sur des probabilités dont l'aspect m'induit à croire telle chose, ou sur des notions qui ont ce caractère pour le moins si elles n'en ont pas un de certitude, puisque ni d'une façon ni de l'autre je n'avais été entraîné à former la moindre conclusion par rapport au mariage du grand général, les notions que j'en avais successivement transmises à Votre Majesté se ressentaient de l'incertitude où j'avais jusqu'ici été à cet égard. Aujourd'hui, que toute le ville dit qu'il n'en sera rien, que mes observations me le dénotent assez et que je puis même citer, entre autres, à Votre Majesté le comte Alexey Orłow qui en est de ce sentiment, je me crois plus que fondé à dire à Votre Majesté que ce projet de mariage s'en ira en fumée. L'inconséquence, défaut commun à ceux qui ne peuvent être heureux que parce qu'ils ne le veulent pas, avait fait mordre à ce projet-là, la même raison d'inconséquence le fait abandonner. Devait-il s'en suivre que, dès que Monsieur [k. 368v] le grand général épouserait Mademoiselle Engelhardt, on changea tout un système pour cause de ce mariage entre particuliers, ce qu'on y mit pour prix la restitution des prérogatives exorbitantes d'une charge qu'il a nécessairement fallu restreindre ; c'est ce de quoi le grand général peut s'être flatté, mais ce qu'il aura probablement vu qu'on ne lui accordera pas. Or, à supposer au prince Potemkin plus d'effusion de cœur pour établissement de sa nièce, et plus d'ascendant sur l'esprit de l'impératrice qu'il n'a réellement de l'un, et que ne s'étend le degré de l'autre, dans les choses où la justesse des idées de l'impératrice ferme l'accès aux prières capricieuses du prince Potemkin, c'en serait une que de prétendre que le grands généraux de Pologne acquissent les moyens d'être insolents, parce que l'un d'entre eux s'offrait d'épouser à ce prix-là Mademoiselle Engelhardt. Supposons, Sire, qu'il fut aussi probable [k. 369] que par une fatalité les choses en vinssent là, comme j'espère qu'elles n'y viendront pas, les représentations de Votre Majesté feraient en ce cas-là revenir l'impératrice d'une condescendance que les sollicitations importunes auraient pu lui en avoir extorquée ; mais enfin pour le coup cette appréhension parait détruite, car on dit généralement que le grand général ne se mariera pas ici, faute d'avoir pu obtenir ce, au prix de quoi il l'aurait fait si on le lui avait accordé. Lui-même a été d'abord, dès le commencement de son arrivée ici, assez circonspect de nier la chose. Il continue à la nier de même, et tandis qu'il avait divulgué que son neveu viendrait ici, il dit à cette heure qu'il ne viendra plus. Il faut donc que jusqu'à l'idée de substitution de neveu qui a eu longtemps la vogue ici, elle se soit dissipée ; et voilà ce que l'on dit, et ce que la froideur du prince Potemkin envers le grand général fait assez présumer. Ce qu'il y a de bruits maintenant : dans le grand général est une conduite [k. 369v] modeste qu'il tient et qui, je le répéterai, le rendant à mes yeux différent de ce que je l'avais connu, me le ferait aimer si seulement je le voyais se dépouiller de cette prépension de recouvrir ses prérogatives, laquelle je hais en lui ; mais du moins par cette conduite-là, toute dissimulée que je la crois, il répare en quelque façon l'inconséquence qu'il y a eu à s'imaginer que le mariage avec Mademoiselle Engelhardt emporterait avec soi la conclusion des espèces de traités politiques. Il partira pour le moins d'ici sans grossir le volume de son histoire.

http://rcin.org.pl

J'eus souhaité, Sire, que Monsieur Sołtyk eut fait de même. Ceux qui l'ont fait aller ici et qui l'ont fait ensuite engagé à prolonger son séjour, l'auront sur leur conscience. Ayant mené la vie la plus déréglée, une rechute dans une maladie qu'il s'est attirée par ces excès, le tient de nouveau au lit, et le menace d'en conserver longtemps le ressentiment par la perte [k. 370] de la vue. Est-ce bien ainsi qu'on doit se recommander dans un pays étranger où l'on vient chercher des évêchés ? Je voudrais dérober ceci à la connaissance de notre public si celui d'ici, qui écorche par les plaisanteries qu'il fait sur Sołtyk, les oreilles des Polonais qui sont actuellement en cette ville, ne me faisait croire qu'il serait inutile de prendre soin de la réputation de Sołyk à cet égard.

Ma présente, commencée dès le mardi, n'a pas pu être achevée ce jour-là. Entre ce temps, le vice-chancelier Ostermann et le général Bezborodko m'ont assuré que la seconde semaine du carême la lettre de l'impératrice à Votre Majesté aura lieu, parce que la semaine qui vient Sa Majesté fera ses dévotions. La santé de cette souveraine est bonne. Je le dis en attendant à Votre Majesté en réponse à ce qui en est marqué dans sa lettre du 12 que j'ai reçue hier.

Je sais à n'en point douter que le comte de [k. 370v] Görtz écrit aujourd'hui pour la seconde fois sur la réquisition du comte de Panin au sujet de la révocation des circulaires.

Deboli

AKP 262, k. 357–370v

44

Stanisław August do Augustyna Debolego, 26 II 1781

[a]Lorsque Stackelberg a parlé mercredi passé à Thugut, celui-ci se rabattit pendant longtemps sur ses anciens ordres et sur toutes les chicanes arithmétiques par rapport au procès de Bieliński avec Julius et autres semblables. Enfin, lorsque Stackelberg lui répondit que pour apprécier exactement ces petites discussions, il faudrait écouter et lire jusqu'aux moindres minuties comme a fait notre Commission du Trésor, mais qu'il ne s'agit plus de cela mais de faire plaisir à l'impératrice qui s'intéresse pour la Pologne dans cette affaire, et qu'en conséquence il lui demandait d'écrire à Vienne, alors Thugut lui apprit que la lettre de l'impératrice à l'empereur venait de passer déjà par ici. Cela s'accorde avec ce que vous nous mandez dans votre lettre du 13 février. [k. 197v] Comme je

[a–a] Fragment pisany przez króla.

http://rcin.org.pl

ne vois pas arriver la réponse de l'impératrice à moi, je commence à croire que je ne l'aurai qu'après qu'elle aura reçue celle de l'empereur. Au reste je suis bien aise d'apprendre qu'on commence un peu à se réveiller de la léthargie où l'on paraissait être à Altenbourg sur les progrès du crédit de l'Autriche en Pologne. Il est en vérité bien temps qu'on y remédie si l'on ne veut pas voir à une diète libre prochaine aller les choses encore moins en ordre qu'à la dernière, et d'une manière qui aille[b] à détruire tout à fait l'influence russe. Cependant je vous avoue que je crains encore beaucoup qu'on ne s'y prenne trop tard. Il est vrai, d'un autre côté, que le roi de Prusse a grand besoin aussi d'être rectifié. Je suis obligé de faire connaitre à Buchholz que, [k. 198] si avant le 2 mars l'affaire de mixtes n'est pas redressée, les notes réclamatoires à Stackelberg et Thugut seront délivrées, puisque tout récemment[a c] il est venu ici des ordres de la Régence de Prusse à différents particuliers parmi lesquels il y a des sénateurs et des ministres, où il leur est enjoint sous les menaces les plus sévères de venir résider en Prusse, ou d'y vendre leurs terres. On se trompe en Russie si l'on me croit plus partial pour le roi de Prusse que pour l'empereur. Je les regarde comme également mal intentionnés pour la Pologne. Mais la différence que je vois entre eux est que l'empereur veut avoir un parti à lui figurant en Pologne, au lieu que le roi de Prusse paraît ne vouloir avoir ici d'autre parti que celui de la Russie. Tous les manèges [k. 198v] et toutes les estafettes du maréchal Rzewuski pour la primatie seront inutiles. J'espère qu'il en sera de même des projets de Branicki pour le recouvrement de ses prérogatives. Quant à Monsieur d'Eck, je voudrais beaucoup le contenter assurément, mais je voudrais aussi beaucoup que ce fut de quelque autre manière que par le cordon, car je crains trop les mauvaises suites de l'exemple du grade non-observé. Mercredi ou lundi prochain Przebendowski vous écrira là-dessus. Est-il vrai que l'empereur a invité l'impératrice à être conjointement avec lui médiatrice entre l'Angleterre et ses ennemis ? Je dois encore vous dire que les négociants de Königsberg et d'Elbing auxquels Tyzenhauz est resté redevable de différentes sommes se sont emparés par force de plusieurs transports de denrées du produit de mes economies, comme devant leur servit de nantissement. Quand on a représenté à Buchholtz l'injustice de ce procédé et la facilité que les sujets prussiens trouveront à se faire dédommager par les cours de justice ordinaires d'ici sur le bien plus que suffisant de Tyzenhauz, Buchholtz a reconnu la justice de nos représentations, mais les marchands prussiens ne veulent pas pour cela lâcher leur proie. Cela m'oblige à des instances directes fort vives à Berlin, et si elles ne seront pas efficaces, il faudra bien que je m'adresse encore pour cela à Pétersbourg.

AKP 263, k. 197–198v

[b] Zamiast: „encor moins qui diminue tout".

[c] Skreślono: „4 ordres".

http://rcin.org.pl

45

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 26 II 1781

Depesza nr 16

J'accuse la réception de vos N^{o} 3 et 4 du 9 et 13 d.c. {au contenu desquels Sa Majesté ayant eu la bonté [k. 188v] de donner la ci-jointe réponse, je n'ai qu'à ajouter ceci, 1^{o} ce que vous me mandez touchant Monsieur Eck ne sera communiqué à Monsieur le staroste de Cracovie par ordre du roi que mercredi prochain, comme reçu de votre part par la poste de ce jour-là. 2^{o} que le vice-chancelier Ostermann et le général Bezborodko ont écrit à Monsieur de Stackelberg en faveur de l'abbé Sołtyk, mais que cependant ces lettres ne sont pas envisagées ici que comme une simple recommandation de *datur ut petitur*. 3^{o} qu'il y a eu ici des nouvelles de Pétersbourg comme quoi le mariage du grand général Branicki avec Mademoiselle Engelhardt aurait lieu et qu'il doit avoir écrit à quelqu'un ici de lui envoyer des bijoux pour en faire présent à Mademoiselle Enelhardt. 4^{o} qu'il doit avoir proposé comme une condition essentielle de son mariage le recouvrement de ses prérogatives, mais que le prince Potemkin lui doit avoir fait répondre nettement que ceux qui jouissent du crédit et de la faveur de l'impératrice risqueraient leur disgrâce, s'ils s'avisaient de proposer à leur souveraine les choses qui étaient contraires à sa façon de penser [k. 189] et que, par conséquent, lui, Potemkin, ne conseillait pas au grand général de mettre en avant une proposition qu'il savait que l'impératrice regarderait comme telle. Je vous dis tout ceci pour votre propre information, cela m'étant confié en secret.}

J'ai oublié de faire part à Monsieur Gołuchowski de ce que son père a été ici, qu'il a été reçu gracieusement du roi, a eu l'honneur de remercier Sa Majesté des bontés dont elle a daigné combler son fils. Dans la ci-jointe lettre du général Psarski se trouve incluse de sa part à Monsieur Gołuchowski.

Je vous suis bien obligé, Monsieur, des informations que vous m'avez envoyées sur Monsieur Gomuliński et je vous prie de m'en donner ultérieures quand vous en aurez, parce que ce jeune homme intéresse ici beaucoup de personnes.

AKP 263, k. 188–189

http://rcin.org.pl

46

Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 27 II 1781

Odebr. 10 marca, odp. 12 marca, deszyfra, w lewym górnym rogu litera „F”

Sire !

L'incertitude dans laquelle j'avais flotté, et qui ces jours passés à cause d'un grand nombre de conjectures uniformes que je voyais faire touchant le mariage du grand général de la Couronne, me faisait incliner à la négative plutôt qu'à l'affirmative à cet égard-là ; cette incertitude, dis-je, se changea tout d'un coup avant-hier, en un recueil de notions qui, confrontées et vérifiées les unes avec les autres, m'ayant d'abord orienté à voir un peu plus clair dans cette ténébreuse affaire, je l'ai ensuite tant approfondi dimanche et aujourd'hui, que je puis en parler à cette heure à Votre Majesté avec connaissance de cause, et nonobstant les difficultés, que la plupart de personnes élèvent encore pour ajouter [k. 371v] foi à ce que la chose qu'ils avaient regardé comme abandonnée, ait été si subitement fixée, malgré même l'affectation du grand général à en convenir [et] affirmer de mon côté que le mariage du grand général de la Couronne avec Mademoiselle Engelhardt est une affaire arrêtée ; et cela s'est fait de la manière suivante. Le grand général qui attendait qu'on lui parlât le premier sur cette affaire, s'impatientait de ne pas voir venir d'ouverture là-dessus, et croyant qu'on jouait avec lui à qui des deux parties devait entamer la première, ne voulant pas être celui qui passât pour plus pressé, il roulait déjà dans sa tête comment il tirerait son épingle du jeu et de quelle façon il s'en irait d'ici, sans paraitre être la cause de ce que le dessein dans lequel on l'avait fait venir ici, manquerait. Les choses ont été dans cet état de perplexité jusqu'au vendredi dernier. Ce fut ce jour que le prince Potemkin étant entre quatre yeux avec le grand général et voyant ce dernier rêveur, lui demanda, qu'est ce qui le rendait tel ? Et si ce n'était qu'il hésitait à se déclarer avec [k. 372] ses intentions relativement au mariage, intention qu'il avait lui-même autorisé à ce qu'on les lui prêtât ? Que lui, prince Potemkin, le sommait de s'en expliquer et de s'ouvrir à lui avec une pleine confiance sur ce qui regardait sa détermination à ce sujet. Le grand général doit avoir dit en réponse à ce langage du prince Potemkin qu'il avait de l'inclination pour Mademoiselle Engelhardt ; mais qu'une chose le faisait balancer de se marier ; c'était l'état obéré de sa fortune qui s'éteindrait s'il ne la libérerait pas de dettes. Or, c'était ce qu'il ne pourrait pas faire en se mariant. À combien se montent vos dettes, lui demanda le prince Potemkin ? À quatre millions de florins de Pologne, repartit le grand général. Si ce n'est que cela, repartit l'autre, dès aussitôt que vous serez fiancé avec ma nièce, je vous donnerai pour acquitter vos dettes la même somme que vous dites devoir, et je vous promets de plus que le paiement d'icelle vous sera garantie par l'impératrice. À la suite de cette

http://rcin.org.pl

explication, la parole d'épouser [k. 372v] Mademoiselle Engelhardt a été donnée par le grand général. Voilà ce que celui-ci étant venu à l'issue de cette conversation chez Sołtyk, qui garde jusqu'ici la chambre, a lui-même raconté à ce dernier en ajoutant de plus, à ce que Sołtyk m'a dit hier, qu'il avait promesse de la part du prince Potemkin que les prérogatives de grand général lui seraient restituées dans l'état qu'il les avait obtenues à la Délégation du 1775. Quant au temps de la conclusion du mariage, la confidence faite devant Sołtyk, portait que d'ici le grand général irait tout droit à Białocerkiew, qu'il ferait là-bas une cure formelle pour se guérir de la maladie anti-matrimoniale dont il s'avoue attaqué ; que pour tirer celle-ci radicalement de son corps, il irait de Białocerkiew aux eaux de Spa, et que ce ne serait qu'après ce dernier tour qu'il viendrait à Pétersbourg finir l'affaire. Deux choses sont incompréhensibles pour moi dans ce que je tiens de Sołtyk. La première : l'aveu aussi franc que le grand général fit devant [k. 373] Sołtyk, de qui il m'avait tant de fois dit qu'il se méfiait. La seconde : la complaisance de Sołtyk à me le redire malgré l'injonction expresse faite à lui par le grand général qu'il eut à observer le secret vis-à-vis de moi, en raison de mon opposition contre le rétablissement quelconque des prérogatives de grand général. Pour rendre à moi-même raison de ces deux choses-là, le plus naturel est que je pense d'un côté que le grand général en venant chez Sołtyk au sortir de chez le prince Potemkin a dit dans ce moment le cœur au bout des lèvres, de l'autre que je sais me prendre avec Sołtyk. En effet, Sołtyk qui hier encore me supposait dans l'ignorance de ce qui concernait le mariage du grand général, ayant vu que les indications que j'en avais eues dimanche, m'ont conduit jusqu'à savoir presque de source l'heure où la Demoiselle avait reçu la première déclaration positive de la part du grand général qu'il l'épouserait ; Sołtyk, dis-je, [k. 373v] se porta alors à me faire les confidences ci-dessus marquées. Celles des autres lesquelles m'avaient fait apprendre la chose, me déterminèrent à aller hier matin chez le grand général pour lui en faire mon compliment et prendre ainsi ma revanche des goguenarderies qu'il avait faites la veille avec moi, en disant qu'en dépit de tous les mouvements que je me donnais pour l'épier, je ne saurais pas ce qu'il faisait. Lorsque je vins lui faire malignement compliment sur son mariage, et que je lui dis comme tout s'était passé, et que je verrais déclarer ce mariage dimanche prochain par la raison que cela n'a pas pu se faire dimanche dernier, parce que l'impératrice ayant été incommodée n'a pas paru ce jour-là en public, il fut un peu interdit de me trouver aussi instruit là-dessus. Il n'en convint pas cependant tout à fait, ce à quoi je ne m'étais pas aussi attendu ; mais il fit une plaisanterie en disant que j'avais usé six paires de souliers [k. 374] en le suivant à la piste, et qu'il voudrait lire ma relation sur son sujet laquelle serait certainement pleine d'assertions fausses. Nous en restâmes à ce jeu de mots. Il ne tient pas à moi de lui ôter cette méfiance qu'il a contre moi sachant bien que sur l'article de ses prérogatives, je ne lui ferais pas grâce. En cela il ne se trompe pas, car dès aujourd'hui même et tout en écrivant cette dépêche, j'ai interrompu mon travail pour aller chez le vice-chancelier Ostermann. J'ai commencé par ce ministre à déclamer contre toute déférence qui, dérivant d'un mariage, eut influence sur les affaires publiques ; que parlant là-dessus à un ministre éclairé,

http://rcin.org.pl

je lui laissais à penser s'il convenait que pour prix de l'attachement que Votre Majesté témoignait pour le système de la Russie, elle dut toujours éprouver d'inconstances et de contradictions ; que si cela arrivait sur l'article des prérogatives des grands généraux qu'on fit seulement mine ici de vouloir les rétablir, nous ne saurions réellement où [k. 374v] nous en serions, et que je serais le premier qui prendrais à tâche de décider Votre Majesté à s'y opposer et à adresser directement ses représentations à l'impératrice. Le vice-chancelier, qui sachant en gros que le mariage du grand général était une affaire décidée en ignorait cependant les circonstances, me témoigna bon gré de ce que je les lui ai apprises ; et il m'a dit en confidence qu'il ne croyait pas que le prince Potemkin fut autorisé à leurrer Monsieur Branicki de l'espérance de recouvrir les prérogatives de sa charge ; que c'était une affaire de système dont on ne changerait pas de but en blanc, qu'il me laissait juger, moi, qui suis si longtemps en Russie, si l'on ne disait pas fort souvent des choses où pour compter sans faute, on calculait mal ; et qu'il arriverait de même avec toutes ces idées que Monsieur Branicki se forgeait, parce que, ajoute le vice-chancelier, je lui suppose des idées plus étendues que peut-être vous ne lui en [k. 375] prêtez ; mais je pense que le roi votre maître étant si porté à avoir des complaisances pour nous, il ne fallait pas pour que Monsieur Branicki s'il est attaché à notre système soit heureux, qu'il recouvre pour cela l'autorité de sa charge. Le vice-chancelier en me disant, qu'il savait aussi que la déclaration du mariage se ferait dimanche, m'a demandé comment je croyais que le mariage se ferait ? Si ce serait tout de suite où si le grand général s'en irait d'ici et reviendrait ensuite ? J'ai répondu que Monsieur Branicki était intentionné d'agir de la seconde de deux façons ; mais que je savais (comme effectivement je le sais ainsi) qu'on était résolu de le réduire à la première. On a bien raison, me dit le vice-chancelier, de prendre ses précautions parce que Branicki pourrait faire ce qu'il a déjà fait avec la princesse Jabłonowska. Ensuite le vice-chancelier m'a demandé si j'ai parlé touchant ce mariage au comte de Panin devant qui, [k. 375v] continua le vice-chancelier, Branicki l'ayant nié il y a quelques jours, le comte de Panin sera bien aise de savoir de vous toutes ces circonstances que vous m'avez racontées à ce sujet. J'ai répliqué que j'en entretiendrais le comte de Panin demain. En abandonnant cette matière nous passâmes, le vice-chancelier et moi, à celle de la lettre que l'empereur a écrite au prince ci-devant grand chambellan de la Couronne et que le comte Stackelberg a envoyée. Je juge, Sire, de l'indignation que le style de cette lettre a causé dans l'impératrice par les mots suivants, que le vice-chancelier a proférés : « Pour le coup, Monsieur, cela ne fait pas honneur à l'empereur ni à ce qu'il appelle son métier. Il n'a pas su lui-même ce qu'il a écrit. L'impératrice voit par-là que ce prince en veut personnellement au roi votre maître, et c'est sur ce point de vue que j'ai représenté la chose à la souveraine. Nous verrons ce que l'empereur répondra à la lettre que l'impératrice lui a écrite dans l'affaire de Julius. [k. 376] L'affaire de révocation des édits publiés par le roi de Prusse touchant les sujets mixtes, est regardée ici comme une pure opiniâtreté de la part de ce prince. Cette affaire a été cause d'un nouveau mécontentement, pareil à celui que l'impératrice avait témoigné contre le comte de Panin à l'occasion de l'affaire de Julius, en imputant

http://rcin.org.pl

derechef à ce ministre d'avoir négligé d'en faire écrire tout de suite à Berlin. Outre donc ce que le comte de Görtz en a écrit au roi sur la réquisition du comte de Panin, et qu'il m'a lu, et où il était dit que c'était la dernière grâce que le comte de Panin demandait au roi qui, par le refus de révoquer ses édits, aigrirait l'impératrice contre lui et donnerait par-là beau jeu à l'empereur ; outre cela, dis-je, le comte de Görtz a été de nouveau requis d'écrire d'office sur cette matière, parce que l'impératrice le lui a fait elle-même insinuer, se réservant d'en écrire au roi de Prusse en sa qualité de garante de toutes les stipulations, que la Pologne a faites avec les puissances copartageantes. Le ministre de Prusse est très embarrassé et il fut au désespoir quand je lui dis qu'il était émané un second édit. Monsieur Stackelberg a mandé ici qu'il y a eu des tentatives faites pour impliquer la cour de Vienne dans [k. 376v] ce différend que nous avons avec le roi de Prusse ; mais que Votre Majesté avait éludé ces tentatives en réduisant la chose à des représentations à faire de bouche. Faute d'avoir pu apprendre du vice-chancelier Ostermann la date de la dépêche de Monsieur Stackelberg, je suis dans la crainte que ce que Votre Majesté me dit dans sa dépêche du 14 février ne fut pas une autre tentative, que l'on aurait derechef faite au Conseil en absence de Votre Majesté ; ce qui, quoiqu'on rejetterait ici cette précipitation sur les intrigues du prince grand maréchal, ne laisserait que de nuire à l'affaire principale. Le vice-chancelier m'a dit aujourd'hui qu'il fallait agir modérément dans cette affaire jusqu'à ce que celle de Julius ne soit terminée. À ce que j'ai marqué dans ma dépêche du 2 février sur la santé de l'impératrice, je n'ai à ajouter autre chose, si non que de petites incommodités que Sa Majesté essuie de temps en temps sont attribuées à l'état de grossesse, où l'on veut qu'elle se trouve. Je n'ai pas voulu hasarder cette nouvelle sans de bons fondements que je crois tenir présentement. On dit que c'est le septième mois qui a commencé ; toutefois l'incommodité de dimanche dont j'ai fait mention dans le courant de cette lettre n'a duré qu'un jour, et c'était un léger mal de tête.

Devant prendre sur mon temps pour dresser mon ostensible, je suis obligé de finir cette dépêche-ci.

Deboli

AKP 262, k. 371–376v

http://rcin.org.pl

47

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 27 II 1781[a]

Odebr. 10 marca

À la vue de ma dépêche au roi, Votre Excellence m'excusera certainement de ce que je ne lui écris pas. Mon métier d'espion remuant que je fais présentement plus que jamais, m'absorbe beaucoup de temps.

Mon adorable bienfaiteur! Daignez arranger mon affaire avec l'ordinat au plus tôt, de peur que le terme prescrit pour la traite foraine ne soit arrivé.

AKP 263, k. 365

48

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 28 II 1781

J'ai reçu par la poste d'hier l'obligation que Monsieur l'ordinat Zamoyski a confirmé authentiquement au grod de Krasnystaw pour la somme de 90000 florins levée de Nakleck, et dont je m'empresse de vous envoyer la ci-jointe copie. Je saisirai la première occasion qui se présentera pour donner l'original *per oblatam* au grod de Czersk. Je suis si content que cette affaire soit aussi bien terminée que je ne manquerai pas, par la poste de demain, d'en remercier le comte Zamoyski et Monsieur votre beau-frère. Je dépendrai de vous de disposer de la somme à chaque terme et je me charge volontiers de la placer avec sûreté et avantage tel qu'on pourra tirer. Vous feriez bien d'écrire à Monsieur Wyszyński pour l'assurer que vous êtes content de l'arrangement, parce qu'il parait inquiet sur ce chapitre, comme vous le verrez par l'incluse que j'ai reçue de sa part, [k. 185v] et que je joins ici avec celle qu'il m'a envoyée pour vous. Je vous prie d'être persuadé que je n'ai plus autant à cœur que de vous convaincre de mon attachement inaltérable avec lequel je suis

AKP 263, k. 185–185v

[a] Nie jest to numerowana depesza, lecz szyfrowany dopisek skierowany do Cieciszowskiego.

http://rcin.org.pl

49

Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 2 III 1781

Odebr. 14 marca, odp. 17 marca

Sire !

Par ma dernière que j'ai eu l'honneur d'adresser à Votre Majesté, elle sait déjà ce qui concerne le mariage du grand général de la Couronne, sans que j'aie rien à ajouter en fait des circonstances avec lesquelles j'ai détaillé à Votre Majesté cet article, et dont je n'ai pas dû depuis apprises d'autres ; le public affirmant toujours que la déclaration formelle de ce mariage va se faire après demain, et le grand général continuant néanmoins à en garder une espèce de réserve que je ne sais s'il ne rompra aujourd'hui vis-à-vis de moi dans l'entretien qu'il m'a témoigné hier souhaiter avoir avec moi, dans le courant de cette journée-ci. En attendant le dénouement de cet entretien je dirai seulement à Votre Majesté, qu'allant [k. 377v] mon train dans l'opposition constante que j'apporterai aux vues du grand général pour le recouvrement de son autorité, j'ai parlé là-dessus au comte de Panin dans le goût dans lequel j'en avais préalablement entretenu le vice-chancelier Ostermann. J'ai trouvé le premier de ces ministres aussi favorablement disposé que l'autre à entrer dans les raisons que j'ai alléguées contre cette prétention du grand général. Le comte de Panin (vis-à-vis de qui je me suis servi de ce que Votre Majesté m'a marqué dans sa dépêche du 12 février, qu'elle regardait la conservation de sa bonne volonté et de sa confiance comme une chose de la plus grande importance pour nous) m'a dit que Votre Majesté continuât compter sur la fermeté du caractère de l'impératrice qui ne se laisserait pas si aisément persuader, comme peut-être on se l'imaginait, que le prince Potemkin a pu promettre à Monsieur Branicki le rétablissement des prérogatives des grands généraux ; mais que lui, comte de Panin, doutait fort que l'impératrice sût rien de pareille promesse et moins encore qu'elle y eut autorisé le prince Potemkin. [k. 378] Sur l'article de la dot que le grand général va recevoir avec Mademoiselle Engelhardt, le comte de Panin qui ignorait ce point et ne l'a appris que de moi, de même que toutes les autres circonstances rapportées dans ma dépêche à Votre Majesté, puisque telle était encore l'incertitude dans laquelle le comte de Panin se trouvait relativement à la manière dont l'affaire du mariage, que ce ministre croyait tombée, fut tout d'un coup renouvelée, que ledit ministre et le prince Repnin s'entretenant en présence d'un tiers sur ce mariage peu avant que je fusse entré en conversation avec le premier d'entre eux, ils ne savaient à ce sujet autre chose, si non que le mariage était déterminé ; sur tout cela, dis-je, que je venais d'en raconter au comte de Panin et sur l'article de la dot nommément, il a pris pour probable ce dernier article en me disant, que le prince Potemkin pourra bien donner à Monsieur Branicki autant d'argent qu'apparemment on

http://rcin.org.pl

négociera en Hollande. Quel que soit, Sire, la sécurité de Monsieur Branicki que je le crois, sur les protestations qu'il me fait, comme quoi il ne pense pas [k. 378v] au recouvrement de ses prérogatives, et qu'en m'y reposant je ne sais du reste rien de ce qu'il dit et fait ; je ne laisse pas de mon côté de le suivre et en le faisant, je découvre qu'il songe à rattraper ces prérogatives. Il n'y a pas jusqu'au ministre de Prusse devant qui il n'en ait décelé ses intentions, en les lui représentant du beau côté comme si un grand général, revêtu de son ancien autorité, était une bonne barrière à opposer aux intrigues autrichiennes. Le ministre de Prusse a bien senti la fausseté de ce raisonnement que moi, je ne combattrai pas devant un ministre de Prusse, mais bien devant ceux de Russie dans qui je rencontre à cet égard des sentiments bien contraires à ceux de Monsieur Branicki. Il m'a demandé hier si j'ai marqué que son mariage fut décidé. Y ayant répondu affirmativement, il me dit en badinant : « Ainsi donc tout le monde le saura à Varsovie avant que ma sœur en ait connaissance. Vous êtes, répondis-je, le maître de le lui apprendre ».

Le comte de Panin m'a parlé de la lettre de l'empereur au prince ci-devant grand chambellan dans le même sens [k. 379] que le vice-chancelier Ostermann, et il a de plus ajouté qu'il a fait porter cette lettre à l'impératrice. Je sais d'ailleurs que les deux susmentionnés ministres, en parlant aux tiers de la lettre en question, ont dit qu'elle décelait le caractère que l'on prédisait que l'empereur développerait, quand il parviendrait à régner.

Ce que j'ai marqué à Votre Majesté dans ma dernière dépêche, avoir été dit au roi de Prusse par son ministre dans une lettre que celui-ci m'a lue, comme quoi le mauvais traitement que ce prince faisait à la Pologne aigrirait l'impératrice contre lui et donnerait beau jeu à l'empereur. Ces expressions, dis-je, jointes à quelques autres notions que j'ai, prouvent non que ce bruit qui a couru ici, comme quoi le système prussien chancelait, fut tout à fait vrai, mais que certains mouvements que le comte Cobentzel s'est donnés, où, dit-on, la future Madame Branicka a été aussi entraînée à force d'offres, ont fourni matière à cette supposition là. Cependant par tout ce que j'entendis dire aux comtes Panin et Ostermann, je ne puis que [k. 379v] croire que l'empereur est à présent plus mal qu'il ne l'a encore été.

Avant que je n'aie reçu la dépêche de Votre Majesté du 19, j'avais déjà confronté avec le comte de Panin la date de nos lettres respectives, au moyen de quoi je savais que la résolution prise dans le Conseil sur les édits du roi de Prusse était la même dont Monsieur de Stackelberg mandait avoir prévenu l'effet. Monsieur de Panin en m'en parlant a rendu justice au vice-chancelier de Lituanie, et il a mis tout uniment l'odieux de la chose sur le compte du prince grand maréchal de la Couronne.

Je suis, on ne le saurait mieux, avec Madame Borch et avec son fils dans qui Votre Majesté aura un sujet utile et, je le crois, honnête. Je crains seulement que sa mère ne le pousse à bout car il est réellement son martyr. Wielhorski n'est avec moi ni avec le grand général. Il a ses idées à lui, avec lesquelles je le laisse jusqu'à ce qu'il revienne à moi. Monsieur Modzelewski s'est toujours très honnêtement conduit vis-à-vis de moi. Mais je n'ai guères pu me servir de sa pratique. [k. 380] Le grand général, à qui tous les chats paraissent gris, a affecté de m'avertir que Modzelewski en voulait à ma place et j'ai affecté à mon tour de

http://rcin.org.pl

remercier le grand général de cet avertissement. Monsieur Potocki quitte le grand général pour retourner à Varsovie. Je n'ai à dire de celui-là ni du bien ni du mal, parce qu'il n'a été occupé que de ses amours, sans se produire même beaucoup.

Il sera bien difficile, Sire, à qui que ce soit, d'aider Madame Pokutyńska et même de parler de son affaire. Comme nous le sentons d'avance, le grand secrétaire Sołtyk a pris sur lui de persuader Madame Pokutyńska à partir d'ici sans y séjourner longtemps.

Deboli

AKP 262, k. 377–380

50

Stanisław August do Augustyna Debolego, 5 III 1781

Les deux dernières postes du samedi et du mercredi ne nous ayant apporté aucune lettre de vous, je suis inquiet sur votre santé. Je sais bien qu'il peut arriver souvent que vous n'ayez rien du tout à écrire. Mais dans ce cas, faites une règle que Gołuchowski écrive toujours deux lignes à Cieciszowski ou à Mniszech pour dire simplement que vous n'écrivez pas cette fois, faute de matière. Avant-hier matin Stackelberg m'a dit : « L'impératrice m'écrit ces mots : 'Tâchez absolument de finir au plus tôt cette odieuse affaire de Julius. Tout ce que vous ferez pour la terminer au plus tôt, me sera très agréable. Tout ce qui la prolongera me sera infiniment désagréable ». Ce début m'a donné d'abord mauvaise opinion du dénouement. [a]Stackelberg m'a dit en même[a] [k. 199v] temps que Thugut [b]évalue[b] toujours encore la masse du bien de Julius à 60 mille ducats, et il m'a répété divers arguments de Thugut pour infirmer l'évaluation que la Commission du Trésor en a faite. Ensuite Stackelberg m'a dit que Thugut devait venir dans l'après-dîner du même jour pour lui parler de cette affaire, et qu'à cause de cela il était venu me demander (chez le maréchal Rzewuski) mon avis sur tout cela. Ma réponse fut : « Puisque je ne vois pas arriver la réponse que j'attendais de l'impératrice à moi, puisqu'elle vous témoigne un si grand désir de finir cette affaire, [c]puisque Thugut parle encore de 60000 ducats quoique l'impératrice ait reconnu que la masse du bien de Julius ne doit être que évaluée qu'à 10000[c], il ne me reste, sans doute, d'autre espoir que celui que je mets dans votre amitié

[a–a] Dopisano na miejsce przekresonego: „Le même jour le soir Stackelberg m'a dit avoir parlé à".

[b–b] W miejsce skreślonego: „parle".

[c–c] Fragment dopisany ręką króla na marginesie.

http://rcin.org.pl

personnelle pour moi et dans la dextérité avec laquelle vous saurez diminuer le mal qui me menace. Mais quel qu'en soit la mesure, au moins, faut-il [k. 200] que Thugut donne un acte authentique qui oblige sa cour à lever le séquestre, à restituer ce qu'elle a pris, [d]à assurer la pension de mon frère[d], à ne plus se réserver aucun moyen ni prétexte pour renouveler cette chicane, et qu'il soit exprimé dans cet acte que cela se fait par l'entremise et sous la garantie de la Russie ». D'abord Stackelberg me fit l'objection que s'il demandait un tel acte, Thugut dira qu'il lui faut attendre de nouveaux ordres, et ensuite il demandera réciproquement quelque acte au nom de la République qui désavoue le décret porté contre Julius et que, par conséquent, lui, Stackelberg ne croyait pas qu'il put être [e]demandé[e] prudemment rien de plus qu'un billet de Thugut à lui, où il l'assurerait de la levée du séquestre et de la fin de cette affaire, [f]lequel billet, lui, Stackelberg me remettrait en original[f]. Sur cela j'ai senti [g]que tout ce que je dirais[g] [k. 200v] de plus à Stackelberg dans ce moment aurait été superflu et je me suis borné à attendre le résultat de la conférence de Thugut avec l'ambassadeur. Celui-ci est venu me trouver le même soir et m'a dit : « Je viens de parler à Thugut. J'ai pourtant réussi à obtenir de lui qu'il donnera un acte comme Votre Majesté le désire, mais à condition que Votre Majesté paye vingt mille ducats en trois parts égales dans l'espace de trois ans sous caution de banquier. Je crois n'avoir pas fait un mauvais marché pour vous et j'espère que vous en conviendrez ». D'après tout ce qui avait précédé j'ai cru n'avoir autre chose à faire que de toper à cette proposition. Et cela a fini ma journée d'avant-hier. Hier matin j'ai dit à Stackelberg : « Je sais que vous avez demandé à quelqu'un la cause de la tristesse que vous m'avez vu dans nos entretiens de la veille. [k. 201] Un homme qui perd injustement un grand procès ne peut guère être gai ; c'est mon cas. Il est d'autant plus grave que j'avais si fort compté sur l'appui qui m'avait été promis. Vous savez mieux que personne combien vous m'avez animé à écrire ma dernière lettre à l'impératrice. Jugez-vous même si je devais m'attendre à ce que je vois ? La disparate est si grande que je ne puis vous cacher ma crainte, que l'impératrice même ne trouve à redire que je n'attends pas sa réponse à moi, ou du moins sa décision sur cette proposition de Thugut qui répond si peu à ce que l'impératrice elle-même a fait entendre à Deboli ». Sur cela Stackelberg m'a dit : «Jamais l'impératrice ne m'a écrit d'une manière aussi pressante qu'elle vient de le faire pour m'ordonner de presser la terminaison de cette affaire de Julius. Aussi [k. 201v] la crainte que vous venez, Sire, de me témoigner est mal fondée ». Je lui dis alors : « Faites-moi donc au moins un mérite de ma déférence aux volontés de l'impératrice. Il m'en coûte assez cher. Les incidents accumulés qui m'ont assaillis depuis un an et la rareté tous les jours plus grande du numéraire en Pologne, et l'incident même de la rupture de l'Angleterre avec la Hollande qui rejaillit sur nos banquiers d'ici, tout cela ensemble fait qu'il m'est bien

[d–d] Fragment dopisy ręką króla nad linią.
[e–e] Wpisano w miejsce skreślonego: „obtenu rien de plus".
[f–f] Fragment dopisany ręką króla na marginesie.
[g–g] Zastąpiono przekreślony: „n'avoir plus d'autre arme que la resignation".

http://rcin.org.pl

difficile de trouver même cette avance de vingt mille ducats, et il m'est bien dur de les perdre uniquement parce que j'ai fait mon devoir et parce que l'on veut bien permettre à l'empereur d'être injuste ». Là-dessus Stackelberg répondit qu'il ne manquerait sûrement pas de faire sentir à l'impératrice que dans cette occasion j'ai donné une nouvelle preuve [k. 202] bien convaincante à l'impératrice que je fais tout ce qui est faisable pour la rendre contente. Et dans ce moment Stackelberg me paraissait attendri, lui-même, en considérant ma situation et ma conduite. Je lui demandai alors de me communiquer la minute de l'acte en question avant d'en fixer les termes. Il me l'a promis. J'ai demandé surtout que dans cet acte il ne soit fait aucune mention de l'argent que je dois donner, afin que ce sacrifice que je fais personnellement au bien de ma Patrie et pour sauver les particuliers qui souffrent, ne devienne pas un monument de notre triste condition, et surtout qu'il ne devienne pas une espèce de titre par lequel l'empereur pourrait vouloir prouver que le décret porté contre Julius [k. 202v] a été injuste, puisqu'il a fallu le racheter. Stackelberg m'a promis cela. Ensuite il m'a demandé de garder encore le secret sur tout ceci, et puis il lui échappa d'ajouter : « Parce que vous sentez bien que je veux premièrement faire mes conditions avec Thugut ». Ces dernières paroles me font penser qu'il va se faire à mes dépens un rapprochement, encore plus étroit que par le passé, entre l'impératrice et l'empereur ; que Stackelberg voyant par beaucoup d'indices que l'impératrice le désire, veut profiter de cette occasion pour dire à Thugut : « Vous voyez que nous obligeons le roi de Pologne à vous payer une grosse somme qu'il ne vous doit pas. Puisque nous vous faisons plaisir en cela, marquez-nous plus de déférence que vous n'avez fait depuis quelque temps à l'égard de la prépondérance[h] politique que nous désirons de garder [k. 203] en Pologne ». [i] Plusieurs circonstances me font soupçonner que l'impératrice désire plus que jamais d'être bien avec l'empereur. Le roi de Prusse parait être [j]à présent[j] près de sa fin. Il fait des rechutes de maladie continuelles. Vous savez qu'elle a peu d'opinion du prince de Prusse et, qu'au contraire, elle en a une grande de l'habileté et de la puissance de l'empereur. Vous me direz que cela même devrait faire une raison pour elle de se mettre du côté du plus faible. Mais si d'un côté l'âge de l'impératrice et une certaine satiété de gloire lui font désormais préférer le repos à tout, s'il est vrai que la crise [k] où se trouve l'Angleterre fait craindre à l'impératrice une trop grande prépondérance des Bourbons en Europe, [k. 203v] [l]si l'impératrice croit voir dans l'empereur la seule voie d'amener une pacification qui la tire, elle-même, des engagements extrêmes où pourraient l'entraîner[l] ses dernières conventions avec les neutres et les Hollandais, si, dis-je, toutes ces suppositions

[h–h] Zastąpiono: „l'influence".

[i] Skreślono: „C'est qui me fait soupçonner cela".

[j–j] W miejsce skreślonego: „plus".

[k] Skreślono: „même".

[l–l] Zmodyfikowano wcześniejszy zapis: „si le seul moyen de l'empêcher paroissa à l'impératrice se trouver dans la puissance de l'empereur, si par cette voye l'impératrice croit pouvoir ammener une pacification qu'il attire elle-même de l'espèce d'engagement où elle s'est mise par".

http://rcin.org.pl

sont vraies, il n'est pas étonnant que je devienne la victime des circonstances ; mais aussi tout cela m'a fait penser que si cela est, il y aura une sorte d'avantage pour moi de terminer plus tôt que plus tard cet état des querelles où je me trouve avec l'empereur. D'ailleurs si demain à midi Buchholtz ne donne pas la déclaration qu'il nous promet depuis si longtemps pour révoquer les derniers édits du roi de Prusse contre nos mixtes, les notes réclamatoires du Conseil Permanent aux cours de Russie et d'Autriche [k. 204] seront données. Je ne peux plus les faire différer honnêtement, et comme cela doit arriver (parce que je crois être sûr que Buchholtz ne pourra pas remplir sa promesse vu les dernières réponses que Hertzberg a données à Zabłocki), encore vaudra-t-il mieux que je ne sois plus en querelle avec ce même empereur auquel je dois recourir contre une infraction du roi de Prusse.

AKP 263, k. 199–204.

51

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 5 III 1781

Depesza nr 17

{J'ai communiqué à Monsieur le staroste de Cracovie l'article de votre dépêche du 13 d.p. concernant Monsieur Eck. Enfin, après une mûre réflexion, nous sommes convenus de ce que je vous écrive, Monsieur, pour que vous sondiez Monsieur d'Eck si la pension que Sa Majesté serait intentionnée de lui accorder de 600 à 800 roubles par an, lui ferait plaisir. [k. 189v] Comme Monsieur d'Eck n'a pas le grade proportionné à la décoration, le roi voudrait éviter la demande qu'il ferait, peut-être, si Monsieur le staroste de Cracovie le questionnait sur le genre de présent à lui faire. En conséquence, Monsieur Przebendowski ne lui écrira pas encore et attendra la réponse que je recevrai de votre part à la présente.}

La ci-jointe note m'est remise par Son Altesse le prince évêque de Plock qui vous prie, Monsieur, de lui envoyer des informations y demandées.

AKP 263, k. 189–189v

http://rcin.org.pl

52

Stanisław August do Augustyna Debolego, 7 III 1781

Brulion pisany przez króla

Pour continuer le récit que je vous ai fait dans ma dernière du 5 du courant, je vous dirai que Stackelberg a tiré de Thugut la promesse d'une déclaration, à la vérité beaucoup moins détaillée que je ne la désirais, mais [a] Stackelberg prétend y suppléer par des assurances par écrit [b]qu'il me donnera[b] lui comme médiateur. L'effet cependant de la promesse susdite de Thugut n'aura lieu qu'au retour de l'estafette qu'il a envoyée à Vienne pour cet effet, parce qu'il prétend qu'il lui faut une autorisation expresse pour donner cette déclaration qu'il appelle[c] une chose inusitée. Au retour de l'estafette il promet de bouche à l'ambassadeur [k. 205v] que tous[d] les séquestres, tant des terres que de la pension de mon frère, seront levés sur le champ en échange de la caution de Teper pour les 20 mil ducats payables par moi en 3 ans. [e]Outre mon frère, Rzewuski et moi, il y a encore plusieurs castellans et mon vieux Königfels et un nommé Haydel qui tenaient des parties de Zaleszczyki encore par concession de mon père, qui ont étés englobés dans le séquestre[e]. Cette affaire parait donc approcher réellement de sa fin. Mais vous conviendrez avec moi que c'est d'une manière bien différente de celle que je pouvais me promettre d'après tout ce qui a précédé. Je me confirme dans la pensée que le désir d'être bien avec l'empereur est beaucoup plus fort dans l'impératrice que nous ne l'avons cru jusqu'ici.

[f]Quant à l'affaire des sujets mixtes je me réfère à ce que Mniszech vous écris là-dessus[f].

[j]Avant-hier, j'ai reçu de Berlin une lettre de Zabłocki qui m'apprend que Herzberg lui-même lui a dit : « Toutes vos représentations et les nôtres n'effectuent rien. Le roi de Prusse ne veut pas révoquer [k. 206] ses édits contre les mixtes. Vous n'avez d'autre parti à prendre que d'attendre sa mort ou de vous adresser aux deux cours impériales ». Après une telle lettre je croyais être sûr qu'il n'y avait que ce dernier parti à prendre. Cependant, contre toute attente, hier matin Buchholz a déclaré ministérialement à Chreptowicz, en présence de Stackelberg, qu'il avait ordre d'assurer que les édits resteront sans effet et

[a] Skreślono: „au moins".
[b–b] Nadpisano nad przekreślonym: „Données par".
[c] Dopisano nad przekreślonym: „prétend regarder comme".
[d] Wyraz dopisany nad linią.
[e–e] Fragment dopisany na marginesie.
[f–f] Zdanie dopisane na marginesie przez sekretarza.

http://rcin.org.pl

[g]qu'aucun mixte[g] ne sera contraint [h] à l'alternative de vendre ses terres ou de demeurer en Prusse. Chreptowicz a demandé cela par écrit. Buchholz l'a promis. Stackelberg lui a proposé de l'écrire tout de suite chez lui pour qu'elle put être délivrée à Chreptowicz avant midi qui est l'heure [k. 206v] du Conseil. Néanmoins, Buchholz ne l'a envoyée qu'à une heure [i]pendant le Conseil commence[i] et conçue en termes beaucoup plus amphibologiques que ce qu'il avait déclaré de bouche, de sorte que j'ai jugé qu'il valait mieux ne la point produire au Conseil, et de tâcher d'en obtenir une plus claire. En attendant, Chreptowicz a seulement rapporté au Conseil ce que Buchholz lui avait dit de bouche, et cela a suffi pour ne point encore donner les notes réclamatoires. S'il survient du nouveau avant le départ de la poste, Mniszech ou Cieciszowski vous le manderont.[j]

AKP 263, k. 205–206v

53

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 7 III 1781

Depesza nr 18

{Les lettres de Berlin nous annoncent que le roi de Prusse a été très malade ces jours-ci. La jambe s'étant fermée a empêché le libre écoulement des humeurs, ce qui a causé de l'enflure et des douleurs. Quoiqu'il doit se porter maintenant un peu mieux, on assure cependant positivement qu'il est toujours faible et qu'il n'y a guère d'apparence qu'il puisse durer longtemps.

[a]Voici ce qu'on nous mande de Vienne[a]. La Chancellerie de Guerre avait contracté pour l'achat de 1000 chevaux de Holstein. Le contrat avait été fait comme d'usage en temps de paix, avec condition que les chevaux seraient délivrés en Bohême à Commotau. L'empereur l'ayant lu, y a fait ajouter que si une guerre surviendrait en Allemagne, la délivrance se ferait à Francfort sur le Main.} N'ayant rien de plus pour aujourd'hui, je finis par les assurances de l'attachement inaltérable avec lequel je suis.

AKP 263, k. 189v

[g–g] Zastąpiono: „que personne".

[h] Skreślono: „de vendre".

[i–i] Słowa dopisane nad linią.

[j–j] Ta część listu została z niego wykreślona.

[a–a] Skreślono: „Ce qu'on mande de Vienne prouve que l'empereur medite quelque grand coup".

http://rcin.org.pl

54

Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 9 III 1781

Odebr. 21 marca odp. 26 marca, deszyfra

Sire !

Différents incidents qui me sont survenus mardi dernier, et plus que tout cela, le désir de bien surveiller Monsieur le grand général de la Couronne avec qui j'ai passé presque toute cette journée-là, m'ont empêché d'écrire à Votre Majesté par la poste de ce jour. M'étant d'ailleurs reposé sur ce que les lettres que celle-ci a porté pour Varsovie, rendraient publique chez nous la déclaration du mariage du grand général qui avait eu lieu deux jours auparavant, conformément à ce que je l'avais annoncé à Votre Majesté dans ma lettre du 2 d.c. Mais ce n'est pas ce qui constitue l'objet de mon attention, ni celui que je doive désormais suivre dans ses progrès relativement aux seules formalités qui se pratiquent en pareilles occasions, [k. 381v] lesquelles le grand général a dû remplir et que, néanmoins, je décrirai ci-dessous en raccourci pour l'information de Votre Majesté. La plus essentielle de ces formalités a été celle par où il a passé, dimanche dernier, en demandant l'agrément de l'impératrice pour son mariage avec Mademoiselle Engelhardt. N'y ayant pas eu de cercle public à la cour dans l'après-midi de ce jour-là, ce fut à l'issue d'une partie de jeu que l'impératrice avait fait dans les appartements intérieurs où le grand général a les entrées, que ce dernier a été appelé par Sa Majesté dans son cabinet, et c'est au sortir de là, au bout d'une couple de minutes, qu'il reçut de la part des personnes qui se trouvèrent présentes pour lors, des compliments sur son mariage qu'il cessa de ce moment de nier, ce qu'il avait fait vis-à-vis de moi la veille de ce jour-là. Le lendemain, la cérémonie rapportée ci-dessus, je lui en fis mes félicitations que je dis n'être qu'une répétition de celles que j'avais anticipées d'après les notions positives que j'avais eues, que la chose se passerait ainsi, comme elle s'est effectivement passée. Il me demanda alors si [k. 382] j'en savais les circonstances et sur ce que je lui en répliquai affirmativement, il eut une petite vanité de vouloir m'en imposer par l'appel que l'impératrice lui fit elle-même d'entrer dans son cabinet. J'eus de mon côté la franchise de lui dire que cela se sous-entendait puisqu'il n'y serait pas entré sans avoir été appelé ; que de plus je savais que du dimanche en huitaine il aurait encore à observer le cérémonial qui était, de faire lui et sa future les remerciements en public à l'impératrice de l'agrément que Sa Majesté a accordé à leur mariage. Je suis obligé, Sire, de préférer ce ton d'assurance vis-à-vis du grand général à une dissimulation qu'il pourrait attribuer à des ménagements produits par la peur que j'aurais de lui, et que je lui ai tant de fois dit n'avoir pas, et nommément à l'occasion suivante : l'entretien pour lequel, comme je l'ai mandé à Votre Majesté dans ma dépêche du 2 d.c., le grand général

http://rcin.org.pl

m'avait appointé ce jour-là, commença par les reproches qu'il me fit comme si j'avais marqué que l'accueil qu'il avait reçu à son arrivée ici eut été froid. Je m'inscrivis en faux contre ce soupçon en disant que [k. 382v] je lui avais promis de n'être pas le rapporteur des vétilles, moins encore des choses qui ne fussent pas exactement vraies, mais qu'il ne devait exiger de moi ni se le promettre que j'inspirasse des appréhensions du chef de son séjour ici et de la manière dont on le traitait ; qu'au contraire, ne voyant rien dans sa réception que ce qui était la suite premièrement de ses titres, secondement de l'accessoire qui était son mariage avec Mademoiselle Engelhardt, j'appréciais les choses à leur juste valeur sans en tirer la conséquence qu'on eut plus raison pour cela de s'en inquiéter ; qu'il verrait le mieux ma façon de penser à cet égard dans mes lettres à Votre Majesté où j'ai parlé dans la réception qu'on lui avait faite ici. Effectivement, je lui montrai le lendemain un extrait de ma dépêche à Votre Majesté datée du 8 d.p., lequel, à quelque changement près, je formai de ce que j'avais dit sur son sujet dans l'original, supposant y avoir inséré tout ce que je lui avais prêché relativement à son idée de recouvrement de ses prérogatives, idée que j'avais taxée de chimérique [k. 383] et de nullement nécessaire à son bonheur ; je couchai dans l'extrait cette morale, qu'à la vérité j'avais supprimée dans l'original, et ayant fait lire ledit extrait au grand général, je demandai à celui-ci si ce n'était pas là la substance de ce que je lui avais dit de vive voix et à différentes reprises ? Que ce serait ainsi que je lui parlerais toujours. Il faut que je dise en cet endroit à Votre Majesté que j'ai été ravi de lire l'article d'une lettre du maréchal Rzewuski à Sołtyk, dans laquelle il répond à ce dernier sur le désir que Branicki avait témoigné à Sołtyk d'être l'ami du maréchal Rzewuski, en s'exprimant à cette occasion de la manière la plus précise sur la prétention du grand général par rapport à l'autorité monstrueuse de sa charge qu'à cet article près, contre lequel l'opposition de lui, maréchal Rzewuski, serait toujours aussi forte et aussi décidée qu'il lui serait seulement possible de pratiquer. Il était au reste prêt à vivre dans la plus grande intimité avec le grand général. Sołtyk a montré à celui-ci cette lettre là. Quant à ce que je dis [k. 383v] plus haut avoir fait lire de mon cru au grand général, il convient que c'était mon devoir d'en penser et d'en agir ainsi ; et badinant ensuite sur ma morale, il dit qu'il la prendrait pour règle. Je payai son badinage de la pareille, et les plus grands éloges de mon caractère accompagnés de la confection d'un arbre généalogique auquel nous découvrîmes que nous étions parents ensemble (ce qui est vrai du chef de ma mère) suivirent cet épanchement de la sincérité que je lui avais montré. Mardi, après bien de propos indifférents qui ont roulé sur les progrès que le parti autrichien faisait chez nous, et sur le tour que le prince grand maréchal de la Couronne avait joué à lui, grand général, dans le procès avec la starostine de Zwinogrod (procès qu'il m'a défini aux dépens de la vérité que je sais d'ailleurs), il me dit : « Ne vaudrait-il pas mieux que le roi m'accorde son ancienne confiance et alors le parti du prince grand maréchal serait impuissant. Employez-vous pour le représenter à Sa Majesté ». « Fort bien, dis-je, mais autorisez- [k. 384] moi à assurer le roi que vous renoncerez tout de bon à tenter le recouvrement de vos prérogatives ; car sans un renoncement à cet égard vous aurez toujours des prétentions insoute-

http://rcin.org.pl

nables ». Il me répondit brusquement que Votre Majesté se méfiait toujours de lui par des suggestions que l'on employait pour cette fin. Comme je ne veux pas souffrir ces tons brusques lorsqu'il me parle des affaires, je me suis bien abstenu depuis ce jour-là d'aller chez lui et je n'y serais pas retourné de sitôt, s'il ne m'avait pas envoyé prier ce matin que je passe chez lui. Dès que je vins, il me demanda si j'avais écrit à Votre Majesté ce qu'il m'avait dit touchant le désir qu'il avait d'être toujours dans la dépendance de Votre Majesté. Je lui répliquai que tout cela seraient des mots qui ne signifieraient rien, tant qu'il ne se dépouillera pas de sa marotte de pouvoir de sa charge ; qu'avec cette prétention il ne serait utile ni à Votre Majesté et à la Patrie, ni à lui-même. De propos en propos, nous ne parvînmes dans notre conversation à autre chose qu'à ce que lui me soutenait sa thèse de manière que, quoiqu'il m'assurait qu'il n'aspirait plus au recouvrement de ses prérogatives, je voyais cependant qu'il en parlait comme le renard de la fable, [k. 384v] qui ne pouvant pas atteindre les raisins d'un treillis disait qu'ils n'étaient pas mûrs ; et que moi, je persévérais à lui démontrer qu'un renoncement sincère sur ce point-là était ce qu'il fallait pour que Votre Majesté put le regarder comme bon citoyen et compter sur lui, qu'à cette seule condition Votre Majesté le prendrait en affection et envisagerait en lui un membre bien intentionné pour l'État et propre à le servir. « Sans cela, ajoutai-je, je ne puis pas même conseiller au roi de vous accorder sa confiance ». Nous en restâmes là puisqu'on interrompit notre entretien. Si nous le reprenons sur le même chapitre, mes discours seront toujours dans le même goût et à moins (ce de quoi je ne me flatte pas beaucoup) que je ne l'amène à me promettre, comme quoi il s'ôtera de la tête ses prérogatives, je ne lui ferai pas seulement espérer que j'écrive à Votre Majesté autrement, si non qu'il faut l'empêcher de parvenir à ses buts. J'ai fait précéder cette narration détaillée touchant ce qui s'est passé entre le grand général et moi au récit que je vais faire ci-dessous et de ce que je sais de différents côtés sur son sujet ; ayant pour raison de l'ordre que je garde dans mon rapport, [k. 385] celle, que Votre Majesté voie, d'un côté, que par tout ce que je viens de dire, je ne puis qu'être sûr que le grand général n'a rien moins qu'une conscience nette sur l'article de ses prérogatives, et que de l'autre Votre Majesté observe dans ce qui peut répandre quelques lumières sur les projets du grand général et ce qui n'est que pure spéculation. Pour faciliter cette intelligence, je commencerai par ranger dans cette dernière classe la nouvelle que Monsieur le grand notaire de la Couronne me dit dans sa lettre du 26 d.p. avoir déjà existé pour lors à Varsovie, comme si le mariage du grand général était déterminé. Or, cela est si faux que je répèterai encore, que jusqu'au 22 février le grand général avait lui-même ignoré s'il se marierait ou non, et que le premier de ce mois-ci, le prince Repnin (que je craignais du commencement qu'il n'entrât dans les vues du grand général à cause des anciennes connexions qu'ils avaient eues ensemble ; mais qu'heureusement la haine que le prince Repnin porte au prince Potemkin a fait disparaître tout à fait), lorsqu'on lui parla de ce mariage, dit, que tout était possible dans ce monde, mais que lui n'en savait jusque là rien. Je sais aussi qu'on n'a donné avis au comte de Stackelberg de ce mariage, que le même jour, que je l'ai rapporté à Votre Majesté. C'est également sur des bruits de ville qu'on

http://rcin.org.pl

s'est fondé à mander ce que Monsieur Cieciszowski me dit sur le [k. 385v] refus que le prince Potemkin aurait fait au grand général de favoriser celui-ci dans le recouvrement de ses prérogatives. Je ne m'appuierai pas seulement sur ce que Sołtyk m'a raconté à ce sujet, comme venant de la confidence que le grand général lui-même lui en aurait fait ; mais il me suffit de plusieurs propos que, le grand général m'a tenus pour que d'un côté, je le soupçonne de ce projet-là, et que de l'autre, je me doute que le prince Potemkin l'amadoue sans se tenir sur d'en réussir auprès de l'impératrice. Le comte de Panin et le vice-chancelier Ostermann en sont tombés tous deux dans mon sens ; et ce n'est pas sur la modestie du grand général à ne pas le demander, ni sur la délicatesse du prince Potemkin à s'en charger, que je compte que les vues du grand général ne seront pas effectuées, mais sur la fermeté de l'impératrice, et sur celle que je dis tout haut que Votre Majesté manifesterait en cette occasion. Sołtyk, qui est encore malade, m'ayant fait prier hier de passer chez lui, débuta avec moi comme suit : « Je vous donne pour certain, et mandez le pour tel au roi sans néanmoins me citer, que le grand général est venu à bout de persuader au prince Potemkin que le roi méditait de frapper le même coup, qu'a fait le roi de Suède, et qu'il fallait opposer une dignité au pouvoir royal [k. 386] en rétablissant celui des grands généraux ». Lorsque Sołtyk eut fini son discours auquel ma réplique ne pouvait qu'être fort courte, il passa à la lettre du maréchal Rzewuski dont je parlai plus haut , la lut devant moi et me dit en avoir fait autant vis-à-vis du grand général. Qu'est-ce qu'il vous a donc dit là-dessus, lui demandai-je . Il m'a nié, me répondit Sołtyk, qu'il eut jamais idée de viser à rattraper ses prérogatives. Sołtyk ne s'est pas aperçu qu'il se contredisait en cela, après m'avoir raconté que le grand général lui avait fait confidence que le prince Potemkin lui eut promis l'article des prérogatives. Il est vrai que ce que Sołtyk affirme avoir été insinué par le grand général au prince Potemkin au sujet du pouvoir royal, le grand général me l'a lâché à plusieurs reprises ; mais j'ai accoutumé à rétorquer ces sortes de discours en lui demandant s'il me parlait sérieusement, puisque je n'avais pas garde de croire qu'il put seulement imaginer que je l'en crusse ; par la confrontation que je faisais des choses que l'on me dit, je remarque que Sołtyk a rempli des craintes, qu'il a, lui-même, à ce sujet, l'esprit du comte de Görtz. Ce ministre que je touche, pour ainsi dire, au doigt, qui me parla d'après Sołtyk avec qui il est lié, est extrêmement inquiet au sujet de Monsieur [k. 386v] de Stackelberg, contre qui il dit que Monsieur Branicki dirige ses mines, et que l'Autriche l'aidera sûrement en cela de tout son pouvoir. Je ne m'aperçois de la moindre liaison entre Branicki et Cobentzel, ni je ne vois d'autres preuves de mauvaises intentions du premier contre Monsieur de Stackelberg hormis qu'on l'en soupçonne. Je suis de l'avis du comte de Görtz que la conservation du comte de Stackelberg dans son poste est une des choses essentielles ; et je le sens si fort que je regarderais comme une nécessité de faire là-dessus les plus fortes représentations à l'impératrice même, en cas de moindre apparence à son rappel. Ceux qui jugent que le prince Potemkin peut tout auprès de l'impératrice, jugent mal, quoiqu'il faut avouer que c'est présentement celui qui a le plus de crédit. Mes amis me disent au sujet du mariage du grand général : D'ici là, il y a encore loin. Il faut

http://rcin.org.pl

temporiser et vous verrez que ce couple ne vivra pas une demie année ensemble, que la discorde s'en mêlera en effet. Le terme de ce mariage est reculé jusqu'au mois d'août. Entre temps le grand général ira en Pologne pour où il doit partir dans trois semaines d'ici. Mes notions postérieures, et que je crois plus vraisemblables que ne l'ont été les premières, réduisent la dot de Mademoiselle Engelhardt à deux cent mille roubles.

Deboli

AKP 262, k. 381–386v

55

Stanisław August Poniatowski do Augustyna Debolego, 12 III 1781

Vos deux lettres du 23 [et] du 27 février sont pour moi une nouvelle preuve et de votre vigilante dextérité à apprendre ce qu'il m'importe de savoir, et de votre exactitude à me le mander. Mais selon ce que je vous ai marqué dans mes deux dernières lettres, la fin de l'affaire de Julius sera pourtant beaucoup moins bonne pour moi que je n'aurais dû me le promettre d'après [a]ce que vous m'avez écrit depuis un mois[a]. Stackelberg m'a très clairement fait comprendre que je n'avais d'autre parti à prendre que celui que j'ai pris. Et néanmoins je suis si accoutumé à l'infortune que je ne serais pas du tout surpris de voir que [b]ma déférence même[b] pour ce que l'ambassadeur me donnât pour la chose la plus agréable à l'impératrice que je puisse faire, ne devienne encore un sujet de reproche de la part de l'impératrice comme si je m'étais [k. 207v] trop pressé [c]de toper[c]. Mais je vous ai si clairement détaillé et la manière dont le médiateur m'a parlé, et les motifs qui m'ont déterminés, que vous serez, j'espère, en état de me justifier s'il arrivait que je devine juste à cet égard. En attendant, il n'est rien survenu de nouveau du côté de Vienne dans l'affaire de Julius. La dernière dépêche de Mniszech vous a informé de l'espèce de mieux qui est venu inopinément[d] mardi dernier du côté de Berlin sur l'affaire des mixtes. Mais comme ce mieux était imparfait, nous travaillons encore à le réparer. Reste à voir s'il deviendra possible d'obtenir du roi de Prusse une révocation formelle ou du moins une déclaration de son ministre plus [e] satisfaisante. D'un côté, le peu de bonne volonté

[a–a] Zwrot nadpisany nad przekreślonym: „les antécédents malgre".
[b–b] Wpisano w miejce przekreślonego: „cette même déférence de ma part".
[c–c] Zastąpiono skreślone : „j'ai topé".
[d] Słowo dopisane nad linią.
[e] Skeślono: „positive".

http://rcin.org.pl

du roi de Prusse rendra cela probablement difficile. De l'autre, l'état [k. 208] même de sa santé délabrée et qui parait annoncer sa fin prochaine pourra aussi causer un manque d'ordres, nécessaires pour cela. Mais en revanche, toutes les probabilités et tous les indices nous promettent des proceédés infiniment plus analogues à la teneur des traités et du bon voisinage, et plus favorables à notre commerce dans la personne du [f]futur roi[f] de Prusse. Ce que vous m'apprenez relativement au mariage de Branicki, me donnerait la plus vive inquiétude, si je ne la tempérais par cette pensée que le prince Potemkin sera prodigue de promesse à Branicki tant que le mariage ne sera pas fait, mais qu'ensuite Branicki éprouvera [g] des ralentissements dans l'exécution de ces promesses. [h]Toutefois la moindre augmentation du pouvoir des hetmans[i] ne pourra se faire qu'à mes dépens [j] et j'ose dire au détriment du bien public. Ainsi je ne puis y être indifférent[h]. Entre les diverses tournures que Branicki emploie pour [k. 208v] parvenir à son but, je crains surtout celle qu'il doit avoir méditée [k] encore ici. C'est de dire en Russie : « Si on ne me rend pas les prérogatives de ma charge comme elles étaient en 1775, le roi acquerra une influence si prépondérante aux diètes, qu'il en fera ce qu'il voudra, [l] car ce n'est plus l'ambassadeur de Russie mais le roi que la nation considère ». Cette assertion est très fausse et les faits mêmes l'ont prouvé, puisque aux deux dernières diètes nombre de choses que j'avais beaucoup désirées, [ł]ont été[ł] gâtées ou [m]manquées tout à fait[m] uniquement parce que l'ambassadeur a seulement voulu que [n]la diète de 1778 ne fût pas rompue[n], et à cette de 1780, il n'a marqué[o] se soucier sérieusement d'autre chose que de terrasser Tyzenhauss, et du reste il a paru sacrifier tout à ces deux seuls objets, au point qu'il a fourni les moyens [k. 209] d'augmenter considérablement leur crédit aux mêmes gens contre lesquels il m'avait le plus animé ci-devant pendant six ans, et dont [p] le désir constant a été, et est encore, de diminuer mon pouvoir, [r] [s]de sorte que l'ambassadeur lui-même retrouve aujourd'hui embarrassé des suites des avances qu'il leur a faites. Entre autres, il ne pourra guère empêcher le pisarz Potocki de devenir chancelier ou trésorier sans remettre en contradiction avec lui-même quoiqu'il sente très bien combien [t]peu il a à compter sur[t] le pisarz, et pour son

[f–f] Wpisano w miejsce przekreślonego: „prince".
[g] Skreślono: „de refroidissement ou du moins de".
[h–h] Fragment dopisany ręką króla na marginesie.
[i] Zastąpiono skreślone: „de Branicki".
[j] Skreślono: „Et je ne mérite pas".
[k] Skreślono: „depuis longtemps".
[l] Skreślono: „car on a fait aux deux dernières diettes".
[ł–ł] Zastąpiono skreślone: „qu'on était manquées".
[m–m] Nadpisano nad przekreślonym: „tout à fait omises".
[n–n] Zastąpiono: „ces diètes ne fussent pas rompues, et il a sacrifié à ce seul objet".
[o] Nadpisano nad skreślonym: „paru".
[p] Skreślono: „assurément".
[r] Skreślono: „Mais comme cette tournure toute fausse, qu'elle est, est la plus spécieuse".
[s] Fragment pisany przez Stanisława Augusta.
[t–t] Fragment dopisany nad linią.

http://rcin.org.pl

personnel, et pour la Russie, et qu'il ne me cache pas son embarras là-dessus. Mais quoiqu'il en soit, toujours est-il vrai que si Branicki emploie cette tournure, [k. 209v] c'est celle de toutes par laquelle il pourra faire le plus de mal, en même temps à moi et à Stackelberg. Ainsi, tâchez de découvrir s'il ne s'en est pas déjà servi ? Si vous n'apprenez pas qu'il s'en soit servi, ne répondez pas à cet article de ma lettre. Si vous apprenez qu'il s'en est servi, mandez-le-moi tout simplement comme une notion qui vous est parvenue, mais sans faire mention de ce que je vous en ai parlé d'avance. J'ai mes raisons pour cela. Toujours faites le possible pour empêcher qu'on ne [u] prenne pour vraie en Russie cette idée si Branicki la lâchait. Continuez à me mander ce que vous pourrez apprendre de plus sûr sur l'état de la santé de l'impératrice et sur la source à laquelle on attribue ce que vous m'en avez déjà mandé[s].

AKP 263, k. 207–209v

56

Augustyn Deboli do Cieciszewskiego, 13 III 1781

Nr 5, odebr. 24 marca, odp. 26 marca, deszyfra, w lewym górnym rogu litera „F"

Monsieur.

Dans les dépêches que j'ai eu l'honneur d'adresser au roi, j'ai non seulement fait en partie réponse à des articles qui étaient compris dans les lettres de Sa Majesté ; mais j'y ai aussi touché quelques-uns d'entre ceux que contenaient les lettres de Votre Excellence jusqu'à celle du 26 d.p. inclusivement. Je renfermerai aujourd'hui dans ma présente le reste des articles qui dérivent tant des unes que des autres, desquels je n'ai pas parlé dans ma dernière à Sa Majesté. Il est probable que le délai qui arrive avec la réponse de l'impératrice à la lettre que le roi a écrite à cette souveraine le 27 décembre dernier, provient de la cause à laquelle Sa Majesté attribue elle-même ce délai dans sa dépêche du 26 février, en le supposant subordonné au temps où l'impératrice aura déjà reçu une réponse sur sa lettre [k. 387v] à l'empereur. Il y a une vingtaine de jours que le général Bezborodko m'avait dit que la première semaine du Carême passée, il comptait que l'impératrice s'occuperait de la réponse à la lettre du roi. Cette espèce de temps est déjà écoulée, sans que j'aie appris que la dite réponse fut expédiée, quoique j'eusse prié qu'on m'avertit du départ du courrier qui en serait porteur ;

[u] Skreślono: „s'acoutume".

http://rcin.org.pl

ce qui ne s'étant pas jusqu'ici fait, j'en infère que l'expédition de la lettre en question n'a pas encore eu lieu. Peut-être même avant que de fermer ma présente, je m'en éclaircirai avec le vice-chancelier Ostermann lequel m'ayant dit dimanche dernier à la cour en passant que l'on venait de recevoir de Pologne de bonnes nouvelles, m'a rendu curieux de savoir quelles elles sont. Je les crois relatives à l'affaire de Julius, c'est ce que je vais apprendre à la source plus positivement. Si ce n'est pas à la source même où je n'ai pas jugé à propos d'aller puiser des notions à cet égard, c'est du moins de très près que j'ai fait des recherches pour vérifier ce que vous me marquez au sujet d'une lettre de la part du vice-chancelier Ostermann en faveur de l'abbé Sołtyk. D'un extrême étonnement [k. 388] que cet avis m'avait causé en ce qu'il était directement contre tout ce que je savais, touchant le blâme que le vice-chancelier avait attaché à la condescendance du comte de Panin pour Sołtyk, de cet étonnement, dis-je, j'ai passé à une incertitude, lequel de deux de votre avis ou des assurances que l'on m'a données, qu'il n'y avait pas eu des recommandations de la part du vice-chancelier pour Sołtyk, était vrai ? Je ne contredis pas celle que Sołtyk s'est ménagée de la part du général Bezborodko. Je ne comprends pas seulement comment Sołtyk est tombée sur l'idée d'en avoir demandé à ce dernier. Je reconnais bien en cela la manigance du ministre de Prusse dont les liaisons avec Sołtyk ne m'échappent pas, quoique je fasse semblant de ne pas les apercevoir ; mais je suspends ma croyance touchant la lettre du vice-chancelier jusqu'à ce que vous ne me confirmiez qu'elle ait existé. Votre Excellence sent que si elle continue à affirmer la chose, cela me conduira à une meilleure connaissance de certaines personnes, que j'en ai jusqu'à présent une à leur égard. Tout jusqu'au climat d'ici [k. 388v] se réunit à contrecarrer Sołtyk. L'influence du climat en le rendant malade, il ne sort pas de la chambre depuis cinq semaines, il n'en est que moins en état de faire des intrigues. Son factotum, le général Michelson, est arrivé ici. Il se donnera pour sûr de nouveau des mouvements pour faire pleuvoir des lettres en faveur de Sołtyk, lesquelles, je puis en assurer, sont des *data ut petita*. Je me vante d'avoir un tact assez fin ; mais celui du grand général a été plus fin que le mien à l'égard de Monsieur Modzelewski. Je n'ai jamais pu persuader au grand général que Modzelewski fût venu ici sans aucun projet, et la supposition du grand général s'en est vérifiée. Modzelewski a été effectivement chargé d'une commission de la part du grand trésorier de la Couronne Poniński qui était celle de négocier le mariage de celui-ci avec Mademoiselle Engelhardt. Commission comique et dont je vous parlerai plus au long par l'ordinaire prochain. J'ai eu des indices par Madame Borch que le prince Poniński et Monsieur Tyzenhauz sont ceux dont le grand général exalte le mérite. D'un [k. 389] autre côté on me dit de ne m'en pas trop inquiéter, comme de tout le reste, et d'attendre l'évènement du mariage qui au bout du compte est encore éloigné. Les fiançailles du grand général ne se sont pas faites dimanche ; c'est demain qu'elles doivent avoir lieu. Il partira dans quinze jours prenant sa route sur Varsovie.

Le vice-chancelier Ostermann avec qui je viens d'avoir un entretien, m'a défini qu'est-ce que c'était que ces bonnes nouvelles qu'il m'avait dit être parvenues ici de Pologne : C'est que Cobentzel a déclaré ici que pour complaire à l'impé-

http://rcin.org.pl

ratrice, l'empereur avait provisionnellement donné des ordres au gouvernement de Galicie que dès aussitôt que Thugut aurait mandé à ce dernier, que l'affaire de Julius était arrangée, il eut d'abord à lever le séquestre. Le vice-chancelier m'a confié ceci sous condition de n'en parler ici à personne.

Le staroste de Cracovie sera étonné de ne pas recevoir d'avis de ma part que j'ai touché son argent. Comme il faut que l'extrait de la dépêche de Monsieur Stackelberg [k. 389v] où il parle de la commission dont le staroste de Cracovie m'a chargé à cet égard, doive être authentiquement donné au Collège des Affaires Étrangères, et que ladite dépêche est encore chez l'impératrice, ceci est cause du délai ; mais je compte avoir après-demain ce qu'il me faut. Monsieur Potocki par qui j'ai envoyé toutes les emplettes que le général Komarzewski m'avait requis de faire, remettra aussi à ce général quatre petites barils de caviar dont la moitié est pour Votre Excellence.

J'attends avec impatience la ratification de l'acte de la commission des limites, car le terme où l'échange a été stipulé expire dans trois jours, et on m'en a déjà parlé ici.

J'aurai l'honneur de répondre par l'ordinaire prochain à la lettre de Votre Excellence du 26 d.p.

Deboli

AKP 262, k. 387–389v

57

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 14 III 1781

Depesza nr 19

Je réponds à votre billet du 27 d.p., ce que je n'ai pas pu faire avant-hier ayant été trop affairé.

Quant à l'affaire de Nakleck, vous êtes déjà informé par mes précédentes qu'elle est entièrement finie, et j'ai déjà envoyé l'original de l'obligation du comte Zamoyski pour être insérée aux actes du grod de Czersk dont je vous enverrai extrait aussitôt qu'il me parviendra.

Je vous prie d'être tranquille sur ce que vous ne m'écrivez pas souvent, car je vois bien que vous êtes surchargé du travail {et il suffit que vous continuez à mander les notions de manière que vous le faites, parce qu'elles me parviennent également comme si elles étaient directement adressées à moi.

Les Cabinets de Vienne et de Berlin paraissent être actuellement occupés de l'objet de la médiation entre les puissances belligérantes. L'ambassadeur de France à Vienne a eu sur cet objet une audience chez l'empereur, qui dura une

http://rcin.org.pl

heure et demie. La conversation doit avoir été très vive des deux parts, ce dont on s'est aperçu dans l'antichambre. D'un autre côté, le baron Revitzki et l'envoyé de France ont eu des conférences fréquentes chez le comte de Finckenstein, et le roi de Prusse a reçu ces jours-ci des dépêches directes du ministère de France qui roulaient, à ce qu'on suppose, sur le même objet. On prétend à Berlin que la cour de Madrid décline la médiation de l'empereur et qu'elle avait déclaré positivement que la cour de Londres n'avait d'autres conditions à accepter, que celles qu'elle avait faites elle-même dans le temps qu'elle avait cherché de faire une accommodement entre cette cour et la France.}

La santé du roi de Prusse s'améliore de jour en jour. Il dîne déjà avec sa société et le marquis Luquesini vient chez Sa Majesté toutes les soirs, comme à l'ordinaire.

Je suis bien sincèrement…

AKP 263, k. 210

58

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 15 III 1781

Odebr. 28 marca, odp. 4 kwietnia, oryginał

Obejmuję myślą i czuję całym sercem obowiązki, które J.W.M. Panu Dobrodziejowi winienem za niezjednaną żadnemi zasługami z strony mojej, lecz jedynie tylko do uczynnego J.W.W.M. Pana Dobrodzieja charakteru odnoszącą się pomoc, której z łaski jego w interesach moich doznałem. Racz J.W.W.M. Pan Dobrodziej przyjąć szczere moje za to podziękowanie oraz i prośbę o dalsze dla mnie wsparcie, którego po zaszłym już onego okazaniu z ufnością spodziewam się.

W przyłączonym liście do J. Pana łowczego Wyszyńskiego zaspakajam powątpiewanie jego [w] przystaniu moim na transakcją względem sumki mojej zaszłej. Skoro inaczej być nie mogło (co ja dobrze czuję), chociaż zamiast ośmiu tysięcy złotych polskich, które z tenuty Nakleka brałem na rok, nie będę miał więcej jak 5400 złotych, kontent z tego jestem i J. Panu Wyszyńskiemu, który in tractu opiekowania się swego memi interesami od śmierci ojca mego, zawsze się podciwie ze mną obszedł, wszelką oddaję sprawiedliwość. [k. 390v] Rozerwanie sumy mającej być płaconej trzema częściami jest wprawdzie punkt, który mię obchodzi, lecz i w tym na łaskawym J.W.W.M. Pana Dobrodzieja o lokacji przyszłej tych roztrojonych sumek polegam zaradzeniu.

http://rcin.org.pl

Rozumiałem iż acquisitor wsi Udrycz zwanej (z której mi się jeszcze należało 24314 złotych polskich) J. Pan szambelan Wisłocki zapłaci te quantum na przeszłych kontraktach i w tej nadziei względem przesłania mi wspomnionej kwoty (która mi właśnie na zaspokojenie dłużków moich potrzebna) wytłumaczyłem się wujowi memu. Z listu onego do mnie, który tu przyłączam, zobaczysz J.W.W.M. Pan Dobrodziej radę, którą mi daje. Chwytam się jej pisząc do J.O. Księcia Jegomości marszałka wielkiego koronnego, aby za zniesieniem się z J. Panem Wisłockim wspomniony książę ową sumę immediate na moje imię zabezpieczył; w czyn J.W.W.M. Pana Dobrodzieja o wstawienie się za mną do Księcia Jegomości marszałka upraszam. Należała mi się od tej sumki dwuletnia prowizja po 6 od sta. Wuj mój wziął był na siebie odebrać ją od J. Pana Wisłockiego. Co w tej mierze zrobił, nawet mi nie oznajmił, abym tedy wiedział, co się stało, musiałem się udać po wiadomość do J. Pana [k. 391] Wyszyńskiego.

Starosta krakowski komunikował zapewne J.W.W.M. Panu Dobrodziejowi listu mego, w którym była kwestia o moim zamyśle. Wytłumaczenie się w owym liście zawarte, jak ten zamysł kieruję, oddalając ode mnie naganę o zapędzanie się na widzimisię. Zjedna to mi zapewne J.W.W.M. Pana Dobrodzieja pomoc, jakową mi w tej mierze dać mogłeś. Arrivé ce qui peut, il me semble agir trop en ceci selon les règles de la prudence pour m'attirer du blâme à cause de la réclamation que j'ai faite de la protection du roi dans un cas de cette nature.

Vous n'aurez pas certainement regret à m'en favoriser par votre appui en degré de l'extension que l'on peut y donner.

PS. Za nadejściem depeszy de 5 martii czasu mi brakło do napisania listu do Księcia Jegomości marszałka w[ielkiego] k[oronnego]. Odłożyć to muszę do przyszłej poczty.

AKP 263, k. 390–391

59

Augustyn Deboli do Cieciszowskiego, 16 III 1781

W lewym górnym rogu litera „F"

Le déchiffrement de la dépêche du 5 d.c., et l'usage que j'ai fait d'icelle dans le courant de cette journée vis-à-vis du comte Ostermann, ont absorbé mon temps. Il m'en reste à peine pour dire à Votre Excellence que le susmentionné ministre s'est appliqué à me persuader qu'on n'a pu guères pousser plus loin qu'on l'a fait, l'assistance qu'on a voulu manifester au roi dans l'affaire de Julius ;

http://rcin.org.pl

et il a pris à tâche de m'engager à ce qu'à mon tour je tâchasse d'éloigner du roi tout chagrin que le soupçon d'abandon ou d'un dessein, que l'on aurait, de ne pas user de toute sincérité possible à l'égard du roi, pourrait naître dans l'esprit de Sa Majesté.

Je vous dirai par la poste prochaine bien d'anecdotes qui seront autant de remarques contre les appréhensions que l'on conçoit peut-être à cause du mariage de notre grand général. Je ne veux être ni un oiseau de mauvais augure, ni un sirène qui enchantât par la douceur de sa voix ; mais je prétends avec raison d'inspirer la plus grande confiance dans la fermeté du caractère de l'impératrice.

AKP 262, k. 392

60

Stanisław August do Augustyna Debolego, 19 III 1781

La poste de samedi dernier ne nous ayant rien apporté de votre part, je n'ai donc à répondre qu'à votre lettre du 2 mars. J'approuve tous les pas que vous avez faits jusqu'ici et que vous m'annoncez pour prévenir le mauvais effet politique du mariage de Branicki. Je continue bien à croire que quand il sera une fois réellement marié, il s'apercevra que les promesses qu'on lui fait à présent ne seront pas bien exactement exécutées, mais précisément à cause de cela je suis fort inquiet de ce que j'ai vu dans une lettre que Stackelberg a reçue avant-hier. Il y est dit que les fiançailles de Branicki avec Mademoiselle Engelhardt ont déjà eu lieu en présence de l'impératrice, mais que le mariage même ne doit s'accomplir que dans quelques mois, après que Branicki aura fait une cure de santé à Białocerkiew. Ce délai est certainement très bien imaginé par Branicki [k. 214v] lequel juge apparemment que tant qu'il ne sera pas effectivement mari, on ne pourra pas lui refuser du moins de certaines complaisances, c'est-à-dire quelques ordres à Stackelberg et quelques promesses qui, pourtant, auront quelque effet, et nous deviendrons ici fort incommodés, au lieu que si le mariage réel se faisait d'abord à présent, on renverrait les époux plus tôt et le préjudice pour nous deviendrait moindre. Il résulte de ce raisonnement que si vous pouviez trouver quelque moyen de faire accélérer ce mariage, ce serait ce qu'il y aurait de plus utile ou, pour mieux dire, de moins mauvais pour nous. Car le meilleur sans doute serait que ce mariage fut tout à fait rompu. En attendant, Stackelberg continue à me dire qu'on aura beau faire des promesses à Branicki, il saura bien les éluder et représenter efficacement contre, et, de plus, il pense que ce que l'on [k. 215] voudrait faire de la part de la Russie en faveur du pouvoir des grands généraux ne remontrera pas ici la faveur populaire qui n'est nullement

http://rcin.org.pl

portée pour les grands généraux et, par conséquent, que la possibilité même d'exécuter les ordres qu'on voudrait lui donner de Russie pour cet effet sera beaucoup moindre qu'on ne l'imagine. Et moi, j'ajoute toujours que la gloire et l'équité de l'impératrice et son amitié pour moi devraient regarder comme inadmissibles des changements qui ne sauraient se faire sans ôter à moi tout ce que l'on voudra donner au grand général, et sans me priver par la même de l'unique dédommagement que j'aie eu pour toutes les pertes (quoique dix fois plus considérables) qu'on m'a faites essuyer par les lois de 1775 dans mes prérogatives royales contre le vœu de la nation. De Vienne il n'y a encore rien de nouveau. Ainsi le séquestre continue. Quant à la désapprobation qu'on témoigne en Russie des expressions dures de l'empereur en réponse à mon frère, je crois pourtant que malgré cela non seulement [k. 215v] cela n'améliorera pas l'affaire de Julius pour nous, mais que, dans le fond, le rapprochement de l'Autriche et de la Russie s'opère actuellement de plus en plus. Le passage fréquent par ici des courriers autrichiens et russes, et même anglais qui passent par Vienne, et les notices qui m'arrivent successivement, me confirment dans la croyance que la Russie de concert avec l'Autriche travaille à la pacification générale. Mandez-moi tout ce que vous pourrez apprendre là-dessus. L'affaire des mixtes quoiqu'un peu plâtrée par Buchholtz, n'est pourtant pas rectifiée suffisamment par une révocation formelle. C'est aujourd'hui le terme auquel les édits non révoqués du roi de Prusse ont attachés la nécessité pour tout mixte de retourner en Prusse ou d'y perdre ses biens. Il y a déjà près de deux ans que Siemiński, chanoine de Gnesne, a été privé de sept mille francs de Pologne de rente en bénéfice située dans la Prusse, parce qu'au lieu de se résoudre à fixer sa demeure en Prusse, il a mieux aimé alors accepter la fonction de président du Tribunal. [k. 216] Et comme cette injustice n'a pas été réparée jusqu'ici, cet exemple donne un juste sujet de crainte aux autres mixtes. D'un autre côté, la santé du roi de Prusse est rétablie au point qu'il monte à cheval. Ainsi, l'espérance qu'on voulait nous donner sur le prince de Prusse se trouve de nouveau éloignée de beaucoup. Le concours de ces circonstances donne beau jeu au prince grand maréchal de la Couronne lequel à la dernière séance du Conseil, vendredi passé, non seulement a reparlé des notes réclamatoires, mais il a ajouté qu'il ne cessera désormais d'en reparler à chaque séance future, de sorte qu'il ne sera à la fin guère possible de s'y refuser. J'ai bien ris du prétendu avertissement amical de Branicki à vous sur Modzelewski. Madame Dąbska, née Pokutynska, ne se presse pas de porter ses lettres en Russie, elle s'occupe ici à consoler son ami Vitinghoff dans sa prison, qui ne parait pas près de sa fin, puisqu'au contraire tout le maniement de la caisse impériale est mise en recherche formelle par un certain conseiller d'état [k. 216v] nommé Enden, qui est envoyé exprès pour cela de Pétersbourg, et vis-à-vis duquel notre bon Romanus lui-même aura, dit-on, de la peine à se justifier précisément, parce qu'il a eu trop d'indulgence envers ses subalternes, et il arrivera, peut-être, que ce Romanus qui a été le meilleur, le plus équitable, le plus doux de tous les généraux russes en Pologne depuis dix ans, sera pourtant celui qui souffrira à la plaie de tous d'autres, qui de notoriété publique ont pillé la Pologne et l'impératrice sans ménagement. L'outrage et le dommage faits

http://rcin.org.pl

à l'abbé Brzostowski, référendaire de Lituanie, par les troupes russes à Pawłow est si criant qu'il fait murmurer toute la Lituanie. Comme vous avez été instruit de cette aventure par le Département, je ne vous en répète pas les détails. Mais il est fort nécessaire d'y porter remède et satisfaction. Mandez-moi dans quelle position et liaison se trouvent Madame et Monsieur Borch tant à l'égard de la cour de Russie que de Branicki. Wielhorski réussira-t-il [k. 217] à obtenir pour son oncle Ogiński, grand général de Lituanie, ce qu'il y cherche ?

AKP 263, k. 214–217

61

Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 20 III 1781

Odebr. 31 marca, w lewym górnym rogu litera „F"

Sire !

J'ai senti toute l'amertume dont le cœur de Votre Majesté avait été navré de ce qu'elle s'est vue obligée de condescendre pour terminer l'affaire de Julius à des conditions, qu'elle aurait dû s'attendre que l'appui de l'impératrice lui aurait épargner. Lorsque j'étais à déchiffrer la lettre de Votre Majesté du 5 d.c., les larmes m'ont coulé des yeux. Le tableau que les faits que cette lettre renfermait traçaient à mon esprit des sacrifices que Votre Majesté subissait en cette occasion pour le bien de son royaume et pour sauver les particuliers qui souffraient, exigeait ce tribut de mon zélé, qui étant une suite de devoir, est encore animé par la vénération que j'ai pour le patriotisme de Votre Majesté, a offert surtout à ce dernier motif. Je m'estimerais heureux, Sire, que le récit [k. 393v] que je vais faire ci-après de l'explication que j'ai eue avec le vice-chancelier Ostermann, à qui (attendu que j'ai adopté un principe, par lequel je ne crois pas que je gâte les affaires, savoir celui d'user de beaucoup de franchise envers le ministère d'ici et de provoquer par-là celui-ci à en agir de même vis-à-vis de moi) j'ai montré presqu'en entier la dépêche de Votre Majesté ; je m'estimerais dis-je, heureux, que cette explication servit, si non à détruire, du moins à diminuer aux yeux de Votre Majesté l'appréhension que je vois qu'elle avait, que ce n'eut été par la raison de ce qu'on voulait ici être bien avec l'empereur, qu'on n'avait pas tâché d'obtenir un meilleur accommodement dans l'affaire de Julius que celui auquel Monsieur de Stackelberg a déterminé Votre Majesté. Le vice-chancelier pour prix de la confiance que je lui avais témoignée en lui montrant la dépêche de Votre Majesté, m'a dit à ce sujet ce qui suit : « Rappelez-vous, Monsieur, ce que je vous avais dit lorsque les ordres directs de l'impératrice m'avaient mis dans le

http://rcin.org.pl

[k. 394] cas de vous demander, que vous nous donnassiez une espèce de canevas des propositions à faire à l'empereur, propositions auxquelles je vous ai donné dès lors à entendre qu'il fallait réduire la chose, vu que l'empereur s'est si fort avancé dans la poursuite de l'affaire de Julius, il n'avait plus d'apparence qu'il voulut y renoncer purement et simplement au gré des désirs de l'impératrice. Ç'avait été, je vous l'avoue, puisque je le sens, une finesse de la part de la cour de Vienne que de vouloir démentir de soupçon qu'on nous inspirait contre elle, comme si elle prétendait rivaliser avec nous en Pologne, et de s'être, dans l'intention de donner un démenti à cette opinion, adressé à l'impératrice pour l'établir arbitre du démêlé ému à l'occasion du procès de Julius plutôt que de s'en faire justice soi-même ; cet incident devait servir à faire contraster la conduite de la cour de Vienne, qui reconnaissait par-là l'influence que nous avons chez vous, avec la conduite du roi de Prusse de qui vous recevez des avanies, contre lesquelles nous faisons fort souvent [k. 394v] des représentations en vain. Si la cour de Vienne a réussi à nous éblouir par-là ou non, c'est ce que je n'examine pas, et je laisse de même de côté, qu'on ait gâté l'affaire de Julius faute de l'avoir bien dirigée dès le commencement, où l'impératrice en avait porté sa décision qui était toute en votre faveur ; mais je vous demande seulement qu'est-ce qu'après que la cour de Vienne ayant prétexté cause d'ignorance relativement aux sentiments de l'impératrice sur cette affaire-là, se fut portée à faire procéder au séquestre et que par-là les choses furent aigries ; qu'est-ce que, dis-je, il restait à faire après tout cela ? N'est-ce pas que l'impératrice n'a pas dès lors pu se dispenser de chercher des tempéraments qui contentassent en quelque façon l'empereur et sauvassent, d'un autre côté, l'honneur du roi votre maitre et lui préjudiciassent aussi peut que possible. C'est ce que l'impératrice a prétendu effectuer et dans cette intention elle vous avait fait premièrement demander des informations ; ensuite après avoir approuvé celles que vous fournîtes, elle écrivit à l'empereur en le priant de déférer pour [k. 395] l'arrangement de l'affaire de Julius aux ordres qu'elle venait de donner à ce sujet à son ambassadeur à Varsovie. Nous avons déjà là-dessus, poursuivit-il, non une réponse directe à la lettre de l'impératrice, mais une assurance qu'il a été donné des ordres au gouvernement de Galicie de lever le séquestre sur le seul avis qu'il recevra de la part de Monsieur Thugut, de la conclusion de l'affaire, sans attendre pour cet effet les ordres directs de Vienne. L'impératrice m'a ordonné de faire part à Monsieur de Stackelberg de cette assurance donnée ici, quoique je suppose que ledit ambassadeur l'apprendra de Thugut. Quant à la base que j'apprends par la lettre du roi votre maître à vous, qui a été mise à l'accommodement (de quoi Monsieur de Stackelberg n'a encore fait aucun rapport), puisqu'elle diffère du canevas que moi et vous avions fait pour cela, je ne puis penser autrement, si non que la chose ayant dû être arrangée sur ce canevas-là, c'était à qui des deux, de Monsieur de Stackelberg ou de Thugut, serait le plus fin. Je suis tenté de croire que dans ce cas-ci le dernier l'aura [k. 395v] plus été que l'autre qui se sera pressé. Un peu plus de roideur l'aurait peut-être aidé à remporter sur Thugut les mêmes conditions que nous avions minutées et envoyées à Monsieur de Stackelberg ; car pour la lettre que l'impératrice lui a écrite elle-même, je l'ai lue. Sa Majesté Impériale

http://rcin.org.pl

y témoignait à la vérité le désir de voir terminée au plus tôt l'affaire de Julius, mais elle n'entendait pas que cet accommodement dût se faire sous d'autres conditions que celles qui étaient énoncées dans l'écrit que vous aviez présenté. Stackelberg n'a-t-il pas pu y amener Thugut, c'est ce qu'il faut voir dans le rapport que l'ambassadeur nous en fera et que nous n'avons pas encore. Je vous dis tout ceci, continua le vice-chancelier Ostermann, afin que vous y puissiez des arguments propres à convaincre le roi votre maître, que l'impératrice était bien résolue de prêter en cette occasion à Sa Majesté toute l'assistance qu'il était en son pouvoir de manifester ; car enfin, puisque l'impératrice reconnaît dans le roi une adhésion complète au système de la Russie, [k. 396] elle veut aussi que Sa Majesté soit persuadée de son amitié. C'est ce que je vous engage à marquer au roi et je vous somme d'avouer en vôtre particulier si plusieurs particularités qui parviennent à votre connaissance ne concourent à vous convaincre, comme quoi l'impératrice cherche dans toutes les occurrences à donner des marques de ses bonnes dispositions envers la Pologne ».

Tel fut le langage du comte Ostermann à qui je promis que j'en ferais usage auprès de Votre Majesté. Par la communication que j'avais faite audit ministre de la dépêche de Votre Majesté, je visai à l'amener à une espèce d'explication touchant les conjectures que l'on faisait relativement au penchant de l'impératrice à se lier avec l'empereur ; mais pour qu'il ne s'imaginât pas qu'il m'importait de le savoir, je lui dis en riant : Persuadé que je le suis de la nécessité que la Pologne reste unie avec la Russie, quel que soient les alliances que celle-ci contracte, fut-ce même avec le Portugal, ce n'est pas ce qui m'intéresse ; mais je ne conviendrai jamais que la Russie puisse se reposer sur les [k. 396v] promesses que l'Autriche lui fera de laisser jouir la Russie de sa prépondérance politique en Pologne sans la lui envier et sans l'en contrecarrer. De même, je ne conviendrai pas que la Russie se ménage à nos dépens l'amitié de nos voisins. Le vice-chancelier qui me passa ma tirade sur l'indifférence dont il était pour nous, que la Russie se liât plutôt avec une puissance qu'avec une autre ; qui combattit la pensée qu'on voulut ne pas payer Votre Majesté par un retour d'appui et de soutien ; le vice-chancelier, dis-je, s'échappa à dire : « Peut-être que le désir d'obliger l'empereur est entré dans la manière dont l'impératrice s'est prise pour ajuster l'affaire de Julius ; mais croyez-moi que ce désir-là ne doit être attribué qu'aux ménagements qui dérivent de la nature de la chose, et non à une partialité ». Ces paroles s'expliquent en leur prêtant le sens suivant : savoir, qu'on ménage la cour de Vienne à cause de sa puissance ; cependant à l'appui des suppositions que Votre Majesté me marque comme si l'impératrice penchait pour alliance [k. 397] avec l'Autriche, je dirai à Votre Majesté que les inquiétudes du ministre de Prusse à cet égard me le prouvent. Si quelque chose a pu me déceler ces inquiétudes, ce fut ce que j'ai raconté à Votre Majesté dans ma lettre du 27 d.p. avoir été marqué dans celle que le comte de Görtz avait écrite au roi son maître et qu'il m'a lue. J'y ai observé ce passage où le comte de Görtz disait : que l'empereur réussissait enfin à aigrir l'esprit de l'impératrice contre le roi de Prusse. D'autres propos échappés au comte de Görtz devant moi me confirment à croire que l'empereur veut désarçonner ici le roi de Prusse. D'ailleurs c'est une chose connue que le

http://rcin.org.pl

prince Potemkin est le partisan du premier. C'est par lui que l'Angleterre pare ici en quelque façon les coups que le système de neutralité armée pourrait porter à cette puissance, tandis qu'à l'heure qu'il est ce système produit à peine quelque légère entrave aux vexations que l'Angleterre a accoutumé d'exercer sur mer. Il est difficile de fixer le degré de l'espérance que l'on doit concevoir pour le rétablissement de la paix de cette médiation que l'Autriche et la Russie emploient pour cet effet. Quoique le plein pouvoir soit envoyé au prince Galliczin, [k. 397v] ministre de Russie à Vienne, lequel exercera l'office de médiateur, on n'a pas grande opinion de la réussite de cette médiation-là. Elle pourra bien être celle qui moyennera une réconciliation, mais pas encore de sitôt ; car ni la France ni l'Angleterre n'ont pas pris l'une sur l'autre un degré de supériorité qui put décider du principal objet de la querelle, savoir de l'Amérique, et on ne croit pas ici que l'Angleterre soit aux abois et qu'elle succombera si on ne vient pas à son secours. Ici on balancera les choses. On courra après des objets de gloire. Tel par exemple que celui d'être médiateur. Mais il est fort peu apparent qu'on se détermine à quelque chose de plus du chef d'une guerre que l'on regarde comme toute indifférente pour la Russie. Je suis entré, Sire, dans ce raisonnement pour répondre aux conjectures répandues dans la lettre de Votre Majesté du 5 mars dont celle du 7 a été une continuation. Je n'ai pas fait usage de cette dernière lettre et je ne sais encore si par la poste de dimanche qui me l'a apportée, il est arrivé de la part de Monsieur de Stackelberg quelque [k. 398] chose de relatif à l'affaire de Julius.

Quant à la réponse de l'impératrice à la lettre de Votre Majesté, il est visible que cette réponse a été différée jusqu'à ce que l'impératrice n'eut su comment l'affaire de Julius aurait été terminée. Le vice-chancelier me l'a assez donné à entendre et je sais qu'on a présentement averti un courrier de se tenir prêt à partir pour Varsovie. Toujours le contenu de cette réponse de l'impératrice sera-t-il une pierre de touche qui fera reconnaître la façon de penser de cette souveraine par rapport à l'Autriche.

Monsieur le grand général de la Couronne a enfin été fiancé avec Mademoiselle Engelhardt dimanche dernier. La cérémonie se fit dans les appartements intérieurs. Le grand général ayant demandé, à ce qu'il me l'a avoué lui-même, que cela se passa ainsi, afin, m'a-t-il dit en riant, de se faire épargner de rougir devant une foule de spectateurs, il n'en a donc eu d'autres que ceux qui ont les entrées. La formalité que le grand général avait remplie le 4 d.c., jour où il avait demandé l'agrément [k. 398v] de l'impératrice pour épouser sa future, avait été accompagnée des circonstances que je crois de nature à devoir être rapportées à Votre Majesté, parce qu'elles serviront à détruire le prestige que le grand général voudrait, peut-être, qu'il s'accréditât au sujet du mariage qu'il va contracter. Mais comme je dis que je prétends dissiper toutes les illusions que l'on peut se faire du chef de cet incident, c'est dans cette vue que je vais raconter ce qui suit. Lorsque le grand général fut entré dans le cabinet de l'impératrice pour faire à Sa Majesté la demande de Mademoiselle Engelhardt en mariage pour lui, Sa Majesté attendit qu'il lui portât le premier la parole. Monsieur Branicki, embarrassé, débuta ainsi : « Votre Majesté sait pourquoi je viens chez elle ». « Non, Monsieur, je ne le sais

http://rcin.org.pl

pas » répondit l'impératrice. « Mais Votre Majesté – reprit Monsieur Branicki – connaît Alexey Anne Wasilewna ? » « Oui, je la connais – repartit l'impératrice – et que voulez-vous d'elle, lui demanda-t-elle ? L'épouser ? » La réponse de Monsieur Branicki fut [k. 399] le monosyllabe : « Oui ». « Il faut donc que je sache si elle y consent » dit l'impératrice. Et là-dessus ayant appelé Monsieur Betzkoy et lui ayant ordonné d'aller s'en informer chez la demoiselle, comme celui-ci avait rapporté l'affirmative, l'impératrice donna alors son agrément. Ensuite Sa Majesté raconta à quelques personnes l'embarras que Monsieur Branicki avait montré en cette occasion ; ce que les méchants attribuent à une pointe de vin qu'il aurait pris ce jour-là ; mais cela n'est pas vrai. Je tiens cette anecdote de très bonne part et je suppose qu'on me l'a racontée expressément pour que le mariage du grand général ne me fasse pas trop d'ombrage, dont à la vérité je n'ai jamais beaucoup pris sur cet article, tant je crois l'esprit de l'impératrice prémuni contre certain genre de choses dans lesquelles l'intrigue ne réussit pas à l'entrainer. Madame Borch me souffle à l'oreille que le grand général est d'intelligence avec le prince Poniński et Monsieur Tyzenhauz, que ce triumvirat a de vastes projets. Ladite dame [k. 399v] entendant parler Mademoiselle Engelhardt de ces deux personnages-là, a raison d'en inférer que ce sont là les héros dont le grand général entretient sa belle ; mais j'ai aussi raison de ne pas m'en alarmer ; car je suis persuadé que la cour de Russie ne se mettra pas dans l'esprit d'exiger de Votre Majesté le rétablissement de Monsieur Tyzenhauz, la mauvaise conduite duquel, à tout égard, a forcé Votre Majesté, après bien d'indulgence, à lui ôter sa confiance dont il avait si étrangement abusé. Le grand général me jure qu'il ne travaille pas ici pour Tyzenhauz. Je l'en crois moins sur ses serments que je ne suis persuadé qu'il n'y réussira pas. Quant au prince Poniński, à ce que j'en ai marqué dans ma lettre à Monsieur le grand notaire Cieciszowski, je vais y ajouter ce qui suit. Jusqu'à ce que le mariage du grand général n'eut pas été décidé, l'art du négociateur Modzelewski consistait à avoir attendu que cela se fût éclairci. Car en cas que cet hymen se fut évanoui, ç'aurait été Mademoiselle Aleksandre la même que le grand général va épouser, que Monsieur Modzelewski aurait demandé pour [k. 400] le prince Poniński ; dès que celle-là fut promise, alors Modzelewski appliqua les vœux du prince Poniński à Mademoiselle Catherine. Un soir, qu'il avait mis en avant cette idée devant moi, il me causa une insomnie ; tant je fus frappé de l'absurdité d'un projet, où il s'agissait de marier un homme qui l'est déjà ; et qui s'offrait de rompre un mariage existant pour contracter un autre. Le secret fut aussi confié au grand général qui, en m'en parlant, traita à la vérité ce projet d'absurde. Mais comme le motif de jalousie avait déjà cessé, l'envie d'avoir le prince Poniński pour beau-frère et de fortifier par là son parti auraient (à ce que j'ai pu en juger) assurément rendu un tel projet du goût du grand général, si la chose n'était aussi comique qu'elle l'est ; de sorte, que Modzelewski lui-même, n'en poursuit plus l'exécution, ou du moins il en fait semblant devant moi. Il part et c'est [ce] qu'il fait de mieux, car il s'est donné beaucoup de ridicule de toute façon. En voyant que je n'avais pas seulement la patience de dissimuler celui que je trouvai dans sa commission, il me pria de la regarder comme non avérée et de ne la pas dévoiler [k. 400v] Le grand général

http://rcin.org.pl

quitte Pétersbourg samedi prochain laissant ici pour veiller à ses intérêts Monsieur le capitaine Jagielski. La future Madame Branicka apprend le polonais, et je lui dis que passées quatre semaines que je lui laisse pour faire son apprentissage, je ne lui parlerai autrement que dans notre langue.

Comme le terme qui par l'acte de la commission des limites signée le 16 janvier, a été fixé pour l'échange des ratifications, vient d'expirer, et que tandis que la ratification de l'impératrice est déjà signée, celle de Votre Majesté n'est pas encore ici, on en est un peu piqué ; mais j'allègue pour excuse qu'on avait attendu chez nous que la carte, où les nouvelles frontières fussent désignées, n'eut été envoyée. Par la poste de dimanche j'ai reçu la minute de la ratification à donner par Votre Majesté, telle qui avait passé au Conseil, sans que Monsieur le comte Mniszech me dise dans sa lettre du 7 d.c. quand il me fera parvenir l'original. Une pareille minute ayant été communiquée à l'ambassadeur, [k. 401] et celui-ci l'ayant jointe à sa dépêche que la poste de dimanche a apportée, la clause qu'on observe dans cette minute-là, que ce n'est qu'une ratification provisionnelle, donna lieu aux questions qu'on me fit dès ce jour-là, et par lesquelles je vis qu'on croyait devoir changer aussi la ratification de l'impératrice. Mais je ne sais encore ce qui en arrivera, car l'incertitude dans lequel[*sic*] Monsieur le comte Mniszech m'a laissé par rapport au temps, où je recevrai l'acte original de ratification, me fait éviter d'en venir à une explication formelle.

Puisque par plusieurs raisons qu'il serait long de raconter, je conclus à la convenance qu'il y a, à ce qu'au changement des ratifications je fasse au nom de Votre Majesté un cadeau au conseiller Strachoff, qui est parent de Monsieur Bacounin et qui m'a rendu des services, lorsqu'il s'agissait de l'établissement d'une commission des limites, je résolus de faire audit Monsieur Strachoff ce cadeau en argent dans l'espérance que Votre Majesté daignera m'en approuver ; ce de quoi j'ose me flatter à la suite de cette seule assertion que [k. 401v] je tire de bien de circonstances que ne pas faire de cadeau, à cette heure, à Monsieur Strachoff, serait le rendre mécontent ; c'est ce que je dois éviter.

La Suède, le Danemark et la Hollande ont fait chacune, cette année-ci, des présents tant aux deux ministres d'ici qu'à leurs subalternes. L'essentiel dans ces sortes de choses est de saisir un à propos, qui en rendant ce que l'on donne acceptable, oblige en même temps. De tout cela, Sire, je fais un résumé, qui est que j'emploierai pour le service de Votre Majesté les cinq cent ducats que j'ai destinés pour Monsieur Strachoff. Nos commissaires ainsi que les ingénieurs auront de magnifiques présents lesquels doivent être remis entre mes mains. Ils sont déjà déterminés et se trouvent chez le comte de Panin. Quant à celui que Bułhakow m'a prédit, qu'on me ménagerait de la part de l'impératrice à l'échange des ratifications ; quelque flatté que je sois dans recevoir un, je ne le cherche en aucune façon, et il faut que cela vienne de soi-même.

Deboli

AKP 262, k. 393–401v

http://rcin.org.pl

62

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 21 III 1781

Depesza nr 20

Les lettres de Constantinople nous annoncent la triste nouvelle, c'est que le 19 d.p. le grand vizir, le fils aîné du grand seigneur, âgé de six ans, qui a eu la petite vérole, et l'aumônier de l'empereur, son favori, sont morts tous [les] trois le même jour. Ce fâcheux événement a causé un sensible chagrin au grand seigneur lequel par égard pour les services et en considération de l'attachement dont il honorait son premier ministre, l'a fait ensevelir près de son tombeau nouvellement construit, distinction qui ne s'est pas accordée jusqu'ici aux vizirs. Après cette perte, le grand seigneur voulant gagner les mécontents a nommé à la place de Kaymalian ou vice-vizir, le capitan pacha, chef du parti, et à celle du grand vizir Jzzed Pacha, actuel pacha d'Erzerum, autrefois grand vizir, charge qui lui a été ôtée à cause de ses sentiments pacifiques.

F.{[a]Je crois nécessaire de vous mander pour votre propre information les nouvelles de l'authenticité desquelles nous venons d'être itérativement assurés par notre correspondant de Vienne. Voici ce qu'il nous mande. Je suis très positivement assuré qu'il subsiste une intimité étroite entre les cours de Vienne et de Pétersbourg, que ces deux puissances viennent de conclure le traité par lequel elles se garantissent réciproquement [k. 211] leurs possessions respectives, qu'il est certain que Panin et Czerniszeff sont prussiens ; mais que l'impératrice elle-même et Potemkin sont entièrement et personnellement attachés à l'empereur. Tâchez avec toute la circonspection que je vous connais de sonder là-dessus le terrain, d'autant plus que ce que je vous ai dit plus haut doit être tiré d'une source certaine, et que le concert avec lequel la Russie et l'Autriche travaillent à la médiation entre les puissances belligérantes indique qu'il y a une liaison entre ces deux cours. D'ailleurs les complaisances que Monsieur de Stackelberg témoigne ici actuellement pour le parti autrichien font voir que, peut-être par ordre, il tâche de le ménager. Je vous prie que la réponse que vous me ferez sur ceci soit mise sur une feuille séparée comme annexée à la lettre que vous m'écrivez.}

Je vous envoie ci-joint l'extrait de l'obligation du comte Zamoyski inscrite dans les actes du grod de Czersk. L'original reste chez moi. Voici la copie de la lettre que je viens de recevoir par la poste d'hier de la part du métropolitain. Dites-moi là-dessus votre idée. Je crois que s'il faut garder l'incognito on pourrait trouver un autre expédient parce que celui que Smogorzewski propose ne vous conviendrait guère. Avant de recevoir votre réponse je ne parlerai à qui que ce soit sur cette affaire.

AKP 263, k. 210v–211

[a] Na marginesie dopisek: „Ce qui est en chiffre a été écrit sur une feuille separée".

http://rcin.org.pl

63

Antoni Gołuchowski do Adama Cieciszowskiego, 24 III 1781

Jaśnie Wielmożny Mości Dobrodzieju.

Ponieważ Jaśnie Wielmożny minister nie ma nic na te pocztę do wyrażenia, więc rozkazał mi, abym ostrzegł Jaśnie Wielmożnego Pana i Dobrodzieja, a ja zaś używam tej okazyi do oddania mojej powinności J.W. Panu i Dobrodziejowi i polecenia się dalszej jego protekcyi, zostaję z należytym uszanowaniem.

AKP 262, k. 402

64

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 24 III 1781

Odebr. 1 kwietnia, odp. 4 kwietnia

Monsieur.

On est venu me dire tout à l'heure que le courrier, à qui j'avais à la vérité su que son prochain départ avait été annoncé mais que je ne croyais pas être si subit, serait expédié en moins d'un couple d'heure. Cette promptitude ne me laisse guères que le loisir nécessaire à écrire à Votre Excellence ce peu de lignes par lesquelles je lui ferai savoir ce qui suit.

L'explication que Son Excellence Monsieur le comte Mniszech m'avait donnée dans sa dépêche du 12 d.c., concernant ce que l'ambassadeur comte Stackelberg lui dit lorsque le comte Mniszech alla lui communiquer la minute d'après laquelle la ratification du roi notre maître devait être dressée, m'ayant fait (malgré le doute où le comte Mniszech m'avait laissé, si l'objection de l'ambassadeur ferait différer l'envoi de cette ratification) juger à propos de m'en expliquer avec le comte Panin, le résultat de l'entretien que j'ai eu à cet égard avec ledit ministre est : que comme la ratification de l'impératrice était déjà signée et attendait l'envoi de la nôtre, cette dernière [k. 403v] doit être reformée pour être plus analogue à celle d'ici. Je vous rapporte ceci provisionnellement pour que jusqu'à l'arrivée d'une explication plus attendue de ma part, on arrête chez nous l'envoi d'aucun acte de ratification.

Le grand général a pris hier congé de Sa Majesté Impériale qui lui a fait l'honneur de lui faire présent à cette occasion d'une tabatière avec son chiffre.

http://rcin.org.pl

Il part mardi. Dieu le conduira. Je lui passe que l'accueil qu'on lui a fait ici a été bon mais pas extraordinaire, et je le lui ai dit en face que je rendrais des choses telles qu'elles étaient.

Adieu, mon bienfaiteur. Je ne puis vous dire aujourd'hui d'avantage.

Deboli

AKP 262, k. 403–403v

65

Stanisław August do Augustyna Debolego, 26 III 1781

En accusant votre lettre du 20 mars je ne puis qu'approuver avec éloge votre conduite et votre langage envers Branicki. Les projets de Poniński par Modzelewski m'ont fait rire, d'autant plus que Poniński est marié. Par les différents indices et notions qui me parviennent je commence à croire que le mariage de Branicki n'amènera pourtant pas le rétablissement de ses prérogatives. Quant à Sołtyk, je crois que l'appui qu'il cherche dans Michelson s'affaiblira considérablement quand ce dernier recevra à ce sujet la lettre de Komarzewski, lequel vous en informe lui-même. L'affaire de Julius en est au point que Thugut a dit à Stackelberg que l'empereur, par considération pour l'impératrice, a accepté l'arrangement dont lui, Thugut, est convenu avec Stackelberg. Il y a quelques semaines et, en conséquence, il m'a fait remettre [k. 220v] avant-hier l'écrit dont la copie vous est envoyée aujourd'hui, en recevant en échange l'engagement signé du maréchal Rzewuski pour le payement de vingt mille ducats à l'empereur, en trois termes cautionnés par le même Rzewuski sur tout son bien de Galicie. En même temps Thugut m'a fait dire par Mokronoski, présent à cet échange, que le séquestre serait levé de toutes les terres sur lesquelles il a été mis en Galicie à l'occasion de Julius, et que la pension de mon frère sera rétablie, et que ce qui a été perçu sur les terres dans cet intervalle par l'empereur sera restitué aux intéressés, et que l'ambassadeur de Russie était garant de l'effet immédiat de toutes ses promesses. Tous les seings qui ont appartenu à Julius et qui se trouvaient entre les mains de la Commissions du Trésor, ont été en même temps remis en mon nom par Mokronoski à Thugut. Ainsi voilà cette affaire [k. 221] terminée à peu près, car je crois que la levée du séquestre sera bientôt réalisée. C'est moi qui paye 20 mille ducats que je ne devais point, uniquement pour épargner à la République la honte d'être forcée à révoquer ou infirmer le décret contre Julius. Si par là je me fais un mérite de complaisance auprès de l'impératrice, au moins il y aura ce bon côté pour moi dans cette remontre, mais j'avoue que je crains

http://rcin.org.pl

toujours que l'impératrice ne dise que je me suis trop pressé. Ce qu'il y a de vrai, c'est que, pour peu que ce séquestre eut duré, les dédommagements que je n'aurais pas pu me dispenser d'accorder à mon frère et à Rzewuski, et encore à quelques autres, et surtout le terrible dérangement de mes affaires avec les Génois auraient surpassé presqu'au décuple ce que l'on m'a arraché à présent. Du reste je vois de plus en plus de quoi confirmer mon opinion d'un très grand rapprochement [k. 221v] entre l'Autriche et la Russie. Stackelberg m'a dit qu'il croit que Vienne deviendra le lieu où se traitera la pacification générale et que Repnin y sera envoyé pour cela. Repnin, par différentes gentillesses qu'il a fait faire à Stackelberg, paraît actuellement vouloir rechercher l'amitié de celui-ci. Ces importantes commissions dont Repnin est successivement chargées me paraissent être des présages qu'il pourra un jour remplacer Panin. Qu'en pensez-vous ? Quelqu'un me dit ici qu'un certain Apuchtin, lieutenant général, premier assesseur du Collège de Guerre, chevalier de S^te^ Anne, doit être le bras droit et le confident du prince Potemkin [a]auprès duquel sa recommandation pour les plus grandes places doit être toute puissante[a], qu'il est favorable aux Polonais, dont il [s']est aime la langue au point qu'il traduit en russe des livres polonais. On me dit en même temps que cet homme désire le cordon bleu de Pologne. Je n'ai rien répondu là-dessus mais je vous demande de m'apprendre si tout ce que ci-dessus est vrai ? Est-il vrai que le jeune Borch épouse la fille du prince Wiazemskoi ? Vous recevrez par le Département tout ce qu'il y a à vous dire par rapport à la ratification de l'acte de notre dernière démarcation.

AKP 263, k. 220–221v

66

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 26 III 1781

Depesza nr 21

J'accuse la réception de Votre N^o^ 5 du 13 d.c.

{Par la ci-jointe lettre de Sa Majesté vous serez informé de la manière dont l'affaire de Julius a été terminée. Je me borne à vous envoyer la copie de la déclaration que le baron de Thugut a signée par ordre de sa cour.

Quant à Sołtyk, le général Komarzewski lié depuis longtemps d'amitié avec Monsieur Michelson, lui écrit la ci-jointe lettre à peu près dans ce sens : que

[a–a] Fragment dopisany przez króla na marginesie.

http://rcin.org.pl

Sołtyk étant parti à l'insu de Sa Majesté à Pétersbourg, y travaille contre le gré de Sa Majesté à se procurer des recommandations pour les coadjutorie de la primatie et de l'évêché de Cujavie, et se vante d'être appuyé principalement par lui, Michelson. Le général Komarzewski connaissant le dévouement et l'attachement que Monsieur Michelson témoignait toujours conserver pour la personne du roi lui fait part de tout ceci, se flattant qu'au lieu d'aider Sołtyk dans ses projets, il tâchera à le contrecarrer.

Ce que je vous ai mandé par ma lettre du 26 d.p. sur les lettres de recommandations que le comte Ostermann et le général Bezborodko ont écrites à l'ambassadeur, est vrai ; mais je répète encore que ce n'était qu'un simple *datur ut petitur*. Cependant cela vous mènera à approfondir les motifs qui ont engagé le vice-chancelier à accorder cette recommandation à Sołtyk. [k. 212] Que Poniński est un faiseur de projets, cela est certain. Mais qu'il ait formé celui d'épouser Mademoiselle Engelhardt, surtout étant marié, cela est étonnant. Peut-être vise-t-il à la sœur de la future grande générale dans l'espérance que sa femme en attendant mourra. À propos de Mademoiselle Engelhardt, je sais qu'elle doit avoir persuader au grand général à abandonner le projet du recouvrement de ses prérogatives, probablement s'étant aperçue que l'impératrice y serait contraire. Si cela est vrai, mandez-le-moi comme une chose que vous avez apprise vous-même là-bas.

Le comte Mniszech vous parle amplement sur la ratification de l'acte de la commission de limites.}

[a]L'Évêque de Livonie Sierakowski étant allé chez son frère podkomorzy de Plock pour y bénir le mariage de sa nièce, après une maladie de trois semaines est mort inopinément 21 d.c. à l'âge de 50 ans, avant de devenir évêque. Il a été consécutivement grand vicaire de Varsovie, président du Tribunal et secrétaire du Conseil, charges qu'il a remplies avec honneur et probité. Il a été pourvu de plusieurs bénéfices ecclésiastiques dont Sa Majesté a disposé, à savoir de l'évêché de Livonie en faveur du grand notaire de Lituanie Kossakowski, de la charge du grand notaire en faveur de l'évêque coadjuteur de Smoleńsk Naruszewicz, la prévôté de Miechow a été gracieusement conférée à mon frère, coadjuteur de Kijowie. Et comme Sierakowski est décédé dans le mois papal, kustodia gnieznieńska et dziekania [k. 212v] płocka dont les évêques des diocèses ont le privilège de la nomination sont réservées à celle du S[t] Siège. Cependant au premier de ces bénéfices est destiné et recommandé le sufragan de Posnanie Rydzyński, et à l'autre le chanoine Mokronowski, frère de notre bon général.

Voici la réponse de la part du prélat Ghigiotti à la lettre que l'abbé Franco di Barbouda lui avait écrite et que je vous envoie *volanti sigillo*. Sa Majesté vous charge, Monsieur, de sonder la façon de penser dudit abbé, s'il est intentionné de passer le reste de ses jours à Połock, ou bien s'il veut retourner par Varsovie pour son pays ; et comme il n'a aucun moyen d'entreprendre ce voyage, tout ce que vous lui donnerez pour cette fin vous sera remboursé sans délai. Le roi souhaiterait que cet ecclésiastique préfére le séjour de Połock à tout autre parce que cela débarrasserait Sa Majesté d'une dépense qu'elle ne fait que par charité

http://rcin.org.pl

et qu'elle [b]continuerait peut-être[b] s'il revient une fois à Varsovie. Tâchez donc de le conduire à se décider pour le séjour de Połock et lorsqu'il prendra cette résolution, donnez-lui de l'argent à proportion de ce voyage.[a]

[c]Monsieur Potocki n'est pas encore arrivé. Cependant je vous remercie bien sincèrement d'avance du caviar que vous lui avez remis pour moi et je finis par les assurances de l'attachement inaltérable avec lequel je suis[c]

AKP 263, k. 211v–212v

67

Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 27 III 1781

Odebr. 7 kwietnia, odp. 9 kwietnia, deszyfra; w lewym górnym rogu litera „F"

Sire !

J'aurais souhaité que le jour que le courrier a été expédié d'ici avec la réponse de l'impératrice à la lettre que Votre Majesté lui avait adressée le 27 décembre, j'eusse aussi pu faire mon rapport à Votre Majesté par la même voie ; mais outre que je n'avais su au positif l'expédition de ce courrier que quelques heures avant qu'elle a eu lieu, parce que je n'avais encore fait auparavant aucun usage de la dépêche de Votre Majesté du 12 mars, ni que je n'avais pressenti le vice-chancelier Ostermann sur la nature de la réponse que l'impératrice allait faire à Votre Majesté, je ne me trouvais par conséquent pas dès lors en état de rien mander à Votre Majesté de précis ni sur la lettre de l'impératrice, ni sur la sensation que les conditions que Votre Majesté a subies dans l'affaire de Julius auront causé ici. La communication que j'en avait faite au vice-chancelier, à qui j'en avais parlé d'après la lettre de [k. 404v] Votre Majesté à moi du 5 d.c., ne pouvait guères servir à faire éclater cette sensation-là, qui devait être le produit du rapport de Monsieur de Stackelberg. Or, ce rapport n'arriva que par la poste de dimanche. Ce que j'appris de côté, relativement à l'impression qu'il fit sur l'esprit de l'impératrice est, que Sa Majesté fut frappée de la somme de 20[m] ducats que Votre Majesté allait sacrifier ; mais que ce mouvement de surprise que l'impératrice manifesta à cette occasion, provenait non que Sa Majesté eût voulu inculper Votre Majesté de ce qu'elle se serait trop pressée dans cet arrangement de l'affaire,

[a–a] Zaznaczony fragment został dodany do depeszy później, już po jej wpisaniu do kopiariusza.

[b–b] Skreślono: „serait peut-être obligée de continuer".

[c–c] Ostatni akapit znajduje się na k. 212.

http://rcin.org.pl

mais parce que l'impératrice elle-même trouve de quoi diminuer à ses yeux la prétendue complaisance qu'elle avait cru apercevoir dans la réponse polie que l'empereur fit à sa lettre qu'elle lui avait écrite dans ladite affaire ; politesse qui a été démentie par la conduite de Thugut. Car, tandis que l'empereur (à ce que je l'ai appris depuis) avait non seulement fait déclarer, mais l'avait aussi lui-même, marqué à l'impératrice, savoir : que le séquestre serait levé sur le seul avis que le gouvernement de Galicie recevrait de la part de Monsieur Thugut comme quoi l'affaire était arrangée, ledit Thugut [k. 405] en opposition à cette promesse a demandé, avant d'écrire au comte Brigido pour la levée du séquestre, un délai nécessaire pour recevoir de Vienne l'approbation de l'empereur pour l'accord que lui, Thugut, venait de passer. Or, comme l'omission de cette formalité à laquelle la levée du séquestre aurait précédé, était la seule chose par où l'empereur pouvait prouver qu'en déférant à l'intérêt que l'impératrice prenait à l'arrangement de l'affaire de Julius, il donnait à son ministre à Varsovie carte blanche de convenir là-dessus avec Monsieur de Stackelberg, la complaisance à cet égard n'ayant pas été à beaucoup près telle qu'on se la promettait ici ; l'observation que Monsieur de Stackelberg fit à ce sujet dans sa dépêche, fixe l'idée que l'impératrice se forme maintenant que l'empereur n'a pas même eu soin de conserver le prestige qu'il a voulu mettre dans sa façon [a] d'agir envers l'impératrice. Je sais que le retard de la levée du séquestre en est regardé ici comme une preuve. Loin que j'aie laissé naître cette opinion que Votre Majesté se fut pressée dans l'arrangement de l'affaire de Julius, j'ai, au contraire, bien inculqué, tant au comte de Panin qu'au comte Ostermann, que la façon de penser de Votre Majesté à l'égard de la condescendance qu'elle doit avoir pour [k. 405v] l'impératrice était telle, que Votre Majesté voulait même se ménager le suffrage de cette souveraine et être sûre de son approbation dans ce que Votre Majesté faisait uniquement pour lui complaire. J'ose encore répéter à Votre Majesté ce que j'ai déjà dit plus d'une fois ; savoir : que je tâche de rendre le langage que je tiens ici énergique au point pour qu'il achève de simplifier les choses et fasse réduire la politique respective de Votre Majesté à la Russie à ces termes, que Votre Majesté regarde la Russie comme son soutien, qu'elle ne veut suivre d'autre système que celui de cette puissance, et que toute la déférence que Votre Majesté a, et est résolue d'avoir pour l'impératrice, est l'effet de la conviction de Votre Majesté à la faveur de la persuasion que je ne doute pas qu'on n'ait pleinement à cet égard. Il est aisé de faire comprendre que c'est d'après cette maxime que Votre Majesté s'est réglée dans l'affaire de Julius. Cette affaire a fait voir dans tout son jour la haine de l'Autriche contre Votre Majesté, et le dessein formé de cette puissance de détruire l'influence russe en Pologne. Que ce dessein choque l'impératrice, qu'elle soit résolue de tenir ferme là-dessus, ce sont des assertions que je puis hardiment avancer d'après tout [k. 406] ce qu'on m'en dit ici. Dimanche, qui fut le lendemain du jour que le courrier avec la réponse de l'impératrice à Votre Majesté fut parti, le comte Ostermann en me voyant à la cour, vint à moi le premier pour me dire que la lettre de l'impératrice à Votre Majesté venait d'être

[a] Skreślono: „de penser".

http://rcin.org.pl

expédiée. Ce n'était pas le lieu de le sonder sur le contenu de cette lettre. M'étant réservé de l'amener sur ce sujet une autre fois, je lui demandai seulement dans ce moment si le rapport qu'a fait Monsieur de Stackelberg touchant l'affaire de Julius, s'accordait avec ce que j'en avais communiqué à lui vice-chancelier ? Il me répondit affirmativement. Et alors je glissai quelques propos pour déprécier cette complaisance que l'on avait d'abord prêtée à l'empereur, et que l'on a ensuite vue se réduire à rien.

Curieux d'entendre ce que le vice-chancelier me dira lorsque j'aurai noué une conversation avec lui au sujet de la réponse de l'impératrice à Votre Majesté, je me prépare à m'accrocher à cette conversation pour faire comprendre qu'il ne suffisait pas d'avoir à cœur de conserver l'influence de la Russie en [k. 406v] Pologne, mais qu'il fallait rechercher des moyens propres pour cela ; que je n'en saisissais pas d'autres qu'une confiance exclusive dans Votre Majesté et un entier abandon de la direction des choses, qui ont rapport à la prépondérance de la Russie chez nous, à la sagesse de Votre Majesté et à son attachement pour ce système, qu'en tergiversant comme on le faisait, et en agissant d'après des maximes sur années, on gâterait les affaires plutôt qu'on ne les améliorerait. Ce qui me fera recueillir ces arguments et plusieurs autres dont je me servirai envers le comte Ostermann, est non seulement l'évidence, qui présente une tournure tout-à-fait différente de celle que l'on en espérait, j'entends de cette marche de complaisances que Monsieur de Stackelberg avait commencée à tenir vis-à-vis du parti Czartoryski. Mais je suis de plus obligé à avoir recours auxdits arguments afin de faire voir la fausseté, pour ne pas dire l'absurdité de ces assertions que Votre Majesté se rendrait absolu si on ne rétablit pas le pouvoir des grands généraux, assertions, que Monsieur Branicki se plaisait à [k. 407] répandre ici, mais par lesquelles il n'a cependant ébloui personne. Lorsque je me suis plaint au comte de Panin de ce que le grand général débitait ces rêveries là, et que j'eusse avoué à ce ministre que toutes les fois que le grand général m'en avait parlé, je lui en avais ri au nez, le comte de Panin me dit tout ce que je pouvais désirer pour me tranquilliser qu'il en pensait comme moi, et il ajouta que Monsieur Branicki se trompait s'il croyait le persuader. Je dis ceci à Votre Majesté provisionnellement, me réservant de revenir sur cette matière dans une dépêche suivante où je renfermerai tout ce qui concerne Monsieur Branicki et tout ce qui s'est dit entre lui et moi durant son séjour ici, qu'il vient de quitter ce matin. Je ne différerai pas la confection de cette dépêche au-delà de la poste prochaine afin qu'elle parvienne avant que Monsieur Branicki ne soit à Varsovie. Je prévois qu'il y aura beaucoup de fanfaronnades au-devant des quelles je voudrais aller, en réduisant les choses à leur juste valeur. Je pris en quelque façon cet engagement envers le grand général, lorsqu'en réponse aux reproches qu'il m'a souvent faites, de ce que je lui étais contraire, et que je devais me souvenir [k. 407v] que j'étais non seulement serviteur de Votre Majesté mais aussi Polonais, je lui dis plus d'une fois que cette dernière qualité était précisément ce qui me rendait si animé contre son pouvoir de grand général que je ne tiendrais jamais d'autre langage, si non que lui, grand général, devait être soumis à Votre Majesté comme à son roi et à son bienfaiteur ; et qu'il avait de quoi être heureux s'il le voulait. Nous nous sommes

http://rcin.org.pl

séparés en assez bonne harmonie dès le hier ; car j'ai jugé superflu de me trouver aujourd'hui à son réveil. Ce que je vis se passer hier avec Sołtyk n'était pas propre à m'inviter à plus d'attention que je ne devais en avoir pour le grand général. Sołtyk, qui à peine se traîne, sortit deux fois dans la journée pour aller chez le grand général qui aurait pourtant dû épargner cette peine à un malade en allant lui-même le voir. Non seulement il ne l'avait pas fait, mais dès que Sołtyk, après deux allées et venues, le rencontre enfin chez lui, le grand général qui n'ignorait pas que lui, Sołtyk et moi étions venus pour en prendre congé, ayant sur ces entrefaites pris, je ne sais de quoi de la mauvaise [k. 408] humeur il allait sortir sans nous dire mot, si Sołtyk ne l'avait retenu lorsqu'il était en pleine marche pour monter en voiture. Par ce moyen il se fit entre nous des adieux dont je ne me serais pas soucié, si Sołtyk n'y eut pour ainsi dire forcé le grand général. Je plaignis Sołtyk de ne s'être pas ressenti de ce manquement. Mais on se met dans le cas d'en essuyer souvent par sa propre faute. La continuation des menées de Sołtyk pour atteindre son but fera encore un de sujets de mon prochain rapport à Votre Majesté.

Comme ce n'est que par sa dépêche du 12 que Monsieur le comte Mniszech m'a fait mention d'une objection que le comte Stackelberg a faite, contre la ratification à donner par Votre Majesté d'après la minute qui a été communiquée à l'ambassadeur, et que cependant le susdit comte Mniszech m'a toujours laissé ignorer si c'est cette objection-là qui a fait différer l'envoi de la ratification, qui selon l'article 7 de la convention des limites doit être échangée ici ; supposant de mon côté qu'il convenait de m'expliquer sur ladite objection avec le comte de Panin, je suis entré avec ce ministre en explication là-dessus en lui demandant de me dire si une ratification telle, qui est conçue [k. 408v] dans la minute communiquée à l'ambassadeur, était propre à être échangée ? Il m'a répondu que puisque la ratification de l'impératrice était déjà toute prête et signée, et que, par conséquent, il ne convenait ni de la supprimer, ni de la changer pour peu que dans celle que Votre Majesté donnera, cette clause où Votre Majesté promet d'en assurer la ratification à la première diète soit énoncée de manière que ce soit désormais le soin de Votre Majesté et de son Conseil de faire accepter à une diète cet ouvrage de la démarcation, qui d'ailleurs a été exécutée en vertu d'une constitution émanée à la diète de couronnement, et que la Russie ne soit plus censée d'avoir à soigner une ratification de la part des États, qu'alors, dis-je, la ratification de Votre Majesté pourra, étant envoyée ici, passer et être échangée. Je manderai la même chose au comte Mniszech dans une ostensible.

J'ai déjà offert à Monsieur Strachoff un cadeau de la part de Votre Majesté. Comme il a préféré de l'avoir en nippe, j'ai déjà acheté une bague pour la valeur de 1200 roubles. Je sais, Sire, que pour être approuvé en [k. 409] cette occasion je ne puis compter que sur la gracieuse persuasion de Votre Majesté, que si je ne l'avais cru utile au service de Votre Majesté, je ne l'aurais pas fait. J'ai emprunté la somme susmentionnée d'un banquier.

Deboli

AKP 262, k. 404–409

http://rcin.org.pl

68

Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 30 III 1781

Odebr. 11 kwietnia, odp. 16 kwietnia, deszyfra; w lewym górnym rogu litera „F"

Sire !

Je commencerai ma dépêche d'aujourd'hui par rendre compte à Votre Majesté de ce que le vice-chancelier Ostermann auquel j'ai parlé avant-hier, m'a dit, tant au sujet de l'affaire de Julius que relativement à l'ensemble du dessein, que l'on ne se dissimule pas que l'Autriche a, de s'emparer de la principale influence en Pologne. Quant au premier, le vice-chancelier a un peu inculpé Monsieur de Stackelberg de ce que cet ambassadeur n'avait pas tenu plus ferme vis-à-vis de Thugut ; qu'il eut pu (à ce que prétend le vice-chancelier) réduire aux termes d'arrangement tels qui étaient ébauchés dans l'écrit que j'avais donné ici sur cette matière, et qui fut envoyé à Monsieur de Stackelberg. Je crus devoir justifier celui-ci en [k. 410v] disant qu'il lui aurait fallu commentaire pour la lettre que l'impératrice lui écrivit et dont l'ambassadeur ne pouvait guères inférer autre chose que ce qu'il en conclut, savoir : que l'impératrice souhaitant ardemment de voir terminer l'affaire de Julius, il convenait de se hâter à l'ajuster. Après cette apologie de Monsieur de Stackelberg, le vice-chancelier hésita en quelque façon de me déceler sa sensation que je sais d'ailleurs faite sur lui par la remarque de peu de condescendance de la part de l'empereur pour l'impératrice en cette occasion, vu que ce qui pouvait dénoter cette condescendance, savoir la levée du séquestre immédiatement après que l'affaire aurait été arrangée à Varsovie, n'existait pas dès aussitôt, que cette levée de séquestre dépendait de l'approbation de l'empereur, que Monsieur Thugut a été obligé de lui demander pour ce qu'il avait transigé avec Monsieur de Stackelberg. Mais comme je persistais à relever cette circonstance comme tendant à annuler le prestige de complaisance [k. 411] en disant que je ne voyais aucune dans tout ceci, le vice-chancelier avoua que Monsieur de Stackelberg marquait que Thugut a pris ad referendum sans sommer le gouvernement de Galicie pour la levée du séquestre. Je vis bien à travers la façon dont se fit cet aveu, que le vice-chancelier voulait me cacher la persuasion où il était, qu'il s'en fallait de beaucoup que la cour de Vienne en agit de bonne foi à l'égard de celle de Russie en tout, nommément en fait du dessein que ladite cour a de figurer en Pologne au détriment de celle de Russie.

Lorsque j'amenai le vice-chancelier sur cet article et que je me fus étendu tant sur la persévérance de Votre Majesté à procurer au système russe une prépondérance exclusive, que sur la nécessité que Votre Majesté en soit aidé dans ses efforts par la Russie, qui par une suite de ce principe devrait déférer à toutes les représentations de Votre Majesté à cet égard et ne pas se laisser entraîner tantôt à des soupçons, tantôt à recommander aux premières charges

http://rcin.org.pl

des personnes, sur qui ni Votre Majesté ni la Russie [k. 411v] ne peuvent pas compter, le vice-chancelier ayant pris la parole, m'a dit en substance ce qui suit : « Que Sa Majesté le roi n'a pas le moindre sujet de s'inquiéter que l'impératrice se ralentisse dans ses sentiments à l'égard du roi et de la Pologne. C'est ce de quoi vous qui êtes à même d'en juger par tout ce que vous voyez et entendez, vous devez vous appliquer à assurer le roi. Je n'ai d'ailleurs qu'à m'en référer à la lettre que l'impératrice a écrite en dernier lieu à Sa Majesté dont j'espère qu'elle sera contente. Pour les soupçons, poursuivit-il (en cet endroit il entendait aussi ceux, que le grand général dont il fut question pendant cette conversation, inspirait) pour ces soupçons-là, dit-il, soyez tranquille que nous n'en croyons rien. Quant à des recommandations qui émanent quelquefois d'ici et qui traversent l'ensemble de l'ordre dans la distribution des charges chez vous, il y a sans s'écarter de son but tant de moyens de décliner ces sortes de recommandations qu'un refus assaisonné de complaisance arrange tout dans de pareilles [k. 412] occasions. »

J'aurai sujet de parler à Votre Majesté dans le courant de cette dépêche sur la même matière du chef d'un nouvel incident qui tombe dans cette sphère de choses, mais je continuerai premièrement ma narration par les matières analogues à la situation où se trouve présentement la Russie à l'égard de l'Autriche. Le langage ci-dessus rapporté du comte Ostermann ne m'a appris que deux choses : la première qu'on se méfiait de l'Autriche ; la seconde qu'on veut inspirer à Votre Majesté cette persuasion qu'en fait de l'influence prépondérante de la Russie en Pologne, on est résolu tenir ferme et de ne pas se dessaisir de cette influence. Je sais de plus par des notions collatérales, et l'intention de l'impératrice là-dessus et sa jalousie secrète de ce qu'elle voit que la cour de Vienne vise à régenter en Pologne. Tant par le dernier langage que par ces notions je suis conduit à en tirer une induction qui est : que quel que sera le changement qui pourra arriver dans les liaisons [k. 412v] politiques de la Russie, dès que même elle en contractera avec l'Autriche, toujours sera-t-il vrai que cela ne causera aucune altération dans l'envie que la Russie a de conserver le haut bout chez nous ; et que par conséquent si en raison de ce rapprochement qui va se faire entre la cour de Russie et celle de Vienne Monsieur de Stackelberg croit, ou que l'Autriche par complaisance pour la Russie abandonnera son dessein de gagner l'influence en Pologne, ou qu'en mollissant envers l'Autriche, il fera par là sa cour à l'impératrice, Monsieur de Stackelberg se trompe à ce qu'il me semble dans l'une et dans l'autre de ces deux idées-là. Mais abstraction faite de l'objet de la prépondérance de la Russie en Pologne, point sur lequel l'impératrice sera toujours jalouse, il y a plus que des conjectures pour dénoter que cette souveraine a été rapidement entraînée dans un déchet terrible de la prédilection qu'elle avait jusqu'ici eue pour le roi de Prusse. Peu de gens eussent cru ici qu'il dut être sitôt question d'un traité formel entre l'Autriche et la Russie. [k. 413] C'est ce qui est cependant vrai, car jusqu'à un canevas de ce traité il est déjà fait, et les fréquents courriers qui vont et viennent entre Pétersbourg et Vienne, ont autant pour objet la médiation dont l'empereur et l'impératrice se sont chargés envers les parties belligérantes, que le traité dont il s'agit immédiatement entre la Russie et l'Autriche. Le ministre de Prusse ne l'ignore pas, et il m'en a même déjà parlé. Ayant sondé comment

http://rcin.org.pl

un traité avec l'empereur pouvait se concilier avec celui qui subsistait avec le roi de Prusse auquel les stipulations des secours promis par ce traité en cas d'une guerre défensive ne pourraient être combattues par les armes auxiliaires de cette puissance, on m'a dit que prenant pour principe que la Russie pouvait être également l'alliée du roi de Prusse et celle de l'Autriche, on trouverait du reste un biais pour concilier cette contradiction. Je pense que l'un de ces deux traités-là deviendra dans le fond un jeu de mots ; peut-être ce sera celui avec l'Autriche, la conclusion duquel à ce qu'on m'a dit s'est accroché [k. 413v] à l'observation d'une parfaite égalité que le titre d'impérial doit dorénavant établir entre les empereurs d'Autriches et le souverains de Russie. Je ne sais si je rencontre juste en pensant que le ministre, dont ce n'est pas l'ouvrage que ce traité-là, mais bien celui du prince Potemkin aura imaginé cet incident pour faire échouer l'affaire principale par la difficulté que ledit accessoire doit nécessairement prouver du côté de l'empereur. Tout cela ne fait pas prendre l'échange au ministre de Prusse qui sent que l'acheminement même vers un traité avec l'Autriche est une marque que les actions du roi son maître peuvent baisser ici. C'est de cette appréhension que proviennent tous ces soins que le comte de Görtz se donne pour faire disparaître toutes les occasions qui pussent aigrir l'impératrice contre le roi de Prusse. L'on ne saurait plus faire ni agir avec plus de zèle que le comte de Görtz l'a fait dans l'affaire des mixtes, parce qu'il considérait que dans cette affaire le roi de Prusse donnait prise sur lui à l'empereur [k. 414] pour dire à la Russie que le roi de Prusse enfreignait les traités. Malgré la force que le comte de Görtz avait mise dans ses représentations, ainsi que je l'ai mandé en son temps à Votre Majesté, peu s'en est fallu qu'il n'ait échoué dans l'objet sur lequel ces représentations roulaient. Les lettres qui lui sont arrivées le 18 d.c. lui ont presque fait prendre l'espérance du succès, il a été si touché de cette maxime nouvelle qu'il est tombé dans l'embarras comment il en donnerait part au comte de Panin ; mais cependant l'ordinaire suivant il reçut l'ordre de déclarer que les sujets mixtes ne souffriraient aucun préjudice à cause des édits qui avaient été publiés concernant eux, puisque par des ordres postérieurs il venait d'être enjoint à la régence de Marienverder, de ne pas exécuter ces édits-là. Le comte de Görtz n'avait pas plus tôt lu sa dépêche portant ce que dessus, qu'il s'empressa d'envoyer chez moi, en me faisant prier de venir lui parler ou bien qu'il viendrait lui-même pour cet effet chez moi. Ce fut réellement pour l'affaire des mixtes qu'il témoigna tant d'impatience à m'entretenir. Comme [k. 414v] je venais de recevoir justement ce jour-là la dépêche de Monsieur le comte Mniszech, qui m'apprit en quoi consistait la déclaration que Monsieur Buchholtz avait faite, je racontai au comte de Görtz pourquoi nous n'en étions pas tout à fait contents. Il répondit que nous n'en avions pas tort ; mais en me faisant envisager de la facilité à perfectionner la chose, que le biais que l'on aura été obligé de prendre à Berlin pour sauver une contradiction rendait imparfaite, il m'a insinué la nécessité d'en agir de notre côté avec ménagement pour ne pas choquer le roi de Prusse, et il m'a en même temps dit, que le ministère de Berlin a été si pénétré de la justice de notre insistance pour la révocation des édits concernant les mixtes, ainsi que du peu d'utilité qui résulterait pour le roi de Prusse à s'y aheurter, que ledit

http://rcin.org.pl

ministère a approuvé en particulier Monsieur Buchholtz qu'il ait fait de fortes représentations au roi à ce sujet-là.

Comme j'ai annoncé à Votre Majesté que j'avais encore à compléter ma relation touchant le grand général de la Couronne, voici ce qui me reste à dire sur cette matière. [k. 415] L'ensemble du caractère du grand général que j'ai tâché d'étudier a raffermi dans moi la persuasion, qu'à moins d'un miracle que Dieu opérât avec lui, il ne marchera jamais sur les traces d'un homme qui content de son élévation ne cherchât qu'à en jouir et à se faire de la réputation en servant sa patrie. Il y aura, au contraire, toujours dans la conduite du grand général de boutades et des contradictions auxquelles il sera surtout poussé par le violent désir dont il n'est pas probable qu'il se défasse jamais : celui de recouvrir ses prérogatives. C'est ce désir qui le fit entrer dans ce projet de mariage qu'il crut qu'il l'acheminerait vers une réussite dans son dessein. Dès qu'il vit qu'il n'en serait beaucoup avancé par-là, il voulait tirer l'épingle du jeu en flottant dès les premiers jours de son arrivée ici dans l'incertitude, et ne parlant pas de mariage sans réserve, [il] aigrit tellement le prince Potemkin que celui-ci, à ce que je le sais de très bonne part, chargea le brigadier Engelhardt de dire à Monsieur Branicki les choses les plus dures que le brigadier Engelhardt mitigea de son mieux ; [k. 415v] et ce ne fut pas du tout à force des caresses mais plutôt par des menaces qu'on engagea l'homme, qui s'était une fois laissé prendre dans les filets. Cela s'étant fait, il était tout naturel que le prince Potemkin ait déridé son front ; mais de cette sérénité avec laquelle il traita depuis le grand général, à une entière condescendance aux vues de celui-ci de la part du prince Potemkin une conséquence ne peut guères s'établir. Il y aura (je le dirai en réponse à la lettre de Votre Majesté datée du 19 mars que j'ai reçue en écrivant ma présente), il y aura, dis-je, à la vérité du chef de ce futur mariage quelques complaisances, quelques recommandations. Or, sur l'article des unes et des autres, il faut que je répète à Votre Majesté ce que je lui ai fait observer plus haut relativement à toutes les recommandations en général qui viennent d'ici. Je suis entraîné à réduire là-dessus les choses à leur juste valeur pour aller au-devant du cas suivant. Sur la nouvelle qui se répandit ici de la mort du prince Sanguszko grand maréchal de Lituanie, nouvelle que parce que je n'en reçois [k. 416] jusqu'ici de confirmation, je crois prématurée, le grand général à ce qu'il l'a dit à Madame Borch, a emporté d'ici avec lui une lettre du prince Potemkin au comte Stackelberg contenant une recommandation en faveur du pisarz Potocki pour cette charge-là, que Votre Majesté doit avoir destinée en cas de vacance au grand secrétaire Mniszech. Le grand général en en parlant à Madame Borch doit avoir ajouté que cette lettre-là devait déterminer Votre Majesté à changer de sentiments. Eh! Pourquoi devrait-elle produire ce changement ? Une lettre donnée sans réflexion en faveur d'un homme qui n'en a aucun titre préférable au comte Mniszech, auquel la justice et le penchant de Votre Majesté pour lui ont une fois décerné une charge. Jamais je n'ai vu le grand général cajoler tant personne qu'il l'a fait à l'égard du Jean Potocki, frère du pisarz. Le grand général a toujours mis en me parlant de ce dernier une grande différence entre celui-ci et le prince grand maréchal quant aux inclinations politiques. Il a voulu

http://rcin.org.pl

me persuader que Votre Majesté donnait elle-même des [k. 416v] moyens au parti autrichien de s'agrandir par la condescendance qu'elle avait fréquemment pour le prince grand maréchal, que c'était Votre Majesté qui a souhaité que le prince Adam Czartoryski devienne maréchal du Tribunal de Lituanie, par ce que le comte Rzewuski a voulu l'opposer à Monsieur Tyzenhauz. Je crois, Sire, devoir rapporter à Votre Majesté tous ces propos du grand général par quoi Votre Majesté pourra juger quelle tournure il donne aux choses, ce dont je ne l'ai pas certainement cru de même que personne n'a ajouté foi à ce qu'il débitait pour persuader la nécessité du rétablissement de ses prérogatives, qui sont une chose si odieuse, si contraire à la politique que la Russie a à l'égard de la Pologne, si préjudiciable à cette dernière, que le maréchal Rzewuski a eu raison de dire dans une lettre à Sołtyk que celui-ci devait montrer au grand général que le rétablissement des prérogatives de la charge de ce dernier ferait déserter à Monsieur Rzewuski la Pologne. Je crois, Sire (et c'est par là que je finirai ma relation touchant le grand général), que celui-ci à son retour à Varsovie où il ne doit rester que six jours, manigancera [k. 417] avec le parti dans [ce] qu'il voudra jeter de la poudre aux yeux ; mais que l'éloignement à croire tout ce qu'il débitera, joint à autant de caresses qu'il lui en faut seulement prodigues, seront autant de remèdes propres à guérir le mal. Le capitaine Jagielski est resté ici. Il s'y ennuiera, j'espère, n'ayant autre chose à faire qu'à contredire la supposition qui règne encore ici, que le grand général fera faux bond. Je ne suis pas de ce sentiment, car après ce qui s'est passé, le grand général doit sentir qu'alors le prince Potemkin n'entendrait pas badinage.

Je dois faire un mérite au grand général de ne s'être pas laissé induire par l'abbé Sołtyk à le favoriser ici. Il a, au contraire, fait penser Sołtyk que c'est lui, grand général, qui l'a empêché d'obtenir de secondes recommandations de la part du prince Potemkin. Le ministre de Prusse en en inculpant le grand général devant moi, m'a décelé qu'il soutient ici Sołtyk, tandis que j'ai eu l'art de déguiser au comte de Görtz que je traversais moi-même Sołtyk. Celui-ci m'a soigneusement caché qu'il se fut de nouveau procuré une lettre du conte de Panin [k. 417v] au comte de Stackelberg. Je l'ai su ainsi que ce que cela s'était fait à force d'importunités, auxquelles la faiblesse du comte de Panin ne résista pas. C'est encore un second cas qui fait voir qu'on donne des recommandations sans se soucier beaucoup de ce qu'elles opèreront. Sołtyk s'étant plaint à moi de ce que le prince évêque de Płock méditait d'ôter à son oncle l'évêché de Cracovie sous prétexte d'incapacité provenant de l'imbécillité, dans laquelle l'évêque de Cracovie serait tombé, je rembarrai Sołtyk sur cette invective contre le prince évêque de Płock. Sołtyk m'écrivit ensuite un billet en me priant de ne le pas mander à Votre Majesté. Je le promis sous condition que Sołtyk ne débite pas ici cette fausseté. Comme il ne m'en tint pas parole car il m'est revenu qu'il en avait parlé, et que le grand général qui me dit avoir eu à combattre ce bruit dont on l'aurait entretenu ici, voulant que je le fisse valoir auprès de Votre Majesté, je reprochai à Sołtyk sa méchanceté en cette occasion et il eut beau jurer qu'il n'en avait dit mot à personne, je ne le crus pas. [k. 418] Je vis que le grand général se servait de cette circonstance et de l'ensemble de l'aventure de Sołtyk

http://rcin.org.pl

pour m'animer contre le maréchal Rzewuski, en cela il n'a pas réussi, car sauf la primatie, article sur lequel je ne donne pas du tout raison à Monsieur Rzewuski, et encore moins à la façon dont il s'y prend, je respecte en lui un bon citoyen et un homme attaché aux intérêts de Votre Majesté ; du maniement desquels Sołtyk m'a dit qu'il y a des intrigues qui visent à le priver et je sens bien que le grand général souhaiterait au fond de son cœur qu'on y réussît. Quant à Sołtyk, il veut rester ici jusqu'à ce qu'il n'obtienne son but, à moins qu'on ne lui en fasse perdre toute l'espérance dont il se nourrit encore, son séjour pourra se prolonger jusqu'au retour du grand général auprès de qui on manigancera certainement de toutes façons pour le rendre favorable à Rybiński et à Sołtyk. Je vois, Sire, avec une certaine crainte les préparatifs que le comte de Panin fait pour un voyage qu'il va faire en été, sur ses terres situées près de Moscou. Il y a tant de circonstances [k. 418v] qui, outre son âge et son amour pour le repos le rendent si las des affaires, que j'appréhende qu'il n'en quitte la direction, et j'envisagerais cet évènement comme un malheur à bien d'égards.

Deboli

AKP 262, k. 410–418v

69

Stanisław August do Augustyna Debolego, 2 IV 1781

Le récit contenu dans votre lettre du 20 mars paraît indiquer que l'intention de l'impératrice était réellement de me faire obtenir la levée du séquestre autrichien contre un payement de ma part seulement[a] d'environ sept mille ducats, conformément à l'espèce de minute qu'elle vous avait fait demander pour cela, et cependant, dans l'effet je me vois obligé d'en payer vingt. Cette disparate devrait augmenter mon inquiétude [b]que l'impératrice ne désapprouve[b] la promptitude avec laquelle je me suis rendu aux propositions de l'ambassadeur médiateur, si je n'étais rassuré par les lettres que le même Ostermann [c]qui vous a parlé[c], a écrites à Stackelberg, et par lesquelles il le presse au nom de l'impératrice de finir cette affaire le plus tôt possible, et pour ainsi dire à tout prix. Quoiqu'il en soit, il ne me reste aujourd'hui à cet égard autre chose à vous prescrire que de tâcher par les meilleurs moyens [k. 222v] dont vous pourrez vous servir, de faire parvenir à la connaissance de l'impératrice que j'aurais fortement désiré

[a] Słowo dopisane nad linią.

[b–b] Zmodyfikowane wobec pierwszej werji: „sur la desaprobation par l'impératrice de".

[c–c] Słowa dopisane nad linią.

http://rcin.org.pl

de m'en tenir à la proposition des sept mille ducats, mais que je ne cédais qu'à l'assurance répétée de Stackelberg que l'impératrice souhaitait absolument que cela finisse comme cela a fini. Cela m'importe d'autant plus [d] que je ne voudrais pas voir affaiblir l'intérêt que l'impératrice pourrait prendre à nous, dans quelque autre circonstance, par une opinion mal fondée, comme s'il était[e] inutile de s'évertuer avec fermeté en notre faveur, puisque nous cédons nous mêmes avant que l'on nous presse. Cela m'intéresse d'autant plus que j'ai lieu de croire que nous serons, et bientôt, et souvent, dans le cas de recourir à l'impératrice dans des mauvaises[f] affaires que nous suscite le roi de Prusse. Il nous vient [k. 223] récemment des avis qui indiquent les infractions des traités les plus manifestes au sujet des mixtes de la part du roi de Prusse, malgré tout le beau semblant et toutes les belles paroles de Bucholz[g]. Il me parait d'ailleurs que l'impératrice est vraiment lasse du vieux roi de Prusse ainsi que ses propres sujets, parce qu'il devient de jour en jour plus bizarre, plus intraitable et plus dur, tandis que ses facultés intellectuelles diminuent sensiblement, et surtout sa mémoire, de sorte qu'il n'y a presque plus moyen de faire de bonnes affaires avec lui. Cela même donne beau jeu à l'empereur. La manière peu ferme dont l'impératrice a soutenu ses premières démarches favorables à la neutralité armée me fait penser qu'il doit y avoir du vrai à ce que disent les détracteurs de la Russie, savoir : que le numéraire réel y manque et que la [k. 223v] ressource du papier monnaie ayant été employée avec excès, est devenue elle-même une cause d'affaiblissement pour la Russie. Dites-moi ce que vous en pouvez savoir. Je doute fort que la réponse de l'impératrice (quand, enfin, elle viendra) devienne pierre de touche dans le sens que vous le supposez. Dieu veuille que vos prédictions sur le peu de conséquence politique du mariage de Branicki se réalisent. J'ai, moi-même, envie[h] de croire que l'excès des projets de Branicki dégoûtera l'impératrice. Tâchez toujours d'apprendre là-dessus tout ce que vous pourrez. Je suis bien aise de savoir que Modzelewski part de Russie. En parlant hier avec Stackelberg sur l'espèce de mécontentement que l'on vous fait apercevoir au sujet de la non-ratification de notre part de l'acte de démarcation, je l'ai fait convenir qu'il n'y a pas eu le moindre tort ni manquement [k. 224] de notre part. Il doit encore écrire à ce sujet aujourd'hui pour en convaincre sa cour, et il m'a encouragé à me rassurer là-dessus. Dès ce que vous me dites si positivement que vous jugez le présent des 500 ducats pour Strachoff nécessaire, j'y souscris volontiers. [i] Et pour cet effet vous recevrez par le correspondant de Tepper à Pétersbourg, l'assignation requise de 500 ducats. Si ce n'est pas la poste d'aujourd'hui, ce sera par celle de mercredi prochain. Si la Suede, le Danemark et la Hollande ont fait des présents aux deux ministres russes, cela provient de l'usage établie [j]en

[d] Skreślono: „que l'appuis".
[e–e] Zastąpiono: „y serait".
[f] Słowo dopisane na marginesie.
[g] Zastąpiono: „du roi de Prusse".
[h] Z astąpiono skreślone : „peine".
[i] Skreślono: „Mais il faut, que vous me disiez".

http://rcin.org.pl

Russie[j] qu'à chaque signature de traité les ministres contractant des deux parts reçoivent réciproquement des sommes toujours égales pour leurs signatures, mais la Pologne a toujours fait exception à cette règle comme cela s'est vu en 1768 et en 1775 puisque nous n'avons [k. 224v] rien donné aux ministres russes et la Russie n'a rien donné aux nôtres. Cela ne doit pas vous empêcher d'accepter le présent que l'impératrice voudra vous faire à l'échange de ratification de notre dernière démarcation.

Je viens de recevoir dans ce moment votre lettre du 24 mars à Cieciszowski, mais je ne pourrais guère vous répondre sur son contenu que mercredi prochain.

[k. 225] [k]le 2 aprilis 1781; do dzisiejszego listu mego do Debolego trzeba dodać *sequentia*.[k]

L'ambassadeur vient de me remettre la réponse de l'impératrice datée du 11 mars (grec apparemment, puisqu'elle est venue hier par courrier). L'écriture est de la main de l'impératrice. Le style en est fort amicale. Elle affecte d'y rejeter sur le personnel de Thugut de ce qu'il n'a pas fait lever le séquestre du moment qu'il a été d'accord avec le médiateur, quoique l'empereur dans sa réponse à l'impératrice eût annoncé d'abord cette levée. La lettre de l'impératrice à moi n'a pas le quart de l'étendue de la mienne ; elle n'entre dans aucun détail, elle est terminée par des assurances assez affectueuses mais très générales pour moi et (pour me servir de sec termes) pour les anciens amis de la Russie. Je crois pouvoir conclure de cette lettre que les sentiments personnelle de l'impératrice me sont assez favorables [k. 225v], mais qu'ils ne se manifesteront efficacement jamais, peut-être, que dans quelque occasion ou aucune considération majeure ne s'y opposera. Ainsi cet avantage sera rare pour moi.

Ce que j'ai à vous recommander dans cette rencontre, c'est que vous tâchiez de faire parvenir à l'impératrice que je suis flatté qu'elle m'ait répondu de sa main et d'une manière qui me laisse apercevoir le fond de la bonté de ses sentiments pour moi, et que cela seul m'adoucit l'amertume de voir que dans l'affaire la plus juste, reconnue telle par l'impératrice elle-même, je me vois exposé à être véritablement pillé sans aucune ombre de raison par l'empereur, et que celui-ci fasse valoir comme une chose dont je dois lui être fort obligé de n'avoir pas triplé [k. 226] son extorsion. Ne manquez pas de répéter que la seule raison qui m'a fait accepter les propositions du médiateur, c'est qu'il m'a assuré que le plus grand déplaisir que l'impératrice put recevoir dans ce moment serait de voir retarder la conclusion de cette affaire.

Du reste je n'ai encore aucune nouvelle de la levée du séquestre et Thugut a refusé même de donner par écrit à mon frère l'assurance du retour de sa pension quoiqu'il l'ait promise de bouche.

Quant à Branicki, ma résolution est prise de ne pas m'en laisser imposer par aucunes tournures de hauteur ou d'artifice qu'il voudra [k. 226v] employer

---

[j–j] Słowa dopisane nad wersem.

[k–k] Dopisek na lewym górnym marginesie uczyniony ręką króla; dalsza część listu pisana jest również przez władcę.

http://rcin.org.pl

pour requérir ses prérogatives, mais de m'y opposer vertement comme à une chose pernicieuse à l'État et à moi. Les troupes russes quittent enfin réellement Varsovie. La garde dans la maison de l'ambassadeur est déjà polonaise. Le corps même d'Engelhardt doit sortir aussi au mois de mai. Si on vous en parle, n'en témoignez aucune inquiétude, quoique du côté du prince Potemkin, on voudra, peut-être exprès, vous en donner.

AKP 263, k. 222–226v

70

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 2 IV 1781

Depesza nr 6, odebr. 14 kwietnia, odp. 16 kwietnia

Monsieur.

Sans que j'eusse l'honneur de recevoir avec le N° 20 de Votre Excellence la copie de la lettre que l'archevêque Smogorzewski lui avait adressée en date du 9 d.p., celle qui m'était parvenue une poste plus tôt sous couvert du comte Mniszech, de la part dudit prélat, m'avait déjà déterminé à ce que j'aie assigné pour début à ma présente la même matière, par laquelle je la commence ; c'est-à-dire en requérant Votre Excellence de vouloir bien me prêter là-dessus son appui. J'en remplis ma détermination avec d'autant plus d'assurance, après qu'il vous a plu de me faire la communication de ce que le métropolitain vous en avait écrit, non pas que du chef de la circonstance où je me trouve j'eusse pu avoir recours à personne qu'à vous ; mais parce que cette communication de la lettre jointe à l'expression dont vous l'avez accompagnée, [k. 419v] a mis à la convenance qu'il y avait que je m'en adresse à vous, le sceau de la certitude qu'en cette occasion, je rencontrerai en vous la même disposition à m'aider que j'ai déjà tant de fois éprouvée de votre part. C'est donc en faveur de cette double considération que je procède à faire à Votre Excellence, premièrement, une analyse de ma façon de penser relativement à la recherche que j'ai entrepris de faire de Mademoiselle Woronicz en mariage. Sans être exempt de fragilités humaines, sans que je sois ni plus ni moins ambitieux qu'autant que cela se peut concilier avec la sphère par laquelle mon existence doit être circonscrite, tout en me connaissant des principes honnêtes, et qui sont si bien raffermis en moi que je ne crains guères que je m'en écarte ; disposé de plus autant qu'homme peut l'être à faire consister ma satisfaction intérieure à servir toujours avec intégrité mon roi et ma patrie ; je sens d'un autre côté que la profession même de ces sentiments sera et plus utile, et plus relative au but auquel je les dirige, en degré

http://rcin.org.pl

des ressources que j'aurai pour la pratique de [k. 420] ces sentiments-là. La fortune ne m'ayant pas donné ces ressources, je tente de la trouver dans un mariage. En conséquence, j'ai conçu l'idée de celui avec Mademoiselle Woronicz, idée que lorsque je l'avais mise en avant, j'avais eu grand soin de mettre à couvert de toute teinte de romans, dont je la veux préserver jusqu'au bout. Et c'est dans cette vue que je crois devoir vous faire une apologie de ma conduite, par laquelle je me flatte de vous intéresser à mon sort. La demande formelle de votre concours à me ménager dans ce cas-ci la haute protection de Sa Majesté le roi, est ce qui va former la seconde partie de cette matière ; et cette protection j'ose la réclamer par le canal de Votre Excellence dans les catégories suivantes : la première est celle que Sa Majesté daigne m'accorder un congé de six semaines, dans l'espace desquelles je puisse faire le voyage pour me rendre auprès du métropolitain Smogorzewski. Mon départ d'ici, dès que j'aurai obtenu pour cela la gracieuse permission du roi, sera motivé par une nécessité dans laquelle mes propres affaires m'auraient [k. 420v] mis de faire une excursion, et c'est ce prétexte que j'en allèguerai, et pour qu'une disparition subite, telle que je veux en faire une, dès aussitôt que j'en aurai reçu l'agrément, vu qu'il est essentiel pour moi d'arriver au lieu de ma destination avant que le métropolitain dont la présence est le principal pilier qui étayera mon affaire, n'ait quitté l'Ukraine ; pour que, dis-je, une disparition inattendue ne déroge pas au décorum que je dois observer à cause de mon caractère.

Par cette raison, je commençai déjà, dès à présent, à laisser échapper des propos auxquels on pourra se douter que je médite faire un voyage, de sorte que si la permission (que d'ailleurs je prie Votre Excellence de ne solliciter pour moi auprès de Sa Majesté qu'en tant que Sa Majesté sera disposée à me l'accorder ; car plutôt que de risquer de lui déplaire par-là, j'aimerais mieux renoncer à mon dessein que le désir de me rendre, en y réussissant, plus utile à son service, est réellement le principal point de vue qui me le fait poursuivre) m'arrive le 26 avril, qui est le jour auquel doit tomber le réception d'une [k. 421] réponse sur ma présente lettre, en ce cas-là je ne pourrai pas partir avant le 15 mai. Le cérémoniel d'un congé à prendre de la cour et quelques autres formalités absorberont bien une espace de vingt jours de temps, depuis une affiche formelle de ma part que je quitterai cette ville, jusqu'à ce que je ne me mette en effet en chemin. L'intervalle de mon absence ne pourra guères être rempli par Gołuchowski. Outre qu'il est encore trop neuf dans les affaires, il y a de plus un empêchement à ce qu'il ne soit pas en état de les soigner d'aucune façon ; c'est qu'il sait si peu de français que rien. Avec de l'application qu'il a, je ne désespère pas qu'il ne se forme avec le temps ; mais pour le cas dont il est question je dois avouer son insuffisance. Comme cependant je l'ai pleinement installé dans la fonction de secrétaire de légation, je pourrai en partant d'ici lui laisser la commission d'entretenir une espèce de correspondance en langue polonaise. Voilà ce que je juge à propos de dire à Votre Excellence à l'article de la permission que je la prie sous les conditions ci-dessus exprimées de me faire avoir, pour que je puisse quitter Petersburg [k. 421v] pour six semaines. J'ajoute encore au même sujet les deux circonstances suivantes : [la] première, que comme je

http://rcin.org.pl

sens que le Département des Affaires Étrangères doit savoir pour la forme que je quitterai Pétersbourg ; et d'un autre côté, je ne voudrais pas me mettre dans le cas de risquer par la voie du Département la demande pour une permission de m'absenter d'ici sans être préalablement sûr des intentions particulières Sa Majesté à cet égard. C'est à cause de ces considérations que je prends un biais qui est d'écrire une double lettre au comte Mniszech et d'envoyer celle où il s'agit de permission sous couvert de Votre Excellence, que vous remettrez au comte Mniszech lorsque vous trouverez bon de le faire, en lui disant tout uniment mes raisons qui m'en font agir ainsi ; ce qui ne doit pas lui déplaire ; car rien n'est plus vrai que mon attachement particulier pour le comte Mniszech, indépendant de ses titres, mais fondé seulement sur ses qualités personnelles. La seconde circonstance relative à la permission que je demande est celle, que dès que ma prière me sera accordée, il soit [k. 422] tout de suite insinué à Monsieur de Stackelberg que j'ai permission de partir pour que l'ambassadeur mande cela ici. La forme des choses exige qu'il soit fait mention de mon départ dans les dépêches de l'ambassadeur qui n'en dira ni plus ni moins que ce que j'en avancerai ici, savoir : que je fais une excursion pour raisons de mes affaires domestiques sans designer quelles sont précisément ses affaires-là, car vous sentez que je n'irai pas afficher mon idée de mariage de la conclusion duquel je ne suis pas sûr, et où je cours un sort dont la Providence seule dispose. Pénétré de la plus respectueuse reconnaissance de l'appui que Sa Majesté le roi daigne me prêter en cette occasion, comme je le vois par la copie de la lettre du métropolitain à vous, je supplie encore Sa Majesté de faire manifester de la façon que cela se peut faire envers les parents de mademoiselle Woronicz la bienveillance, dont Sa Majesté m'honorait et qu'elle aurait pour agréable que je prospérasse dans ma recherche. Une telle démonstration [k. 422v] de la protection du roi à mon égard ne manquerait pas de faire de l'impression sur l'esprit de la mère qui, à ce que je le sais depuis longtemps, tient le haut bout dans la maison. Quant au quomodo de mon apparition dans cette maison sous les auspices de l'archevêque, entre les mains de qui je ne puis que me remettre entièrement, d'autant plus que ce prélat bienfaisant se donne tant de peine en ma faveur sans me connaître autrement que par des ouï-dire. Quant à la manière, dis-je, dont je me prendrai pour l'aller joindre, je penche assez pour le parti de me déguiser ; mais il y a tant de moyens d'effecteur ce déguisement que c'est [une] chose superflue que de me mettre dans la peau d'un officier envoyé par le grand général Branicki. Je n'ai qu'à m'affubler d'un autre nom de famille que celui que je porte, et tout sera dit et produira le même effet, c'est-à-dire celui de ne pas donner de la publicité à mon véritable dessein dans lequel je puis échouer, et si cela arrive je n'aurai garde [k. 423] de me repentir de ne m'être pas affiché pour qui je suis. Je sens bien, moi-même, qu'il y aura un certain air de chevalerie dans ce que je vais faire, mais le moyen de le faire autrement dans ma position ? J'ai écrit par la dernière poste à l'archevêque une courte lettre que j'ai incluse dans celle que j'ai adressée le même jour au staroste de Cracovie, et j'y ai seulement dit que j'allais demander permission de pouvoir partir d'ici. Je lui répète aujourd'hui la même chose dans l'incluse ci-jointe en y ajoutant que Votre

http://rcin.org.pl

Excellence aura la bonté d'avertir ledit prélat, dès que demande pour un congé de six semaines sera agréée. Je parle de six semaines, car même en cas de la meilleure réussite de mon dessein je tâcherai d'abréger mon séjour pour m'en retourner au plus tôt ici. Incertain de la tournure que l'affaire principale prendra, ce serait trop tôt que de vous parler de la détermination que je prendrais, supposé que la chose vint à sa maturité ; mais toujours je puis vous dire d'avance que mon principale soin dans ce dernier cas sera [k. 423v] celui d'amener la famille à ce qu'elle permette à ma femme de jouir le rôle de Madame l'envoyée, titre que je demanderais, parce que j'aurais alors de quoi le soutenir. C'est en glissant sur cette idée que je finis une matière où ce que Votre Excellence voudra bien faire en ma faveur, formera un sujet d'une éternelle obligation envers vous. Si j'ai été un peu long dans la narration que je vous en ai faite, c'est que j'ai voulu m'en expliquer avec précision. Comme je n'adresserai pas aujourd'hui de lettre séparée au roi, je renfermerai dans celle-ci les réponses sur les articles de la dépêche de Sa Majesté datée du 19 d.p., auxquels la longueur de ma dernière à Sa Majesté ne m'avait pas laissé le temps de toucher. Sur l'article de Julius je n'ai plus à dire autre chose, si non, qu'il est arrivé de Vienne samedi dernier un courrier qui a apporté la nouvelle du consentement donné par l'empereur à ce que Monsieur Thugut avait arrangé avec Monsieur de Stackelberg dans ladite affaire ; et que l'empereur, [k. 424] pour accélérer la levée du séquestre a fait même parvenir des ordres directs à cette fin au comte Brigido. Le comte Cobentzel en me parlant dimanche à la cour, s'empressa de me faire part de cette nouvelle que le comte de Panin et le vice-chancelier Ostermann me confirmèrent depuis. Le premier de ces deux ministres me parla hier sur les édits qui regardent les mixtes en m'assurant qu'une révocation formelle de ces édits lui tenait à cœur, et qu'il avait recommandé au comte de Görtz d'insister là-dessus ; ce que je sais positivement que ce ministre a fait. Je ne comprends pas pourquoi Monsieur de Stackelberg n'a pas encore envoyé la note qu'on lui a remise sur les excès commis par un détachement des troupes russes dans la maison du grand référendaire de Lituanie, Brzostowski. Le prince Potemkin, à qui je m'en suis adressé en premier lieu, a témoigné souhaiter que je m'en adressasse au ministère pour que celui-ci lui en parlât. Je sais bien la raison de cette tournure que le prince Potemkin veut que la chose prenne ; c'est que comme le tort roule sur Monsieur Nieranticz, frère de Zorischtz, que le prince Potemkin n'aime pas, [k. 424v] il voudrait que ce fût le ministère qui l'instiguât contre ledit Nieranticz. Lorsque j'en entretins le comte de Panin sans lui dire néanmoins que je l'eusse préalablement fait envers le prince Potemkin, il a désiré que je différasse à en parler ministérialement jusqu'à ce que la note présentée à l'ambassadeur ne fût pas envoyée ici. Quelque chose qui arrive, soit que Monsieur de Stackelberg envoye la note ou non, j'irai mon chemin en poursuivant à demander satisfaction. En attendant, je plâtre cela le mieux que je peux dans la dépêche ostensible.

Le général Michelson ayant été placé comme major dans le régiment des gardes à cheval, le régiment de cuirassiers qu'il avait eu, a été donné au brigadier Engelhardt qui est parti hier pour la Russie Blanche où ce régiment est en quartier.

http://rcin.org.pl

Il m'a dit qu'il ne savait pas encore si celui d'hussards restera ou non dans notre Ukraine. Monsieur Engelhardt s'y rendra de la Russie Blanche et de là il ira joindre le grand général à Lubomla.

La position de Madame de Borch à l'égard de principaux personnages d'ici [k. 425] tient le milieu entre le bien et le mal. Elle donne un peu prise sur elle par la division qui subsiste entre elle et son fils ; je justifie celui-ci sur les causes de cette division que je trouve légitimes ; mais je lui donne tort, et je ne le lui ai pas même caché de ce qu'il a dévoilé aux personnes que cela ne regarde, ni ne peut nullement toucher, ces tracasseries domestiques qui dévaient être ignorées, surtout des étrangers, et c'est précisément à eux que Monsieur de Borch en a parlé. Le grand général a fait là-dessus une plaisanterie en me disant qu'à commencer par les ambassadeurs d'Hollande, Borch s'est plaint contre sa mère à tout le corps diplomatique. Cette plaisanterie renferme néanmoins une partie de vérité. Il n'a pas échappé à Borch, surtout que le grand général ne lui voulait pas du bien et qu'il a tenu contre lui des propos, et qui ont été rapportés à Borch. Le fait est que le grand général a soupçonné Madame Borch d'être venue ici pour travailler à contrecarrer son mariage ; mais des [k. 425v] ridicules qu'on a prêtés au jeune Borch ont eu plutôt pour auteur Monsieur Wielhorski, qui s'imagine que Madame Borch en recherche le princesse Constante Lubomirska pour les vues de Wielhorski sur la même princesse. Toute l'amabilité de Wielhorski qui lui fait assez bien [de] passer son temps ici, ne le conduira pas à le faire réussir dans l'objet de sa venue, et j'en juge par tout ce qu'on m'en dit. Wielhorski a lui-même soupçonné le grand général de lui avoir gâté l'affaire plutôt que d'avoir eu de la disposition à l'en aider. Il veut se procurer ici des recommandations pour avoir le premier régiment qui viendra à vaquer chez nous. Pour des lettres, on lui en donnera à cet effet sans se soucier de ce qui en arrivera. Il faut que je dise aussi à Votre Excellence qu'ayant raconté à Sołtyk que peut-être je pourrai quitter Pétersbourg pour une courte espace de temps, il me parut désirer que je le proposasse pour être, en quelque façon, chargé de la [k. 426] correspondance en mon absence. En rétrécissant cette idée, il pourra bien en résulter que je lui dise en partant d'ici qu'il fasse savoir au roi par le canal du maréchal Rzewuski s'il arrivait quelque chose d'important.

Je n'ai pas perdu de vue la commission dont vous m'aviez chargé au nom de Monseigneur l'évêque de Plock, touchant les alambics de bois. Je fais copier le plan de cette ustensile que j'enverrai au premier jour avec une suffisante description. En attendant, je dirai que l'expérience a fait connaître ici que ces sortes d'alambics ne sont pas bons.

J'avais prié Monsieur Modzelewski de me faire venir du ruban pour l'ordre de S^{t} Stanislas et une quinzaine de crachats. Le négociant Cabri, demeurant à Varsovie, a dû être requis pour faire cette commission qui n'est pas proprement pour moi mais pour Monsieur de Bulhakow, à qui je l'ai promis. Comme Monsieur de Bulhakow part d'abord après les fêtes de Pâques pour Constantinople ; [k. 426v] si lesdites emplettes auxquelles je prie Votre Excellence de suppléer, si Cabri n'y a pas jusqu'ici pourvu, ne pouvaient être transmises ici vers ce temps-là, je prierai alors Votre Excellence de les envoyer à Kamieniek[*sic*], d'où un courrier

http://rcin.org.pl

russe allant à Constantinople, les emportera avec lui. C'est moi qui restituerai la valeur desdites emplettes à quiconque voudra bien y fournir.

Deboli

AKP 262, k. 419–426v

71

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 2 IV 1781

Do depeszy nr 6, odebr. 14 kwietnia, odp. 16 kwietnia, w prawym górnym rogu litera „F"

Tout ce que j'ai successivement dit dans mes dépêches au roi, et nommément dans la dépêche du 30 d.p., a prévenu la demande que Votre Excellence me fait dans son annexe au N° 20, et je n'ai à y ajouter, si non que depuis l'arrivée du dernier courrier de Vienne dont j'ai fait mention dans le cours de ma dépêche d'aujourd'hui, le vice-chancelier en me parlant dimanche à la cour sur l'objet pour lequel ce courrier fut envoyé, m'enjoignit de garder secrète la confidence qu'il m'en fit, et je remarquai bien que cette injonction du secret regardait le ministre de Prusse à qui on voulait faire ignorer que l'empereur fît ces cajoleries à l'impératrice, que d'envoyer en toute diligence lui faire apprendre comme quoi il avait donné les mains à l'arrangement que Thugut avait fait de l'affaire de Julius. On sait ici les liaisons que j'ai prises avec le ministre de Prusse à l'occasion de l'affaire des mixtes où je voyais que [k. 427v] le comte de Görtz avait de bonnes intentions, en voulant qu'on en agît tout doucement avec le roi son maître de peur de le rendre opiniâtre. Ma conduite à cet égard paraît m'être attiré le soupçon de me laisser amadouer par le ministre de Prusse. J'en juge par un passage de la dépêche du comte Mniszech à moi, datée du 19 d.p., où il me dit que je ne devais pas trop me fier aux bonnes espérances qu'on cherchait à me donner de la part du ministre de Berlin. Oh non ! Je ne m'y fie pas, et en fait d'affaires n'ayant pas d'inclination personnelle, je serai, pour le dire avec énergie, marocain s'il le faut. Le comte de Görtz a su pourtant ce que le dernier courrier de Vienne avait apporté. Le comte de Panin m'agaça hier le premier touchant l'affaire de Julius pour me dire qu'enfin elle était terminée ; mais il ne me déguisa pas qu'il n'eut remarqué toutes les supercheries que la cour de Vienne avait employées en cette occasion, et comme je m'accrochai à cette conversation pour [k. 428] tomber sur les efforts que l'Autriche faisait en Pologne au préjudice de l'influence russienne, et que c'était à la faveur de cette idée qu'on a répandu que l'impératrice ne voulait plus s'occuper des affaires de Pologne, le comte de Panin m'a autorisé formellement à combattre la fausseté de cette idée-là, de sorte que mon raisonnement

http://rcin.org.pl

sur ce que, malgré que la Russie se rapprochera de l'Autriche elle aura pourtant toujours à cœur de conserver son influence prépondérante en Pologne, n'en acquiert que plus de forces. Comme je vous écris cette annexe d'une façon que vous en supprimerez ce que vous voudrez, je me prête au-delà supposition où je suis, que vous pourrez le faire pour vous parler d'une chose dans laquelle je sens bien que si vous en faites quelque usage, vous devez adoucir la manière dont je vous la rapporte ; ce que je souhaiterais beaucoup que vous fissiez ; voici cette chose. Il y a environ trois mois qu'on a étrangement surpris la bonne foi du roi en obtenant [k. 428v] de Sa Majesté le cordon bleu pour un Monsieur de Bock, qui est Livonien, mais a le titre de conseiller intime au service de Saxe. D'abord, le rang n'est pas celui qu'exige dans un étranger le cordon bleu ; secondement, c'est un vilain Monsieur que ce Monsieur de Bock, par son penchant pour le genre de débauche qui répugne à la nature, et du chef de quoi il avait eu ici, il y a deux ans, une étrange aventure. Troisièmement, une manigance sourde s'est mêlée de l'obtien de ce cordon ; car les marques en ont été envoyées à un banquier d'ici, nommé Herps, qui les a eues entre ses mains avant que Monsieur Bock, qui était en ce temps-là à faire un tour en Suède, n'en fût revenu ici. Le public le savait déjà lorsque Bock, étant de retour, parut avec sa décoration que le susmentionné banquier lui a remise. Je ne puis vous exprimer quelle sensation cela a faite ici, quelles odieuses comparaisons on a formées là-dessus, et combien moi, qui suis [k. 429] enthousiaste de ce qu'on appelle honneur national, j'ai souffert pour cette raison. Cela se passa justement les premiers jours de l'arrivée du grand général ici, qui a eu sa part aux impressions que les propos que l'on tenait à ce sujet ne pouvaient pas manquer de produire sur un Polonais, en degré de la sensibilité d'un chacun. Ce qui est fait, est fait. Monsieur Bock est parti d'ici la semaine passée. J'en loue Dieu que je prie de pardonner celui qui a abusé de la confiance du roi en cette occasion. Faites le meilleur usage, que vous pourrez, de ce que je viens de vous en marquer, et c'est par zèle que de pareils inconvénients n'arrivent pas à l'avenir ; car ils font un très mauvais effet. Quel que soit celui d'entre ceux qui demeurent ici, qui recherchera par des voies obliques soit le cordon, soit un titre chez nous, qu'on me fasse l'honneur de m'en demander mon avis que je dirai en honnête homme. [k. 429v] Ce sera le moyen de prévenir les irrégularités. J'ai remis hier du su de Monsieur de Panin à Monsieur Strahoff une bague que j'avais achetée à douze cents roubles, dont j'espère que le remboursement suivra la gracieuse approbation que Sa Majesté le roi daignera donner à cette démarche que j'ai faite à la vérité de mon chef ; mais dont j'avais auparavant bien senti la convenance. On m'a averti qu'il y a un présent préparé pour moi qui consiste en une boëtte garnie en brillants. Si on m'avait envoyé la ratification, comme le porte l'article 7 de la convention, que l'échange s'en ferait ici, et qui apparemment a échappé, telle qu'était conçue, cette ratification dans la minute qu'on m'a fait tenir, je ne désespère pas que je ne fusse venu à bout de l'échanger contre celle de l'impératrice ; mais le délai que l'on a mis à me faire parvenir l'acte de ratification a donné lieu à des explications, dont j'ai été obligé de [k. 430] mander le résultat. Je n'ai encore rien fait dans l'article marqué dans la dépêche de Votre Excellence du 5 mars

http://rcin.org.pl

touchant Monsieur d'Eck, car je ne crois pas qu'une pension soit une chose à lui proposer. Ainsi Monsieur de Przebendowski n'a qu'à aviser au moyen de faire quelque douceur à Monsieur d'Eck ; cas où moi, qui en sens la convenance, je ne veux néanmoins y entrer qu'indirectement.

Monsieur le staroste de Cracovie en vous demandant d'endosser les lettres de change que je lui avais envoyées à votre ordre, vous aura en même temps rendu raison lui-même, pourquoi je l'ai fait ainsi, de sorte que je me dispenserai de vous expliquer l'énigme.

Faute de temps, je n'écris pas aujourd'hui au métropolitain. Sans cela ma lettre en partant d'ici vendredi, arrivera assez à temps pour être envoyée par la poste d'Ukraine.

AKP 262, k. 427–430

72

Stanisław August do Augustyna Debolego, 4 IV 1781

Stackelberg m'a dit hier : « Si vous voulez, Sire, faire un plaisir particulier à Messieurs de Panin et d'Ostermann, vous augmenterez les gages de Deboli ». J'ai répondu à cela : « Je suis bien aise de voir que Deboli ait su s'attirer la bienveillance de ces Messieurs, et je suis très disposé à leur complaire en cela. Mais comme Deboli a eu une augmentation l'année passée, et que je connais l'esprit difficultueux de nos puristes du Conseil Permanent, je crains leur refus, à moins que je ne leur propose en même temps de donner à Deboli le grade d'envoyé. Goûteriez-vous cette idée? » Stackelberg a dit sur cela qu'il en sera charmé mais qu'il fallait pourtant qu'il prévienne premièrement là-dessus sa cour. Ensuite il a fait de vous des grands éloges qui m'ont fait d'autant plus de plaisir que je connais combien ils sont bien mérités. Je vous préviens de tout ceci afin que, lorsqu'on vous en parlera, vous n'ailliez pas témoigner de l'éloignement pour cette élévation de grade, car vous gâteriez par-là plusieurs de [k. 227v] mes vues relatives non seulement à vous, mais encore à d'autres objets. Ainsi laissez à cette affaire le cours qu'elle a déjà pris et qui me fait grand plaisir par différentes raisons.

AKP 263, k. 227–227v

http://rcin.org.pl

73

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 4 IV 1781

Depesza nr 22

{Vous trouverez dans la ci-jointe lettre de Sa Majesté les meilleures dispositions non seulement à vous accorder le titre plus distingué, qui est réellement du à votre attachement et à votre zèle pour le service du roi, mais aussi de vous augmenter par-là les appointements et dont l'augmentation pourrait, à ce que j'espère, aller au double de ce que vous avez actuellement, mais dont cependant je ne puis pas vous garantir autant que je tâcherai de m'intéresser auprès du Conseil Permanent pour la réussite de ce projet.

Comme le comte de Mniszech vous a parlé amplement par la dernière poste sur l'article de la ratification, je me rapporte entièrement à ce qu'il vous a écrit là-dessus.

Dans la réponse que vous me ferez à ce que je vais vous mander, faites semblant d'avoir appris ceci à Pétersbourg ou bien laissez cet article sans réponse, comme si vous l'ignoriez. Le comte de Stackelberg vient de recevoir une lettre de la part du comte de Panin dans laquelle en [a]lui faisant part[a] de ce que le maréchal Rzewuski insistait très fortement auprès de lui en faveur de Rybiński et de Sołtyk, prie instamment l'ambassadeur de faire tout son possible pour obtenir les coadjuteries demandées. D'un autre côté le général Michelson appuie aussi auprès de Monsieur de Stackelberg [k. 213v] avec trop[b] d'instances en faveur de ces deux ecclésiastiques, en sorte que cela donne beaucoup d'inquiétudes à l'ambassadeur et je crains que Sołtyk ne parvienne pas à obtenir l'ordre à Stackelberg de s'y intéresser au nom de sa cour, si vous ne trouvez pas moyen de le faire partir de là-bas [c]au plus tôt[c]; car s'il y réussissait, cela serait extrêmement douloureux à Sa Majesté.

Je vous aurais envoyé en chiffre une copie de la réponse de Sa Majesté l'impératrice à la lettre du roi. Mais je n'ai pas osé risquer, en cas si l'on ouvrait la lettre à la poste, de donner par-là la clef du chiffre; je vous l'enverrai cependant par la première occasion en clair.}

N'ayant rien de plus pour aujourd'hui, je finis par les assurances de l'attachement inaltérable avec lequel je suis…

AKP 263, k. 213–213v

[a–a] Nadpisane nad przekreślonym: „donnant des louange".
[b] Nadpisane nad przekreśonym, nieczytelnym wyrazem.
[c–c] Zastąpiono przekreślone : „avec un datur ut petitur".

http://rcin.org.pl

74

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 6 IV 1781[a]

Depesza nr 7, odebr. 18 kwietnia, deszyfra

Monsieur.

En répondant aujourd'hui à la lettre de Sa Majesté et à celle du comte Mniszech datées du 26 mars, le temps m'a manqué pour riposter à celle de Votre Excellence sous même date. J'y satisferai par l'ordinaire prochain me restreignant cette fois-ci à la prier de coopérer à un prompt envoi de la ratification du roi au retardement de laquelle mon départ d'ici pourrait bien s'accrocher, car pour ce qu'on m'a déjà dit, je ne pourrais guères, avec décence, quitter Pétersbourg avant que je n'eusse échangé ladite ratification.

Voici ma lettre pour le prince grand maréchal que j'avais dite à Votre Excellence dans celle que je lui avais adressée le 16 d.p., sur quoi elle roulerait. Je vous recommande l'objet de cette lettre ainsi que celle pour le métropolitain; et je ne puis finir ma présente que par les expressions [b]du plus parfait attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être[b]

AKP 262, k. 431

75

Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 6 IV 1781

Odebr. 18 kwietnia

Sire !

Ma dernière dépêche, adressée à Monsieur le grand notaire de la Couronne, fait foi qu'avant que je n'aie reçu celle de Votre Majesté en date du 26 d.p., je savais déjà de quelle manière l'affaire de Julius a été terminée. Votre Majesté n'a pas sujet d'appréhender que l'impératrice ne fasse tomber sur Votre Majesté le reproche de s'en être trop pressée puisque, d'un côté, Sa Majesté Impériale n'avait

[a] Wersja zaszyfrowana tego listu znajduje się w AGAD, AKP 262, k. 432.

[b–b] Fragment pochodzi z oryginału listu Debolego, który znajduje się na k. 432.

http://rcin.org.pl

pas ignoré l'embarras provenant de la durée de cette malheureuse contestation, de l'autre, elle ne s'était pas dissimulée l'incertitude de l'effet qu'eut pu produire l'application, que l'impératrice aurait mise à amener l'empereur à d'autres termes d'accommodement que ceux qui, sur l'insistance de l'ambassadeur de Russie, ont été [k. 433v] adoptés par Votre Majesté ; et c'est en partant de ces deux considérations que depuis que l'on sait ici que la susmentionné contestation est entièrement arrangée, on témoigne en être extrêmement satisfait. Mais cela n'exclut pas les fruits de l'expérience que l'on a fait en cette occasion, et qui sont ceux que l'on avait par-là que l'Autriche, en degré de sa puissance, a plus beau jeu d'user de supercherie envers la Russie, que ne le peut pratiquer le roi de Prusse qui met du moins plus de ménagement lorsqu'il décline une affaire pour laquelle la Russie s'interpose. Le parallèle odieux, que jusqu'au temps où l'incident de l'affaire de Julius eut décelé la conduite de la cour de Vienne envers la Pologne, cette cour-là faisait entre sa manière d'agir et celle du roi de Prusse, n'avait pas peu servi à indisposer l'impératrice contre ce prince. Son ministre résident ici le lui a fait observer ; ce qui, joint à la crainte que ce monarque a, que le parti autrichien ne fasse des progrès en Pologne, le rend plus facile qu'il ne l'avait été par le passé, à condescendre à des choses [k. 334] qui concernent la Pologne. Le comte de Görtz m'annonça hier la disposition de son maître de laquelle il venait d'être averti par le comte Hertzberg, à faire les trois choses suivantes. La première, de rétracter les édits publiés concernant les mixtes ; la seconde, de nommer une commission qui aplanit les démêles élevés au sujet des frontières ; la troisième, de remettre le primat en possession d'une terre appartenante à l'archevêché de Gnesne et que l'on avait soustraite à celui-là, en le réduisant à une rétribution qui ne faisait pas à beaucoup près un équivalent du produit de la dite terre. Ces trois points-là font voir que l'esprit du roi de Prusse s'adoucit à notre égard ; effet qui est premièrement dû à ce que ce prince est revenu de la prévention où il avait été, que Votre Majesté avait de l'inclination pour l'Autriche ; secondement, aux soins que ces trois personnes, Monsieur Hertzberg, le comte de Görtz et Buchholtz ont pris de déraciner de l'esprit du roi leur maître cette prévention-là. Je voudrais, Sire, venir à bout de détruire celle à laquelle quelqu'un en [k. 434v] s'expliquant là-dessus avec moi, a attribué la difficulté que la Russie faisait d'acquiescer à ce qu'on tint chez nous une diète confédérée de préférence à ces diètes libres, où l'on ne saurait rien faire de bon ; c'est qu'on raisonnait ici, que comme l'influence de trois puissances voisines était dans ce temps ci presque égales, il y avait à redouter pour la Russie qu'une diète confédérée, impossible à être rompue, pourrait faciliter dans le temps de sa durée à la puissance opposée à la Russie un contrepoids d'influence si fort que la Russie perdrait au change. En opposition à ce raisonnement, je soutiens ici que le parti dirigé par Votre Majesté et soutenu par la Russie prévaudra toujours. On m'a dit comme si dans les débats qu'il y eut à l'occasion de l'affaire de Julius entre Monsieur de Stackelberg et Thugut, ce dernier eut remonté à des temps passés pour citer au comte Stackelberg des traits de conduite arbitraire que la Russie avait jadis tenue en Pologne ; et que Monsieur de Stackelberg ayant rapporté ce discours de Thugut, cela a choqué ici. Il me semble voir que

http://rcin.org.pl

le prince grand [k. 435] maréchal de la Couronne aura endoctriné Thugut à en parler ainsi.

J'ai reconnu l'envoyé de Saxe Sacken dans ce que Monsieur de Stackelberg a dit à Votre Majesté, comme si le prince Repnin devait être envoyé à Vienne ; Monsieur de Sacken avec qui je suis le mieux du monde depuis qu'il a obtenu l'ordre de l'Aigle Blanc, mais qui est crédule au suprême degré, m'avait parlé de cette supposition qu'il avait même étendue jusqu'à Monsieur de Stackelberg, entre qui et le prince Repnin on aurait hésité pour la mission à Vienne ; mais il n'avait été question ni de l'un ni de l'autre. Le plein pouvoir pour exercer l'office de médiateur a été envoyé à Vienne, comme je l'ai marqué à Votre Majesté dans ma dépêche du 20 d.p.

Quant au présage que l'on peut tirer relativement à l'élévation du prince Repnin au ministère, je ne crois pas que ce présage, tout réuni qu'il soit avec l'idée réelle de capacité du prince Repnin pour ce poste, se vérifie de sitôt. Il est sûr que le comte de Panin ira dans deux mois d'ici faire [k. 435v] un tour sur ses terres où il restera jusqu'au mois de septembre, et ce sera le vice-chancelier Ostermann qui dirigera les affaires. Il serait très utile, Sire, que Votre Majesté engage l'ambassadeur à ce qu'il dit des choses flatteuses de la part de Votre Majesté au vice-chancelier, qui est un homme rempli de bonne volonté mais qu'il faut caresser. Je le fais, mais lorsque Monsieur de Stackelberg s'y joindra, ce ne sera que mieux.

Tout ce qui a été raconté à Votre Majesté de la passion du lieutenant général Apuchtin pour la langue polonaise, est vrai. Ne parlant aucune autre langue étrangère hormis la nôtre, il prétend la posséder à fond, prétention qui n'est pas à beaucoup près fondée, mais la complaisance que j'ai à lui passer cette idée et à ne pas le contrarier, lorsqu'il soutient qu'une phrase qui n'est pas du tout polonaise, l'est selon lui, m'a effectivement valu l'avantage d'avoir été utile à ce prix à beaucoup de Polonais, que je lui ai recommandés en sa qualité de premier assesseur au Collège de Guerre où il a effectivement la première [k. 436] voix en chapitre après le prince Potemkin. Il m'a souvent parlé de son désir d'obtenir le cordon bleu de Votre Majesté, mais je lui ai toujours riposté que Votre Majesté ne pouvait le lui conférer sans en être requis de la part de l'impératrice. Si donc Votre Majesté daigne m'autoriser à ce que je touche ce fil audit général, bien entendu que l'agrément de l'impératrice à ce sujet soit énoncé par la voie de Monsieur de Stackelberg ou par la mienne, je pourrai réellement, en rendant par ce moyen cet homme-là content, tirer parti de là pour ceux de mes compatriotes qui viennent chercher du service ici.

Puisque dans la demande du comte de Görtz exprimée ci-dessus, je n'avais trouvé rien qui m'empêchât de porter cette demande aux pieds de Votre Majesté, vu que le comte de Reuss pour qui le ministre de Prusse sollicitait l'ordre de l'Aigle Blanc, était un homme distingué par sa naissance, ayant promis au comte de Görtz qui m'en parla hier pour la première fois, que je ferais parvenir à Votre Majesté sa prière ; celui-là m'écrivit aujourd'hui [k. 436v] ce qui suit : « Le comte de Görtz pour profiter de l'offre amicale et obligeante de Monsieur Deboli à laquelle il est de plus sensible, a l'honneur de lui communiquer le nom du candidat pour

http://rcin.org.pl

lequel il a hasardé de lui faire connaître qu'il ose s'intéresser. C'est le comte Reuss, Henri 43, fils aîné du comte Reuss de Koeteritz. Il est décoré du cordon du Lion de l'électeur palatin, et son père ayant été comme ministre d'État et Chevalier de l'Éléphant, il a la clef de chambellan de cette cour ». J'ose croire, Sire, que Votre Majesté ne trouvera pas mauvais que je me sois prêté à être l'organe par lequel la prière du comte de Görtz fût exposée à Votre Majesté, et qu'elle daignera m'ordonner d'annoncer ses dispositions, telles qu'il plaira à Votre Majesté de les manifester envers un ministre dont Votre Majesté m'avait elle-même enjoint de cultiver l'amitié, et à qui je trouve beaucoup de bonne volonté pour les affaires de Pologne, à raison de la conviction qu'il a la dessus.

Deboli

AKP 262, k. 433–436v

76

Stanisław August do Augustyna Debolego, 9 IV 1781

Ce que vous me mandez dans votre lettre du 27 mars me tranquillise au moins sur la crainte que j'avais, de m'être trop pressé de toper dans l'affaire de Julius. Vous avez parlé et agi à l'égard du grand général précisément comme il fallait. Il est arrivé hier. Nous verrons comment il fera valoir en Pologne son dernier séjour en Russie. Quant à ce que vous me dites au sujet de la ratification, je serai en état de vous répondre avec plus de précision dans huit jours, surtout que j'aurai reçu mercredi prochain votre ostensible pour Mniszech lequel est parti pour quinze jours pour aller voir son beau-père. Son absence ne dérangera en rien le cours des affaires. Vous allez recevoir incessamment le remboursement de 1200 roubles qui faisaient le prix du cadeau offert à celui dont vous me parlez dans votre dernière.

AKP 264, k. 79

http://rcin.org.pl

77

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 9 IV 1781

Depesza nr 23

{Etant trop affairé aujourd'hui, je vous dirai seulement que je viens de recevoir dans ce moment l'ordre de Sa Majesté de vous faire part que Tepper donne par la poste d'aujourd'hui la commission à son correspondant à Pétersbourg le Seigneur Richard Sutherland, de vous payer sans délai la somme de 388 ducats en équivalent de 1200 roubles dont Sa Majesté fait mention dans la ci-jointe lettre.}

AKP 263, k. 213v

78

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 10 IV 1781

Depesza nr 8, odebr. 21 kwietnia, odp. 23 kwietnia

Monsieur.

J'ai réservé pour cette poste-ci à faire réponse tant sur les articles de la lettre de Sa Majesté le roi datée du 26 d.p. et auxquels je n'avais pas eu le temps de toucher dans celle que j'ai adressée à Sa Majesté le 6 d.c., que sur le N^{o} 21 de Votre Excellence de la part de qui la poste de dimanche ne m'a pas apporté de lettre.

Quoique le général Michelson, qui est parti avant-hier pour Połock d'où il reviendra au bout de quelques semaines pour fixer déjà sa demeure à Pétersbourg, à laquelle sa qualité de major dans le régiment des gardes à cheval l'astreint, se trouvait encore au temps que j'avais reçu avec la dépêche de Votre Excellence l'incluse pour ledit général de la part de Monsieur le général Komarzewski, cependant réflexion faite, je n'ai [k. 437v] pas rendu cette lettre au général Michelson. La principale raison que j'ai eue d'en agir ainsi, était que je croyais qu'étant celui par qui cette lettre-là aurait dû être remise au cas que le général Michelson ne l'aurait pas gardé secrète et en aurait, quoiqu'indirectement, parlé à l'abbé Sołtyk, ce dernier ne fit tomber sur moi le soupçon que j'eusse donné lieu à quelques insinuations qui auraient été faites contre lui, Sołtyk, à Michelson, duquel Sołtyk m'avait lui-même avoué avoir été le plus efficacement aidé, lorsqu'il s'agissait

http://rcin.org.pl

d'obtenir au mois de décembre dernier les premières lettres de recommandation. Or, il serait résulté de ce soupçon que Sołtyk aurait été animé contre moi, sans aucune utilité pour la continuation des mesures qu'il faut mettre en usage afin de l'empêcher de parvenir à ses buts ; et ces empêchements à apporter naissent déjà assez souvent, sous les pas même de Sołtyk, premièrement, en égard au peu de sincérité qui se trouve dans toutes [k. 438] les recommandations que l'on a passées jusqu'ici en sa faveur ; secondement, à cause de [la] santé très délabrée où il est tombé, et qui, dans ces moments-ci surtout, a tellement empiré que je commence à craindre qu'il ne se relève pas de sa maladie. La considération de ne pas accabler l'esprit de Sołtyk par une circonstance sur laquelle le général Michelson n'aurait, peut-être, pas été assez discret s'est aussi en quelque façon jointe à la remarque ci-dessus rapportée, pour me déterminer à supprimer la lettre du général Komarzewski au général Michelson et à la brûler.

Le général prince Wiazemski n'a pas de fille plus âgée que de dix ans, ainsi l'idée du mariage de Monsieur Borch n'est fondée que sur des badinages que la princesse Wiazemskoy, mère, a effectivement faites à ce sujet. Il eut été à désirer pour Monsieur Borch que l'âge de la Demoiselle n'y mit pas d'obstacle. Borch serait dans le cas de s'y accrocher comme à un rasoir qui, à son égard, serait un moyen pour se sauver du naufrage [k. 438v] dont il est réellement menacé ; tant sa mère dans le temps qu'elle était venue ici en l'année 1776 avait préjudicié aux droits de son fils aîné par les dispositions qu'elle avait eu alors l'art de faire confirmer, que le fils a jusqu'à présent ignorées, et dans lesquelles lorsqu'il les eut éclaircies, il voit qu'il ne s'agit pas de moins que de le priver de tout droit à entrer en partage pour les terres situées dans la Russie Blanche avec son frère cadet, à qui la mère avait fait décerner ses terres-là. C'est une cruelle situation pour Monsieur Borch que d'être obligé d'avoir recours aux mesures qui développassent l'artifice de sa mère ; mesures qu'il faudra, cependant, qu'il embrasse pour mettre ces droits à couvert. Quoiqu'instruit du pour et du contre, je sois dans le fond pour la cause du fils ; néanmoins comme l'affaire est odieuse, je souhaite beaucoup que la mère qui se dissimule, peut-être, l'injustice qu'elle a faite, ne me tente pas un jour de lui en dire mon [k. 439] sentiment ; car elle ne me l'entendrait prononcer autrement que sur les principes d'équité, ce qui lui déplairait certainement, et c'est pour m'épargner cette alternative que je préfère celle d'esquiver que Madame Borch ne m'en parle ; à quoi j'ai bien raison de me douter qu'elle s'achemine.

Le lendemain du jour que j'avais répondu au roi sur l'article du lieutenant général Apuchtyn, le major Kauffmann de qui je n'avais pas seulement su qu'il fut à Pétersbourg se présenta chez moi et m'apprit que ce fut lui qui avait eu soin de ce qu'on avait parlé à Sa Majesté relativement audit général ; que Sa Majesté lui avait fait répondre qu'elle me ferait écrire pour en avoir information ; que lui, Kauffmann, s'étant empressé de rendre compte au général Apuchtyn de la manière dont il en avait rempli la commission que ce général lui avait donnée, ce dernier jugeant [k. 439v] que la nécessité d'avoir l'agrément de l'impératrice était une condition sans laquelle il ne pouvait pas faire des démarches ultérieures pour obtenir l'ordre de l'Aigle Blanc se mit, en conséquence, en devoir de sonder

http://rcin.org.pl

le prince Potemkin s'il ne voudrait pas s'employer à lui ménager cet agrément-là, et qu'il y trouva le prince Potemkin très disposé, sauf à lui, Apuchtin, à se faire accorder par ses propres soins le cordon par le roi. Dimanche, le général me dit lui-même la substance de ce que le major Kaufmann m'avait raconté, et il y ajouta la réquisition qu'il me fit pour que j'en fisse usage pour l'obtien de la grâce qu'il ambitionne. Je trouvai que le général s'est un peu pressé à parler de permission que j'eusse voulu qu'il eut attendu à demander, jusqu'à ce que je ne lui aurais dit que la détermination du roi à lui accorder son cordon bleu ne tenait qu'à cela. [k. 440] C'est une petite impatience que le major Kaufmann partage, voulant mettre à profit cette circonstance pour se procurer un avancement par l'intervention de Monsieur le général. Comme je ne ménage ce dernier que par rapport à des Polonais qui viennent chercher du service ici, je donnerai volontiers au major Kauffmann, en considération de son vieillard de père, tout le mérite qui pourra rejaillir sur ledit major et dériver du contentement que le général Apuchtyn aura, si le roi daigne lui conférer l'ordre de l'Aigle Blanc ; me réservant seulement de conduire la chose par des voies légales, c'est-à-dire : que lorsque les marques de l'ordre me seront adressées, je ne les donnerai au général que lorsque la permission de les porter me sera énoncée en due forme.

Ayant fait chercher l'abbé Franco di Barbouda, je lui rendis la lettre de Monsieur le prélat Ghigiotti à la quelle voici une réponse.

J'ai entre mes mains [k. 440v] cent ducats que le général Michel Potemkin m'a remis ces jours-ci pour les valets de chambre du roi. Je prendrai sur cet argent pour faire charité à l'abbé di Barbouda, et je serai comptable de ce qui restera de cet argent chez moi jusqu'à ce que je trouve une occasion pour le transmettre à Varsovie. J'ai saisi celle du colonel Montresor pour l'envoi des 50 ducats que Monsieur Pouschkin avait déposés chez moi, qui de son propre mouvement me prie de me charger de ces honoraires, qu'il est d'usage de donner lorsqu'on obtient un de nos ordres, je prends sur moi de soigner qu'ils parviennent à leur destination.

Votre Excellence ne saurait douter que je n'ai pris une part sincère à la nomination de Monsieur le coadjuteur de Kiev à l'abbaye de Miechow. Je vous dois ce retour de sentiment pour toutes les marques de bontés que vous voulez bien me manifester.

Deboli

AKP 262, k. 437–440v

http://rcin.org.pl

79

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 11 IV 1781

Depesza nr 24

{Le général Romanus, avant de quitter Varsovie, ayant été pour prendre congé chez Sa Majesté, le roi lui dit: « Comme de tous ceux qui ont eu le commandement des troupes [k. 232] russes en Pologne vous êtes celui de la conduite duquel j'ai été le plus satisfait, je voudrai savoir ce qui pourrait vous faire plaisir, et si vous n'avez pas quelque chose à me demander ». Le général Romanus répondit qu'il n'avait aucune grâce à demander au roi, sinon celle que Sa Majesté ait la bonté de lui donner une lettre pour l'impératrice pour témoigner son contentement de la bonne conduite de ce général en Pologne. Le roi, évitant d'écrire directement à l'impératrice, a daigné cependant l'assurer très positivement qu'il vous chargerait, Monsieur, de témoigner non seulement à Monsieur le comte de Panin et le vice-chancelier Ostermann, mais aussi à qui vous jugerez à propos que Sa Majesté a été contente de ce général pendant tout son séjour ici, afin que cela parvienne à l'impératrice même. Vous le ferez d'autant plus volontiers qu'en effet ce général par sa manière d'agir s'est attiré l'approbation publique et a été généralement aimé.

Le roi de Prusse doit être extrêmement mécontent de ce qu'il ne peut pas parvenir à être compris dans la médiation à laquelle l'Angleterre a engagé les deux cours impériales. Le plan qu'on en avait d'abord formé tendait [k. 232v] non seulement à exclure le roi de Prusse de cette médiation mais, en même temps, à conclure une alliance entre les cours de Pétersbourg et de Vienne, et pour porter plus facilement la première à cette liaison, on avait glissé l'assurance que cette alliance ne préjudicierait en rien à celle qui subsiste entre la Russie et la Prusse. L'empereur doit avoir écrit en conséquence les lettres les plus obligeantes au prince Potemkin lequel, conjointement avec Monsieur Harris, insista très fortement là-dessus auprès de l'impératrice. Mais enfin cette Souveraine, cédant aux représentations du comte de Panin doit avoir écrit à l'empereur une lettre de sa propre main en déclarant qu'elle ne croyait pas nécessaire de faire une nouvelle alliance, ayant lieu d'être contente de ses anciens engagements; que cependant pour ce qui concernait la médiation entre les puissances belligérantes, elle serait très portée à s'entremettre avec la cour de Vienne et d'y concourir en commun. On assure même que Monsieur de Goertz ayant appris tout ceci assez tard et craignant qu'il ne prévaudrait pas peut-être contre les menées de Potemkin, Harris et Cobentzel, a demandé au roi de Prusse d'être rappelé de son poste. D'un autre côté [k. 233] on veut qu'il y ait une très grande méfiance entre la cour de Bourbon et celle de Vienne, en sorte que celle de France a donné ordres à ses ministres chez l'étranger de veiller avec attention sur les démarches

http://rcin.org.pl

des ministres impériaux, et que cette dernière se rapproche de plus en plus avec le roi de Prusse. Quoique ces notions nous sont mandées d'une assez bonne source, tâchez cependant de les approfondir.

Le métropolitain Smogorzewski ayant envoyé à Trojanow son secrétaire qui y resta trois jours, vient de me rendre compte de ce qu'il a pu approfondir dans la maison de Woronicz par sa lettre dont je joins l'extrait. Il demande votre résolution et des éclaircissements que vous serez en état de nous fournir.}

Monsieur le staroste de Cracovie m'a communiqué votre lettre à laquelle a été jointe une lettre de change pour 3450 florins payables sur ma quittance ou à mon ordre. En conséquence je l'ai autorisé à toucher cette somme comme destinée par vous, Monsieur, pour lui.

AKP 263, k. 213v, 232–233

80

Stanisław August do Augustyna Debolego, 16 IV 1781

Votre lettre du 30 mars me fait voir que j'aurais, peut-être, pu terminer l'affaire de Julius à meilleur marché, mais cela fait des regrets désormais inutiles. Toujours vous avez bien fait d'excuser Stackelberg. Ce que Ostermann vous a dit sur les recommandations sur Branicki et sur l'intention de l'impératrice de maintenir sa prépondérance ici, est bien digne d'attention. En combinant ce que vous me mandez sur l'espèce de [a] changement de système que la Russie paraît embrasser avec ce que j'en apprends ici, j'en tire le résultat suivant: l'empereur avait fait réellement beaucoup de chemin dans l'esprit de l'impératrice, mais il a déjà gâté cela par son désir trop peu caché de régenter ici, et par la prétention[b] suscitée mal adroitement par lui de vouloir [c] faire précéder son nom à celui de l'impératrice de Russie également dans les deux exemplaires [k. 236v] du traité qui se négocie actuellement entre les deux cours impériales. J'ai lieu de croire et que l'impératrice de Russie [d]n'acquiescera pas à[d] cette prétention, et que pourtant on trouvera quelque biais au moyen duquel ce traité sera signé, mais je crois comme vous que l'effet [e] ou du moins l'avantage pour l'empereur en sera presque nul, surtout si le roi de Prusse meurt bientôt. La santé de celui-ci

[a] Skreślono: „nouveau".
[b–b] N adpisano nad skreślonym: „une difficulté".
[c] Skreślono: „signer le premier".
[d–d] Wpisano w miejsce skreślonego: „n'accordera pas".
[e] Skreślono: „en sera presque mal".

http://rcin.org.pl

malgré tous les efforts qu'il fait pour jouer[f] acte de vigueur devant le public, tire visiblement à sa fin. Or, comme toutes les probabilités annoncent dans le prince de Prusse un roi de Prusse futur plus équitable et plus traitable que l'actuel, je crois que cela même [g] rendra à l'impératrice sa bienveillance pour la Maison de Brandebourg, surtout si l'empereur continue à manifester son ambition et sa cupidité qui lui ont fait déjà (depuis le peu de mois[h] qu'il règne) vexer la Pologne, affliger le [k. 237] pape, et inquiéter la Hollande et la France par ses projets de commerce. Buchholtz [i]m'a dit hier avoir reçu ordre de nous donner enfin la déclaration désirée par nous au sujet des mixtes. Reste à voir en quels termes elle sera conçue[i]. En attendant, témoignez à Monsieur Görtz ma reconnaissance sincère des bonnes intentions dont il a fait preuve dans cette affaire. Jusqu'au moment où je vous écris Branicki ne m'a encore parlé de rien de sérieux. Il y a quelques semaines que le prince maréchal Sanguszko était réellement en danger de la vie ; d'abord, le pisarz Potocki s'est mis sur les rangs, mais je lui ai répondu de concert avec Stackelberg (lequel en fit autant de son côté) qu'une place ou de trésorier, ou de chancelier ayant été destinée [k. 237v] et promise [j]peu de semaines auparavant[j] à lui, Potocki, Mniszech alors a demandé la promesse d'une place de maréchal, précisément comme ne pouvant plus se trouver en rivalité avec lui ; et que cela a été accordé à Mniszech. Ce dernier montre un mérite et une capacité fort égale à celle de Potocki et, de plus, il est le mari de ma nièce. Ainsi j'ai [k] de bonnes raisons et la volonté de le soutenir, et Stackelberg lui a donné sa parole [ł]et vient de me la renouveller[ł] de ne lui être jamais contraire en cela. Il l'aime d'ailleurs beaucoup. Ainsi quand même Branicki produirait quelque[ł] lettre de Potemkin en faveur de Potocki pour un maréchalat (dont aucune vacance aujourd'hui ne paraît prochaine), cela ne décidera de rien. Il serait trop long de vous rapporter toutes les gradations et circonstances par lesquelles le maréchal Rzewuski et le vice-chancelier Chreptowicz [k. 238] nous ont mis, moi et Stackelberg, dans le cas de ne pouvoir plus faire autrement que de témoigner que nous désirions de voir le prince Adam maréchal du Tribunal prochain de Lituanie. Stackelberg a bien senti dans cette occasion les suites où l'ont entrainé les grandes prévenances subites qu'il a faites depuis 1778 à ceux qu'il avait jusqu'à ce moment-là décidément contre carrés. Le passé n'est pas à refaire. Aujourd'hui Stackelberg paraît fixé au système de tenir sincèrement

[f] Zastąpiono skreślone: „faire".

[g] Skreślono: „rapprochera l'esprit de l'impératrice".

[h–h] Zastąpiono: „semaines".

[i–i] Nadpisano nad przekresonym fragmentem: „fait cette entendre qu'après les fêtes il nous donnera enfin une déclaration formelle révocatoire des édits émanes contre les mixtes. Nous sommes cependant si accoutumés à voir toujours quelque tournure d'affectueuse défectueuse dans ce qui nous vient de cette cour là, que je ne croirai que quand je verrai".

[j–j] Fragment dopisany nad linią.

[k] Skeślono: „raison".

[ł–ł] Słowa dopisane nad linią.

[ł–ł] W miejsce: „la".

http://rcin.org.pl

avec moi. Je ne me crois pas pour cela [m] à l'abri de toute bourasque, j'y suis trop accoutumé. Panin a réellement écrit encore une lettre à Stackelberg en faveur de Sołtyk, mais Stackelberg parait avoir compris qu'elle n'est pas plus obligatoire pour lui que la première, et tout reste à cet égard au même point où cela était avant. [k. 238v] L'évêque de Cracovie Sołtyk depuis plusieurs années ne sort pas de sa chambre, pas même pour la messe, [n]sans être malade de corps[n]. Il n'admet en sa présence personne que ses domestiques et ses neveux. Il laisse, pour ainsi dire, à l'abandon son diocèse et ses terres, ce qui y produit un désordre et un dépérissement si considérable que le primat de son propre chef comme métropolitain a cru devoir y porter attention et remède. D'abord il a voulu que mon frère s'en mêla, comme coadjuteur mon frère s'y est entièrement refusé précisément de peur de paraître vouloir [o] usurper les droits de son coadjut[eur]. Le primat néanmoins dit qu'il est obligé de porter remède aux désordres du diocèse de Cracovie, mais il n'a encore rien fait à ce sujet. Voilà l'exacte vérité de cette affaire dont vous ferez usage, selon votre prudence [k. 239] et selon le besoin. Votre façon de penser sur le maréchal Rzewuski est juste. Si quelqu'un pense à le déplacer de l'emploi qu'il remplit dans ma maison, ce n'est pas moi. Je vois comme vous avec peine approcher le moment où Monsieur de Panin va s'éloigner. Cette circonstance ramène ma question sur la personne qui remplira la vacance éventuelle dans le ministère ?

Depuis que ceci est écrit, l'évêque de Cujavie Rybiński m'a demandé audience pour me dire que désirant par-dessus tout la conservation de ma bienveillance, il venait éclaircir devant moi les rapports qu'il savait m'être faits sur toute l'affaire des coadjutories. Ensuite il m'a fait un long récit, mais dans lequel il s'est embarrassé et coupé plusieurs fois. Il a [p] voulu m'assurer qu'il avait ignoré [k. 239v] et le voyage, et le projet de Sołtyk, et qu'il n'avait pas donné un sol du son argent pour cela. Il n'a pu me nier cependant[r] que Strasser a donné à Sołtyk quelques milliers de ducats. Mais[s] il a prétendu ignorer tout le surplus et de l'argent, et des démarches, et des personnes qui les ont dirigées. Il a fini par me dire que puisqu'à son insu [t] Sołtyk avait obtenu des recommandations en faveur de lui, Rybiński, pour la coadjutorie primatiale, il me priait de consentir qu'elle eut lieu ; d'autant plus qu'il se faisait fort de prouver que cette coadjutorie peut être donnée légalement. Il finit cependant par dire qu'il sentait bien que ma bonne volonté était la seule chose décisive dans cette affaire. Ma réponse a été : « Vous ne pouvez douter du déplaisir que j'ai, de savoir la manière [k. 240] dont toute l'intrigue de ces coadjutories a été menée[u], quel que soient les personnes qui

[m] Skreślono: „assuré".
[n–n] Dopisane ręką króla.
[o] Skreślono: „anticiper".
[p] Skreślono: „pretendu me prouver".
[r] Słowo dopisane.
[s] Wyraz dopisany.
[t] Skreślono: „et sans sa par".
[u] Zastąpiono: „conduite".

http://rcin.org.pl

l'ont conduite. Vous m'avez dit aujourd'hui que vous vous reconnaissez mon très obligé pour mes bienfaits antérieurs et que vous souhaitez par-dessus tout la conservation de ma bienveillance. Je vous dis donc que si vous ne voulez pas me déplaire, vous laisserez entièrement tomber l'entreprise de donner un coadjuteur au primat. Sans entrer dans la discussion de la légalité de la chose, je vous déclare que je la regarde comme non convenable à faire, et j'attache à votre soumission en ceci la continuation de ma bienveillance ». Ce qu'il y a de plus singulier dans ceci, c'est qu'avant-hier Rybiński a été chez Stackelberg pour lui dire qu'il se désistait entièrement de son projet de coadjutorie, prétendant y [k. 240v] avoir été entraîné malgré lui par le maréchal Rzewuski qu'il a nommé à Stackelberg, mais dont il m'a lu le nom à moi. Je ne crois pas que Rybiński tente fortune dans le Conseil Permanent, du moins pas de sitôt. Le primat m'a fait assurer qu'il abandonnait[v] ce projet puisqu'il me déplait. Il est encore à noter que Rybiński m'a dit que Sołtyk s'est procuré les recommandations de Panin en faisant le rapporteur auprès de lui de tout ce qu'il pouvait apprendre chez Potemkin. Je répondrai à votre ostensible à Mniszech concernant la ratification quand Mniszech sera de retour à la fin de cette semaine, et après que nous aurons eu une séance du Conseil Permanente, ce qui ne sera pas avant vendredi. Je n'ai point encore des nouvelles directes de la levée [k. 241] du séquestre des terres de mon frère et de celle de Jazłowiec, et du maréchal Rzewuski. Mais le jeune Ankwicz ayant déjà mandé ici que les terres de son père sont libérées, cela me fait croire que les autres le seront déjà aussi. Je ne puis qu'approuver la sensibilité douloureuse que vous témoignez à Cieciszowski au sujet du cordon accordé à Borch. Je confesse avoir été grièvement surpris et même trompé car on m'avait assuré qu'il demeurait très loin de Pétersbourg et qu'il n'y allait jamais, et du reste, sa personne et son rang m'avait été tellement prisés pendant une année entière de sollicitations que j'ai cru pouvoir y déférer sans inconvénient. Je vous recommande d'employer toute votre dextérité à parer autant [k. 241v] que possible aux mauvais effets de cette faute, laquelle (soyez en bien assuré) ne sera plus répétée. Quand j'aurai [w]réglé avec[w] Przebendowski, staroste de Cracovie, la chose en question, vous en saurez le résultat[x]. Quant à votre mariage je le favoriserai de mon mieux et une de mes précédentes vous a déjà instruit que [y]j'ai sans cela pensé[y] à vous donner le caractère d'envoyé. Mais avec toute ma bonne volonté pour vous que vous méritez si bien, je ne crois pas pouvoir vous accorder présentement la permission de vous absenter de Pétersbourg. Votre absence porterait trop de préjudice à mes affaires. Je ne puis laisser Sołtyk et Jagielski sans surveillant. D'ailleurs tout ce qui se passe à Vienne et à Berlin est trop critique aussi pour comporter votre [k. 242] absence de Russie [z]dans ce moment[z]. Mais j'espère que je réussirai à vous ménager le succès de votre

[v] Wpisano w miejsce skeślonego: „metait".
[w–w] Nadpisano nad przekreślonym: „parlé à".
[x] Dopisano nad wersem.
[y–y] Dopisano nad wersem.
[z–z] Fragment dopisany nad wersem.

http://rcin.org.pl

mariage malgré ce retardement de permission auquel je suis sûr que votre zèle éprouvé vous fera vous soumettre sans répugnance. Aujourd'hui il commence à être question de Stackelberg pour le congrès pacificatoire de Vienne. Mais Stackelberg paraît, lui-même, ne pas désirer beaucoup[aa] d'aller à Vienne de peur que son poste actuel ici ne lui échappe; et j'avoue que si on devait pour cela nous l'ôter, moi-même je ne voudrai pas qu'il aille à Vienne [ab]malgré le bien que je lui souhaite[ab]. Si dans votre réponse à celle-ci vous parlez de cette matière, faites-le comme de vous-même. Comme le référendaire Brzostowski [ac]lui-même, s'est laissé adoucir ici par les Russes sur[ac] sa plainte [k. 242v] par rapport à l'aventure de Pawłow, et que d'ailleurs il se trouve que les deux officiers russes les plus coupables dans cette affaire, sont Polonais de naissance, il vaut déjà mieux laisser tomber cette affaire, d'autant mieux que nous éviterons par-là la tracasserie relative à Zoritz sur laquelle vous m'avez éclairé dans votre lettre du 2 avril. Mandez-moi si le placement de Michelson dans les gardes à cheval est regardé comme un avantage réel pour lui, ou bien si ce n'est qu'une faveur pour le nouveau commandant des cuirassiers Engelhardt. [ad] J'ai prévenu Stackelberg que si Wielhorski obtenait une recommandation pour un régiment, je ne pourrais pas y satisfaire ayant des engagements antérieurs connus à lui-même. Je ne m'étonne pas que Sołtyk désire de vous remplacer dans notre correspondance pendant votre absence mais vous sentez bien que c'est une idée qu'il faut entièrement éloigner. Le général Romanus sera probablement à Pétersbourg avant ma lettre présente. Je vous réitère ce que Cieciszowski vous a mandé mercredi passé, savoir : que je souhaite que l'impératrice soit instruite qu'aucun des généraux russes qui ont commandé ici n'a mieux agi avec les gens du pays que lui, et que par cette raison je souhaiterais véritablement que l'impératrice lui marquât de la bonté. J'ai remis aujourd'hui au grand général Branicki une réponse pour le prince [k. 243v] Potemkin sur celle qu'il m'a apportée de la part de son oncle futur. Le sens de ma réponse est que j'espère que Branicki voudra et saura désormais jouir avec tranquillité et reconnaissance de la position brillante et heureuse où je l'ai mis [ae]sans chercher rien de plus[ae], et ensuite j'ajoute des choses flatteuses pour Mademoiselle Engelhardt et pour le prince Potemkin.

AKP 263, k. 236–243v

[aa] Słowo dopisane nad wersem.

[ab–ab] Fragment dopisany nad wersem.

[ac–ac] W pierwszej redakcji zwrot brzmiał: „se laissait adoucir ici sur l'objet".

[ad] Skreślono: „Je suis bien".

[ae–ae] Fragment dopisany nad wersem.

http://rcin.org.pl

81

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 17 IV 1781

Depesza nr 9, odebr. 28 kwietnia

Monsieur.

Pour qu'il ne s'écoule pas une espace de huit jours sans que je donne de mes nouvelles à Votre Excellence, je lui adresse à cette fin ma présente dans laquelle ne pouvant pas, à cause des fêtes de Pâques dont le cérémoniel m'assujettit à rouler la ville, vous écrire fort au long, je me restreindrai à accuser la réception successive des dépêches des 2 et 4 avril, la dernière desquelles ne m'est parvenue qu'hier, les mauvais chemins ayant fait retarder d'un jour l'arrivée de la poste. Ce sera vendredi que j'entreprendrai de répondre auxdites dépêches, et entre-temps je tâcherai de faire usage de leur contenu. Celui de la dépêche du 4 qui me concerne en particulier, m'impose une obligation si immédiate d'en témoigner mes [k. 441v] le plus respectueux remerciments à Sa Majesté le roi notre très gracieux maître, qu'avant que j'aurai l'honneur de les consigner dans une lettre à Sa Majesté, je prie Votre Excellence de vouloir bien en attendant me faire la grâce de les déposer aux pieds de Sa Majesté. Si je n'avais pas jusqu'ici eu la hardiesse de demander une élévation de grade, c'était parce que je me représentais bien moi-même toutes ces difficultés, et que je ne puis surmonter que par la haute protection du roi et par votre appui amical ; savoir les difficultés qu'éprouvera une augmentation de mes gages dont je ne saurais cependant me passer en devenant ministre du second rang. Dès que, par une suite de cette entremise que je ne savais réellement pas qu'on changerait le comte Stackelberg de passer auprès du roi en ma faveur pour une augmentation de mes gages, on me parlera ici de s'intéresser à ce que je sois élevé au grade d'envoyé, je n'aurai garde de refuser un pareil offre, mais je penserais que mon mariage [k. 442] en cas que je vinsse à le conclure, amènerait les choses à ce point, mais depuis hier je commence à craindre que la permission de quitter Pétersbourg ne puisse m'être accordée, si tant est que ce que Sołtyk m'a dit hier est vrai ; savoir, que le maréchal Rzewuski lui a mandé par la dernière poste que Monsieur de Stackelberg avait confié dans le plus grand secret à lui, maréchal Rzewuski, qu'il aurait lui-même demandé une permission de venir ici. Il s'en suit de là que Monsieur de Stackelberg souhaitant m'y trouver, voudra que mon congé soit remis à un autre temps, et je sens moi-même le besoin d'être présent ici pendant le séjour de Monsieur de Stackelberg pour être d'avis différent là-dessus, de sorte que cette considération prévaudra sur le dessein que j'ai de faire une excursion, supposé qu'au temps où la lettre dans laquelle j'ai demandé la permission en conséquence, vous sera parvenue, l'ambassadeur n'aura pas donné à entendre qu'il souhaiterait [k. 442v] que j'en eusse un refus, et que faute de cette insinuation de la part de

http://rcin.org.pl

l'ambassadeur à laquelle je m'attends, le roi consente à ce que je parte d'ici, je croirai toujours devoir lanterner de manière que jusqu'à ce que je n'aurai reçu réponse à ma lettre d'aujourd'hui, je reste maître de supprimer mon voyage si le cas de la prochaine arrivée de l'ambassadeur le requiert. Il me paraît singulier que Sołtyk m'ait voulu soutenir que le maréchal Rzewuski était le seul homme qui avait connaissance du dessein de l'ambassadeur de venir faire un tout ici, dessein auquel j'applaudis pourtant par différentes raisons.

[k. 443] [a]J'ai longtemps balancé quel usage je devais faire de la nouvelle que je tiens de Sołtyk, relativement au comte de Stackelberg, si je devais la mander dans le corps de la lettre ou s'il convenait que je vous en donnasse connaissance par une annexe, manière que je suis induit à croire que vous souhaitez que j'observe en vous faisant part de certaines circonstances ; mais réflexion faite, j'ai jugé à propos d'adopter la première des deux voies susmentionnées pour instruire le roi de cette circonstance-là. Je ne sais si je rencontre juste en inférant de la condition que vous m'imposez en me parlant de Sołtyk dans votre lettre du 4 avril, que vous usez de cette précaution par la raison que mes lettres sont vues par l'ambassadeur. Quoiqu'il en soit, je crois devoir encore répéter que ces recommandations que Sołtyk se procure, il les obtient à force d'argent qu'il répand, et à force des lettres que le maréchal Rzewuski écrit à droite et à gauche pour mendier des instances en faveur de ses protégés ; ce qui est, sans contredit, très scandaleux de la part du maréchal Rzewuski. Puis, [k. 443v] je m'attends que le général Michelson abandonnera la cause de Sołtyk, lui, qui a mis si peu de délicatesse à cacher à quel prix il le fait, que j'ai vu chez lui les bijoux que j'ai reconnu avoir appartenus à Sołtyk. Que celui-ci parte d'ici de sitôt, l'état ne le lui permettra pas ; car à peine peut-il se remuer, tant il est malade, ainsi le moyen de rompre cette intrigue est celui de n'y faire aucune attention, et cela est très essentiel d'en donner l'exemple dans cette occasion. D'ailleurs, il faut faire entrer le grand général dans l'opposition.

AKP 262, k. 441–443v

[a–a] Fragment dopisany po zakończeniu listu, na deszyfrze widniej u góry: „au Nº 9 du 17 avril 1781".

http://rcin.org.pl

82

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 18 IV 1781

Depesza nr 25

{Comme Sa Majesté vous a écrit avant-hier une très longue lettre, j'ai remis à aujourd'hui la réponse à votre Nº 6 du 2 d.c. [k. 233v]

Je ne saurais vous exprimer assez combien Sa Majesté est contente du zèle avec lequel vous remplissez votre poste, et combien elle est satisfaite de ce que vous êtes si bien dans l'esprit du ministère de Pétersbourg et de toutes les personnes par lesquelles vous êtes à même de savoir les notions les plus intéressantes. Il suffit de vous dire que le roi est si bien disposé en votre faveur que non seulement il a pensé le premier à vous faire son envoyé, mais qu'il est intentionné même à vous donner, avec le temps, urząd koronny; ce que je vous mande, cependant, de mon propre mouvement pour votre satisfaction n'y étant pas autorisé, et je vous demande de n'en faire pas mention dans vos dépêches, pour ménager la surprise que le roi se propose de vous faire en conférant cette charge. Vous sentirez vous-même l'importance des motifs qui ont déterminé Sa Majesté à ne vous accorder pas la permission de vous absenter de Pétersbourg, surtout que Monsieur Gołuchowski n'est pas en état de vous remplacer et ne connaît pas encore le terrain ; [a]et si vous laissiez Sołtyk à votre place, il serait à craindre que celui-ci ne profitât de votre absence[a] pour réussir plus aisément dans son projet ; [k. 234] mais pour que vous ne souffriez pas dans l'affaire de votre mariage, j'écrirai demain au métropolitain pour l'avertir que vous ne pourrez pas cette année vous absenter de Pétersbourg, afin qu'il trouve l'expédient de traîner la chose jusqu'au temps de votre arrivée *captato tempore*, ou bien de faire déclarer par quelqu'un jouissant de la confiance de la maison Woronicz, vos intentions pour le mariage avec leur fille, et des dispositions de Sa Majesté à vous y aider.

Je viens de recevoir par la poste d'aujourd'hui une lettre de la part du prince castellan de Cracovie Lubomirski, par laquelle il me mande que Monsieur Brigido lui a écrit de Léopol qu'il devait envoyer quelqu'un aux différents caissiers qui ont touché les revenus des diverses terres de ce prince pendant leur séquestre, parce qu'ils ont ordre de les lui restituer. J'espère donc de recevoir en peu la nouvelle de la levée du séquestre de Zaleszczyki et d'autres terres de différents seigneurs situées en Galicie.}

J'ai endossé de nouveau à Monsieur le staroste de Cracovie deux lettres de change : l'une, pour la somme de 1534 roubles 51 kop[ecks], l'autre pour la somme de 1500 roubles que vous lui avez envoyées.

AKP 263, k. 233–234

[a] Nadpisane nad nieczytelnym skreśleniem.

http://rcin.org.pl

83

Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 20 IV 1781

Odebr. 2 maja, odp. 7 maja

Sire!

Je me mets en devoir d'accuser à la fois aujourd'hui la réception des dépêches de Votre Majesté des 2, 4 et 9 d.c., sur le contenu des deux desquelles j'ai déjà fait réponse en partie dans ma dernière adressée à Monsieur Cieciszowski. Je ne puis encore néanmoins mander à Votre Majesté l'exécution de ses ordres énoncés dans la première de ces trois dépêches relativement à l'insinuation à faire, laquelle marquât la satisfaction que Votre Majesté a ressentie de ce que la lettre de l'impératrice à Votre Majesté était écrite de la propre main de cette souveraine ; comme je ne saurais faire parvenir une pareille insinuation à Sa Majesté Impériale par une autre voie que par celle du vice-chancelier Ostermann, la célébration des fêtes de Pâques a empêché que je n'entretinsse jusqu'ici ledit [k. 444v] ministre, à qui pourtant je compte parler aujourd'hui, de sorte qu'en remettant jusqu'à ce que je ne l'aie fait, à rapporter à Votre Majesté la manière dont j'aurai rempli ses ordres sur ce point de sa dépêche du 2 avril, je passe à celle du 4.

Je voudrais, Sire, trouver des termes qui fixassent durement l'étendue des obligations auxquelles m'astreignent envers Votre Majesté les gracieuses dispositions qu'elle daigne me témoigner à me conférer le titre d'envoyé ; mais sentant que l'unique voie par laquelle un sujet puisse ambitionner de mériter auprès de son roi, est celle d'être zélé pour son service, je supplie très humblement Votre Majesté de vouloir bien agréer pour garant de la continuation du zélé qui a jusqu'ici animé toute ma conduite, la solidité de mon caractère que j'ose me donner la vanité de croire à l'épreuve de tout ce qui dérogerait, soit à la probité, soit à mon attachement pour Votre Majesté et à celui de ma Patrie.

Permettez, Sire, que renfermant dans cette identité que je fais dériver de l'honnêteté dont je fais profession [k. 445] pour le zélé envers Votre Majesté et ma Patrie, les remerciements que je dépose aux pieds de Votre Majesté à l'occasion du contenu en sa lettre du 4 d.c., je puisse en même temps présenter ci-dessous à Votre Majesté quelques réflexions relativement à la qualité d'envoyé. Une expérience de treize ans me met à même de me former une idée approchant de la justesse à l'égard de ce qui concerne les différentes classifications du corps diplomatiques, et c'est à l'aide de cette expérience que je conçois l'utilité dont il est en quelque façon pour les affaires même, de revêtir celui à qui le soin en est confié ici, d'un caractère qui amené avec soi la jouissance de certaines étiquettes auxquelles les résidents, censés comptés dans la troisième classe dudit corps, ne participent pas. Cette considération me faisait à la vérité aspirer au titre d'envoyé ;

http://rcin.org.pl

mais d'autres raisons étouffaient en moi ce désir. La première : le manque de moyens pour suppléer de mon propre bien aux dépenses que le rang d'envoyé exige, et qui augmenteront en comparaison de celles auxquelles [k. 445v] je suis présentement astreint au-delà de ce à quoi je pouvais me promettre, que seraient portées mes gages qui seraient affectées à un nouveau caractère. La seconde raison émanait de la connaissance que j'ai des émoluments dont les envoyés de Pologne en Russie y ont joui dans ces derniers temps, tels que mille roubles par mois, un hôtel, un équipage de la cour et une garde. Monsieur le maréchal Rzewuski a eu tout cela étant avec le caractère d'envoyé près de cette cour-ci. Comme je ne me dissimule pas qu'une partie de ces avantages n'auront plus cours pour qui sera ici avec le même caractère que Monsieur le comte Rzewuski, et qu'à peine pourra-t-on se promettre si le cas échoit de voir ici susmentionnés avantages réduits à une somme d'argent qui ira tout au plus au double de ce que j'ai maintenant (et j'ai deux mille quatre cent roubles), j'appréhendais que je ne fusse le premier à qui ces suppressions arrivassent, et que je ne prêtasse par là à dire que je n'ai pas su conserver ces avantages-là. La troisième raison enfin [k. 446] qui me faisait hésiter de rechercher le titre d'envoyé était que je craignais que pour n'en pas venir à une abolition des émoluments attachés jadis à ce titre, on ne voulut éluder les démarches qui eussent été faites pour me constituer en cette qualité. Toutes ces trois raisons que je viens de détailler et auxquelles je rapporte mes incertitudes si je pouvais m'avancer à supplier Votre Majesté de me conférer le titre d'envoyé ; toutes ces trois raisons-là, dis-je, perdent de leur poids qu'elles avaient auparavant eu dans mon idée. J'ose en premier lieu espérer, Sire, que par la haute protection de Votre Majesté, il me sera assigné une pension de trois mille ducats par an, et que pour frais du premier établissement j'aurai mille ducats, sans quoi je serais dans le cas fort à l'étroit, car je n'ai pas eu d'augmentation l'année dernière, et ce fut en indemnisation des frais de postes que j'ai reçu pour cinq années trois cens ducats, quoiqu'il me serait aisé de prouver par des comptes authentiques que le port des lettres m'a coûté les deux dernières années environ quatre [k. 446v] cens roubles par an. Secondement, il n'est guères probable que les mêmes émoluments dont Monsieur le comte Rzewuski avait joui comme envoyé de Pologne soient conservés en entière pour qui sera dorénavant revêtu du même caractère ; ainsi, leur suppression qui tombera sur moi, le premier, ne saurait être mise sur mon compte. Je voudrais seulement que la distinction de donner une garde aux ministres de Pologne fût conservée. Troisièmement, je me suis assuré qu'on ne fera ici aucune difficulté de me recevoir en qualité d'envoyé dès que Votre Majesté aura la bonté de me conférer ce caractère, je sais, depuis quelques mois, que lorsqu'il en fut question, on s'en était expliqué d'une manière assez avantageuse pour moi. Toujours est-il néanmoins convenable que Monsieur de Stackelberg en écrive ici, ce que je sais qu'il n'a pas encore fait. J'ai eu l'art de l'apprendre de source, malgré l'incident qui est arrivé récemment, et qui est, l'interdiction qui a été faite à tous les subalternes du Bureau des Affaires Étrangères [k. 447] d'avoir le moindre commerce avec les ministres étrangers, au point qu'ils ne peuvent plus venir dîner chez nous. L'indiscrétion de la part de quelques ministres résidents ici a produit cette défense qui est émanée de

http://rcin.org.pl

l'impératrice même ; ce qui est très incommode pour nous, autres ministres. Dans l'intervalle qui s'est écoulé depuis mardi dernier, jour où j'avais mandé ce que j'avais appris par l'abbé Sołtyk relativement à Monsieur de Stackelberg, j'ai tant sondé jusqu'ici que je suis venu à bout de savoir qu'on a décliné la demande que l'ambassadeur a faite d'une permission de venir ici. J'aurais beaucoup désiré que cela eût lieu ; mais on m'a dit que l'ambassadeur s'y était mal pris et que même il aurait pu se dispenser de témoigner désirer de venir ici vu que toutes les assurances, qu'aucune intrigue que l'on jouerait ici contre lui ne lui ferait pas du tort, dévaient l'en tranquilliser. L'arrivée de Monsieur de Stackelberg ici, ne devant donc plus avoir lieu, j'espère, Sire, qu'elle n'aura pas mis obstacle [k. 447v] à ce que Votre Majesté ne me donnât la permission, pour laquelle j'ai pris la liberté de supplier Votre Majesté par la voie du grand notaire de la Couronne ; et dont en cas même que Votre Majesté me l'eut accordée j'étais résolu de ne pas faire usage jusqu'à ce que je n'aurais reçu réponse à ma dépêche d'avant-hier ; mais indépendamment de cette considération qui n'existe plus déjà, vu la certitude que j'ai acquise que Monsieur de Stackelberg ne viendra plus ici, j'attendrai toujours à partir que je n'aie eu la réponse à ma présente dépêche, où j'ose supplier Votre Majesté de me permettre d'aller d'Ukraine à Varsovie. Quel que soit la tournure que l'affaire qui va me conduire en Ukraine prenne, je ne saurais, en faisant tant que de passer la frontière, m'en retourner ici sans que je n'aie été à Varsovie. La gracieuse approbation que Votre Majesté a daigné donner à ce que j'avais fait à l'égard du cadeau pour Monsieur Strachoff, est une marque des plus flatteuses dont je puisse être honoré en fait de la confiance que Votre Majesté m'accorde.

Deboli

AKP 262, k. 444–447v

84

Stanisław August do Augustyna Debolego, 23 IV 1781

Comme Cieciszowski vous envoie [la] copie de la déclaration de Buchholtz sur les mixtes, vous y verrez la confirmation réelle de ce que vous me mandez dans votre lettre du 6 avril, vous avoir été énoncé par Görtz auquel vous réitérerez, à cette occasion, mes remerciements en lui disant que j'attribue ce succès principalement à ses représentations. J'espère que l'affaire de la commission pour aplanir les petites contestations des limites entre nous et le Brandebourg s'arrangera bientôt aussi et je m'informerai chez le primat de ce qui se sera fait en sa faveur de la part du roi de Prusse. Je suis d'autant plus aise que le roi de

http://rcin.org.pl

Prusse soit revenu de sa prévention sur mon autrichianisme, puisqu'à Vienne on me veut et on me fait du mal parce qu'on m'y taxe de prussianisme. Je souhaite plus que je n'espère que vous trouviez moyen de [k. 244v] dissiper le préjugé qui s'oppose en Russie à l'idée d'une diète confédérée chez nous. J'aurai soin de faire dire des choses flatteuses à Ostermann par Stackelberg. Vous avez fort bien répondu au général Apuchtin lequel je voudrais sans doute obliger, mais l'avantage que j'envisagerais en cela n'égalerait pas le mal que je me ferais en me départant une seule fois de la règle générale de ne jamais décorer aucun Russe autrement que sur la demande de l'impératrice faite par Stackelberg ou par vous, et encore je préfère la voie de Stackelberg pour qu'il ne prenne pas de la jalousie contre vous. Ce comte Reüss de Koeteritz Henri Quarante Trois a déjà cherché chez moi le cordon bleu, il y a un an, par différentes voies. Son propre beau-père le comte Lynar m'a fait entendre que ce jeune homme n'était pas encore d'âge ni de mérite à aspirer à cette décoration. [k. 245] Comme ensuite [a] ce comte Reüss a voulu me faire entendre qu'en le décorant j'obligerais personnellement le prince de Prusse, j'ai répondu finalement que si le prince de Prusse me le demandait je le donnerai, mais pas autrement. Depuis cette réponse le prince de Prusse n'a pas fait la moindre démarche auprès de moi pour cela. Mais vous conviendrez que je ne puis plus décemment ni convenablement mettre Reüss au bleu sur aucune autre instance que celle du prince de Prusse, et encore faudra-t-il [b] que ce prince s'expliqua nettement pour auteur de la recommandation afin que mon bienfait put avoir une raison plausible. Je crois que Monsieur de Göertz reconnaitra lui-même la justesse de ce raisonnement et vous l'assurerez que si ces circonstances n'avaient pas [k. 245v] précédé, je me ferais un vrai plaisir de lui témoigner en ceci ma complaisance malgré mon désir d'être très peu prodigue de mes décorations.

[c d]On m'a donné un avis secret que Stackelberg a donné une lettre mais je ne sais pas pour qui, à ce jeune Pyrhis qui est reparti il y a quelques jours comme courrier de l'évêque Rybiński. Si cela est vrai, cela s'accorderait bien mal avec les assurances[e] que Stackelberg m'a faites, [f] encore tout récemment, de sa fermeté [g] contre toute [h] l'intrigue des coadjutories. Tâchez de découvrir cela. Et si vous en trouvez la trace, mandez-le-moi comme d'une chose dont Pyrhis s'est vantée. Je ne sais comment Stackelberg a su le présent que vous avez fait à Strachow. Il m'en a fait demander la raison. J'ai fait répondre que vous aviez regardé cela simplement comme une espèce de devoir ordinaire et usité par toutes les cours

[a] Skreślono: „on a voulu".

[b] Skeślono: „qu'il s'avoua lui".

[c] Skreślono słowa zapisane przez króla: „Lettre de Stack[elberg] p[our] Pyrhis ; bon présent de Strachow".

[d–d] Fragment pisany przez Stanisława Augusta.

[e] Nadpisano nad skreślonym: „protestations".

[f] Skreślono: „faire".

[g] Skreślono: „en faveur".

[h] Skreślono: „l'integrité".

http://rcin.org.pl

envers les subalternes qui se rendent utiles dans des occasions telles que l'a été cette démarcation[d].

AKP 263, k. 244–245v

85

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 23 IV 1781

Depesza nr 26

{Les raisons qui vous ont déterminé à supprimer la lettre au général Michelson sont approuvées, et mandez-nous toujours l'état de la santé de Sołtyk.}

Les 50 ducats de la part de Monsieur de Pousckin m'ayant été remis pour les honoraires , je joins ici la quittance pour ladite somme.

J'ai rendu votre lettre au prince grand maréchal de la Couronne et appuyé sur la demande y exprimée; le prince a eu la complaisance de me promettre de l'effectuer et de me donner là-dessus la résolution positive dans quelques jours.

{Comme le comte Mniszech qui vient d'arriver vous envoie [la] copie de la déclaration de Buchholtz sur les mixtes, pour ne pas doubler la chose je ne la joins pas ici.}

AKP 263, k. 234v

86

Stanisław August do Augustyna Debolego, 24 IV 1781

Brulion pisany przez króla

Plus je réfléchis à l'affaire des coadjutories, et plus je trouve nécessaire de vous prescrire que vous disiez à Messieurs de Panin et d'Osterman que je les prie instamment de [a] ne plus donner de lettres d'aucune espèce en faveur de

[a] Skreślono: „laisser tomber".

http://rcin.org.pl

Rybiński ni de Sołtyk. Elles ne pourraient que m'en être infiniment pénibles parce que je ne pourrais pas y déférer. Je suis trop engagé dans le public qui sait depuis longtemps que je me suis déclaré contre et qui désapprouve hautement toute cette intrigue. [b] Si vous [c]me dites à cela[c] que des *datur ut petitur* ne doivent pas m'embarrasser beaucoup, je vous répondrai à cela en fixant [k. 246v] votre attention à une circonstance que je prévois. Les personnes intéressées au succès de cette intrigue travaillent avec ardeur et même n'épargnent rien pour gagner des voix dans le Conseil Permanent. Ils ont en main depuis 2 mois la lettre du primat [d] par laquelle celui-ci demande au roi et au Conseil la permission de faire Rybiński coadjuteur. À la vérité le primat aimerait mieux aujourd'hui n'avoir pas donné cette lettre, mais il n'a pas voulu ou n'a pas cru pouvoir la révoquer. Ainsi ils peuvent s'en servir au premier jour où ils se[e] verront assurés de la pluralité par l'absence[f] de quelques membres qui leur sont contraires [g] ou en faisant survenir subitement quelques membres qu'ils se seront acquis. Or, l'augmentation [k. 247] du nombre de ces amis pour eux dépend surtout de la manière dont ils font valoir le soutien de la Russie ; et telle lettre qui est regardée en Russie par celui-là même qui la donne comme ne signifiant rien et comme ne devant m'engager à rien, se trouvera cependant par les commentaires qu'on lui donnera ici effectuer[h] beaucoup.

Je vous écris ceci avant l'arrivée de la poste de Russie.

AKP 263, k. 246–247

87

Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 24 IV 1781

Odebr. 5 maja, odp. 7 maja, deszyfra

Sire !

Je me suis acquitté des ordres de Votre Majesté contenus dans sa dépêche du 2 d.c., en requérant Monsieur le vice-chancelier Ostermann de prendre part

[b] Skreślono: „Mais les personnes intéressées à son succès, travaillent de leur côté".
[c–c] Nadpisano nad przekreślonym: „répéterait encore".
[d] Skreślono: „qui offre".
[e] Skreślono: „croiront pouvoir".
[f] Skreślono: „la présence".
[g] Skreślono: „Ce qui arrive d'un jour à l'autre. Or le seul moyen".
[h] Zastąpiono przekreślone: „signifier".

http://rcin.org.pl

à la satisfaction que Votre Majesté a ressentie de ce que la dernière lettre de l'impératrice à Votre Majesté en ait été un autographe, comme un trait propre à être réuni au tableau que l'ensemble de la façon de penser et d'agir de Votre Majesté formait, et qui présentait un système suivi de la part de Votre Majesté lequel tendait à convaincre l'impératrice que Votre Majesté met du prix à tout ce qui avait le caractère des sentiments amicales de cette souveraine à son égard ; et qu'ayant envisagé sous ce point de vue jusqu'à [k. 448v] l'accessoire de la lettre de l'impératrice, Votre Majesté désirait que Sa Majesté Impériale fût informée de cette circonstance. Le comte Ostermann m'a répondu que le comte Stackelberg l'a déjà relevée dans sa dépêche que l'impératrice a lue, et qu'elle n'a laissé que d'y être sensible ; mais que nonobstant cela lui, vice-chancelier, se ferait un devoir de rapporter à Sa Majesté Impériale que j'aie aussi appuyé devant lui sur la même circonstance.

Au moment que je commençais à appréhender que ce qui a été effectué par les représentations les plus fortes concernant les sujets mixtes, ne restât aux termes d'imperfection que l'on avait raison de prêter à l'ambiguïté de l'explication donnée en cette matière par Monsieur Buchholtz, tandis, dis-je, que je savais qu'on continuait à presser ici le roi de Prusse sur cet objet, et que ce prince éludait la rétractation formelle de ces édits, chose dont son ministre résident ici n'était pas peu embarrassé, ce dernier vient enfin [k. 449] de recevoir de la part du roi lui-même, l'ordre de déclarer ici qu'il serait enjoint à Monsieur Buchholtz de donner une parfaite analyse de la première note que ce résident avait présentée, et d'accompagner celle-là de plus fortes assurances que la contestation élevée à l'occasion des mixtes devoir être regardée désormais comme entièrement terminée. Le comte de Görtz qui au récit que je lui faisais d'après les dépêches de Votre Majesté et d'après celles du Département, de l'étonnement où m'induisait l'affectation de Monsieur Buchholtz à éviter à nous satisfaire en ce dont nous le pressions, savoir, de nous affirmer ministérialement, comme quoi l'ordre de ne pas exécuter les édits contre les mixtes, était donné à la régence de Marienwerder, me témoignait à son tour en être surpris en me soutenant que cela contrastait avec les assurances qu'il recevait de Berlin, m'a présentement avoué qu'effectivement le comte Hertzberg avait eu toutes les peines du monde à déterminer le roi à une rétractation [k. 449v] formelle ; mais que lui, comte de Görtz, me cachait cette résistance parce qu'il se flattait toujours qu'on la surmonterait.

Je ne saurais opiner avec ceux qui rapportent au manque du numéraire en Russie, que l'impératrice ne se fut pas portée à d'autres démarches que celles qu'elle est en train de faire à l'occasion de la rupture survenue entre l'Angleterre et la Hollande. C'est au contraire dans les complaisances que l'Angleterre témoigne pour l'impératrice qu'il me semble qu'il faut chercher la cause de la préférence que la Russie donne à ces mesures, ou en maintenant la balance elle est courtisée à l'envie par toutes les puissances sur un plan d'agir, ou elle put se compromettre contre une puissance qui très supérieure par sa marine n'a rien à craindre du côté de la Russie que cependant elle ménage avec grand soin ; et ce ménagement s'est manifesté en plusieurs occasions et nommément dans la restitution des vaisseaux marchands portant [k. 450] pavillon Russe que les

http://rcin.org.pl

corsaires anglais ont pris, et qui furent rendus à la réquisition de Monsieur de Simolin avec frais et dommages ; ce que l'amirauté anglaise n'avait déjà pratiqué auparavant à l'égard d'aucune puissance. Quant aux billets de banque qui ont cours ici, bien que le nombre en soit prodigieux et que selon les suppositions les plus vraisemblables, il y en ait en roulance pour la somme de 60 millions de roubles la Couronne doit avoir une pareille somme en espèce de cuivre, au moyen desquelles on supprimerait les billets de banque si l'on voulait, et il en a déjà été question ; mais les négociants, qui trouvent les billets de banque plus commodes pour la circulation, ont désiré la conservation de ce signe représentatif de la monnaie de cuivre.

Je puis, Sire, dire actuellement à Votre Majesté que toutes ces suppositions qui s'étaient accréditées ici au sujet de la santé de l'impératrice, n'en avaient aucun fondement. Sa Majesté Impériale [k. 450v] se transporte cette semaine à Zarsko-Selo, pour y établir sa résidence jusqu'au mois de juin.

Deboli

AKP 262, k. 448–450v

88

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 24 IV 1781

Depesza nr 10, odebr. 5 maja

Monsieur.

Sans entreprendre de répondre aujourd'hui à la dépêche de Votre Excellence N° 24, laquelle trouve en grande partie son analyse dans mes précédentes, je vous dirai seulement que faisant, pour ainsi dire, le métier de gouverneur à l'égard de Monsieur Horain, pour qui je dois même parler, puisqu'il ne sait aucune autre langue que la maternelle, j'en ai de ce pénible métier là par-dessus la tête, sans avoir néanmoins sujet de me plaindre de celui qui me cause cet embarras, car c'est réellement un honnête garçon, quoique, pour son affaire, il me tracasse au-delà de toute expression. Il y a dans son procès un point que je ne me fais pas fort d'effectuer, quoique j'en fasse. Il croit y réussir en entrant ici au service comme officier de gardes. J'ai pris sur moi de solliciter par votre canal auprès du roi pour que Sa Majesté daigne faire insinuer au comte Stackelberg, afin que celui-ci écrive en faveur de Monsieur [k. 451v] Horain sur l'article de son intention de prendre service ici. Je vous ferai observer que je suis d'avis que ce soit au vice-chancelier Ostermann, que l'ambassadeur marque que le roi notre

http://rcin.org.pl

maître s'intéresse pour Monsieur Horain. Ce serait chose vaine de s'en adresser au comte de Panin qui ne sort de sa chambre.

Je vous remercie de la communication que vous avez bien voulu me faire de la lettre du métropolitain Smogorzewski. C'est en vain que dans l'idée de Madame Woronicz mon frère cadet est associé à la riche succession, que le seul qui est l'aîné de nous deux recueillera après son oncle le staroste laszkowski Białogłowski, et à laquelle, si mon cadet avait quelque droit, j'y en aurais bien un qui daterait de plus loin, car il faudrait supposer que j'eusse été né de la première femme de mon père ; ce qui n'étant pas à mon égard, l'est encore moins à l'égard de celui qui est plus jeune que moi. Lui et moi avons eu pour mère née Ankwicz, du chef de qui nous n'avons aucune succession à attendre. J'en suis fâché, mais qu'y faire, et je n'offrirai pas cet appas à qui voudra m'épouser.

Deboli

AKP 262, k. 451–451v

89

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 26 IV 1781

Sztafeta, odebr. 4 maja, odp. sztafetą 4 maja, oryginał

Monsieur.

La vue d'un crachat massif, très bien travaillé, que Sa Majesté l'impératrice porte, à fait naître à Monsieur le grand secrétaire Sołtyk l'idée de faire faire un semblable crachat pour l'ordre de l'Aigle Blanc, et de l'offrir à Sa Majesté le roi, notre très gracieux maître. Comme c'est réellement un ouvrage achevé, je n'eus garde de détourner le grand secrétaire d'une telle idée que je crus être de nature à pouvoir être mise en exécution avec une [k. 452v] respectueuse confiance que Sa Majesté daignera l'agréer. C'est avec ce crachat que le grand secrétaire, accompagné d'une lettre pour le roi qu'il envoie une estafette, priant en outre Votre Excellence de vouloir bien la présenter à Sa Majesté. J'interviens dans cette expéditions ainsi que pour vous requérir de ce que dessus, au nom de Monsieur le grand secrétaire, suppléant par ce moyen à ce qu'un mal des yeux dont il souffre l'empêche de faire par lui-même.

Deux heures plus tard j'ai, je m'en flatte, la satisfaction de recevoir une réponse de votre part à ma lettre du 2 d.c., dont vous vous douterez bien que je suis impatient de savoir l'effet. Quel qu'il soit, j'y reconnaîtrai toujours votre amitié pour moi dont je me vante et suis jaloux de me la conserver. C'est un de principaux vœux de celui qui a l'honneur d'être sincèrement

http://rcin.org.pl

PS. L'envoi d'une estafette avec le crachat a été motivé par le désir de faire par-là la chose avec d'autant plus de respect, et par celui de la faire parvenir à Varsovie avant la S[t] Stanislas.

AKP 262, k. 452–452v

90

Stanisław August do Augustyna Debolego, 30 IV 1781

Ayant lu votre lettre du 17 avril à Cieciszowski, j'ai jugé convenable d'en montrer la première partie à l'ambassadeur en lui faisant faire en même temps des reproches d'amitié de ce qu'il marquait plus de confiance au maréchal Rzewuski qu'à moi. Là-dessus Stackelberg m'a assuré qu'il n'a pas l'intention d'aller à Pétersbourg, à moins d'un ordre exprès pour cela, lequel ordre il ne sollicitera pas. J'ai lieu de croire que ce qu'il m'a dit est sincère parce qu'il m'a détaillé en même temps de très bonnes raisons pour lesquelles il doit souhaiter de ne pas se trouver à présent à Pétersbourg. Et il n'a fait en cela que me répéter ce qu'il m'a déjà dit il y a un mois. Ce que Rzewuski a mandé à Sołtyk au sujet de ce prétendu voyage de Stackelberg n'est donc fondé que sur un discours vague que l'ambassadeur a tenu devant [k. 248v] Rzewuski il y a de cela cinq mois, lorsqu'il n'envisageait pas encore les raisons réellement décisives qui l'éloignent de ce voyage aujourd'hui. Stackelberg à cette occasion a renouvelé devant moi l'expression de son mécontentement contre Rzewuski au sujet de son intrigue pour la coadjutorie primatiale. Et il l'a fait d'une manière qui diminue beaucoup les doutes que j'avais conçus il y a 8 jours sur la sincérité de l'ambassadeur à cet égard. Il est vrai que l'ambassadeur peut être frappé dans le moment présent de la pensée très bien fondée que si la Russie favorisait les vues de Rzewuski pour cette coadjutorie, cela même ôterait beaucoup d'amis à la Russie parce qu'outre cette chose même, contre laquelle le public d'ici est prévenu, un nouvel incident vient de faire grand tort à Rzewuski dans [k. 249] le monde. Tyzenhauz a consigné dans la prison du prince grand maréchal Lubomirski un nommé Szeremecki pour avoir volé à Tyzenhauz un certain nombre de papiers par la volonté du maréchal Rzewuski, ce dont les preuves se voient dans des lettres de l'évêque Kossakowski et d'Uruski (qui a le titre de mon plénipotentiaire pour les affaires juridiques et économiques de Lituanie, mais qui est connu pour être une créature dévouée à Rzewuski, dans les terres duquel une des lettres susdites promettait asile à Szeremecki). Tyzenhauz s'est servi de cet incident pour dire dans le public et devant le Conseil Permanent que Rzewuski lui a fait cette violence afin de lui ôter tout moyen de défense légale dans les deux procès principaux [k. 249v] qu'il

http://rcin.org.pl

a à soutenir, savoir : l'un, pour cause de péculat, à la Commission du Trésor de Lituanie, l'autre dans l'Assessorie contre moi pour la régie de mes économies. Ceci a produit une grande fermentation dans le public au point que par cette légèreté dont on ne voit que trop souvent des exemples, nombre de ceux qui condamnaient le plus ci-devant Tyzenhauz dans les choses qui le rendent, en effet, le plus blâmable, le disculpent déjà de ces fautes là à cause de celle qu'on a commise contre lui. Cette aventure m'a obligé de faire la démarche suivante. J'ai appelé le 28 du courant Okęcki, Małachowski i Chreptowicz qui sont les trois chanceliers présents à Varsovie, et je leur ai dit : « Le 22 de ce mois le maréchal Rzewuski m'a apporté le paquet que voici, [k. 250] en me disant qu'il contenait des papiers soustraits à Tyzenhauz par son domestique Szeremecki, et que lui, Rzewuski, me les remettait pour me mettre en sûreté contre le mauvais usage que Tyzenhauz en faisait et pourrait encore en faire. Qu'il croyait m'avoir rendu un grand service par-là afin que Tyzenhauz ne puisse plus contracter des dettes sous mon nom au moyen de mes blancs signés, chose d'autant plus croyable qu'ils se montre tous les jours des dettes que Tyzenhauz a contractées dans divers endroits et nommément à Königsberg, au point, que les bateaux de mes économies y sont menacés d'embargo, quoique ces dettes réellement ne sont pas les miennes mais celles de Tyzenhauz ». À cela j'ai répondu à Rzewuski : « Vous avez très mal fait de commettre cette violence à mon insu. Je vous l'aurais certainement [k. 250v] interdit. Et parce que c'est une illégalité très grande, et parce que [a]mon procès[a] contre Tyzenhauz qui dans le fond est très juste, va [b]être terni[b] dans le public par l'opinion que j'ai fait voler ses papiers afin d'ôter à Tyzenhauz la preuve que toutes les démarches odieuses dont on accusait jusqu'ici étaient fondées sur mes ordres secrets. Mais il ne me suffit pas d'avoir dit cela à Rzewuski. Je veux y porter un remède plus essentiel. Je vous remets, Messieurs les chanceliers, tous ces papiers exactement tels qu'on me les a remis en vous assurant sur la foi de mon honneur et de ma conscience, comme si j'en faisais le serment que je n'en ai pas soustrait la moindre partie. Mais comme malheureusement dans le premier moment de surprise j'ai décacheté ce paquet, [k. 251] ceux qui ne voudront pas me croire pourront dire que j'en ai écarté tout ce qui aurait pu déposer contre moi, et comme j'ai vu que dans ce paquet qui tout entier ne contient presque rien autre chose que mes lettres à Tyzenhauz, dans les 4 dernières années, plusieurs de mes lettres se trouvent tronquées et à demi déchirées, je veux y suppléer de la manière la plus authentique. Et pour cet effet, Messieurs, je vous remets le registre que voici, tiré de mon archive, de toutes mes lettres écrites à Tyzenhauz dont j'ai les minutes avec toutes leurs annexes. Vous n'avez qu'à vous les faire présenter en original de mon archive par tout où ce paquet que je vous remets se trouvera défectueux. Après cette révision que je vous recommande, Messieurs, [k. 251v] de faire avec la plus stricte exactitude, vous serez en état de rendre les témoignages les plus certaines devant tel Tribunal que ce soit ou devant la République entière, de la pureté de ma conduite, et que

[a–a] Zastąpiono: „ma cause".
[b–b] Zastąpiono: „acquérir".

http://rcin.org.pl

dans tous ces papiers qui m'ont été remis par le maréchal Rzewuski contre mon attente, il ne se trouvait rien qui puisse servir à la moindre défense de Tyzenhauz dans aucune de ses deux procès ci-dessus mentionnés. Bien au contraire, on y verra que si Tyzenhauz n'avait pas souvent désobéi directement à mes ordres, il aurait évité les fautes [c] qui font son malheur ». C'est le point actuel où cette affaire est parvenue. On vous en mandera les détails ultérieurs à mesure qu'il arrivera du nouveau. Le jeune Borch m'a écrit pour me demander un secours [k. 252] d'argent afin d'être en état de se soutenir par lui-même et de plaider contre sa mère pour les injustices qu'elle lui fait. Je vous charge de vous informer avec précision de la situation de Borch, de ses besoins, de la nature de ces griefs contre sa mère, et quel est le projet de procédure qu'il forme à cette occasion. Tâchez s'il y a moyen, de réconcilier la mère et le fils, même en représentant à la mere (si vous croyez ce remède efficace [d]et si la cause du fils vous paraît bonne[d]) que je ne pourrai pas à la fin abandonner son fils. Mais quant au secours d'argent, n'en ôtez pas tout-à-fait l'espérance au fils, mais faites-lui bien sentir combien ma propre situation est dure depuis que la faute de Tyzenhauz et les injustices autrichiennes ont si grièvement augmenté [k. 252v] mes embarras domestiques. Le grand général Branicki et tous ceux qui ne veulent pas grand bien à Rzewuski montrent le désir qu'ils ont, de mettre à profit contre lui et en faveur de Tyzenhauz cette faute de Rzewuski. Stackelberg, pour maintenir l'air d'équité dont naturellement il doit chercher à embellir son ministère, n'a pu se dispenser de désapprouver publiquement la démarche de Rzewuski laquelle est à la fois illégale, maladroite et inutile. [e]Car ces papiers, quand même leur enlèvement serait resté secret, n'aurait apporté aucun profit à Rzewuski[e]. Cependant, Stackelberg m'a dit avoir dit à Branicki que quoiqu'il désapprouve la démarche de Rzewuski, il s'opposera fermement à ce que Tyzenhauz ne revienne pas sur l'eau. Et je trouve que Stackelberg a bien fait d'avoir dit cela.

AKP 263, k. 248–252v

[c] Skreślono: „et les malheurs".
[d–d] Dopisek reką króla nad linią.
[e–e] Fragment dopisany na lewym marginesie przez króla.

http://rcin.org.pl

91

Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 1 V 1781

Odebr. 12 maja, odp. 14 maja

Sire!

En continuation de ma dépêche du 24 avril où j'ai mandé avoir rempli les ordres de Votre Majesté contenus dans la sienne du 2 du même mois, j'ai à rapporter que le vice-chancelier Ostermann m'ayant rencontré hier chez Monsieur le comte de Panin, m'a dit qu'ayant rendu compte à l'impératrice de ce que Votre Majesté a été si sensible que la lettre qu'elle avait reçue en dernier lieu de la part de Sa Majesté Impériale en ait été un autographe, que Votre Majesté m'a ordonné de tâcher pour que l'impératrice eût connaissance que cela même vous a fait, Sire, un grand plaisir. Sa Majesté Impériale a chargé lui, vice-chancelier, de me dire qu'elle désirait que Votre Majesté se tint toujours sûre que ses sentiments à son égard ne varieront pas, et qu'elle viendra à l'appui de Votre Majesté dans [k. 454v] toutes les occasions; que si son intervention dans l'affaire de Julius n'a pas pu faire éviter à Votre Majesté qu'elle n'en ait pas fait un accommodement aussi peu avantageux, la faute n'en était pas à l'impératrice. Ensuite, dans le cours de la même conversation, le vice-chancelier s'est réjoui de la réussite qu'a eu l'affaire des mixtes, attribuant ce succès aux soins, que l'on avait continué à apporter à cet objet jusqu'à ce qu'on ne l'a effectué. J'ai passé au vice-chancelier une démonstration de la joie qu'il a fait paraître en cette occasion, car rien n'est plus vrai que ce que c'est la cour de Russie qui a conduit la chose à un point où il nous importait de la voir amenée, et que c'a été à l'aide des représentations que Buchholtz a faites et qui ont débrouillé le mésentendu produit dans cette même affaire par le prédécesseur de Buchholtz. Celui-ci, dans sa lettre adressée en date du 16 d.p. au comte de Görtz, et que j'ai lue, dit que Monsieur Axt avait fait envisager si mal l'affaire des sujets mixtes au roi que lorsque lui Buchholtz y a ensuite fait voir clair, le roi lui en a témoigné gré. Dans la même lettre Buchholtz se loue beaucoup de choses gracieuses que Votre Majesté [k. 455] lui a dites lorsqu'il l'a entretenu au cercle du 15 d.p. des ordres qu'il venait de recevoir de donner la déclaration désirée. Je rapporte à Votre Majesté ce que dessus par forme de préambule d'où dérive à la suite de ma dépêche d'aujourd'hui, dans la matière relative à la position des choses entre l'Autriche et la Russie, dont il est parlé au commencement de la dépêche de Votre Majesté du 16 d.p. au contenu de laquelle je réponds par la présente. Une espèce d'intimité que j'ai liée avec le comte de Görtz et qui n'exclut néanmoins pas une circonspection raisonnable, m'est d'un grand secours à ce que joignant à cette source d'autres où je puise également des notions, je sois à même d'apprécier les différentes conjectures que l'on fait sur le traité qui se négocie

http://rcin.org.pl

actuellement entre l'Autriche et la Russie. D'abord, l'existence de cette négociation est réelle, autant que ce que j'ai déjà mandé à Votre Majesté, savoir : que l'idée en est venue par le canal du prince Potemkin. Secondement, cette négociation n'avance pas, s'étant accrochée à la prétention sur la prééminence, et je doute fort que cette difficulté soit de sitôt levée, surtout vu [k. 455v] le prochain départ du comte de Panin pour la campagne. Troisièmement, les discours mêmes du comte de Görtz me confirment dans cette idée que le conflit qu'un traité avec l'Autriche portant à peu près les mêmes stipulations que contient celui que la Russie a déjà avec le roi de Prusse occasionnera, sera aplani par la décision laquelle des deux puissances, de l'Autriche ou de la Prusse, sera réputée agresseur, et que cette décision dépendant des dispositions qui prévaudront dans le moment où le cas écherra ; il s'en suivait de là que si tant est qu'il se conclût effectivement un traité entre l'Autriche et la Russie, le roi de Prusse n'en aura pas à appréhender que la Russie ne préfère pas à s'en tenir à celui qui est en vigueur entre elle et ce prince. Quatrièmement: nonobstant toutes les manigances politiques qui ont lieu de cour à cour, j'ai eu des preuves en mains pour ne pas croire à cette supposition qui est marquée dans la lettre du grand notaire de la Couronne Cieciszowski, comme si le roi de Prusse se rapprochait avec l'empereur. Le comte de Görtz m'a fait voir avant-hier en original une lettre du roi son [k. 456] maître, où il dit à peu près ce qui suit : « J'avais jusqu'ici cru que le prince Potemkin bornerait ses vues que je n'avais pas douté qu'il n'eut effectivement eues sur la Courlande, mais je vois que son ambition embrasse jusqu'à la couronne de Pologne, que l'empereur pour se le gagner lui a fait voir en perspective. Ce prince, continue le roi de Prusse, a dit à quelques grands de Pologne assemblés à Léopol, à son passage par cette ville en s'en retournant de Russie, qu'il se pourrait bien qu'ils eussent pour roi le prince Potemkin. Ces propos de l'empereur, confrontés avec les cajoleries qu'on fait à Branicki et avec l'espérance qu'on lui fait concevoir qu'on l'aidera à recouvrir les prérogatives et à déplacer le comte de Stackelberg du poste d'ambassadeur, tout cela, dis-je, me persuade que l'empereur a pu avoir amadoué le prince Potemkin avec le trône de Pologne, et qu'il veut indiquer à celui-ci comme un sentier, qui le conduira à son but, le rétablissement du pouvoir de grands généraux ; chose, ajouta le roi de Prusse, qui réduira le roi de Pologne au même état d'anarchie où il s'est trouvé [k. 456v] l'an 1771 ». Voilà la substance de la lettre de Sa Majesté prussienne. Je me doute bien, Sire, que Votre Majesté sera surprise que le ministre de Prusse ait poussé la confidence à mon égard à ce point-là. J'avoue à Votre Majesté que la chose a surpassé mon attente que je peux m'être jamais formée relativement aux effets de mon savoir-faire à manier l'esprit du comte de Görtz ; mais il n'est que trop sûr que j'ai vu l'original de la lettre dont je rapporte ci-dessus à Votre Majesté le contenu. Cette lettre-là contredit, je crois, assez la supposition du rapprochement entre l'empereur et le roi de Prusse ; mais d'un autre côté (et c'est une observation que je n'ai pas pu manquer de faire), que l'esprit de Sa Majesté prussienne n'est pas à l'épreuve de la crédulité, même dans des choses qui ne peuvent guères s'en concilier. Telle est à mon avis celle où l'on prête de la possibilité à ce que le prince Potemkin atteigne son but. Il faut ne pas connaître l'homme pour en

http://rcin.org.pl

penser ainsi, car c'est autre chose de supposer que le prince Potemkin peut rouler de pareilles idées dans sa tête, et autre chose d'en admettre [k. 457] la possibilité. Le comte de Panin avec qui j'ai parlé un couple de fois là-dessus admet l'antécédent, mais par le conséquent qu'il traite de chimère. Lorsque je lui parlai avec une espèce d'indignation du projet du prince Poniński d'épouser Mademoiselle Engelhardt, et que j'y joignis une digression sur les vues, dans lesquelles ce mariage et celui du grand général de la Couronne allaient être contractés, le comte de Panin me répondit en riant : « Laissez-les faire, ils ne seront pas moins de purs visionnaires ». Je ne puis qu'être là-dessus de ce sentiment, sans m'arrêter même à une circonstance qui est, que le prince Potemkin a donné un plein pouvoir au brigadier Engelhardt par lequel il l'autorise à acheter des terres en Pologne. Cependant, je n'ai eu garde de déceler au ministre de Prusse que je taxais des chimères les vues du prince Potemkin, car comme à la suite de ces vues le roi de Prusse parlait du comte de Stackelberg et de Monsieur Branicki, la politique veut que les inquiétudes de Sa Majesté prussienne, au lieu d'être détruites, soient, au contraire, nourries, pour que Sa dite Majesté en soit d'autant plus intéressée à la conservation de Monsieur de Stackelberg, et à l'opposition contre le grand général. Selon ce que Buchholtz l'a mandé au comte de Görtz, la première entrevue [k. 457v] du grand général avec l'ambassadeur auquel il avait apporté une lettre de la part du prince Potemkin, doit avoir été froide. Le grand général n'a pas encore fait parvenir au prince Potemkin la lettre de Votre Majesté adressée à ce dernier, et que Votre Majesté me marque avoir remise entre les mains du premier. Je sais le retardement de cette lettre de Mademoiselle Engelhardt que j'ai questionnée à ce sujet, et à qui j'ai dit qu'il y était fait mention d'elle ; à quoi elle a été très sensible. Il me semble, ou je me trompe fort, qu'en étudiant son caractère je remarque qu'elle n'est pas à beaucoup près aussi encline vers l'intrigue, comme on me l'avait dépeinte, avant que je l'aie connue de près.

L'abbé Sołtyk a reçu mercredi passé un exprès qui est le même que celui qu'il avait expédié d'ici au mois de décembre dernier. Il lui a apporté des lettres que par la communication que Sołtyk m'avait faite de leur contenu, avant que la dépêche de Votre Majesté du 16 d.p. ne fût arrivée, m'avaient déjà instruit et sur la manière dont l'évêque de Cujavie parla pour la première fois devant Votre Majesté de la coadjutorerie de la primatie, est sur la réponse que Votre Majesté lui en fit. L'entretien de [k. 458] Votre Majesté avec l'évêque est rapporté à Sołtyk de la même façon que Votre Majesté me le marqua, jusqu'aux termes, pour ainsi dire, dont Votre Majesté s'était servie en cette occasion. L'évêque dit à Sołtyk que Monsieur de Stackelberg, après lui avoir confessé qu'il lui avait été contraire dans sa poursuite pour la primatie, mais qu'il cessait de l'être et qu'il l'en aiderait dorénavant, fut celui qui lui conseilla qu'il en parlât à Votre Majesté, que lui, ambassadeur, ne voulant rien emporter auprès de Votre Majesté de vive force se proposait de la disposer peu à peu en faveur de lui, Rybiński. Je ne conçois pas la nécessité qui engagea Monsieur de Stackelberg à se porter à faire un aveu qu'il ait été contraire à Rybiński et à Sołtyk. Un changement d'opinion à cet égard aurait pu arriver sans une telle confession dont j'ai toujours cru pouvoir me passer envers Sołtyk, à qui j'ai constamment tenu ce langage que la coadjutorerie

http://rcin.org.pl

de la primatie ne passerait pas même avec facilité dans le Conseil Permanent, lorsqu'elle y serait proposée, et voilà par où j'ai évité d'entrer avec Sołtyk en discussions qui l'autorisassent à attribuer l'opposition [k. 458v] qu'il rencontrait à autre chose, qu'aux inconvénients que l'entreprise de donner un coadjuteur au primat, entre[te]nait après elle. J'aime à croire que Monsieur de Stackelberg joue le politique envers Rybiński, et qu'il a cela de commun en cette occasion avec le grand général ; de qui Sieroszewski, beau-frère de Sołtyk, a mandé à ce dernier comme s'il lui avait promis d'assister Sołtyk au Conseil avec tous ses amis. Étant ici, le grand général m'a donné assez, lui-même, à entendre que ce fut lui qui a retenu le prince Potemkin de donner de lettres itératives de recommandation à Sołtyk que le maréchal Rzewuski a presque mendiées de tous côtés ; et Sołtyk en a imposé à Rybiński en lui faisant accroire que son adresse à faire le métier de rapporteur auprès du comte de Panin lui a valu les recommandations de ce ministre. C'est bien l'insistance du maréchal Rzewuski qui les lui a procurées. Sołtyk n'a pas su ce que le prince Potemkin disait de lui-même, et qu'il a répété devant le ministre de Prusse, savoir : que Sołtyk a pris un étrange chemin pour arriver à l'épiscopat en passant par la casserole. Le comte de Görtz me raconta ces propos du prince Potemkin [k. 459] comme un effet de la mauvaise volonté que le grand général a eu pour Sołtyk ; mais comme je dissimule sur cet article vis-à-vis du comte de Görtz, ce dernier m'a avoué qu'on lui marquait de Berlin que le roi de Prusse était sollicité de s'intéresser auprès de Votre Majesté pour que Rybiński soit primat, et qu'il fasse Sołtyk coadjuteur de l'évêché de Cujavie ; qu'on consultait lui, comte de Görtz, si Sołtyk était l'homme qui méritait une intercession en sa faveur ; que lui, comte de Görtz, en ayant parlé au comte de Panin, ce ministre lui a répondu avoir lui-même donné des recommandations tant en faveur de Rybiński qu'en celle de Sołtyk. J'ai bien remarqué en ceci une disparate entre la réplique du comte de Panin qu'il a faite au ministre de Prusse, et le langage que le même comte de Panin m'avait tenu au commencement du séjour de Sołtyk ici, lorsque je lui avais touché pour lors déjà le dessein que je me doutais que Sołtyk et Rybiński suivraient ; celui de faire intervenir dans leurs promotions le roi de Prusse ; ce qui ne m'avait pas en ce temps-là paru être du goût du prince. [k. 459v] J'ai aussi observé que l'intrigue de Rybiński s'est étendue jusqu'à exciter une opposition de la part du roi de Prusse contre l'évêque de Luceorie à ce que celui-ci ne put entrer sur les rangs pour la coadjutorerie de l'évêché de Cujavie, car tandis que depuis la réception de son exprès Sołtyk commençait à me lâcher que, probablement, il ne lui reviendrait pour le présent que l'évêché de Luceorie ; Görtz, qui sur ces entrefaites lia conversation avec moi là-dessus, m'initia dans le secret touchant la répugnance que le roi de Prusse avait à admettre à l'administration d'un diocèse dont une partie se trouvait sous sa domination, une personne telle que Turski lequel était dans les intérêts de l'Autriche. Une chose me fit assez de plaisir dans les propos que Görtz m'a tenus sur cette matière : c'est l'aveu qu'il m'a fait qu'il n'oserait pas d'omettre d'observer à sa cour, qu'on ne devait pas se hâter de s'intéresser en faveur de Sołtyk qui menaçait ruine, et qu'il ne serait pas ensuite agréable au roi de Prusse de retomber dans la nécessité de s'interposer de nouveau pour un autre, en cas que Sołtyk

http://rcin.org.pl

vint à manquer de [k. 460] près à sa nomination à la coadjutorerie. En effet, Sołtyk se trouve présentement dans un état pitoyable. Le mal des yeux qui lui laissait à peine l'usage de la vue, le jour qu'il écrivit à Votre Majesté une lettre pour accompagner le crachat qu'il prit la liberté de lui envoyer (à quoi je n'eus garde de m'opposer) empira tellement depuis, qu'il y a quatre jours qu'il ne voit presque plus, y ayant une forte inflammation dans les yeux, ce qui vise à un épuisement total, le fait dépérir et le conduira probablement au tombeau.

Lorsqu'en écrivant au grand notaire de la Couronne pour demander une permission de m'absenter d'ici pour six semaines, je fis une digression sur Sołtyk, mon idée ne fut jamais d'admettre d'aucune façon Sołtyk à l'exercice de mon poste dans lequel on n'aurait pas même voulu ici que je l'installasse. C'eut été tout au plus une dissimilation dont j'aurais usé envers lui en partant, adhérer à ce qu'en cas que pendant mon absence il fut survenu quelque chose, il se servit de la voie de la correspondance qu'il entretenait avec le maréchal de la cour de la Couronne pour le faire parvenir à la connaissance de Votre Majesté.

[k. 460v] Je me soumets, Sire, avec autant de respect que de contentement intérieur au délai que Votre Majesté a jugé nécessaire de mettre a m'accorder la permission que j'avais demandée, et je supplie très humblement Votre Majesté de vouloir bien considérer ce que je vais prendre la liberté de lui dire ci-dessous sur cet article comme une explication, qui ne tend point à solliciter derechef cette permission ; mais qui est uniquement destinée à exposer les raisons d'où Votre Majesté conclura, peut-être, qu'il est plus convenable que je fasse une excursion d'ici dans ce temps-ci, que si j'en faisais une dans la suite l'été étant un intervalle où la cour est absente de la ville, où il y a moins de choc dans les intrigues qu'en hiver, que l'on est plus réuni ; l'absence du comte de Panin s'y joignant en outre pour cette fois-ci, et laissant les affaires dans une espèce de stagnation, il est beaucoup plus aisé de compter de trouver les choses telles qu'on les laisse que si je m'éloignais en hiver, de près au temps où le grand général aura fait son mariage, et que la diète approchera. Le futur séjour ici de Monsieur le grand général, et la convenance que j'attache qu'avant ce temps-là j'obtienne le relief du caractère [k. 461] d'envoyé dont Votre Majesté est gracieusement intentionnée de me revêtir ; désirant tenir en vertu de ce caractère un ton de parfaite égalité pour l'étiquette avec les Polonais qui viennent ici, tout cela, dis-je, me fait souhaiter sous le bon plaisir de Votre Majesté et par sa protection, un établissement au moyen d'un mariage qui précédât l'obtien du caractère d'envoyé. Je me suis expliqué hier au sujet de ce caractère avec le comte de Panin à qui l'ambassadeur en a écrit. Le comte de Panin m'avoue que c'était dans une lettre particulière qu'il en était question et que, par conséquence, il n'a pas pu la produire ; mais il m'a dit et autorisé de le marquer qu'il me souhaitait cette élévation de grade. Je suis sûr que j'en serai favorisé par le vice-chancelier Ostermann, et je préférais même que j'eusse à déployer ce caractère dans l'intervalle de l'absence du comte de Panin, qui à compter depuis la mi-mai, temps auquel il doit se mettre en chemin durera quatre mois. Le vice-chancelier Ostermann étant plus expéditif, peut plus facilement arranger les choses relativement à mon nouveau caractère. Quel que sera la décision de Votre Majesté par rapport à mon excursion d'ici

http://rcin.org.pl

dans l'intention de faire un mariage auquel je sens, Sire, qu'il n'y a que la haute protection de Votre Majesté qui puisse me faire parvenir, soit dans la maison de [k. 461v] Woronicz, soit dans celle du podczaszy de Cracovie Łętowski qui doit avoir une fille unique, riche par la dot de sa mère, et où ma parenté avec les Ankwicz, établie dans les mêmes contrées où le podczaszy demeure, pourrait m'aider beaucoup. Si tant était qu'il fallut que je remisse l'accomplissement de mes vues à cet égard à un autre temps, et que le caractère d'envoyé dut les précéder, je supplierai alors Votre Majesté de me faire avertir du temps où ce titre devra m'être conféré, puisqu'il faut que je m'arrange de bonne heure en conséquence.

Daignez, Sire, attribuer au vif désir que j'ai d'employer mon bien-être au service de Votre Majesté, la liberté que j'ose prendre de réclamer son appui pour une amélioration de ma fortune.

Deboli

AKP 262, k. 454–461v

92

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 4 V 1781

J'accuse la réception de votre lettre du 26 d.p. qui m'est parvenue aujourd'hui par estafette. [a]L'ayant porté au roi, Sa Majesté sans avoir ouvert[a] l'incluse y jointe de la part du grand secrétaire Sołtyk, m'a donné ordre de vous la renvoyer d'abord en retour par une estafette que j'expédie à cet effet, afin que vous la remettiez sans délai entre les mains du grand secrétaire telle que vous avez reçue de lui. Voici tout ce que j'ai eu à répondre à votre dernière. Je finis celle-ci par les assurances de l'attachement inaltérable avec lequel je suis.

Annexe à la lettre du 4 mai

{Je ne saurais vous assez exprimer l'étonnement de Sa Majesté [k. 235] de ce que vous êtes chargé [b]de[b] la lettre du grand secrétaire Sołtyk pour le roi, et de l'étoile qui y doit être jointe en présent pour Sa Majesté. Vous sentez bien qu'il ne convient pas que le roi reçoive [c]rien[c] de la part de celui, qui contre le gré de Sa Majesté séjourne [d]et agit[d] à Pétersbourg en tâchant de se procurer des recommandations contre la volonté de son maître. Il n'est que trop évident que

[a–a] Fragment nadpisany nad nieczytelnym skreśleniem.
[b–b] Nadpisano nad przekreślonym: „d'envoyer une estaffette avec".
[c–c] Dopisano po przekreśleniu: „telle bagatelle que l'est même cette étoile".
[d–d] Słowa dopisane nad linią.

http://rcin.org.pl

Sołtyk a imaginé cet artificieux présent pour recevoir une réponse de remerciement de la part de Sa Majesté, dont il se serait glorifié à Pétersbourg, et l'aurait produit comme une preuve de la bienveillance et des gracieuses dispositions du roi pour lui, afin de pousser plus loin des recommandations en sa faveur et peut-être même qu'il avait en vue de tourner la chose au plus [e]grand[e] désagrément de Sa Majesté en [f]lui attribuant quelque faiblesse[f], si elle avait reçu ce présent. Vous vous serez apparemment chargé de cet envoi soit pour céder aux importunités de Sołtyk, soit pour éviter [g] tout soupçon de sa part et le ménager en quelque sorte pour tirer de lui les éclaircissements qui peuvent vous être nécessaires. Et c'est dans ce point de vue que je présenterai la chose à Sa Majesté.}

Quant au projet de votre mariage, je vous envoie les notions que je viens de recevoir de la part de notre ami commun.

{Je profite de cette occasion pour joindre ici en chiffre la réponse de l'impératrice à la lettre de Sa Majesté ainsi qu'il suit.}

AKP 263, k. 234v–235

93

Antoni Gołuchowski do Adama Cieciszowskiego, 4 V 1781

Jaśnie Wielmożny Mości Dobrodzieju!

Przez słabość Jaśnie Wielmożnego ministra na ból głowy dostaje mi się tego szczęścia, że mam honor donieść J.W.W. Panu i Dobrodziejowi, że J.W. minister nie jest w tym stanie odpisanie na depesze datowaną 23 aprila, ale odłożył na inszą pocztę, to jest na wtorek, ja zaś więcej nie mam do doniesienia, tylko że pragnę być

J.W.W. Pana i Dobrodzieja prawdziwym i najmilszym sługą

Gołuchowski

AKP 262, k. 462

[e–e] Zastąpiono skreślone: „vif".

[f–f] Dopisano nad skreślonym: „l'attaquant par un faible".

[g] Skreślono: „de paraître".

http://rcin.org.pl

94

Stanisław August do Augustyna Debolego, 7 V 1781

Ma présente répond à vos lettres du 20 et 24 avril à moi et à Cieciszowski. Je suis content de la manière dont vous avez fait valoir par Ostermann ma satisfaction de ce que l'impératrice m'a écrit de sa main. Sans doute il est probable que la cour de Russie ne vous accordera pas autant d'avantage qu'en a eu le comte Rzewuski. Cependant je crois qu'il ne vous sera pas difficile d'obtenir une garde d'honneur. Mais aussi je crois pouvoir vous assurer que le Conseil Permanent ne vous refusera pas les trois mille ducats d'appointement annuel et les mille ducats pour premier frais d'établissement que vous désirez ; seulement j'attends pour proposer la chose au Conseil que Stackelberg me dise [a]positivement[a] que votre nouveau caractère sera agréé. Je vous autorise aux démarches à faire là-bas qui pourront servir à en effectuer l'ordre à l'ambassadeur. [k. 254v] Du reste, vous ne devez pas vous inquiéter de ce qu'on pourra dire ici contre la diminution des agréments qu'on faisait autrefois aux ministres de Pologne en Russie. [b] D'ailleurs je ne regarde pas comme un grand mal que cette espèce de tain, et tout ce qui donnait réciproquement à nos missions, entre la Pologne et la Russie, une certaine tournure orientale, se perde peu à peu. Particularisez-moi (si vous le pouvez) les causes ou les anecdotes qui ont produit la défense faite aux subalternes russes du Bureau Étranger d'avoir commerce avec les ministres étrangers, et si votre présent à Strachow n'y a pas donné lieu ? Il se peut que Stackelberg ait désiré aller en Russie il y a cinq mois de cela, mais depuis six semaines j'ai lieu de croire que réellement lui ne le souhaite pas. Quant à votre mariage, vous devez déjà savoir les obstacles qui le traversent, et [k. 255] les raisons qui me feraient regarder votre absence de Petersbourg dans ce moment comme très nuisible à mes affaires. Je ne vous ôte pas pour cela l'espérance d'une permission pour venir faire un tour en Pologne. Le moment n'en est pas même peut-être fort éloigné, mais il n'est pas encore venu. Vous savez déjà par mes précédentes que Buchholtz nous a enfin remis une rétractation complète de la part de son maître sur l'affaire des mixtes. [c] Tâchez de faire parvenir à l'impératrice par les meilleures voies ma reconnaissance à cet égard et le témoignage de ma persuasion qu'elle seule au monde a pu effectuer cela. Je suis bien aise que vous m'ayez rassuré sur l'article du défaut de numéraire que quelques-uns veulent supposer en Russie, [d]et plus encore[d], sur la faute de l'impératrice. Nous tâcherons d'obtenir une recommandation [k. 255v] directe de Stackelberg à Ostermann pour Horain.

[a–a] Nadpisano nad przekreślonym: „encore une fois".

[b] Skreślono: „On nous traitait autre fois en Russie d'une manière orientale".

[c] Skreślono: „Faites bien connaître en Russie".

[d–d] Fragment dopisany nad przekreślonym: „que".

http://rcin.org.pl

En attendant, il m'a fait savoir[e] que le prince Wiazemskoi l'a déjà fait assurer que Horain gagnera son procès. Monsieur Cieciszowski vous a déjà mandé par l'estafette d'avant-hier mon étonnement sur l'idée qui est venue à Sołtyk de me faire un présent. Il n'eut été convenable d'aucune façon que je l'en accepte. Du reste, j'entrevois les raisons qui ont pu vous engager à me l'envoyer. Cieciszowski les a d'abord saisies. Ainsi je ne vous en veux point de mal, mais j'espère que Sołtyk comprendra par mon refus même combien peu m'est agréable toute l'intrigue qu'il mène. Dzieduszycki va bientôt retourner à Constantinople pour y conduire et y établir à sa place le jeune Kicki. Je demanderai pour eux des lettres de recommandation à [k. 256] Stackelberg pour Stachieff et Bułhakow. Faites ce qu'il faut pour que l'on regarde [f]toujours de bon œil[f] à Pétersbourg ce petit établissement polonais pour l'étude des langues orientales à Constantinople. Lorsque Boscamp partait pour sa dernière mission, j'avais eu la promesse positive de Stackelberg que la Russie [g] ne s'opposerait nullement à ce que la Pologne engagea la Porte à agréer la permanence d'un ministre de Pologne[h] publiquement accrédité. Au moment où Boscamp était sur le point d'y réussir, la malveillance personnelle de Stachieff contre Boscamp produisit des soupçons si[i] mal fondés [j]et si[j] violents contre lui en Russie, que cette cour exigea de moi absolument le rappel immédiat de Boscamp, lequel a été depuis [k. 256v] son retour pleinement justifié en Russie par Stackelberg. Mais non seulement la permanence ministérielle polonaise est restée sans effet en Turquie, mais de plus celui qui dirige notre École Turque là-bas (quoiqu'obligé souvent de traiter les affaires courantes de Pologne) est assujetti à une différence si humiliante d'avec tous les employés des autres cours chretiénnes, qu'il ne jouit pas même de l'immunité du droit des gens, et que nous sommes toujours obligés de demander à quelque autre ambassade de protéger et recueillir nos gens en cas de quelque grabuge. Comme cet établissement a commencé dans le temps où la France était vue du plus mauvaise œil par la Russie, il nous a fallu demander cet asile éventuel pour notre École Orientale à Constantinople à l'ambassade [k. 257] anglaise, et les choses y sont à cet égard toujours encore sur le même pied. Je vais commencer à tâter le terrain chez Stackelberg s'il y aura moyen d'obtenir que la Russie ne s'oppose plus à notre permanence. En attendant, j'ai voulu seulement par la présente vous préparer à cette matière.

AKP 263, k. 254–257

[e] Zastąpiono skreślone: „assurer".
[f–f] Fragment dopisany nad linią.
[g] Skreślono: „non seulement".
[h] Dopisano nad wersem.
[i] Zastąpiono skreślone: „aussi".
[j–j] Nadpisano po skreśleniu: „qui".

http://rcin.org.pl

95

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 8 V 1781

Depesza nr 11, odebr. 19 maja, odp. 21 maja

Monsieur.

J'ai bien reçu toutes les dépêches de Votre Excellence jusqu'à celle du 23 avril. Chacune d'elle m'impose une obligation de vous vouer une sincère reconnaissance.

Vous avez remarqué nommément dans ma lettre du 17 que je ne demandai la permission de m'absenter d'ici qu'en tant qu'elle pouvait m'être accordée, et j'ai eu depuis soin de garantir d'une autre interprétation que celle la mention que j'ai faite sur cet article dans ma dernière dépêche au roi, sentant à fond que je devais tout à Sa Majesté et comme sujet, et comme celui qui a reçu de Sa Majesté tant de bienfaits. Faites-moi la grâce de me communiquer ce que le métropolitain vous aura répondu.

Monsieur Wielhorski part d'ici après-demain sans aucun succès dans son affaire ; mais emportant une lettre du prince Potemkin, contenant une recommandation pour un régiment et des promesses pour l'avenir pour [k. 463v] l'affaire de son oncle, et l'espérance qu'il fonde sur ces promesses doit le ramener à Petersburg au mois d'août, ce qui me paraît superflu.

Deboli

AKP 262, k. 463–463v

96

Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 8 V 1781

Odebr. 19 maja, odp. 21 maja

Sire !

Pour remplir ce qu'il avait plu à Votre Majesté de m'ordonner par sa lettre du 16 d.p. relativement au général Romanus, j'avais attendu que celui-ci ne fut arrivé ici ; dès que je le sus dans cette ville où il se trouve depuis vendredi dernier, m'étant empressé de faire sa connaissance, je lui fis part que Votre

http://rcin.org.pl

Majesté m'avait enjoint de faire en son nom un éloge de la conduite qu'il avait tenue durant tout le temps, qu'il avait commandé les troupes russes en Pologne ; et de faire parvenir à la connaissance de l'impératrice même ce témoignage de la justice que Votre Majesté lui rendait là-dessus. Il se montra, on ne le saurait d'avantage, pénétré de reconnaissance de ce que Votre Majesté lui conservait les bontés dont elle l'a daigné honorer, et me raconta la regret qu'il a eu de quitter la Pologne, [k. 464v] pays dont il se fera toujours un devoir de dire du bien, puisqu'il y en a été comblé, et y a reçu la plus précieuse récompense qu'un honnête homme puisse ambitionner, celle de se concilier la faveur publique. Il finit par me prier que j'aie à faire usage des ordres de Votre Majesté qui le concernaient non seulement auprès du ministère, mais aussi auprès du prince Potemkin ; ce à quoi je satisferai. Il n'a pas encore été présenté à l'impératrice, le prince Potemkin lui ayant dit qu'il lui ferait savoir le jour où il lui ménagera cet honneur en le faisant appeler exprès pour cet effet à Zarsko-Selo. Ayant vu ce général Romanus, j'ai d'abord pris de l'attachement pour lui, tant une certaine candeur éclate dans son discours.

Madame Dąbska a mauvaise grâce de déclamer contre lui et de justifier son ami Witinghoff rejetant la faute sur le général Romanus. Où ce dernier a pu être inculpé d'un défaut de vigilance sur la conduite de Witinghoff, il s'en est déjà justifié par devant la commission qui a instruit le procès de Witinghoff, et il a même, à ce qu'on m'a dit, expié son inadvertance, [k. 465] en remettant à la caisse quelques milliers de ducats sur lesquels Witinghoff a pu administrer des preuves, comme quoi il les avait délivrés par ordre du général Romanus, de sorte que les déclamations de Madame Dąbska portent à faux et ne serviront guères de rien à Witinghoff. Le sacrifice que cette femme fait en venant ici ; de la bienséance à laquelle le préjugé assujettit le beau sexe, ce sacrifice, dis-je, sera à ce qu'il me semble fort inutile, et tandis je la plains de la voir avilie ne pouvant pas seulement aspirer à l'honneur de la présentation pour lequel les titres que lui donne sa naissance sont éclipsés par son aventure, de la voir victime de la délicatesse qui fait qu'elle ne saurait être admise dans les sociétés ; je ne la plains pas moins en considérant que sauf un miracle, toutes ces privations-là peuvent tout au plus produire cet effet que Wittinghoff aura sa grâce pour la sentence par laquelle il a été décrété à être envoyé en Sibérie ; c'est ce de quoi je doute fort encore, mais je n'ai pas du tout l'espérance qu'il soit rétabli dans son grade. Mademoiselle Engelhardt pour qui Madame [k. 465v] Dąbska a apporté des lettres de la part du grand général de la Couronne qu'elle avait rencontré en route, a été la seule Dame qui a reçu chez elle Madame Dąbska, mais je sais que Mademoiselle Engelhardt a dit que malgré toute sa bonne volonté à aider Mademoiselle Dąbska, elle ne savait pas comment se prendre pour lui prêter du secours.

J'ai fait usage vis-à-vis du comte de Görtz de ce que Votre Majesté m'a chargé par sa lettre du 23 avril, tant relativement aux choses flatteuses à dire de la part de Votre Majesté à ce ministre à l'occasion de la révocation de l'édit sur les mixtes, qu'au sujet du cordon bleu pour le comte de Reuss pour lequel le comte de Görtz avait pris la liberté de faire parvenir sa très humble prière à Votre Majesté par mon canal. Ma dernière dépêche fait voir à Votre Majesté le degré de la liaison

http://rcin.org.pl

que j'ai contractée avec le comte de Görtz ; Votre Majesté en daignera conclure à l'utilité de continuer cette liaison. C'est dans cette vue qu'après avoir [k. 466] communiqué audit comte de Görtz ce que Votre Majesté me marquait sur l'article de la décoration du comte Reuss, j'ai adopté l'expédient suivant, fourni par le comte de Görtz lui-même, comme propre à concilier les considérations qui empêcher Votre Majesté d'accorder au comte Reuss le cordon bleu sans que l'intercession du prince de Prusse en intervienne, avec les dispositions que Votre Majesté témoignait avoir de condescendre à cet égard aux sollicitations du comte de Görtz. Cet expédient est : que le comte de Görtz écrira au général, son frère pour qu'il réclame de la part du prince de Prusse qui a des bontés pour ce général, son entremise auprès de Votre Majesté en faveur du comte Reuss qui est proche parent de Messieurs de Görtz, que lui, comte de Görtz, se flattait que le prince de Prusse s'interposerait volontiers en cette occasion, d'autant plus que lors du séjour que Son Altesse Royale a fait ici, il a déjà été question pour lors de me le faire parler pour la décoration du comte Reuss ; mais que le prince craignait que la chose ne parvînt à la connaissance [k. 466v] du roi son oncle, qui serait jaloux que son héritier s'immisçât même dans des cas de cette nature, que par conséquent le prince de Prusse en recommandant à Votre Majesté le comte de Reuss voudra toujours que la démarche qu'il en fera demeure inconnue au roi son oncle, et que pour cette considération lui, comte de Görtz, se faisait fort de porter le prince de Prusse à ce qu'il lui écrive une lettre que lui, comte de Görtz, me produira, et dans laquelle Son Altesse Royale lui donnera commission de faire témoigner à Votre Majesté par moi qu'elle obligera le prince de Prusse en faisant au comte Reuss la grâce de lui conférer l'ordre de l'Aigle Blanc. Je me suis chargé, Sire, de faire agréer à Votre Majesté l'expédient ci-dessus marqué, sur le plan duquel le comte de Görtz se met en devoir d'agir. J'ai été surpris de trouver dans la dépêche de Votre Majesté le nom de ce comte Lynar, de si près au temps où par les discours du comte de Görtz ce nom-là m'était à la fois devenu connu et odieux, car c'est ce même [k. 467] comte Lynar qui avait le premier donné au roi de Prusse en 1768 l'idée du partage de la Pologne. J'ai appris cette anecdote en discourant familièrement avec le comte de Görtz sur les événements qui avaient précédé le partage, lequel le comte de Görtz m'a prouvé par la citation de plusieurs traits, n'avait pas été imaginé par le roi de Prusse, mais que ce prince y a été entraîné par des suggestions qui lui sont venues du côté même de la cour de Russie. De deux personnages attachés à cette dernière cour, et qui ont fait les premiers ouverture au comte Solms touchant le partage, le comte Görtz m'en a nommé un qui est le maréchal Czerniszew. Il n'a pas voulu me dévoiler l'autre. Il m'a raconté en confidence d'autres particularités qui se rapportent à ce temps-là, et qui toutes pourraient servir de base à cette assertion que de toutes les cours, celle dont la politique est la plus perfide, c'est la cour de Vienne.

J'en viens présentement à la lettre de Votre Majesté datée du 25 d.p. qui roulait sur l'abbé Sołtyk, et [k. 467v] du contenu de laquelle ayant eu occasion de parler au vice-chancelier Ostermann le même jour que j'avais reçu la susdite lettre, j'ai fait usage vis-à-vis du susmentionné ministre, me réservant de faire

http://rcin.org.pl

la même chose auprès du comte de Panin. Je ne sais ce que mes insinuations effectueront auprès de ce dernier. Je me doute bien qu'il me dira de nouveau ce que j'ai rapporté à Votre Majesté dans la dépêche du 23 janvier, m'avoir été alors dit par lui, et de quoi il n'a pourtant rien fait, nommément sur l'article de la promesse qu'il m'avait pour lors donnée, de déclarer à Sołtyk qu'il ne l'appuierait pas, et a, au contraire, accordé depuis une seconde lettre à Sołtyk en conséquence d'instantes prières du maréchal Rzewuski, par lesquelles le comte de Panin croit se justifier de la contradiction où il est tombé en cette occasion. Comme il part dans une quinzaine de jours, avant ce terme je le prierai de ne donner des lettres d'aucune espèce à Sołtyk ; que je ne crois pas que sur ces entrefaites celui-ci soit en état d'aller voir le comte de Panin se [k. 468] rétablissant si lentement, que d'une entière cécité qui a duré cinq jours, à peine est-il jusqu'ici revenu à discerner ses propres doigts, tout cela me rassure contre un renouvellement d'instances de la part du comte de Panin, avant que ce dernier n'ait quitté Pétersbourg, que dans l'intervalle de l'absence de ce ministre le vice-chancelier Ostermann n'octroiera pas de lettre à Sołtyk ; je dois en être persuadé par le langage qu'il m'a tenu, lorsque j'ai rempli auprès de lui les ordres de Votre Majesté. Ce n'est pas à moi, me dit-il, mais au comte de Panin que vous devez en parler, puisque je n'ai pas donné de lettre à Sołtyk. Celles qu'il s'est procurées n'astreignent à rien Sa Majesté qu'en tant qu'elle veut bien y déférer ; et je vous promets que je n'en donnerai pas qui soient désagréables à Sa Majesté. Sołtyk, ajouta-t-il en riant, a plus besoin de recommandations pour l'autre monde que pour un évêché. J'ai bien dit en réponse au discours du vice-chancelier que j'insisterais si fort pour qu'on n'accordât plus de lettres à Sołtyk, parce que de [k. 468v] telles lettres ayant pour objets des choses auxquelles Votre Majesté ne pouvait pas condescendre, causaient de la peine à Votre Majesté et faisaient de mauvaises impressions dans le public, mais je me suis gardé de laisser penser au vice-chancelier que ces lettres-là dussent être considérées comme absolument obligatoires, car quoique je ne me dissimule pas qu'elles sont regardées sur ce pied là, je voudrais qu'on n'y attachât pas ici ce poids que d'ailleurs on n'y prétend pas donner. L'on peut maintenir cette idée que Votre Majesté ne veut pas se soustraire à avoir la principale déférence pour la cour de Russie, mais d'un autre côté, on ne saurait prétendre de priver Votre Majesté d'exercer cette franchise avec laquelle il convient que Votre Majesté dise à cette cour-ci que telle chose à laquelle on veut engager Votre Majesté étant très indifférente pour la Russie et nuisible à Votre Majesté, Votre Majesté n'y condescendra pas. Ce que le vice-chancelier m'a très expressément dit qu'il n'a jamais donné de [k. 469] lettres à Sołtyk, me met dans une grande perplexité ne pouvant pas allier cette assurance à laquelle toutes les perquisitions que j'ai faites ne m'ont rien fait découvrir de contraire avec ce qui m'a été mandé, comme s'il y avait eu des lettres à ce sujet de la part du vice-chancelier Ostermann lequel, je le répéterai encore, avait hautement désapprouvé devant moi-même que le comte de Panin en eut accordées.

Je ferai, Sire, tout mon possible pour empêcher qu'il n'y en soit plus données, mais en me transportant dans l'avenir avec mes idées, je resterai à la portée

http://rcin.org.pl

de balancer l'intrigue de Sołtyk au temps de l'arrivée du grand général ici où Sołtyk, se fondant sur les promesses que le grand général lui a faites de l'aider à son retour ici, paraît résolu de l'y attendre. Si donc d'ici là cette intrigue dont le maréchal Rzewuski est l'âme, ne se rompe pas, et que Sołtyk ne parte pour aller tout droit en Italie, il sera essentiel pour moi de savoir les intentions du grand général à cet égards, et à quoi les intéressés dans l'affaire de coadjutoreries l'auront engagé. [k. 469v] Pendant son dernier séjour, le grand général n'a pas à la vérité été favorable à Sołtyk, mais il n'a pas non plus voulu avoir l'air de lui être contraire, et tandis qu'il me tâtait jusqu'où allait mon opposition contre Sołtyk et que nous ne voulions pas être dupés, l'un de l'autre, sur cet article, le grand général faisait accroire à Sołtyk que j'avais une lettre de la part de Votre Majesté pour l'impératrice dans laquelle Votre Majesté aurait détaillé ses raisons contre Rybiński et Sołtyk. Questionné là-dessus par ce dernier, je lui ai dit que cela n'était pas vrai ; mais je ne m'en suis pas expliqué avec le grand général. Sołtyk ne m'a jamais lâché que Rybiński veuille tenter fortune dans le Conseil Permanent. En y mettant l'affaire en avant sur le fondement de la lettre du primat, l'irrégularité de la démarche est choquante, car en passant au primat, la permission de nommer pour coadjuteur Rybiński on n'attribuera au primat plus de pouvoir que la loi n'en donne à Votre Majesté ; puisque Votre Majesté doit choisir d'entre trois candidats un pour chaque charge et que [k. 470] le primat s'est arbitrairement choisi un seul sujet. Sołtyk se flatte qu'on disposera Votre Majesté à favoriser ce projet et que ce ne sera qu'après que Votre Majesté y aura acquiescé, que l'affaire sera portée au Conseil. Il se fond sur ce que l'évêque de Cujavie lui a mandé que Monsieur de Stackelberg avait promis à celui-là d'y travailler. Je persévère dans l'opinion contraire ne pouvant pas me faire à l'idée d'un changement à cet égard dans Monsieur de Stackelberg, contre qui Sołtyk a dit tant de mal ici, et ne l'a pas sûrement rétracté. Le courrier nommé Pirrhis a apporté une lettre du comte de Stackelberg pour le comte de Panin sur l'enveloppe de laquelle il était marqué en mains propres ; une seconde lettre pour le général Michelson, qui n'est pas ici. Je ne sais si dans la première de ces deux lettres l'ambassadeur n'a pas de nouveau fait observer au comte de Panin les inconvénients des coadjutoreries, car il est sûr que si elles étaient admises, le public d'ici serait le premier à s'en étonner et même à en rire. [k. 470v] Le général Michelson n'a pas certainement gagné au troc en devenant major dans les gardes, et il ne l'a pas même caché, car il était connu que le régiment de cuirassiers lui rapportait dix mille ducats par an. Le prince Potemkin a su l'en priver de bonne grâce. J'avouerai à Votre Majesté que je suis surpris de la curiosité de Monsieur de Stackelberg sur le présent que j'ai fait à Strachoff. Cela n'a pu être regardé autrement ici que comme une convenance, et si Monsieur de Stackelberg en a pris quelque ombrage contre moi, il n'est donc pas convaincu que je suis son ami autant que personne, car je le suis par conviction.

Il y a des suppositions ici que le traité avec l'Autriche languira pendant l'absence du comte de Panin que le prince Repnin accompagnera et ce qui me fait croire que ce dernier ne pense pas venir de sitôt ici, c'est qu'il cherche à louer

http://rcin.org.pl

sa maison. Il est question d'un nouveau favoris et ce doit être un capitaine de gardes nomme Mardivinof.

Deboli

AKP 262, k. 464–470v

97

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 11 V 1781

Depesza nr 12, odebr. 23 maja, odp. 23 maja, deszyfra

Monsieur.

De si près à la réception de la dépêche de Sa Majesté le roi datée du 30 d.p., laquelle m'est parvenue hier, je n'aurais peut-être pas adressé de lettre aujourd'hui, si ce n'était que j'y suis engagé afin de faire part à Votre Excellence de ce qui suit. Ayant tout à l'heure été chez Monsieur Ostermann, ce ministre vient de m'avertir que l'impératrice ayant été instruite de gracieuses intentions du roi de me revêtir du caractère d'envoyé, Sa Majesté Impériale a fait témoigner par la voie de Monsieur de Stackelberg à Sa Majesté qu'elle aurait pour agréable de me voir constitué à sa cour dans ce rang, dès qu'il plaira à Sa Majesté le roi de me le conférer, et que c'est aujourd'hui qu'en conséquence d'un aveu que l'impératrice y a daigné donner, elle-même, qu'il en sera écrit par la poste d'aujourd'hui à l'ambassadeur. Je vous avoue que la tournure que cette affaire a prise a été accompagnée [k. 471v] des circonstances plus flatteuses pour moi que je n'aurais osé me le promettre, car je ne m'attendais pas qu'à l'adhésion du ministère en cette occasion et dont celui-ci m'a assuré, on dut tout de suite joindre une distinction aussi honorable que de m'en annoncer l'approbation de l'impératrice. Je ne saurais faire plus dûment éclater la satisfaction que j'en ressens dans ce moment qu'en vous priant de me mettre aux pieds du roi, puisque c'est dans les bontés de Sa Majesté pour moi que cette satisfaction que la manière dont on me traite ici, prend son origine. Comme ce fut lundi dernier que l'impératrice s'en était expliquée, mes amis ayant des connexions chez le prince Potemkin chez qui on a tout de suite parlé, l'ont su par cette voie plus tôt que moi, et je fus surpris de ce qu'au sortir de chez le vice-chancelier étant allé en visite chez un de mes amis, celui-ci m'en fit des compliments, de sorte que d'ici à un couple de jours la chose sera probablement connue jusqu'à Messieurs du corps diplomatique. Les assurances que Votre Excellence m'a données de son concours lorsqu'il s'agira de déterminer le nouveau caractère [k. 472] sont un point sur lequel je compte sans plus avoir besoin de vous

http://rcin.org.pl

en requérir. J'aurai cependant l'honneur de vous en écrire plus au long par la poste prochaine.

Le jeune Borch est présentement hors d'embarras l'ayant emporté sur sa mère. La ci-jointe lettre pour le roi qu'il m'a envoyée dans ce moment est en remerciement pour ce que je lui ai dit de la part de Sa Majesté.

Monsieur Sołtyk recouvre lentement la vue et souffre d'autres incommodités. Il s'exhale en propos qui achèvent de me convaincre qu'il est un méchant homme.

Deboli

AKP 262, k. 471–472v

98

Stanisław August do Augustyna Debolego, 14 V 1781

La réponse qu'Ostermann vous a faite de la part de l'impératrice pour moi sur la manière dont l'affaire de Julius s'est terminée, me fait plaisir. Je passe aux autres articles de votre lettre du 1 mai. Continuez à dire toujours des choses obligeantes et affectueuses à Görtz, non seulement pour lui mais aussi pour Buchholtz, [a]auquel je serais bien aise que revienne par Görtz le bien que j'en dis ; en effet il[a] le mérite de ma part pour son personnel. De Vienne on me mande positivement que le traité entre la Russie et l'Autriche est non seulement signé, mais ratifié. Il est possible que ceux qui me donnent cet avis se trompent, mais il est possible aussi que les nouvelles entraves qu'on a mises à Petersbourg à la communication des chancelistes avec les ministres étrangers est cause qu'on a réussi à cacher devant Görtz la ratification déjà actuelle de ce traité. [k. 258v] Tâchez donc de pénétrer ce qui en est. Quelque erreur de chiffre apparemment vous a fait [b] lire dans une lettre de Cieciszowski que le roi de Prusse se rapproche de l'empereur, Cieciszowski a voulu vous mander, au contraire, que le roi de Prusse se rapproche tous les jours d'avantage de la France, et cela est aussi vrai que l'autre serait faux. J'ai fait faire à Buchholtz de grands remerciements pour Görtz pour la communication qu'il vous a faite de cette lettre du roi de Prusse, dans laquelle il lui parle des projets de Potemkin sur la Couronne de Pologne afin que Görtz soit d'autant plus encouragé à vous montrer de la confiance. Mais au fond je crois que le roi de Prusse a ordonné cette prétendue confidence

[a–a] W pierwotnej wersji było: „lequel je serais bien-aise, qu'il revient à ce dernier par Görtz qui en effet".

[b] Skreślono: „croire".

http://rcin.org.pl

à Görtz seulement pour m'aigrir contre l'empereur, mais que, dans le vrai le roi de Prusse pense comme moi [k. 259] que l'empereur content de flatter la vanité de Potemkin par cette perspective imaginaire et éloignée, se soucierait fort peu de la réaliser. En attendant tâchez de savoir si la somme que Potemkin destine à l'achat des terres en Pologne est considérable, et si le brigadier Engelhardt doit venir bientôt dans ce pays pour cet objet, et si la sortie de ce corps des troupes russes qui est encore en Volhynie se réalisera et quand ? Stackelberg a lieu de croire que l'impératrice elle-même a déjà éloigné et éloignera encore les vues que Potemkin ou tel autre pourrait avoir pour tirer Stackelberg du poste qu'il occupe ici. J'en suis d'autant plus aisé que je suis persuadé que tout calcul fait, nous ne pourrions que perdre au change quel que fut son successeur. Ainsi vous devez toujours continuer, comme vous avez fait jusqu'ici, tout ce par quoi vous croirez pouvoir [k. 259v] contribuer à prolonger le ministère de Stackelberg en Pologne. Vous faites bien de vous insinuer personnellement auprès de Mademoiselle Engelhardt. Je voudrais que par ces moyens elle pressa l'arrivée de ma réponse à Potemkin que j'ai remise à Branicki, parce que je crois qu'elle serait fort contente de la manière dont j'y parle d'elle. J'ai réussi à faire expliquer Buchholtz nettement sur l'affaire des coadjutories. Il a dit positivement n'avoir pas ordre d'en pousser l'effet. Mais il m'a ajouté seulement que le roi de Prusse craindrait de voir Turski dans la place d'évêque de Cujavie. Je lui ai repondu sur cela : « Si les choses vont à mon gré, il n'y aura pas de coadjutorie du tout. Ainsi nous avons plusieurs années devant nous. Ainsi vous pouvez être tranquille ». Et Buchholtz [k. 260] a paru satisfait de ma réponse, car il cherche beaucoup à se rendre agréable à moi. D'ailleurs je ne m'étonne pas que le roi de Prusse s'oppose au succès de Turski précisément parce que c'est celui auquel les hussards prussiens ont fait le plus d'avanie le 12 et le 13 de mai en 1773, lorsque Varsovie était remplie des troupes de trois puissances copartageantes, et selon le proverbe l'on craint et l'on hait celui qu'on a offensé injustement. Du reste je crois pouvoir espérer que toute cette intrigue des coadjutories va tomber non seulement par l'avilissement dans lequel Sołtyk [c]s'est jeté[c] lui-même ; non seulement parce que Stackelberg me parait réellement dans l'intention de ne me pas faire de la peine, mais aussi en conséquence [k. 260v] d'un incident nouveau, dont il convient que je vous instruise. Il y a plus d'un an qu'il est question de rétablir la Chambre des Finances, qui [d]à l'exemple de ce qui c'est pratiqué sous Auguste II et Auguste III a dirigé mes[d] affaires domestiques [e] depuis l'élection jusqu'au temps où le maréchal Rzewuski l'a abolie en substituant sa seule personne à toute cette chambre. Les plus grands amis de Rzewuski, et Stackelberg à leur tête, lui ont fait entendre que pour son propre honneur et pour fermer la bouche à tous ses détracteurs, il devait lui-même [f] convenir de la nécessité du rétablissement de cette chambre, afin qu'il ne fut plus dit qu'il est lui seul et le fermier

[c–c] Zastąpiono: „se jettait".
[d–d] Skreślono „dirigait les" i dopisano na marginesie ten fragment.
[e] Skreślono: „du roi".
[f] Skreślono: „sentir".

http://rcin.org.pl

de la plus grande partie de mes revenus, et en même temps le directeur de ma dépense sans aucun contrôle. Rzewuski en est enfin convenu tant bien que mal, mais il a toujours cherché des moyens de faire différer le rétablissement [k. 261] effectif de cette chambre ; présentement diverses circonstances m'ont déterminé à réaliser enfin ce projet. J'ai vu que beaucoup de gens dont l'attachement m'importe perdaient courage et s'éloignaient de moi [g]à cause de l'usage et quelquefois de l'abus[g] que Rzewuski [h] ferait du pouvoir qu'il avait en mains. Et que Rzewuski se permettait différentes manœuvres qui ne s'accordaient pas avec ce qu'il me doit. Je lui ai donc fait savoir par le général Mokronoski et par l'ambassadeur (ses deux meilleurs amis) que j'étais résolu de rétablir ma Chambre de Finance sans que pour cela je veuille le déplacer de ma maison ni enfreindre aucunement les contrats de ferme, ni sans même vouloir lui faire d'ailleurs aucune sorte de mortification. Il n'a donc pu décemment [k. 261v] s'opposer [i]de front[i] à ma volonté, mais il a cherché à y faire envisager à Stackelberg le prétendu projet des amis de Tyzenhauz, de favoriser ce dernier comme[j] une suite du rétablissement de cette chambre. J'ai fait voir à Stackelberg la nullité de cette idée qui est directement contraire aux miennes parce que je suis persuadé que je ferais beaucoup du mal au public et à moi, si je remettais Tyzenhauz en pouvoir ou en crédit. Sur quoi Stackelberg convaincu lui-même de la pureté de mes vues et de la justice de ma démarche, a fait entendre à Rzewuski qu'il ferait mieux de ne plus faire des vaines difficultés. Rzewuski a donc dit qu'il se soumettait à ma volonté, mais qu'il désirait que je lui fis l'honneur et que je lui marqua la bonté de lui en parler moi-même. Je l'ai fait. Après quelques [k. 262] pourparlers il me demanda deux jours de délai pour avoir le temps de me présenter par écrit ses observations. Je les lui ai accordées. Et comme après les deux jours écoulés je n'ai point vu arriver cet écrit de Rzewuski, [k] et que je savais les différents détours par lesquels il comptait éloigner cette opération, j'ai signé le 11 d.c. l'acte de cette commission et j'ai fait prêter serment tout de suite aux [k. 262v] commissaires. Depuis que la chose est faite, Rzewuski forme des plaintes de ce que je n'ai pas attendu plus longtemps, et de ce que, lui-même, n'est pas mis à la tête de cette chambre. Il y a eu des moments où Stackelberg a semblé vouloir plaider pour lui dans ses deux prétentions, mais finalement il convient lui-même que j'ai bien fait et j'ai lieu d'espérer que mon ouvrage se consolidera de mieux en mieux. Il est apparent que tout ceci diminuera l'ardeur [l]avec laquelle Rzewuski poursuivait[l] l'intrigue des coadjutories parce qu'elle tenait à d'autres grandes

[g–g] Dopisano nad przekreślonym: „par le pouvoir".

[h] Skreślono: „avoit en mains".

[i–i] Słowa dopisane nad linią.

[j] Dopisano po przekreśleniu: „dans le par".

[k] Skreślono fragment: „J'ai signé le 11 d.c. l'acte par lequel j'ai institué pour membre de cette nouvelle chambre de mes finances le secrétaire de Lituanie Mniszech président, le général Mokronoski (qui hier a prêté serment comme palatin de Masovie après la mort de Mostowski), le grand écuyer Kicki, le strażnik de Lituanie Dziekoński, le pisarz de la".

[l–l] Zastąpiono pierwotną wersję: „que Rzewuski paroissait".

http://rcin.org.pl

vues politiques et d'ambition qu'il ne cachait plus assez. Ce nouvel établissement les dérange beaucoup et probablement les personnes qui mettaient en lui l'espoir de leur avancement [k. 263] se refroidiront aussi. Je suis le premier à rendre justice à la réalité de plusieurs bons services que Rzewuski m'a rendus, et je l'ai dit tout haut même dans cette occurrence en prescrivant à toutes les personnes qui y ont part les plus grands égards et les procédés les plus amicals envers Rzewuski. Mais cela n'empêche pas que je ne croie avoir fait une chose très nécessaire en établissant cette nouvelle chambre et en bornant un peu par-là les facultés de Rzewuski. Je vous dis tout ceci pour que vous sachiez le ton sur lequel vous aurez à répondre si l'on vous parle de cela. Mais vous ne vous presserez pas d'en parler le premier. Monsieur le pisarz Cieciszowski vous informera des détails de ce nouvel établissement. [k. 263v] [1]

Lorsque j'ai fait demander à Stackelberg qu'il écrive ministérialement pour faire agréer que vous soyez revêtu du caractère d'envoyé, il a fait quelques observations lesquelles loin de marquer la moindre mauvaise volonté contre vous, indiquent, au contraire, qu'il vous veut sincèrement du bien. Nous avons remis la décision de cette affaire encore à quelques jours, mais en attendant ne soyez ni chagrin, ni inquiet car vous verrez bientôt que vous n'en avez pas sujet. Quant à votre mariage avec la Woronicz, je suis fâché de voir que les difficultés s'augmentent contre, et pour l'autre projet de mariage que vous formez [k. 264] à l'égard de Mademoiselle Łętowska, il vous serait peu utile parce que le père qui n'est rien moins que vieux, n'a plus d'autre bien que celui de la défunte mère de cette demoiselle. Ainsi vous n'auriez qu'une nouvelle dépense sans revenu. Et enfin, quoiqu'il soit vrai que communément la saison d'été est celle où il parait que vous pouviez ci-devant vous absenter de Russie avec le moins d'inconvénient, je pense qu'aujourd'hui, surtout pendant l'absence de Panin, il convient moins que jamais que vous vous absentiez.

Le comte Mniszech a déjà tâté Stackelberg sur la permanence d'un ministre polonais à Constantinople, et Stackelberg s'est expliqué très favorablement pour l'affirmative. Ainsi vous pouvez commencer à sonder le terrain aussi à Pétersbourg là-dessus.

AKP 263, k. 258–264

[1] Skreślono: „et de quelque circonstance d'une avanture arrivée ici à un nommé Szeremecki. Par raport".

http://rcin.org.pl

99

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 14 V 1781

Depesza nr 27

{Par la ci-jointe lettre de Sa Majesté, vous serez informé, Monsieur, de l'établissement nouveau de la Chambre des Comptes du roi, établissement désiré depuis longtemps comme essentiellement nécessaire pour les intérêts de Sa Majesté. Vous verrez par la ci-jointe copie du rescrit que ce n'est ni l'ambition de manier les finances du roi, ni la haine personnelle contre qui que ce soit, mais que c'est uniquement l'attachement et la fidélité due à son maître qui l'ont dicté. Presque toutes les personnes qui composent cette commission sont amis et leur président est même cousin du maréchal Rzewuski qui, cependant, paraît être mécontent de cet établissement et cherche jusqu'à présent, par divers canaux à les rendre moins actifs. Cependant ce conseil économique s'est mis déjà en exercice de son devoir et a commencé par donner ordre à la caisse générale du roi qu'il a trouvée bien pauvre, parce qu'il n'y en a que 24 mille florins de Pologne et même jusqu'à la livrée on n'est pas payé pour le mois d'avril, de ne faire aucune dépense sans les assignations du Conseil et de ne dépendre que de lui seul, ce qui s'est exécuté avec autant de douceur que d'effet.

Quoique vous êtes déjà informé par les copies des lettres du [k. 265] métropolitain des personnes qui tâchent de se marier avec Mademoiselle Woronicz, il faut cependant que je vous dise que le principal concurrent qui réussira probablement est Monsieur Olizar, podczaszy de Lituanie, jeune homme de trente ans, bien fait et riche. Et quant à Mademoiselle Łętowska, il n'est plus de secret qu'elle va se marier avec Monsieur Lanckoroński, wojewodzic bracławski qui a un père extrêmement riche. D'ailleurs je sais que ni la Woronicz, ni la Łętowska ne voudrait demeurer à Pétersbourg. J'ai jugé à propos de vous avertir de tout ceci aussitôt que j'en suis instruit avec certitude.}

Le palatin de Mazovie Mostowski étant mort le mois passé à Paris, il y eut élection vendredi le 11 dans le Conseil Permanent des trois candidats à cette charge, d'entre lesquels Sa Majesté a nommé pour palatin le général Mokronoski avec la plus grande satisfaction de toute la noblesse du palatinat dans lequel il est né, domicilié et généralement aimé. Tous les Mazurs présents à Varsovie se sont assemblés hier pour assister au serment qu'il prêta et pour remercier Sa Majesté du choix qu'elle venait de faire.

AKP 263, k. 235v, 265

http://rcin.org.pl

100

Adam Cieciszowski[a] do Augustyna Debolego, 14 V 1781

Depesza nr 27

Monsieur.

En réponse à Votre N° 10 du 24 d.p., je vous remercie Monsieur, de l'appui que vous prêtez à Monsieur Horain en prenant soin de la conduite de son affaire pour laquelle il est allé à Pétersbourg, car [b]ne parlant que la langue maternelle, il lui serait difficile d'y réussir.[b]

Quant à l'article de Madame Woronicz, je me borne pour le présent à vous dire que je [c]lui ferai parvenir[c] les notes que vous m'avez données dans le même N° 10, [d]si le cas l'exigera[d]. Au reste je n'ai qu'à vous réitérer les assurances de l'amitié sincère dans les sentiments de laquelle je suis.

[PS] Spieszno wysyłając do W.W.M. Pana onegdaj sztafetę przepomniałem oświadczyć mojej uniżoności J.W. sekretarzowi w. k. proszę więc w tym mnie teraz wyręczyć.

AKP 263, k. 253

101

Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 15 V 1781

Odebr. 26 maja, odp. 28 maja

Sire !

En faisant réponse sur la lettre de Votre Majesté datée du 30 d.p. postérieurement à la réception de celle que l'estafette arrivée avant-hier à midi m'a apportée

[a] List wklejony na kartę z listem króla z 7 maja.

[b–b] Nadpisano nad przekreślonym: „quoique ce jeune homme ne sait pas les langues étrangères, je crois cependant qu'il a le cœur bon et des sentiments honnêtes. Il aura d'ici des recommandations dont vous me marquez, qu'elles lui sont très utiles".

[c–c] Zastąpiono: „tacherai que".

[d–d] Nadpisano nad przekreślonym: „parviennent à sa connaissance".

http://rcin.org.pl

de la part de Monsieur le grand notaire de la Couronne en date du 4 d.c., je dois, Sire, supplier Votre Majesté, que vu l'incident qui a donné lieu à cette dernière lettre, il me soit permis de fonder dans ma présente cette circonstance, et en même temps d'oser en donner ma justification à Votre Majesté ; c'est ce que je ne pourrais pas faire d'une façon si concise, si je séparais ce que j'avais résolu depuis quelques jours de marquer à Votre Majesté par cette poste-ci avec ce qui émane à dire du renvoi, que Votre Majesté a décidé de faire, à l'abbé Sołtyk, de l'étoile que celui-ci avait eu la hardiesse [k. 473v] de s'imaginer, que Votre Majesté lui ferait l'honneur d'accepter de sa part en présent. Mon apologie sur ce que je me fusse chargé de la lettre de l'abbé Sołtyk qui renfermait le crachat, est liée avec l'ensemble de la position dans laquelle je me trouve à l'égard de Sołtyk ainsi qu'avec plusieurs faits, qui concernent celui-ci, une partie desquels j'ai mandé à Votre Majesté en supprimant d'autres, moins essentiels. Cela étant, j'en conclus à une nécessité de faire une courte récapitulation de principales circonstances relatives au voyage de l'abbé Sołtyk en Russie. Avant qu'il ne se fût encore rendu à Pétersbourg, j'avais déjà su l'objet de sa venue qui était celui de succéder au feu chancelier Młodziejowski, qui touchait alors à sa fin. Je n'avais pas ignoré non plus quels étaient les ressorts qui faisaient agir Sołtyk. Désavouant d'abord au fond de mon cœur toute cette manigance, par la seule raison qu'elle ne pouvait que se présenter comme très illégitime aux yeux d'un Polonais qui pense bien, je me mis en devoir de desservir Sołtyk autant que je le pus, mais en me servant pour lui rendre de mauvais offices, [k. 474] premièrement de son départ clandestin de Varsovie et de l'esprit intrigant que je fis remarquer en lui, et que Monsieur de Stackelberg confirma de même au comte de Panin ; puis en me prévalant pour décréditer Sołtyk, de la conduite déréglée que celui-ci tint ici, j'évitais toujours de donner lieu à être soupçonné que ma haine contre lui provint de ce qu'il fut venu chercher de la protection auprès de cette cour-ci, et je me rabattais simplement à la nullité des motifs, qui puissent lui valoir la moindre démonstration d'appui. Le comte de Panin écouta mes insinuations contre Sołtyk, et il me semble que je ne pouvais désirer de plus grande certitude que Sołtyk n'obtiendrait rien ici, que celle que je devais tirer des paroles que le comte de Panin proféra lorsque je lui témoignai mes appréhensions, que Sołtyk en s'adressant au prince Potemkin ne se procure par cette voie l'entremise de l'impératrice auprès de Votre Majesté. Ces paroles-là étaient que l'impératrice ne voudrait certainement pas le faire. Je fus, on ne le saurait d'avantage, content de cette réponse du comte de Panin, et je le vis et sus par les propos, qu'on me redit d'après lui au sujet de [k. 474v] Sołtyk, que ce ministre persévérait dans ce qu'il m'avait promis à cet égard. Tandis que j'y comptais, j'appris que Sołtyk désespérant de rien effecteur, avait envoyé un exprès au général Michelson en le priant de venir le seconder pour lui procurer des recommandations. Presqu'en même temps, c'est-à-dire dans le courant du mois de novembre, je m'aperçus que le comte de Panin commençait à devenir favorable à Sołtyk, et ce qui m'en fit juger, fut qu'ayant parlé audit ministre de ce que Sołtyk tournait malicieusement que le prince Sapieha eut échoué dans sa rivalité avec le prince Stanislas pour le maréchalat du Conseil Permanent, en disant que Monsieur Stackelberg

http://rcin.org.pl

en était la cause, le comte de Panin me répliqua avec un ton qui signifiait plus que les paroles que Sołtyk était ami du maréchal Rzewuski, et devait, par conséquent, être celui de Monsieur de Stackelberg. Cette louange de Sołtyk dans la bouche du comte de Panin m'étonna, et me donna à penser qu'elle était l'effet des instances de monsieur le maréchal Rzewuski. Je fus dans la suite confirmé dans cette idée, dès que je sus les recommandations émanées au mois de décembre de la part du comte de Panin en faveur de Sołtyk ; les artifices employés pour le même [k. 475] sujet par Michelson auprès du prince Potemkin, artifices qui quoique récompensés par la voie de corruption, avaient cependant les sources dans la croyance du général Michelson que c'est au gré du maréchal Rzewuski qu'il faisait tout cela. Cette croyance, le maréchal Rzewuski l'a voulu inspirer à Tamara, en le persuadant que Votre Majesté souhaitait que Sołtyk fût étayé par la Russie. Tamara me le confessa et fut tiré par moi de cette erreur ; dès que, dis-je, je sus tout ce que dessus et tout plein d'autres anecdotes, je redoublai de dissimulations envers Sołtyk, je continuai mes manèges avec lui durant le séjour que le grand général fit ici. Je tempérai, j'échauffai et j'aigris selon le besoin la bile de ces Messieurs, le tout pour les éloigner l'un de l'autre pour n'être pas leur dupe, et pour, au contraire, tirer des conséquences de ce que chacun d'eux me disait. Par là je conclus qu'il était inutile de persuader Sołtyk à partir d'ici, puisque le maréchal Rzewuski qui promettait au comte Stackelberg d'y porter Sołtyk, conseillait sous-main à celui-ci le contraire ; que Monsieur Stackelberg avait éclaté mal à propos devant le maréchal Rzewuski [k. 475v] en reproches contre Sołtyk de ce que celui-ci aurait mal parlé de lui, ambassadeur ; car de cette confidence il résulta que maréchal Rzewuski en a abusé en écrivant à Sołtyk qu'il eut à s'en justifier ; ce qui produisit deux mauvais effets ; le premier, que l'ambassadeur a fait croire qu'il craignait Sołtyk ; le second, que c'est en haine des propos lâchés contre lui par Sołtyk qu'il ne favorisait pas l'affaire de ce dernier. Ce soupçon, affirmé par Sołtyk, prévalut dans l'esprit du comte de Panin qui s'y étant attaché plus qu'à l'exposition des inconvénients qui résulteraient de la coadjutorerie primatiale, crut que toute difficulté serait levée pour peu que Monsieur de Stackelberg le voulut ; et c'est en conséquence de cette supposition que le comte de Panin octroya à Sołtyk une seconde lettre de recommandation. Ce n'est pas du tout dans ce sens que j'ai parlé à Sołtyk. Monsieur de Stackelberg est, selon moi, son meilleur ami, il parle souvent de lui à Votre Majesté, mais que Votre Majesté ne pouvait y déférer, parce que ce que Rybiński et Sołtyk voulaient n'était pas faisable. Convaincu, que je le suis, très fort, [k. 476] que Votre Majesté n'aurait dans Sołtyk, qu'un ingrat, détestant le chemin qu'il a pris pour avoir un évêché, ces deux raisons m'eussent assez excité a éclater avec Sołtyk et à lui dire nettement que Votre Majesté n'en ferait rien. Mais pouvais-je en venir là à la vue de ce que Votre Majesté m'en mandait, et de ce que (comme ma lettre à Votre Majesté en date du 1 de mai en fait foi) j'apprenais de Sołtyk, à qui on continue jusqu'à présent à donner des espérances. Bien qu'étant déjà à demie aveuglé au temps de l'arrivée de Pirrhis, il n'ait pas jusqu'ici lu une longue lettre en chiffre de la part de l'évêque de Cujavie que ce courrier lui avait apportée ; quoique deux autres lettres arrivées dans la suite ayant eu le même

http://rcin.org.pl

sort, il me dit cependant hier encore que quelques mots qu'il en a déchiffrés ne lui faisaient pas désespérer du succès. Avant que je n'aie reçu la lettre de Votre Majesté du 25 avril, une pareille contenance de la part de Sołtyk, n'ayant pu que me dérouter dans l'incertitude de ce qui en arriverait, je trouvai un nouveau motif de dissimulation. C'eut été abandonner ma dissimulation si [k. 476v] j'avais déconseillé Sołtyk d'exécuter son idée touchant le crachat, et ayant été pris au dépourvu quant à la lettre que j'écrivis au grand notaire de la Couronne, je laissai du reste faire Sołtyk en riant sous cap de sa témérité à s'attendre à une réponse de la part de Votre Majesté ensemble avec cordon bleu ; car je me permettais de doutes qu'aucunes de ces deux attentes se réalisassent ; tout au plus, me figurais-je, que Votre Majesté me chargerait de dire quelque chose à Sołtyk, encore n'espérais-je pas cela même trop autant qu'en en consultant le mouvement secret de mon cœur, je ne le souhaitais pas. Ce fut au milieu de réflexions que je faisais relativement à la manière, dont il plairait à Votre Majesté de traiter Sołtyk à l'occasion de l'envoi du crachat, ce fut, dis-je, au milieu de ces réflexions que me parvint la dépêche de Votre Majesté du 25 avril. Elle me fit d'abord mal augurer quant à l'accueil du crachat ; puis en y voyant que malgré l'insistance que l'on employait auprès de Votre Majesté pour les deux coadjutoreries, elle était cependant résolue de persister à vouloir épargner [k. 477] une infraction aux lois et un détriment aux bienséances ; je tirai de ladite lettre de Votre Majesté l'induction suivante, que puisque je devais prier au nom de Votre Majesté les ministres d'ici de ne plus donner des lettres d'aucune espèce à Rybiński et à Sołtyk, il était enfin temps de couper aussi court une bonne fois à cette trame que Sołtyk ourdit ici depuis plus d'un an. Les moyens qu'il me semblait indispensable d'employer pour cet effet, étaient les suivants. Le premier, de requérir formellement le comte Stackelberg de mander ici que Votre Majesté avait des raisons trop fortes pour qu'elle put condescendre à l'intercession quelconque en faveur de Rybiński et de Sołtyk. Le second moyen devrait être celui que j'eusse à dire nettement à Sołtyk qu'il en prenait une peine inutile, et qu'il ne lui restait à faire qu'à s'en retourner en Pologne. Pensant qu'il en fallait venir là, je n'attendais à exposer à Votre Majesté la nécessité de mettre en pratique les deux moyens ci-dessus indiqués que le moment où je me serais acquitté envers le comte de Panin des ordres de Votre Majesté, contenus dans sa lettre du 25 d.p., et ce fut là le terme auquel j'avais fixé [k. 477v] mon exposition telle à peu près pour la substance que celle que je viens de faire. C'est l'incident du crachat, qui accélère à la vérité cette exposition, puisque le même incident doit aussi hâter l'exécution du plan que j'aurais tracé indépendamment d'un tel incident. Je sens bien, Sire, que l'envoi d'un présent pour Votre Majesté de la part de Sołtyk ne pouvait aboutir à moins qu'à un refus de celle de Votre Majesté d'accepter ce présent. Cela étant arrivé, voici quelle conduite je me suis prescrite à cette occasion. Comme Sołtyk, avant d'avoir fait partir ce crachat, l'avait montré à quiconque était venu le voir dans sa maladie, qu'il en avait dit la destination, que depuis l'envoi de ce crachat il n'a cessé de parler continuellement combien il était impatient de savoir l'accueil que Votre Majesté aura fait à ce cadeau, que c'est encore jusqu'à présent le sujet favori de ses conversations, ce de quoi le

http://rcin.org.pl

jeune Horain qui ne manque pas l'esprit à maintes fois ri ; tout cela lorsque j'eus reçu le 12 de ce mois ce crachat en retour avec ordre de le remettre à Sołtyk, m'a fait penser que puisqu'il était [k. 478] malade, de peur que si par le chagrin que le renvoi du crachat lui causera, sa maladie empirait, je ne fusse taxé d'avoir rudement agi envers lui sans égard pour son état, il convenait que d'un côté je différasse l'exécution des ordres qui m'ont été donnés en cette rencontre, et que de l'autre je prévinsse, sans affectation, relativement au sort qu'a eu le crachat de Sołtyk, plusieurs d'entre ces personnes à qui Sołtyk en avait parlé, et d'autres, qui quoiqu'elles n'en aient eu aucune connaissance, me semblaient devoir en être actuellement prévenues. Le ministre de Prusse qui avait été du nombre des premiers, fut aussi celui à qui je racontai le plus tôt le renvoi du crachat en ajoutant : que j'ai reçu une réprimande de m'en être chargé, et en faisant valoir mon ménagement pour Sołtyk, de ce que je prenais sur moi de ne pas lui remettre tout de suite ce crachat. En faisant ce récit au comte de Görtz, et en disant que j'avais bien mérité ce qui m'est revenu de cela ; c'est-à-dire une réprimande, je n'ai pas épargné Sołtyk dans la narration des raisons pour lesquelles j'eusse du prévoir que Votre Majesté n'accepterait pas le cadeau, j'ai tiré cet avantage de la confidence que j'en fis au comte de Görtz, [k. 478v] que celui-ci me dit : J'ai donc bien fait de n'avoir pas encore écrit à ma cour qu'elle pouvait s'intéresser pour Rybiński et Sołtyk, car je vois que ce dernier était trop mal dans l'esprit du roi votre maître, pour que le mien put s'attendre à autre chose qu'à un refus ; c'est à quoi il ne voudra pas s'exposer, d'autant plus que le comte de Panin m'a dit, lorsque je l'en ai consulté, qu'il ne fallait pas agir dans cette affaire ministérialement ; et d'ailleurs, ajouta-t-il, le roi mon maître ne se soucie pas de Sołtyk ; c'est pour Rybiński seul qu'il s'intéresse. Je fis attention à ces mots non ministérialement qui sont significatifs et marquant à mon avis le regret du comte de Panin de s'être embarqué là-dedans ; la seconde chose que j'observai dans le discours du comte de Görtz est qu'il fera probablement usage de l'incident du crachat pour faire voir au roi son maître, la difficulté de réussir pour Sołtyk. Je dis à cette occasion au comte de Görtz que Votre Majesté se ferait un plaisir de déférer aux insinuations de Sa Majesté Prussienne dans le choix d'un évêque de Cujavie, mais pas en faveur d'un sujet aussi peu digne que l'était Sołtyk, d'une [k. 479] pareille élévation, que si tant était que Turski était désagréable au roi de Prusse, Turski ne sera pas l'évêque de Cujavie dont d'ailleurs la vacance n'existait pas. Votre Majesté pourra bien faire insinuer au roi de Prusse par quelque canal ces choses obligeantes que j'ai dites au comte de Görtz afin de marquer en apparence de la complaisance envers Sa Majesté Prussienne, et au fond suspendre par là même son intercession en faveur de Rybiński qui, pour le dire par parenthèse, sur la foi de Madame Borch ne doit pas charrier droit avec Sołtyk qu'en tant qu'il ne pourrait atteindre à la primatie qu'en faisant Sołtyk son coadjuteur. J'ai dit aussi au vice-chancelier Ostermann l'aventure du crachat, et le même jour que ce crachat m'était rentré, je voulus joindre cet incident à l'insinuation que je me préparais ce même jour-là à faire au comte de Panin, d'après la lettre de Votre Majesté du 25 avril, et ce fut le manque de temps propre à cela, qui m'en empêcha et non les propos du comte de Panin

http://rcin.org.pl

proférés le même jour à table. Il fut question comment Sołtyk se portait, et que pour avoir par politique troqué de médecin en prenant celui [k. 479v] qui a été ici avec le grand général, il avait empiré son mal. Le comte de Panin rit de cette politique ; mais il ajouta qu'il plaignait Sołtyk, que s'était un galant homme et qu'il était malheureux, qu'à la fleur de son âge il ait perdu la santé. Le vice-chancelier qui fut présent à ce discours, et qui savait ce que j'avais à dire contre, s'aperçut que cet éloge de Sołtyk ne me faisait pas plaisir. C'est souvent la coutume du comte de Panin d'écarter ainsi ce qu'il se doute qu'on va lui dire. Si telle a été sa visée en louant Sołtyk, il n'en arrivera pas moins que je lui ferai mes insinuations et lui raconterai l'aventure du crachat. Le comte de Panin est bon et honnête, mais il se laisse quelquefois entraîner. Je veux voir la manière dont il prendra la chose, et pour cet effet je dois l'en mettre au fait entre aujourd'hui et jeudi, car jusqu'à ce jour Sołtyk ne se doutera de rien ; mais à l'arrivée de la poste qu'il croit lui apporter l'avis de l'acceptation de son crachat, je ne pourrai plus dissimuler. J'aurai bien parlé auparavant, avant que Sołtyk ne commence à en parler, et c'est ce que j'ai cru devoir faire. Je prévois [k. 480] que j'en viendrai à un éclat avec lui, mais mes débats avec lui ne lui donneront jamais prix sur moi pour dire que Votre Majesté ne veut pas avoir égard à l'entremise du comte de Panin. Entre entremise et entremise il y a une distinction à faire. Celle-ci est blâmée même par les amis du comte de Panin que d'ailleurs Votre Majesté, en tenant ferme sur l'article de Sołtyk, ne désobligera pas. Je dirai donc à Sołtyk, aussi haut que je le puis faire prudemment, qu'il n'y a rien à espérer. Que ce soit pour lui un coup de foudre, je ne l'en plaindrai pas, puisque je regarde sa maladie dont il est agité ici depuis si longtemps, comme un juste fléau dont le ciel l'afflige en punition des irrégularités qu'il y a eu dans le voyage, qu'il avait entrepris pour la Russie, ainsi que dans la vie qu'il a menée depuis qu'il est ici.

Les gracieuses dispositions de Votre Majesté à me conférer le caractère d'envoyé n'ont pas plutôt été connues ici, que Sa Majesté l'impératrice a bien voulu témoigner, qu'elle aurait pour agréable que [k. 480v] Votre Majesté m'accordât le titre, qu'elle daignait me destiner. C'est de quoi l'ambassadeur de cette souveraine est chargé d'informer Votre Majesté. J'ose Sire en réitérer encore à Votre Majesté mes les plus humbles remerciements.

Deboli

AKP 262, k. 473–480v

http://rcin.org.pl

102

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 15 V 1781

Depesza nr 13, odebr. 26 maja, odp. 28 maja

Monsieur.

Ayant pris la liberté de renfermer dans la ci-jointe lettre que j'ai l'honneur d'adresser à Sa Majesté le roi, tout ce qui émanait à dire de l'incident du crachat que j'ai reçu en retour par une estafette expédiée par Votre Excellence de 4 mai, il ne me reste qu'à vous remercier de la manière la plus sincère de ce que vous avez bien voulu être en cette occasion mon avocat auprès du roi. Je sens plus que je ne saurais exprimer les obligations que je vous dois, et suis tenu d'entendre non seulement à cette circonstance, mais aussi à tout ce qui m'arrive depuis un an en fait d'amélioration de mon sort en tout sens. En continuation de ce que je vous ai mandé par le dernier ordinaire relativement au caractère d'envoyé, je vous dirai aujourd'hui que l'ordre que l'impératrice a donné au vice-chancelier Ostermann d'en écrire au comte Stackelberg est déjà généralement connu ici. Après la joie respectueuse dont j'ai été pénétré [k. 481v] lorsque le roi, notre maître, eut daigné me manifester ses gracieuses intentions à cet égard-là, rien n'a pu m'arriver de plus flatteux que la manière dont la chose a été traitée ici. Il ne me reste présentement qu'à attendre la nomination à ce caractère, chose dans laquelle je ne doute pas que vous ne veuillez influer par un motif des bontés dont vous m'honorez. Je ne m'étais pas, moi-même, imaginé que la résolution touchant mon acceptation dans un nouveau rang émanât sitôt comme cela s'est fait. Abstraction faite des autres raisons qui se sont opposées à ce que le roi ne m'ait accordé la permission de faire une excursion, et qui peuvent faire de nouveau décliner ma demande qu'il aura peut-être semblé, que j'ai voulu faire derechef à cet égard-là dans ma lettre à Sa Majesté datée du 1 d.c., il y a présentement une raison de plus que je ne pourrai plus m'absenter d'ici avant l'hiver, quand même j'en aurais la permission ; c'est la publication que ma prochaine élévation au grade d'envoyé a acquise, de sorte que j'ai déjà cessé de parler de mon voyage. Je le subordonne au degré de consistance que vos soins, mon adorable bienfaiteur, donneront à mon projet de [k. 482] mariage. Puisque j'ai pris la liberté de dire dans ma susdite lettre au roi que les arrangements que l'acquisition d'un nouveau caractère me met dans le cas de faire, me faisaient désirer que je fusse averti de bonne heure en quel temps je recevrais ce caractère-là, actuellement que la chose passera probablement bientôt au Conseil Permanent, je dois vous prier que vous fassiez en sorte qu'entre le temps où l'affaire aura été débattue et agréée, jusqu'à ce que je ne reçoive mes lettres de créance, il s'écoule un espace de temps pour que vous me donniez avis de la décision, et qu'en réponse à cet avis je puisse vous dire quand les lettres de créance doivent m'être envoyées. D'après mon calcul cela

http://rcin.org.pl

ne pourra pas être porté jusqu'au point de mes audiences avant la mi-juillet. Il est d'usage ici d'avoir trois différentes audiences en déployant le caractère d'envoyé. L'une auprès de l'impératrice, l'autre auprès du grand-duc, la troisième auprès de la grande duchesse. À chacune de ses audiences l'envoyé prononce un discours en langue française qu'avant que d'être conduit à l'audience, il communique au ministère. Vous saurez que souvent ces discours sont composés au cabinet de la cour qui envoie un ministre. Je n'en serai que plus sûr de mon [k. 482v] fait si le roi daigne faire dresser un chacun de trois discours que je dois prononcer. En ce cas-là envoyez-les-moi en chiffre.

La narration de ce qui concerne Sołtyk m'a entraîné si loin que je me suis borné à ne parler dans ma lettre au roi que de cette seule affaire. On me dit que Sołtyk s'est fait saigner aujourd'hui, et que le sang a été bien mauvais. Ce n'est pas à décrire quelle femme c'est que cette Madame Borch. Je raconterai au long par la prochaine me bornant à dire aujourd'hui, qu'elle me fait réellement tourner la tête.

Deboli

AKP 262, k. 481–482v

103

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 16 V 1781

Depesza nr 28

Le nouvel établissement de la Commission Économique du roi trouve une approbation générale du public et les ministres étrangers mêmes ont rendu des billets de félicitation au comte Mniszech sur la présidence dans ce conseil. Comme tous les membres de cette commission se sont chargés de servir le roi sans aucune pension ni gratification, il y a eu des personnes de distinction et de mérite qui se sont offertes d'abord après l'établissement de ce conseil d'y être admises, et elles y seraient admises s'il n'y avait pas d'inconvénient dans le grand nombre des personnes, lequel pour l'ordinaire est cause du ralentissement des affaires. Les banquiers Tepper et Blanc ont été hier chez le roi pour prier Sa Majesté de vouloir bien les employer comme ci-devant à son service en offrant tout leur crédit à la dite commission. Comme le but de cette commission n'est autre que d'arranger les finances de Sa Majesté, en sorte que non seulement toutes les dépenses nécessaires et convenables à la dignité du roi soient réglées, mais aussi toutes ses dettes puissent être payées du fond d'amortissement lequel y sera destiné, je me flatte que Sa Majesté passera des jours plus tranquillement

http://rcin.org.pl

et plus gaiement [k. 266] au lieu de ses mortifications que le déficit d'argent lui a fait essuyer de toute part.

AKP 263, k. 265v–266

104

Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 18 V 1781[a]

Odebr. 30 maja

Sire !

La dépêche de Votre Majesté datée du 7 d.c., m'étant parvenue hier d'assez bonne heure, pour que j'aie, à la fois, pu la déchiffrer, et me ménager le temps nécessaire pour y répondre par la poste d'aujourd'hui ; en entreprenant de le faire, je remets à finir ma présente par les articles de l'avant-dernière dépêche de Votre Majesté, auxquels je n'ai pas encore fait de réponse, la commençant sur ceux de la dépêche, dont j'accuse la réception. Comme j'ai déjà informé Votre Majesté de la tournure flatteuse pour moi en particulier, qu'en fait de l'affaire de mon élévation au rang d'envoyé, il ne me reste autre chose à dire à ce sujet, si non, que dans tout ce que Votre Majesté daigne me marquer sur cette matière, dans sa dernière dépêche, je vois ce de quoi je ferai toute ma vie l'aveu, savoir : que je dois tout à Votre Majesté [k. 483v] et que c'est de vous seul Sire, que je peux espérer toutes les améliorations quelconques, dont mon sort fut susceptible et que je subordonnerai toujours aux considérations d'honnêteté, et à celles de zèle pour le service de Votre Majesté et de ma patrie. Rempli que je le suis d'une telle persuasion, je ne pousserai ma pointe relativement à la permission d'aller faire un tour en Pologne, en vue d'y chercher un mariage, qu'en tant que cela agréera à Votre Majesté, et pour le temps de mon excursion, et pour le but de celle-ci, lequel, je le répéterai encore à Votre Majesté, je ne puis me flatter d'atteindre, que par la haute protection de Votre Majesté. Présentement que l'impératrice a déjà fait écrire pour mon élévation au grade d'envoyé, ce n'est plus même convenable (ainsi que je l'ai dit dans ma lettre à Monsieur Cieciszowski) que de si près au temps, où j'aurai obtenu ce caractère, je m'absente d'ici, ainsi cela ne pourra plus avoir lieu avant l'hiver. Quant aux honoraires de mon nouvel emploi, je tâcherai, sans m'y compromettre, de me les ménager [k. 484] tels qu'il sera possible d'en obtenir.

[a] Pod datą dopisano ręką króla: „Falquier".

http://rcin.org.pl

Je puis, et même en quelque façon avec connaissance de cause, rapporter à Votre Majesté les raisons qui ont produit la défense faite aux subalternes russes du bureau étranger, d'avoir aucun commerce avec les ministres étrangers. L'opinion la plus accréditée ici relativement à cet incident est que l'empereur s'est plaint à l'impératrice de ce que la négociation entamée entre lui et la cour de Russie pour un nouveau traité à conclure a été si fort ébruitée ; et que ce n'a pu arriver que par l'indiscrétion des employés au cabinet de Russie. C'est bien à cette plainte que l'on attribue la rigueur prescrite aux subalternes ; mais comme l'existence de celle-là n'est pas une chose bien avérée, il est plus que probable que c'est dans une autre opinion, qui est celle que les gens qui composent le Bureau des Affaires Étrangères se voulant du mal les uns aux autres, et glosant respectivement entre eux leur propre conduite, ont par-là attiré l'attention de leurs surveillants. Il est, dis-je, probable que c'est dans cette opinion-ci plutôt que dans la première, qu'il faut [k. 484v] chercher la cause qu'on ait bridé Messieurs les subalternes à leur manière de se comporter avec les ministres étrangers ; article, dans lequel, je le dirai bien, il y a eu du relâchement si non pour le fond, du moins pour les apparences qui n'étaient pas ménagées. En un mot, c'est Monsieur Bacounin que l'on croit (et il me semble avec raison) auteur du frein que l'on a mis aux subalternes. N'étant plus compris sous cette dénomination, dont même l'ordre de l'impératrice intimé aux autres l'a exempté, Monsieur Bacounin était naturellement jaloux de voir ceux qui sont au-dessous de lui tant par leur âge que par leur rang, tripoter souvent et quelquefois mal à propos avec les ministres étrangers, et de cette jalousie il s'en suivit que Monsieur Bacounin étant ami intime de Bezborodko, engagea celui-ci à effectuer de l'impératrice l'ordre susmentionné. Cette matière est si délicate, pour qui de nous autres, qui sommes ici avec un caractère public, entend circonspection, qu'en sachant même tout ce que dessus, il prenne le parti de faire semblant l'ignorer. De tous les ministres [k. 485] étrangers résidents ici, je suis celui contre qui, en même égard à la position politique, on doit être le moins en garde, et à cette circonstance se joint celle, qu'il ne m'est encore arrivé d'avoir compromis personne ici, ainsi le présent que j'ai fait à Strahoff, émanant d'une circonstance que j'ai saisie à propos, et offert d'ailleurs sans affectation, ne peut avoir donné de l'ombrage en aucune façon.

J'avais osé espérer (et c'est ce qui se manifesta par ma dernière dépêche à Votre Majesté) que quelque sort qu'aurait le présent que Sołtyk s'était avisé de vouloir faire à Votre Majesté, la part que j'ai prise en cette rencontre d'avoir adressé ce présent à Monsieur Cieciszowski, trouverait toujours sa justification aux yeux de Votre Majesté. En vous remerciant donc très humblement, Sire, de ce gracieux point de vue sous lequel Votre Majesté a bien voulu envisager ma démarche à cet égard, je dirai à Votre Majesté que le refus qu'elle a fait de recevoir le présent, ainsi que le renvoi de celui-ci, restent encore inconnus à Sołtyk, avec qui je lanterne ménageant l'état dans lequel il se trouve, et pouvant lui faire accroire [k. 485v] que jusqu'à l'heure qu'il est, je n'ai encore aucun avis de l'arrivée de l'estafette à Varsovie. J'acquiers par-là dans le public qui pourra savoir cette aventure, le mérite d'y mettre de mon côté de la modération, uniquement en faveur de la maladie de Sołtyk, et cependant le crachat ne rentrera

http://rcin.org.pl

pas moins pour cela entre les mains de Sołtyk, quand ce temps où je n'en pourrai plus dissimuler, viendra ; ce terme ne saurait être plus longtemps traîné que jusqu'à dimanche. En attendant, j'ai prévenu aujourd'hui de cette aventure le comte de Panin, j'ai affecté devant lui d'avoir été fortement réprimandé de ce que je m'en fusse mêlé, lui ai détaillé les raisons pour lesquelles je me faisais raison, moi-même, que j'avais mérité cette réprimande, et j'ai fini par lui dire que je ne pouvais plus différer longtemps d'exécuter les ordres de Votre Majesté. J'ai eu la satisfaction de voir non seulement que le comte de Panin soit convenu que je ne pouvais pas m'en dispenser ; mais que même il m'ait promis de ne plus donner de lettre à Sołtyk. Quelque ménagement que j'aie mis en lui faisant cette demande, il m'a paru dans son mouvement [k. 486] un je ne sais quoi, que je ne saurais définir, mais qui avait l'air d'excuse d'avoir donné des lettres et que celles-ci n'avaient été fournies que par manière d'acquit ; Sołtyk ne pouvant encore, pour ainsi dire, remuer ni pied, ni patte, ne verra pas le comte de Panin avant son départ qui aura lieu mardi prochain. Je lui dis des choses flatteuses de la part de Votre Majesté, lui souhaitant en son nom un heureux voyage et un prompt retour. Il fut sensible à cette marque de bonté de Votre Majesté à laquelle sa candeur lui forme réellement des titres. Je le remerciai aussi de m'avoir favorisé dans l'affaire qui me regarde, au point que l'impératrice en ait déjà fait écrire à l'ambassadeur. Je reviens de nouveau à l'article de Sołtyk pour dire encore à son sujet ce qui suit : Depuis un couple de jours, Sołtyk qui même après l'arrivée de Pirrhis s'était encore flatté de la réussite de son affaire, commence, je ne sais d'après quelles notions, à déchoir de son espérance. Il vomit contre Monsieur de Stackelberg feu et flamme, que selon mon système qui était constamment [k. 486v] celui que l'ambassadeur ne devait pas être chargé du refus, j'éteignis comme je pus, car je suis toujours d'avis que la raison que les projets de Rybiński et de Sołtyk aient manqué, doit être la seule illégalité de leurs prétentions que Votre Majesté était fondée en justice à rejeter. C'est ce que me bornant à inculquer gravement à Sołtyk, si tant est que je ne l'en persuade pas, je n'encours pas du moins sa méfiance. Il continue à me faire des confidences, et en voici ci-après une principale que je lui ai extorquée, et après que les sentiments contraires à ceux dont il avait été jusques là imbu, ont commencé à l'agiter, savoir ceux de renoncement à sa prétention de porter Votre Majesté à force d'intrigues à la coadjutorerie primatiale. Présentement, il dit : « Puisque Rybiński ne peut obtenir la coadjutorerie primatiale (et ce non, est mon refreint), je veux tâcher d'effectuer que le roi promette à Rybiński la primatie en cas de vacance, et que moi, j'aie la même promesse à l'égard de l'évêché de Cujavie ». Je pense que la première [k. 487] intrigue ayant été rendue infructueuse, l'autre doit être également écartée, et qu'il faut combattre ces deux Messieurs les aspirants par les amies, qu'ils mettent eux-mêmes en mains, en développant la marche qu'ils veulent tenir et qui est, de faire entrer le roi de Prusse dans le jeu. J'ai pris la liberté de dire à Votre Majesté dans ma dernière dépêche, que les moyens pour que de ce jeu-là, il ne vint des as aux deux Messieurs susdits, étaient faciles. Comme tout plein de circonstances qui me favorisent à ce que je suive Sołtyk à la piste, je suis tombé hier sur ces traces de la manière suivante : par méprise,

http://rcin.org.pl

on apporta chez moi une lettre à l'adresse de Sołtyk. Le cachet me fit reconnaître cette lettre pour en être une de Monsieur de Stackelberg, et à l'aide de quelques circonstances je conclus que c'était une lettre que Pirrhis aura apportée, mais qu'ayant été renfermée sous l'enveloppe du général Michelson, elle aura été renvoyée par celui-ci de Russie Blanche et [k. 487v] pour où Michelson était déjà parti lors de l'arrivée de Pirrhis. Je trouvai ensuite que cette conclusion-là était juste. La lettre fit remuer la bile de Sołtyk. Elle portait en substance que lui, Stackelberg, n'avait pas la moindre rancune contre Sołtyk, que l'affaire de coadjutorerie de l'évêché de Cujavie n'étant pas isolée, mais tenant à celle de primatie, Votre Majesté ne pouvait pas entendre parler de cette nouveauté ; que Rybiński et Rzewuski n'avaient qu'à vaincre la répugnance de Votre Majesté, mais que lui, Stackelberg, ne pouvait prendre sur lui d'en faire violence à Votre Majesté, à qui l'impératrice, connaissant l'attachement de Votre Majesté pour elle, et pour son empire, n'entendait pas qu'on fit de la peine. Ce passage de la lettre m'enchanta, car emporter d'emblée auprès de Votre Majesté, au moyens des lettres venues de Pétersbourg, était le but de Monsieur Rzewuski, de l'évêque de Cujavie et de Sołtyk. Or, cela n'était [k. 488] pas juste de prendre les choses sur ce pied-là, et c'est ce qu'on ne prétend pas même ici. Je me réjouis de voir ces Messieurs détrompés sur cet article, et que Sołtyk nommément en soit désabusé par cette lettre de Monsieur de Stackelberg, que moi servant Votre Majesté, je n'aurais pas mieux écrite que l'ambassadeur l'a fait, et cela suffit pour confirmer l'idée que Votre Majesté s'en formait dans sa lettre à moi du 30 avril. Ne confondant pas les choses les unes avec les autres, tandis que j'applaudis de bien bon cœur à la conduite que l'ambassadeur a tenue dans l'intrigue menée par Sołtyk, je dois en même temps me plaindre à Votre Majesté de ce que l'ambassadeur admet contre moi des soupçons qui, s'ils ne me sont pas injurieux, ne laissent pas de me blesser. Il m'est revenu (et d'où, cela l'ambassadeur ne devinera jamais) que l'ambassadeur a écrit ici qu'on l'informe comment j'étais avec Sołtyk ? Je sais bien que l'ambassadeur a le défaut [k. 488v] d'être ombrageux. J'en ai eu des preuves pendant le séjour qu'il a fait ici en 1776. Il se livre plutôt à ceux qui le trompent, qu'à ceux qui n'en sont pas capables, car que veut dire sa curiosité de savoir comment j'en agissais avec Sołtyk. Si un jour je vois l'ambassadeur, je résoudrai bien la question qu'il vient de faire à cet égard en disant ce qui suit : « Je ne me suis pas agmaillé avec Sołtyk, car cela ne me convenait pas. On peut bien observer les bienséances vis-à-vis d'une personne, et lui être contraire pour les affaires. Tout autre que Sołtyk et jusqu'à mon propre frère même, ayant une aussi mauvaise affaire que l'était celle de Sołtyk, m'aurait eu pour antagoniste. Sachant tout, je ne compromis personne. Je suis, sans le paraître trop, le plus zélé partisan que l'ambassadeur ait ici, et c'est parce que je sens sa capacité à manier les affaires de Pologne. Je connais au bout des doigts ses amis et ses [k. 489] ennemis. En un mot, rapportant tout au bien public de ma Patrie, je suis si peu capable de me laisser entraîner par une personnalité quelconque, que je me permets même quelque vanité du chef de ma façon de penser à cet ambassadeur. Je voudrais donc que l'ambassadeur ne me confondit pas avec des gens qui s'écartent du bon chemin ».

http://rcin.org.pl

Permettez, Sire, que je mette aux pieds de Votre Majesté les très humbles remerciements de Monsieur Horain pour la protection qu'elle daigne lui accorder, et que, vu que j'ai de lui l'opinion qu'il la mérite, j'ose réclamer pour lui. Le temps me manque pour entrer aujourd'hui dans le détail relatif à Madame Borch. Je dirai seulement que le fils peut se passer d'importuner Votre Majesté pour un secours d'argent, et que le rôle que je joue vis-à-vis de la mère en est un fort comique. Car nous nous brouillons et nous raccommodons [k. 489v] deux fois le jour. Avec tout cela, je ne ferai dans cette occasion que de l'eau clair quant à l'essentiel ; et j'aurais l'honneur une autre fois d'expliquer à Votre Majesté cet énigme.

Deboli

AKP 262, k. 483–489v

105

Stanisław August do Augustyna Debolego, 21 V 1781[a]

Si ma recommandation pour le général Romanus devient efficace, j'en serais véritablement réjoui. Je comprends bien que Madame Dąbska aura de la peine à réussir. Je n'exige assurément pas que vous vous compromettiez aucunement[b] en sa faveur, mais cependant, si par des voies indirectes vous pouvez l'aider, la pitié que me fait sa situation m'en fera un plaisir. Sur ce que vous me marquez dans votre lettre du 8 de mai au sujet du cordon bleu sollicité pour le comte Reuss, je vous dirai que lorsque le prince de Prusse a écrit à Monsieur Axt, ci-devant résident de Prusse ici, en faveur de ce jeune homme (mais toujours en ajoutant qu'il ne voulait pas être cité de peur de s'attirer quelque bourrasque de la part du roi de Prusse), j'ai répondu alors que pour décorer ainsi un tout jeune homme qui n'a d'autre emploi que celui de chambellan du roi de Danemark, [k. 270v] il faudrait au moins que je puisse me défendre dans le public et devant cent autres concurrents par cette raison que je l'ai fait uniquement pour complaire au prince de Prusse. Or, si ce prince veut garder l'incognito dans cette recommandation, je ne trouve pas qu'il me convienne d'accorder la décoration. Après cette réponse faite alors à Axt, cette sollicitation est tombée. Et je trouve que dans le renouvellement qui s'en fait aujourd'hui il faut maintenir les mêmes errements. Vous emploierez cependant votre savoir-faire pour adoucir tout cela

[a] Na brulion listu króla z 21 maja zostało wklejone: „Copie de la lettre écrite à S.A.M. le prince Potemkin vice-président du Conseil de Guerre par le même", AKP 263, k. 269.

[b] Zastąpiono skreślone: „la moins du monde".

http://rcin.org.pl

de votre mieux devant Monsieur de Görtz et pour le prince de Prusse. Comme cependant il pourrait arriver, que cette sollicitation chercha même la voie de Russie, dans ce cas vous direz en temps et lieu à qui il y appartiendra, que je crois assez témoigner ma déférence pour la cour de Russie en ne [k. 271] refusant jamais (sauf les grades) les décorations qu'elle me demande, quoique cette grande multiplication des chevaliers me soit fort peu agréable. Mais qu'au moins la cour de Russie devrait se contenter de ma complaisance à l'égard de ses sujets sans prétendre m'imposer la même chose jusque dans les pays étrangers. J'ai parfaitement ignoré jusqu'ici que le comte Lynar ait eu part à l'idée du partage de la Pologne. Donnez-moi sur cela, sur les coopérateurs russes, et sur la politique de la cour de Vienne toutes les notions que vous pourrez tirer de Görtz ou de telle autre source. Toute l'affaire des coadjutories parait actuellement assoupie et par les raisons que je vous ai dites dans ma dernière, et par les nouveaux incidents qui occupent les esprits actuellement ici. [c] Le prince Sanguszko, grand maréchal de Lituanie, [k. 271v] est mort. L'ambassadeur me demande d'accorder sa place à Gurowski, et Mniszech, secrétaire de Lituanie doit lui succéder. Nombre d'intrigues différentes croisent cette promotion simple. Je crois cependant que celle-ci se maintiendra. Apprenez-moi pourquoi le prince Potemkin a privé de ce lucratif régiment de cuirassiers le général Michelson qu'il paraissait aimer si fort ? Ne serait-ce pas peut-être à cause de son mariage avec la Rehbinder ? Je m'étonne de ce que vous me dites que l'absence de Panin fera languir le traité avec l'Autriche, puisque jusqu'ici Panin était regardé comme le plus favorable au roi de Prusse. Expliquez-moi cela et apprenez-moi le progrès de Mardwinof.

AKP 263, k. 270–271v

106

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 21 V 1781

Depesza nr 29

J'accuse la réception de votre N[o] 11 du 8 d.c.

{Enfin le maréchal Rzewuski paraît moins mécontent de l'établissement du Conseil Économique, lequel loin de lui donner des ordres pour ce qui regarde les informations nécessaires touchant les revenus et les dépenses, a prié le comte Mniszech, son cousin, comme président, de requérir le maréchal le plus amicalement dans tous les cas qui demanderaient des éclaircissements. De plus

[c] Skreślono: „On dit".

http://rcin.org.pl

Sa Majesté assembla hier [a]chez elle[a] son Conseil Économique en présence du maréchal Rzewuski, et après avoir déclaré que comme elle n'avait d'autre motif pour établir cette commission que pour mettre ses finances en ordre, elle était bien aise que le maréchal était convaincu de la nécessité de cet établissement, et qu'elle espérait qu'il ne se refuserait pas à donner toutes les informations à cette commission toutes les fois qu'il en sera requis amicalement. Enfin le roi assura dans les termes les plus touchants qu'il désirait toujours conserver son amitié pour le maréchal quoiqu'il ne manierait plus ses finances, et que Sa Majesté désirait que toutes les [k. 266v] personnes qui lui sont attachées se conservent réciproquement une bonne amitié et harmonie, ce dont on assura de deux parts.}

AKP 263, k. 266–266v

107

Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 22 V 1781

Odebr. 2 czerwca

Sire !

Le temps pendant lequel je pouvais allier la modération dont je voulais avoir l'air, avec ce qui était indispensable que je remplisse en vertu des ordres de Votre Majesté relativement au crachat ayant été écoulé, nonobstant que l'abbé Sołtyk ne soit pas mieux du côté de la santé qu'il ne peut guères se flatter de recouvrer de sitôt, j'ai procédé néanmoins avant-hier à l'informer touchant le sort de ce crachat-là. Il a reçu cette notification de ma part avec une grande démonstration de chagrin que j'avais prévu que cela lui causerait, d'autant plus que j'y ajoutai par forme de confidence amicale, mais accompagnée d'un ton décisif, qu'il n'y avait plus rien à espérer pour lui dans sa prétention d'emporter l'évêché de Cujavie. J'ai emprunté le langage que je lui ai tenu de la lettre du comte de Stackelberg adressée à lui, Sołtyk, en disant : que [k. 490v] Votre Majesté à définitivement répondu à cet ambassadeur, qu'elle avait des titres trop fortes à l'amitié de l'impératrice pour elle pour ne pas être persuadée, que ce n'était sûrement pas l'intention de la cour de Russie de faire la peine à Votre Majesté ; que ce serait lui en causer que d'insister auprès de Votre Majesté sur une chose aussi contraire à notre constitution et aussi peu propre à se concilier la faveur

[a–a] Zastąpiono: „dans son Cabinet".

http://rcin.org.pl

publique que l'était la coadjutorerie de la primatie ; qu'en un mot (et c'était ce que j'ai déclaré à Sołtyk sans lui donner prise à dire que ce fut en haine de ce qu'il ait eu recouru ici, prise, qu'il aurait bien voulu saisir, et que non seulement il aurait été trop simple de ma part de lui laisser acquérir, mais que d'ailleurs j'ai de quoi éluder en me rabattant à récriminer contre Sołtyk sur la vie seule qu'il a menée ici) Votre Majesté avait fermement résolu de ne pas déférer aux instances que Sołtyk avait eu l'art d'extorquer non plus qu'à celles qu'il pourrait se procurer à l'avenir pour pousser Rybiński à la primatie et parvenir lui-même par-là à l'évêché de Cujavie. Il n'y a donc [k. 491] plus d'espérance pour moi, me dit-il, d'une voix plaintive. J'ai dépensé, continua-t-il, vingt-cinq mille ducats à pure perte. Il aurait pu y ajouter qu'il a aussi perdu la santé ; que ces deux malheurs qui lui sont réellement arrivés ne m'auraient pas beaucoup ému, tant je suis prévenu qu'il se les est attirés par sa propre faute qu'une transgression des lois qu'il a par-là commise, rend la plus grave à mes yeux. Comme je ne fus pas le premier qui lui aie, tout d'un coup, annoncé le renvoi du crachat et que je l'y avais fait auparavant préparé par Monsieur Horaim[*sic*] entre le récit que celui-ci lui en avait fait, et la confirmation qu'il eut ensuite de moi là-dessus, il avait déjà minuté un billet pour me l'adresser dans l'intention que j'en fisse usage auprès de Votre Majesté. Lorsque je vins chez lui et que nous eûmes achevé l'explication dont je rapportai ci-dessus la substance, il me lut son billet en me demandant si je pouvais lui rendre service de le faire parvenir à la connaissance de Votre Majesté. Je fis semblant d'un côté d'hésiter à le lui promettre, [k. 491v] de l'autre, je ne lui en ôtai pas tout à fait l'espérance ; et finalement, je lui dis que je ne voulais pas que Votre Majesté put se douter que je me fusse concerté avec lui, Sołtyk, sur l'usage à faire de son billet à moi. Ce billet au reste étant conçu en termes fort soumis et l'attention de l'avoir minuté avant même que je lui eusse annoncé, moi-même, le renvoi du crachat, me prouvant le trouble où cette circonstance l'avait jeté, je n'ai eu garde de me refuser à recevoir un tel billet que Sołtyk l'ayant copié m'envoya aujourd'hui. Je le joindrai à ma dépêche de l'après demain. On y voit le repentir ne provenant pas certainement de ce qu'il ait péché de plus d'une façon, mais de ce qu'il n'ait tiré aucun avantage de ses écarts. On remarque aussi dans ce billet la honte d'avoir été téméraire au point de s'être vanté que Votre Majesté lui enverrait l'ordre de l'Aigle Blanc en retour du crachat qu'il avait osé lui offrir. Il me consulta comment il déroberait la connaissance de la mortification qu'il venait d'en essuyer à ceux [k. 492] à qui il avait fait confidence de l'envoi du crachat. Je lui dis : N'en parlez pas ; et je pensai que j'y ai deja suppléé devant ceux envers qui il fallait que je le fisse. Je lui donnai bien à entendre que s'il en parlait en mal, il me provoquerait aussi à en parler à mon tour et que je saurais mettre les rieurs de mon côté. Il n'échappera pas à Votre Majesté que Sołtyk fait des soummission dans le billet qu'il m'écrit, afin que Votre Majesté s'adoucisse à son égard. Ce sera, Sire, lui manifester assez de bonté que de lui faire dire que Votre Majesté ne lui fermera pas le chemin aux honneurs s'il se prendra bien à la mériter ; me de lui promettre un évêché (c'est sur quoi il pense insister) c'est là une prétension téméraire n'étant fondée que sur cet argument qu'il est honteux pour lui de s'en retourner chez soi sans

http://rcin.org.pl

avoir rien effectué par son sejour ici. Que la honte lui en reste. Il portera lui seul la peine qu'il a méritée par sa conduite, sans que l'idée réelle de la déférence de Votre Majesté pour la cour de Russie s'affaiblisse [k. 492v] pour cela. J'inculque bien cette vérité à l'abbé Sołtyk. Quoique j'aie appuyé décisivement sur le refus que Votre Majesté aurait fait à l'ambassadeur concernant Rybiński et Sołtyk, je crois avoir rencontré en cela les intentions de Votre Majesté et qu'elle daignera m'en approuver.

J'ai déjà tâté de loin Monsieur Bułhakow qui est sur le point de partir pour Constantinople, sur l'article de la permanence de notre ministre en Turquie. Je me figure que la chose ne souffrira pas des difficultés du côté de la Russie ; c'est ce que j'infère non du langage que Bułhakow m'a tenu là-dessus n'ayant pas même été entraîné par moi à une réponse formelle qui m'a souhaité qu'il soit enjoint à Monsieur Kicki d'harmonier avec lui ; mais je me flatte qu'on nous en laisse à poursuivre notre but en me rappelant ce que l'on m'avait cité lors de l'insistance que l'on mettait sur le rappel de Monsieur Boscamp pour raison de cette insistance, dont on déduisait en ce temps-là la nécessité du mécontentement auquel Boscamp avait donné lieu, ayant par esprit de pique qu'il avait [k. 493] conçu contre Stachief, entrepris des choses nuisibles aux affaires de la Russie. On m'a depuis particularisé dans des conversations non ministérielles quelques traits de brouillerie entre Boscamp et Stachieff ; entre autres, l'intrigue dont le premier aurait poussé l'effet contre un pacha dévoué à la Russie, lequel fut décapité par ses instigations. J'ai promis présentement à Monsieur Bułhakow qu'il serait recommandé à Monsieur Kicki de s'entendre avec lui ; point qu'il est sans doute plus facile de gagner avec Bułhakow qu'il ne l'avait été avec Stachief.

Le comte de Görtz vient de signer avant-hier l'accession du roi son maître à la convention de neutralité armée. Sa Majesté prussienne à enfin obtenu à y être admise, et on m'a dit qu'on l'a contenté sur cet article pour prix de la déférence qu'il avait marquée pour les instances de la Russie dans l'affaire de nos mixtes.

Le comte de Panin part après-demain. Jeudi dernier Leurs Altesses Impériales étaient venues en ville pour prendre congé de ce ministre, et leur séparation leur a respectivement arraché des larmes. Repnin est allé [k. 493v] à son gouvernement d'où il se rendra à la campagne auprès du comte de Panin. Le loyer de sa maison a été arrêté pour deux ans avec l'ambassadeur de Hollande.

Selon les notions que j'ai, la future Madame Branicka commence à prendre l'ascendant qu'elle avait sur l'esprit de son oncle qui penche pour Mademoiselle Catherina. Je m'étais bien douté que le grand général ne ferait l'empressé d'écrire souvent à sa promise. C'est ce qui arrive en effet, et ce courrier qui a dû être expédié immédiatement après l'arrivée du grand général à Varsovie est attendu ici. Le comte Czerniszew m'a plusieurs fois questionné comment le grand général était avec l'ambassadeur depuis son retour de Pétersbourg. Je lui ai toujours répondu que puisque je n'en avais aucunes particularités, j'en concluais que les choses allaient leur train ordinaire.

Mademoiselle Engelhardt ayant entrepris de réconcilier Madame Borch avec son fils, elle les a fait venir hier tous les deux à Zarsko-Selo pour cet effet. Je ne sais encore quel est le succès de la médiation, mais je crois que le

http://rcin.org.pl

fils rencontre le tableau de son accommodement avec la mère dans la pièce intitulée : Le réconcilié Normand, que l'on a fort à propos joué le même jour à Zarsko-Selo.

Deboli

AKP 262, k. 490–493v

108

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 23 V 1781

Depesza nr 30

{Le projet que le comte Potocki, grand notaire de Lituanie, s'est formé à l'occasion de la vacance de grand maréchalat après la mort du prince Sanguszko, n'a pas réussi. Il avait en vue que tous ceux qui recevraient les promotions contribuassent pour acheter le maréchalat de Gurowski, qui aurait été créé palatin de Witebsk. Ainsi, selon lui, le grand chancelier Sapieha devait devenir grand maréchal, Chreptowicz aurait succédé à la place de Sapieha, Potocki à celle de Chreptowicz et Mniszech aurait eu le maréchalat de la cour après Gurowski. Mais outre que ce projet a été fait à l'insu de Sa Majesté, et qu'il avait des inconvénients de mettre ces places éminentes presque à l'encans, Sapieha et Chreptowicz ont refusé la place de grand maréchal.} Hier se fit donc l'élection des trois candidats à la séance du Conseil, d'entre lesquels Sa Majesté a nommé Gurowski grand maréchal de Lituanie. Et comme la diète de 1775 a laissé à la disposition du roi les deux maréchalats de la cour du pays, Sa Majesté conféra la place de Gurowski au comte Mniszech qui, réellement, est aimé et respecté généralement. Dzieduszycki [k. 267] obtiendra celle de secrétaire du Département des Affaires Étrangères avec la charge de grand notaire de Lituanie. C'est un jeune homme de mérite et à talents, et qui a rendu un service essentiel en exposant sa vie au risque lors de la contagion, pour empêcher laquelle il s'est offert lui-même d'aller sur les endroits pestiférés et il y a réussi avec succès. {Comptez que vous aurez un ami de plus dans la personne de Dzieduszycki qui est vraiment un honnête homme et lié de sang avec moi.

Je viens de lire au roi dans le moment votre dépêche du 11 d.c. et je ne saurais vous témoigner assez le contentement de Sa Majesté de ce que ses gracieuses intentions de vous revêtir du caractère de son envoyé sont reçues d'une manière si obligeante de la part de l'impératrice.

Sa Majesté vous charge aussi de dire à Monsieur Borch qu'elle est bien aise de ce qu'il soit déjà hors d'embarras, et qu'il fera toujours plaisir au roi lorsqu'il

http://rcin.org.pl

observera tous les ménagements et les égards qu'il doit à sa mère et qu'il se propose de tenir.

Adieu pour aujourd'hui, je vous parlerai plus amplement par la poste prochaine sur le premier objet de votre lettre.}

AKP 263, k. 266v–267

109

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 25 V 1781

Depesza nr 14, odebr. 6 czerwca

Monsieur.

J'accuse la réception de la dépêche datée du 14 d.c., dans l'intention d'y répondre en raccourci en laissant jusqu'à la poste prochaine à faire une réponse plus détaillée, au contenu de ladite dépêche du roi à laquelle était jointe celle de Votre Excellence. Je n'avais pas encore déchiffré ces deux lettres que Sołtyk, que je vins voir au moment qu'on lui apporta de la poste les siennes, m'entreprit avec le récrit de ce qui regardait Monsieur le maréchal Rzewuski, en me disant : qu'on avait fait du tort à Rzewuski en ce qu'on ne l'avait pas seulement averti touchant l'établissement d'une Chambre de Finances. Je sais trop la bonté du cœur et la grandeur d'âme du roi, pour que j'aie cru ce que Sołtyk m'en disait, et que je ne fusse au contraire convaincu que certainement dans l'exécution [k. 494v] de ce qui était même indispensable de faire pour le bien des affaires du roi Sa Majesté aurait mise beaucoup de douceur, c'est ce de quoi j'ai vu une empreinte, lorsque j'ai déchiffré la dépêche de Sa Majesté et la vôtre. Je ne vous rapporte donc l'assertion de Sołtyk que comme une circonstance qui caractérise la fausseté des plaintes du maréchal Rzewuski, par ordre duquel on doit avoir marqué à Sołtyk le grief de n'avoir pas même su mot de l'établissement de la Chambre des Finances. Je n'ai parlé qu'en passant avec Sołtyk de cet incident, devenu connu à lui et à moi depuis l'arrivée de la poste d'hier, et je suis fort curieux des propos qu'il m'en tiendra ultérieurement. En insérant aujourd'hui dans le contenu de cette dépêche la lettre que Sołtyk m'a écrite, et en le faisant sans beaucoup d'analyse qu'il est d'ailleurs si aisé de faire, j'ajouterai seulement que Sołtyk, sans se décourager de tout ce qui est jusqu'ici arrivé dans l'affaire de coadjutoreries, [k. 495] s'opiniâtre à vouloir poursuivre sa pointe. À moi, il dit que sa santé étant très délabrée (ce qui n'est que trop) pour qu'il puisse se mettre en chemin, il passera l'été ici. Comme à travers ses discours je démêle qu'il compte sur le grand général, il faut que je dise de nouveau qu'il importe que celui-ci

http://rcin.org.pl

soit bien prémuni contre les manigances de Sołtyk, qu'il ne les favorise pas ici ; c'est à quoi on peut obvier en cajolant un peu le grand général, qui a mandé ici à Jagielski que le roi lui refusait jusqu'à des bagatelles qu'il demandait à Sa Majesté.

D'un autre côté, je pourrais confronter à Sołtyk celui à qui il a dit il y a quelques jours : j'ai dépensé vingt mille ducats ; j'en risquerai encore autant pour atteindre mon but, et je réussirai à forcer le roi ; dessein méchant dans lequel Dieu le confondra.

Voici sa lettre à moi comme suit : « Ma surprise était si grande lorsque vous m'avez remis le crachat avec ma lettre, que dans le premier moment je ne [k. 495v] savais pas seulement ouvrir la bouche, puis comme vous l'avez bien vu, je me suis humilié devant l'être suprême en le remerciant de cette nouvelle affliction qu'il lui a plu de m'envoyer. Me voilà depuis sept mois au lit. (Vous en êtes le témoin) Souffrant des douleurs aiguës et souvent au bord du tombeau, ma santé est encore si faible que je n'ai que la triste assurance d'être hors du danger. Je ne vous cache pas que ce dernier coup peut tromper tout l'art de la faculté, je n'aurai d'autre regret que celui d'avoir encouru sans ma faute la disgrâce de mon roi, pour la gloire et le bonheur duquel j'aurai volontiers sacrifié mon sang. Je vous jure que je me sens si innocent vis-à-vis Sa Majesté, notre très gracieux maître, que j'ai formé les plus brillantes espérances sur sa bonté, y étant encore autorisé par les promesses de Sa Majesté faites à mon oncle dans le temps qu'il s'associa Monseigneur le prince évêque de Plock pour son coadjutorerie. Je vous dirai de plus qu'il y eut un temps, que pour servir Sa Majesté, ma Patrie et la cour de Russie, [k. 496] j'ai hasardé ma vie, ma fortune, et celle de toute ma famille, j'en ai des témoins les plus dignes de foi qui sont auprès de Sa Majesté, et qui lui sont vraiment attachés. Le ministère d'ici le sait aussi et m'en a remercié. J'ai fait même des dépenses assez fortes, vu le peu de mes revenus, et j'étais obligé dans cette occasion de m'endetter sans jamais vouloir être remboursé, malgré les offres réitérées qu'on m'en a faites, me sentant heureux d'avoir pu servir de mon bien mon roi, ma Patrie et une cour qui seule peut et veut faire le bonheur de ma Patrie. Mais j'ai encouru par là toute la haine d'une puissance formidable. Vous voyez avec quelle froideur me traite le ministre de Vienne. Je n'avance pas des choses dont je n'aie des preuves en mains, et même sans moi Sa Majesté saura bien à qui s'adresser pour les vérifier. Qu'ai-je donc fait, quel crime ai-je commis pour que non seulement mes services soient oubliés et restent sans récompense, mais [k. 496v] que je me sois encore attiré la haine et le mépris de mon roi, qui était mon idole depuis que j'ai eu le bonheur de le connaître de plus près. Ah ! Mon cher Monsieur, que ma situation est cruelle ! Moi qui a tout risqué pour mon roi et ma Patrie, moi qui sera persécuté par la cabale de la grande puissance dont je me suis attiré si glorieusement la haine ; moi dis-je, je suis contraint de me regarder dès aujourd'hui comme étranger dans ma Patrie. Mon existence est changée à mes yeux. Mon roi a refusé l'hommage pur de mon cœur et qui lui était dévoué. Il n'a pas voulu seulement lire ma lettre et l'a rejetée avec mépris. Il a montré trop par-là comment il est disposé à mon égard, et ce que j'en dois espérer pour le reste de mes jours. Comment pourrai-je paraître à ses yeux, les larmes qui les rempliraient m'empêcheraient de le voir. Mais je lui épargnerai

http://rcin.org.pl

la peine de voir un homme qu'il hait injustement, j'épargnerai par là même au [k. 497] public le triste spectacle d'un citoyen qui peut prouver qu'il a tout sacrifié pour son roi et la Patrie, et pourtant est haï et méprisé par son roi. Le devoir de ma charge n'en souffrira jamais, je viendrai toujours à Varsovie le remplir avec la dernière exactitude. Je connais parfaitement que rien ne dispense un citoyen de faire son devoir.

Vous savez, qu'avant d'envoyer le crachat à Sa Majesté je l'ai montré aux ministres de France, de Prusse et de Portugal, qui tous viennent très souvent me voir, ils ont admiré l'ouvrage avec extase, et tous ont fort approuvé le dessein que j'avais de l'offrir à Sa Majesté ; le prince Potemkin a voulu le voir, mais on lui a dit que je l'avais déjà envoyé à Sa Majesté ; tout le monde sait que je l'ai envoyé, que leur dirai-je, quand ils me demanderont comment mon attention a été reçue ? Surtout le ministre de France, qui encore a voulu parier avec moi que le roi m'enverrait le cordon bleu. Vous savez que je n'avais d'autre vue [k. 497v] que de faire ma cour à mon roi. Conseillez-moi, je vous prie, mais épargnez-moi un mensonge. Mon Dieu que je suis à plaindre ! Mon roi me hait et me méprise sans que je sache pourquoi, car je me sens innocent ; je n'ai plus aucun espoir et il ne me reste aucune consolation que mon innocence et l'assurance que j'ai, qu'il y a quelques personnes dont l'estime m'est plus chère que ma vie qui connaissent mon caractère, ma façon de penser, et sont témoins des services que j'ai rendus à mon roi et à ma Patrie ; peut-être Sa Majesté les ignore-t-elle encore. Adieu. Faites-moi le plaisir de me voir de temps en temps pendant ma cruelle maladie, à moins que cela ne vous soit défendu. Grand Dieu ! Voilà la récompense de mes services ! Adieu, tout-à-vous ».

J'ai demandé au vice-chancelier si le comte Stackelberg lui a écrit en faveur de Monsieur Horaim[*sic*]. Il m'a dit que non. Je vous prie d'en avoir soin comme aussi pour que l'insinuation que j'avais faite il y a quelque temps au roi, [k. 498] que Sa Majesté fît dire par la voie de l'ambassadeur des choses flatteuses au vice-chancelier, soit réalisée. Je le juge nécessaire pour les intérêts du roi et pour le bien de l'ambassadeur même, de cajoler le vice-chancelier et c'est présentement le temps de le faire en l'absence du comte de Panin.

Je finirai cette lettre en vous disant un mot de moi-même, savoir : que reconnaissant à tous égards en vous mon généreux patron, je vous dois cet aveu, que pour ce qui regarde ma fortune, je m'en repose entièrement sur la providence, sur les bontés du roi, et sur la coopération de ceux auprès de qui je gagnerai cette opinion que suis un honnête homme, et qu'en pensant ainsi, le manque de projet de mon mariage que j'ai tenté ne m'attriste pas. Madame Woronicz continue à la vérité à me faire dire par des tiers qu'elle souhaite me connaître et qu'elle écarte pour cela d'autres concurrents, mais je sens que ces témoignages sont vagues et que pour que je m'embarquasse à faire un voyage, il faudrait plus de certitude. Pour ce qui regarde la répugnance de nos [k. 498v] Demoiselles à demeurer à Pétersbourg, c'est une prévention ; car une Madame l'envoyée y est assez bien.

Deboli

AKP 262, k. 494–498v

http://rcin.org.pl

110

Stanisław August do Augustyna Debolego, 28 V 1781

N'ayez plus d'inquiétude sur le présent que Sołtyk a voulu me faire. D'après ce que vous m'avez écrit le 15 de mai, je crois que Sołtyk et tous ses protecteurs savent à l'heure qu'il est à quoi s'en tenir, et j'espère que je n'en entendrai guère plus parler. D'ailleurs Rybiński, évêque de Cujavie, quitte Varsovie et même il a l'intention de voyager, il va par Vienne en France. En prenant congé de moi, il a affecté de dire qu'il n'allait pas à Berlin et qu'il n'y passerait tout au plus qu'à son retour. De plus il s'est brouillé avec Madame la miecznik Humiecka. Ainsi, de toute manière, je crois l'intrigue des coadjutories tombée entièrement ou du moins pour longtemps. Je suis bien aise que vous ayez insensiblement éloigné Görtz de cette promotion. Peu à peu tâchez de lui faire comprendre aussi que Turski même pourra aisément oublier le mal que le roi de [k. 272v] Prusse lui a fait jusqu'ici, s'il cessait désormais de s'opposer à son avancement. Mais ne faites cette tentative que fort doucement pour ne pas effaroucher Görtz. Votre lettre du 15 d.c. à Cieciszowski me fait voir avec plaisir que vous êtes vous-même dans la pensée qu'il sera mieux pour vous que votre nomination au grade de ministre du second rang soit un peu différée. Ce petit délai de quelques semaines arrangera également vos convenances et les miennes. Dites au jeune Borch que je suis charmé qu'il se soit tiré d'embarras et qu'en même temps il ait pourtant la bonne intention de ne pas se brouiller avec sa mère. Dans la même lettre d'office par laquelle Ostermann a notifié à Stackelberg que l'impératrice vous verra avec plaisir revêtu du caractère de ministre du second ordre, est joint un *post scriptum* dans lequel il charge cet ambassadeur d'obtenir de moi une copie authentique du traité que le roi Jean Sobieski [k. 273] a fait avec l'empereur Léopold en 1683 et des pleins pouvoirs qui ont produit ce traité. Stackelberg a évité de répondre d'aucune manière intelligible sur toutes les questions que je lui ai fait faire sur l'objet de cette demande, de sorte qu'il ne me reste à faire là-dessus que des conjectures. Tantôt je pense qu'on a voulu savoir en Russie si dans l'exemplaire de ce traité qui se trouve ici, Léopold est nommé avant Jean III, afin de tirer delà une induction pour la manière dont le cérémonial du traité qui se fait actuellement entre les deux cours impériales pourra être arrangé. Or, il se trouve qu'en effet dans tout ce traité Léopold est toujours nommé avant Sobieski, mais j'ai eu soin de faire dire à Stackelberg (car je ne l'ai pas vu moi-même depuis qu'il est question de cela) que sûrement dans l'exemplaire qui se trouve à Vienne de ce même traité, le nom de Jean III précédera celui de Léopold. [k. 273v] D'ailleurs quand même [a]il se trouverait[a] que dans l'exemplaire qui est à Vienne le nom de Léopold précède aussi celui de Jean (ce qui est encore très

[a–a] Skreślono: „on voudrait supposer".

http://rcin.org.pl

douteux), on pourra toujours dire encore que dans ce temps-là les empereurs ne donnaient point aux rois de Pologne le titre de Majesté, mais seulement celui de Sérénité, mais que postérieurement les choses ont changé, et que les empereurs donnent aux rois de Pologne actuellement le titre de Majesté, et que dans les derniers traités de Varsovie le roi de Pologne est nommé avant l'impératrice reine et avant l'impératrice de Russie, et avant le roi de Prusse dans les exemplaires qui nous sont restés. Ainsi j'espère donc qu'on ne pourra tirer aucune induction contre nous de la copie authentique que je ferai remettre à Stackelberg pour qu'il puisse l'envoyer par la poste [k. 274] d'après-demain. Ma seconde conjecture porte sur des objets encore plus importants. Dans ce traité de 1683, l'alliance offensive de la Pologne avec l'Autriche est restreinte à la durée de la guerre d'alors. Mais la défensive est stipulée pour tous les successeurs des deux trônes. J'ai eu un avis indirect ces jours-ci de quelque chose qui se trame à Vienne contre les Turcs. Il ne faut donc pas négliger les moyens possibles de pénétrer ce mystère. Cependant je ne vous dis ceci que pour ne rien négliger, car selon toutes les autres probabilités les vues actuelles de l'empereur portent ailleurs. Thugut m'a dit hier positivement que l'empereur va faire incessamment un voyage au Pays-Bas, et lorsque je l'ai questionné sur le projet qu'on lui suppose, de rétablir l'ancien commerce d'Anvers, ses réponses, quoique embarrassées, ne contredisaient point cette supposition. D'un autre côté, [k. 274v] les Prussiens me paraissent tous les jours plus en soupçon d'une liaison nouvelle de la Russie non seulement avec l'Autriche, mais même avec l'Angleterre. Le bruit en court également à Breslau, à Berlin et à Dantzig. Tâchez de me donner surtout cela le plus du jour que vous pourrez, mais toujours avec prudence et en évitant de dire ce que je vous en mande. Dans le cours de cette semaine, vous recevrez par un courrier de ma part la ratification de notre démarcation avec la Nouvelle Russie. Le nouveau maréchal Mniszech vous mande la fin de l'exercice de son emploie de secrétaire du Département des Affaires Étrangères, dans lequel va lui succéder Monsieur Dzieduszycki, pisarz actuel de Lituanie.

AKP 263, k. 272–274v

111

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 28 V 1781

Depesza nr 31

{En réponse à votre N^{o} 13 du 15 d.c. je vous prie d'être tout-à-fait tranquille sur l'incident de l'étoile, parce que Sa Majesté a daigné d'agréer mes représentations

http://rcin.org.pl

sur les motifs qui vous ont engagé de vous charger du dit envoi, et je vous réitère ma demande d'être assuré que je n'ai rien plus à cœur que de vous prouver mon attachement par l'effet, quoique je ne sois pas long dans les expressions, parce que je connais à fond votre mérite personnel, le zèle pour le service du roi et amitié dont vous voulez bien m'honorer.

Personne ne peut prendre plus de part que moi à ce que les dispositions de Sa Majesté de vous revêtir du caractère de son envoyé aient l'effet le plus favorable d'être appuyées de l'approbation de l'impératrice, aussitôt qu'elle en avait été instruite; mais je vous dirai franchement que par des raisons que vous trouverez vous même très justes, et que je vous détaillerai par le courrier qui va être expédié dans cinq jours d'ici avec la ratification de l'acte de la démarcation du côté de l'Ukraine, cette nomination ne se fera que dans un moment que nous tâcherons de saisir dans le Conseil Permanent pour nous assurer qu'il n'y ait non seulement aucune opposition, mais même aucune proposition à l'occasion de cette nomination.

Je ne manquerai pas de vous envoyer dans son temps le discours [k. 268] que vous aurez à faire en déployant le caractère d'envoyé.}

Hier le comte de Mniszech a prêté serment en qualité de maréchal de la cour de Lituanie et le coadjuteur de Smoleńsk Naruszewicz aussi, et le comte Dzieduszycki en celle des grands notaires de Lituanie, ce dernier a obtenu cette place après l'avancement du comte Tyszkiewicz à la charge de référendaire, et du comte Moszyński à celle de grand secrétaire de Lituanie. J'ai oublié de vous mander que depuis quinze jours Sa Majesté a eu l'intention de décorer Monsieur Dzieduszycki de l'ordre de S^{t} Stanislas, mais celui-ci s'étant proposé de faire un voyage de deux à trois ans dans les pays étrangers, a prié le roi de suspendre cette décoration jusqu'à son retour. Comme le projet par la nouvelle destination a changé, Sa Majesté a daigné de le revêtir elle-même des marques dudit ordre.

AKP 263, k. 267v–268

112

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 29 V 1781

Depesza nr 15, odebr. 9 czerwca, odp. 13 czerwca

Monsieur.

Je dérobe quelques instants à la ci-jointe dépêche pour Sa Majesté afin d'exprimer à Votre Excellence la prière suivante : Monsieur Hampel que vous aurez sans doute connu, ayant à remettre à Varsovie mille ducats, m'a demandé

http://rcin.org.pl

si je ne pouvais pas les y assigner et m'épargner par là à moi, ainsi qu'à lui, les frais de lettre de change. Comme à cause de mon futur caractère je m'attends à une remise, si au temps où la présente vous parviendra une remise quelconque n'était pas encore faite, ayez la bonté de faire subsister l'arrangement que je pourrai faire avec Hampel jusqu'à la concurrence de mille ducats.

Je me suis réjoui de voir dans votre Nº 28 l'applaudissement, qu'a eu de la part du public l'érection de la Chambre des Finances dont je vous dirai que je sentais la convenance pour les intérêts du roi, plus que je ne puis l'exprimer.

Deboli

AKP 262, k. 499

113

Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 29 V 1781

Odebr. 9 czerwca, odp. 11 czerwca

Sire !

En faisant réponse sur la dépêche de Votre Majesté du 14 d.c., après que dans l'intervalle qui s'est écoulé depuis que je l'avais reçue, j'ai déjà eu l'occasion d'avoir entretenu le comte de Görtz, je dirai à Votre Majesté que j'ai pu juger par les discours de ce ministre, que Monsieur Buchholtz ne lui avait pas encore marqué que Votre Majesté eut chargé celui-là de témoigner au comte de Görtz le gré que Votre Majesté lui savait, pour la communication qu'il m'avait faite de ce qui concernait le prince Potemkin. Il sera sûrement flatté de ce témoignage de l'obligation que Votre Majesté lui en avait, et qui pour subir dans l'idée de [k. 500v] Votre Majesté une interprétation fondée sur de grandes probabilités, n'en produira pas moins cet effet que le comte de Görtz en sera d'autant plus encouragé à me montrer de la confiance. Je ferai en sorte que par la voie de ce ministre, il revienne à Monsieur Buchholtz que Votre Majesté fait l'éloge de ce dernier. Ce n'est pas seulement le comte de Görtz, mais tous les autres ministres étrangers résidents ici sont dans la persuasion que le traité entre Vienne et la Russie, bien loin d'avoir déjà être signé, reste accroché à quelques difficultés, et que même cette négociation traînera jusqu'au retour du comte de Panin. Il est difficile à croire que tandis que le ministre de Prusse s'était déjà mis à suivre à la piste les progrès de la négociation qui avait été entamée entre les deux cours impériales, il n'ait pu ensuite savoir que la susmentionnée négociation aurait été terminée. Comme quoiqu'on en dise, je ne puis pas me faire à cette persuasion

http://rcin.org.pl

qu'il y ait de la suite [k. 501] dans tout ce que le prince Potemkin entreprend, en rangeant au nombre de ces rêveries le projet qu'il a conçu d'acheter des terres en Pologne, je ne puis pas croire qu'il eut jamais, lui-même, analysé ce projet au point d'avoir déjà pensé à la somme qu'il y destinerait ; toutefois je tâcherai de l'apprendre. Le brigadier Engelhardt étant allé d'ici en Russie Blanche pour y recevoir son nouveau régiment de cuirassiers, lequel a ses quartiers dans cette province, il a dû se rendre de là dans notre Ukraine auprès de son ancien régiment d'housards, afin de remettre le commandement de celui-ci, selon ce qui se pratique lorsqu'un colonel change de régiment. Aujourd'hui ledit brigadier Engelhardt doit se trouver présent ou en Volhynie, ou bien (s'il a déjà fait la remise de son régiment) auprès du grand général à Lubomla, où je sais qu'il avait intention de passer de Volhynie. Il est décidé que le régiment d'housards sortira de [k. 501v] ce palatinat ou à dire vrai, ce qui l'avait principalement fait retenir était l'intention de favoriser par là le brigadier Engelhardt. On dit ici, mais je ne puis encore l'assurer positivement, que le régiment de cuirassiers pourra remplacer l'autre en venant relever ce dernier dans les quartiers qu'il occupe maintenant.

Je crois fermement que Monsieur de Stackelberg se maintiendra dans son poste à Varsovie, parce qu'on n'ose pas tenter auprès de l'impératrice à l'en déplacer. Outre plusieurs indices qui avaient donné lieu à ce qu'on avait supposé que le grand général en voulait à Monsieur de Stackelberg, je suis parvenu à en découvrir ces derniers jours-ci d'autre, qui quoique leur découverte soit due à un caquet des femmes, sont néanmoins, pour prouver la mauvaise volonté du grand général contre Monsieur de Stackelberg, plus décisifs que des suppositions qui n'eussent aucun fondement. Il y a auprès de Mademoiselle Engelhardt une gouvernante française [k. 502] nommée Gibal, qui avait auparavant possédé la confiance de Mademoiselle Engelhardt, mais dans laquelle elle a été ruinée par le grand général, qui a plusieurs fois dit qu'il ne pouvait pas souffrir cette Française, et la cause de cette aversion étaient quelques confidences que l'on avait faites au colonel Döerper, et que celui-ci a trahies devant le grand général. La narration des intrigues de Monsieur Döerper en cette occasion m'écarterait trop de la matière principale que je reprends en disant : que Mademoiselle Gibal ayant perdu la confiance de Mademoiselle Alexandre, conserva celle de Mademoiselle Catherine ; cette dernière dit à Gibal tant ce qui regardait celle-ci, que les confidences que sa sœur Alexandre lui avait faites, comme quoi le grand général avait voulu mettre pour condition à son mariage le rétablissement de ses prérogatives et le rappel de Monsieur de Stackelberg, qu'elle avait instigué, elle, Mademoiselle Alexandre à travailler à ces objets ; mais qu'elle n'a pas pu engager [k. 502v] son oncle à s'en charger. Je mets l'induction que je puis tirer de ces confidences de femmes, au rang de fortes preuves. Car des femmes savaient peu ce que c'est que le pouvoir de grand général, et pourquoi celui-ci désirait le rappel du comte Stackelberg. Or, de ce que le grand général, que j'ai bien taxé ici de ridicule de s'être imaginé que son mariage devait amener des évènements politiques, n'a pas réussi dans ses deux prétentions, j'en infère que la résistance en est venue de la part de l'impératrice ; c'est sur quoi le ministère me disait

http://rcin.org.pl

que je devais toujours être fondé. J'ai plusieurs fois marqué à Votre Majesté à quel point allait ma conviction relativement à l'importance dont il est pour la Pologne, de conserver Monsieur de Stackelberg, et cette conviction est fondée sur la connaissance que j'ai, de tous ceux qui ont seulement la moindre mine à pouvoir être employés à sa place, et dont certainement aucun ne le vaudrait. Par le bien que je veux systématiquement [k. 503] à Monsieur de Stackelberg, je voudrais lui conseiller qu'il s'appliquât à caresser le vice-chancelier Ostermann pendant l'absence du comte de Panin, pour en avoir un ami, et il l'est plus chaud qu'un autre quand il le devient de quelqu'un. Je dois dire à Votre Majesté ce que le comte Stackelberg saura déjà sans doute, qu'en haine de lui le grand général a ruiné Monsieur Tamara dans l'esprit du prince Potemkin, au point que Monsieur Tamara qui me l'a raconté lui-même, cherche à prendre son congé.

Je puis avoir causé de la surprise à Votre Majesté en mandant dans ma dernière à Monsieur le grand notaire de la Couronne, comme si le grand général avait marqué à Jagielski que Votre Majesté lui refusait jusqu'à des bagatelles. Je m'empresse de le rétracter sur les assurances que Jagielski m'a données, que le grand général ne lui a rien écrit de pareil et que Sołtyk, de qui je l'avais tenu, l'avait imaginé. Monsieur le maréchal Rzewuski dans le récit qu'il a fait à Sołtyk, du tort qu'il croit lui avoir [k. 503v] été fait par l'établissement de la chambre des finances, s'est servi de ces mots : « qu'on avait formé cette chambre d'une manière insultante pour lui ». Quelle illusion que Monsieur le maréchal se fait à soi-même en cette occasion, il est bien plus avéré, Sire, qu'il avait manqué à ce qu'il devait à Votre Majesté comme aussi à la position d'homme ayant la confiance de Votre Majesté. Témoin l'intrigue de Sołtyk, où en parlant avant-hier au vice-chancelier Ostermann j'ai fait si clairement voir à ce ministre l'incongruité de la part de Monsieur Rzewuski à ce manège, que le vice-chancelier convint que la place que Monsieur Rzewuski occupait ne le comportait pas. Le vice-chancelier termina son entretien à ce sujet en disant que Monsieur Rzewuski grossissait le nombre de ceux qui se sont montrés ingrats pour les bienfaits qu'ils ont reçus de Votre Majesté.

J'interromps, Sire, le fil de cette matière à laquelle je reviendrai une autre fois, car il m'en survient dans ce moment une dont je dois sur le champ faire mon rapport à Votre Majesté. Monsieur de Bacounin [k. 504] vient de me quitter tout à l'heure après un entretien qui a eu pour sujet la ratification de la dernière convention de limites. Je rapporte au temps que Monsieur le grand secrétaire comte Mniszech m'écrivit sa lettre datée du 12 mars, une espèce de confusion qui commence par rapport à cette ratification. Au lieu de me la faire parvenir, comme il convenait de le faire puisque le terme fixé pour l'échange approchait, on s'arrêta à l'objection que Monsieur de Stackelberg fit et que j'aurais aplanie, si la ratification telle qui avait passé au Conseil m'avait été envoyée. Cela ne s'étant pas fait, les questions multipliées que j'essuyai à cet égard, m'engagèrent à entrer en explication avec le comte de Panin dont je rapportai le résultat dans ma dépêche au comte Mniszech dans mon № 18 du 30 mars, je reçus pour toute réponse par le № 31 « que la ratification allait m'être envoyée non pour la confronter avec celle de la cour de Russie, mais pour l'échange selon l'usage ».

http://rcin.org.pl

Ce ne fut pas là une réponse telle que j'en attendais une, car j'aurais dû être informé si en conséquence [k. 504v] de l'explication que j'avais eue avec le comte de Panin, on reformerait notre ratification ou non? J'en conclus que le comte de Stackelberg ayant lui-même levé l'obstacle qu'il avait fait, et que se tenant sûr que sa cour ne la regarderait pas sur le pied qu'il l'avait envisagée, cet ambassadeur aura déconseillé la réforme de la ratification. Je fus d'autant plus induit à le supposer dès que par son Nº 32 le comte Mniszech me marqua, que l'ambassadeur avait dit que rien ne pressait pour m'envoyer la ratification, et qu'on pouvait attendre pour cela l'occasion d'un courrier. Depuis la réception d'un pareil avis de la part du comte Mniszech, j'évitai de parler de la ratification et pendant près de quatre semaines je n'en entendis pas mot ici ; mais je prévoyais bien qu'on se réveillerait, c'est ce qui arrive aujourd'hui. Monsieur Bacounnin étant venu chez moi, me dit : qu'il venait exprès pour me demander ce qui en était de notre ratification dont Monsieur de Panin lui avait parlé avant son [k. 505] départ en lui avouant, que le retardement de celle-là lui causerait de la peine, parce que cela pouvait lui attirer des reproches de la part de l'impératrice, de s'être pressé avec la ratification d'ici, tandis qu'on montrait si peu d'empressement avec la nôtre, que le comte de Panin n'avait pas fait écrire sur cette matière au comte de Stackelberg croyant que ce qu'il m'en avait dit, ferait arranger la chose. Je fis à Monsieur Bacounin des excuses de ce que l'envoi de la ratification a été retardé, et j'ai lui montré la lettre du comte Mniszech datée du 30 avril. Alors il me dit qu'il ne me parlait pas ministérialement mais en ami et qu'à ce titre il me faisait observer que le délai qui durait deux mois au-delà du terme fixé par la convention pour l'échange des ratifications dont l'existence de ladite convention dépendait, ne pouvait qu'être attribué à un manque dans un acte d'État à État, [k. 505v] et que, par conséquent, je devais me hâter de réparer la chose, et que je devais demander si on peut reformer notre ratification conformément à ce que le comte de Panin m'en avait dit. J'objectai à Monsieur Bacounin que probablement avant que mon rapport d'aujourd'hui ne parviendrait à Varsovie, l'occasion d'un courrier se rencontrant sur ces entrefaites, on la saisirait pour me faire parvenir la ratification dont la minute avait passé au Conseil, et alors je serais arrêté à la produire par cette exigence d'une réforme. Si fait, me répondit Monsieur Bacounin, si vous recevez cette ratification, nous pourrons l'accepter, et quoique la vôtre soit conditionnelle vu que ce que l'impératrice peut faire, le roi votre maître n'en a pas le pouvoir, nous vous donnerons un écrit ministériel où il sera dit : que l'impératrice se regarde liée [k. 506] par sa ratification en tant que les États approuveront celle que vous délivrerez en attendant. En en écrivant tout de suite aujourd'hui, nous gagnons du temps ; cet expédient que j'avais moi-même prévu, et l'avais dit à Monsieur le grand notaire de la Couronne dans ma lettre datée du 2 avril, aurait dès longtemps arrangé la chose, si la ratification m'avait d'abord été envoyée, et eut prévenu cette explication que j'ai eue avec Monsieur de Bacounin, et pendant laquelle j'ai été comme sur du brasier. Monsieur de Stackelberg a donné, sans le vouloir, lieu à cet embarras. Que Monsieur Bacounin formellement exige de moi que je ne prisse pas ce qu'il m'a dit comme ayant été ministérialement dit, je ne pouvais en aucune façon

http://rcin.org.pl

en faire matière d'une dépêche à l'adresse de Monsieur le comte Mniszech, et je supplie que Monsieur de Stackelberg l'ignore aussi, car il [k. 506v] pourrait bien envisager les choses autrement qu'on ne se les représente ici, et c'est bien les prendre au sérieux que de me dire, comme Monsieur Bacounin l'a fait, que le délai à envoyer la ratification attirerait des désagréments au comte de Panin. Et ce sont ces paroles qui m'ont donné beaucoup de chagrin, que j'avouerai que j'avais pressenti que j'aurais du chef de cette ratification, lorsque j'eusse vu qu'on lanternait si fort à me la faire parvenir.

Deboli

AKP 262, k. 500–506v

114

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 1 VI 1781

Depesza nr 15, odebr. 13 czerwca, odp. 18 czerwca

Votre Excellence devinera elle-même, sans que j'aie besoin de le lui dire, pourquoi je ne donne pas la forme de lettre à ce peu de lignes que je vous adresse, et qui sont uniquement destinées pour vous seul en votre qualité de mon bienfaiteur. La mort du prince Sanguszko, grand maréchal de Lituanie dont Sa Majesté me parle dans sa lettre, ayant dû donner lieu à quelques avancements et laissant par conséquent vacant quelque urząd koronny, je ne sais s'il y a eu moyen de penser à cette occasion à moi, pour qu'il m'en fût revenu, comme dit le proverbe, pied ou aile. Cela serait arrivé fort à propos pour orner mes lettres de créance par lesquelles un nouveau caractère va m'être conféré, et l'assaisonnement duquel par un urząd koronny produirait certainement une sensation agréable ici. Si l'évènement répond à mon attente à cet égard, je sentirai bien que c'est vous qui l'aurez fait naître, de même que je vous ai attribué les observations que le roi me dit dans sa lettre du 14 d.p., avoir été faites par le comte de Stackelberg à mon sujet, et que je n'hésite pas à croire que vous auriez adroitement suggérées à l'ambassadeur. Je ne me dissimule pas que pour qu'un urząd koronny, sans lequel le caractère d'envoyé sera assez insipide, me revienne, j'ai besoin de votre appui qui me rendra à jamais dévoué à vous. [k. 507v] Car je sais que cela peut m'échapper vingt fois si vous n'avez pas la bonté d'y tenir la main. Au cas que je n'aie rien attrapé à la promotion après le feu prince Sanguszko, ne se pourrait-il pas que le palatinat de Witebsk, vacant après Sołłohub, m'ouvrit quelque place parmi les dygnitarze du Grand-Duché de Lituanie, telle, par exemple, que celle de grand écuyer au moyen de la promotion d'Alexandrowicz au palatinat. C'est

http://rcin.org.pl

un projet que sauf votre meilleur avis j'ai imaginé, moi, qui par tempérament ne suis rien moins qu'homme à projet ; mais qui me suis permis cette fois-ci de m'en occuper en le soumettant d'ailleurs à votre approbation et, de plus, en réclamant votre assistance pour tous les cas semblables. Je me représente bien l'utilité dont l'établissement de la Chambre de Finances sera pour les intérêts du roi. Je serais bien embarrassé de vous dire ce qui en sera à la fin de notre Sołtyk. Il est si mal du côté de la santé que je désespère qu'il la recouvre de sitôt. La poste d'hier a apporté à Sołtyk une lettre de son valet de chambre demeurant à Varsovie, qui portait que celui a entendu de Madame Waligurska qui l'avait appris du comte de Stackelberg comme quoi lui, Sołtyk, a été aveugle plusieurs jours. Cette rotation m'a fait rire comme aussi de ce que j'y ai reconnu un lambeau de mes dépêches. Passe pour des choses de cette nature [k. 508] l'ambassadeur peut le conter à Madame Waligurska.

À quelques expressions que le comte Mniszech a employées dans son Nº 34 en me parlant de la ratification, je me doute que vous lui aurez communiqué ce que je vous en avais écrit le 8 mai. Il ne se sera pas formalisé de mon énergie ; par ce que, comme vous le verrez dans mes deux dernières à Sa Majesté, j'ai été moins énergique que je ne souffre présentement à cause d'un si long délai qui est arrivé dans l'envoi de la ratification. Ce sera bien une leçon pour moi pour l'avenir.

AKP 262, k. 507–508

115

Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 1 VI 1781

Odebr. 13 czerwca, odp. 18 czerwca

Sire !

L'incident imprévu d'un entretien que j'ai eu avec Monsieur Bacounin le jour que j'écrivis ma dernière à Votre Majesté m'ayant mis dans le cas de rapporter tout de suite le sujet de cet entretien là, cela fut cause de ce que j'ai remis à aujourd'hui à rendre compte à Votre Majesté de l'explication que j'avais eue dès le samedi dernier avec le vice-chancelier Ostermann, concernant la permanence de notre ministre à Constantinople. Dès que j'eusse entamé cette matière par dire au vice-chancelier que Votre Majesté, ayant pour principe de s'entendre avec la cour de Russie sur les mesures politiques quelconques, elle voulait également observer ce principe dans la poursuite du dessein d'établir un ministre [k. 509v] polonais à la Porte, et demander même le concours de

http://rcin.org.pl

la Russie pour cet effet. Le vice-chancelier sans me laisser venir à l'exposition des motifs qui nous faisaient viser à cela, lesquels motifs je m'étais préparé à lui éplucher, m'interrompit en me demandant quelles raisons nous avions de le désirer, et ajout que lui n'en voyait pas la nécessite puisque nous nous en sommes jusqu'ici passés ; que s'il y avait auparavant eu de temps à autre d[es] agents polonais à Constantinople, c'étaient des Seigneurs particuliers, tels par exemple que les grands généraux, qui les y envoyaient, et que de pareils agents y avaient toujours faits plus de mal que de bien. De toutes ces objections que le vice-chancelier me fit, je tirai l'ordre dans lequel je lui répondis comme suit. « La nécessite d'avoir un ministre à Constantinople dérive de notre voisinage avec la Porte duquel il nait des incidents. Lorsqu'il fut question d'envoyer Monsieur Boscamp à Constantinople, la cour de Russie convaincue dès lors de la convenance dont nous l'avions persuadée à ce que nous eussions là-bas un ministre permanent, nous avait fait espérer de nous favoriser à effectuer ce point à la Porte. Des personnalités, continuai-je, qui intervinrent entre Boscamp et Stachieff motivèrent du côté de la Russie l'insistance sur le rappel immédiate du premier, et vous vous rappellerez m'avoir [k. 510] ensuite dit vous-même, à la décharge de Boscamp, que les désagréments que celui-ci essuya sont venus de l'analogie des caractères respectifs de Boscamp et de Stachieff, qui ont tous les deux un certain esprit d'intrigue qui prédomine entre eux sur les autres passions. Ce fut donc par les personnalités que la négociation autant avancée pour l'admission de nos ministres à Constantinople fut interrompue. Nous pensons présentement la reprendre ». Vous avez cependant, me dit le vice-chancelier, depuis le départ de Monsieur Boscamp un homme d'affaires à Constantinople. Oui, répliquai-je ; mais comme il est sans caractère et, par conséquent, astreint à une différence humiliante par rapport à tous les employés des autres cours européennes, Monsieur Dzieduszycki, qui a été dans cette gênante position, n'a pas voulu y rester longtemps ; et aucun homme comme il faut ne se laissera volontiers employer sur ce pied-là. J'ai pu appuyer sur cette assertion car je tiens du secrétaire de la légation russe à Constantinople que Monsieur Dzieduszycki, de qui ce même secrétaire m'a dit beaucoup de bien, ne serait plus là-bas que s'il y avait été attaché par un caractère représentatif. Le vice-chancelier se laissa ébranler par mes raisonnements, je m'avançai à lui dire que je sentais [k. 510v] fort, en cas du contraire, de faire rappeler le nôtre duquel on ne fut pas content et qu'on nous le témoignât. J'eus lieu de remarquer que cette franchise plut au vice-chancelier qui me dit alors : qu'il fallait que Votre Majesté en fît parler à Monsieur Stackelberg. Je répondis que cela s'était déjà fait ; et je demandai si Monsieur de Stackelberg a déjà touché cette matière. Le vice-chancelier me répondit que non et qu'à moins qu'il ne l'aura fait, lui, vice-chancelier, ne le pouvait exposer à l'impératrice. Puis le vice-chancelier me fit observer, que puisque Monsieur Bułhakow allait relever Monsieur Stachieff, il vaudrait peut-être mieux qu'on attendît de notre côté à parler de cette affaire, jusqu'à ce que Monsieur Bułhakow ne fût rendu à sa destination. Je répliquai que je rapporterais à Votre Majesté l'observation que lui, vice-chancelier, venait de faire, mais que néanmoins il se pourra bien qu'avant qu'elle soit parvenue à la connaissance de Votre Majesté

http://rcin.org.pl

l'ambassadeur aura sur ces entrefaites écrit ce qui lui avait déjà été insinué à ce sujet-là. Je ne puis m'empêcher de faire remarquer en cette occasion à Votre Majesté qu'il y a d'anciens préjugés ici contre la Pologne dont on revient par la démonstration de leur frivolité. Témoin mon entretien avec le vice-chancelier dont je fais ci-dessus [k. 511] rapport. Ledit ministre a semblé mollir quand il avait compris que la Russie n'avait pas raison de s'opposer à la permanence de notre ministre à Constantinople. Comme Monsieur Bułhakow dont le départ traîne depuis si longtemps, est encore ici, je chercherai à le rendre favorable à l'affaire en question. Connaissant l'esprit de Bułhakow, je puis affirmer que qui saura se prendre avec lui, le trouvera homme à bonne volonté à notre égard. Je suis dans ce moment-ci comme sur des épingles vis-à-vis de lui ; tant lui aussi me témoigne du ressentiment au sujet du retardement de la ratification, lequel il taxe de manque. Dans les propos de Monsieur Bacounin que j'ai rapportées à Votre Majesté dans ma dernière, il y avait aussi cette tirade que la convention sans ratification ne valait rien. Bien que ce ne fût pas un langage ministériel, il n'a pu que me piquer au vif. Voyant dans la lettre de Monsieur le comte Mniszech du 21 mai qu'il allait de nouveau parler au comte Stackelberg touchant l'envoi de la ratification, cela m'engage à supplier Votre Majesté que si par malheur l'acte de ratification n'était pas encore expédié au temps de l'arrivée de ma présente, Votre Majesté daigne, en ce cas-là, me faire informer, si la réforme de la ratification pourra avoir lieu, car ce que Monsieur Bacounin m'a dit de l'expédient que l'on agréera ici pour accepter la ratification [k. 511v] telle qui avait passée au Conseil, ne s'étend, je crois, qu'au cas où cette ratification me parviendrait avant que je ne pourrais avoir réponse sur ce que j'ai écrit mardi dernier. Autrement Bacounin a paru exiger que la ratification subit une réforme après l'explication du comte de Panin, rapportée dans mon № 18 au comte Mniszech ; et c'était pour gagner du temps et accélérer par là l'envoi de la chose que Bacounin m'en a parlé de deux façons différentes en subordonnant l'une à l'autre.

Je ne saurais, Sire, passer sous silence l'article de la lettre de Votre Majesté du 14 d.p., dans lequel elle a daigné employer les expressions les plus gracieuses et les plus consolantes, pour qui n'attendant son bonheur que de la bienveillance de Votre Majesté met son sort à vos pieds, se repose entièrement sur votre protection, et n'ose la réclamer dans d'autres vues que celles où il plaira à Votre Majesté de la lui accorder.

Je me mets en devoir de faire également réponse aujourd'hui sur un des articles contenus dans la lettre de Votre Majesté du 21 d.p., que la poste d'hier m'apportée, réservant à la poste prochaine à répondre sur les autres points de la susdite lettre. N'ayant pas su ce que Votre Majesté me marque dans la lettre citée tout à l'heure avoir répondu au résident de Prusse Axt lorsque celui-ci a passé auprès de Votre Majesté la recommandation [k. 512] simultanée du prince de Prusse en faveur du comte de Reuss, et me fondant au contraire sur le gracieux témoignage que Votre Majesté m'a ordonné par sa lettre du 23 avril de faire au comte de Görtz, j'ai cru que je pouvais adhérer à l'expédient que ce ministre a imaginé ; savoir celui de se procurer une entremise du prince de Prusse auprès de Votre Majesté par le moyen d'une lettre qui n'eut à être produite qu'à moi, et

http://rcin.org.pl

c'est pour épargner audit prince un bourrasque de la part du roi son oncle. Le comte de Görtz, qui a, en quelque façon, eu mon aveu sur cet expédient-là, l'aura certainement suivi. Voyant présentement par la lettre de Votre Majesté qu'un tel expédient ne lui agrée pas, je serai dans le cas de lanterner vis-à-vis du comte de Görtz pour ne pas le compromettre vis-à-vis du prince de Prusse, si tant est que ce prince ait déjà été entraîné à renouveler de la manière ci-dessus indiquée ses sollicitations pour le comte Reuss. Depuis que j'avais paru acquiescer à cette façon de réitérer ces sollicitations-là jusqu'à ce moment-ci, j'avais évité d'en venir à une seconde explication avec le comte de Görtz et je l'ai même esquivé hier, en le voyant après que j'eusse déjà lu la dépêche de Votre Majesté ; mais si le comte de Görtz me provoque à m'en expliquer, j'userai de biais dont le principal que je tiendrais prêt est celui de dire et même de lire au comte de Görtz ce qui suit : « Qu'après la réponse faite en son temps à Axt [k. 512v] Votre Majesté avait des ménagements à garder, à l'occasion du renouvellement de la même sollicitation par le comte de Görtz, à qui je devais le faire observer en ajoutant cependant, que Votre Majesté tâcherait de trouver des expédients pour obliger personnellement lui, comte de Görtz, sans se compromettre vis-à-vis des personnes qui avaient auparavant agi pour la décoration du comte Reuss ». Par cette réponse équivoque je me ménagerai une ressource pour ne pas taxer formellement d'insuffisant l'expédient, que le prince de Prusse aura embrassé d'écrire au comte de Görtz, et ce sera au cas que celui-ci me produira une lettre du dit prince où il en sera question, que j'aurai recours à ce biais-là, et en attendant j'ose prier Votre Majesté de me faire savoir sa volonté, quelle conduite dois-je tenir en cas de l'existence effective d'une lettre du prince de Prusse qui contint une entremise pour le comte de Reuss.

Deboli

AKP 262, k. 509–512v

116

Stanisław August do Augustyna Debolego, 2 VI 1781

Monsieur de Deboli.

Celui qui vous rendra la présente est Monsieur de Falquiers, ci-devant officier au service de France dont il est parti avec le général de Kaminskoi, lequel lui a promis de l'aider de tout son pouvoir à entrer au service de Russie, mais qui lui a conseillé de séjourner quelque temps ici afin qu'en attendant il lui préparera les voies en Russie.

Ce même général Kaminskoi avait cru pouvoir promettre à Monsieur de Falquiers une place d'adjutant auprès de moi comme pour servir de gradation

http://rcin.org.pl

à son placement militaire en Russie. À son arrivée à Varsovie Monsieur de Kaminskoi a trouvé ma résolution immuable de ne point accorder ces sortes de places militaires ad honores, et il a appris de l'ambassadeur comte Stackelberg que je n'ai fait aucune exception [k. 275v] à cette règle depuis cinq ans qu'elle est établie. Cela a fait qu'il a prié l'ambassadeur d'obtenir de moi le titre de chambellan pour Monsieur de Falquiers. J'ai vu que cela tenait beaucoup à cœur à l'ambassadeur, et pour l'amour du général Kaminskoi, [a] et par égard pour Monsieur de Vergennes, ministre des affaires étrangères en France de la part duquel Monsieur de Falquiers a été très particulièrement recommandé à Monsieur de Stackelberg. D'ailleurs j'ai vu que Monsieur de Falquiers se présentait d'une façon qui prévient en sa faveur. Tout cela réuni a fait que je lui ai accordé le titre de mon chambellan et il en a fait le service pendant une semaine auprès de moi.

Aujourd'hui qu'il se rend à Pétersbourg je lui donne la présente pour vous comme il me l'a demandée pour être connu et avoué de vous [k. 276] en vertu de ce que ci-dessus. Du reste, c'est par Monsieur de Verac auquel il est adressé aussi de la part de Monsieur de Vergennes, et par le général Kaminskoi qu'il cherchera la place que ce dernier lui a fait envisager en Russie. Je me borne donc à vous dire que tout ce que j'ai vu de Monsieur de Falquiers ne peut que lui concilier mon suffrage.

Et sur ce je vous recommande à la sainte et digne garde de Dieu.

AKP 263, k. 275–276

117

Stanisław August do Augustyna Debolego, 4 VI 1781

Ma présente fait réponse aux deux vôtres du 18 et 22 mai. Je vous répète volontiers que, lorsque le moment sera venu dans quelques semaines d'ici de vous donner effectivement le caractère de ministre du second rang, je vous procurerai les gages annuels de trois mille ducats et outre cela mille ducats pour vous équiper. Wielohorski m'a dit entre beaucoup d'autres choses que l'occasion de la nouvelle gêne imposé aux chancelistes russes à l'égard des ministres étrangers provient de ce que Harris, ministre d'Angleterre, ayant appris quelque chose que l'impératrice avait ordonnée relativement à la cour de Vienne, en parla à Potemkin. Celui-ci alla d'abord se plaindre à l'impératrice de

[a] Skreślono: „ne fut pas dans la peine obligé de se dédire tout-à-fait vis-à-vis de Monsieur de Falquiers".

http://rcin.org.pl

ce qu'elle lui en avait fait mystère. Et c'est ce qui doit avoir produit le nouveau règlement. Je suis bien aise que Panin vous a promis de ne plus donner aucune lettre à Sołtyk et que la lettre de Stackelberg à ce dernier (et qui me donnait de l'inquiétude parce que j'en savais l'existence sans en savoir le [k. 277v] contenu) se soit trouvée telle que vous me l'apprenez. Quant aux soupçons ou plutôt aux question de Stackelberg sur votre sujet, vous ne devez pas vous en chagriner. Premièrement, tout ministre vigilent tâche d'acquérir le plus d'informations que possible et par les voies les plus différentes, et puis, la manière d'être personnelle de Stackelberg est très défiante. Il faut déjà le prendre tel qu'il est et je ne crois pas utile que vous fassiez actuellement aucune démarche vis-à-vis de lui à ce sujet. Quand le billet de Sołtyk dont vous me parlez sera arrivé, je pourrai le mieux, par cette pièce même, juger du style dont il me conviendra d'y répondre. Du reste, j'approuve tout ce que vous avez dit et fait à cet égard. Monsieur de Stackelberg s'est expliqué sur l'affaire de notre permanence à Constantinople d'une façon tout-à-fait favorable. Ainsi je crois, comme vous que cela réussira dès que nous pourrons [k. 278] réaliser ce dessein par nous-même. Aujourd'hui il s'y remontre quelque petite difficulté et par l'incident qui a fixé Dzieduszycki à la place de Mniszech à Varsovie, et parce que j'ai encore quelques raisons de balancer sur le choix de celui que j'aurai à employer à Constantinople. Bien des gens, ici et ailleurs, veulent supposer que l'absence de Monsieur de Panin deviendra une retraite absolue. Ne manquez pas de m'informer là-dessus dès que vous le saurez vous-même. Dites-moi est-ce la maison de Panin ou celle de Repnin qui est louée pour deux ans à l'ambassadeur d'Hollande ? Je serais bien aise d'apprendre les indices qui prouvent le déchet du crédit de Mademoiselle Engelhardt l'aînée et l'accroissement de celui de la cadette. On n'ignore pas ici la paresse du grand général Branicki à écrire à sa promise, à laquelle [k. 278v] il n'a dépêché que depuis quelques jours un certain courrier dont le départ était censé prochain depuis trois semaines. Peut-être, ce n'est que par ce même courrier que Branicki aura envoyé au prince Potemkin ma réponse sur la lettre dont Potemkin avait chargé Branicki pour moi. Je crois que Mademoiselle Engelhardt en sera flattée pour son personnel. Vous me manderez ce que vous en apprendrez. Si le raccommodement du jeune Borch avec sa mère se fait par Mademoiselle Engelhardt ou telle autre voie, j'en serai toujours bien aise.

Wielohorski a dit à Stackelberg que Branicki a mis empêchement au succès de sa négociation dans le but de la faire réussir un jour lui seul, mais pas avant ni autrement qu'en assurant de la part d'Ogiński la cession de la place de grand général pour Tyszkiewicz, et celle de petit-général de Lituanie pour son neveu Sapieha, qui est actuellement général d'artillerie. Wielohorski [k. 279] dit qu'après l'aperçu de cette manœuvre il a suspendu toute sollicitation jusqu'après le départ de Branicki. Qu'alors il a recommencé à travailler et qu'il a réussi à obtenir la promesse que les terres dont le grand général Ogiński sollicite la restitution, ne seront pas du moins confisquées encore, et que l'impératrice lui a fait dire que l'espérance de cette restitution pour Ogiński n'est pas perdue. Wielohorski m'a fait remettre, par les mains de l'ambassadeur les lettres par lesquelles Panin et Potemkin me le recommandent. Dans celles que ces deux

http://rcin.org.pl

personnages écrivent à Stackelberg en faveur de Wielohorski, il y a cette différence que Potemkin n'écrit que quatre lignes à Stackelberg au lieu qu'il s'étend beaucoup en faveur de Wielohorski dans celle qu'il m'écrit à moi. Panin, au contraire, ne me recommande Wielohorski qu'en général, mais il le recommande très particulièrement à Stackelberg pour un des pułks qu'il croit vaquant. Or, il n'en vaque aucun. [k. 279v] Et comme d'ailleurs j'ai quelques engagements antérieurs pour des pułks ou régiments, je ne pourrais pas satisfaire là-dessus de sitôt aux vues de Wielohorski, auquel je veux du bien, mais auquel j'en ai déjà fait assez considérablement malgré tous les sujets de plaintes que son père m'a donné. Branicki a dit à plusieurs personnes dans le plus intime de sa confiance, qu'il s'est convaincu qu'il est impossible d'expulser Stackelberg du poste qu'il occupe ici, puisque l'impératrice, le grand-duc, le ministère et Potemkin même s'accordent à l'y maintenir. En conséquence, il fait beaucoup sa cour à Stackelberg, lequel par ci, par-là intercède même pour lui et pour sa sœur auprès de moi afin que Branicki ne puisse pas l'accuser devant Potemkin, mais dans le fond il se défia toujours de Branicki sur deux objets : l'un est le désir que Branicki conserve toujours de requérir ses prérogatives, [k. 280] l'autre est celui qu'il lui suppose d'avoir pour ministre de Russie en Pologne un Potemkin ou tel autre sujet dont il se croirait sûr. À mon égard Branicki professe actuellement un grand dévouement et cela est véritable, particulièrement dans les choses où il croit voir le prince grand maréchal Lubomirski contraire à moi, surtout depuis que ce dernier a décliné de faire avec Branicki une ligue offensive et défensive que ce dernier lui proposait. Je ne rejette pas les offres de service que Branicki me fait et j'en tire mon profit autant que je peux selon les occasions, mais en gardant toujours mes yeux ouverts. L'empereur est parti de Vienne. Cela est certain. Mais rien ne l'est moins que le véritable objet de son voyage. Les uns le font aboucher avec l'électeur Palatin pour concerter la cession à l'Autriche d'une partie de la Bavière contre une partie de Pays-Bas ; d'autres le font aller en Flandre [k. 280v] pour le rétablissement du commerce d'Anvers ou d'Ostende. D'autres enfin le font aller jusqu'à Paris pour ces mêmes objets ou bien pour tromper les Anglais en se liguant contre eux avec la France (ce qui me parait le moins probable). D'autres enfin réduisent l'objet de son voyage à Paris à l'effet d'une pacification générale. Je vous mets en vous mandant tout ceci sur la voie des questions et des recherches.

L'empereur, en partant, a ordonné à tous les chefs des départements de continuer les affaires courantes par eux-mêmes, de réserver les difficiles susceptibles de délai à son retour, et de décider les importantes imprévues et pressentes même pendant son absence d'après l'avis suprême du prince Kaunitz. Celui-ci a ordonné à Thugut de me dire que si je faisais des propositions pour un contrat de sel avec l'Autriche à l'expiration de celui, que j'ai avec la Prusse (dont le terme est à onze mois d'ici), on les écoutera volontiers. Je vous mande ceci [k. 281] pour vous informer que le ton d'aigreur n'existe plus de la part de la cour de Vienne à mon égard, et ceci est d'autant plus avantageux pour moi que je me serais trouvé fort embarrassé sans cela, puisque du côté de Berlin on m'a signifié ne vouloir plus renouveler le contrat prussien. Cette signification a été faite au

http://rcin.org.pl

maréchal Rzewuski il y a plus d'un mois, mais depuis que l'on a vu qu'il serait possible pour moi d'ouvrir une négociation du sel du côté de Vienne, Buchholtz a dit qu'il serait pourtant possible encore de recommencer un contrat de sel pour moi à Berlin. Les choses étant sur ce pied, j'ai le temps et les moyens d'opter entre les deux alternatives du côté où les conditions me seront les plus avantageuses. Il faut encore que vous sachiez que le nouvel établissement de ma chambre de finance a contribué à cela. Non seulement à cause de la bonne opinion qu'on a généralement conçue de ce nouveau dicastère, [k. 281v] qu'à cause que Thugut avait un ordre exprès de ne jamais traiter d'affaires avec le maréchal Rzewuski et, qu'au contraire, il a témoigné d'abord qu'il traiterait fort volontiers avec la nouvelle chambre. Je vous dis ceci [a]non pas pour que vous en parliez le premier, mais seulement pour que[a] vous sachiez que répondre si l'on vous parlait là-dessus. Tout ceci, d'ailleurs, est exactement connu à Stackelberg auquel j'ai dit comme vous pourrez dire hardiment et avec vérité qu'en toute occasion et en tout temps, toutes mes négociations quelconques avec d'autres puissances seront toujours subordonnées au principe immuable de ma politique, qui est d'être attaché à la Russie et de n'entrer dans aucune liaison [b] tant soit peu importante que de concert avec la Russie.

Un Français nommé Falquiers vous remettra une lettre de ma part. Vous verrez par son contenu même que ce n'est presque rien autre chose qu'un *datur ut petitur* et que ce Français n'aurait jamais eu cette patente de chambellan si Stackelberg ne m'avait montré un très grand désir de tirer [k. 282] Kaminskoi de l'embarras, où il s'était mis par étourderie qu'il a eu en promettant à cet étranger la patente de mon adjutant, comme s'il avait le droit d'en disposer. Du reste, je n'ai aucun mal à dire de ce Falquiers. Ainsi s'il a quelque succès en Russie et même si vous y contribuez de quelque manière (mais toujours sans vous mettre fort en avant pour cela), j'en serai plutôt bien aise.

Puisque le courrier qui vous porte cette lettre vous remettra en même temps ma ratification pour l'œuvre de la démarcation, j'espère que cette affaire sera déjà autant terminée qu'elle peut l'être actuellement à la satisfaction réciproque des deux parties. Vous ne manquerez pas de renouveler en cette occasion au ministère de Russie l'expression de ma reconnaissance envers l'impératrice et envers ceux qui ont exécuté sa volonté dans cette opération si salutaire pour la Pologne. [k. 282v] Je vous envoie exprès un chiffre polonais afin que vous le mêliez avec le français surtout pour les choses plus secrètes. Je crois que ce sera une bonne manière de plus pour dérouter les déchiffreurs surtout en observant de vous servir toujours de la langue française dans tout ce que vous aurez à écrire en clair dans une lettre où le chiffre polonais sera employé en entiers ou mêlé au français.

[k. 283] [c]Vous savez les obligations que me doit le duc de Courlande Biron à différents titres, non seulement depuis mais encore avant son rétablissement.

---

[a] Skreślono: „pour qu'en cas de besoin".

[b] Skreślono: „serieuse".

[c] Fragment listu pisany przez Stanisława Augusta.

http://rcin.org.pl

Cela ne l'a pas empêché en maintes occasions d'agir d'une façon qui n'était pas analogue au devoir de la reconnaissance. [d]Dans le cours de l'année présente[d] même il s'est remontré plusieurs affaires dans lesquelles il n'a point voulu se conformer à mes demandes, on ne l'a fait qu'avec des restrictions et des changements qui altéraient considérablement l'objet de mes souhaits. [e] Je m'étonne qu'il ne [k. 283v] sente pas que dans sa situation actuelle [f]des choses en Russie[f], il dépendrait de moi de faire son malheur d'un mot. Ce n'est pas cependant ce que je veux faire. Mais je voudrais qu'il lui vint de Russie même des remontrances à cet égard et le conseil de ménager ma bienveillance par des complaisances et des déférences qu'il devrait sentir m'être dues de sa part. Je sais bien que le départ de Monsieur de Panin diminue les facilités [k. 284] que vous pouviez avoir pour exécuter cette commission que je vous donne. Néanmoins je crois que votre dextérité saura vous faire trouver des moyens qui en remplissant mon objet, soient cependant de nature à ne pas faire beaucoup de bruit. Je ne voudrais pas que quelqu'un se prévalut de mon mécontentement pour vouloir m'associer à des desseins tout à fait funestes pour le duc Biron[c].

AKP 263, k. 277–284

118

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 4 VI 1781

Depesza nr 32

La ci-jointe lettre de Sa Majesté vous informera de tout ce qu'il y a eu à mander et à répondre à vos dépêches. Je suis bien aise qu'à la fin sans attendre une autre voie, vous receviez par le courrier Hyacinthe, porteur de ce paquet, la ratification de la convention faite par les plénipotentiaires réciproques destinés pour la démarcation entre notre Ukraine et la Nouvelle Russie. Le comte Mniszech vous a amplement détaillé les raisons du retard de cet envoi et vous ferez apercevoir votre empressement à l'échange de ratification [k. 268v] par ce que nous expédions le présent courrier uniquement avec le susmentionné acte de notre part.

[d–d] Pierwotnie: „Aujourd'hui".

[e] Skreślono: „Dernièrement entre autres il s'agissait d'une grace que je desirais que le duc fit a Monsieur de Howen".

[f–f] Zastąpiono przekreślone: „Relativement aux personnes les plupart en credit en Russie / relarivement aux idees du prince Potemkin".

http://rcin.org.pl

Je vous envoi aussi le chiffre polonais. L'intention de Sa Majesté est que vous vous en serviez toutes les fois que vous aurez à nous mander quelque chose qui demandera du secret. Cependant tout ce que vous écrirez en claire ou bien ce que vous écrirez même en chiffre et qui ne demande pas trop de mystère pour faciliter la besogne, vous l'écrirez et chiffrerez dans la langue française. Pour reconnaitre les endroits qui seront chiffrés en polonais, vous mettrez au commencement les non-valans en les marquant en bas de deux lettres a et b.

Les finances du roi sont dans un état si critique que si Sa Majesté avait différé à établir cette chambre d'un an, seulement il n'y aurait pas moyen d'y remédier, tant tout est dérangé. Les dettes surpassent de beaucoup mon attente. Outre cela, la cour n'est pas payée pour un an, et encore les revenus sont assignés en grande partie d'avance. Ce qui était plus affligeant, c'est que la dépense est égale au revenu en sorte que, pour payer les capitaux et les intérêts, il fallait toujours contracter de nouvelles dettes. La commission travaille actuellement à diminuer la dépense et à trouver un fond certain pour l'amortissement des dettes. Il faut s'attendre à beaucoup de clameurs. Mais quand on a des intentions de sauver le roi, on ne peut pas complaire à des particuliers. Je vous dis tout ceci pour votre propre information.

Adieu pour aujourd'hui.

AKP 263, k. 268–268v

119

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 5 VI 1781

Depesza nr 16, odebr. 16 czerwca, odp. 18 czerwca

Monsieur.

Ayant fait hier un cours à Zarsko-Selo où il y eut spectacle, comme c'est l'usage qu'on y en donne un tous les lundi et que nous y allons assister par étiquette ; devant me rendre aussi aujourd'hui à une campagne éloignée de dix verstes de la ville, cela m'ôte le temps de pouvoir dresser une dépêche pour Sa Majesté le roi où je continuasse à répondre aux articles de la dernière lettre de Sa Majesté datée du 16 mai, lesquels j'ai réservés pour cette poste-ci, et qu'actuellement, par la raison ci-dessus alléguée, je remets encore pour l'ordinaire de vendredi. J'accuse seulement pour cette fois la réception de votre № 30, en remerciant Votre Excellence de ce qu'elle m'y marque concernant ma promotion au caractère d'envoyé, promotion que je reconnaîtrai toute ma vie avec zèle et fidélité tenir des bontés du roi notre maître, en rapportant à l'aide généreuse que j'éprouve en cette occasion de vous le [k. 513v] succès des accessoires relatifs

http://rcin.org.pl

à ladite promotion, lesquels je prends la liberté de vous exposer, et celle d'en réclamer votre appui et concours. Je devrais attendre votre réponse sur ma lettre du 15 d.p., par laquelle j'apprendrai dans quel temps j'aurai à espérer l'envoi de nouvelle lettre de créance ; et j'aurai de plus à juger par cette réponse-là pour quand il faudra que je tâche d'achever les premiers arrangements que l'acquisition d'un nouveau caractère me mettra dans le cas de faire, tels par exemple que le changement de maison, et autres semblables préparatifs préliminaires dont je n'ai encore voulu faire sérieusement aucuns, jusqu'à ce que je n'aurai reçu de Votre Excellence des avertissements que la lettre que je lui ai adressé en date du 15 d.p., entraînera probablement après elle. Si donc j'anticipe sur la réception d'une réponse à ladite lettre, le motif qui m'y engage est suivant. En vous écrivant dès aujourd'hui sur cette matière, je vise par là à gagner du temps afin que, nonobstant que je vous aie marqué que je souhaitais qu'entre la décision de l'affaire au Conseil Permanent et l'envoi de l'expédition il s'écoule un intervalle, [k. 514] pendant lequel une lettre de ma part aille vous trouver ; que nonobstant, dis-je, cette remarque, vous ayez la bonté en conséquence de l'observation ci-dessous rapportée, de hâter l'envoi des lettres de créance au lieu de le reculer ; et c'est pour que je puisse déployer le nouveau caractère le jour de l'avènement de l'impératrice au trône qui tombe au 10 juillet nouveau style. Vous sentirez que je suis tombé sur cette idée par esprit d'attention, et nullement par celui d'envie d'afficher mon caractère d'envoyé un mois plus tôt ou plus tard ; mais si la chose peut s'effectuer comme je la souhaite, il faudrait alors que je reçusse les lettres de créance pour le moins six jours avant le gala d'avènement au trône, parce qu'une pareille espace de temps est presque nécessaire pour annoncer un nouveau caractère et obtenir en conséquence les audiences. Toutefois, ce qui regarde l'époque de celle-ci, telle que je viens de vous l'indiquer plus haut, n'est qu'une pensée que je vous expose. Je vous réitère la prière exprimée dans ma lettre du 15 d.p., touchant [k. 514v] les discours que je dois tenir et que je souhaite par plus d'une raison qu'ils me soient envoyés. Je mets de la différence entre les relations qui impliquent l'idée d'une sorte de dépendance et que le devoir seul établit, et celles qu'un penchant personnel fortifie et dégage de toute répugnance cachée. Sans me douter que je serais dans une relation quelconque avec Monsieur Dzieduszycki, ignorant tout à fait qu'il fut votre parent, j'ai dit du bien de lui dans ma dernière lettre au roi, parce que, depuis plus d'un an, je connaissais ses qualités. Cette connaissance jointe à la persuasion que vous voudrez bien lui communiquer les sentiments dont vous m'honorez vous-même, me font à tout égard rencontrer mon compte dans la substitution de Monsieur Dzieduszycki au comte Mniszech pour la place de secrétaire au Département des Affaires Étrangères que celui-ci a remplie, et du chef de quoi je lui dois réellement mes remerciements pour la manière obligeante avec laquelle il m'a traité, et qui lui a acquis mon [k. 515] sincère attachement, réuni à l'idée antérieure à ce sentiment, par rapport à son mérite et à la droiture de son caractère. Je lui exprimerai par la poste prochaine mes compliments sur son élévation à la charge de maréchal de Lituanie, et vous me ferez grand plaisir en lui disant ce que je vous marque aujourd'hui à son sujet.

http://rcin.org.pl

Je dois encore revenir à la matière de la ratification sur laquelle il n'a pas tenu à moi que j'aie dissimulé mon chagrin en en parlant dans mes deux dernières dépêches. J'ai encore eu ces jours-ci de cette même source ma part de reproches ; et quoique le ton d'amitié avec lequel on m'en a entretenu, ôtait de l'aigreur à ces reproches-là, ils étaient cependant assez piquants lorsqu'il renfermaient des digressions sur la convenance qu'il y avait à n'avoir pas regret à l'envoi d'un courrier qui eut porté ici cette ratification, laquelle, me disait-on, devait plus importer à la Pologne qu'à la Russie ; sur le peu d'attention que l'on a eue à profiter [k. 515v] même des occasions qui se sont rencontrées pour envoyer la ratification. De vous à moi, on a bien manqué une occasion propre à cela, et que fournissait le retour de Monsieur Enden qui partit de Varsovie le 15 de mai. C'est ce qu'on n'a pas manqué de relever devant moi. Je me tiens obligé envers Monsieur Bacounin de ce qu'il m'a épargné une explication avec le vice-chancelier Ostermann à ce sujet-là, en prenant sur lui d'en parler à ce dernier ; et en me racontant hier à Zarsko-Selo il me dit que d'après ce dont il s'en était concerté avec le vice-chancelier, on n'en écrirait pas à Monsieur Stackelberg, et qu'on se réduirait à m'en avoir parlé attendant par le moyen de ce seul canal un prompt effet des insinuations que l'on m'en a faites ; et ces insinuations portent de ne plus différer l'envoi de la ratification. J'avoue que je ne m'étais pas imaginé que j'eusse à essuyer autant de mortifications que ma sensibilité dont je ne suis pas maître de me dépouiller, m'a causées. [k. 516] Mais d'un autre côté, j'ai eu sujet de remarquer en cette occasion qu'on n'aurait pas eu la politesse d'adoucir ces mortifications, si ce n'était qu'on se souvint que j'avais cherché à obliger qui j'avais cru devoir le faire, lorsqu'il s'agissait de la commission de limites.

Deboli

AKP 262, k. 513–516

120

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 6 VI 1781

Depesza nr 33

Comme c'était le jour de la poste que le courrier Hyacinthe fut expédie avec la ratification de l'acte de la démarcation, je ne vous ai écrit plus par la poste l'ayant fait par le susdit courrier, auquel j'ai donné 130 ducats pour les frais de chevaux et pour son entretien.

http://rcin.org.pl

{Selon les lettres de Vienne il n'y a plus de doute que le traité d'amitié entre les 2 cours impériales est non seulement signé, mais aussi ratifié. Voici les circonstances qu'on nous mande à cette occasion. Après qu'on est convenu des articles du dit traité, Cobentzel a demandé qu'on donne la préférence à l'empereur dans les deux exemplaires du traité, et cela a mis l'obstacle à la confection de l'acte ; mais cet obstacle a été levé, Cobentzel ayant reçu ordre de se désister de cette préférence et de déclarer que l'empereur consentait à une parfaite égalité. Quant à la prétention du ministère de Pétersbourg pour qu'il soit accordé par la cour de Vienne la préférence aux ministres russes avant ceux de toutes autres puissances, l'empereur ayant répondu que comme cette demande intéressait les autres puissances, il ne saurait le décider. L'impératrice [k. 295v] s'est, dit-on, contentée de cette réponse, après quoi le traité fut conclu et ratifié.}

Vendredi passé se fit dans le Conseil l'élection du palatin de Witebsk, place vacante après la mort du comte Sołłohub, que Sa Majesté conféra au castellan du lieu Prozor, et la castellanie à Monsieur Kossakowski, pisarz skarbowy litewski.

AKP 263, k. 295–295v

121

Stanisław August do Augustyna Debolego, 11 VI 1781

Ma présente fait réponse aux deux vôtres du 25 et du 29 mai. Loin qu'il soit vrai que je refuse jusqu'aux moindres choses au grand général Branicki, je lui ai fait, au contraire, plusieurs plaisirs et par des grâces accordées qui dépendaient de ma signature (nommément en autres pour son neveu l'achat de la starostie de Brześć importante pour le crédit) et par le soutien que je lui ai donné dans le Conseil Permanent pour une affaire qui l'intéressait beaucoup. Et non seulement il m'en a remercié vivement, mais dans deux occasions il m'a montré plus de sincérité que le prince maréchal. C'est dans les élections de Mokronoski au palatinat de Masovie et de Mniszech au maréchalat. Et je suis persuadé que dans toutes les rencontres où il ne s'agira pas de la prérogative de sa charge, il en sera toujours de même. Et quant à Sołtyk, je crois être sûr que Branicki ne le favorisera [k. 291v] nullement. Le propos indécent de Sołtyk sur les 20 mil[le] ducats de plus qu'il prétend dépenser pour me forcer à me rendre à ses vues, contraste tellement avec toutes les expressions du billet qu'il vous a écrit, qu'il me parait que la réponse à y faire en mon nom doit se réduire à ce qui suit : « Vous savez depuis quatre mois que le roi n'approuve pas vos projets. Votre obstination à les poursuivre n'améliorera pas votre condition. Les services que vous prônez tant ne sont pas même bien connus du roi, car ni il ne

http://rcin.org.pl

vous les a ordonnés, ni vous ne lui en avez rendu compte. La seule chose que le roi sait bien, c'est que vous avez été, sous le nom du ksiądz rotmistrz, un de ses plus grands ennemis jusqu'à 1772. Et que cependant vous avez été décoré par ce même roi de la charge de grand secrétaire et du cordon rouge ». Je vous laisse le maître d'arranger la phrase de tout ceci à votre guise ; mais je crois que pour le [k. 292] fond vous ne trouverez guère à y changer. Stackelberg dit avoir écrit à Ostermann dans le sens que vous désirez et conseillez [a]il y a plus de 10 jours[a]. Il est très possible que la manière positive dont à plusieurs reprises l'on m'a mandé de Vienne que le nouveau traité avec la Russie était signé et ratifié, n'est que l'effet des faux bruits répandus exprès par la cour de Vienne même pour augmenter sa considération au-dehors ; mais il est vrai que dans une lettre de Vienne du 2 juin, j'ai trouvé les paroles suivantes : « L'empereur penchait fort à condescendre à la demande de la Russie sur le cérémonial des signatures, mais ses ministres lui ont représenté qu'il ne pouvait, sans léser les droits de l'Empire, renoncer à sa prééminence, et on a envoyé en Russie un mémoire qui explique les raisons qui ont fait suspendre la ratification ». Dans la même lettre il est dit encore : « Les deux cours, de Vienne [k. 292v] et Pétersbourg, étant enfin convenues des préliminaires à proposer aux belligérants, ils viennent d'être envoyés à Londres, Paris et Madrid. Nous saurons dans six semaines l'effet de ces propositions. C'est en Espagne où elles seront probablement les mieux reçues, car c'est là que le peuple souffre le plus de cette guerre, et la cour même a peu de moyens de la soutenir, et le prince des Asturies souhaite beaucoup la paix. Constantinople est dans la plus grande inquiétude sur deux mémoires de Stachieff. Dans le premier, il déclare nulle la convention faite sous la médiation de l'ambassadeur de France au mois de décembre dernier. Dans l'autre, il déclare que l'impératrice veut un consul avec entière liberté de résider où elle voudra. Il a demandé aussi qu'en cas que l'escadre russe fut obligée de mouiller dans un des ports du Levant, elle fut reçue et traitée comme elle l'a été par tout ailleurs ». [k. 293] Je vous mande ces dernières nouvelles relatives à la Turquie pour que vous tâchiez de m'apprendre si elles sont vraies. Pour moi, j'en doute fort, parce que mon homme de Constantinople ne me les mande point, et cet homme qui s'appelle Pichelstein et qui y réside en qualité simplement de dragoman de Pologne, m'a prouvé cependant déjà en plusieurs rencontres, sa vigilance et sa capacité, et nommément en réussissant à obtenir un ferman décisif qui oblige le prince de Moldavie à lever l'obstacle qu'il mettait depuis deux ans à la vente de nos eaux-de-vie dans son pays. En attendant qu'il soit décidé si le régiment de cuirassiers dont Engelhardt est aujourd'hui le chef, remplacera en Volhynie celui des hussards qu'il a eu ci-devant, je souhaite toujours que la sortie de ce dernier se réalise, parce qu'il se conduit [k. 293v] mal ; mais ceux qui ont fait encore pire, sont les deux régiments que commandent Nerentitz et Galitzin. Ils ont voulu, pour ainsi dire, prouver à la Lituanie combien ils sont fâchés de la quitter, en la pillant pire que jamais en sortant. J'ai été accablé de plaintes à cette occasion. Il s'est répandu ensuite un bruit la semaine passée, comme

[a–a] Zastąpiono przekreślone : „en lui envoyant la copie de notre traité de 1683 avec Léopold".

http://rcin.org.pl

si non seulement ces deux régiments rentraient en Lituanie, mais comme s'ils allaient être suivis d'un grand nombre d'autres pour environner les frontières du Royaume de Prusse. Stackelberg s'inscrit en faux décidément contre cette nouvelle (sur laquelle nos politiques d'ici bâtissaient déjà des préjugés funestes à la Maison de Brandebourg). Mais il y a une petite circonstance qui pourrait bien y avoir donné lieu. On me dit que le régiment de Galitzin dont j'ai parlé ci-dessus, après être déjà rentré dans les domaines russes, a reçu ordre de changer le premier quartier [k. 294] qu'il y avait occupé contre un autre assez éloigné de celui-là. Or, on prétend que ce régiment a cru pouvoir, pour sa commodité ou convenance, prendre son chemin par une partie de la Lituanie pour exécuter cette translocation, et que c'est là ce qui a le plus accrédité en Lituanie le bruit d'une nouvelle entrée des troupes russes, quoique tout ceci ne me paraisse pas signifier rien de fort important pour l'avenir. Il est pourtant toujours nécessaire de constater les faits autant que possible. Tâchez d'y réussir à cet égard. Mandez-moi quelle est l'intrigue particulière de Dörper que vous ne faites que mentionner ? En attendant je vous ai déjà dit que je crois Branicki convaincu présentement qu'il ne peut pas seulement espérer de débusquer Stackelberg de l'ambassade de Pologne. Il est réellement surprenant que le maréchal Rzewuski continue sa correspondance intime avec Sołtyk. Ici Rzewuski fait [k. 294v] de temps en temps des petites tentatives pour aigrir Stackelberg contre les personnes qui composent ma nouvelle chambre de finance et contre le prince évêque de Plock, mais je crois avoir efficacement mis ordre à cela. Stackelberg m'a assuré tout récemment qu'il reconnait lui-même la boute de cet établissement, le mérite des personnes qui la composent, de même que celui du prince évêque de Plock avec lequel il a eu un entretien très amical, et qui, j'espère, aura les meilleures suites et les plus constantes. Je comprends bien à quel degré vous devez avoir été agité parce que Bakunin vous a dit sur la ratification. Mais j'espère qu'à l'heure où je vous écris, mon courrier vous a déjà remis cette même ratification et que, par conséquent, tout est déjà en sûreté à cet égard. Dites au jeune Borch que si je ne réponds pas à part à sa lettre du 26 mai, je n'en suis pas moins content pour cela de sa réconciliation avec sa mère. Et que je lui tiens compte de l'attention qu'il a eu de m'en informer.

AKP 263, k. 291–294

http://rcin.org.pl

122

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 11 VI 1781[a]

Depesza nr 17, odebr. 20 czerwca, odp. 25 czerwca

Monsieur.

Ayant voulu profiter du départ d'un exprès appartenant au grand général de la Couronne, j'ai fait une longue dépêche pour Sa Majesté le roi, où je n'ai pas pu me dispenser d'appuyer sur une raison qui me paraît très importante et à laquelle je rapporte l'appréhension que j'aurais sujet de former, si ma nomination au caractère d'envoyé devait être traînée au-delà d'un mois. Je dirai de plus à Votre Excellence que je suis si inquiet de donner lieu à cette conclusion que j'indique dans ma lettre au roi, ou à toute autre qui put être humiliante à moi personnellement, que pour éviter des désagréments d'aucun côté, au lieu que, selon ce que je vous ai marqué dans ma dernière, je m'abstenais de faire aucuns arrangements relatifs au nouveau caractère jusqu'à ce que je n'eusse reçu la réponse que j'avais attendue pour jeudi dernier [k. 517v] sur[s*ic*] ma lettre à vous datée du 15 mai. Présentement depuis que cette réponse m'est parvenue nonobstant qu'elle me laisse en suspends relativement au temps où ma nomination pourra se faire, maintenant, dis-je, pour ne pas avoir l'air d'incertitude à cet égard, j'affecte de me mettre en train en contractant pour une maison et en procédant à la faire meubler.

C'est là un arrangement qui est surtout émané d'une question, que le vice-chancelier Ostermann m'avait faite, si je songeais déjà à cet article ? Et je ne pus répondre à cette question autrement que par un oui, et me conduire ensuite en conséquence, quoique j'eusse désiré n'en rien faire avant que vous ne m'eussiez marqué ce qui me sera accordé, car au bout du compte je ne suis pas en fonds pour m'embarquer dans des dépenses. Je vous parle dans cette lettre comme à mon patron dont je sens et reconnais, on ne le saurait d'avantage, la bienveillance à mon égard. En entrant comme je le fais dans les raisons qui peuvent retarder ma nomination et [k. 518] en les saisissant tellement que je compte les voir détaillées par le courrier dont vous m'annoncez l'expédition, je ne puis, d'ailleurs, avoir un brin de mauvaise humeur et je serais très fâché si vous m'en prêtassiez à l'occasion de ce que je prends la liberté de vous marquer plus haut et qui se ressent un peu de chagrin dont un tempérament, tel, que l'est le mien, est susceptible, et cela ne saurait m'être imputé à faute. Exempt que je m'en sens, je ferai toujours fondé sur l'amitié de Votre Excellence pour moi.

Deboli

[a] Oryginał listu, częściowo zaszyfrowany, znajduje się na k. 519–520v.

http://rcin.org.pl

[k. 520] [b]PS. J'avais déjà fini dès le soir du jour précédent toute mon expédition, pour n'avoir à faire à mon réveil le lendemain qu'à la cacheter et la remettre à Monsieur le capitaine Kosielski, lorsque je fus éveillé à cinq heures du matin par l'arrivée du courrier Hyacinthe. Il m'a remis en entier ce dont il était chargé. J'ignore encore le contenu de l'expédition apportée par lui, hormis ce qui est en clair et je ne puisque me trouvant pas du tout à mon aise, profiter de l'occasion de Monsieur Kosielski pour écrire par cette voie à Monsieur le maréchal Mniszech et à Monsieur Dzieduszycki, envers qui je m'en acquitterai par la poste de demain.

Monsieur Badeni m'a sensiblement obligé en m'envoyant le journal de la diète que je lirai avec avidité.

Madame Borch vient de quitter Pétersbourg très mécontente de moi. J'ai pris le parti de ne pas m'en soucier, car au bout du compte, je ne pouvais pas préférer la conservation de bonnes grâces de Madame Borch à la répugnance très décidée que j'ai pour le rôle de délateur que Madame Borch a prétendu me faire jouer contre son fils, qui ne m'avait jamais fait du mal. J'ai dit très nettement à cette Dame-là, en présence du grand secrétaire Sołtyk, à l'occasion d'un billet qu'elle m'écrivit, qui était tout rempli d'interrogatoires et auquel elle trouva mauvais que j'aie fait une réponse polie mais vague ; je lui témoignai, [k. 520v] dis-je, en cette rencontre-là, que je me serais attendu à toute autre opinion de la part de Madame Borch qu'à celle d'après laquelle elle m'a cru capable de donner dans le tripotage par condescendance pour elle. Son fils la suit de près à Połock.

Je recommande à Votre Excellence les ci-jointes incluses.[b]

[k. 521] P.S. Je vous prie de faire tous vos efforts afin que la demandé en faveur du comte Reuss réussisse, car le contraire serait une vrai pierre d'achoppement contre laquelle ma liaison avec NN. que je regarde comme très utile pour les affaires, se briserait [c].

Ayez la bonté de vous souvenir de mes discours à prononcer par moi.

AKP 262, k. 517–518, 520–521

[b–b] Nieszyfrowany fragment oryginału listu, pisany własnoręcznie przez Debolego.

[c] List hrabiego de Görtz w sprawie orderu dla Reussa z 25 V 1781: AKP 262, k. 522.

http://rcin.org.pl

123

Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 11 VI 1781

Odebr. 20 czerwca, odp. 25 czerwca

Sire !

Comme je savais que Monsieur le capitaine Kościelski qui arriva ici mercredi dernier en courrier de la part du grand général de la Couronne, devait être incessamment réexpédié par les soins de Mademoiselle Engelhardt que le grand général a requis d'user de diligence dans le renvoi de cette expédition, c'est pourquoi, calcul fait, je trouvai que je gagnerai du temps en faisant parvenir à Votre Majesté par la voie de cet exprès ma présente dépêche qui est en réponse à celle de Votre Majesté datée du 28 d.p. et reçue le 7 d.c. Y trouvant en premier lieu l'article qui concerne les coadjutoreries, vu qu'il ne me reste plus rien à dire sur ce sujet des personnages qui avaient jusqu'ici exercé ma plume là-dessus ; l'un étant allé voyager, l'autre, continuant [k. 523v] d'être malade, je suis néanmoins le fil de la dépêche de Votre Majesté où à la continuation de cet article-là elle fait mention du comte de Görtz ; et c'est à cet ordre dans lequel les matières sont rangées dans ladite dépêche que je m'en rapporte en marquant avant toute autre chose ce qui suis : Le cas que j'ai dit à Votre Majesté dans ma lettre du 1 d.c. fit que ce que je prévoyais est arrivé ; savoir : celui que le prince de Prusse viendrait à l'appui du comte de Reuss, et qu'ayant en quelque sorte par mon adhésion que je fus induit sur la dépêche de Votre Majesté du 23 avril à supposer qu'elle agréerait à Votre Majesté, laisse faire au comte de Görtz de recourir à une nouvelle entremise dudit prince auprès de Votre Majesté, je ne m'attirerais certainement pas l'approbation de Votre Majesté, si, à l'exhibition des instances de la part de ce prince-là, je paraissais les éluder formellement en faisant usage de ce que Votre Majesté m'en a dit dans sa dépêche du 21 d.p. D'après cette considération, lorsque le comte de Görtz vint avant-hier chez moi me produire la ci-jointe lettre de son frère, [k. 524] je lui parlai dans le sens que j'ai prévenu Votre Majesté par ma dépêche du 1 de ce mois m'être proposé de le faire à l'échéance du cas auquel je m'étais attendu mais que je vis venir sans le provoquer. Trouvant d'un côté que la lettre que le comte de Görtz m'a produite et qu'il a laissée entre mes mains avançait trop le prince de Prusse au point de réaliser même le désir de Votre Majesté pour que ce prince intervînt comme unique auteur de la décoration du comte Reuss, de l'autre côté, ménageant le comte de Görtz pour l'utilité du service de Votre Majesté et voulant l'y attacher au prix de la grâce que Votre Majesté lui fit par la décoration du comte Reuss, cette double raison est ce qui m'a engagé à ce que je n'aie pas balancé à dire au comte de Görtz que je ferais parvenir à Votre Majesté une lettre qui portait l'empreinte d'avoir été écrite par ordre du prince de Prusse, et je ne lui ai pas du tout ôté l'espérance que les

http://rcin.org.pl

instances renouvelées ainsi par le prince de Prusse ne produisissent leur effet. Le comte [k. 524v] de Görtz m'a demandé d'envoyer la lettre de son frère en chiffre, et que Buchholtz que le comte de Görtz m'a dit franchement ne savoir pas à quel point il pouvait être dans les intérêts du prince de Prusse, n'en eut pas connaissance, j'ai promis d'observer la précaution dans le premier point, et je l'eusse fait, si ce n'était que la voie d'un courrier m'en dispensait. Quant à l'autre point, le ménagement en cela pour le prince de Prusse qui en a, lui-même, à garder vis-à-vis du roi son oncle, rendra la complaisance que Votre Majesté aura pour ce prince d'autant plus obligatoire. Quel que pourra être la résolution de Votre Majesté sur ce que je lui ai représenté sur cette même matière dans ma dépêche du 1 d.c., c'est sur ma présente que j'attendrai une réponse de Votre Majesté avant que de faire usage vis-à-vis du comte de Görtz de quoi que ce soit que Votre Majesté pourra m'ordonner de dire à ce ministre-là. Tout devant communément se plier aux circonstances, je ne saurais prétendre, Sire, que ma nomination au caractère [k. 525] d'envoyé, laquelle est bienfait de Votre Majesté, soit exempte des considérations des influences qui agissent sur thermomètre du Conseil Permanent, dont je dois naturellement connaître en quelque façon sa construction. Si ce n'était, Sire, que je suis persuadé que mon observation qui est, qu'un plus long délai à ma nomination que celui qui allât jusqu'à la fin de juin pourrait donner occasion à dire ici, que traîner longtemps cette nomination après l'acquiescement que Sa Majesté l'impératrice y a donné, n'était pas marquer de l'empressement pour cette cour-ci, si je n'étais pas, dis-je, persuadé que Votre Majesté elle-même trouvera cette observation juste, je ne la relèverais à Votre Majesté ni ne la supplierais comme j'ose le faire par la considération ci-dessus marquée de daigner procéder à ma nomination en qualité du ministre du second ordre dans l'espace d'un mois. Entre-temps, j'userai d'affectation propre à écarter toute idée pareille à celle que j'indique plus haut, idée que l'on est susceptible de prendre ici et qu'il m'importe beaucoup d'empêcher qu'elle ne naisse.

[k. 525v] De fort près à la réception de la dépêche de Votre Majesté datée du 28 d.p. une simple question que j'ai lâchée m'a conduit à découvrir, non seulement le vrai but pour lequel Monsieur de Stackelberg a été chargé d'obtenir de Votre Majesté une copie authentique du traité que le roi Jane III a fait avec l'empereur Léopold en 1683, mais j'ai aussi acquis des informations précises relatives aux termes où l'on en est en matière du traité dont il est actuellement question entre l'Autriche et la Russie. Ici, m'a-t-on dit sur la foi d'une citation qui doit se trouver dans le droit public par Puffendorf (c'est ce que je n'ai pas encore eu occasion de vérifier dans l'ouvrage même de cet auteur) qu'on a cru qu'il existait un traité conclu entre le roi Jean III et l'empereur Léopold, où ce dernier prince cédant aux circonstances d'alors qui ne lui permettaient guères de disputer avec le roi Jean III sur le préséance, n'aurait pris que le titre de roi d'Hongrie et de Bohême et aurait mis de côté la qualité d'empereur. C'est dans cette croyance que l'on s'est adressé à Votre Majesté [k. 526] pour avoir une copie authentique du traité de 1683 que l'on supposait être le même dont Puffendorf parle. Je vois, parce que Votre Majesté me dit au sujet de ce traité-là, que ce que Puffendorf en rapporte est hasardé. Néanmoins, ayant pris cette

http://rcin.org.pl

assertion de Puffendorf pour fondement, tandis que l'on voulait s'assurer si elle était telle et qu'à cette fin on a eu recours à donner commission là-dessus au comte Stackelberg, on avait déjà goûté ici l'expédient de la suppression de la qualité d'empereur censé pratiqué entre le roi Jean et l'empereur Léopold, lequel expédient on était déterminé à admettre pour le traité dont il s'agit actuellement. Je fus étonné que la Russie se fût réduite à ce tempérament qui laissait subsister en plein la prééminence des empereurs d'Allemagne, avec lesquels j'aurais cru que l'impératrice eut prétendu se mettre au pair en se servant pour emporter ce point de l'occurrence d'un traité que l'empereur désirait de conclure avec elle, mais ma surprise fut encore plus grande [k. 526v] lorsque je sus que l'empereur a refusé le tempérament qu'on lui avait fait proposer en alléguant pour raison de ce qu'il ne pouvait l'admettre, que s'il passait une fois par-dessus en transigeant avec la cour de Russie, les autres cours établiraient cet exemple pour règle. Le courrier que le comte Cobetzel a reçu il y a huit jours lui [a] apporté une réponse négative concernant le tempérament en question imaginé ici sur l'assertion de Puffendorf, la vérité de laquelle on cherchait à constater en allant à la source. Monsieur de Stackelberg ne pouvait pas éclaircir les conjectures que Votre Majesté formait sur ce que signifiait la demande que l'on a faite pour la communication du traité de 1683, car sûrement ledit ambassadeur ignorait, lui-même, ce qui y avait donné lieu. Quelle sera la conséquence du refus que l'empereur vient de faire d'admettre le biais pour lequel on se figurait ici de s'autoriser d'un semblable cas qui serait arrivé entre le roi Jean et l'empereur [k. 527] Léopold ; voilà ce que je ne saurais encore affirmer avec autant de précision que je le fais à l'égard de ce que je rapporte plus haut, car la supposition qui prédomine ici est celle que l'impératrice restera ferme sur l'article d'égalité, et que la conclusion du traité pourra bien s'accrocher à ce point. En mandant à Votre Majesté dans ma dépêche du 8 d.p., que l'absence du comte de Panin pouvait seule faire traîner ce traité-là, je n'ai pas prétendu par-là désigner un changement quelconque dans les sentiments de ce ministre à l'égard du roi de Prusse, et que le comte de Panin dut favoriser le traité avec l'Autriche. Ce n'est pas là un projet de son cru, mais bien de celui du prince Potemkin. Néanmoins le comte de Panin a toujours, quoiqu'on en dise, assez de ressources pour lanterner dans une chose qu'il ne souhaite pas ; et c'est aux entraves qu'on suppose qu'il a imperceptiblement mis à la conclusion du traité avec l'Autriche, que j'ai adopté la conjecture que j'ai informée, que jusqu'à l'absence du comte de Panin dont le génie est resté dans Messieurs [k. 527v] du Département des Affaires Étrangères, cette absence, dis-je, sera même ce qui fera languir le traité mentionné. À la vue de ce qui se passe ici, je ne dirai pas que le roi de Prusse n'ait sujet d'être mécontent de ce que l'empereur eut gagné tant que de faire entrer avec soi en négociation pour un traité, qui ou sera nul dans le fond, ou détruira celui, qui subsiste entre la Russie et le roi de Prusse ; mais que ce dernier prince ait à en prendre des inquiétudes, et qu'il n'ait de quoi s'en garantir par les assurances qu'on lui donne, que se ne signifie pas grande chose ; c'est ce en quoi je puis hardiment opiner pour l'affirmative. On induit de l'attention que Monsieur Cobentzel et Monsieur Harris ont de courtiser le prince Potemkin plus de conséquences,

http://rcin.org.pl

que la chose n'en entraîne après elle, car nous avons vu les belles espérances que Monsieur Harris avait conçues, s'évanouir ; le système de neutralité armée éclore et ne produire pas l'effet qu'on s'en promettait. La Hollande en a fait un essai. Attaquée, comme elle le prétend, [k. 528] en haine de son accession audit système, elle sollicite en vain par ses deux graves ambassadeurs qu'elle a envoyés ici, les secours stipulés par la convention. On l'amuse par l'offre de médiation que l'Angleterre refuse, en déclarant que la réconciliation avec la Hollande devait faire partie de la paix générale que la médiation des deux cours de Russie et de Vienne, une fois acceptée par les puissances belligérantes, embrassait en elle. À l'offre de médiation, on substitua les promesses de faire des efforts pour hâter cette paix générale. Les deux autres cours du nord conformèrent leurs réponses qu'elles firent à la Hollande à celle que la Russie avait donnée à cette république. Il ne tenait qu'à la Russie de prendre d'autres mesures que les deux cours du nord eussent, peut-être, adoptées. En ceci Monsieur Harris peut avoir balancé par le crédit du prince Potemkin ; ce qui, joint à l'avantage que la Russie trouve à jouir le premier rôle, fait qu'elle entretient l'illusion qu'elle fera telle chose, qu'ensuite on la voit esquiver. On m'a dit que [k. 528v] lorsqu'on était aigri ici contre le roi de Prusse de ce qu'il se redressait dans l'affaire des mixtes, on le tenait en suspens avec l'accession qu'il désirait faire au traité de neutralité armée, auquel on l'admit dès qu'il se fut prêté à la révocation des édits publiés contre les sujets mixtes.

Monsieur Bułhakow est parti mercredi dernier. Il compte être rendu à Constantinople au commencement du mois prochain. À travers le langage qu'il m'a tenu, je pus conclure qu'il avait un vif désir de réussir dans les affaires en réparant celles que Stachief a gâtées, mais tous les propos de Bułhakow me persuadaient du système pacifique de la Russie relativement à la Porte. Je lui ai parlé de la permanence de nos ministres à Constantinople, et je l'ai trouvé assez favorable à cette idée, sauf une conduite de la part de celui qui y sera installé qu'il s'accordât bien avec le ministre de la Russie. C'est ce que j'ai garanti à Bułhakow. Monsieur Severin, secrétaire de la légation russe à Constantinople, qui était [k. 529] venu faire un tour ici et est reparti avec Bułhakow, m'a raconté quelques anecdotes touchant Monsieur Boscamp, qui ont dû nécessairement brouiller celui-ci avec Stachief.

Des deux questions que Votre Majesté m'a faites à la fois dans sa lettre du 21 d.p., je résous une qui regarde le général Michelson, en disant : qu'il était d'autant plus aisé au prince Potemkin de soustraire audit général le régiment que celui-ci commandait pour donner ce même régiment à Monsieur Engelhardt, que ce fut seulement ad intérim que Michelson l'avait conservé en devenant général, puisque les généraux ne conservaient pas leurs régiments, et il n'y a que deux exceptions à cette règle, l'une pour le maréchal Romanzof, l'autre pour le prince Potemkin, qui ont chacun un régiment. Si on avait donné à opter au général Michelson entre son régiment de cuirassiers et la place de major aux gardes, il aurait certainement préféré le premier, et il ne s'en cache pas quoique l'autre lui ait été conféré avec tous les dehors d'une [k. 529v] distinction qu'on lui voulait faire par-là et que, de plus, l'impératrice y ait ajouté un présent de dix

http://rcin.org.pl

mille roubles, qu'elle lui fit pour frais du voyage qu'il alla faire en Russie Blanche pour y chercher sa femme qui n'est entrée pour rien dans tout ceci. Il est depuis quinze jours de retour ici, et y fixera désormais sa résidence. Sans lui remettre la lettre que Monsieur Komarzewski lui a écrite concernant l'abbé Sołtyk, je lui ai glissé cette matière en lui disant : que Sołtyk s'était vanté d'en être appuyé ici ; mais que Votre Majesté se promettait qu'il ne se mêlerait plus des affaires de celui-là. Il a assez bien reçu mon insinuation et m'a promis de s'y conformer.

Pour ce qui regarde la seconde question exprimée dans la lettre ci-dessus citée qui roule sur Monsieur Mardwinof, je dirai à Votre Majesté que la chose n'est pas jusqu'ici plus avancée qu'elle ne l'était au temps où j'en fais mention pour la première fois. Le susdit officier continue à être désigné pour [k. 530] succéder à Monsieur Lanckoy, dont le rôle dure encore en apparence ; mais c'est, dit-on, pour traîner sa faveur au-delà du temps fixé pour le mariage de ses deux sœurs qui sont à la cour en qualité des Mesdemoiselles d'honneur. Le déplacement de Monsieur Lanckoy sera d'ailleurs tranquille et apprêtera à peine à parler, toute sa retraite sera dénuée du bruit qui avait eu lieu de celle de Zoritz.

Nous sommes à la veille devoir commencer à paraître dans le monde un jeune homme appelé Bobricki que l'on connaît être fils de l'impératrice né en 1763, élevé dès l'enfance dans la maison du chambellan Skurin, lequel avait anciennement été valet de chambre de l'impératrice, comme enfant appartenant audit chambellan ; il fut mis, il y a cinq ans, au corps des cadets, et logé avec Monsieur Rybas, époux de celle qui était jadis connue sous le nom d'Anastasie ; et ce fut vers ce temps-là qu'on commença l'appeler Bobricki, du nom d'une terre contenante cinq mille paysans qui lui fut dès lors donnée personnellement. De ceux qui peuvent savoir des choses de cette nature [k. 530v] ne se méprenaient pas sur l'origine de ce jeune homme, et il n'y avait que l'affectation de paraître l'ignorer dont un chacun se paraît, en témoignant audit jeune homme quelques égards qui couvrait sa naissance ; présentement, qu'il a déjà l'âge de 18 ans et que Monsieur Betzkoy, qui est le directeur du corps des cadets, affecte insensiblement de distinguer Monsieur Bobricki au-dessus de ses autres collègues, on en conclut qu'on veut peu à peu accoutumer à lui le public. Le comte Cobentzel tripota pour l'avoir à dîner chez lui, et Monsieur Bobricki y fut pour la première fois samedi dernier. Aucun des ministres étrangers ne voudra rester en arrière à cet égard et j'en imiterai bien les autres lorsque j'aurai l'honneur d'être devenu envoyé de Votre Majesté. Pour terminer ce récit, j'ajouterai une courte description du jeune homme en question. Il est de petite taille ramassée, ressemblant un peu de physionomie à l'impératrice. Quant à ses qualités de l'esprit et du cœur, on lui donne un assez bon naturel, mais pas un génie pénétrant. On dit que [k. 531] l'impératrice pense à lui procurer un établissement en Allemagne.

J'ai eu, Sire, la satisfaction d'avoir appris de Mademoiselle Engelhardt combien son futur époux en lui écrivant par le courrier, qui est le porteur de ma présente, s'est loué des bontés que Votre Majesté lui témoignait. Il a relevé devant elle jusqu'à cette circonstance, que Votre Majesté avait exigé de lui qu'il communiquât à Votre Majesté les lettres de sa future ; c'est ce qu'il dit avoir fait ajoutant qu'il espérait, qu'elle l'approuverait d'en avoir agir ainsi. Le contentement

http://rcin.org.pl

a été point sur le visage de Mademoiselle Engelhardt lorsqu'elle me le racontait. Puisse le ciel, Sire, inspirer dans les cœurs de tous vos sujets l'attachement et le zèle auxquels ils sont tenus envers Votre Majesté, que le devoir prescrit, que la bienfaisance de Votre Majesté doit imprimer, et que Votre Majesté ne désire voir gravés que pour le grand but, celui de rendre son royaume heureux. Par la considération qu'il sera utile pour le service de Votre Majesté [k. 531v] de rendre content le grand général, j'ai prêté oreille à ce que Monsieur Jagielski m'a dit ; savoir : que le grand général souhaitait beaucoup obtenir de Votre Majesté la patente de lieutenant général agrégé pour Monsieur Kurdwanowski et celle de major pour lui, Jagielski, qui a le brevet de congé avec le rang de capitaine, mais que le grand général n'osait demander à Votre Majesté ces deux grâces-là de peur d'en avoir un refus ; que cependant il avait suborné quelqu'un à épier un moment favorable où Votre Majesté fut disposée à accorder la chose. J'ai répondu à Jagielski que je connaissais les sentiments de Votre Majesté pour le grand général et qu'il ne tenait qu'à lui d'en éprouver les effets ; que je me chargerais de risquer, moi-même, de rapporter à Votre Majesté qu'il m'avait été confidemment parlé du désir d'obtenir les deux grâces en question, que j'osais espérer que Votre Majesté interprétera favorablement ma hardiesse en cette occasion, et que je comptais pareillement [k. 532] que le grand général venant à apprendre que j'en aie écrit à Votre Majesté, m'en saura gré et me prêtera avoir suivi en cela les principes qu'il me connaissait, c'est-à-dire ceux qui me font tout diriger au bien des affaires de Votre Majesté et de celles de ma patrie. Ce sera, Sire, une grande satisfaction pour moi si dans l'exposé de la chose ci-dessus détaillée, je rencontrais la volonté de Votre Majesté, qui se manifestât par une surprise qu'elle daignât faire au grand général, en lui envoyant les deux patentes mentionnées.

Deboli

AKP 262, k. 523–532

124

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 13 VI 1781

Depesza nr 34

{Soyez très assuré, Monsieur, que je remplirai avec plaisir ce dont vous me chargez par votre N° 15 du 29 d.p.; mais avant que de faire votre arrangement avec Monsieur Hampel, il faudra que vous m'informiez à qui et à quel terme il s'est engagé à faire ici le payement de 1000 ducats. Car en cas que votre nomination

http://rcin.org.pl

retarderait encore à cause du manque de complet dans le Conseil, ce qui se pratique annuellement aux mois de juin, juillet et août, cela dérangerait les affaires de Hampel. Mais s'il y a moyen de convenir du terme de ce payement avec des personnes auxquelles il doit se faire, alors je me prêterai à tout ce que vous me prescrirez là-dessus. Cependant je vous conseille de ressouvenir toutes les fois que vous les jugerez à propos dans les rapports que vous ferez à Sa Majesté la promesse de vous revêtir au plus tôt du caractère de son envoyé.}

Je suis bien sincèrement.

AKP 263, k. 295v

125

Antoni Gołuchowski do Adama Cieciszowskiego, 13 VI 1781

Jaśnie Wielmożny Mości Dobrodzieju.

Chociaż W.W.J. Pan minister spodziewa się, iż listy jego de 11 currentis przez Jegomość Pana kapitana Kościelskiego ekspediowane, i których temuż oficjerowi nieodwłocznie po przybyciu swoim zalecił oddanie, doszły rąk J.W.W. Mości Pana Dobrodzieja i oznajmiły mu o przyjeździe kuriera Szatyńskiego, atoli dla bezpieczeństwa powtarza W.W.M. Pan minister dzisiejszą pocztą doniesienie o przybyciu wspomnianego kuriera. Sam dla słabości swojej nie pisze, ja więc pełniąc jego w tej mierze zlecenie mam honor przy tym wyznawać się.

Gołuchowski

[k. 533] Dzień wczorajszy straciłem na gotowaniu relacji względem oddania ratyfikacji, z którą za przyjazną pana Bakunina idąc radą rozumiem, że sposób dobry się obejdzie.

AKP 262, k. 534

http://rcin.org.pl

126

Adam Cieciszowski do Augustna Debolego, 18 VI 1781

Depesza nr 35

Comme le roi ne vous répond pas par l'ordinaire d'aujourd'hui [k. 296] à votre dépêche du 1 d.c., je suis chargé de vous dire en attendant quant à la permanence d'un ministre de notre part à Constantinople, que le roi parait intentionné d'y charger simplement de nos affaires l'interprète Pichelstein, homme adroit et intelligent, jusqu'à ce que nous ayons obtenu de la cour de Russie une assurance formelle de pouvoir négocier avec la Porte sa prérogative d'un ministre à l'instar des autres cours du nord. Pour ce qui regarde votre caractère d'envoyé dont vous me parlez en détail dans votre N° 16, je prévois qu'il ne pourra vous parvenir avant deux mois, vu que la plupart de conseillers se disposent de quitter la ville, et que le Conseil se verra forcé de surseoir ses séances au défaut du nombre compétant. Malgré ce petit retard soyez très assuré que ce grade et les émoluments qui en sont une suite nécessaire ne vous manqueront point, prenez même vos mesures de loin à cet égard.

Vous voilà, je pense, complètement tranquille sur l'article de notre ratification que vous devez avoir reçue par notre courrier [k. 296v] en bonne et due forme, avec l'assurance de sa sanction par la diète prochaine. Je me flatte que toutes les inquiétudes du ministère de S^{t} Pétersbourg seront désormais aplanies. Le maréchal Mniszech a été très sensible à ce que vous lui dites dans ma lettre. Il vous demande en même temps de lui envoyer votre quittance sur les 300 ducats reçus pour frais de poste.

AKP 263, k. 295v–296v

127

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 18 VI 1781

En répondant à votre lettre sans N° du 1 d.c. je vous préviens que je ne l'ai pas même communiquée au roi. Comme je connais les dispositions les plus favorables de Sa Majesté de vous conférer un urząd koronny, et que d'ailleurs toutes les personnes qui jouissent de la confiance du roi vous veulent du bien,

http://rcin.org.pl

je puis vous assurer que cette charge ne vous manquera pas. Mais il est bon que vous sachiez que Sa Majesté s'est engagée à deux personnes qui lui ont rendu des services réels de les nommer à la première vacance à la place d'urzędnik koronny. J'espère donc que la troisième ne vous échappera pas, mais je vous prie que cela ne soit connu qu'à vous seul.

Quant à l'article de Sołtyk, il est très certain que la nouvelle de sa maladie dangereuse et de ce qu'il avait perdu la vue a été répandue ici, avant que nous ayons reçu celle que vous nous avez mandée en son temps. Cette nouvelle même n'est pas venue tout droit [k. 299v] à Varsovie, mais elle a été rapportée de Cracovie où demeure le frère du grand secrétaire de la Couronne auprès du prince évêque leur oncle. Ainsi vous pouvez être tranquille que non seulement à cet égard, mais aussi sur aucun objet de vos rapports, vous n'avez pas été et ne serez jamais compromis. De plus, je vous réponds pour le maréchal Mniszech qu'il sera toujours de vos meilleurs amis.

AKP 263, k. 299–299v

128

Antoni Gołuchowski do Adama Cieciszowskiego, 22 VI 1781

Jaśnie Wielmożny Mości Dobrodzieju.

W tej nadziei, iż dnia jutrzejszego wiedzieć będzie J.W.J. Pan minister, kiedy kuriera wyprawi i gdy nie ma, iż to się długo przewlecze, więc pocztę dzisiejszą opusz[cz]a, a ja zaś dopełniając jego zlecenie mam honor przy tym wyznawać się

J.W.W.M. Pana i Dobrodzieja prawdziwym i najmilszym sługą

Gołuchowski

AKP 262, k. 535

http://rcin.org.pl

129

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 25 VI 1781

Depesza nr 36

J'accuse la réception de v[otre] N° 17 du 11 d.c. que j'ai reçue le 20, au moment du départ de la poste, ainsi que de celle que Monsieur Gołuchowski m'a écrite en date du 16 d.c.

Quant à votre nomination au caractère d'envoyé, quoique je vous aie mandé par ma dernière qu'elle ne pourrait avoir lieu que dans deux mois, je puis cependant vous tranquilliser sur cet article en vous assurant que je tâcherai de faire en sorte qu'il y ait dans peu le complet requis dans le Conseil et aussitôt que cela sera fait, vous recevrez par la voie du Département des Affaires Étrangères vos créances avec les discours demandés. Mais je vous supplie d'être tranquille parce que cela ne vous manquera pas.

Quant au cordon bleu pour le comte Reuss, vous sentez bien les raisons qui déterminent Sa Majesté [k. 297] à différer cette décoration jusqu'à ce que le prince de Prusse ne demande pas au roi par écrit cette distinction pour le comte de Reuss. D'ailleurs cette décoration pourrait donner quelque ombrage au roi de Prusse qu'il importe à Sa Majesté de ménager, parce qu'assurément il ne lui échappe pas des connexions de son neveu avec le comte Reuss. Tâchez de mettre sous les yeux du comte de Goertz tous ces obstacles le plus amicalement que vous pouvez et j'espère qu'il sentira les forces de ces raisons.

AKP 263, k. 296v–297

130

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 26 VI 1781

Depesza nr 18, odebr. 7 lipca, odp. 9 lipca

Monsieur.

Bien que le vice-chancelier Ostermann m'ait déjà annoncé la décision de l'impératrice relativement à l'échange des ratifications de la manière dont celui-ci va se faire, nous aurons lieu d'être satisfaits ; quoique ledit ministre m'ait déjà

http://rcin.org.pl

averti de tenir mon courrier prêt, néanmoins, comme les fréquents tours que le comte Ostermann fait dans ce temps-ci à Zarsko-Selo ont fait fixer les mercredi pour jours de conférence chez ce ministre, ce sera demain qu'en y allant comme au jour marqué pour conférer, je saurai au juste quand je pourrai expédier mon courrier. À vu de pays, ce sera samedi ou dimanche. Si mon calcul à cet égard se trouve juste, il n'y aura pas la différence entre l'arrivée du courrier et la réception de ma présente que pour plus de précaution je fais précéder, remettant à répondre par la voie du courrier aux lettres qui me sont parvenues jusqu'au Nº 34 de la part de Votre Excellence inclusivement.

Deboli

AKP 262, k. 536

131

Stanisław August do Augustyna Debolego, 28 VI 1781

Sur ce que vous me dites dans votre lettre du 11 juin relativement au cordon bleu pour le comte Reuss, je ne puis que vous répéter que si le prince de Prusse se détermine à s'avouer publiquement pour auteur de cette [a] demande, je suis prêt à y complaire. Mais si le prince de Prusse ne trouve pas de sa convenance de sortir de l'incognito dans cette affaire, il ne doit pas trouver mauvais que j'évite de donner une décoration aussi marquée à un jeune homme qui n'a aucune relation avec moi et dont tout le grade consiste à être chambellan du roi de Danemark. [b] Il ne se trouve pas actuellement présents [k. 287v] à Varsovie quinze membres de Conseil Permanent, nombre au-dessous duquel la loi n'admet pas de complet. Cet inconvénient annuel dans le milieu de l'été peut durer quelques semaines. Mais je ne manquerai pas de proposer votre affaire au premier jour de Conseil où le complet se trouvera. Outre le plaisir que j'aurais toujours eu à vous donner la récompense méritée dans un avancement de grade, cela même m'y porte sans doute encore plus volontiers de ce que l'impératrice témoigne le désirer. Stackelberg m'a dit avant-hier avoir ordre exprès de me faire part que le traité qu'on négociait avec l'Autriche n'aura plus lieu, parce qu'on ne pouvait pas convenir sur les formalités. Si donc l'empereur bâtissait des projets considérables [k. 288] sur ce traité, ils s'évanouiront. On m'écrit de Vienne que

[a] Skreślono: „l'instance en faveur".

[b] Skreślono: „Votre caractère / Votre lettre de creance comme minister du second ordre vous sera envoyée aussi-tôt, que je pourrais surmonter quelques obstacles qui s'opposent actuellement et dont ma des principaux est, qu'il".

http://rcin.org.pl

lui, personnellement, était d'avis de prendre le mezzo termine proposé par la Russie, mais ses ministres lui ont représenté qu'il dérogerait par-là à la dignité impériale et qu'il en deviendrait responsable aux États de l'Empire. Reste à voir à quoi aboutira finalement son voyage de Flandre. En attendant, les états de ce pays-là lui ont fait présent de trois millions de ducats qu'il leur devait encore pour les avances qu'ils lui avaient faites pendant la guerre de 1776. Stackelberg m'a dit avoir ordre aussi de me demander cependant de ne pas trop ébruiter cette communication. Mais il est très probable que le roi de Prusse et la France (qu'on croit très intimement liés à présent) auront soin de publier cela de leur mieux. Je suis bien aise que Bułhakow est parti bien disposé pour notre permanence. J'espère que [k. 288v] notre interprète Pichelstein saura se conduire avec lui de manière à l'y confirmer. Il est bon que Michelson a promis de ne plus aider Sołtyk. À mesure que le début de Mordwinoff approchera, vous m'en avertirez. Le père de Bobricki, est-il connu ? Sans doute vous ferez bien de caresser ce jeune homme quand votre nouveau caractère vous mettra à même de lui faire des politesses marquées. Dites-moi précisément quel caractère l'impératrice désire que vous ayez? Est-ce celui d'envoyé extraordinaire ou celui de ministre tout court? Ce dernier est regardé dans les autres cours comme équivalent et presque plus avantageux. C'est celui que j'aimerais le mieux vous donner. Branicki m'a montré en effet deux lettres de Mademoiselle Engelharde que j'ai trouvées fort bien écrites. Mandez-moi qui est son secrétaire, car on m'a dit qu'elle ne parle pas [k. 289] fort bien le français. Entretenez-la toujours dans les meilleures dispositions que vous pourrez pour moi. L'impératrice à ce qu'on m'a dit, doit avoir demandé à Branicki pendant son dernier séjour à Pétersbourg, pourquoi il ne portait pas une tabatière ornée de son portrait qu'elle lui avait donnée dans un de ses voyages précédent ? Il doit avoir répondu qu'attaché comme il est à elle, il ne pouvait lui cacher sa peine de la voir dans ce portrait peinte si fort à son désavantage ; cela doit être la cause de ce que l'impératrice lui a envoyé à présent non seulement son portrait sur toile peint en grand pour le nouvel appartement qu'il construit pour sa future, mais en même temps elle lui a envoyé par ce Kościelski son portrait en miniature [k. 289v] sur une nouvelle boîte, lequel me parait en effet beaucoup plus agréable, et que je crois peint par un Français à en juger par l'ouvrage. En même temps Mademoiselle Engelhardt lui a envoyé son propre portrait en miniature qui est d'une autre main, mais que je croirais à la manière être ou d'un Hollandais, ou d'un Anglais. C'est aussi un fort bel ouvrage. Tâchez de savoir le nom des trois peintres. Il y a 15 jours que Izora, chirurgien français de Branicki, a reçu ma lettre de Hampel (ce marchand de meubles de Varsovie qui est établi depuis deux ans à Pétersbourg) dans laquelle il lui demande de lui envoyer, sans en rien dire à son maître, les mesures de son nouvel appartement, parce que l'impératrice lui a ordonné [k. 290] d'arranger l'ameublement en tapisseries de la Chine et en glaces dont l'impératrice veut faire le cadeau inattendu à Branicki. Celui-ci naturellement est fort flatté de toutes ces galanteries honorables, mais il me parait toujours inquiet et incertain sur la nature et la quantité de la dot de sa promise. Vous me manderez tout ce que vous apprendrez là-dessus. Je dois encore vous dire que Stackelberg s'est expliqué très

http://rcin.org.pl

positivement envers moi sur ce qu'il ne trouve point du tout à redire à ce que Corticelli ait à traiter à Vienne avec la chambre des finances de cette cour-là sur l'affaire du sel pour moi. Mais en même temps il m'a demandé très instamment que Corticelli [k. 290v] ne soit pas revêtu du caractère de ministre de Pologne à Vienne [c]et n'y traite aucune autre affaire[c]. Et je le lui ai promis afin d'épargner la défiance qu'il commençait déjà à marquer sur ce sujet. Cette défiance provient, je crois, de deux sources. L'une est la haine que le maréchal Rzewuski porte à Corticelli, et je pense que Stackelberg veut par-là consoler en quelque manière Rzewuski, de l'établissement de la Camera. De l'autre côté, Buchholtz parait si inquiet du voyage de Corticelli que j'attribue au désir de le tranquilliser l'autre moitié des sollicitations que Stackelberg m'a faites contre Corticelli, quoique Stackelberg ait affecté de prétexter toujours sa propre défiance contre Corticelli, comme si celui-ci était dévoué à l'Autriche plus qu'a moi, malgré tout ce que j'ai pu lui dire contre cette fausse opinion. En général, depuis que le traité de la Russie avec Vienne est manqué, Stackelberg me parait en avoir une très grande joie intérieure quoiqu'il n'en fasse pas grand bruit dans le monde (de peur, je crois, que cela ne revienne à Potemkin). Mais Stackelberg s'applique beaucoup à présent à me prémunir contre tout engagement d'amitié étroite avec l'Autriche sur quoi je lui ai réitéré mes assurances très sincères que je ne prendrai aucune liaison que d'après les impulsions de la Russie. Je vous dis tout ceci [d] pour votre instruction et pour que [e] vous sachiez comment répondre quand on vous questionnera, mais sans que vous en parliez le premier. [f]Je ne puis donner au général major Kurdwanowski le rang de lieutenant général, ni à Jagielski celui de lieutenant-colonel, car ce serait enfreindre mes propres règles, maintenues si austèrement depuis 6 ans, de ne pas conférer des grades ad honores, et hors du service réel. C'est le seul moyen que j'ai de me défendre contre les sollicitations étrangères, dont j'étais accablé, et Stackelberg qui a entendu parler de ce projet d'avancement, a déjà témoigné qu'il en serait étonné et mal édifié. Ainsi il faut que cela tombe. Du reste je suis fort joliment avec Branicki.[f]

AKP 263, k. 287–290v

[c–c] Fragment dopisany nad linią.
[d] Skreślono: „seulement".
[e] Skreślono: „seulement".
[f–f] Fragment dopisany przez monarchę z braku miejsca na k. 290.

http://rcin.org.pl

132

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 6 VII 1781

Odebr. 18 lipca

Mon courrier est prêt depuis huit jours ; il doit partir demain. Cela ne tient qu'à une franchise de douane pour les bijoux qu'il portera à nos commissaires et cette bagatelle m'a fait manquer deux ordinaires sans écrire à Votre Excellence. Arrive ce qui peut, de peur de délai ultérieur, je ne laisse pas de vous donner par ces lignes, signe de vie.

Deboli

AKP 262, k. 537

133

Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 7 VII 1781

Odebr. 15 lipca, „par le courrier Hyacinthe", w lewym górnym rogu litera „F"

Sire !

Dès les jours de l'arrivée du courrier Szatyński qui m'avait apporté la ratification de la dernière convention de limites, ayant eu lieu de concevoir l'espérance que l'échange de cette ratification se ferait sans beaucoup de délai et que j'aurais, par conséquence, à renvoyer bientôt ledit courrier avec la ratification de l'impératrice ; dans cette attente, j'ai remis jusqu'à ce moment-ci à faire à la fois réponse aux lettres de Votre Majesté des 4 et 11 d.p. que j'ai résolu de comprendre dans ma présente dépêche jusqu'à la matière que j'eusse dû m'empresser à relever, savoir celle qui regardait le bruit faussement répandu de la conclusion d'un traité entre l'Autriche et la Russie ; la raison pour laquelle je ne l'ai pas fait [k. 538v] fut que je sus de près au temps où j'avais marqué à Votre Majesté par ma lettre du 11 d.p. ce qui en était pour lors de ce traité-là. Le comte de Görtz ayant appris la cessation formelle de cette négociation-là, a instruit Monsieur Buchholtz et a eu, dans l'avis qu'il en a donné à celui-là, pour objet que Votre Majesté en fut instruite par cette voie, de sorte que j'ai cru pouvoir différer jusqu'au renvoi de mon courrier à marquer à ce sujet-là à Votre Majesté ce qui suit : Autant que

http://rcin.org.pl

l'idée d'un traité avec l'Autriche, dès qu'elle eut pris naissance à Vienne et que l'impératrice eut paru la goûter, avait étonné tout le monde et avait alarmé le roi de Prusse, autant il fut aisé de conjectures que la condition, une fois mise en avant de la part de cette cour-ci par rapport à l'égalité à établir, ne serait pas changée d'un côté, et que difficilement celle pouvait être adoptée de l'autre ; et que, par conséquent, la difficulté de convenir sur ce point ferait dissoudre toute la négociation ; c'est ce qui s'est vérifié. Dès qu'on eut reçu par le dernier courrier du comte Cobentzel, [k. 539] ainsi que je l'ai rapporté à Votre Majesté dans ma dépêche du 11 d.p., la réponse de l'empereur qui portait qu'il ne saurait se rendre à l'expédient proposé, celui de mettre de côté le titre d'empereur et de traiter simplement en qualité de roi d'Hongrie et de Bohême, l'impératrice fit déclarer qu'elle ne pouvait pas non plus admettre de prééminence entre souverains qu'elle les regardait comme égaux entre eux, et que de même qu'elle ne prétendrait pas usurper des droits qui ne fussent conformes à ce principe, elle était aussi résolue à le maintenir pour sa couronne. À cette réponse que l'on fit au comte Cobentzel, on ajouta de plus qu'on voyait bien qu'on ne tomberait pas d'accord sur cet article, et que, par conséquent, on se croyait provoqué à dire qu'il valait mieux abandonner le traité projeté. Telle fut la marche que l'on tint en cette occasion, et qui portait la chose au point de nullité. Je serais assez tenté d'opiner que cette marche-là avait été compassée par le comte de Panin [k. 539v] et que c'était lui qui n'ayant pas d'abord voulu combattre ouvertement l'ardeur avec laquelle l'impératrice avait embrassé l'idée d'un traité avec l'Autriche, sut ralentir cette ardeur-là par des biais. C'est bien là sa façon d'agir dans les circonstances qu'il veut faire avorter. Il n'est pas douteux que le prince Potemkin n'ait beaucoup favorisé ce traité-là. On raconte même que lorsque l'impératrice se fut décidée à faire rompre cette négociation il y a de ça dix-huit jours environ, le prince Potemkin en eut de l'humeur qu'il décela même en venant de Zarsko-Selo en ville, où il s'arrêta cinq jours, passant ce temps à rêver et à ne se communiquer guères, selon sa louable coutume qu'il observe d'ordinaire quand il a la puce à l'oreille. Lorsque pendant ce séjour qu'il fit en ville cette dernière fois dans une assez mauvaise assiette le comte Cobentzel que l'on m'a dit qu'il évitait de voir, pénétra néanmoins chez lui, la [k. 540] conversation que le susmentionné comte Cobentzel noua doit s'être passée très comiquement, car tandis qu'il entretenait le prince Potemkin, celui-ci tambourinait avec les doigts sur une table sans lui répondre mot. C'est aussi une de ses habitudes quand il fait le morgue vis-à-vis de quelqu'un. Monsieur Cobentzel, entre autres, en est fort souvent accommodé en faisant la cour au prince Potemkin jusqu'à ennuyer celui-ci et, selon que l'évènement l'a fait voir, sans en retirer beaucoup d'avantage pour sa cour. Ce cas, celui de Monsieur Harris ainsi que plusieurs autres pareils lesquels me sont tombés sous les yeux, me font ressouvenir de ce que le comte Ostermann m'avait dit une fois en parlant des relations qui par le mariage que Monsieur le grand général ferait, allaient s'établir entre celui-ci et le prince Potemkin. La remarque que le comte Ostermann me fit pour lors fut celle qu'il pensait de bien de choses à rebours en donnant trop aux apparences que plusieurs calculs que l'on faisait se sont trouvés faux ; [k. 540v] que l'impératrice n'était

http://rcin.org.pl

pas si facile qu'on le croyait. Ce langage, auquel le comte Ostermann ajouta qu'il le tenait à un homme qui a passé treize ans en Russie, s'expliqua par cette induction que non seulement le discours du comte Ostermann mais tout plein d'autres raisons m'ont fait tirer, savoir, qu'il y a de la fermeté dans l'impératrice que le prince Potemkin ne surmonte pas toujours, et que le comte de Panin l'emporte le plus souvent dans les affaires politiques. Sur l'article de ce ministre je dirai en réponse à la question de Votre Majesté exprimée dans sa lettre du 4 d.p., qu'aucun de nous qui savons tant soit peu combiner les choses n'a pas seulement pensé que le tour que le comte de Panin est allé faire sur ses terres dut aboutir à une retraite absolue. Il y a, par rapport au comte de Panin, un concours des circonstances qui établissent exception à la règle d'après laquelle quelques gens se plaisent à confondre le comte de Panin avec la position de premier ministre ; tant celui-ci [k. 541] a par-devers lui une réputation établie de sa capacité à diriger les affaires ; celle de sa droiture ; la renommée d'avoir élevé le grand-duc ; le relief d'être respecté par celui-ci et chéri par la grande duchesse jusqu'à la vénération même ; enfin, et ce qui n'est pas peu un mérite vis-à-vis de l'impératrice même, celui d'avoir prémuni l'esprit du grand-duc contre toute suggestion par laquelle on voudrait l'exciter à montrer quelque soif de régner, de sorte que l'impératrice est si tranquille de ce côté-là qu'elle le peut souhaiter. Tout cela met à couvert le comte de Panin de l'ombrage du dessein de le déplacer, et pour qu'il songe lui-même à abandonner son poste, si ce dessein était même dans son caractère, on s'en détournerait. Sans le grand-duc le prince Repnin qui est le cousin chéri du comte de Panin et celui qui a le plus de crédit sur lui, serait trop intéressé à déconseiller au comte de Panin une retraite que ceux même qui souffrent à cause de sa nonchalance [k. 541v] ne souhaiteraient pas, puisque l'impératrice elle-même, s'accommode de cette nonchalance, et quoique fort souvent elle en est aigrie, d'autres fois elle en rit. Ce n'est pas à exprimer dans quel degré l'esprit de paresse possédait le comte de Panin avant son départ pour la campagne. Ayant été incommodé surtout d'insomnie pendant environs trois moins. il n'a été dans cet intervalle de temps que deux fois à la cour. Il restait au lit jusqu'à deux heures après-midi et n'allait dîner qu'à six heures, ne voulant pas changer de train de vie quoiqu'on lui en eut dit. Selon les nouvelles qui viennent de lui de la campagne, il observe un autre régime, plus propre à conserver sa santé qui doit s'être considérablement améliorée jusque là même qu'il est devenu promeneur à pied. Il a à sa terre un nombreuse compagnie dont le prince Repnin fait partie. C'est lui et non le comte de Panin qui a loué sa maison pour deux ans à l'ambassadeur [k. 542] de Hollande, cependant malgré ce loyer qui avait fait faire des conjectures, je crois qu'il reviendra ici au mois de septembre avec le comte de Panin, ayant été fait, déjà après son départ, aide de camp général de l'impératrice ; charge dont il sera flatté de venir faire les fonctions. Je souhaiterais, Sire, que pendant que le comte de Panin restera à la campagne, il se présentât quelque prétexte pour que Votre Majesté lui écrivit un couple de lignes, en lui témoignant, qu'elle se réjouissait d'apprendre que l'air de la campagne lui ait fait du bien. Cette marque du souvenir de Votre Majesté pour lui le flatterait, ainsi que presque toute sa famille

http://rcin.org.pl

rassemblée présentement auprès de lui. En partant d'ici le comte de Panin a laissé pendantes beaucoup d'affaires d'arrangement dans son collège car pour les politiques celles-ci avaient pourtant leur cours. L'impératrice a commis au comte Ostermann le soin de terminer les premières avant le retour du comte de Panin.

[k. 542v] En observant en grande partie dans mes réponses l'ordre des matières contenues dans la dépêche de Votre Majesté datée du 4 d.p., je dirai en cet endroit sur l'article de Mademoiselle Engelhardt que pour définir les symptômes, auxquels on croit ici reconnaître le déchet du crédit de Mademoiselle Alexandre et l'accroissement de celui de Mademoiselle Catherine, il faut que je me restreigne aux confidences que la gouvernante de ces Demoiselles a faites à quelqu'un, que Mademoiselle Alexandre perdait dans l'esprit de son oncle ; et cela est probable, vu les connexions de l'oncle avec sa nièce cadette, qui peut bien déplacer Mademoiselle Alexandre, comme celle-ci avait délogé la princesse Galliczin. La différence qu'il y aura entre l'un et l'autre des deux cas est celle que de l'aveu unanime des ennemis même de Mademoiselle Alexandre, elle en est sortie bagues sauvés, ce qui n'est pas le cas de la cadette, dont le sort qui était celui d'épouser [k. 543] Monsieur Bobricki, a été dérangé par là. En souhaitant tout le bien possible à Mademoiselle Alexandre dans son mariage avec le grand général, je ne laisse pas de souhaiter également qu'un oubli pareil à celui qu'éprouva la princesse Galliczin du côté de son oncle, soit aussi son partage après le mariage, afin que le prince Potemkin n'épaule pas le grand général, non, dis-je, pour lui faire recouvrir ses prérogatives, car en cela, j'espère qu'il ne réussira pas, mais pour cabaler dans d'autres choses et nommément pour empêcher qu'on ne condescende pas ici à ce que la prochaine diète soit sous confédération, ce à quoi, à en juger par le discours que le comte de Panin m'a tenu à l'issue de la dernière diète, on penche assez ici à déférer ; mais ce ne sera certainement pas du gré du grand général, à moins que sur ces entrefaites Dieu ne lui inspire une autre façon de penser.

L'abbé Sołtyk conserve toujours la sienne [k. 543v] par rapport à son dessein de poursuivre ses vues, mais la crainte de n'y pas réussir le fait mollir, et lorsque je lui ai dit la substance de ce que Votre Majesté m'avait marqué à son sujet dans sa lettre du 11 d.p., il m'a parlé le langage d'un anachorète qui lui sied si mal, car tandis qu'il se justifiait des poursuites qu'il a faites ici par un désir commun à un chacun de se pousser ; qu'il m'entrainait à un aveu que je ne suis pas tenu de lui faire, savoir celui : que c'était sa venue ici qui a indisposé Votre Majesté contre lui, il cherchait d'un autre côté à m'engager à ce que je tâchasse de lui faire obtenir un gracieux témoignage de la part de Votre Majesté, comme quoi elle ne lui fait pas perdre l'espérance de parvenir aux dignités plus éminentes. Je lui demandai de me citer les titres qui l'autorisassent à prétendre que Votre Majesté entrât dans une espèce de composition avec lui ? Il me répondit que ce n'est pas ainsi qu'il [k. 544] l'entendait, mais qu'en recevant par la voie d'un tiers une promesse quelconque qui le tranquillisât sur l'avenir, cela le soulagerait du moins de la honte qu'il a, de revenir à Varsovie après que sa recherche pour l'évêché de Cujavie y avait fait tant d'éclat. Ayant écouté Sołtyk et combinant les discours qu'il a tenus à moi, avec des propos qu'il lâcha à d'autres, qui me

http://rcin.org.pl

reviennent, j'en induis, Sire, la conséquence suivante : qu'il serait préférable de le tirer d'ici par le moyen d'un de ses amis auquel Votre Majesté dit pour le rapporter à Sołtyk, que celui-ci n'avait qu'à revenir dans sa patrie et que Votre Majesté ne barrerait pas sa carrière d'avancement ultérieur. Mon induction, dis-je, est que par ce moyen-là qu'il souhaite lui-même voir mis en usage, il vaudra mieux l'ôter d'ici que de l'y laisser plus longtemps. La principale raison pour laquelle je désirerais le voir dehors, est celle que je lui ai entendu lâcher que comme à travers les [k. 544v] discours du comte de Panin il avait compris que la prochaine diète en serait une sous confédération, il fondait ses espérances sur cette époque à laquelle il tâcherait de se faire assurer par une constitution le sceau en cas de vacance. J'avoue, Sire, que le genre de parvenir à son but par-là m'a paru nouveau ; mais comme il s'appuie sur la pluralité à laquelle on a vu faire des choses pires que celle-là, tout en étant frappé de l'imagination de Sołtyk, je pris en même temps le parti de feindre de ne l'avoir pas entendu. Je crains néanmoins que Sołtyk n'agisse sur ce plan, lorsque la forme de la prochaine diète commencera à devenir palpable, car bien que le comte de Panin m'ait promis qu'il ne s'intéresserait plus pour Sołtyk, la contravention aux promesses primitives que ledit ministre m'avait faites là-dessus, me fait redouter la faiblesse. Je fus surpris, Sire, d'entendre dire un jour au comte Ostermann que Sołtyk avait donné [k. 545] au comte de Panin des preuves de son attachement pour la Russie. Et quelle est donc cette preuve, demandai-je au comte Ostermann ? Après que Votre Excellence a, elle-même, traité de chimère le prétendu mérite de Sołtyk envers le comte de Panin, d'avoir rapporté ce qui se disait chez le prince Potemkin, comme si Sołtyk pouvait savoir sur cet article quelque chose, qui valut la peine d'être rapportée ? Le comte de Panin, répliqua le vice-chancelier Ostermann, m'a raconté : que lorsqu'il était question de la sortie des troupes russes de la Pologne, Sołtyk vint chez lui, comte de Panin, et lui présenta avec la plus grande agitation la décadence du parti russe qui s'en suivrait ; et le vice-chancelier parut justifier, par ce trait-là, l'appui que le comte de Panin a accordé à Sołtyk. De mon côté, je rapportai à l'envie de plaire et non au patriotisme, l'appréhension de Sołtyk au sujet de l'évacuation des troupes, et le vice-chancelier ne combattit pas cette assertion. Il changea même de ton dès qu'il vit [k. 545v] que je prenais pour un effet du soutien, qu'il serait lui-même disposé à prêter à Sołtyk ce qu'il venait de me dire, et ce que je remarquai bien avoir été affecté, et il convint en même temps que la conduite seule de Sołtyk déposait contre lui. Si ce n'était que Sołtyk agit si mal en certaines choses qu'il prête beaucoup au ridicule, si sa maladie dont il est encore bien loin de se tirer, n'eut pas pris son origine dans cette conduite-là, il me donnerait, je dois l'avouer, beaucoup plus de tablature avec ses intrigues. Ce sont ses impudences entassées qui me mettent les armes en main contre lui, dont je me sers ; mais toujours je voudrais m'en défaire avant l'arrivée du grand général ici. Sołtyk a écrit au maréchal Rzewuski une lettre dans le goût de celle qu'il m'avait adressée après la reddition du crachat, où il prouvait ses prétendus services. La destination de cette lettre-[k. 546] là est aussi celle d'être produite à Votre Majesté. Je ne sais ce que le maréchal Rzewuski peut en avoir fait. Sołtyk a déjà reçu une réponse de la part de Monsieur le maréchal,

http://rcin.org.pl

laquelle ayant été apportée de la poste en ma présence, je l'ai observée être bien longue ; mais Sołtyk qui l'avait attendue avec impatience se tut vis-à-vis de moi dès qu'elle lui fut parvenue. Si donc Monsieur le maréchal Rzewuski s'avisait de parler à Votre Majesté sur l'article de l'abbé Sołtyk, la parole de Votre Majesté portant que Sołtyk n'avait qu'à revenir engagerait celui-ci à s'en aller d'ici : chose que je souhaite, de peur que Sołtyk ne tripote avec le grand général et afin que longues manigances auxquelles chacun des deux trouvât respectivement son compte, n'embarrassent pas la diète prochaine.

Je sus par le Sieur Durian que le grand général de Lituanie Ogiński fait rester ici depuis le mois de décembre dernier, tout ce que Votre Majesté m'a marqué dans sa lettre du 4 juin avoir été dit au comte Stackelberg [k. 546v] par Monsieur Wielhorski, par la voie duquel je pensais que la chose était déjà parvenue à la connaissance de Votre Majesté, au temps que j'en ai tiré l'aveu dudit Sieur Durian. C'est lui qui s'est plaint à moi de ce que le colonel Döerper l'avait trahi, en mettant le grand général de la Couronne au fait des intelligences que lui, Durian, entretenait avec Mademoiselle Gibal. Je m'étais bien aperçu en son temps que Monsieur Döerper était le rapporteur du grand général de la Couronne, la recommandation duquel auprès du prince Potemkin lui était nécessaire, que le grand général a passée, mais dont Doerper n'a encore retiré aucun profit. Il s'agit de lui faire donner un autre régiment que celui qu'on lui a assigné, et qui a ses quartiers dans le gouvernement d'Orenbourg, mais cette destination n'a encore été jusqu'ici changée. Quant à l'affaire de restituer des terres au grand général de Lituanie Ogiński, bien qu'il en ait été donné des assurances à Monsieur Wielhorski, et que Monsieur Ribas se fut chargé de soigner l'affaire et eut engagé sa femme, ainsi que Monsieur Betzkey [k. 547] à en parler à l'impératrice, l'opinion du comte Ostermann que j'ai entretenu sur cette matière est, qu'il n'y a que le prince Potemkin qui y pourra réussir s'il le veut sincèrement. Il faut voir comment le comte Branicki se prendra pour amener le grand général Ogiński à la cession de sa charge au prix du recouvrement des terres situées dans la Russie Blanche. Ce projet entre bien dans le calcul du grand général Branicki comme tant d'autres qu'on lui prête, mais les calculs ne sont pas toujours justes. Celui où le grand général rencontrerait le mieux serait d'être attaché à Votre Majesté, et de diriger toutes ses démarches au bien de la patrie, où il trouverait le sien propre tenant des bienfaits de Votre Majesté tout ce qui peut former le bonheur d'un homme. Je ne sais, Sire, si le grand général en partant de Varsovie pour Lubomla, d'abord après qu'il aurait vu Monsieur Kozielski de retour d'ici, retournera encore à Varsovie avant que d'entreprendre son voyage pour Pétersbourg, où je voudrais qu'il observât plus religieusement que par le passé [k. 547v] les promesses qu'il fera certainement à Votre Majesté, de ne pas songer à ses prérogatives et de ne pas cabaler contre Monsieur de Stackelberg. Le grand général a bien été possédé de l'esprit de cabale en proposant au prince grand maréchal de la Couronne une ligue offensive et défensive entre eux deux.

L'ambassadeur a mandé ici ce que Votre Majesté me marque de la concurrence de l'Autriche et de celle de Berlin pour le contrat de sel. Je puis assurer

http://rcin.org.pl

Votre Majesté que l'impératrice a été fort sensible de ce que la déférence de Votre Majesté pour la Russie allait jusqu'à faire part à cette cour-ci de moindres circonstances, et de les subordonner toutes au principe immuable de la politique de Votre Majesté qui était celui d'être attaché à la Russie. Le comte Ostermann, en me témoignant le gré que l'impératrice en savait à Votre Majesté, a ajouté que, quant au contrat de sel, Sa Majesté Impériale ne prétendait pas gêner Votre Majesté et que Votre Majesté pouvait prendre en cette occasion le parti qui conviendra le [k. 548] mieux aux intérêts de ses finances ; et je dois dire encore à Votre Majesté en peu de mots, que l'institution d'une chambre pour diriger celles-là ne trouve ici que des apologistes, puisque la chose parle pour ainsi dire elle-même, quoiqu'on puisse affirmer Monsieur le maréchal Rzewuski dont l'inimitié contre le prince évêque de Plock m'est connue. C'est bien y donner l'essor que d'imaginer comme si le prince évêque voulait rendre compatible pour lui l'évêché de Cracovie avec la primatie. J'ai dit à Sołtyk qui m'en a parlé, que cela était faux, et comme il prétendait en être informé de bonne source, je lui ai offert en colère que je lui donnerais un écrit signé où je déclarerais que c'était là une fiction, et que Sołtyk pourrait produire cet écrit à qui il le voudrait ; néanmoins Sołtyk en avait auparavant parlé au ministre de Prusse.

J'ai eu lieu de remarquer que le comte Stackelberg aura écrit au comte Ostermann dans le sens que je le désirais. À bonne volonté du comte de Panin et à sa candeur, le comte Ostermann joint de plus l'exactitude [k. 548v] dans les affaires, ce que la lenteur de l'autre ne fait pas toujours éprouver. Rien donc malgré l'absence du comte de Panin n'empêche que connaissant les sentiments du comte Ostermann, je ne lui parle des commissions quelconques dont il plaira à Votre Majesté de me charger ; mais quant à celle que Votre Majesté m'a donnée dans sa lettre du 11 d.p., relativement au duc de Courlande, il semblait, pour ainsi dire, que le comte Ostermann ait pris de cette dépêche la réponse qu'il m'a faite lorsque je lui ai parlé sur ladite commission. D'abord, il m'a dit qu'il en ferait son rapport à l'impératrice ; mais dès que je lui ai expliqué de quelle façon Votre Majesté entendait que la chose se fît, après avoir fait l'éloge des sentiments de bonté que Votre Majesté montrait en cette occasion, et ayant avoué que peut-être serait-on tenté de se prévaloir du mécontentement de Votre Majesté contre le duc, il a fini par m'avouer que le comte de Panin pourrait rectifier le duc étant en connexions avec lui, [k. 549] mais que lui, comte Ostermann, n'en avait aucune avec le dit duc. Et comme je lui dis qu'il n'avait qu'à charger Monsieur Krok d'insinuer au duc ce que Votre Majesté souhaitait, il me répliqua que justement dans ce temps-ci il venait d'apprendre de Monsieur Krok, qu'il n'était plus agent du duc, et que celui-ci avait pris d'autres arrangements. Je ne sais encore quels ils sont et je tâcherai de m'en informer. Votre Majesté saura certainement ce que c'est que ce Monsieur Krok. Quoiqu'étant dans la chancellerie, il a su se faire charger de soigner les intérêts du duc à cette cour-ci, cela lui a valu plus de revenants bons qu'à aucun autre ministre d'une cour étrangère, car il a eu l'art de faire boursiller le duc à chaque occasion, sans se mettre en peine de ce qui arriverait. La chronique porte que le duc a été poussé par Monsieur Krok à passer outre

http://rcin.org.pl

dans son mariage avec Mademoiselle Medem, sous l'espérance d'approbation par cette cour-ci. Monsieur Krok, pour avoir su flatter l'inclination du duc, a eu de l'argent, [k. 549v] mais le mariage n'en fut pas plus approuvé. Je serais bien embarrassé de dire à Votre Majesté lequel des deux, du duc ou de Monsieur Krok, a présentement quitté l'autre. Ce qu'il y a de vrai est que Monsieur Krok a mis de l'argent de côté. J'ai bien observé en conséquence des ordres que Votre Majesté m'avait donnés à cet égard, s'il n'y aurait pas moyen de faire reconnaître par l'impératrice l'épouse actuelle du duc pour duchesse. J'ai même offert de passer à cette fin l'entremise de Votre Majesté auprès de Sa Majesté Impériale. Jamais on ne m'a expressément dit qu'on le voulait. Le comte de Panin remettait la chose jusqu'à l'accouchement de la duchesse croyant qu'à ce temps là démarche que le duc ferait de notifier la naissance d'un enfant, produirait son effet. Le duc écrivit. Personne ne l'osa appuyer auprès de l'impératrice ; la lettre du duc ne fut donc pas relue et on m'a dit que le silence que l'on a gardé en cette occasion était encore [k. 550] dû au ménagement que l'impératrice voulait bien avoir pour le comte de Panin.

En rapportant dans mon ostensible à Monsieur Dzieduszycki de quelle façon j'ai fait l'échange des ratifications et en envoyant à celui-là copie de la note que j'avais présentée ainsi que l'original de la déclaration qu'on m'a donnée ici, je dois encore ajouter pour l'information de Votre Majesté sur cette matière ce que suit : Outre les reproches que j'ai dit à Votre Majesté dans mes dépêches du 29 mai et du 1 juin avoir essuyés à cause du délai à envoyer ladite ratification, on n'a même manqué encore, depuis que j'ai reçu celle-ci, de me témoigner qu'on se formalisait de ce retard. [a]Je juge donc, par expérience, que la chose très innocente d'ailleurs en elle-même, eut pu tourner à mal si elle avait rencontré les principaux personnages du Collège des Affaires Étrangères ou prévenus, ou indifférents. Il m'a été aisé de m'apercevoir combien le sentiment opposé à l'indifférence qu'avait produit dans Monsieur Bacounin le présent, que je lui avais [k. 550v] fait en son temps de la part de Votre Majesté, a opéré dans cette occasion-ci. Ce fut lui qui premièrement ne s'est pas montré juge sévère sur l'article du retardement de l'envoi de la ratification, ensuite proposa et fit goûter à l'impératrice l'expédient d'une déclaration à me remettre, laquelle Monsieur Bacounin envisagea comme nécessaire pour Votre Majesté même, afin de s'en servir vis-à-vis des états assembles en diète, ce fut lui enfin qui étant présent chez le comte Ostermann au moment que j'apportai la ratification, où on remarqua l'oubli de n'y avoir pas inséré la convention, tandis que le comte Ostermann frappé de cette omission penchait à remettre l'échange des ratifications à cause de ce défaut jusqu'à ce qu'on n'eut envoyé de chez nous une autre ratification ; lui, dis-je, mit en avant que pour y suppléer, j'eusse à donner par écrit que si par les informations, que l'on prendrait pour cet effet au Collège des Affaires Étrangères, il const[at]ait [k. 551] que dans nos ratifications les actes respectifs qu'elles confirmaient, fussent insérés, alors on substituerait de notre part une autre ratification, avec l'addition usitée, et que je retirerais la ratification que j'ai présentement remise. Le comte Ostermann ayant acquiescé à ce moyen proposé par Monsieur Bacounin, et moi l'ayant de même

http://rcin.org.pl

embrassé[a] comme ne portant que sur une simple formalité, j'ai passé sur le champ dans ce sens-là un écrit dont copie se trouve jointe à mon ostensible. On ne m'a pas encore dit quel est le résultat des recherches que l'on devait faire là-dessus au collège. S'il appert que c'est une omission que de n'avoir pas inséré dans la présente ratification la convention sur laquelle elle roule, je dois dire à Votre Majesté qu'au cas qu'on me dira que la substitution d'une autre ratification qui devra être sous la même date que la première que Votre Majesté a signée le 6 mars, est nécessaire (ce que je saurai avant [k. 551v] le départ du courrier), il importera alors que cela se fasse sans beaucoup de délai, de peur qu'on ne prenne derechef de la mauvaise humeur, [b]car ce qui pourra bien la produire en cette occasion-ci, est l'exactitude avec laquelle on informe de tout l'impératrice à qui, comme je le sais, on a même lu la copie de ma ratification. Des réprimandes pour cause de la moindre inexactitude sont plus fréquentes maintenant du côté de l'impératrice qu'elles ne l'avaient auparavant été ; c'est ce qui fait qu'on craint jusque dans des bagatelles. C'en était certainement une, par exemple, qu'un[b] délai à ma nomination en qualité d'envoyé ; mais comme ce fut le comte Ostermann qui a parlé en cette occasion à l'impératrice pour moi, il se pourrait très aisément qu'elle lui demandât pourquoi je ne déployais pas ce caractère, et qu'elle lui témoignait pour cause de cela un ressentiment de ce qu'il l'avait fait intervenir là-dedans, et qu'on ne répondait [k. 552] pas si tôt à cette intervention. Ce fut surtout l'appréhension de causer par là quelque chagrin au comte Ostermann qui m'a engagé à ce que j'aie très humblement prié Votre Majesté, de ne pas différer la détermination de mon nouveau caractère. J'essuie déjà actuellement de nombreuses questions, pourquoi je ne le reçois pas et j'élude ces questions-là le mieux que je peux, faisant de plus mine de me hâter avec les arrangements que l'acquisition d'un nouveau caractère me met dans le cas de faire.

[c]C'est une suite du long séjour que je fais dans ce pays-ci que j'y connais les êtres et qu'on me connaît aussi ; et surtout du côté de la circonspection que j'observe à ne compromettre qui que ce soit. J'ai des connexions avec les différentes personnes qui sont opposées entre elles, et je possède leur confiance à la faveur de cette opinion que je sais feindre vis-à-vis d'un chacun selon le cas ; ce qui est bien un attribut [k. 552v] inhérent à mon poste. La défense qui a été faite aux subalternes du Bureau des Affaires Étrangères d'avoir aucun commerce avec les ministres étrangers, et sur quoi je ne connais pas l'anecdote que Monsieur Wielhorski a racontée à Votre Majesté, cette défense, dis-je, n'exclut pas la possibilité d'entretenir des liaisons avec ces Messieurs-là quand ils peuvent

[a–a] Fragment skreślony, nie wszedł do wersji depeszy przygotowanej do wglądu dla Stackelberga. W celu połączenia tekstu król własnoręcznie dopisał: „Le comte Ostermann ayant acquiescé au moyen que j'ai proposé pour lever les autres difficultés dont je rends compte a Dzieduszycki".

[b–b] Fragment skreślony, podobnie jak wcześniejszy nie wszedł do wersji depeszy przygotowanej dla Stackelberga. W celu połączenia tekstu król dopisał: „On paraissait déjà vouloir en prendre le".

[c–c] Akapit został usunięty z depeszy przygotowanej do wglądu dla Stackelberga.

http://rcin.org.pl

compter sur la discrétion. Déjà après ladite défense un certain Monsieur [d] trouva moyen de m'entretenir il y a environ trois mois, lorsqu'il fut question d'une excursion que je devais faire en Pologne et dans l'espérance qu'à cette occasion j'aurais la facilité d'effectuer la chose, il me pria de lui faire avoir quelque douceur de la part de Votre Majesté me promettant pour cela de m'être utile dans les occasions. J'avouerai à Votre Majesté qu'autant que je ne laissai pas d'être intérieurement content de cette [k. 553] proposition qui marquait de la confiance en moi, autant j'en gardai une contenance par laquelle ni je ne déclinai, ni ne promettai la chose ; et mon intention fut pour lors d'en parler de bouche à Votre Majesté en cas que je fusse allé à Varsovie. Depuis que mon idée de faire un voyage s'évanouit, je résolus d'user de délai à exposer à Votre Majesté la chose en question. Présentement le susdit sachant que j'avais à expédier un courrier, me fit ressouvenir de sa prière de peur, apparemment, que je ne l'oubliasse. Je l'expose donc à Votre Majesté en disant que je ne me suis engagé à rien ; qu'autant que j'opine pour la convenance dont une dépense de mille roubles (car c'est à quoi doit se monter la douceur pour) serait pour les affaires, autant j'ai de l'éloignement à multiplier les dépenses de Votre Majesté. Elle en fera ce qui lui semblera, mais si j'osais ouvrir à Votre Majesté mon avis, je mettrais en avant celui que Votre Majesté destinât [k. 553v] un fond de 500 ducats par an dont j'eusse à disposer à ma volonté, sous la fois du serment que je m'engage de n'employer ce fond-là que pour le service de Votre Majesté. Il se pourrait qu'une année je n'en aurais que faire et qu'une autre année, je trouverais convenable de faire mouvoir ce ressort selon les occurrence l'ayant entre mes mains, car je dirai vrai en disant à Votre Majesté qu'il y avait souvent eu des occasions où cette ressource aurait été employée avec grande utilité, parce que d'autres cours mettent en œuvre cette ressource-là. L'essentiel est de saisir les à propos, soit pour celui qui doit être mystérieux de faire ces gratifications avec grâce. Je citerai à Votre Majesté deux exemples où ce caractère n'a pas été maintenu. Le premier a été la gratification de 500 roubles que Monsieur le maréchal Rzewuski a voulu donner en 1766 à Monsieur Bacounin qui avait déjà pour lors le rang de colonel et qui a, par conséquent, refusé un si médiocre présent pour un homme de son rang. [k. 554] Le second exemple d'un présent bien mince est celui d'une tabatière avec le portrait de Votre Majesté que Monsieur Boscamp a donné en 1766 à Monsieur Lewascheff pour lors chargé d'affaires de Russie à Constantinople, lequel à son retour de là m'a fait voir cette tabatière ; qui était d'écaille et valait tout au plus dix ducats, de sorte que Lewascheff avait honte de la montrer au comte de Panin qui a voulu la voir. Les présents que j'ai faits au nom de Votre Majesté à Monsieur Bacounin et à Strahoff ont été publiquement donnés ; et c'est par amour pour un éclat en cette occasion que Strahoff auquel Bułhakow m'avait conseillé de faire une gratification en argent, a voulu en recevoir une en nippe. Monsieur Alopeus a préféré l'argent et cela reste secret […][e],

[d] W tym miejscu dwie linijki zostały zamazane.

[e] W tym miejscu wymazano nazwisko informatora, które miało pozostać znane tylko królowi.

http://rcin.org.pl

qui a eu la franchise de s'expliquer avec moi ouvertement, m'a déclaré son penchant pour les espèces sonnantes. Au cas que Votre Majesté veuille y condescendre, je ne saurais encore dire si cet homme le recevra en cachette ou s'il se [k. 554v] […][f]. Le présent que le comte Ostermann m'a remis de la part de l'impératrice le jour de l'échange des ratifications consiste en un boëtte garnie de brillants de la valeur d'environ mille ducats. Mon courrier porte des présents pour nos commissaires et pour les géomètres qui ont été employés à la dernière démarcation. Ces présents sont adressés à Monsieur de Stackelberg et je l'ai ainsi souhaité à cause d'une somme d'argent, qui fait partie de ces présents-là, et laquelle j'ai mieux aimé qu'elle fut envoyée en lettres de change au comte de Stackelberg plutôt que d'avoir moi-même soin du change.

Le même jour que j'ai échangé la ratification [k. 555] de Votre Majesté, le comte de Görtz fit la même cérémonie avec celle du roi son maître, pour l'acte de convention de neutralité armée. L'impératrice avait nommé pour cet acte autant de plénipotentiers que pour celui qui fut conclu avec la Hollande ; c'est-à-dire quatre, qui sont : le comte de Panin, le comte Ostermann, Bezborodko et Bacounin. C'est un nouvel usage d'ajouter aux deux ministres ces deux derniers, à chacun desquels la convention avec le roi de Prusse vaudra également six mille roubles, comme celle avec la Hollande. Monsieur Buchholtz, de qui le comte de Görtz ne recevait pas pendant fort longtemps de lettre, vient d'en écrire à celui-ci une dans laquelle il lui a marqué que Votre Majesté lui avait plusieurs fois parlé très gracieusement sur le chapitre de lui, comte de Görtz, qui me l'a raconté avec sensibilité. Le but de le ménager pour le bien des affaires m'a engagé d'écrire à Votre Majesté, comme je l'ai fait dans ma dépêche du 11 d.p., en matière de la [k. 555v] décoration pour le comte Reuss sur quoi j'attends la réponse de Votre Majesté. Je m'étendrai, Sire, plus que je ne l'avais fait dans ma dépêche du 8 mai où j'avais rapporté l'anecdote qui regardait le comte Lynar, et en reprenant aujourd'hui cette matière, je dirai à Votre Majesté que d'après le récit du comte de Görtz qui m'a cité la source d'où tirait lui-même cette notion (et cette source étaient les dépêches du comte Solms), ce comte Lynar doit avoir été le premier qui proposa au roi de Prusse l'idée du partage de la Pologne au commencement de l'année 1770 ; que le roi de Prusse crut d'abord ce projet si peu praticable qu'en instruisant le comte Solms de l'ouverture faite par le comte Lynar, il ajouta que croyant que celui-ci y était suborné par l'Autriche, il avait témoigné du mépris pour sa proposition ; qu'ensuite la même chose, ayant été renouvelée en 1771 par une insinuation que le maréchal Czerniszew fit dans le mêmes goût au comte Solms, et celui-ci en ayant fait son rapport au roi, ce fut dès lors que ce monarque [k. 556] commença à entrer dans l'affaire mais toujours en tâtonnant, et qu'il n'en fit faire des propositions formelles à cette cour-ci qu'après que le même maréchal Czerniszew fut revenu à la charge au comte Solms pour la seconde fois sur le même sujet, et que cela joint à l'envahissement que les Autrichiens firent au même temps du district de Sandeck, porta le roi de Prusse à pousser sa pointe qu'il conduisit au but par les facilités

[f] W tym miejscu sześć linii tekstu zostało zamazane.

http://rcin.org.pl

qu'il rencontra ici. Le comte de Görtz en me nommant le maréchal Czerniszew, m'a tu le nom d'une autre personne qu'il m'a seulement dit avoir été un second coopérateur d'entre les Russes au partage. Saldern, ce célèbre hypocrite, n'y aura pas peu contribué aussi. C'est un des malfaiteurs de qui l'on peut dire qu'il jouit tranquillement sur ses vieux jours de ses forfaits. Une anecdote que j'ai entendue du maréchal Romanzoff est celle que nous aurions perdu l'Ukraine, au lieu de la Russie Blanche, si le maréchal Czerniszew qui pour lors était en crédit, n'eut eu l'ambition d'avoir un gouvernement [k. 556v] et qu'il n'eut craint que l'Ukraine aurait été incorporé à celui du maréchal Romanzoff. Ce que Votre Majesté me marque dans sa lettre du 11 au sujet du régiment du prince Galliczin est, selon les informations que j'en ai prises ici, applicable à celui de Nerenticz. Ce fut le régiment de ce dernier qui était entré en Russie Blanche pour y prendre ses quartiers que le maréchal Czerniszew, n'ayant pas voulu lui assigner sous prétexte qu'il n'y avait pas dans ces contrées de fourrages pour un régiment de cavalerie, ledit régiment ne broussa chemin jusqu'à ce que le Collège de Guerre n'ait envoyé un ukaz, par lequel il fut enjoint au maréchal Czerniszew de déplacer le régiment de Kargopol de Szkłow et d'y donner les quartiers à celui de Nerenticz, et cela doit s'être effectué. Quant au régiment de Smolensk que commande le prince Galliczin, on m'a dit que ce régiment se trouvait encore à l'heure qu'il était [k. 557] à Mińsk d'où il doit aller occuper les mêmes quartiers qu'avait le régiment d'housards dont le brigadier Engelhardt avait été colonel. Il est faux qu'on pense à envoyer plus de troupes en Pologne. Des particuliers le désireraient beaucoup, il est vrai, puisqu'ils s'en trouvaient bien ; aussi est-ce pour favoriser le prince Galliczin que le prince Potemkin soigne que le régiment de celui-là y reste de préférence.

Le général Igielstrom[*sic*] avant de quitter Pétersbourg il y a environ un mois, m'avait requis de le mettre aux pieds de Votre Majesté et de la supplier pour deux grâces. L'une est que Votre Majesté daigne faire recommander au podkomorzy Jeleński, lequel est président de la commission que la délégation de 1776 a instituée pour la starostie dont l'oncle de Monsieur Igielstrom est en possession, pour que le susdit président garantisse, selon que la justice le comportera, la susmentionnée starostie d'un préjudice. La seconde prière du général Igielstrom [k. 557v] a pour objet l'obtien de la bonté de Votre Majesté d'un konsens à vendre la starostie qu'il a dans la Samogitie et que le podkomorzy de ce duché s'offre à acheter. Sur ce dernier point, la loi de 1778 en vertu de laquelle Votre Majesté peut donner un certain nombre de konsensa, fonde l'espérance du général Igielstrom. Je lui ai promis de lui mander la résolution que j'en recevrai de Votre Majesté. Dans l'espace du temps que j'ai mis adresse à ma présente dépêche, et qu'il était bien naturel que j'aie commencée quelques jours avant le départ du courrier, il se répandit un bruit qui acquit dès aussitôt un degré de certitude, savoir : que le grand-duc et la grande duchesse iraient voyager. À l'exemple des événements que de petits riens amènent, cette résolution de voyager doit avoir pris son origine à l'occasion de la lecture que Leurs Altesses Impériales avaient faite d'un livre qui traitait de voyage. En rendant compte à l'impératrice dans une conversation de cette lecture-là, Son Altesse Impériale

http://rcin.org.pl

fit démêler en lui [k. 558] à l'impératrice une envie secrète de faire un tour dans les pays étrangers. Il s'en suivit d'abord que l'impératrice proposa, elle-même, la première au grand-duc que s'il le voulait, il en pourrait réaliser son désir en partant seul sans la grande duchesse, mais cette princesse ayant témoigné qu'elle n'y consentirait pas volontiers et qu'il lui serait douloureux de se séparer avec son époux, l'impératrice déféra alors à ce que Leurs Altesses Impériales aillent voyager tous les deux. À cette adhésion à l'idée de Leurs Altesses, l'impératrice ajouta le conseil de partir tout de suite, vu que la grande duchesse n'était pas présentement grosse, ce qui venant à arriver, le voyage ne saurait plus avoir lieu. Sur quoi Leurs Altesses représentèrent que, puisque leurs enfants allaient inoculer au mois d'août, elles ne pourraient se mettre en chemin avant ce temps-là. Après cette observation qui fut trouvée juste, il fut décidé que ce serait au mois de septembre que Leurs Altesses se mettraient en chemin, sauf la grossesse [k. 558v] de la grande duchesse qui se manifestât entre temps auquel cas le voyage n'aurait pas lieu. Le plan de ce voyage (dont il faut que je le fasse observer à Votre Majesté, on ne parle pas encore publiquement) est celui de passer par Kiev, sur Léopol, à Vienne, puis en Italie, de là en France, et de revenir ensuite par Dresde et Berlin. Comme dans cet itinéraire je ne vois pas que Varsovie soit comprise, que d'un autre côté en y pensant je me suis représenté qu'il ne laissait que d'importer à Votre Majesté de ne pas donner naissance à cette idée, que le grand-duc n'aurait pas passé par Varsovie par une indifférence ou que Votre Majesté en témoignât une à cette occasion, après avoir réfléchi à cette double considération je me suis avancé hier (le 4 d.c.) après un préambule qui prévint l'idée d'indiscrétion, à parler au comte Ostermann sur ce voyage-là, et je lui dis sur cette matière ce qui suit : Sans vous sonder si le voyage du grand-duc est certain, puisque je le regarde déjà comme tel, je ne saurais n'empêcher de [k. 559] vous dire que j'embrasse dans mon idée la satisfaction que le roi mon maître aurait de voir le grand-duc, et la peine que le contraire lui causerait. C'est pourquoi je vais au-devant de l'événement et vous témoigne que le roi souhaitera la première des deux alternatives. Observez, dis-je, que je vous en parle sans ordre que je ne puis pas avoir là-dessus, vu la nouveauté du cas, mais dans le poste où je suis il y a des cas où je dois me porter à agir par les règles de la prudence. Le comte Ostermann, content du préambule, ne trouva pas mauvais tout mon discours ; et il me dit là-dessus en riant, qu'à la vérité la ville parlait du prochain voyage de Leurs Altesses Impériales, mais que lui n'en savait rien et ne pouvait, par conséquent, m'en rien assurer positivement. Je ne prétends pas, répliquai-je, satisfaire ma curiosité par votre aveu là-dessus, je glissai sur la chose en vous ouvrant mes idées y relatives dont vous ferez tel usage qu'il vous plaira. Et à quand donc mettez-vous [k. 559v] le départ de Leurs Altesses Impériales d'ici, me demanda le vice-chancelier . Le public prétend que c'est au mois de septembre, répondis-je. Or, reprit-il, d'ici là, il y a encore du temps. Je ne vous en parle, repartis-je, de si bonne heure que parce que dans ces sortes de choses il convient de parler de bonne heure, afin que mon insinuation précède l'arrangement formel du plan pour ce voyage. De propos en propos, il s'avança à dire, mais entre les dents, que difficilement le grand-duc passera par Varsovie, par ce que cela y attirerait nos

http://rcin.org.pl

magnats, et qu'à ces sortes d'occasions il y avait de l'embarras ; mais que Votre Majesté pourrait bien avoir une entrevue avec le grand-duc dans un lieu tiers, situé sur la route que le grand-duc passera. Puis, ayant un peu rêvé, le comte Ostermann ajouta que je ne devais pas le compromettre là-dedans en quoi que ce soit, puisqu'il se rétracterait de ce qu'il venait de me dire plutôt que d'être compromis dans une matière aussi délicate. Je l'ai rassuré [k. 560] là-dessus en disant que la chose même n'était pas de nature que j'eusse seulement besoin de le nommer. Effectivement, Sire, abstraction faite du ménagement qui se doit au comte Ostermann, mon discours avec lui n'ayant pas été ministériel, je ne saurais le citer pour l'expédient qu'il a mis en avant que pour la seule information de Votre Majesté, et en tant que je considère moi-même, cet expédient-là comme devant avoir l'air de venir du côté de Votre Majesté et ne pouvant pas être proposé que lorsque le voyage du grand-duc sera rendu public, car rester indifférente en cette occasion et n'en rien faire témoigner ici, Votre Majesté ne le voudra certainement pas. Elle trouvera donc convenable de me faire savoir sa volonté là-dessus, et d'en parler aussi à Monsieur Stackelberg dans le sens que j'en ai parlé ici, c'est-à-dire, que cela ferait de la peine à Votre Majesté de ne pas voir le grand-duc quand il passera par la Pologne en allant dans les pays étrangers. Cette avance de la part de Votre Majesté [k. 560v] sera d'autant plus nécessaire que la conversation que j'ai eue à ce sujet avec le comte Ostermann termina du côté de celui-ci par me dire qu'il informerait l'impératrice de ce que je lui avais parlé sur cette matière-là. J'attendrai que le comte Ostermann me reparle sur cette matière le premier. On n'est pas encore déterminé relativement au titre que le grand-duc prendra en voyageant. On dit que ce sera l'un de trois : ou comte de Nouvogrod, ou comte de Smolensk, ou baron Pułkowski, nommé d'une montagne située sur le chemin entre Pétersbourg et Zarsko-Selo.

Des recherches que le comte Ostermann m'a dit hier avoir été faites dans les archives du Collège des Affaires Étrangères, il est résulté que toutes nos ratifications sont avec l'insertion d'actes, et que c'était un oubli de ce que dans la présente ratification, la convention des limites n'était pas insérée. Le comte Ostermann m'a donc demandé d'écrire pour un autre acte de ratification. [k. 561] Ou il faudra en envoyer une avec l'insertion de la convention et cela sans un long délai de peur de la mauvaise humeur à produire par-là ici ; ou bien que le Département des Affaires Étrangères donne par écrit au comte Stackelberg : Comme quoi la ratification que j'ai échangée ici devant en amener une de la part des états, c'est dans celle-ci que la convention sera insérée, et que la suppression d'icelle dans la présente ratification ne tirerait pas à conséquence, et que ledit écrit délivré à l'ambassadeur me soit communiqué.

Comme c'est dans la matinée du jeudi que j'écrivais par supplément à ma dépêche, tout ce qui provenait de l'entretien que j'ai eu la veille avec le comte Ostermann, j'ai reçu par la poste la dépêche de Votre Majesté datée du 25 d.p.; j'ai trouvé dans celle de Monsieur le grand notaire Dzieduszycki que Votre Majesté de l'avis de son Conseil avait fait expédier des universaux aux citoyens des palatinats de Kiev et de Bracław, afin qu'ils s'occupent aux [k. 561v] premières diétines des moyens de subvenir aux frais du fosse que le quatrième article de la

http://rcin.org.pl

convention prescrit de creuser. Sans cet avis que j'ai été bien aise de lire, j'avais justement pensé à faire observer à Votre Majesté la nécessité d'une attention de notre part à ce que cet article-là soit exécuté promptement pour que nous n'en souffrions pas du préjudice, car toute cette histoire de ratification m'a fait voir combien l'on exige ici que l'on soit exact, et combien on est pointilleux.

Autant que le temps qui me reste encore jusqu'à l'expédition de mon courrier me le permet, je répondrai, Sire, à quelques articles de la dépêche de Votre Majesté dont j'ai accusé plus haut la réception.

L'effet que les gracieuses expressions que Votre Majesté emploie en parlant du caractère qu'elle est disposée à me donner produisent en moi, est celui d'être pénétré de la plus respectueuse reconnaissance. L'impatience que j'ai à recevoir [k. 562] ce caractère provient, premièrement, de nombreuses questions que j'essuie déjà de plus en plus, pourquoi je ne déploie pas ce caractère que tout le monde sait ici avoir déjà été agrée par l'impératrice ? Secondement, à cause que si les créditifs tardent à venir, j'aurai même de l'embarras avec mes audiences, car dès qu'au bout de quatre semaines la cour quittera Peterhof pour retourner à Zarsko-Selo, on procédera à l'inoculation des grands ducs, et alors la cour sera invisible. Troisièmement, j'ose le dire à Votre Majesté que ce qui me fait désirer la détermination de la chose, est l'embarras où je me trouve de subvenir aux dépenses que j'ai déjà faites dans l'espérance de l'obtien du nouveau caractère, sans réclamer ce qui me sera accordé en conséquence. Quant à la dénomination du nouveau caractère, j'aurai l'honneur de faire observer à Votre Majesté que tous ceux qui se comptent ici dans la seconde classe du corps diplomatique, sont titrés ou d'envoyé extraordinaire, ou de ministre [k. 562v] plénipotentiaire. [g]Le titre de ministre tout court paraîtrait nouveau ici, et les lettres de créance qui ne porteraient que ce titre seraient certainement analysées ici.[g] De sorte que je supplie Votre Majesté pour un des deux titres, ou celui d'envoyé extraordinaire, ou celui de ministre plénipotentiaire.

Ayant dans toutes les connexions les ordres de Votre Majesté pour première règle, je tâcherai, le mieux que je pourrai, de pallier aux yeux du comte de Görtz le refus que Votre Majesté fait relativement à la décoration du comte Reuss, pour laquelle il semblait au comte de Görtz qu'il remplissait l'intention de Votre Majesté en faisant énoncer l'intercession du prince de Prusse dans une lettre dont il me remit l'original.

Personne ne donne à Monsieur Bobricki un autre pour père que le prince Orłow qui a même de la tendresse pour ce jeune homme.

Tout à présent, quelqu'un m'a dit qu'on croyait que le principal but du voyage du grand-duc était [k. 563] celui d'assister au mariage d'une des sœurs de la grande duchesse avec le fils aîné du grand-duc de Toscane, à qui l'empereur assurerait la succession aux États de la maison d'Autriche en renonçant à se marier lui-même. C'est une supposition à laquelle je ne prête pas de fondement.

Je n'ai pas grande foi à toutes ces promesses que le général Michelson m'a données de ne pas aider Sołtyk. Celui-ci m'a parlé hier de la coadjutorerie de

[g–g] Zdanie wykreślone ołówkiem.

http://rcin.org.pl

l'évêché de Posen. Il passe ainsi de projet en projet. [h]J'aurai l'œil sur lui à l'occasion de la venue de Monsieur Koenigfels qui est arrivé hier, mais que je n'ai pas encore vu, et que Sołtyk me dit être son ami. Si Monsieur Stackelberg a pu se méfier de moi, il m'est bien permis d'avoir des soupçons contre Monsieur Koenigfels[h].

Au moment que j'avais tout prêt pour l'expédition du courrier, le procureur général prince Wiazemski m'a envoyé une lettre arrivée de Moscou à mon adresse de la part du ci-devant grand chambellan comte Cheremetoff, par laquelle il me requiert de faire parvenir à [k. 563v] Votre Majesté la ci-jointe lettre. Il m'a de plus communiqué, par copie, la lettre dont Votre Majesté l'avait honoré au mois de juin l'année 1779, et dont j'avais connaissance pour avoir été celui par qui Votre Majesté a fait tenir cette lettre audit comte Cheremetoff. Une autre copie que celui-ci a jointe, est celle d'une lettre par laquelle le prince Wiazemski annonça au comte Cheremetoff qu'il avait sollicité pour son fils, auprès de Sa Majesté l'impératrice, la permission de recevoir les ordres dont Votre majesté était disposée à le décorer ; et qu'il en a effectué l'agrément de Sa Majesté Impériale. Je saisis, Sire, toute de suite à l'aide de la connaissance que j'ai de principales liaisons d'ici, pourquoi cette permission qui devait être ménagée par la voie du prince Potemkin, l'a été par celle du procureur général. Cela fait, tout au plus, un objet de pure curiosité que je satisferai à cet égard dans un autre rapport. En attendant, j'observe par le calcul du temps que la lettre que le comte Cheremetoff m'a adressée a été écrite pendant que le comte Panin se trouvait à Moscou ; et que la démarche de faire parvenir par mon canal la lettre à Votre Majesté a été conseillée par ce ministre. Il y a aussi une lettre pour Monsieur le comte de Stackelberg, à cette même occasion sans doute, puisque je l'ai trouvée dans le paquet du comte Cheremetoff. L'ambassadeur ne sera donc pas indisposé contre moi de ce que la principale expédition passe par mes mains ; et je désirerais que ce fusse moi qui eusse à remettre à Monsieur le comte Cheremetoff les marques des ordres que Votre Majesté daignera lui accorder ; aimant, Sire, par une suite des principes d'après lesquels j'agis pour le service de Votre Majesté, à montrer de l'empressement pour tout ce qui tient au comte de Panin.

Deboli

[k. 564] PS.

J'ai écrit ma lettre à Votre Excellence sans numéro pour ne pas devoir la copier ; ce qui m'aurait pris du temps.

Il est recommandé au courrier de vous remettre toutes les lettres quelconques dont il peut être chargé, et de n'en distribuer aucune que de votre su. Il part d'ici à neuf heures du soir ; et comme outre ce qui est cachetée, il a encore d'autres paquets à vous rendre, je lui donne à part une spécification de tous les paquets, laquelle il doit vous produire.

[h–h] Ten fragment król wykreślił i zamiast niego dopisał: „Je verrai ce qu'il dira à Monsieur Koenigfels, qu'il appelle son ami". Była to zapewne poprawka w tekście depeszy pokazanej Stackelbergowi.

http://rcin.org.pl

Si j'ose vous faire la toute dernière prière par ce courrier, c'est de me rappeler au souvenir du comte Mniszech et à celui du prince maréchal du Conseil Permanent auquel j'ai voulu écrire, mais je n'en puis déjà plus.

AKP 262, k. 538–564

134

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 9 VII 1781

Depesza nr 37

Faute de temps et de matière, je ne vous ai pas écrit, Monsieur, depuis le 25 juin. Pendant cet intervalle je n'ai eu point de lettre de votre part excepté le N° 18 dont j'accuse la réception.

Nous attendons à chaque moment l'arrivée du courrier Hyacinthe.

La Commission Économique du roi gagne tous les jours plus de confiance et de crédit dans le public. La preuve la plus évidente en est que Messieurs les banquiers Tepper et Blanc se sont chargés de la direction de la caisse générale de Sa Majesté sous les ordres de la Commission Économique. Ils ont prêté en cette qualité le serment entre les mains de Sa Majesté en présence de la Chambre de Finances. On est actuellement occupé à la [k. 297v] réduction de beaucoup de pensions et de dépenses superflues et j'espère qu'on parviendra à faire un arrangement solide et à trouver un fond convenable pour l'amortissement des dettes. La commission des bâtiments conjointement avec l'atelier ayant fait des dépenses annuelles plus de quarante mille ducats n'existe plus depuis quatre jours, l'inspection sur tous les bâtiments du roi étant confiée à la Commission Économique qui assurément ménagera sur ce seul article une très grande somme.

J'ai oublié de vous mander que Monsieur le maréchal Mniszech est parti avec Madame son épouse depuis dix jours à Demblin d'où il se propose d'aller à Zamość et de là à Wiśniowiec, d'où il retournera ici à la fin d'août.

{Vous serez informé par le ci-joint extrait de la lettre de Dantzig du projet d'achat de tout notre bois à Fordon. Vous sentez bien combien cela préjudicierait non seulement à la ville de Dantzic; mais aussi à toute la Pologne à l'avenir. En conséquence, Sa Majesté vous chargea d'être là-dessus aux écoutes et si vous apprenez qu'il soit question de cette affaire, tâchez de la contrecarrer ; mais n'en parlez pas le premier.}

AKP 263, k. 297–297v

http://rcin.org.pl

135

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 10 VII 1781

Depesza nr 19, odebr. 21 lipca

Monsieur.

Spodziewam się, iż kurier Szatyński odprawiony ode mnie w sobotę w wieczór, to jest 7 tego miesiąca, już dotąd szczęśliwie do Warszawy dojechał, i wszystko com mu tak w listach, jako też i pakach powierzył, w całości Jaśnie Wielmożnemu Waszmość Panu Dobrodziejowi oddał.

Dwie, dzień po dzień, odprawione do Peterhoffa podróże są mi na przeszkodzie do obszerniejszego pisania.

Racz Jaśnie Wielmożny Waszmość Pan Dobrodziej postarać się, aby nominacja moja była przyspieszona, gdyż już pytania tysiączne mi czynią w tej mierze. Komplementa zaś wolałbym mieć z rąk Jaśnie Wielmożnego Waszmość Pana Dobrodzieja niż z Departamentu.

Deboli

AKP 262, k. 565

136

Stanisław August do Augustyna Debolego, 16 VII 1781

Le courrier Jacek est arrivé ici la nuit du 14 à 15 et il nous a remis toutes les lettres et paquets dont vous nous avez envoyé la liste.

L'ambassadeur m'a montré hier les présents que l'impératrice a destinés à nos démarcateurs. Ils sont beaux et dignes de celle qui les donne. Vous pouvez témoigner ma satisfaction sur cette marque de bienveillance de l'impératrice pour nos employés.

[a]Vous pouvez vous attendre à recevoir 1500 ducats comme moitié[a] des gages de votre première année, et les mille ducats d'équipement dans le courant de cet été. Je ferai en sorte que vous les receviez avant votre nomination formelle par le Conseil, si le complet de celui-ci devait même tarder encore quelques semaines, afin que vous ne soyez pas dans l'embarras pour votre arrangement futur.

[a–a] Pierwotna wersja brzmiała: „J'espère de vous envoyer les trois mille ducats".

http://rcin.org.pl

[k. 300v] L'etendue de votre dépêche chifrée étant si grande qu'il a été impossible de la déchiffrer jusqu'ici toute entière, je me borne à vous instruire de ce qui est déjà parvenu à ma connaissance à cette occasion.

Stackelberg m'a fait lire son exemplaire pareil au mien de la déclaration qui vous a été remise par rapport à la ratification, et il m'a dit en même temps qu'il écrira à sa cour qu'en recevant cette déclaration j'avais dit, moi, que tels efforts que je fasse, je ne puis pas répondre qu'il ne se trouve pas quelque écervelé ou quelque malintentionné qui pourrait s'opposer à cette ratification, si la diète est libre. Et que sur cet argument, lui, Stackelberg fondera dès à présent ses plus vives représentations pour faire [k. 301] agréer à l'impératrice une diète confédérée. Ne soyez pas le premier à parler de cela, mais si l'on vous en parle, vos propos doivent être analogues à ce que Stackelberg se propose d'écrire.

Cet ambassadeur m'a dit en même temps sous le sceau du secret, que le grand-duc va voyager et qu'il ira par Vienne en Italie. Sur cela j'ai dit à Stackelberg : « Vous voyez pourtant que ce que je vous ai dit là-dessus depuis un an se verifie. Tout réussit à cet empereur ». Alors Stackelberg a repris avec vivacité : « Oh, mais il retournera par Berlin ». Je vois bien par cette réponse et par toute sorte d'autres indices que Stackelberg désire toujours beaucoup de me faire croire, que malgré toute apparence contraire, sa cour et nommément le grand-duc foncièrement tiennent à la Prusse et il parait très jaloux [k. 301v] de tout ce qui peut faire croire que moi, je cherche à être plutôt bien que mal avec l'Autriche. Par exemple, quoiqu'il ait formellement dit et répété, et même par écrit dans un billet, qu'il ne trouve point à redire à ce que j'ai chargé Corticelli de négocier à Vienne un contrat de sel pour moi (à quoi d'ailleurs je suis obligé, puisque de Berlin on m'a denoncé positivement qu'on ne veut plus continuer avec moi le contrat qui a subsisté jusqu'ici), malgré cela, dis-je, à tout moment il répète qu'il ne voudrait pas que Corticelli reste à Vienne à demeure comme mon ministre, quoiqu'il soit convenu plusieurs fois qu'aucun de ceux qui sont en passe ou en prétention de remplir ce poste [b]n'y conviendrait même pas[b] aussi bien. J'attribue cette conduite de Stackelberg aux ménagements [k. 302] extrêmes qu'il parait avoir pour Buchholtz et Essen, et à ceux qu'il conserve encore pour le maréchal Rzewuski, malgré le mécontentement qu'il prétend avoir contre lui. Buchholtz et Essen savent que Corticelli est un homme fort adroit et fort bien vu à la cour de Vienne. Par cette raison ils craignent qu'il ne me procure quelques avantages essentiels pour moi et pour le pays, et que par là même je ne m'éloigne tout à fait de tout ce qui pourrait favoriser le roi de Prusse. Le maréchal Rzewuski conserve une grande haine personnelle contre Corticelli. Buchholtz et d'après lui Stackelberg me disent assez souvent qu'ils réussiront pourtant à la fin à obtenir du roi de Prusse régnant le redressement de nos griefs de commerce. Mais j'avoue que, jusqu'ici ma foi est faible à cet égard. Si le prince de Prusse actuel [k. 302v] régnait déjà, j'y croirais plus facilement. Le résultat de tout ceci est que, si Stackelberg s'obstine à s'opposer à ce que Corticelli ne reprenne publiquement à Vienne le caractère de ministre plénipotentiaire qu'il y a exercé

[b–b] Zastąpiono początkową wersję: „y conviendrait".

http://rcin.org.pl

(et dont il n'a jamais eu le rappel formel), il faudra bien que je me conforme en cela à ce que Stackelberg demandera, puisqu'il a dit la semaine passée : « Si Corticelli déploye le caractère de ministre de Pologne publiquement à Vienne, je ne pourrai avoir de confiance en personne ici ». Mais qui sait si le progres du crédit autrichien à Pétersbourg ou quelqu'autre circonstance ne feront pas encore changer Stackelberg de sentiment sur ce chapitre, sur lequel, comme sur le précédant, vous ne parlerez pas le premier.

Voici une autre matière. Le 4 mars dernier Stackelberg [k. 303] m'a dit : « Pourquoi, Sire, n'honorez-vous pas le duc de Courlande d'une réponse à la notification qu'il vous a faite de la naissance de sa fille ? » J'ai répondu à cela : « Je suis fort étonné d'entendre une pareille question de vous qui m'avez demandé formellement au nom de l'impératrice de ne pas reconnaitre la duchesse actuelle de Courlande pour ce qu'elle est ». À cela il repliquea : « Mais qu'est ce qu'il vous coûtera de faire compliment au duc sur ce qu'il est devenu père ? » Alors moi, j'ai dit : « Puisque vous, Monsieur l'ambassadeur, me dites cela, je ne demande pas mieux. » Tout surpris que je fûs alors de ce propos de Stackelberg, je jugeai qu'apparemment l'impératrice ne voulait pas encore se donner une démenti formel [k. 303v] à elle-même, mais que elle s'était déjà radoucie à cet égard, du moins pour ne pas rendre malheureux cet enfant innocent qui vient de naître. Je fus confirmé dans cette idée quand j'appris que le roi de Prusse a formellement reconnu la duchesse de Courlande actuelle pour telle. Je connais la déférence extrême du roi de Prusse pour l'impératrice, et je sais en même temps qu'il n'épargne rien pour savoir ce qui se passe à Pétersbourg. De plus, il a moins de raisons que moi de s'intérreser au contentement du duc de Courlande, qui étant mon vassal a plus de droit d'attendre protection de ma part. Toutes ces considérations réunies m'auraient fait répondre au duc sur le champ de [k. 304] la manière dont l'ambassadeur m'en avait prié ; mais il arriva justement que le chambellan Howen, Courlandois, et le banquier Tepper se plaignirent à moi de n'avoir pu, malgré mon intercession [c]et celle de s'ambassadeur aussi[c], obtenir le succès de leurs demandes auprès du duc de Courlande. [d] Cela me détermina à faire dire au duc que tant qu'il ne m'aurait pas satisfait sur ces deux objets, je ne ferai pas de réponse aux lettres par lesquelles il m'a notifié et son dernier mariage et la naissance de sa fille. Le duc chercha encore des faux fuyants qui me mécontentèrent. Enfin, la duchesse de Courlande a si vivement sollicité son mari qu'elle en a obtenu l'effet de mes demandes, et c'est elle [k. 304v] qui dans une lettre qu'elle m'a écrite m'a annoncé la soumission de son mari et m'en a envoyé la preuve dans l'acte signé de son mari. Alors, j'ai répondu à elle en l'appelant duchesse et en lui faisant compliment sur la naissance de sa fille, et en lui disant des choses obligeantes pour elle-même. Ma lettre à la duchesse est partie le 9 d.c. Je ne sais comment Stackelberg a su cela, mais il m'en a fait faire des reproches comme si j'avais manqué à ce que l'impératrice m'avait demandé. Sur cela j'ai fait répondre à Stackelberg qu'apparemment il avait oublié ce qu'il m'a dit le 4 mars.

[c–c] Fragment dopisany nad wersem.

[d] Skreślono: „Et l'ambassadeur s'intéressait".

http://rcin.org.pl

Stackelberg en est convenu, mais il a [k. 305] prétendu que faire compliment au duc sur sa paternité ou reconnaitre formellement la duchesse pour telle n'était pas la même chose. Je lui ai fait dire là-dessus qu'apparemment il ne m'aurait pas demandé de faire compliment au duc sur la naissance d'une bâtarde. Or, si je reconnais la fille du duc pour légitime, je ne puis reconnaitre la mère de cet enfant que pour duchesse de Courlande. Cet argument a terminé la dispute ; seulement l'ambassadeur a dit qu'il demandait que je ne lui donne pas tort dans cette affaire. Komarzewski qui portait la parole de ma part, a répliqué que ce n'était assurément pas ce que je cherchais. Et cela a fini ainsi. Et en effet, je ne voudrais pas [k. 305v] que cette affaire, ni aucune, ne donne du désagrément à Stackelberg [et] à sa cour. Mais il ne serait pas juste non plus que j'en eus, moi, qui en suis tout à fait innocent [e]. Si vous me demandez la raison de l'inconséquence qui parait dans la conduite de l'ambassadeur dans cette affaire, je ne pourrai vous en dire la raison, car je l'ignore moi-même, et s'il ne m'en parle plus je ne chercherai assurément pas à réveiller cette question épineuse surtout dans un moment où il a paru que [k. 306] Stackelberg me cherche querelle sur différents chapitres, quoique tous malfondés. Cela me tracasse et m'afflige, mais comme j'ai déjà vu passer tant de ces bourasques mal fondées de sa part, et que, finalement, je suis pourtant persuadé que Stackelberg est le meilleur ou du moins le moins mauvais ambassadeur de Russie que nous puissions avoir ici, je persiste à vous prescrire toujours de parler de lui en bien et de parer au mal qu'on voudrait lui faire. Aussi dans cette affaire même de la duchesse de Courlande n'en parlez pas le premier, et même si on vous en parlait, répondez avec ménagement, à moins que vous ne voyiez une nécessité absolue pour empêcher mon propre mal [k. 306v] de dire la vérité pure.

Entre autres érgotages, il m'en a fait un sur deux lettres écrites du 11 juin à moi de Constantinople : l'une signée d'un nommé Szultz, l'autre des nommés Stimmer, Massol et Compagnie dont il a eu vœu. Szultz est, dit-on, né sujet du roi de Prusse, mais après s'être expatrié, il se trouve être employé par Messieurs Potocki, podkomorzy et ex-chorąży de la Couronne et le prince Alexandre Lubomirski à Constantinople pour des projets de commerce. Les trois autres sont des négociants établis en Turquie. Tous [les] quatre m'écrivent pour me demander des titres et des recommandations en Turquie afin de pouvoir [k. 307] engager un commerce direct entre les terres de ces trois Seigneurs polonais susdits avec la Turquie, parce que (disent-ils) par Cherson le commerce polonais serait tout autant gêné que par Dantzig, et ils finissent leurs lettres par me prier de leur faire réponse sous couvert de la légation autrichienne à Constantinople. Comme je n'avais eu ci-devant aucune connaissance de ces gens-là ni de tout ce projet, je comptais n'y faire aucune réponse, mais aussi de n'en point parler à Stackelberg pour ne pas occasionner du désagrément à ces trois seigneurs polonais de la part de la Russie. [k. 307v] Mais comme Stackelberg m'en a fait parler avec reproche et m'a marqué en savoir les contenus, et après une querelle de trois jours m'en

[e] Skreślono fragment: „dans cette affaire. Si vous trouvez de l'inconséquence en cette remontre dans la conduite de l'ambassadeur, je ne saurais vous blâmer, car je ne suis pas".

http://rcin.org.pl

a demandé copie pour m'en faire, dit-il, un mérite auprès de l'impératrice, je n'ai pu les lui refuser. Vous ne parlerez pas de cela non plus, à moins qu'on ne vous en parle. Il me parait que ce qui intriguait le plus Stackelberg dans ces lettres, c'est qu'on m'y demande réponse sous couvert de la légation autrichienne. Et je soupçonne que Buchholtz aura eu quelque avis de ces lettres de Constantinople même et en aura averti Stackelberg.

Apprenez-moi ce que signifie le voyage si pressé d'Allexis et d'Ivan Orłow pour aller chercher le prince leur frère à Genève et l'engager absolument à revenir en Russie ? On me dit que les deux premiers ont été mandés par l'impératrice même pour venir de leurs compagnes à Pétersbourg d'où ils sont allés à Genève.

AKP 263, k. 300–307v

137

Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 17 VII 1781

Odebr. 28 lipca, odp. 30 lipca

Sire !

À cause de deux gales qui m'ont conduit à Peterhof lundi et mardi derniers n'ayant eu loisir à écrire par la poste de mardi que pour mander à Monsieur le grand notaire de la Couronne l'expédition du courrier Szatyński, que j'avais fait partir le 7 d.c., j'ai été obligé de remettre à aujourd'hui mon rapport pour Votre Majesté lequel contint non seulement des réponses que je n'avais pas pu fondre dans ma dépêche par courrier, sur quelques articles de celle de Votre Majesté à moi, datée du 25 d.p., mais aussi un supplément aux informations que j'ai déjà transmises relativement au prochain voyage de Leurs Altesses Impériales. Ce supplément, j'ai de quoi le former d'après les notions que j'ai recueillies depuis le renvoi de mon courrier, et c'est par [k. 566v] cette matière que je commencerai ma présente. Quel que chose que l'on dise tant de l'abandon du projet de la conclusion d'un traité d'alliance entre la cour de Vienne et celle de Russie que d'un renoncement durable du côté de l'impératrice à contracter des engagements d'amitié étroite avec l'empereur, malgré tout cela je suis tenté si non de m'inscrire absolument en faux contre ces suppositions, du moins de remarquer de loin et la possibilité de la reprise de la négociation qui paraît être tombée, et une grande probabilité à ce qu'on verra éclore entre Vienne et Pétersbourg des liaisons concertées pendant le séjour que l'empereur a fait ici, et qui s'annoncent peu à peu. Je crois, Sire, premièrement, que pour peu que l'empereur admette le tempérament au prix duquel le traité entre lui et l'impératrice a dû se conclure,

http://rcin.org.pl

la négociation en sera de nouveau renouée. Secondement, ce qu'on m'a dit depuis le départ de mon courrier touchant ce que j'avais mandé à Votre Majesté par cette voie au sujet du mariage du fils aîné du grand-duc de Toscane avec une des [k. 567] sœurs de la grande duchesse, me fait pencher à considérer cet événement comme une suite des avances que l'empereur avait faites pour cela, lesquelles avaient été embrassées comme de raison par la grande duchesse qui est extrêmement soigneuse de l'établissement de sa famille, et que le voyage de Leurs Altesses Impériales en Allemagne projeté dès le temps de leur entrevue avec l'empereur, fut dès lors subordonné à l'exécution des idées concernant le susdit mariage, la maturité desquelles a déterminé le tour que Leurs Altesses vont faire. Je puis, Sire, ne pas rencontrer juste dans les suppositions ci-dessus énoncées. On est quelquefois sujet à se tromper en jugeant d'après les apparences, mais celles qui déterminent mon opinion me paraissent plausibles, étant appuyées sur des rapprochements des différentes idées les unes avec les autres. Il faut que je dise à Votre Majesté qu'il me semble qu'on use d'artifice avec le roi de Prusse et que tandis qu'on tâche de l'endormir sur les effets fâcheux des liaisons que l'on contracte avec l'Autriche, [k. 567v] on ne laisse pas, d'un autre côté, de se mettre au-dessus d'une mauvaise humeur que la découverte de ces liaisons lors qu'on ne sera plus maître de les cacher, produira dans ce monarque-là. Le comte de Görtz se dissimule l'existence de ce cas ou du moins il affecte de ne pas le redouter. En parlant avec lui du voyage du grand-duc, j'ai bien vu non seulement qu'on n'a pas fait de confidence sur ce sujet-là à ce ministre, mais que même celui-ci n'osait provoquer à ce qu'on s'expliquât sur cette matière, et qu'il n'était pas sûr si le grand-duc passera par Berlin en retournant de son voyage. Il m'a dit que le premier plan que l'on a ensuite changé avait été celui que, le grand-duc côtoyant toutes les villes capitales par la raison que cela ne laisserait que de le gêner, qu'à la vérité il a appris depuis que le grand-duc prendrait son chemin par Vienne en allant en France, mais qu'il ne savait pas encore, si en s'en retournant il viendrait à Berlin et que dans ces sortes d'occasions il fallait laisser à de pareils voyageurs la liberté de suivre leurs idées [k. 568] sans les maîtriser dans l'exécution de celles-ci par aucune proposition ou invitation quelconque. Dans tout ce langage que le comte de Görtz m'a tenu, je n'ai pas remarqué qu'il se méfiât de quelque chose, ni qu'il prêtât à ce voyage-là un autre objet que la simple curiosité de voir les pays étrangers. Néanmoins, je croirais plutôt que le ministre de Prusse n'a pas raison d'être aussi tranquille, s'il savait tous les bruits qui courent dans le public. Sans m'arrêter à ceux-là pour la clarté de la chose, je nommerai à Votre Majesté la personne dont les discours n'ont pu que fixer mon attention. Ce sont ceux du général Michelson. Celui-ci, de qui, comme il est connu à Votre Majesté par mes dépêches précédentes, je voulais toujours avoir l'air de cultiver l'amitié, mais au bout du compte je me méfiais tant à cause que je savais qu'il n'était pas fort des amis de Monsieur de Stackelberg que parce que j'avais une dent contre lui à l'occasion de l'assistance qu'il avait [k. 568v] prêtée à Sołtyk, le susmentionné général, dis-je, lequel étant maintenant établi ici avec son épouse et tenant maison me fait des politesses étant produit un de ces jours passés en protestations d'amitié pour moi, commença par me demander

http://rcin.org.pl

si j'avais fait usage auprès de Votre Majesté de ce qu'il m'avait promis comme quoi dès aussitôt qu'il savait que Votre Majesté désapprouvait la conduite de l'abbé Sołtyk, il ne se mêlerait plus des affaires de celui-ci, ajoutant qu'il suppliait Votre Majesté d'être persuadé de son attachement pour sa personne. Je répondis aux témoignages qu'il me fit en l'assurant que j'avais rapporté à Votre Majesté les premières protestations que j'avais reçues de lui, touchant l'abandon de Sołtyk et que Votre Majesté serait également informée du renouvellement desdites protestations. De propos en propos, le général Michelson se vantant devant moi des grâces et distinctions que l'impératrice lui accordait et ce qui est, en effet, [k. 569] non seulement vrai, mais même palpable, il prit de là sujet de me dire qu'ayant l'honneur d'être souvent à portée d'entendre parler Sa Majesté Impériale, il pouvait conclure par ses discours qu'elle était particulièrement bien intentionnée à l'égard de Votre Majesté, qu'on n'osait plus même tenter de la desservir auprès d'elle, comme cela s'était fait par le passé. J'écoutai avec une satisfaction zélée la narration du général Michelson auquel je dis que l'adhésion constante de Votre Majesté au système de la Russie devait lui valoir un retour d'amitié de la part de l'impératrice. En cet endroit, la conversation tomba sur le voyage du grand-duc et sur la route qu'il tiendrait. Comme je dirigeai mon entretien de manière qu'il me vint du général Michelson des renseignements sur cette route-là, celui-là me dit d'un ton significatif qu'on a interdit au grand-duc de passer par Berlin et qu'il croyait que le grand-duc s'en retournerait par Varsovie. Je fais à Votre Majesté un récit de [k. 569v] ma conversation avec le général Michelson, parce qu'elle me paraît intéressante tant par la digression qu'il a faite sur la façon de s'expliquer de l'impératrice au sujet de Votre Majesté, que par cette particularité comme s'il était interdit au grand-duc de passer par Berlin. J'en reste jusqu'ici quant à ce voyage à l'explication que j'en avais eue avec le comte Ostermann, et que j'ai rapportée à Votre Majesté dans ma dépêche datée du 7 d.c. D'un côté, j'ai résolu de laisser venir le comte Ostermann le premier à me parler sur cette matière ; ce qui n'a pas eu lieu jusqu'à présent. De l'autre, j'attends les ordres de Votre Majesté là-dessus. J'ai fait confidence au seul Monsieur Koenigsfelds de ce que j'avais dit à ce sujet au comte Ostermann et écrit à Votre Majesté. Il est d'opinion que ma démarche auprès du comte Ostermann n'avait pas été déplacée et il croit que si le grand-duc ne passe pas par Varsovie, ou qu'il ne soit pas pris d'arrangement pour [k. 570] une entrevue entre Votre Majesté et ce prince, l'insinuation, que j'avais faite au comte Ostermann acheminera toujours les choses vers des messages de part et d'autre qui se feront à cette occasion. On dit qu'il a été assigné au grand-duc pour ce voyage quatre cent mille ducats. Les personnes qui composeront le cortège de Leurs Altesses Impériales seront en dames : Madame Sołtykoff, Madame Beckendorff, qui avait été élevée avec la grande duchesse et que cette princesse a eu soin d'attirer auprès d'elle, en envoyant en Allemagne pour épouser cette Madame le fils aîné de la général Beckendorff, gouvernante des enfants de Russie. Outre les deux Madames[*sic*] ci-dessus nommées, il y aura deux Demoiselles d'honneur. En cavaliers, ce seront le général Sołtykoff, les chambellans princes Jusoupoff et Kurakin, le gentilhomme de chambre Wadkowski, le major Beckendorff

http://rcin.org.pl

et les deux secrétaires de commandement du grand-duc, [k. 570v] Nicolai et La Fermière. On dit qu'on a mandé le général Romanzoff de venir ici, lequel accompagnerait aussi le grand-duc, mais cela n'est pas fort certain. Je me rétracte, Sire, sur le soupçon dans lequel les propos de l'abbé Sołtyk m'avaient induit contre Monsieur Koenigsfels, et que je n'ai pas dissimulé dans ma dépêche à Monsieur le grand notaire datée du 7 d.c. Je n'avais pas encore vu en ce temps-là Monsieur Koenigsfels depuis son arrivée ici, mais dès le moment que je l'eusse entretenu, mon soupçon a tout à fait été détruit quant à cet article, et Monsieur Koenigsfels n'a pas été jusqu'ici voir l'abbé Sołtyk. De plus, m'ayant apporté une lettre de la part de Monsieur le général Komarzewski laquelle avait été écrite du su de Votre Majesté, Monsieur Koenigsfels me fit des confidences et en reçut également de ma part. Je débutai avec lui en lui disant que le principe de mon attachement à l'égard de l'ambassadeur n'était autre que [k. 571] celui de la conviction où j'étais, que le comte Stackelberg était le plus propre à manier les affaires de Pologne et même le seul à qui je pouvais en attribuer la capacité, n'en connaissant pas une dans tous ceux qui pourraient marcher sur les brisées de l'ambassadeur. De mon côté il s'agissait de faire toucher aux doigts à Monsieur de Koenigsfels, qui sont amis de l'ambassadeur et qui ne le sont pas. Je crois avoir en cela un assez bon tact. Il y a des personnes qui déchirent l'ambassadeur, par ce qu'il n'avait pas fait pour elles ce qu'elles lui avaient demandé, et ce qui pour la plupart était injuste. De ce nombre sont le général major Czerniszew, le général Romanus qui dans sa simplicité prend les choses à rebours, et jusqu'au général Michelson. Ce dernier affecte d'avoir changé d'opinion et il a fait à Monsieur Koenigsfels des protestations que la parente qu'il venait de contracter avec l'ambassadeur le rendait ami de celui-ci. J'ai conseillé à Monsieur Koenigsfels de cajoler Michelson. De son côté, Monsieur Koenigsfels m'a dit qu'il s'est assuré [k. 571v] comme quoi le grand général de la Couronne avait cherché à recouvrir ses prérogatives et à culbuter Monsieur de Stackelberg, qu'on n'avait pas osé en parler directement à l'impératrice, mais qu'on avait endoctriné Mademoiselle Engelhardt, comment elle devait se prendre à faire insensiblement des insinuations contre le comte Stackelberg ; que Mademoiselle Engelhardt fit des tentatives, mais qu'ayant dit un jour à l'impératrice qu'elle serait sans connexions à Varsovie, elle eut pour réponse qu'elle y aurait l'ambassadeur comte Stackelberg et que depuis une pareille réplique Mademoiselle Engelhardt ne s'est plus avisée de revenir à la charge. Je pense, Sire, qu'à l'extrémité si les choses pour le rappel du comte Stackelberg en venaient jamais là, les bonnes dispositions personnelles de l'impératrice à l'égard de Votre Majesté pourraient être toujours réclamées avec succès. Il est impossible qu'on ne sente pas présentement ici le prix du principe immuable de la politique de Votre Majesté, qui est d'être attaché à la Russie. J'appuie sur ce principe de la solidité duquel je conclus au peu de fondement qu'ont eu les défiances que Monsieur de Stackelberg a témoignées [k. 572] à l'occasion de l'envoi de Monsieur Corticelli pour Vienne ; et je taxe ces défiances et autres pareilles de mal fondées, et provenant du défaut de cette conviction qu'il semblerait qu'on n'aurait pas encore suffisamment prisé ici, comme quoi Votre Majesté sente bien elle-même, qu'elle ne saurait faire voguer mieux le

http://rcin.org.pl

vaisseau de l'État qu'elle gouverne, qu'à la faveur d'une union intime avec la Russie. Monsieur Koenigsfels se loue beaucoup de l'accueil que le prince Potemkin lui a fait, ainsi que de celui du comte Ostermann. Il croit qu'il pourra bien s'arrêter ici six semaines. Il y a eu, je crois, un peu de fanfaronnade de la part du grand général ; premièrement, à faire passer pour un nouveau présent de l'impératrice cette boëtte à portrait de Sa Majesté Impériale que Monsieur Koscielski lui avait apportée, car je n'ai pas entendu mot que ce courrier eut été chargé d'un cadeau de l'impératrice pour le grand général, et sûrement si cela avait eu lieu, Jagielski [k. 572v] n'eut pas manqué de le faire valoir devant moi. Secondement, quant au portrait en grand, je l'avais vu chez Mademoiselle Engelhardt et avais su d'elle-même que c'est à elle que l'impératrice l'avait donnée, en la laissant maîtresse de le faire transporter à Varsovie. C'est par un peintre russe que le portrait en question a été peint, et c'est ce peintre dont j'ai oublié le nom (mais que je tâcherai de savoir pour l'apprendre à Votre Majesté, ainsi que ceux des deux autres peintres que Votre Majesté désire connaître) qui, depuis que son premier essai en fait des portraits de l'impératrice, avait eu l'approbation de Sa Majesté et avait été préféré au portrait peint par le chevalier Roeslein Suédois, a le plus de célébrité ; et bien des personnes qui avaient eu dans leurs maisons les portraits de l'impératrice de l'ouvrage de Roeslein ou copies d'après lui, y ont substitué les portraits du peintre russe, parce que l'impératrice les trouve plus ressemblants que les premiers. Je sais que [k. 573] Monsieur Hampel a eu commission non pas directement de l'impératrice, mais par la voie du comte Potemkin, de préparer un assortiment de meubles pour le grand appartement du palais du grand général à Varsovie. Cela doit faire partie du trousseau de Mademoiselle Engelhardt. La dot d'une Demoiselle à portrait comme il y en avait déjà eu un exemple sous le règne de l'impératrice Elisabeth dans la personne d'une princesse Czerkaska, qui a épousé le comte Szeremetoff, a été celle de cinquante mille roubles. Pareille chose sera probablement observée dans le cas présent. Il est incertain ce que l'oncle voudra donner. Il est présentement en fond ayant vendu à l'impératrice pour la somme de trois cent cinquante mille roubles des terres dont l'impératrice a fait le don à Monsieur Lanckoy. Peut-être le prince Potemkin voudra-t-il employer cette somme-là pour l'achat des terres en Pologne, si tant est que son chargé de procuration Monsieur Engelhardt en trouvera. C'est Mademoiselle Gibal qui prête [k. 573v] sa plume à Mademoiselle Engelhardt pour la correspondance que cette dernière entretient avec son futur. Elle témoigne désirer beaucoup de mériter à son arrivée à Varsovie la bienveillance de Votre Majesté. J'entends, Sire, avec une jalousie secrète la supposition dont le colonel, sans se douter que cela m'intéressait m'a mis au fait, savoir : que c'est Mademoiselle Engelhardt qui se réserve de se faire un mérite vis-à-vis du grand général Ogiński en lui faisant obtenir la restitution de ses terres. Je ne voudrais pas que Mademoiselle Engelhardt, ainsi que son futur, eussent à se donner l'air d'être les instruments de cette grâce, et si je puis brouiller les cartes à ce sujet, certainement, je le ferai avec dissimulation. Je suis pareillement obligé d'en user à la vue des manigances que Sołtyk fait par le canal de Jagielski auprès de Mademoiselle Engelhardt

http://rcin.org.pl

pour effectuer quelque chose de cette manière. [k. 574] Il se flatte toujours de l'appui du grand général. De mon côté, je compte sur la possibilité d'écarter cet appui, laquelle je tirerai de l'état valétudinaire dont Sołtyk ne sortira pas avant l'arrivée du grand général ici. Je ne sais pas quelles connexions Sołtyk a déterré que Votre Majesté avait écrite, au mois de janvier dernier, un billet au comte Stackelberg contre la demande de coadjutoreries. Il dit que ce billet qu'il prétend savoir avoir été conseillé à Votre Majesté par le comte de Stackelberg lui a le plus nui, car le prince Potemkin ayant voulu déterminer l'impératrice à s'interposer pour Rybiński et Sołtyk, l'impératrice, entre les mains de qui ce billet était parvenu, doit avoir dit qu'elle ne voulait pas insister auprès de Votre Majesté ni même se mêler de cette affaire, puisqu'elle trouvait les objections de Votre Majesté justes. Sołtyk n'a pas fait attention que cette dernière partie de son récit formait ce que j'étais charmé de savoir, car pour l'autre partie qui concernait [k. 574v] Monsieur de Stackelberg, j'ai affecté de ne le pas croire. À l'heure qu'il est, Sołtyk a à digérer l'article du partage de son patrimoine que ses frères ont fait et dans lequel ils l'ont, à dire vrai, traité de Turc à Maure. Il envoie aujourd'hui une protestation fulminante contre l'acte de compromis et je dois lui fournir un attestât de maladie. En cela je rendrai témoignage à la vérité. Ce que j'ai marqué à Votre Majesté dans ma dépêche par courrier, touchant la raison par laquelle ce ne fut pas le prince Potemkin, mais le prince Wiazemski qui demanda et obtint de l'impératrice l'agrément pour le comte Szeremetoff d'accepter les ordres de Votre Majesté, s'explique par ce que je veux dire ci-dessus. D'abord, le prince Kurakin, qui soigna l'affaire de permission, s'en était adressé au prince Potemkin qui avait promis de l'effectuer. L'effet de cette promesse traînant près de deux ans, le prince Kurakin, lié par femme avec le procureur général, engagea celui-ci à prendre cela sur lui à titre de la [k. 575] subordination du jeune comte Szeremetoff, en sa qualité de président de la banque de mort, à l'égard du procureur général, de qui toutes les charges civiles sont censées relever, de sorte que le procureur général, qui a un crédit particulier auprès de l'impératrice, se chargea de parler en faveur du comte Szeremetoff, et il m'a témoigné depuis en me voyant, l'intérêt qu'il y prenait, et m'a demandé si j'avais envoyé à Votre Majesté la lettre du vieux comte Szeremetoff. Parmi les députés que le gouverneur de Połock a envoyés ici, selon l'usage qui émane de la nouvelle forme d'administration établie depuis trois ans dans cette province-là, se trouve Monsieur Snarski, maréchal de la noblesse de ladite province, mais ayant aussi des possessions de l'autre côté de la Dźwina, comme aussi le titre de rotmistrz petyhorski. Ce Monsieur Snarski a engagé plusieurs de ses amis ici à me parler pour lui, pour que je fasse parvenir à Votre Majesté sa très humble prière, pour l'obtien du cordon de S^{t} Stanislas, [k. 575v] et Monsieur Snarski m'a aussi requis, lui-même, à ce sujet, en me disant que ces amis d'ici lui ont promis d'engager Monsieur de Stackelberg à intercéder pour lui auprès de Votre Majesté.

Je n'ai pas encore dit au comte de Görtz la résolution de Votre Majesté touchant le comte Reuss. Je veux qu'il m'en questionne le premier, comme aussi qu'il me parle le premier sur ce qu'il m'a dit en passant un de ces jours, qu'il

http://rcin.org.pl

avait reçu de lettre de Monsieur Buchholtz dont il m'entretiendrait. Je me doute qu'il y sera question de l'envoi de Monsieur Corticelli à Vienne.

Deboli

AKP 262, k. 566–575v

138

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 17 VII 1781

Depesza nr 20, odebr. 29 lipca, odp. 30 lipca

Monsieur.

Dans le courant de la dernière semaine je n'ai eu de vos nouvelles que par deux lettres que Monsieur Kiciński a écrites par votre ordre à Monsieur Gołuchowski. Familier que je le suis avec les chiffres, je n'avais pas examiné le chiffre polonais lorsqu'il me fut apporté par le courrier Szatyński, et je l'avais serré sans y avoir donné un coup d'œil. Cela a fait que ce n'a été que lorsque j'ai voulu me servir de ce chiffre pour vous écrire à la hâte le 10 de ce mois, que je me suis aperçu que ce chiffre était erroné. J'ai passé outre ce jour-là, mais ayant ensuite parcouru à loisir toutes les colonnes, je les ai trouvées embrouillées, que les chiffres qui étaient qualifiées de non valans dans l'observations se trouvaient appliqués à des mots, et que les mêmes chiffres étaient portés dans deux colonnes et avaient par conséquent une double signification que le déchiffreur aurait de la peine à deviner ; de sorte que ce chiffre, sauf des corrections, n'est pas propre à l'usage. [k. 576v] C'est dommage que je ne m'en sois pas aperçu avant le départ du courrier, parce que j'aurais pu rapporter les erreurs dont l'énumération avec un chiffre français trahirait celui-ci ; néanmoins, c'est une bonne invention pour dérouter le déchiffreur que de mêler deux idiomes et partant la première bonne occasion qui se présentera je m'en servirai pour vous faire parvenir une correction du chiffre polonais pour pouvoir ensuite en faire usage.

Je réclame l'humanité de Votre Excellence pour la ci-jointe lettre à l'adresse de la comtesse Borch. Il ne s'agit pas de moins que de la perte de tout le bien de Borch situé dans la Russie Blanche, que ladite Dame avait eu l'imprudence de mettre en caution pour les fermiers d'eau de vie. Ces gens sont à deux doigts de leur ruine et la caution en répondra à la Couronne, en quoi il n'y a pas de miséricorde. Un marchand d'ici, nommé Ludwig, informe Madame Borch du danger qu'elle court et lui conseille de se hâter de venir ici pour y remédier, si cela se peut. Il y a eu une pareille lettre à celle qui est incluse ici, qui a été envoyé

http://rcin.org.pl

pour Połock où l'on compte que Madame Borch se trouve actuellement. Celle-ci est une duplicata que j'ai imaginé de vous envoyer pour que, vu l'importance de la chose, [k. 577] vous ayez soin de la faire parvenir au plus tôt à Madame Borch. Si vous n'avez aucune connaissance de cet embarras que Madame Borch s'est attiré, je puis le dire, par la plus grande imprudence, et que vous me demandiez de vous éclaircir la chose, je vous l'expliquerai.

J'attends toujours de votre bonté l'accélération de ma nomination au caractère d'envoyé, parce que les questions et mon embarras à cet égard se multiplient de jour en jour d'avantage.

Si mes frères m'avaient mal traité lors du partage de notre patrimoine, ceux de Sołtyk l'ont encore mieux fait à l'égard de ce dernier. Cela le fait enrager, mais en vérité il en a raison pour le coup. Car la manière dont on l'a arrangé en cette occasion est originale dans son espèce. Les absents ont donc toujours tort dans ces rencontres.

Deboli

AKP 262, k. 576–577

139

Stanisław August do Augustyna Debolego, 18 VII 1781

Ce n'est qu'hier qu'on a pu achever le déchifrement entier de votre dépêche par Jacek. Aussitôt j'ai fait extraire ce qui était communicable à Stackelberg. Et d'après notre entretien voici ma réponse pour vous. Au sujet de la ratification, l'expédient que vous avez imaginé est bon. Je ferai dresser l'écrit que vous devez donner pour couvrir l'espèce d'irregularité que l'on vous a objecté en ce que la convention n'y était pas inserée in extenso. Et cet écrit vous sera envoyé par Dzieduszycki au plus tard le 23 d.c., car difficilement pourra-t-il être fait pour aujourd'hui. Cette tournure nous parait meilleure que celle de vous envoyer une seconde ratification, parce que Mniszech [a]et Chreptowicz sont allés faire un tour chaqu'un dans leurs terres[a], et qu'il faudrait pour faire une seconde ratification antidatée leur envoyer des courriers avec la pièce qu'il faudrait [k. 308v] [b]qu'ils signent l'un comme chancelier, et l'autre[b] comme s'il était encore secrétaire du Département des Affaires Étrangères. Et tout cela ne serait pourtant qu'insuffisant et fait seulement ad interim, puisque la vraie ratification ne peut avoir lieu de notre côté que par la diète prochaine.

[a–a] Pierwotnie : „est allé faire un voyage en Volhynie".
[b–b] Dopisano po skreśleniu: „qu'il signat".

http://rcin.org.pl

Sur le voyage du grand-duc Stackelberg m'a dit: « Puisque Deboli a fait tant que d'en parler déjà à Ostermann, il faut bien soutenir cela en quelque manière en lui ordonnant de dire qu'il a ordre de demander en votre nom d'être informé de tout ce qui pourrait servir à procurer le plus de satisfaction que possible à Leurs Altesses Impériales dans leur passage par la Pologne. Et en effet je vous donne ordre de dire cela-même. Quant à mon entrevue avec le grand-duc, Stackelberg est d'avis (et je m'y conforme) qu'il ne faut pas insister là-dessus d'aucune manière pressante, qu'il faut seulement que vous en parliez [k. 309] comme par manière de compliments. Car il est vrai qu'il me serait difficile à moi-même de déterminer aucun endroit sur la route entre Kiev et Léopol où cet entrevue pourrait se faire décemment, puisque il n'y a pas dans toute cette contrée-là une seule ville bien propre à une rencontre pareille, [c]excepté peut-être Wiśniowiec, mais qui se trouve tout près de la Galicie[c]. Si le grand-duc prenait la route que l'empereur a fait en revenant, par Ryga, Grodno et Białystok, dans ce cas, à la vérité, je pourrais faire moi-même plus facilement une excursion pour le trouver sur son passage à Białystok, mais encore je ne voudrais pas avoir l'air de prescrire au grand-duc la route qu'il doit tenir. Finalement vous pourriez peut-être jeter un propos pour dire que si cette entrevue était impossible à présent, elle pourrait au moins peut-être se réaliser au retour de Leurs Altesses. En un mot, ménagez vos paroles de façon que j'aie l'air non seulement de ne pas désavouer l'avance de politesse que vous avez faite, mais, au contraire, de la confirmer, et cependant [k. 309v] vous devez vous y prendre de façon à laisser à la cour de Russie toute la facilité possible pour decliner mes offres sans aucune apparence de bouderie.

Stackelberg ne trouve point du tout à redire à ce que j'envoye les marques de l'ordre de l'Aigle Blanc par vous à Szeremetow ; au contraire, il trouve en cela sa propre convenience. Et je vous les enverrai lundi prochain, mais il faut que vous m'envoyiez les noms et titres de ce comte Szeremetow, pour que je fasse dresser le diplôme en conséquence. Vous recevrez par ma dépêche de lundi prochain la formule d'une note à présenter sur ce qu'un reste de troupes russes occupe encore en Lituanie une terre nommée Iwieniec qui appartient à la veuve du frère cadet du Sołłohub, qui épouse la Naryszkin. Cette veuve est remariée aujourd'hui au général d'artillerie Brühl. Et on lui fait effectivement grand tort.

[d] Będziesz miał wkrótce to, czego żądasz na ukontentowanie tego, którego imię chcesz mieć wymazane nawet w twojej depeszy. Ale wyeksplikuj mi wzmiankę cyfrowaną, którąś uczynił o ks. Ghigiottim w liście twoim do Cieciszowskiego. Bo

---

[c–c] Fragment dopisany nad linią.

[d] W tym miejscu król wykreślił fragment pisany w języku francuskim: „Vous aurez bientôt de quoi satisfaire celui dont vous désirez que le nom soit effacé même dans votre dépêche. Aussi vous pouvez lui donner cette bonne nouvelle. Mais expliquez-moi le passage chiffré de votre lettre à Cieciszowski, dans lequel vous dites avoir appris par l'abbé Ghigiotti qu'un tel recevez pension de la Russie. Car les expressions dont vous vous êtes servi sont tellement ambigues, qu'elles pourraient laisser croire que Ghigiotti lui-même reçut cette pension. Il m'est important d'eclaircir cela. Je n'en ai pas parlé à Ghigiotti même encore. Comme vous savez que je communique à Stackelberg une grande partie des contenus de vos dépêches, ayez l'usage de chiffrer en langue polonaise". Dokończył depeszę, pisząc w języku polskim.

http://rcin.org.pl

się zdaje, jakobyś chciał mówić, że sam Ghigiotti ma pensją od Moskwy. Chcę być w tym objaśniony [e]. Wiesz, że trzeba udzielać wielu wiadomości z twoich listów Stackelbergowi. Dobrze by więc, żebyś to wszystko, czego by nie trzeba, żeby on wiedział, albo w osobnym papierze, albo pod adresem lub znakiem osobnym pisywał [f], ażeby oddzielić zaraz można łatwo, co czytać Stackelbergowi, a co nie. Zażywaj też czasem naszego języka. Z Königfelsem możesz mówić poufale, osobliwie w ostrzeżeniach dla Stackelberga o przyjaciołach i nieprzyjaciołach jego.

AKP 263, k. 308–311v

140

Stanisław August do Augustyna Debolego, 18 VII 1781

Monsieur de Deboli.

Cette lettre vous sera remise par Monsieur le baron de Fritsch, vice-chancelier de Saxe. Il va en Russie pour y solliciter un dédommagement pour son beau-père le baron de Gartemberg, lequel a été employé pour les livraisons de vivres des armées russes dans la dernière guerre, et qui a eu la direction d'un hôtel de monnaie que la cour de Russie avait érigé en Moldavie pendant que cette province lui obéissait.

Je m'intéresse au succès du baron de Fritsch à différents titres. Son père, le defunt baron de Fritsch, a été ami intime de mon père, le fils est un homme de mérite que je connais depuis plusieurs années, et le beau-père de celui-ci, le baron de Gartemberg, a fondé et conduit l'hôtel de monnaie de Varsovie avec beaucoup d'intégrité et d'intelligence. Et pour autant que m'est connu l'affaire que son gendre va solliciter, Monsieur de Gartemberg mérite certainement la gracieuse compassion de Sa Majeste l'Impératrice.

D'après ces raisons je vous recommande tout particulièrement d'aider Monsieur le baron Fritsch autant qu'il sera en votre pouvoir, car je suis persuadé que [k. 310v] son beau-père est un honnête homme malheureux qui se trouve dans un état d'indigence et d'affliction d'autant plus douloureux, qu'il a été autrefois opulent et dans une position fort agréable. Et sur ce je vous recommande à la sainte et digne garde de Dieu.

AKP 263, k. 310–310v

[e] Skreślono: „nim przemówię o tym do Ghigiottego".
[f] Skreślono: „i to jeszcze naszym językiem".

http://rcin.org.pl

141

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 18 VII 1781

Depesza nr 38

Avant que de répondre plus amplement à votre dépêche du 7 d.c. que j'ai reçue par le courrier Hyacinthe, je vous dirai aujourd'hui en raccourci.

{1mo. Soyez très assuré que votre nomination selon que vous le souhaitez ne tardera pas longtemps.

2do. Que vous recevrez bientôt une remise pour faire face aux dépenses nécessaires.

3tio. Que vous ne serez compromis en rien sur ce que vous avez mandé à Sa Majesté et à moi.

4to. Que je tâcherai [d']arranger le plus tôt et le mieux possible vos affaires domestiques. Au reste, je me réfère à la ci-jointe lettre du roi.}

Adieu mon cher ami, je suis tout à vous.

AKP 263, k. 298

142

Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 20 VII 1781

Odebr. 31 lipca, odp. 6 sierpnia

Sire !

Soit que l'idée dont en rendant compte à Votre Majesté dans ma dépêche du 7 d.c. du voyage que Leurs Altesses Impériales vont faire dans les pays étrangers, j'ai fait un ébauché, savoir : l'idée d'arranger entre Votre Majesté et Leurs dites Altesses Impériales une entrevue à quelque endroit situé sur le chemin que le grand-duc passera, et duquel endroit il serait convenu de bonne heure, ait pris naissance ici à la suite de ce que le comte Ostermann avait avancé à ce sujet dans l'entretien qui avait eu lieu entre lui et moi sur cette matière-là, soit que la susmentionnée idée ait été antérieure au temps où j'amenai un à propos pour qu'on me l'indiquât comme en passant et qu'on ait été bien aise que j'eusse voulu pressentir, comment il se pouvait faire, pour que le [k. 578v] désir qu'il était

http://rcin.org.pl

naturel que je supposasse à Votre Majesté de voir à cette occasion le grand-duc, fût rempli et se conciliât avec le plan que l'on aura formé pour la route à tenir par Leurs Altesses Impériales. Quel que soit, dis-je, l'induction que j'aie à tirer relativement à l'origine de l'idée en question d'après ce que je vais rapporter ci-dessous à Votre Majesté, je commence par lui faire observer que je me figure qu'elle trouvera dans mon présent rapport des indices palpables de ce qu'on tombe ici dans l'existence d'une entrevue entre Votre Majesté et Leurs Altesses Impériales et que, par conséquent, l'exécution d'une telle idée doit paraître aux yeux de Votre Majesté comme exempte de tout inconvénient que Votre Majesté pourrait, peut-être, y attacher, en croyant choquer l'impératrice par une démonstration de l'envie de voir le grand-duc. En parlant avant-hier avec Monsieur Bacounin (je le dois dire encore à Votre Majesté à voix en chapitre) d'un voyage que l'on dit que Votre Majesté s'est proposée de faire dans le courant du mois de septembre pour aller à Słonim, Monsieur Bacounin m'a demandé, avec une sorte de ton que j'ai pris pour significatif, [k. 579] si Votre Majesté ne ferait pas un second voyage du côté opposé. Sur une pareille question que j'ai d'abord comprise, j'ai dit à Monsieur Bacounin qu'il entendait sûrement me parler d'un voyage qui aurait pour objet une entrevue entre Votre Majesté et le grand-duc. C'est sans doute cela, reprit Monsieur Bacounin, que j'ai voulu dire par là. À quoi je lui ai répliqué en lui racontant ce que j'avais insinué là-dessus à Monsieur Ostermann, ce que celui-ci m'en avait répondu et j'ai ajouté qu'ayant embrassé dans mon esprit l'importance des raisons que feront souhaiter à Votre Majesté de voir le grand-duc à son passage par la Pologne, je m'étais avancé à parler de mon chef sur ce point-là au comte Ostermann que j'en ai ensuite fait rapport à Votre Majesté par le courrier que j'ai expédié dans ces derniers temps, et que j'en attendais les ordres de Votre Majesté qui porteraient sans doute avec soi l'invitation à faire à Leurs Altesses Impériales au nom de Votre Majesté de passer par Varsovie, ou que Votre Majesté désignerait sur la route à travers ses États un endroit où une entrevue entre Votre Majesté et Leurs Altesses Impériales pourrait avoir lieu. J'ai bien remarqué que l'idée de faire des avances à cet égard [k. 579v] au grand-duc d'une façon ou d'autre plaisait beaucoup à Monsieur Bacounin, et j'ai pu conclure de son seul langage que quelque chose que Votre Majesté fera proposer ici en cette occasion soit pour le passage de Leur Altesses Impériales par Varsovie, soit en égard à ce que cela le retournerait beaucoup de leur route pour une entrevue dans un lieu tiers. Cette double proposition, la première subordonnée à la seconde, seront très bien reçues ici, et que l'une de deux sera effectuée ; car de même que le comte Ostermann me l'avait fait observer, Monsieur Bacounin me l'a également donné à entendre, savoir, que difficilement Leurs Altesses passeraient par Varsovie, par ce que non seulement cela allongerait leur route, mais que même l'affluence du monde que leur passage par Varsovie y attirerait était une considération qui les empêcherait d'y venir. Dans le même entretien Monsieur Bacounin et moi avons cherché discursivement quel serait endroit le plus propre où l'entrevue de Votre Majesté avec Leurs Altesses Impériales pourrait avoir lieu. Sans en désigner aucun, j'ai dit que puisque le grand-duc tiendra la même route que

http://rcin.org.pl

l'empereur avait passé en allant à Kiev, je crois que l'entrevue en question ne pouvait se faire autre part que du côté de la Volhynie. Les ordres que je recevrai de Votre Majesté [k. 580] en réponse à ma dépêche du 7 d.c. m'instruiront le mieux ce que j'aurai à dire sur cette matière dont jusqu'ici je n'avais entretenu, premièrement, le comte Ostermann et, en dernier lieu, Monsieur Bacounin, que par manière de discours, rapportant à Votre Majesté la substance de ce qui m'a été dit à ces deux occasions, pour que Votre Majesté prenne là-dessus le parti qui lui semblera le plus convenable. De ce que le comte Ostermann, qui après m'a promis de faire part à l'impératrice des insinuations que je lui avais faites, s'en tait vis-à-vis de moi, j'en infère qu'il veut que je lui en reparle le premier. Or je ne pourrai le faire que lorsque je saurai les intentions de Votre Majesté. Jusqu'à ce temps-là je m'en tairai à mon tour ; mais à la réception des ordres de Votre Majesté je parlerai d'office au comte Ostermann dans le sens que Votre Majesté me l'aura prescrit et, de plus, je lierai connexion avec le prince Kurakin pour faire valoir au mieux par lui auprès du grand-duc le désir de Votre Majesté de faire la connaissance avec ce prince et de contracter amitié avec lui. Je crois au reste, Sire, que s'il s'arrange pour le présent entre Votre Majesté [k. 580v] et le grand-duc une entrevue, l'utilité de laquelle pour les intérêts de Votre Majesté sera à mon avis grande, ce pourra bien en être une conséquence que le grand-duc viendra voir Votre Majesté à Varsovie à son retour des pays étrangers.

Il se répand ici un bruit sourd que je ne donne cependant pas pour certain, que le chan des Tartares fuyant la rage de ses sujets qui se sont révoltés à la suggestion des Turcs, s'est sauvé à Jemkale pour y chercher asile.

Deboli

AKP 262, k. 578–580v

143

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 20 VII 1781

Depesza nr 21, odebr. 1 sierpnia, odp. 8 sierpnia

Monsieur.

La lettre que j'ai reçue hier de la part de Votre Excellence en date du 9 d.c., ainsi que celle de Monsieur le grand notaire de Lituanie de même date, me font voir la désertion de Varsovie par un grand nombre de nos seigneurs, et nommément par des membres du Conseil Permanent ; ce qui est cause de ce qu'il n'y a pas de complet pour qu'il puisse être tenu de séance. Je vous

http://rcin.org.pl

avouerai que l'incertitude dans lequel je me trouve relativement à une reprise de séance du Conseil me jette dans une très grande perplexité. À peine, montre-je le nez quelque part, qu'on me demande quand est-ce que je déploierai le nouveau caractère ? Ces sortes de questions m'accablent au point que pour me les épargner autant que possible, j'évite les sociétés sans en avoir néanmoins l'air, car cela me donnerait du ridicule, ce qui est la chose du monde que je crains le plus, car c'est une poison pour un homme qui est dans mon poste. S'il y a moyen que vous m'en [k. 581v] garantissiez en accélérant la détermination de la chose, ma reconnaissance sera égale au bienfait dont cela sera censé pour moi.

Le fils du maître de poste de Kowno que son père a substitué à un courrier russe allant de Vienne pour Pétersbourg, et qui est tombé malade à Kowno, étant arrivé ici m'a apporté la nouvelle du passage par cette dernière ville du courrier Szatyński le 12 d.c., lequel aura de cette façon été au bout de sa course deux jours après cette date-là.

La veille du jour que votre lettre du 9 m'est parvenue, le comte de Görtz m'ayant entretenu m'avait dit que Buchholtz lui mandait, qu'il voyait jour de porter le roi son maître à des redressements des torts et vexations que le commerce de Dantzig souffrait, et nommément à une diminution des droits de Fordon. Ce témoignage que le comte de Görtz m'a fait et en quoi il m'a semblé remarquer une suite des principes que je lui connais à cet égard, ainsi que de ceux que Buchholtz montra de son côté, contrasterait terriblement avec l'idée exprimée dans l'extrait d'une lettre que vous m'avez envoyé, idée, qui, je puis le dire, si on la poursuivait, rencontrerait [k. 582] des oppositions du côté d'ici, vu les dispositions actuelles de cette cour-ci.

Deboli

[k. 583] Au N^{o} 21 du 20 juillet 1781

Ce fut bien, je puis vous le dire en confidence, ma mauvaise étoile, qui s'était appesantie sur moi, lorsque je me suis chargé de plaider pour la décoration du comte Reuss, si ce n'était que les expressions de la lettre de Sa Majesté à moi, datée du 23 avril, m'eussent fait croire que le roi qui me disait dans ma susmentionnée dépêche « d'assurer le comte de Görtz que si ces circonstances n'avaient pas précédé, il se serait fait un vrai plaisir de lui marquer en ceci sa complaisance », agréerait l'expédient auquel le comte de Görtz a avisé, et qui remplissait l'idée de Sa Majesté de faire la chose sur l'intervention du prince de Prusse. Sans cela, dis-je, j'aurais dès lors tiré mon épingle du jeu, mais ayant eu en vue d'obliger le comte de Görtz que j'avais cru devoir ménager pour le bien des affaires du roi, j'avais embrassé cet expédient-là, lequel ayant été suivi, se trouva avoir porté à faux. J'ai eu beau coloriser la chose devant le comte de Görtz par la considération que le roi de Prusse pourrait être choqué de ce que son neveu obtenait à sa sollicitation un cordon du roi, notre maître, pour le comte de Reuss, le comte de Görtz m'a soutenu que son [k. 583v] frère avait dressé la lettre qu'il m'a communiquée de l'exprès commandement du prince de Prusse, et que cela attestait suffisamment que ledit prince s'intéressait pour le comte Reuss, et que

http://rcin.org.pl

la gêne que le roi de Prusse imposait à son neveu n'allait pas si loin que de lui interdire une chose aussi innocente ; mais que lui, comte de Görtz croyait que le roi notre maître, obligerait par là le prince de Prusse, que lui comte de Görtz souhaitait de voir monter sur le trône avec des bonnes dispositions à l'égard du roi et de la République. La difficulté que j'éprouve à tranquilliser là-dessus le comte de Görtz, m'engagera à revenir avec mes représentations sur ce point par la poste prochaine ; ce de quoi je vous préviens, vous conjurant de garder pour vous seul ce que je vous en mande aujourd'hui. Voilà un des désagréments d'un poste tel que le mien. On croit bien faire : on échoue. On en sent le préjudice : on s'en chagrine. Ah ! Si ce comte de Reuss ne s'était pas présenté à mes yeux sous la peau d'un comte souverain d'Allemagne, et sous celle du parent du roi de Danemark, je ne me serais pas mêlé de son affaire.

AKP 262, k. 581–583v

144

Stanisław August do Augustyna Debolego, 23 VII 1781

Quoique je vous aie écrit deux lettres depuis la réception de la vôtre par Jacek, je trouve que je vous dois encore réponse sur différents articles. Premièrement, je suis convenu avec Stackelberg de remettre à lui ici la déclaration signée du prince Stanislas, maréchal du Conseil Permanent [a]qui vient de partir pour une course de six semaines sur ses terres d'Ukraine[a], dont Dzieduszycki vous envoye la copie. J'espère que de cette manière le ministère de Russie sera entièrement tranquilisé jusqu'au temps de la diète prochaine. Dieu veuille que l'on goûte à Pétersbourg toutes les raisons qui me font désirer que cette diète puisse être confédérée et nommément pour que cette ratification ne soit pas exposée [b]à la déraison d'un fou[b] ou à la méchanceté d'un malintentionné.

Secondement, Dzieduszycki vous envoye la formule d'une note à présenter au sujet d'Iwieniec[c]. [k. 312v] Stackelberg a désiré que cette affaire ne passe plus par ses mains. Je crois que c'est principalement pour ne pas se faire de tracasserie avec le Collège de Guerre. Quoiqu'il en soit, présentez cette note et soignez-en l'effet. Tâchez cependant qu'elle n'attire pas trop de désagrément au général Romanus auquel je dois le témoignage qu'en toute autre occasion il s'est extrêmement bien comporté ici. Mais il est vrai que dans cette affaire d'Iwieniec il a oublié, d'un

[a–a] Fragment dopisany na marginesie.
[b–b] W miejsce: „au hazard".
[c] AKP 263, k. 311–311v.

http://rcin.org.pl

côté, que s'étant fait donner l'indigenat de Pologne, il devait obéir au decret de nos jugements, et de l'autre, qu'il ne devait pas abuser de sa qualité de général russe pour opposer la force de ses troupes étrangères (qui ont même repoussé notre brachium militare) à l'autorité légale du pays. [k. 313] Je vous envoie les marques de l'ordre de l'Aigle Blanc pour le comte Szeremetow auquel je n'écris pas à part, puisque sa lettre que vous m'avez envoyée est, elle-même, une réponse à mon ancienne lettre. Toujours je vous demande les noms et titres de ce comte Szeremetow pour faire dresser le diplôme en conséquence.

Le baron Fritsch, vice-chancelier de Saxe, chevalier de Saint Stanislas, vous remettra de ma part une lettre de recommandation à laquelle je désire que vous donniez sérieusement de l'efficacité, car tout ce que je vous y ai dit est exactement vrai.

Vous ferez savoir à Igelstrom que je ferai recommander son procès au juge Jeleński. Quant au consens, je ne puis plus lui [k. 313v] en donner aucun, parce que tous ceux que la diète de 1778 m'a accordés sont dépensés.

Sur le cordon de Reuss, j'en reste à ce que je vous en ai dit dans mes précédentes. Je suis bien aise de savoir l'anecdote de Lynar et Czerniszew. Pour Saldern, tel mechant qu'il fut d'ailleurs, mais je me crois certain qu'il n'a pas participé au projet du partage de la Pologne.

Le caractère de ministre plénipotentiaire est celui que je vous destine, à moins que quelque difficultueux, peu éclairé, dans le Conseil Permanent, ne s'y oppose. Alors vous aurez celui d'envoyé extraordinaire. Il y a apparence que dans quatre semaines au plus tard il y aura un complet dans le Conseil Permanent. Alors vous serez d'abord [k. 314] revêtu de votre nouveau caractère. Ces vacances annuelles de deux et trois mois du Conseil Permanent feront un argument de plus pour une diète confédérée, puisque c'est un abus qu'il sera moralement impossible de corriger par une diète libre.

Puisque le duc de Courlande s'est mis à la raison vis-à-vis de moi, tâchez désormais de lui éviter des désagréments à la cour de Russie.

Je ne veux promettre à Sołtyk ni l'évêché de Posen, ni le sceau. Faites-lui entendre que la seule manière, par laquelle il peut se remettre chez moi dans l'espérance de nouvelles graces, c'est en quittant le pays où il est le plutôt le mieux. Aux termes où j'en suis avec le maréchal Rzewuski [k. 314v] il ne me convient plus de lui reparler de Sołtyk.

J'écris au comte Panin selon votre conseil la ci-jointe que vous recachetrez comme il faut après l'avoir lue.

Le grand trésorier Poniński est allé voir Branicki et Engelhardt en Volhynie. Il se berce, dit-on, encore de l'idée d'épouser la cadette Engelhardt. Mais Branicki même ne croit plus, dit-on, à cette chimère.

À Vienne on affecte de dire qu'on y est parfaitement content de Pétersbourg. Quelques avis subalternes des États du roi de Prusse disent qu'il a reçu une lettre de l'impératrice de Russie dans laquelle celle-ci lui déconseillait certaines mesures qu'il voulait prendre, et qui aurait, selon elle, abouti à une guerre [k. 315] dont ni lui, ni elle ne pouvaient se flatter de voir la fin. Sur cela le roi de Prusse fut d'abord de fort mauvaise humeur, mais ensuite il jugea n'avoir rien de mieux

http://rcin.org.pl

à faire que de tâcher de se faire admettre aussi comme co-médiateur entre les belligérants actuels. Tâchez de savoir ce qui en est.[d]

AKP 263, k. 312–315

145

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 23 VII 1781

Depesza nr 39

Ne vous étonnez pas, Monsieur, de ce que depuis l'établissement de la Commission Économique du Trésor Royal mes lettres à vous sont courtes, parce qu'à peine puis-je respirer sous le fardeau dont je suis appesanti par cette nouvelle fonction.

{Je sens tous les embarras dans lesquels vous vous trouvez, Monsieur, par le retard de votre nomination. J'en prends sincèrement part, et pour vous en diminuer au moins un, voici deux lettres de change l'une pour la somme de 1000 ducats, l'autre pour ducats 398 f[lorins] 16 dont vous m'enverrez les quittances selon les copies ci-jointes. La seconde de ces lettres est destinée pour celui dont le nom est effacé du chiffre de votre dernière lettre. Vous recevrez la troisième par le Département des Affaires Étrangères pour les [k. 298v] appointements des trois mois et dont j'ai rabattu la somme de florins 816 pour les crachats et les rubans [a]envoyés par votre ordre à Monsieur Bułhakow, et[a] qui a été avancée par le caissier du Trésor de la Couronne.

Quant à votre demande de toucher la somme de 30000 florins de la somme totale de 90[m] fl[orins] qui vous revient de Monsieur l'ordinat Zamoyski dans le mois de janvier suivant par le crédit de quelqu'un des banquiers d'ici, j'ai parlé là-dessus à Monsieur Blanc qui ne refuse pas de le faire, mais à condition que Monsieur l'ordinat lui donne son billet pour ladite somme payable au terme prescrit. Comme Monsieur l'ordinat n'est pas ici, je lui écris par la poste d'aujourd'hui pour lui demander de m'envoyer son billet de crédit, et alors lorsque je l'aurai reçu, j'arrangerais cette affaire.

Le courrier Hyacinthe m'ayant remis les 60 ducats et la caisse du roi y ayant ajouté les 40 que vous avez donnés à l'abbé Franco di Barbouda selon les ordres de Sa Majesté, je les ai fait rendre aux valets de chambre du roi

[d] Skreślono akapit: „Le commencement de ce que je vous ai promis dans ma dernière se realide déjà, comme vous en aurez la preuve par les banquiers".

[a–a] Fragment dopisany na marginesie.

http://rcin.org.pl

comme un honoraire que le général Potemkin leur a destiné et dont voici la quittance.

{Corrigez la faute dans le chiffre polonais dont le déchiffreur vient de s'apercevoir selon l'information ci-jointe.}

AKP 263, k. 298–298v

146

Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 24 VII 1781

Odebr. 4 sierpnia, odp. 6 sierpnia

Sire !

J'ai temporisé tant que j'ai pu, de mettre au fait le comte de Görtz de la résolution finale que Votre Majesté m'a donnée par sa lettre du 25 d.p., relativement au cordon bleu pour le comte Reuss, jusqu'à ce qu'enfin le comte de Görtz m'en ayant questionné le premier, je me suis vu obligé de lui faire part de ladite résolution. Pour tomber dans le sens dans lequel Votre Majesté m'avait enjoint par sa lettre antérieure du 21 mai, de rendre la chose au comte de Görtz, c'est-à-dire en adoucissant le mieux que je pourrai, tant pour le susmentionné comte de Görtz, et surtout pour le prince de Prusse, en conformité de cet ordre de Votre Majesté, j'ai le plus appuyé sur ce que l'éloignement de Votre Majesté [k. 584v] pour la décoration du comte Reuss provenait de la conséquence même, qu'elle tirait du déguisement que le prince de Prusse voulait prendre dans cette affaire. Or, cette conséquence était : qu'autant que le prince de Prusse redoutait, comme il s'en était lui-même exprimé en écrivant à Monsieur Axt, une bourrasque de la part du roi son oncle, autant Votre Majesté ne pouvait pas perdre de vue la considération d'un mécontentement que cela pourrait produire dans le roi de Prusse, s'il venait à apprendre que le cordon eut été donné au comte Reuss sur les instances du prince de Prusse ; et que pour ôter de l'esprit de Votre Majesté cette appréhension-là, le prince de Prusse n'avait qu'à sortir de l'incognito qu'il semblait vouloir garder dans cette occasion ; qu'alors Votre Majesté se fera un plaisir de témoigner sa complaisance au prince de Prusse, sur l'intercession que celui-ci aura énoncée en faveur du comte Reuss dans une lettre adressée à Votre Majesté. J'eusse souhaité, Sire, que mes observations ci-dessus marquées, dont je me suis servi en parlant au comte de Görtz, aient opéré dans l'idée de celui-ci une persuasion [k. 585] qu'il put également inspirer au prince de Prusse, savoir celle que Votre Majesté était très disposée à témoigner de la condescendance pour ledit prince de Prusse, et que seulement elle appréhendait de compromettre

http://rcin.org.pl

ce même prince vis-à-vis du roi son oncle que Son Altesse Royale paraissait craindre en ceci. Mais le comte de Görtz m'a opposé des raisons par lesquelles il a tâché de me convaincre que, tandis que Votre Majesté obligerait beaucoup le prince de Prusse en déférant à ses instances en faveur du comte Reuss, telles qu'il les a jusqu'ici passées, il lui paraissait à lui, comte de Görtz, que le prince de Prusse était revenu de cette crainte qu'il avait d'abord eue dans cette affaire de la décoration du comte Reuss, pour le roi son oncle, puisqu'il a chargé le général, son frère, de consigner dans une lettre que lui, comte de Görtz, m'a remise en original, sa recommandation, qu'il passait ainsi auprès de Votre Majesté pour le comte Reuss ; que cette lettre-là, qui fut écrite de l'exprès commandement du prince et qui eut la destination d'être mise sous les yeux de Votre Majesté, était un garant que le prince [k. 585v] de Prusse compterait, comme ayant été fait en conséquence de lui, que Votre Majesté accordât le cordon bleu au comte Reuss ; que Son Altesse Royale pouvait entretenir par des tiers des liaisons avec Votre Majesté, mais qu'il n'en était pas de même qu'il s'émancipât d'écrire une lettre droit à Votre Majesté, cela ne pourrait que justement lui attirer une bourrasque de la part du roi son oncle ; mais non une intercession passée de loin en faveur d'une personne qui n'était pas au service du roi de Prusse, et pour qui le prince royal n'intervenait avec ses instances auprès de Votre Majesté que par égard pour les personnes, qui étant les entours et les confidents du prince, l'ont engagé à prendre intérêt à l'obtien de la décoration pour le comte Reuss de la part de Votre Majesté ; que son frère, le général, se serait bien gardé d'écrire une lettre dont l'original a dû être mise entre mes mains, si cela répliquait l'idée de quelque mécontentement du côté du roi de Prusse auquel lui, général de Görtz, n'aurait pas voulu s'exposer pour cette cause ; que quant au [k. 586] prince de Prusse, Votre Majesté ayant désiré voir la recommandation du prince de Prusse pour le comte Reuss énoncée clairement, Son Altesse Royale s'est assez montrée à découverte dans la lettre du général de Görtz, qui pouvait toujours servir de preuve que Votre Majesté ne l'aura fait que pour le prince de Prusse ; que le comte de Görtz m'a donné à entendre qu'il désirait intérieurement voir à l'égard de Votre Majesté, lorsque ledit prince parviendra au gouvernement dans les dispositions amicales que Votre Majesté lui aurait inspirées de bonne heure par des complaisances qu'elle aurait eues pour lui. Pour ce qui regardait en particulier lui, comte de Görtz, il m'a dit qu'il s'était, premièrement, avisé de faire passer à Votre Majesté sa très humble prière pour la décoration du comte Reuss, et qu'ensuite, il a eu recours à l'expédient qu'il a cru qu'il achèverait de déterminer Votre Majesté, ayant été encouragé à cette double démarche par la confiance qu'il avait osé mettre dans les bontés de Votre Majesté, dont il [k. 586v] avait été assuré par moi, pour prix d'une coopération sincère qu'il avait employée pour l'appui de l'affaire des mixtes ; qu'ayant conçu l'espérance d'effectuer auprès de Votre Majesté la décoration du comte Reuss, pour qui il se croyait justifié d'avoir risqué la prière, puisque c'était un comte souverain et apparenté avec la maison de Holstein, il lui serait douloureux de déchoir tout d'un coup de cette espérance-là, et d'avoir à l'ôter à l'intérêt dans qui il l'avait relevée, s'étant flatté que l'intervention du prince de Prusse, passée par le moyen d'une lettre qu'un

http://rcin.org.pl

tiers a écrite en son nom, aurait suffi pour faire condescendre Votre Majesté. Après avoir entendu toutes ces raisons du comte de Görtz, et après avoir éludé la question qu'il m'a faite en ami, si je ne croyais pas que cela aidât à l'affaire que le comte Ostermann m'en parlât (c'est ce qui réalise ce que Votre Majesté avait prévu, et me l'avait marqué dans sa lettre du 21 mai), je suis revenu derechef à mes premiers arguments, savoir : que Votre Majesté était disposée à obliger le prince de Prusse, mais qu'elle [k. 587] ne voulait non plus ni se compromettre elle-même, ni le prince, vis-à-vis du roi de Prusse. Le comte de Görtz s'efforça de calmer ce scrupule en appuyant, au contraire, sur ce que le prince de Prusse aurait grande obligation à Votre Majesté de ce qu'elle se contentera de l'intervention de ce prince en faveur du comte Reuss en la manière qu'il l'a déjà manifestée. Il serait superflu de dire à Votre Majesté, qu'en agissant en ceci en ministre, qui avait par devers lui la considération de ne pas laisser échapper les bonnes dispositions que je cultive dans le comte de Görtz, j'ai battu la campagne devant celui-ci ne lui promettant qu'à demi que j'instruirais Votre Majesté de mon entretien avec lui, quoique lui de son côté m'en ait beaucoup prié. J'ose, Sire, faire fond sur la grandeur d'âme de Votre Majesté que l'exposition réitérée que je lui fais dans cette affaire ne se présentera aux yeux de Votre Majesté que sous le point de vue qui m'y engage, et qui est de ne pas décourager le comte de Görtz, avec qui je suis lié non pas personnellement, [k. 587v] mais en tant que je trouve dans cette liaison l'utilité du service de Votre Majesté.

C'est le susmentionné ministre qui m'a dit ce que j'ai marqué dans ma lettre du 20 d.c. à Monsieur Cieciszowski savoir : que Buchholtz se flattait de porter le roi son maître à des redressements sur l'article des douanes de Fordon. Je m'étais figuré que l'annonce que le comte de Görtz m'avait fait d'avoir à me parler sur des avis qu'il venait de recevoir de la part de Buchholtz, concernait le contrat de sel. Mais il ne me fit aucune mention de cette matière. J'ai de la peine à croire que le comte de Görtz eut sous-entendu sous cette espérance que Buchholtz a conçue, l'exécution du projet qu'un nommé Pot aurait suggéré au roi de Prusse, et de quoi, le jour que le comte de Görtz m'entretenait de ce que Buchholtz lui mandait, je n'avais encore aucune connaissance, ne l'ayant appris que le lendemain. Autant que je serai attentif à découvrir si on sait ici quelque chose de ce projet-là, autant Votre Majesté, par ce que je lui rapporte ci-dessus touchant [k. 588] la confidence que Monsieur de Görtz m'a faite, pourra juger qu'est-ce que cela signifie, d'après le langage que Buchholtz tient là-bas.

J'en reste jusqu'ici relativement au voyage du grand-duc aux démarches que j'ai instruit Votre Majesté avoir faites à ce sujet. On ne m'en parle pas et je me tais à mon tour, attendant les ordres de Votre Majesté là-dessus. Monsieur Koenigsfelds m'a avoué qu'on raisonnait à perte de vue sur ce voyage-là. J'ai mis en question si l'ambassadeur n'aurait pas ordre d'aller faire sa cour à Leurs Altesses Impériales, quelque part sur la route qu'elles passeront à travers la Pologne. Mais Monsieur Koenigsfelds n'a pas su résoudre finalement cette question, quoiqu'il penchât pour l'affirmative. Depuis samedi dernier Monsieur Koenigsfels est alité. Sa maladie qui tient d'une fièvre, ne laisse pas d'être assez forte. Je l'ai vu aujourd'hui un instant et l'ai trouvé assez faible. En faisant mettre

http://rcin.org.pl

sous ses yeux ce que j'écris [k. 588v] aujourd'hui à Monsieur le grand notaire Dzieduszycki à l'occasion d'une note, qui m'a été remise, comme à tous les ministres étrangers résidents ici, Votre Majesté daignera peut-être agréer l'avis que j'exposerai ci-après pour l'information particulière de Votre Majesté. C'est qu'elle m'ordonne de commencer la réponse qu'il faudra que j'y donne à la suite de la communication que j'en fais à Votre Majesté par la voie du Département, par les louanges au nom de Votre Majesté d'un aussi sage arrangement que l'est celui que l'impératrice fait annoncer dans cette note-là, pour les courriers venant de l'étranger ; et que j'aie à y ajouter la notification de quelques règlements que Votre Majesté serait résolue de statuer à l'imitation de l'impératrice pour les courriers russes, qui passeront par la Pologne pour qu'il n'y ait pas de plaintes à cette occasion. Il faut que je dise à Votre Majesté que ces plaintes auraient déjà été portées, si [k. 589] le comte de Panin n'avait pas eu la complaisance de le faire supprimer en ordonnant seulement qu'on me l'insinuât amicalement ; ce de quoi j'avais remercié en son temps le comte de Panin, et en avais instruit le feu grand secrétaire Ogrodzki. Quant aux louanges que j'insinue ci-dessus à Votre Majesté qu'elle me fasse exprimer en son nom dans la réponse que j'aurai à faire sur la note du ministre d'ici, je fais à Votre Majesté ladite insinuation par expérience, sachant combien on aime ici l'encens. Ma note, que j'ai présentée avant l'échange des ratifications, a plu pour avoir renfermé en elle un compliment très flatteux au nom de Votre Majesté pour l'impératrice, et je fus averti sous-main que cela a fait un bon effet. Notre réponse sur la présente note sera la première, car les autres cours plus éloignées tarderont plus longtemps avec leurs réponses [k. 589v] ainsi si la nôtre, aux éloges des dispositions contenues dans la susdite note, ajoute par forme de retour une offre d'obvier à toutes plaintes de la part des courriers russes qui passent par Polangen, cette attention flattera agréablement ici.

Deboli

AKP 262, k. 584–589v

147

Stanisław August do Augustyna Debolego, 30 VII 1781

En réponse à la vôtre du 17 juillet, je vous remercie des notions que vous me donnez sur le voyage du grand-duc. Elles sont vraiment intéressantes et indiquent bien que l'empereur a su se rendre son voyage en Russie beaucoup plus utile qu'on ne prétend le croire. Tout ce que vous me dites d'après Michelson mérite bien aussi mon attention, et il est bon que vous ménagiez adroitement

http://rcin.org.pl

cette liaison. Si le voyage du grand-duc se réalise par Kiev et Léopol, le prince Stanislas, mon neveu, cherchera à se présenter à lui sur sa route autant pour lui marquer sa propre attention que pour lui témoigner la mienne. À mesure que le voyage du grand-duc approchera de sa realité vous ne manquerez pas sans doute de m'en donner successivement toutes les nouvelles possibles. Dites-moi de quelle nation et de quel caractère sont ces Messieurs Nicolai et Fermiere, secrétaires du grand-duc. Vous avez fort bien fait d'avoir indiqué à Koenigsfels les amis et les ennemis de Stackelberg. J'espère que dans mes dépêches prochaines je pourrai vous apprendre l'effet de ce que [k. 316v] Koenigsfels aura écrit de son côté à Stackelberg et de ce que je lui ai communiqué du mien. Si Mademoiselle Engelhardt n'a pas plus de dot que 50 mille roubles, le grand général se trouvera bien éloigné de ses espérances. Le grand trésorier Poniński a rapporté ici de chez le brigadier Engelhardt qu'il est allé voir il y a 15 jours en Volhynie, les espérances les plus flatteuses toujours fondées sur le projet d'épouser la cadette Engelhardt, comme si cela pouvait effectuer véritablement. Lui et Branicki sont occupés maintenant à chercher quelques milliers de ducat pour faire le voyage de Pétersbourg. Est-il vrai que le prince Potemkin, déjà las de la cadette Engelhardt, joint actuellement de la Nariszkin promise à Sołłohub ? Il serait en effet piquant pour moi que j'eus intercédé vainement pour le grand général Oginski pendant tant d'années, et que finalement il parvint à ravoir ses terres par Mademoiselle Engelhardt. Je crois que Sołtyk aura appris dans Pétersbourg même des nouvelles de la lettre que j'ai écrite contre [k. 317] ses projets à Stackelberg et que s'en étant plaint à Rzewuski, celui-ci aura mandé à Sołtyk, comme une notion positive, la supposition qu'il aura formée lui-même que ma lettre à Stackelberg a été écrite sur les conseils de [a]ce dernier[a]. Je suis bien aise de savoir la raison pourquoi Wiazemski a été le canal du cordon bleu pour Szeremetow. Boucholtz continue à nous entretenir des espérances qu'il dit avoir de nous faire obtenir des améliorations de commerce de la part de son maître, chose à laquelle j'avoue que j'ai encore bien de la peine à croire. Le prince de Prusse est hors de péril mais encore convalescant. Je ne sais de l'empereur que ce que les gazettes vous en auront appris comme à moi.

AKP 263, k. 316–317

[a–a] Wpisano w miejsce skreślonego: „Stackelberg même".

http://rcin.org.pl

148

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 30 VII 1781

Depesza nr 40

{Avant la réception de votre N° 20 je vous ai déjà annoncé les erreurs du nouveau chiffre polonais en y ajoutant les corrections que le déchiffreur a cru nécessaires pour mettre en ordre le chiffre. Si vous avez encore quelques réflexions à donner là-dessus, je vous prie de me les envoyer.}

Je n'ai pas encore reçu de réponse à la lettre que j'ai écrite il y a huit jours à Monsieur l'ordinat Zamoyski pour votre affaire de 30^{m} florins, je l'attends dans le courant de cette semaine.

Comme je ne sais pas où se trouve la comtesse Borch, j'ai renvoyé à son plénipotentiaire la lettre incluse dans votre dernière pour qu'elle lui parvienne le plus tôt. [a]Je viens d'apprendre dans le moment que celui-ci ne sait non plus l'endroit où se trouve ladite dame, ainsi cette lettre restera chez moi[a].

{Sa Majesté désire savoir les embarras que cette dame s'est attirée, je vous prie donc de m'éclaircir la chose. Soyez tranquille sur votre nomination ; elle aura lieu pour sûr lorsque le Conseil Permanent sera assemblé.}

AKP 263, k. 323

149

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 1 VIII 1781

Oryginał

Pressé que je suis de faire partir la ci-jointe lettre par estafette, je me bornerai à un couple de lignes que j'ajoute pour Votre Excellence. Veuillez excuser vous-même et ménagez-moi l'indulgence de Monsieur le grand notaire de Lituanie de ce que je ne lui écris pas. Tout la régime de la journée d'hier qui en était une de poste a été dérangé, jusqu'à la nuit que je n'ai pas du tout dormi.

[a–a] Fragment dopisany na marginesie.

http://rcin.org.pl

Jagielski m'a prié de vous intéresser à la promptitude du divorce du médecin Issora avec sa femme. Jagielski veut aider par-là Zajączek qui veut expier sa faute en épousant la femme dont il a causé le malheur. C'est honnête de la part de Zajączek. Qu'il se marie donc au plus tôt. *Crescite et multiplicamini*. Si vous y pouvez quelque chose, ayez la bonté de l'en favoriser indirectement. Je suis tout dévoué à Votre Excellence et je sens bien les motifs que j'ai de l'être.

AKP 262, k. 590

150

Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 1 VIII 1781

Odebr. 9 sierpnia, odp. 12 sierpnia, sztafeta [kurier Charles Meinich]

Sire !

C'est aux deux dépêches de Votre Majesté, l'une du 16, l'autre du 18 d.p. que j'ai l'honneur de répondre à la fois. N'ayant pas été jusqu'ici à même d'avoir rempli ce que Votre Majesté m'enjoint au commencement de la première de ces dépêches-là, ni n'ayant encore été entraîné dans aucun discours où j'aurais vu la nécessité de faire usage d'autres articles renfermés dans la susdite dépêche, je prends, Sire, la seconde pour sujet principal de ma présente et nommément la matière concernant le voyage de Leurs Altesses Impériales, sur quoi je dirai à Votre Majesté que j'ai été hier exprès à Zarsko-Selo, sous prétexte d'assister au spectacle qu'on y jouait les lundis ; [k. 591v] mais au fond pour entretenir le prince Kurakin qui y demeure. J'ai débuté avec lui très simplement en lui rappelant les expressions dont Votre Majesté s'était servie dans une lettre qu'elle m'avait écrite en réponse à l'intercession que Monseigneur le grand-duc avait passée auprès de Votre Majesté en faveur du comte Charles Brühl, lesquelles expressions furent : que Votre Majesté était charmée de trouver dans la personne du prince Kurakin un interprète si propre à faire bien connaître au grand-duc l'étendue des sentiments de Votre Majesté pour Son Altesse Impériale. De la récapitulation que je fis d'un aussi flatteur témoignage que Votre Majesté avait pour lors exprimé pour le prince Kurakin, je passai à dire à celui-ci que présentement à l'occasion du passage de Leurs Altesses Impériales par la Pologne duquel il était naturel que j'aie instruit Votre Majesté dès aussitôt que j'en avais eu connaissance, Votre Majesté s'en rapportant au [k. 592] susdit témoignage venait de me prescrire qu'avant de faire aucune démarche quelconque, je m'adressasse préalablement à lui, prince Kurakin, pour le requérir de deux choses suivantes. La première, de demander au nom de Votre Majesté à Leurs Altesses Impériales de faire

http://rcin.org.pl

informer de bonne heure de tout ce qui pourrait servir à procurer le plus de satisfaction que possible à Leurs Altesses Impériales dans leur passage par la Pologne. La seconde, de leur témoigner que Votre Majesté souhaiterait les voir si non à Varsovie, au moins en un lieu tiers situé sur leur route à travers la Pologne, mais que ne voulant pas que pour cause de l'invitation que Votre Majesté ferait faire à Leurs Altesses pour cet effet, elles eurent à altérer le plan qu'elles auraient déjà peut-être arrêté pour leur voyage, Votre Majesté par cette même considération m'a ordonné de m'adresser auparavant à lui, prince Kurakin, pour qu'il rendit compte au grand-duc des intentions de Votre Majesté de la manière que [k. 592v] j'énonçais lesdites intentions sur lesquelles la façon de s'expliquer du grand-duc libre de tout gêne et que je saurais par lui, prince Kurakin, feraient prendre ultérieurement à Votre Majesté une détermination qui, en manifestant au grand-duc le souhait de Votre Majesté, laissât à ce prince la liberté d'en amener l'accomplissement selon que cela se pourra concilier avec l'ensemble de la route que le grand-duc se propose de tenir tant en allant qu'en revenant. À ces mots, le prince Kurakin m'interrompit en disant que si une entrevue entre Votre Majesté et Leurs Altesses Impériales ne pouvait pas s'arranger pour à présent quand Leurs Altesses iront à Vienne, vu qu'il y avait un temps fixé où elles se proposaient d'y arriver, cette entrevue pourrait se réaliser au retour de Leurs Altesses. Je ferai observer à Votre Majesté que la mention que le prince Kurakin me fit au sujet d'une époque déterminée pour l'arrivée de Leurs Altesses à Vienne ne m'étonna pas, [k. 593] puisque j'avais entendu dire deux jours auparavant que c'était dans le mois de novembre que tombait ce temps qui doit en être un d'une solennité que l'on n'a pas su me définir au juste, et avant laquelle le grand-duc a promis d'être à Vienne. Je ne m'accrochai donc pas à cette mention-là faite par le prince Kurakin, pour en être éclairci d'avantage par lui, mais je relevai d'abord ce qu'il venait de me dire concernant une entrevue dont il serait plus facilement de convenir au retour de Leurs Altesses. Sur quoi je lui dis à mon tour que sans qu'il eût coupé mon discours, j'en serais venu là de moi-même, car ce dernier cas, aussi bien que l'autre, Votre Majesté les embrassait également tous les deux dans son idée dont elle m'a enjoint d'entretenir lui, prince Kurakin ; qu'ainsi il n'avait qu'à les insinuer au grand-duc, et que ce serait la réponse que ce prince le chargerait de me faire, qui me [k. 593v] dirigerait dans mes démarches que j'aurais à faire ministérialement à l'effet de témoigner le désir de Votre Majesté de voir Leurs Altesses Impériales à leur passage par la Pologne, mais que la démarche que je fais auprès de lui, prince Kurakin, n'emportait nullement avec elle la signification ministérielle, mais qu'elle avait pour but de faire connaître au grand-duc les sentiments de Votre Majesté pour lui, laissant Son Altesse Impériale maître de n'apporter pour cela aucun changement à son plan, si tant était que Son Altesse en eut déjà un qu'il fallut altérer afin de moyenner une entrevue entre Votre Majesté et lui. Quoique, comme je le marquai ci-dessus, le prince Kurakin m'eût dit au commencement de notre conversation que peut-être l'entrevue de Votre Majesté avec Leurs Altesses Impériales s'arrangerait mieux au retour de Leurs Altesses que présentement, il me demanda néanmoins [k. 594] quel serait l'endroit qui serait propre à cette rencontre supposé que celle-ci put

http://rcin.org.pl

être arrêtée lors du trajet de Leurs Altesses pour se rendre à Vienne, et que cela tombât plus facilement qu'une entrevue au retour? Alors je dis au prince Kurakin qu'autant que je pouvais le savoir, il me semblait que le bourg appelé Wiśniowiec serait notre fait. Il nota ce nom. Je n'ai pas besoin de dire à Votre Majesté combien il a été flatté de la réquisition que je lui a faite pour tout ce que dessus au nom de Votre Majesté, et avec quelle facilité il s'est offert à parler à Monseigneur d'une chose qui telle que je l'ai énoncée n'a que de beau côté et tombe, j'ose le dire, dans le sens de Votre Majesté. La cour rentrant en ville pour y célébrer après-demain le jour du nom de Madame la grande duchesse, le Prince Kurakin m'a promis de me donner ce jour-là une résolution.

Une espèce de hasard que l'on ne prévoit pas [k. 594v] a voulu, Sire, qu'au moment, où (de retour de chez le prince Wiazemski qui demeure à une campagne, et où étant allé pour annoncer à ce personnage que je ménage par ce qu'il m'est nécessaire, que j'aurais bientôt à lui remettre les marques de l'ordre de l'Aigle Blanc pour le comte Szeremetoff, j'y fus fêté pour cette nouvelle ; tant on y a été joyeux) j'étais à la précédente période au mot : [a]demain, dans ce moment-là, dis-je, il me vint un message avec une lettre de la part du prince Kurakin. Cela fit changer de face à toute la chose. Tandis que je n'avais espéré une résolution que pour jeudi, je l'ai eue aujourd'hui. La réponse que je dus faire au prince Kurakin et qui fut tout de suite envoyée par un postillon à Zarsko-Selo ; l'insertion dans la présente dépêche tant de la lettre, que de la réponse ; enfin une entière altération que la réception de ladite lettre a produite dans l'ensemble de ma dépêche, tout cela a fait que je n'ai plus pu la [k. 595] préparer pour la poste, mais qu'en laissant la partie de celle qui était déjà prête, telle que je l'avais dressée, j'ai pris mon temps pour la continuer dans la nuit afin de l'envoyer le lendemain matin par estafette. J'insère en premier lieu la lettre du prince Kurakin, ainsi que l'apostille qui y était joint. Ensuite ma réponse.

Lettre du prince Kurakin.

C'est avec une vraie satisfaction que je m'empresse de vous annoncer que j'ai déjà eu l'avantage de m'acquitter de la commission, dont vous avez bien voulu me charger. Je n'ai pas manqué de rendre un compte exact à Leurs Altesses Impériales de tout ce que vous m'avez fait l'honneur de me dire. Elles ont été infiniment sensibles aux sentiments d'amitié de Sa Majesté Polonaise et au désir qu'elle veut bien témoigner, de vouloir faire leur connaissance personnelle lors de leur passage par les provinces [k. 595v] méridionales de la Pologne. Monsieur le grand-duc et Madame la grande duchesse m'ont expressément ordonné de vous prier, Monsieur, de faire parvenir à la connaissance de Sa Majesté le roi votre maître, qu'ils tâcheront toujours de cultiver son amitié qu'ils auront un très grand plaisir à l'en assurer de bouche, et qu'ils partagent bien sincèrement le souhait qu'il veut bien former d'établir cette amitié au moyen d'une connaissance personnelle. La route que prendront Leurs Altesses Impériales pour aller à Vienne est déterminée. N'étant donc plus à changer, leurs désirs ne peuvent

[a] Wcześniej przekreślono wyraz, nieczytelny.

http://rcin.org.pl

être autrement remplis dans ce moment-ci que par la réalisation du projet que vous m'avez insinué de faire cette entrevue à Wiśniowiec, terre de Monsieur le comte de Mniszech, qui doit se trouver sur le grand chemin de Kiev à Léopol. Alors sans se détourner de leur route et sans aucuns préparatifs quelconques, Leurs [k. 596] Altesses Impériales auraient la satisfaction d'y rencontrer un monarque qui, par ses qualités, a déjà tant de droits sur tous leurs sentiments. J'ai encore ordre, Monsieur, de vous prier que quand vous ferez votre rapport au roi de cette réponse de Leurs Altesses Impériales, que vous veuillez bien y ajouter qu'elles espèrent que Sa Majesté la considérera comme faite d'une façon privée et, par conséquent, qu'elle ne voudra pas rendre publique avant le temps où elle devra se faire cette entrevue maintenant décidée entre elles ; et qui devra, certainement, tourner à leur satisfaction réciproque pour éviter par-là d'autant mieux tout obstacle et tout empêchement qui pourraient résulter de sa publicité.

Apostille sur une feuille séparée.

Après vous avoir écrit ma lettre en forme, permettez, Monsieur, que je m'adresse encore à vous [k. 596v] amicalement. Je vous prie d'avoir la bonté de m'informer des nouvelles que vous aurez sur la réception à Varsovie de la réponse de Leurs Altesses Impériales. J'espère en même temps que vous ne la communiquerez que par une occasion sûre, sans l'exposer aux inconvénients de la poste ordinaire et sans en faire mention à qui que ce soit ici. Agréez, s'il vous plaît, les assurances de mon amitié et de mon estime.

Ma réponse.

Justement dans le temps que j'étais à faire mon rapport au roi mon maître, de ce que par ordre de Sa Majesté j'ai eu l'honneur de vous insinuer hier, relativement à la satisfaction que Sa Majesté aurait de ménager entre elle et Leurs Altesses Impériales lors de leur passage par la Pologne une entrevue, et sur quoi j'étais en train de marquer au roi que j'attendais une réponse par votre voie pour l'après demain ; j'ai eu, mon prince, le plaisir [k. 597] de recevoir votre lettre par laquelle vous voulez bien m'apprendre la manière aussi amicale que conforme aux souhaits du roi mon maître, avec laquelle Leurs Altesses Impériales ont déféré à sa proposition qui, quoique le principe dont elle émanait ne présentait qu'un désir sincère dans le roi de cimenter avec Leurs Altesses Impériales l'amitié qui lui sera chère à tous égards, était néanmoins (comme le portait l'explication qu'il m'a été prescrit d'avoir avec vous à ce sujet) subordonné aux convenances de Leurs Altesses Impériales par rapport au plan de leur route. Wiśniowiec, bourg appartenant à Monsieur le comte Mniszech, est un endroit situé sur le chemin entre Kiev et Léopol. Le roi en me parlant dans sa lettre d'une entrevue qu'il souhaitait arranger, m'a fait mention de cet endroit-là comme de celui qui serait le plus propre à une rencontre, laquelle venant être agrée de la part de Leurs Altesses Impériales, je me [k. 597v] mettrai en devoir d'en informer le roi par une estafette que je ferai partir demain matin. Il suffit, mon prince, que vous m'ayez fait la grâce de me prescrire la nécessité d'un secret à garder à Varsovie même, relativement à cette entrevue, pour que cette clause y soit scrupuleusement observée jusqu'à ce que sur la réponse, que je recevrai de la

http://rcin.org.pl

part du roi à la communication que je vais lui donner du contenu de votre lettre, vous ne me dégagerez vous-même de cette obligation pour le secret, et que vous ne me direz qu'on peut le rompre là-bas. En vous témoignant, mon prince, au nom du roi l'obligation que Sa Majesté vous aura d'avoir été l'interprété de ses sentiments pour Leurs Altesses Impériales, j'ose vous exprimer ci-après ma prière particulière, qui est celle, qu'en rendant compte à Leurs Altesses Impériales de ce que je viens de vous marquer en réponse à votre lettre d'aujourd'hui, vous [k. 598] me fassiez l'honneur de me mettre à leurs pieds ; soumission due et combinée avec le bonheur dont je me retracerai toujours l'étendue, lorsqu'en vertu de mon emploi je remarquai les occasions propres à amener l'accomplissement d'un de principaux désirs du roi mon maître, celui de posséder l'amitié de Leurs Altesses Impériales.

Par les deux premières pièces, des trois, dont je viens d'achever l'insertion, Votre Majesté verra premièrement, que la lettre du prince Kurakin porte l'empreinte de la satisfaction avec laquelle Leurs Altesses Impériales ont reçu la proposition que j'avais hasardée, et à laquelle je n'avais pu donner d'autre et de meilleure tournure que celle que j'y ai donnée. Secondement, Votre Majesté ne sera certainement pas fâchée que de cette façon il y aura entre Votre Majesté et Leurs Altesses Impériales une entrevue que je soutiendrai toujours avoir été, pour ainsi dire, dans l'ordre des choses [k. 598v] politiques, et qui ne peut que tourner à l'avantage des intérêts de Votre Majesté. Troisièmement, ce que le prince Kurakin dit dans sa lettre touchant la nécessité du secret à garder, ne saurait être entendu à mon avis autrement que des empêchements étrangers qui traverseraient par jalousie l'entrevue de Votre Majesté avec Leurs Altesses Impériales, si on venait à le savoir avant le temps, car s'imaginer que cela concerne l'impératrice même, ce que je ne puis pas supposer après toutes les réflexions que j'y ai faites, et nommément en considérant que par des propos que l'on a lâchés, l'on me met, pour ainsi dire, sur les voies de faire des ouvertures sur l'entrevue de Votre Majesté avec le grand-duc. Témoin la conversation, que Monsieur Bacounin a eue avec moi là-dessus, et que j'ai rapportée à Votre Majesté dans ma dépêche du 20 d.c. Cependant, je me propose de faire expliquer demain le prince Kurakin sur les raisons d'une si forte réserve sur ledit [k. 599] article, et de lui demander si cette obligation s'étend, quant à moi, jusqu'au comte Ostermann. Mon intention fut celle de m'avancer, dès aujourd'hui, envers celui-là, avec la demande au nom de Votre Majesté d'être informé quelles dispositions serait-il nécessaire de faire chez nous sur la route que Leurs Altesses Impériales vont tenir. Cette démarche est si forte à sa place qu'il n'y a pas à balancer qu'il convient d'en faire une dans ce goût. Le prince Wiazemski à qui j'ai parlé aujourd'hui de ce seul point, sans faire mention de rien autre, m'a dit par manière de conseil amical que je devais me porter à une pareille démarche. Il m'a aussi raconté que comme les dispositions à faire touchant les relais étaient de son ressort, il en parlerait à l'impératrice lundi prochain et qu'il croyait que le grand-duc aurait besoin de 130 chevaux environ. Jusqu'aux offres donc que de mon côté j'ai à faire là-dessus, je le différerai [k. 599v] jusqu'à ce que je ne me serai au préalable abouché avec le prince Kurakin. Le premier plan de route était celui d'aller sur

http://rcin.org.pl

Moscou à Kiev. La grande duchesse qui n'a pas encore vu Moscou l'avait ainsi souhaité, mais depuis huit jours, la résolution est prise d'aller d'ici à Polock, de là à Mohylow, et puis à Kiev, de tenir ensuite la même route que l'empereur a faite en allant voir l'impératrice à Mohylow. Les ordres sont déjà donnés en conséquence aux gouverneurs de la Russie Blanche. Le temps du départ pourra bien être antérieur au mois de septembre. On attend tous les jours le docteur Dimsdale qui inoculera la petite vérole aux enfants du grand-duc. Comme dans ces sortes d'occasions le danger est passé après 15 jours écoulés, à l'échéance de cet espace de temps, Leurs Altesses Impériales se mettront probablement en voyage, mais l'incertitude qui règne encore [k. 600] à cet égard est, je crois, la plus forte raison de ce mystère que le grand-duc attache au projet d'une entrevue avec Votre Majesté, pour que la chose ne soit ébruitée longtemps avant son exécution, car on en parlerait de tous côtés, et ce sera assez qu'on en parle après le coup. J'en saurai plus après que je me serai entretenu avec le prince Kurakin. Je lui dirai que le mystère devra pourtant s'éclaircir du moins quatre semaines auparavant, car il faudra faire des dispositions pour la route de Votre Majesté, disposer les escortes etc. Je crois, Sire, que par ces considérations je me ferai dégager de l'obligation du mystère, dès que je recevrai la réponse de Votre Majesté sur ma présente. Il importe, Sire, que cette réponse soit prompte, et qu'elle contienne des détails sur les situations des endroits, sur la durée du voyage de Votre Majesté pour Wiśniowiec, afin que le grand-duc, à qui il faudra [k. 600v] bien que je fasse voir une partie de la réponse que Votre Majesté me fera, soit instruit de ces détails-là, d'après lesquels il sera convenu du jour d'entrevue, comme aussi de sa durée. Ma réponse au prince Kurakin porte un caractère d'assurance avec laquelle j'y parle des ordres comme m'ayant été donnés. Il a bien fallu en agir ainsi, et j'ose espérer que Votre Majesté daignera m'en approuver. Mon zèle pour les intérêts de Votre Majesté a été dans tout ceci mon guide, et la connaissance que je puis avoir de l'ensemble des affaires, m'est un garant que cette entrevue avec le grand-duc donnera de la satisfaction à Votre Majesté. Dans l'impatience de recevoir la plus prompte résolution de la part de Votre Majesté, même par courrier pour plus de diligence, je ne perds pas de temps à faire partir cette lettre-ci par estafette, et par cette raison je la restreins à cette seule matière. Je dois encore dire à Votre Majesté que la désignation de Wiśniowiec peut être changée à volonté pour peu que ce soit endroit situé sur la route.

Deboli

AKP 262, k. 591–600v

http://rcin.org.pl

151

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 3 VIII 1781

Odebr. 12 sierpnia, odp. 13 sierpnia, oryginał

Wyjazd przysłanego tu, na miejsce rosyjskiego kuriera, pana Essena, zdarzył mi okazją pisania, której chwytam się dla jej zręczności, ale tak na prędce, iż po przepędzonym na gali dniu wczorajszym ledwom list przyłączony wygotować mógł, a to z przyczyny odjazdu na wieś, gdzie być muszę, i skąd w wieczór dla ekspediowania przez pocztę listu do Departamentu powrócę.

Numeru 38, którym dnia wczorajszego od J.W.W.M. Pana Dobrodzieja odebrał, nawet jeszcze nie decyfrowałem, lecz tylko aneks. Profitując jednak z okazyi, przy złożeniu najgłębszego podziękowania, dwa kwity przysłane, z podpisem moim odsyłam. Do ekspedycji przez Essena przyłączyła się jeszcze ekspedycja do Moskwy orderu dla grafa Szermetowa i przez co jako też i pospieszność moją w tym razie wielu zobligowałem, i chociaż mi to czas zabrało. Tytuły wspomnianego grafa przyłączam także, jako też dwa listy do grafa Stackelberga, które dla trwającej, a nawet i niebezpiecznej dotychczas choroby Konigsfelda mnie były oddane. Ta słabość mocno mię martwi, bo koniec jej jeszcze nie przewidziany.

Z prawdziwym przywiązaniem mam honor pisać się J.W.W.M. Pana Dobrodzieja obowiązanym i najniższym sługą.

A. Deboli.

AKP 262, k. 601

152

Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 3 VIII 1781

Odebr. 12 sierpnia, odp. 13 sierpnia, sztafeta, w lewym górnym rogu litera „F”

Sire!

Quoique le jour d’aujourd’hui en soit un du départ de la poste ordinaire, ce n’est pas par cette voie, mais par celle du fils du maître de poste de Kowno Essen que je fais aller ma présente, tant pour plus de sureté comme aussi pour plus de

http://rcin.org.pl

diligence, et ce dernier but sera, je crois, rempli, car j'écris au conseiller Essen d'expédier sans délai une estafette pour Varsovie avec cette lettre-ci aussitôt que son fils serait débarqué à Kowno. Je souhaiterais qu'elle suivit immédiatement celle du 1 d.c. envoyée de même par estafette, celle-ci étant une continuation de celle-là.

J'ai parlé hier au prince Kurakin, mais comme ce fut à la mascarade, la conversation n'a pas pu être longue, mais elle a suffi pour m'orienter relativement aux articles sur lesquels j'ai marqué à Votre Majesté [k. 602v] que j'allais m'éclaircir avec le dit prince Kurakin. Je lui ai demandé, avant toute autre chose, qu'est-ce que voulait dire une réserve aussi stricte que dans sa lettre à moi il insistait tant que j'eusse à garder ? Et si cette réserve concernait les étrangers ou bien si elle avait une plus grande extension, au point qu'il fallut que j'y comprisse le comte Ostermann ? À qui, ajoutai-je, j'avais à parler des offres de Votre Majesté de faire faire des dispositions nécessaires pour procurer par-là le plus de commodités que possible à Leurs Altesses Impériales dans leur passage par les provinces de la Pologne. Offres, qu'il convenait que je fisse par la voie ministérielle. Comme malgré que j'évitais de nommer formellement l'impératrice, je prévoyais que le prince Kurakin saurait autant à quoi aboutissaient mes questions que je comprendrais de mon côté ses réponses, quel qu'énigmatiques qu'elles fussent ; il arriva effectivement que nous nous entendîmes l'un l'autre, et que le prince Kurakin [k. 603] me fit toucher aux doigts par ses propos, pourquoi le grand-duc a mis pour condition que l'entrevue de Votre Majesté avec lui fut tenue secrète, pour n'être divulguée que de bien près à son exécution ; que c'était pour ne pas faire déranger cette entrevue que le prince Kurakin ajouta, que le grand-duc souhaitait avoir, mais sans avoir l'air d'en avoir été préalablement prévenu par Votre Majesté, et moins encore celui de s'en être concerté avec elle ; que, par conséquent, le grand-duc me sommait de passer outre à l'égard du comte Ostermann avec les offres des arrangements à faire sur la route, mais de ne pas faire mention audit ministre de l'idée de l'entrevue. L'impératrice n'a pas été nommée dans tout cet entretien, mais elle y a été clairement sous-entendue. Alors j'ai dit au prince Kurakin : « Mais comment faire? Un voyage tel que celui que le roi mon maître aura à faire pour effectuer une entrevue avec le grand-duc ne peut pas rester tout à fait secret, surtout à cause des préparatifs qu'il faudra [k. 603v] faire pour cela et qui en décèleront le but. Si celui-ci, répliqua-t-il, se développe quand déjà nous serons partis d'ici, rien ne pourra plus le traverser, surtout en y donnant une apparence de surprise dont pour faire à la faveur de cet expédient une entrevue avec le grand-duc, Votre Majesté aurait caché le dessein. Chaque chose, ajouta-t-il, a ses deux côtés, l'un bon, l'autre mauvais. Il en est de même de cette entrevue-là où le mauvais peut être écarté en évitant de déceler un dessein prémédité pour une pareille entrevue, et le bon qui ne manquera pas d'en résulter sera que Sa Majesté fera une connaissance personnelle de Leurs Altesses Impériales, laquelle aura toujours ses avantages, et que difficilement une pareille entrevue pourrait avoir lieu au retour de Leurs Altesses Impériales. Car Dieu le sait quel chemin nous prendrons alors. Là-dessus j'ai fait au prince Kurakin les deux questions suivantes. La première : Quand Leurs Altesses se mettront en

http://rcin.org.pl

chemin? [k. 604] La seconde : Si l'ambassadeur aurait ordre d'aller trouver le grand-duc sur son passage. Quant au premier, il m'a dit que le départ était fixé pour le 20 de septembre vieux style, que par conséquent, l'entrevue à Wiśniowiec tombait au 15 d'octobre. À l'égard de la seconde question, le prince Kurakin m'a dit qu'il n'y avait encore rien de décidé là-dessus, mais que cela pourrait bien avoir lieu. À cet endroit ma conversation avec le prince Kurakin finit.

Ayant réfléchi à ce que dessus, il m'est venu une idée qui me paraît très propre à donner à l'entrevue de Votre Majesté avec le grand-duc une tournure de surprise. Cette idée est que Votre Majesté prétexte d'envoyer une personne de distinction pour complimenter en son nom Leurs Altesses Impériales à Polock, que cette personne-là ait l'air de proposer au grand-duc le dessein de Votre Majesté de le surprendre à Wiśniowiec. Alors cela paraîtra n'être daté que dès ce moment, et ce ne sera qu'en ce temps-là que [k. 604v] l'ambassadeur qui, je le sens bien, devra être mis au fait de tout dès à présent, en donnera avis ici comme d'une résolution que Votre Majesté aurait conçue d'emblée. Si encore le choix de Votre Majesté pour porter ses compliments au grand-duc à Polock tombait sur Monsieur le maréchal Mniszech (qui est en bonne odeur ici), ce n'en serait que mieux, car ce serait le seigneur de Wiśniowiec qui proposerait au grand-duc un gîte dans une de ses terres. Voilà, Sire, comme il me semble que la chose peut être arrangée sans le moindre inconvénient que d'ailleurs si on prévoyait, on ne m'en aurait pas parlé ici, comme on l'avait fait avant que le prince Kurakin y fût entré. Cependant le secret que celui-ci m'a prescrit sera religieusement observé de mon côté pour complaire au grand-duc qui m'a salué hier dans ses appartements avec un sourire très gracieux.

Aux deux lettres de Votre Majesté auxquelles je n'ai pas encore fait de réponse en grande partie, a accédé hier celle du 23 d.c. À toutes ces trois lettres-là j'aurai l'honneur de répondre par l'ordinaire prochain, [k. 605] me bornant aujourd'hui à l'article de Monsieur l'abbé Ghigiotti sur lequel je dirai à Votre Majesté avoir rapporté au grand notaire Cieciszowski ce qui m'avait été raconté de loin, comme s'il avait de cette cour-ci une pension de deux mille roubles que cela soit absolument vrai, c'est ce que je ne puis pas soutenir.

Deboli

AKP 262, k. 602–605

http://rcin.org.pl

153

Stanisław August do Augustyna Debolego, 6 VIII 1781

Je réponds à la fois à vos lettres du 20 et 24 juillet.

Je commence par les dernières. Vous pouvez d'abord, après la réception de la présente, donner à la cour de Russie la promesse que le bureau de douanne de Polangen aura des ordres analogues à l'esprit du réglement que l'impératrice vient de vous faire communiquer concernant la visite des malles des courriers ; règlement qui devient une nouvelle preuve de la sagesse de cette princesse et de la prévoyance singulière avec laquelle elle obvie au dedans et même au dehors de son empire aux inconvénients qui peuvent troubler ou affliger l'humanité.

J'entre tout à fait dans votre sens qu'il sera très bon dans cette occasion [k. 318v] de donner de l'encens. Je goûte aussi votre idée du sceau avec cette différence que ce sera le sceau du Cabinet que j'y destinerai. Le hasard fait que Dzieduszycki a eu permission de faire une petite course hors de Varsovie qui était indispensable à ses affaires domestiques, et c'est ce qui est cause que vous ne recevrez officiellement de lui que lundi prochain les réponses qui vous sont nécessaires de la part du Département des Affaires Étrangères. Mais cela n'empêche pas que sur mes ordres personels que je vous donne par la présente, vous ne puissiez faire la démarche flatteuse dont je vous ai donné le pouvoir ci-dessus.

Par rapport à la décoration du comte de Reuss, vous n'aurez ma réponse [k. 319] que lundi prochain.

Quant au voyage du grand-duc, je vous dirai premièrement que je n'avais pas fait le projet d'aller à Słonim ni nulle part en Lituanie cette année. C'est donc un faux bruit qui était parvenu à Monsieur Bacounin. Je ne pense pas même aller à Białystok cette année, à moins que par un changement de route (auquel je ne m'attends plus guère) le grand-duc n'aille par Riga, Grodno, Białystok à Léopol. Mais [a] s'il réalise son voyage par Kiev à Léopol, dans ce cas, il me paraît que ce que j'aurai de mieux à faire sera de charger mon neveu, le prince Stanislas, de lui couper le chemin sur cette route là et de lui témoigner non seulement tous les [k. 319v] sentiments les plus amicals que je lui porte, mais aussi nommément l'expression de mon désir de faire personnellement connaissance avec lui à son retour. Car comme je vous l'ai déjà dit dans une de mes précédentes, dans tous ces palatinats meridionaux de la Pologne il n'y a pas, pour ainsi dire, un seul endroit qui, comme Białystok, put contenir décemment un train des voyageurs tels que le grand-duc et la grande duchesse, mais aussi le roi de Pologne lui-même, lequel ne pourra pas se tenir dans l'incognito dans son propre pays. Wiśniowiec qui serait le seul endroit à peu près comparable à Białystok, ne peut pourtant pas

[a] Skreślono: „si il persiste".

http://rcin.org.pl

être choisi pour cela convenablement, puisque le maréchal [k. 320] Mniszech qui en est le maître, est obligé de toute nécessité de revenir au mois de septembre à Varsovie tant à cause de sa qualité de président de ma Chambre des Finances qu'à cause des couches de sa femme. Et d'ailleurs, il n'est rien moins que dans un état de fortune assez brillante pour suffire à la dépense que lui occasionerait nécessairement la réception du grand-duc. De tout cela il résulte que vous devez employer toute votre dextérité à ce qu'il soit dit par vous tout ce qui convient pour marquer de ma part toute l'obligeance possible envers Leurs Altesses Impériales, sans cependant que vous me mettiez dans aucun [k. 320v] engagement qui puisse me compromettre ou m'obliger à courir au travers de tout mon pays après le grand-duc. Vous n'auriez pas eu cet embarras si vous vous étiez restreint à attendre ce que j'aurais à vous ordonner à ce sujet, sans vous presser de faire de votre chef un premier pas là-dessus, de même que vous auriez mieux fait de ne point vous avancer si fort à l'égard du comte de Reuss. Dans ces deux occasions, et dans celle où il était question du général major Kurdwanowski, vous avez (j'en suis sûr) agi par les meilleures et les plus louables intentions, et par conséquent je ne vous en veux pas du mal, mais que ces exemples vous servent à ne pas [k. 321] être plus empressé qu'il ne faut. Vous agirez toujours avec plus du sûreté quand vous attendrez des ordres.

Je n'entends pas par là vous empêcher de me donner vos conseils et de me suggerer des idées sur ce qu'il y aurait à faire. Au contraire, continuez toujours à m'écrire librement votre pensée. Mais sans une nécessité urgente ne vous aventurez pas à faire de votre chef des démarches où vous n'étes pas sûr de mes intentions.

J'apprendrai avec le plus grand intérêt tout ce que vous aurez à me mander ultérieurement de relatif au voyage du grand-duc et à l'inoculation de ses enfants. Je regarde moi-même comme absurdes les nouvelles [k. 321v] que je vais vous dire. Il s'est répandu dans toute la Galicie un bruit qu'il doit y venir bientôt des troupes russes et un officier au service de Russie, et qui se trouve actuellement en Russie, écrit de là à un de ses amis intimes ici une lettre, par laquelle il lui mande ces propres mots : « Nous allons marcher [b]à la fin d'août[b] ». Telle peu de vraisemblance qu'aient ces deux nouvelles, je n'ai pu me refuser d'y faire quelque attention surtout à cause qu'elles sont venues en même temps et qu'en Galicie ceux qui parlent de cela paraissent regarder ces troupes russes qui doivent venir chez eux comme amies. Depuis que le voyage du grand-duc qui m'a été annoncé de Vienne à trois différentes [k. 322] reprises depuis un an, s'est enfin vérifié, malgré toutes les apparences contraires je ne crois pas devoir négliger la recherche du fondement que peut avoir la nouvelle étrange de cette marche des Russes en Galicie.

AKP 263, k. 318–322

[b–b] Dopisano w miejsce skreślonego: „en Pologne".

http://rcin.org.pl

154

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 8 VIII 1781

Depesza nr 41

Étant surchargé du travail je ne vous ai pas écrit lundi passé pour accuser la réception de votre N° 21 du 20 d.p. {Comme tout ce qu'il y a eu d'intéressant à vous mander est compris dans les lettres que Sa Majesté a daigné vous écrire elle-même, je me borne [k. 323v] à vous entretenir sur ce qui vous intéresse le plus. J'espère que dans huit jours d'ici il y aura complet dans le Conseil et que, par conséquent, votre nomination ne tardera pas.

Quant au sceau pour des marques des courriers, puisque Sa Majesté a destiné celui du Cabinet, j'en remettrai trois empreintes à Monsieur le grand notaire Dzieduszycki pour vous les faire parvenir par le courrier prochain.

Je n'ai pas encore reçu de réponse de la part du comte Zamoyski touchant les 30^{m} florins et je ne saurais deviner la cause de ce retardement.

AKP 263, k. 323–323v

155

Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 10 VIII 1781

Odebr. 22 sierpnia

Sire!

L'étendue, que j'ai été obligé de donner au seul sujet relatif au voyage du grand-duc lequel j'ai traité dans mes dépêches des 1 et 3 août, fut ce qui m'a empêché que je n'aie pu renfermer dans ces deux dépêches-là les réponses sur des points contenus dans celles de Votre Majesté des 16, 18 et 23 d.p. En entreprenant d'y satisfaire aujourd'hui, comme aussi à l'égard de la dépêche de Votre Majesté datée du 30 de ce mois qui m'est parvenu hier, ce sera encore par la même matière du voyage du grand-duc que j'entamerai ma présente. Dans l'espace de huit jours qui se sont écoulés depuis que j'avais fait partir par le fils du maître de poste de Kowno ma dépêche [k. 607v] à Votre Majesté en date du 3 d.c., je n'ai eu d'entretien ni avec le prince Kurakin, ni avec personne autre

http://rcin.org.pl

relativement à l'idée d'une entrevue entre Votre Majesté et le grand-duc, j'ai seulement fait au comte Ostermann l'insinuation concernant des arrangements à faire à temps pour que le grand-duc trouvât le nombre des chevaux qui lui sera nécessaire sur la route qu'il aura à faire par nos provinces, en se rendant de Kiev à Léopol. Comme ce fut en rencontrant vendredi dernier en lieu tiers ledit ministre que je lui en avais parlé sous l'apparence d'empressement que j'y mettais pour que lui, comte Ostermann, put en rendre compte à l'impératrice, dimanche, qui était le jour où il devait aller à Zarsko-Selo, la susmentionnée insinuation fut réduite de mon côté aux termes dans lesquels je l'exprimai, et de celui du comte Ostermann la promesse de le rapporter à l'impératrice. Avant-hier, étant allé chez lui d'après l'usage introduit depuis que le comte de Panin est parti, et en vertu duquel [k. 608] les mercredis sont pris pour jours de conférences chez le comte Ostermann, mon dessein fut de prendre pour sujet de mon entretien avec ce ministre, premièrement, le témoignage de la reconnaissance de Votre Majesté envers l'impératrice sur les marques qu'elle a données de sa bienveillance à l'égard de nos démarcateurs. Secondement, la déclaration que Votre Majesté a fait remettre à l'ambassadeur au sujet de la ratification de la convention de limites ; de me borner à ces deux points-là et de ne pas du tout faire mention de l'insinuation touchant les arrangements à faire à l'occasion du passage de Leurs Altesses Impériales par la Pologne que je regardais comme l'avoir déjà faite de la manière ci-dessus marquée, et sur laquelle je voulais que le comte Ostermann me parlât le premier et qu'il me dît s'il en avait fait usage auprès de l'impératrice ou non ? Aussi, fut-ce, que j'en ai suivi ce dessein là jusqu'à ce que le comte Ostermann, après m'avoir paru flatté de l'extrait de la dépêche de Votre Majesté [k. 608v] dont je lui fis lecture, et après s'être mis à noter les deux objets sur lesquels je venais de l'entretenir (ce qu'il observe souvent pour soulager sa mémoire dans le rapport qu'il fait à l'impératrice de ce que chacun des ministres étrangers lui dit en conférant avec lui), ne vint, lui-même, à se rappeler dans ce moment l'article des dispositions à faire sur la route que le grand-duc tiendra, qu'il marqua aussi, m'avouant qu'il avait oublié d'en parler à la souveraine. Alors je lui dis simplement que je le priais de le faire. Après quoi il me demanda si je pouvais lui laisser l'extrait que je venais de lui lire. Dans cet extrait, j'ai altéré le texte au sujet de la ratification et j'ai mis comme paroles qui se trouvaient dans la dépêche de Votre Majesté « que dans la déclaration qu'elle a fait remettre à l'ambassadeur, Votre Majesté s'engageait à l'effet d'obtenir une ratification à la diète à des soins qui étaient en son pouvoir ; puisqu'on savait bien en Russie que la forme d'une diète libre n'en [k. 609] donnait à Votre Majesté sur les caprices des cervelles brulées ni sur la méchanceté des malintentionnés, mais que d'un autre côté les clabaudages des uns et des autres ne pouvaient pas être pris pour la voix de la nation qui regardait nommément la commission qui a réglé les limites des deux États comme un ouvrage salutaire ». À cela j'ai ajouté de bouche que Votre Majesté croyait par ces paroles de sa dépêche à moi mitiger la signification des mots qui se trouvaient dans la déclaration que lui, vice-chancelier, m'avait remise à l'échange des ratifications, lesquels mots n'emportaient sûrement pas après eux que l'opposition d'un fou contre la ratification invaliderait l'acte de

http://rcin.org.pl

la démarcation ; que j'avais fait, moi, la même observation, lorsque lui, comte Ostermann, me lisait la déclaration au moment qu'il allait me la donner. Cela est vrai, Sire, que pour lors j'ai incidenté sur l'expression de ladite déclaration, ayant dit en présence de Messieurs Bacounin et Bezborodko [k. 609v] qui assistèrent à l'échange de la ratification, qu'un forcené pourrait bien criailler contre celle qu'il s'agira d'effectuer à la diète, mais que l'on connaissait notre forme de gouvernement pour que l'on prétendit en tirer une conséquence. Cela est aussi vrai que Monsieur Bacounin, ayant dans ce moment-là pris la parole, m'avait dit en deux mots que je ne devais pas m'en inquiéter. N'ayant pas pour lors jugé à propos de parler d'une diète confédérée, j'ai touché présentement cette corde au comte Ostermann, en disant : que je ne lui dissimulerais pas que je saisissais les raisons, auxquelles on avait trop déféré ici, n'ayant pas voulu se prêter à ce que la dernière diète se tint sous confédération ; que cependant il me permettrait de m'inscrire en faux contre ces raisons-là, qui telles que je les connaissais, me semblaient mal fondées, savoir qu'il pourrait bien arriver qu'à une diète confédérée la pluralité fut contre la Russie ; cas que j'avouerais que je ne craignais pas, puisque j'avais de quoi être [k. 610] persuadé que le parti dirigé par Votre Majesté qui était attaché au système de la Russie serait toujours prépondérante. Le comte Ostermann ne m'a fait à la vérité aucune réponse sur tout ce discours que je lui ai tenu, mais je n'ai pu qu'être charmé de ce qu'il m'ait demandé de lui laisser l'extrait de la dépêche de Votre Majesté, que probablement il mettra sous les yeux de l'impératrice.

Après cette digression où la narration de mon entretien avec le comte Ostermann m'a conduit, je reprends le sujet du voyage du grand-duc sur lequel j'en suis resté avec le comte Ostermann aux termes que je l'ai marqué plus haut. Quant à l'entrevue de Votre Majesté avec ce prince, je continue à en garder un profond silence. Hier, le grand-duc étant venu en ville pour assister aux manœuvres des cadets de terre, il me fit l'honneur de m'adresser la parole, ce qui étant une distinction qui tant que je suis comme résident ne me revient pas selon l'étiquette qui s'observe ici, je ne saurais [k. 610v] l'interpréter autrement que comme une suite de la satisfaction que Son Altesse Impériale veut me marquer qu'elle a de ce que j'ai fait relativement à une entrevue entre Votre Majesté et lui ; point que je n'avais pas cru qu'il résultat des avances que j'avais faites par la voie du prince Kurakin, mais qui s'en étant suivi, plus j'y réfléchis, plus j'en considère l'exécution comme très utile aux intérêts de Votre Majesté. Il vaut beaucoup mieux que Votre Majesté ait présentement cette entrevue que si elle était remise à un autre temps, c'est-à-dire pour le retour du grand-duc dont il est à croire que l'empereur voudra prévenir l'esprit tant contre Votre Majesté que contre le roi de Prusse. Or, prémunir d'avance le grand-duc contre toute insinuation sinistre ne laisse que d'être important pour Votre Majesté, sans parler des avantages que Votre Majesté retirera d'une connaissance personnelle avec le grand-duc en ce que ce prince pourra s'épancher à Votre Majesté avec quelques débuts politiques, auxquels les liaisons [k. 611] que l'on va contracter avec l'empereur mèneront avec le temps, car de ces liaisons-là, celle qui regarde le mariage de la sœur de la grande duchesse avec le fils du grand-duc de Toscane

http://rcin.org.pl

n'est plus douteuse. Je transmets aujourd'hui à Votre Majesté cette notion comme certaine avec les circonstances suivantes : que la même princesse qui va être mariée au prince de Toscane, a été recherchée pour le fils aîné du prince de Prusse et pour le prince héréditaire de Danemark, mais que l'empereur a écarté ces deux concurrents, auxquels on a préféré son neveu que l'empereur doit faire élire de son vivant roi des Romains en assurant seulement à l'archiduc Léopold la succession aux États héréditaires de la maison d'Autriche. On ne se fut pas douté, Sire, que l'empereur aurait su se rendre son voyage en Russie aussi utile qu'il la fait. Ce qui s'en manifeste jusqu'à présent a été facile à faire goûter par ce qu'il n'offrait que des avantages, mais toujours l'en est assez pour inquiéter le roi de Prusse. [k. 611v] Les notions que j'ai encore à mander à Votre Majesté sur le prochain voyage du grand-duc sont : que le docteur Dimsdal est arrivé avant-hier, qu'à cause des chaleurs qui règnent au mois d'août l'inoculation ne pourra avoir lieu qu'au commencement de septembre en comptant d'après le vieux style ; que le départ de Leurs Altesses Impériales est fixé au 20 de septembre et leur arrivée à Vienne au 16 de novembre vieux style. Cette double fixation de terme n'est pas cependant encore publique. Le retour du comte de Panin sera accéléré. Il quittera sa terre le 15 de ce mois et sera ici au bout de 14 jours de chemin. C'est sans doute le voyage de Leurs Altesses qui le fait revenir plus tôt, qu'on ne le croyait : de quoi je suis bien aise, car quel que soit la réponse de Votre Majesté que j'aurai à communiquer au grand-duc par rapport à l'entrevue de Votre Majesté avec lui, le comte de Panin, qui entrera dans le secret de cette entrevue aussitôt qu'il sera arrivé ici, donnera à cet égard les meilleurs [k. 612] avis qui seront décisifs pour ou contre l'entrevue comme aussi pour la manière de l'effectuer, si celle-ci devra rester secrète selon le projet que j'ai indiqué dans ma dépêche du 3 d.c., c'est-à-dire de faire dater pour le public l'arrangement de cette entrevue depuis un message que Votre Majesté enverra au grand-duc à Połock. Projet, me semble, fort plausible et très propre, étant conduit avec secret à concilier l'existence effective d'une entrevue avec les précautions que le grand-duc désire qui y soient apportées et que selon ma façon d'envisager les choses d'ici, je regarde comme plus relatives aux scrupules superflus du grand-duc qu'à la possibilité de quelque ombrage que l'impératrice put prendre d'une entrevue entre Votre Majesté et le grand-duc. Messieurs Nicolai et Fermière sont tous deux Français. Outre la qualité de secrétaire du commandement du grand-duc, ils n'ont aucun autre titre et ils ne signifient qu'en raison de leur emploi.

[k. 612v] Il y'a de huit jours que le comte de Görtz m'a parlé pour la première fois de ces deux lettres qui ont été adressées à Votre Majesté de Constantinople, de quoi il fut instruit par Buchholtz. La circonstance dont il a paru le plus inquiet était celle qu'on ait prié Votre Majesté de faire réponse sous le couvert de la légation autrichienne à Constantinople. Hier, le susmentionné ministre m'a dit qu'on lui écrivait déjà de Berlin sur cette matière dont on y aura connaissance par Buchholtz ; qu'il savait que l'avis que l'ambassadeur en a transmis ici a produit nombre de méfiance contre la cour de Vienne. Et en même temps, il m'a demandé si, instruit que j'en étais, j'en avais parlé au comte Ostermann ajoutant que lui

http://rcin.org.pl

ne l'a pas encore fait. J'ai bien vu que le comte de Görtz n'osait parler contre la cour de Vienne et qu'il voulait que je prisse cette tâche-là sur moi. Sans beaucoup de conjectures, il me paraît toujours qu'il se trouve une manigance sourde de la cour de Vienne dans [k. 613] cette spéculation de commerce que l'on est allé proposer jusqu'à Votre Majesté. La seule et unique cause de la diligence que les deux Orłow ont mis à aller joindre leur frère à Genève a été la maladie de celui-ci et celle de sa femme ; ce qu'ayant appris à Moscou où ils se trouvaient, ils en sont partis à la hâte et ont passé par Pétersbourg pour y prendre leur passeport et continuer leur route. L'affection fraternelle les a engagés à ce voyage. Le frère qu'ils ont joint et qu'ils ramènent en Russie ayant besoin de consolation dans la douleur où la perte de sa femme morte à Lausanne l'a plongé.

Il se trouve tant de complications dans l'affaire d'Iwieniec sur laquelle j'avais à présenter une note, qu'après les avoir tirées en clair et nommément la connivence qu'on s'est ménagée auprès du prince Potemkin pour que le détachement y reste sous prétexte que le régiment auquel ce détachement appartenait était cause dans ces contrées-là, après avoir [k. 613v] pris en considération le triomphe dont ce servit pour tous plein de gens ici que je fisse ministérialement des plaintes contre le général Romanus, que j'avais tant loué pour sa bonne conduite dans le commandement des troupes en Pologne, tout cela, dis-je, m'a fait supprimer cette note qui eut aigri les choses au lieu d'y remédier, mais comme dans mon poste le point de l'opposition de la part des troupes étrangères à l'autorité légale du pays est le plus délicat, j'en ai parlé au général Romanus qui m'a dit que son intention n'était pas de se maintenir à main armée à Iwieniec, qu'il se soumettait à la jurisdiction, mais qu'il poursuivrait par les voies ordinaires de la justice son droit qu'il croyait bien acquis. S'il est tel ou non, ce n'est pas à moi à en décider, mais toujours cette affaire du général Romanus ayant beaucoup d'analogie avec une autre affaire que le général Michelson a à démêler avec la comtesse Brühl, je prévois en cela beaucoup de désagréments [k. 614] pour cette dame, car le dernier de ces deux généraux prêtera la main à l'autre.

Mon embarras, Sire, est que je dois pallier dans mon ostensible la suppression de la note avec laquelle je n'aurais rien effectué.

Il n'est pas vrai que le prince Potemkin fasse du tort à Monsieur Sołłohub dans la personne de sa future. On prétend qu'il y en a eu quelque chose, mais il y a de ça si longtemps que Monsieur Sołłohub ne peut pas en être affecté. Il joue un singulier rôle, car pour avoir pris à crédit tous les bijoux qu'il avait donnés à sa promise, et n'avoir pas présentement apporté d'argent avec, pour les payer, il esquive l'importunité de ses créanciers en se dérobant à eux de plusieurs manières différentes.

Mademoiselle Engelgardt a expédié lundi passé un courrier à son futur. Je crois que c'est pour l'engager à venir ici plus tôt qu'il ne l'avait promis, afin de faire la noce avant le départ de Leurs [k. 614v] Altesses Impériales. Si le prince Poniński se mariait encore ici, ce serait le comble de ridicule. Najlepiej w tej mierze słyszeć mówiącego grafa Panina, który w prostych słowach, ma ich za wariatow, że się tak daleko w myślach swoich zapędzają.

List Waszej Królewskiej Mości wspomnionemu ministrowi odesłałem.

http://rcin.org.pl

Co mię najbardziej w sprawie Iwieńca tyczącej się obchodzi, i ostrożnością narabiać każe, jest odgrażanie się Romanusa, iż on za nieszczęście swoje za natchnieniem Stackelberga w ten interes wszedłszy, jego przyczyną straty swojej głosić wszędy będzie. To prawda, iż Stackelberg chcąc Soldenhoffowi dopomóc uwięził Romanusa, którego sprawa sprawiedliwa, ale nie prawna.

Mes remerciements que je mets aux pieds de Votre Majesté pour le mille ducats que j'ai reçu, sont ceux d'un sujet qui reconnaît devoir tout aux bontés de Votre Majesté desquelles je tiendrai et remplirai avec zèle les fondations de l'un de deux caractère : celui de ministre plénipotentiaire ou celui d'envoyé extraordinaire.

Deboli

AKP 262, k. 607–614v

156

Stanisław August do Augustyna Debolego, 11 VIII 1781

Monsieur de Deboli. Les pièces ci-incluses font réponse à votre lettre du premier d'août. À la vérité vous avez beaucoup risqué, et peut-être trop, en parlant comme vous avez fait au prince Kurakin, sans être autorisé pour cela par mes ordres. La jalousie et le mécontentement de l'impératrice pourraient en devenir la suite. Mais comme il y aurait trop d'inconvénients à vous désavouer, il faut bien que je fasse comme je fais, de concert et par l'avis de l'ambassadeur. Je ne puis que vous répéter d'après les précédentes que si le grand-duc prend la route de Kiev et Léopol, il me sera beaucoup plus incommode, à boucoup d'égard, de courir si loin, et même il y aura quelque chose à dire du côté du décorum. De plus, Mniszech, par différentes raisons, devrait être alors ici où il est très nécessaire. Mais enfin, puisque vous m'avez engagé, il faut bien que j'aie déjà [k. 341v] l'air de vouloir rencontrer le grand-duc quelque part que ce soit et à tout prix. Mais je regarderai comme un service particulier que vous m'aurez rendu, si vous pouvez faire en sorte que le grand-duc vienne par Białystok. Et je n'en désespère pas depuis que vous me mandez que l'idée d'aller par Moscov est changée. Dès qu'on a fait ce premier changement, le plus essentiel de tous, on pourra plus facilement se prêter à d'autres. Premièrement, le plus désirable pour moi serait que le grand-duc allât par Riga, Grodno et Białystok, parce qu'il y a une grande route des postes tout établie par là, ce qui n'est pas sur les deux autres, et ce qui, par conséquent, épargnerait de grands frais. Mais si, peut-être, on veut lui faire éviter le voisinage de Koenigsberg afin de le détourner de toute facilité qui mènerait à Berlin, encore [k. 342] j'aimerais mieux que de Mohylow

http://rcin.org.pl

il vienne par la Lituanie sur Białystok. Cette route abrogera toujours son chemin de 50 lieues d'Allemagne, et pourvu que j'en sois averti à temps, je saurais faire disposer les chevaux et réparer les chemins sur cette route[a]. Comme d'ailleurs je me doute que le grand-duc serait bien aise d'éviter l'excès du cérémonial et de l'appareil, vous pouvez le faire assurer que nulle part il ne trouvera plus d'aisance ni plus de commodité en même temps qu'à Białystok. Je compte que vous saurez faire valoir ma course personnelle vers cet endroit où je me suis contenté l'année passée d'envoyer le général Mokronowski, lorsque l'empereur y passait. De Białystok le grand-duc passera avec toute la promptitude et la commodité possible [b] [k. 342v] en Galicie. Mais si malgré tous nos soins, on s'obstine à conduire le grand-duc par Kiev sur Léopol, il est vrai que, dans ce cas, l'endroit le moins incommode pour notre entrevue sera Wiśniowiec ; mais toujours faut-il que vous me mandiez le plus tôt que faire se peut, le jour precis où le grand-duc sera à Kiev, afin de régler là-dessus toutes nos mesures, et comme probablement il y aura un ordre de marche daté dressé pour cela à la cour de Russie, faites-le-moi avoir.

[c]Vous offrirez même de ma part le défrayement des chevaux de poste et des escortes. Mais si on s'excuse d'accepter cette offre (que je n'ai point faite l'année passée à l'empereur), vous ne devez pas insister[c].

[k. 343] Vous voyez bien par le style de ma lettre ostensible que je cherche par là à corriger dans l'esprit de l'impératrice tout ce qui aura peut-être pu la blesser dans votre empressement en faveur du grand-duc, et vous en ferez le meilleur usage qu'il vous sera possible pour cet effet. Mais cependant cela n'empêche pas que je ne souhaite que vous fassiez valoir par le prince Kurakin au grand-duc, le plus que possible, toutes les démarches que je fais et projette pour l'obliger personnellement. Je crois qu'il ne vous sera nullement difficile de faire goûter au prince Kurakin [k. 343v] tous les ménagements également nécessaires à moi et au grand-duc lui-même dans tout ce qui peut toucher la sensibilité, bien ou mal fondée, de l'impératrice.

AKP 263, k. 341–343v

[a] Skreślono: „d'ailleurs fort connue des Russes parce que leurs troupes l'on faite bien de fois".

[b] Skreślono: „en Léopol".

[c–c] Fragment dopisany przez króla na marginesie w miejsce skreślonego: „Il reste à savoir, si le grand-duc payera lui-même ses chevaux comme a fait l'empereur, ou s'il acceptera l'offre de son défrayement. Si vous croyez qu'on s'attend à cette offre de défrayement de ma part, faites-la ; mais si (comme je dois le croire) on n'ignore pas ma situation actuelle du côté des finances, on voudra peut-etre m'épargner cette dépense ; c'est à vous à montrer votre dextérité à cet égard, mais je vous [k. 343] répète, que si vous croyez, que l'on s'attend, à cette galanterie de ma part ; vous ne devez pas balancer à l'offrir ; mais si l'on vous refuserait n'insistez pas".

http://rcin.org.pl

157

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 12 VIII 1781

Depesza nr 42

Voici la réponse de Sa Majesté à votre lettre du 1 d.c. qui m'est parvenue par une estaffette le 9. Comme vous avez desiré que cette réponse soit prompte, Sa Majesté a ordonné d'expédier en courrier Charles Meinich qui est le porteur de celle-ci, je lui ai remis 130 ducats pour la dépense de la route. Vous êtes informé non seulement par la lettre du roi mais même par la dépêche du Département de ce qu'il y a eu à vous mander. Je ne fais donc que vous réitérer le contentement de ce que votre nomination au caractère de ministre plénipotentiaire a déjà eu lieu au Conseil. [k. 325] On envoye aujourd'hui par une estaffete au vice-chancelier Chreptowicz les créditifs pour être scellés selon l'usage du sceau de Lituanie. Vous recevrez ces créditifs sans retard, avec les discours que vous souhaitez avoir à cette occasion.

Je n'ai pas encore de réponse à la lettre que j'ai écrite à Monsieur le comte Zamoyski touchant les 30^{m} florins que vous souhaitez que le banquier d'ici vous avance. Je tâcherai aussi que vous puissiez toucher le plus tôt qu'il sera possible vos nouveaux appointements de deux trésors de la République.

La poste d'hier ne m'a rien apporté de votre part. Adieu pour aujourd'hui.

P.S. Posyłam WWMPanu trzy wybicia pieczątki gabinetowej, którą paczki kurierskie pieczętowane odtąd będą. Poszlą się podobne na komorę Polangen. Z resztą referuję się w tej okoliczności do obszernego opisania przez Departament Interesów Cudzoziemskich.

Jeszcze mi przychodzi to do dołożenia, że z okoliczności nominacji JWWPana, na sesji piątkowej Rady wniesiono, ażeby oraz do dworu wiedeńskiego przez należyty wzgląd był ktoś wysłany. Na co Najjaśniejszy Pan oświadczył, że gdy tego Rada żąda, a JP. szambelan Corticelli [k. 325v] znajdujący się actu w Wiedniu dla interesów partykularnych JKMci to jest dla otrzymania handlu solnego, nie jest dotąd odwołany z funkcji, którą miał w charakterze ministra, najprzyzwoiciej sądzi dać mu rozkaz, ażeby kontynuował swoję funkcją. Ale książe Jmć marszałek wielki koronny odezwawszy się, iż prosi o deliberacją. JKMć przełożył, że nie widzi potrzeby tego, zwłaszcza że dwór wiedeński tego żąda, wszelako zezwolił na wniesienie księcia marszałka; ktory życzyłby mieć na tamtym miejscu Oraczewskiego. Rzecz zatym odłożona do wtorku. Dziwna rzecz, że książe marszałek Galliczanin tę wniósł zwłokę, gdy się raczej skądinąd jej spodziewano. Walewski jest znany za przywiązanego do księcia biskupa płockiego, ale wniósł poselstwo wiedeńskie nie z jego namowy, ale szczególnie dlatego, iż Walewskich znaczne rozrodzenie jest w krakowskim i sandomirskim, które województwa potrzebują, żeby się miały do kogo udać w Wiedniu w interesach swoich. I to prawda, że Corticelli jest

http://rcin.org.pl

dobrze widziany u dworu cesarskiego. Listy od JPa Stackelberga tu przyłączone, ażeby niebawnie odesłane były podług adresu, upraszam.

AKP 263, k. 323v, 325–325v

158

Stanisław August do Augustyna Debolego, 13 VIII 1781

[a]Vous direz au prince Kurakin que[a] mon courrier, qui vous a porté ma lettre d'hier, était parti quand votre lettre du 3 d'août expédiée par l'estafette du maître de poste de Kowno est arrivée. Ainsi je n'ai pu me conformer et vous n'avez qu'à suivre les directions que ma dépêche d'hier vous a prescrites. Cela même vous servira d'excuse auprès du prince Kurakin que la lettre que vous m'avez écrite par le fils d'Essen est venue trop tard, et d'ailleurs, il est pourtant principalement nécessaire d'arranger toute cette affaire de manière que je puisse être sûr de ne blesser en rien l'impératrice ; et c'est à quoi je crois avoir bien pourvu par la manière que je vous ai prescrite dans ma dépêche d'hier. Ainsi, tenez-vous-y.

Le Seigneur Zugehoer, résident de Courlande ici, m'a remis la requête dont je joins ici la copie ensemble avec celle des pièces y relatives[b]. Vous tâcherez donc d'obtenir du [k. 334v] général Romanus en faveur de Zugehoer. Vous userez pour cela premièrement des voies de douceur et de persuasion. Mais si absolument il s'y refusait, dans ce cas vous lui ferez sentir que vous pourrez être obligé d'agir ministérialement là-dessus auprès de la cour de Russie. Cependant ne le faites pas effectivement avant de m'avoir informé préalablement de la manière dont Romanus aura reçu vos offices confidentielles.

Comme dans votre dernière lettre vous me promettez par la prochaine suivante réponse à plusieures de mes précédentes, je compte y trouver nommément l'autre réponse sur l'affaire d'Iwieniec dont je vous ai chargé par rapport à ce même général Romanus.

[k. 338] [c]J'ai porté au Conseil d'avant-hier ensemble avec l'affaire de votre nomination, celle qui regarde les courriers. Vous pouvez dire à Monsieur le comte d'Ostermann qu'on a admiré la sagesse et la précision des ordres que l'impératrice a donnés sur ce sujet dans son empire, et que le Conseil a jugé

[a–a] Słowa dopisane nad linią przez króla.

[b] Na k. 335–337v znajdują się załączniki w postaci oryginału listu Zugehoera dotyczące pretensji za nieopłacone dostawy dla rosyjskiego wojska kierowanych pod adresem gen. Romanusa.

[c] Dalsza część listu dopisana oddzielnie, zapewne tego samego dnia, ale później.

http://rcin.org.pl

qu'il ne pouvait point faire de règlement meilleur que celui-là ; de sorte que la résolution a été prisé d'abord, d'ordonner à la Commission du Trésor de Lituanie afin qu'elle donne ses ordres aux chambres respectives des douanes, et nommément à celle de Polangen, pour que l'on s'y conforme parfaitement. Aussitôt que j'aurai réponse officielle de ce dicastère, je vous la ferai parvenir. En attendant Monsieur Cieciszowski vous envoye le sceau de ma chancellerie, lequel sera celui qui servira désormais de marque et de passe à nos courriers selon les intentions de l'impératrice.

[k. 339] [d]Monsieur de Deboli. [e] Vous tâcherez de faire parvenir le plus tôt possible entre les mains de Sa Majesté l'impératrice la lettre ci-jointe, afin que je puisse me régler en conséquence. Après le bonheur inutilement désiré par moi jusqu'ici de revoir l'impératrice, rien ne pourra m'être plus agréable que de voir son fils. [f] S'il prenait la route de Mohylow par Białystok, je le rencontrerais là, chez ma sœur, et à tout prendre ce serait le chemin d'abord plus court de 50 lieuer d'Allemagne au moins et, je crois, le meilleur à tous égard. Mais s'il va par les palatinats de Kiev et de Volhynie, je chercherai encore là à le rencontrer, quoique ce serait beaucoup plus loin pour moi. Mais en cela, comme en tout, je désire que les choses se fassent du gré et selon les intentions de l'impératrice.

[k. 339v] Puisqu'elle vous a fait l'honneur de vous faire savoir qu'elle verrait avec plaisir votre avancement, je me suis donné beaucoup de mouvements pour reproduire le complet qui manquait depuis longtemps au Conseil, afin de pouvoir procéder à votre nomination au grade de ministre plénipotentiaire. Cela s'est exécuté avant-hier et vous en auriez déjà le créditif, si les formalités qui nous servent de règle, n'exigeaient que les lettres de créance des ministres de Pologne en Russie doivent être scellées du sceau de Lituanie. Or, aucun chancelier de cette province ne se trouvant présent à Varsovie, votre créditif ira en chercher un là-bas, et vous ne l'aurez pas conséquent que vers la fin du mois actuel, mais toujours vous êtes sûr depuis avant-hier d'être ministre plénipotentiaire du roi et de la République de Pologne auprès de Sa Majesté Impériale de toutes les Russies. Ceci fait [k. 340] la preuve de l'approbation que vous avez su mériter par vos bons services. Et ce m'est un vrai plaisir d'avoir à vous le dire. Et sur ce je vous recommande à la sainte et digne garde de Dieu.[d]

AKP 263, k. 334–334v, 338, 339–340

[d–d] Zaznaczony fragment stanowił zapewne oddzielny „lettre ostensible".

[e] Skreślono: „Dans le complet du Conseil Permanent rassemblé hier".

[f] Skreślono fragment: „Mais en cela comme en toute chose je veux être assuré du consentement et de l'agrément que tout se fasse du gré et selon les idées de Sa Majesté l'impératrice".

http://rcin.org.pl

159

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 13 VIII 1781

Depesza nr 43

J'accuse la réception de votre lettre du 3 d.c. qui m'est parvenue hier [k. 326] par estaffette expédiée de Kowno, ainsi que des deux quittances y jointes avec la petite note renfermant la spécification des titres du comte Szeremetoff. Les incluses y jointes pour Monsieur l'ambassadeur lui ont été renvoyées dans l'instant. Je suis fâché d'apprendre la maladie dangereuse de Monsieur le conseiller Koenigsfelds dont la perte me serait sensible en égard au mérite qui le distingue et par attachement que j'ai pour Monsieur le colonel. Je vous prie, donnez-moi des nouvelles de sa santé, je souhaite qu'elles soient consolantes parce que son rétablissement m'intéresse.

Je n'ai rien de plus pour aujourd'hui.

AKP 263, k. 325v–326

160

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 14 VIII 1781

Depesza nr 22, odebr. 25 sierpnia, odp. 27 sierpnia

Monsieur.

Pour avoir eu hâte, lorsque j'ajoutais, en expédiant mes dépêches adressées à Sa Majesté le roi, quelques lignes pour Votre Excellence, j'ai interrompu l'ordre des numéros dont j'avais auparavant marqué mes lettres pour vous. Je reviens aujourd'hui à cet usage en remontant à celle que je vous avais écrite le 20 d.p., et comme je n'en ferai pas cette fois-ci à Sa Majesté, je joins seulement l'incluse que j'ai reçue avant-hier de Moscou, et qui contient des remerciements de la part du comte Szeremetoff pour la grâce que Sa Majesté lui a accordée, en lui conférant l'ordre de l'Aigle Blanc. Cette grâce est sentie comme elle doit l'être. Le vieux comte m'a écrit à ce sujet dans un style qui porte l'empreinte de la joie dont un vieillard est affecté en voyant son fils unique réussir dans ce que celui-ci [k. 615v] avait ambitionné. Ayant remarqué dans la lettre que le comte Szeremetoff m'avait adressée en m'envoyant l'incluse pour le roi, que je

http://rcin.org.pl

fis parvenir à Sa Majesté par courrier, qu'il y parlait des ordres de Pologne ; dès que je ne vis pas, qu'aux marques de celui de l'Aigle Blanc. Celles de l'ordre de S^{t} Stanislas fussent jointes, je conclus qu'à l'exemple de ce qui se pratiquait ici que qui reçoit tout [le] dit l'ordre de S^{t} André, est, par la même, censé pouvoir porter celui de S^{t} Alexandre Newski, on était de même en droit chez nous de se regarder chevalier du second ordre, dès qu'on obtenait le premier. Ne me tenant pas tout à fait sur de justesse de ma conclusion, j'en ai consulté ceux que je croyais être au fait de cet usage, et sur ce qu'ils me l'ont assuré, j'ai marqué dans ma réponse au comte Szeremetoff, en lui expédiant les marques de l'ordre de l'Aigle Blanc, qu'il pouvait également arborer celui de S^{t} Stanislas. Je prie Votre Excellence de m'apprendre si j'ai été fondé en raison à le faire.

La correction du chiffre polonais que Votre Excellence m'a envoyée [k. 616] m'a paru moins nécessaire depuis que j'avais déchiffré presque sans aucune difficulté ce qui était chiffré d'après ce chiffre dans la dépêche du roi du 18 d.p., de sorte que vous pouvez faire l'un des deux, ou adopter la correction, ou de laisser le chiffre tel qui avait été de son origine. Un habile déchiffreur se tirera toujours l'affaire, et quant à moi, je conserverai le chiffre sans correction.

Madame la comtesse de Borch s'est empêtrée de la manière suivante. Quand la Couronne fait de quatre en quatre ans un bail pour la vente d'eau de vie, ceux qui se chargent de l'entreprise doivent fournir des cautions, comme quoi la publicité de la faillité de la part des fermiers soit présupposée ; ces gens-là pour l'ordinaire s'enrichissent, le bénéfice qu'ils offrent aux cautionistes[*sic*] leur en procure ; c'est-à-dire que des possesseurs des terres engagent à la Couronne leur bien fond, en comptant chaque paysans mâle à raison de trente roubles, et cela sert de nantissement pendant la durée de la ferme et le cautionniste fait son marché le mieux qu'il peut avec les fermiers, lesquels [k. 616v] donnent pour l'ordinaire 30000 roubles par cinq mille paysans. Notez que pour entrer la dedans, il faut avoir un génie de spéculation et se précautionner dans l'espace de quatre ans contre la perte du bien que l'on risque. Lors de son séjour ici en l'année 1778 Madame Borch ne sachant pas ce qu'en valait l'aune, et seulement éprise de 25000 roubles qu'on lui offrait sans avoir consulté personne, et se laissant persuader par des gens obscurs, passa un acte de caution par lequel elle engagea les dix mille paysans appartenant à feu son mari en Russie Blanche. Dès qu'après coup on lui chanta pouilles de tous côtés là-dessus, elle s'en repentit, mais c'était déjà tard. Le bas marché qu'elle avait fait augmenta ses regrets. Elle mit, elle-même, en question qu'elle avait engagé le bien de son mari, et que sa caution était nulle. On lui fit entendre, que qui mettait en engagement le bien d'autrui, méritait châtiment. Cette menace fit taire Madame Borch, et la caution resta en vigueur. Présentement, les affaires des fermiers [k. 617] vont mal et le bien de Borch court risque. Voilà en gros un tableau de l'embarras où Madame Borch se trouve, car il serait trop long d'en séparer toutes les nuances. Justement aujourd'hui, je réponds à une lettre qu'elle m'a écrite de Połock et je lui conseille de venir ici. C'est trop prendre sur moi que de donner conseil à cette dame, je l'ai néanmoins risqué cette fois-ci par honnêteté passe être son ami de loin, mais de près je n'y vois pas de possibilité.

http://rcin.org.pl

J'écris la ci-jointe lettre au staroste de Cracovie dans l'affaire d'Iwieniec. Je n'y pouvais faire que ce que j'y ai fait. Le général Romanus m'a montré aujourd'hui une lettre qu'il avait reçue de Varsovie et où on lui mande qu'il y avait une cabale contre lui qui cherchait à faire un amas d'attestats comme quoi Romanus, lorsqu'il perdait quelque part au jeu, il donnait des assignations sur Wittinghoff auquel on [k. 617v] voulait faire tenir ici de pareils attestats. Dans la même lettre, il se trouve marqué qu'il n'y avait que Sa Majesté et sa famille qui parlassent en bien de Romanus, mais que tout plein de personnes disaient mal de lui. C'est très ingrat. Madame Dąbska tient une conduite qui ne fait pas honneur à son état. Elle se prostitue et cela m'éloigne nécessairement d'elle.

Monsieur Dimsdal dit que, peut-être, il procédera à l'inoculation encore dans le courant du mois d'août.

Monsieur Koenigsfelds n'est pas encore hors du danger.

Deboli

AKP 262, k. 615–617v

161

Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 17 VIII 1781

Odebr. 29 sierpnia, odp. 3 września [kurier Hyacinthe]

Sire !

Ce que la lettre de Votre Majesté, datée du 6 et que j'ai reçue hier, contient en matière d'une entrevue entre Votre Majesté et le grand-duc, ne pouvant me présager qu'une désapprobation que j'aurai le malheur de m'attirer, dès que Votre Majesté aura appris par mes lettres des 1 et 3 d.c., les suites des démarches, auxquelles je m'étais porté en cette occasion, et où, entraîné par zèle ainsi que par conviction dont j'étais rempli, que ce serait de la plus grande utilité pour les intérêts de Votre Majesté que de ménager cette entrevue-là où, dis-je, je reconnais avoir failli pour m'y être [k. 618v] avancé à ce point-là sans les ordres précis de Votre Majesté. À peine, ai-je, la force, Sire, d'exprimer à Votre Majesté, combien ce présage-là me trouble. Il serait de nature à me plonger dans un entier abattement, en me faisant craindre la disgrâce de Votre Majesté, si la seule espérance que je mets dans la grandeur d'âme de Votre Majesté ne me soutenait dans une perspective très fâcheuse pour moi. En attendant, d'après cette espérance-là, la décision qu'il plaira à Votre Majesté de porter sur le fait, dont elle a été instruite par mes deux susmentionnées dépêches, je dirai à Votre Majesté,

http://rcin.org.pl

que puisqu'à cela près que j'avais insinué au prince Kurakin, par qui j'en ai eu réponse, je n'en ai depuis parlé à qui que ce soit, et que, par conséquent, cela reste très secret. Cette même conservation du mystère est ce qui me laisse assez au large pour qu'à la réception de la réponse de Votre Majesté que j'en attends jeudi prochain, j'aye [k. 619] des ressources, pour faire évanouir la chose avec toutes les apparences de la plus grande obligeance envers le grand-duc. D'entre les circonstances où je trouverai ces ressources, celle d'incident sur la difficulté d'une entrevue si le grand-duc y veut du mystère, et celle de s'attacher à une durée de l'entrevue, qui ne pourrait être plus courte que de huit jours, ces deux circonstances là, dis-je, paraîtront plausibles, et feront réduire l'entrevue à des messages, ou plutôt subordonner à ceux-ci l'arrangement à prendre pour celle-là, de sorte que Votre Majesté, en conservant l'air d'avoir souhaiter cette entrevue, pourra par ces incidents-là et autres, la faire manquer sans aucune bouderie. Il m'avait semblé, Sire, voir dans la dépêche de Votre Majesté du 18 juillet, qu'en tout cas elle accepterait une entrevue à Wiśniowiec, endroit que j'ai nommé pour marquer d'autant mieux au grand-duc le désir de [k. 619v] Votre Majesté de faire personnellement connaissance avec lui ; mais sans avoir, je l'avoue cru, que le grand-duc embrasserait cette idée ainsi que cela est arrivé. Le prince Kurakin a senti que Votre Majesté ne pouvait pas garder l'incognito dans son propre pays. Mais il n'a pas moins cru faire convenable la suppression d'un grand appareil, et il l'a même mis pour condition dans sa lettre à moi ; c'est ce qui quand même il y aurait eu une entrevue à Wiśniowiec, aurait évité une grande dépense à Monsieur le maréchal Mniszech, qui aurait pu même manquer lui-même à Wiśniowiec sous quelque prétexte.

Comme à l'égard de vice-chancelier Ostermann, je me suis réduit à demander au nom de Votre Majesté d'être informé de ce qui pourrait servir à procurer le plus de satisfaction que possible à Leurs Altesses Impériales à leur passage par la Pologne, le comte Ostermann m'a témoigné mercredi dernier que l'impératrice était obligée à Votre Majesté de cette attention, et qu'elle la priait de faire exécuter les arrangements sur lesquels le Marechal Romanzow avait ordre de se concerter avec le comte Przebendowski, pour la fourniture de chevaux au nombre de 88, et c'est pour la mi-octobre environ. L'impératrice étant venue aujourd'hui de Zarsko Selo en ville, pour y célébrer la fête d'un régiment des gardes, c'est à l'issue de ce gala que je fais cette dépêche qui par cette raison est courte.

Deboli

AKP 262, k. 618–619v

http://rcin.org.pl

162

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 20 VIII 1781

Depesza nr 44

Les deux derniers ordinaires ne m'ont rien apporté de votre part. J'espère que la poste d'après demain recompensera le déficit des deux derniers. Je n'ai rien pour aujourd'hui, sinon de vous prier en faveur du Seigneur Matciński dont je joins la requête au roi, avec le compte des prétentions qu'il forme à la charge de Monsieur Sednoff. Employez vos bons offices auprès de ce dernier pour revendiquer l'argent de Matciński qui fait la principale partie de son biens, [k. 326v] sans cela c'est un homme perdu avec femme et enfants. D'ailleurs, comme Monsieur Sednoff s'est fait un nom d'un honnête et galant homme, je ne doute nullement qu'il se prêtera à un arrangement qui lui sera le plus convenable et lequel tirera le pauvre Matciński de l'embarras où il se trouve.

Je suis bien sincèrement.

PS. Le comte de Borch a écrit dernièrement à Sa Majesté une lettre par laquelle en mandant au roi qu'il veut se marier avec une cousine du maréchal Czerniszew dont il est favorisé dans ce dessein, supplie Sa Majesté de le décorer de l'ordre de l'Aigle Blanc. Sa Majesté n'est pas intentionnée de lui accorder cette décoration dans le moment, parce que ce serait trop tôt ; mais elle voudrait savoir comment s'appelle la demoiselle qu'il veut épouser. Vous serez à même d'approfondir si réellement le comte Borch va se marier ou bien si ce n'est pas un dessein prémedité pour obtenir la décoration.

AKP 263, k. 326–326v

163

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 21 VIII 1781

Depesza nr 23, odebr. 1 września, odp. 3 września [kurier Hyacinthe]

Monsieur.

La tournure admirable que Sa Majesté a donnée à la proposition d'avoir une entrevue avec le grand-duc, a été un très grand sujet de joie pour moi, dès les

http://rcin.org.pl

moments que j'eusse commencé à faire des démarches en conséquence jusqu'à la suite de la réception du courrier. La nouvelle qu'il m'a apporté de ma nomination au caractère de ministre plénipotentiaire, après avoir fait élevé mes actions de grâce jusques vers la providence que je dois adorer, m'a fait aussi vivement sentir la haute bienveillance du roi ; de même que les effets de l'appui généreux de mes protecteurs oblige d'attribuer à Votre Excellence à mon égard. C'est en servant avec zèle Sa Majesté [k. 620v] et ma patrie que je me concilierai le mieux que possible ces sentiments, au point que vous exercez. Crainte qu'il n'arrive quelque confusion avec le chiffre polonais dont je fais l'usage aujourd'hui, j'ai mieux aimé à adopter la correction que Votre Excellence m'a envoyée, quoique j'aie dit dans ma lettre précédente à vous, qu'ayant vu que l'erreur qui s'était glissée dans ce chiffre ne m'avait pas empêché de le démêler, j'ai regardé la réforme comme peu nécessaire. [k. 621] J'espère que le courrier ne tardera pas à être expédié, et au cas que je reçois une réponse préliminaire, je la ferai peut-être partir par estafette.

J'ose me reposer quant à mes appointements ainsi qu'à la somme de trente mille florins, que je désirerais toucher, sur le penchant que je vous connais à me faire du bien.

Deboli

AKP 262, k. 620–621

164

Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 21 VIII 1781

Odebr. 1 września przez pocztę, w lewym górnym rogu litera „F"

Il n'y a pas encore eu dans toute ma vie de circonstance où j'eusse éprouvé un passage aussi subit d'un grand abattement à une joie la plus complète, comme cela m'est arrivé, Sire, en recevant hier matin par courrier la dépêche de Votre Majesté datée du 12 d.c.

Odkładam Najjaśniejszy Miłościwy Panie do momentu, w którym tego kuriera na odwrót odsyłać będę, obszerniejsze wyrazy, których użyję na określenie zastanowienia się mego nad dobrocią Waszej Królewskiej Mości, przewyższającą nawet stopień, do którego nadzieja moja rozciągać się mogła, względem ujścia zasłużonej poniekąd nagany za dalekie zapędzenie się z strony mojej, chociaż w zdarzeniu takowym, gdziem miał za cel dobro Waszej Królewskiej Mości. Tymczasem Miłościwy Panie mogę zaręczyć Waszą Królewską Mość, iż do dnia [k. 622v] wczorajszego nic takiego z zrzódła czynności mojej nie wyniknęło było,

http://rcin.org.pl

co by nadwerężyło sekret, po uczynionych przeze mnie do księcia Kurakina krokach, za potrzebny uznany, a potym ściśle dochowany, tak dalece, iż po wyprawionym liście przez syna pocztmajstra kowieńskiego (który że przed wyprawieniem kuriera nie doszedł, mocno mię zadziwia) w milczeniu zupełnym zachowywałem się. Dnia zaś wczorajszego po odebraniu kuriera, gdy rzecz, przez mądre Waszej Królewskiej Mości zaradzenie, wzięła postać takową, iż z żadnej strony najmniejszej spodziewać się nie można inkonweniencyi, sposób mój postąpienia był następujący: Pojechałem zaraz do Zarsko-Selo pod pozorem szukania tam znajdującego się podkanclerzego, a w samej istocie dla pokazania wprzód wielkiemu księciu całej ekspedycyi. Tak był z niej kontent, to jest z ukształcenia interesu, iż mi natychmiast odpowiedzieć kazał z wielkiemi oświadczeniami, że tym mocno ujęty, że życzy sobie poznać się z Waszą Królewską Mością, i że mogę śmiele dołożyć starania, aby dla ułatwienia [k. 623] Waszej Królewskiej Mości widzenia się z nim, droga podług myśli Waszej Królewskiej Mości odmieniona była, to jest z Mohylowa na Tołoczyn i Białystok; gdyż mu mało na tym zależy, aby jechać na Kijów, ale że to była droga od imperatorowy przepisana, i że od niej odmiana zawisła; że tedy mnie należało list Waszej Królewskiej Mości oddać podkanclerzemu, a że wielki książe zdając się o niczym nie wiedzieć, gdy go o to zapytają, ukontentowanie swoje z mającego zajść rozporządzenia, które by go do widzenia się z Waszą Królewską Mością doprowadziło, oświadczy. Drogę przez Rygę proponować nie można było, bo by przez to wszystkie do tego uczynione przygotowania w szród Rosji w niwecz się obróciły, ale mam nadzieję, że na Białystok wypadnie.

Le bonheur qui m'a accompagné dans cette course que j'ai faite pour Zarsko-Selo, a voulu que j'y aie trouvé le vice-chancelier au moment qu'à l'issue du conseil, qui s'y tient tous les lundis, il allait en partir pour retourner chez lui à la campagne. Je lui [k. 623v] ai donc remis la lettre de Votre Majesté pour l'impératrice qu'il a dû aller présenter à Sa Majesté dans le même instant. Et il m'a promis une résolution pour demain, qui est le jour de conférence chez lui, en me disant que Monsieur Stackelberg lui écrirait aussi contre la route, qui était celle qui reste jusqu'ici déterminée pour le passage du grand-duc. Sur quoi je lui ai fait observer que les arrangements d'ici à Mohylow resteront tels qu'on les a faits ; qu'en cas, qu'on substitue à cette route-là celle que Votre Majesté propose, ce sera à nous à pourvoir du nombre de chevaux nécessaires sur ce dernier passage, comme nous l'aurions fait sur l'autre, et qu'ainsi on n'en aura aucun embarras ici. Le comte Ostermann s'est chargé d'exposer à l'impératrice ce que je lui ai dit à ce sujet.

Deboli

AKP 262, k. 622–623v

http://rcin.org.pl

165

Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 24 VIII 1781

Odebr. 1 września [przez kuriera], w lewym górnym rogu litera „F"

Sire!

J'aurais toute de suite expédié une estafette à l'issue de l'entretien que j'ai eu avant-hier avec le comte Ostermann pour en rapporter à Votre Majesté le résultat, si ce n'était qu'ayant déjà su dès lors, que je rencontrerais le lendemain le grand-duc à la campagne chez le procureur général, j'ai cru qu'il vaudrait beaucoup mieux que j'attendisse, que je n'aie eu à mander à la fois à Votre Majesté ce que je me doutais que Leurs Altesses Impériales me diraient au sujet d'une entrevue avec Votre Majesté. Au moyen de ce délai je me trouve, Sire, à même de dire à Votre Majesté que je ne puis guères dresser une dépêche à meilleures enseignes que je fais celle-ci, puisque c'est le grand-duc qui m'en a lui-même prescrit l'ordre désirant que je m'y conformasse, ce à quoi j'obéis. Premièrement, le grand-duc a voulu que je rendisse compte à Votre Majesté de la réponse provisionnelle [k. 624v] que le comte Ostermann m'a faite au nom de l'impératrice sur la lettre de Votre Majesté, et dont j'ai raconté au grand-duc la substance, qu'il savait déjà d'ailleurs. Cette réponse-là fut suivante : que l'impératrice ne pouvait qu'être sensible au témoignage de l'intention que Votre Majesté avait d'arranger une entrevue avec le grand-duc ; qu'elle ferait réponse, elle-même, sur la lettre de Votre Majesté, et que vu que dans cette réponse elle lui parlerait plus au long sur les moyens d'effectuer une rencontre entre Votre Majesté et Leurs Altesses Impériales, je ne devais en attendant faire parvenir à la connaissance de Votre Majesté que l'expression du contentement de l'impératrice qu'elle a ressenti de la demande que Votre Majesté lui a faite. Comme à la suite de ce compliment que le comte Ostermann proféra d'après une lettre de Monsieur Bezborodko qu'il tenait en main, et par laquelle il était autorisé à me parler comme ci-dessus, comme, dis-je, le susmentionné ministre passa à me dire que difficilement il se pourrait faire qu'on changeât l'ordre de marche tel qu'il y en avait déjà un de dressé ; que peut-être, il y aurait plus de facilité à moyenner une entrevue au retour de Leurs Altesses Impériales ; mais que [k. 625] cependant il me restait à attendre une réponse de l'impératrice, qu'on ne tarderait pas à me remettre pour être expédiée par la voie de mon courrier. De tout ce discours, j'ai compris qu'on balançait encore sur un changement d'ordre de marche lequel pouvait pourtant être encore admis. Pour opérer ce changement, je fis voir clairement au comte Ostermann combien l'on y gagnerait et je lui fournis une note où je marquai la route par Białystok sur Léopol : que ce serait par Minsk, Słonim, qu'il faudrait alors passer. Le comte Ostermann garda cette note et l'envoya toute de suite à Zarsko-Selo en l'accompagnant de toutes les observations que

http://rcin.org.pl

je fis de bouche sur la route proposée. Nous nous séparâmes avec le comte Ostermann sur la promesse qu'il me fit d'une prompte résolution. Dès que j'eus raconté au grand-duc la substance de ce que dessus, il me demanda si je l'avais déjà rapporté à Votre Majesté. J'ai dit que non, par la raison que je comptais recevoir de près la lettre de l'impératrice pour Votre Majesté, laquelle mon courrier attendait, de sorte qu'il pourrait arriver, que venant à être expédié avant dimanche, il devancerait mon rapport que j'aurais fait aller par estafette avec la réponse préliminaire. À cela, le grand-duc [k. 625v] qui engagea cette conversation avec moi dans une embrasure de fenêtre, immédiatement après qu'il fut arrivé chez le prince Wiazemski m'a répliqué : Je n'avais pas pu vous parler, depuis que vous m'aviez fait part par la voie de Kurakin de l'intention de Sa Majesté le roi ; de quoi j'avais été extrêmement sensible. Je ne le suis pas moins de la tournure que le roi a donnée à l'idée de notre entrevue, que je vous charge de dire à Sa Majesté que je désire vraiment de voir effectuée, d'autant plus, que j'aurais désiré d'avoir l'avantage de connaître personnellement le roi, lors que Sa Majesté avait été ici, mais j'étais encore bien petit dans ce temps-là. Le roi, mon maître, lui repartis-je, n'a pas moins de désir que Votre Altesse Impériale en veut bien témoigner de faire sa connaissance personnelle, vu que j'espère qu'il sera rempli de deux manières proposées, la seconde desquelles, savoir celle de faire la rencontre à Białystok aurait rendu le chemin plus court pour le roi mon maître, et aurait également abrégé celui de Votre Altesse Impériale. Cela, vous le savez, répondit-il, ne dépend pas de moi ; mais pour l'entrevue, je désire beaucoup qu'elle ait lieu d'une façon ou d'autre. À ces mots la première conversation finit. Après dîner la grande [k. 626] duchesse m'aborda et me dit assez haut, pour que ceux qui étaient près, nommément le comte Cobentzel, aient pu entendre une partie de ce qu'elle disait et qui fut : Quand est-ce que vous contez recevoir la nouvelle de Varsovie sur ce que vous nous avez fait dire? Pour peu, répondis-je, que j'ai une résolution directe de l'impératrice, le courrier que j'expédierai avec, fera toute la diligence possible, et comme le roi mon maître, prendra l'un de deux endroits indiqués selon la route que Votre Altesse Impériale tiendront, dès que la résolution de l'impératrice parviendra au roi, Sa Majesté fera faire des arrangements pour son entrevue avec Vos Altesses à Białystok ou à Wiśniowiec, et Vos Altesses en seront informées avant qu'elles se mettront en chemin. Mandez, je vous prie, à Sa Majesté, reprit la grande duchesse, que nous sommes sensibles à son amitié, et qu'il nous tient à cœur d'avoir une entrevue avec elle.

De près à cet entretien avec la grande duchesse, comme j'ai parlé de côté avec le prince Kurakin, le grand-duc m'aborda et me dit : Faites exactement ma commission auprès du roi. Elle donnera, répondis-je, trop de satisfaction à Sa Majesté pour que je puisse rien supprimer des expressions de Votre Altesse Impériale, que j'assure que [k. 626v] le roi mon maître, désire connaître personnellement pour cimenter une amitié étroite avec elle. Je tire, reprit-il, un bon augure pour l'avenir de ce que cette négociation que vous savez (cela fut proféré en riant) être la première de vous à moi, a si bien réussi. J'ose, Monseigneur, lui dis-je, me flatter que toutes celles dont Votre Altesse Impériale me chargera

http://rcin.org.pl

dorénavant, auront un égal succès. Ensuite, lorsque je fus engagé à un parti de jeu, le grand-duc et la grande duchesse vinrent à moi, chacun séparément m'honorèrent de leurs compliments sur mon avancement. Je leur répondis uniformément à tous les deux : que les remerciements respectueux que je leur en faisaient, dévaient être nécessairement accompagnés de cet aveu que je tenus cette grâce de Votre Majesté par une suite du bonheur, que j'avais eu d'être employé en Russie. Leurs Altesses Impériales s'étant éloignées de la table où je jouai, le prince Kurakin s'en approcha pour m'inviter de leur part à dîner pour demain à leur maison de campagne appelée Pawłoskoi, et il ajouta : que je ne devais pas m'en aller de chez le procureur général avant qu'il ne m'ait parlé, puisqu'il avait encore quelque chose à me dire. Je m'y conformai et le tout dernier entretien que [k. 627] j'ai eu ce jour-là avec le prince Kurakin, fut en conséquence de la commission que le grand-duc lui avait donné de me dire premièrement : que comme le changement de route ne dépendait pas du grand-duc, il ne tiendrait, peut-être, pas à lui de passer par Białystok ; que ce que le comte Ostermann m'a dit, que peut-être une entrevue pourrait mieux tomber au retour de Leurs Altesses Impériales, n'était qu'une façon de parler, puisque l'impératrice voudra probablement dans sa réponse à Votre Majesté combattre des politesses pour ne pas lui dire exprès qu'elle la priait de se rendre à Wiśniowiec ; mais que Leurs Altesses Impériales priaient, de leur côté, Votre Majesté de se rendre à cet endroit, si leur route ne tombe par Białystok. C'est de quoi Leurs Altesses Impériales ne se flattaient guères. Et cependant elles désiraient d'avoir une entrevue avec Votre Majesté dans ce temps-ci, et non à leur retour, où la chose pourrait manquer par quelque incident ; que de plus, le grand-duc me requérait de mander exactement à Votre Majesté tout ce que lui et la grande duchesse m'ont dit d'observer en cela les gradations pour venir jusqu'aux compliments personnels qu'ils m'ont faits, et terminer mon récit par la commission que lui Kurakin a remplie auprès de moi. [k. 627v] J'ai prié le prince Kurakin de rapporter à Leurs Altesses Impériales que j'exécuterai leurs ordres au pied de la lettre, et que je relèverai devant Votre Majesté nommément ces paroles que le grand-duc a proférées : qu'il prenait à bon augure la tournure que l'entrevue de Votre Majesté avec lui vient de prendre, allant se faire également avec l'agrément de l'impératrice, et le grand contentement de Leurs Altesses Impériales, et que je prierais Votre Majesté de citer ces paroles-là au grand-duc dans le temps que Votre Majesté sera avec lui.

Devant aller demain, comme je le marque plus haut, à Pawłoskoi, j'ai cru nécessaire d'avoir à dire au grand-duc que j'ai effectué ses ordres. Pour cet effet et celui de donner à Votre Majesté la plus prompte connaissance de tout, j'envoie cette estafette ; elle gagnera peut-être le devant sur le courrier que le comte Ostermann sachant ce que le grand-duc m'a dit, tâchera sûrement pour complaire à ce prince de faire partir au plus tôt en tant que cela dépendra de lui. Le temps du départ de Leurs Altesses Impériales est fixée entre 15 et 20 septembre vieux style ; celui de l'entrevue de Votre Majesté à Wiśniowiec tombera donc à peu près au 20 octobre vieux style. Lorsque j'ai demandé l'ordre de marche pour le faire parvenir à Votre Majesté, le prince Kurakin m'a dit : que quand il [k. 628]

http://rcin.org.pl

serait pleinement réglé, on l'enverra à Votre Majesté, et que cela se ferait dès que j'aurai la résolution de Votre Majesté et sur ma lettre d'aujourd'hui, et sur celle que le courrier portera ensemble avec la réponse de l'impératrice ; résolution, dans laquelle le prince Kurakin ajouta, que je ferai bien cour au grand-duc en y mettant la même promptitude, que j'avais employé à lui procurer la première réponse, que le grand-duc s'est beaucoup réjoui d'avoir reçu dans l'espace de 20 jours. Or, pour faire les choses selon le souhait de Son Altesse Impériale, si mon estafette devance le courrier, j'aurai réponse plutôt sur cette lettre. Si le courrier atteint l'estafette, il reviendra ici avec la réponse pour attendre à être expédié ensuite lorsque tout sera arrêté pour le départ de Leurs Altesses Impériales ; et présentement entre le moment, que je recevrai la lettre de l'impératrice et celui où je ferai partir le courrier, il ne s'écoulera qu'autant de temps, qu'il faudra pour que je donne avis au prince Kurakin qui veut écrire par cette occasion à l'ambassadeur.

En finissant ma dépêche je voudrais, Sire, rendre le plus palpable que possible aux yeux de Votre Majesté le bon effet [k. 628v] que la proposition de Votre Majesté a produite ici. Si j'ai amené la chose par des voies un peu tortueuses, je dirai à Votre Majesté que mon grand but en cela a été celui de détruire ce langage que j'ai attendu tenir ici, et qui, peut-être, sera parvenu jusqu'à Votre Majesté, comme quoi on cherchait à prévenir l'esprit du grand-duc contre Votre Majesté. J'ai confié en Dieu d'y avoir réussi au prix d'une entrevue. Que présentement Leurs Altesses Impériales témoignent si fort désirer cette entrevue dans ce temps-ci, la raison pourra bien en être que la connaissance personnelle produira quelque ouverture qui en renfermissant la tranquillité de Votre Majesté, consoliderât celle de son Royaume. Vous êtes, Sire, trop soigné du bien de celui-ci pour ne pas viser à ce but s'il peut être atteint. Je me réserve de parler plus clairement à Votre Majesté dans ma dépêche par courrier, qui paraît susceptible de l'exécution avec l'aide de la Providence.

Je n'ai eu aucun besoin d'avoir recours aux excuses envers le prince Kurakin que Votre Majesté me prescrit dans sa lettre du 13 août, tout s'est passé admirablement bien au moyen du secret que j'avais gardé!

[k. 629] Les cajoleries de la cour de Vienne sont si fortes que l'empereur a écrit deux longues lettres au comte de Cobentzel, où il ne parle que de la joie de voir Leurs Altesses Impériales. Combien cela fait troubler le comte de Görtz, je pus le voir hier même, lorsque nous fumes en présence de Leurs Altesses Impériales. Ce n'est pas pour me disculper, mais pour en demander très humblement pardon à Votre Majesté, que je la supplie de me passer la faute involontaire que j'ai commise sur l'article de la décoration du comte de Reuss.

AKP 262, k. 624–629

http://rcin.org.pl

166

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 24 VIII 1781

Depesza nr 24, odebr. 1 września [kurier Meinich], odp. 3 września [kurier Hyacinthe], oryginał

Monsieur.

Nonobstant une espérance fondée que j'ai, de renvoyer bientôt le courrier Meinich, je le fais précéder par une estafette dont l'idée m'est venue hier, afin de faire parvenir d'autant plus promptement à Sa Majesté le roi la dépêche ci incluse. J'ai reçu par la poste d'hier celle du 13 d.c. La question que Votre Excellence m'y a faite touchant l'état de la santé de Monsieur le conseiller Konigsfels va lui amener de ma part une réponse satisfaisante ; savoir qu'il est tout à fait hors de danger et que m'étant abstenu par ordre du médecin de l'aller voir pendant le fort de sa maladie, je l'ai revu pour la première fois dimanche dernier. Il est revenu de bien loin, et tourmenté qu'il a été partout plein de vésicatoires qu'on lui a appliqués, il est encore assez faible.

Monsieur Zabłocki qui a été détenu à Kazan comme otage pour les dettes de Monsieur Puławski, et qui a à la fin gagné sa patrie, m'a écrit [k. 630v] plusieurs fois en me demandant mon témoignage comme quoi il s'est bien conduit ici. Je ne l'en refuse pas un tel témoignage, mais j'aurais désiré que l'idée dans laquelle il m'en requiert, et qui est d'entrer dans la chancellerie comme traducteur de la langue russe, eut été amenée par ma question que Votre Excellence m'eut faite, qu'est-ce que je pensais de la capacité ? Alors étant plus sûr de mon fait, j'aurais très volontiers donné mon suffrage, que présentement je ne lui refuse à la vérité pas, mais que je ne lui donne qu'autant que vous voudrez bien l'appuyer.

Pour hâter l'envoi de mon estafette, je réserve pour la poste de ce jour-ci ma dépêche à Monsieur le grand notaire de Lituanie, ainsi que ma réponse à la lettre de Monsieur le général Komarzewski, qu'avec votre permission je remercie de ses compliments qu'il a bien voulu me faire sur mon titre de ministre plénipotentiaire. Quoique je n'aie pas encore déployé ce caractère, il a plu à Leurs Altesses Impériales de me faire la grâce de me faire jouir dès ce moment de l'étiquette des ministres du second rang, en me faisant inviter à dîner pour demain, à leur maison de plaisance, située à 9 verstes plus loin que Zarsko-Selo.

[k. 631] PS. Le major Kleist, qui a été envoyé en courrier au grand général de la part de sa future, est de retour depuis hier. Je ne l'ai pas encore vu. Reste à voir s'il a apporté la promesse de la prochaine arrivée de Monsieur le grand général {qui a fait une grande fanfaronnade, d'avoir fait répandre comme si Monsieur Hampel avait eu commission de l'impératrice elle-même, de préparer un assortiment de meubles pour le palais du grand général à Varsovie. Hampel lui-même m'a assuré que cela est faux.}

http://rcin.org.pl

Je laisse votre lettre dans l'état où je l'avais mise, et tout en fermant le paquet pour la courrier, je me mets moi-même en chemin pour Pawłowskoe.

Wyświadczysz mi Waszmość Pan Dobrodziej wielką łaskę, gdy pensją moją, którą mam otrzymać anticipative za kooperacyją jego przyszlesz przez kogo z będących przy hetmanie. Wiele mi się tym oszczędzi. Interes z Jaśnie Wielmożnym ordynatem polecam J.W.M. Pana łasce. Są w tej paczce dwa listy do posła, jeden od podkanclerzego, drugi od Kurakina. Czekać będę responsu na tę expedycyją niecierpliwie.

AKP 262, k. 630–631

167

Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 25 VIII 1781

Oryginał

Sire !

Je ne m'étais pas attendu qu'on me remettrait aujourd'hui la lettre de Sa Majesté l'Impératrice pour Votre Majesté, et moins encore pouvais-je l'espérer de si près au moment où je venais de faire porter ma ci-jointe dépêche à Votre Majesté, au bureau de postes, pour être envoyée par estafette. Un singulier homme a voulu qu'ayant vu arriver la lettre de Sa Majesté Impériale j'eusse encore le temps de faire retirer cette dépêche-là, pour être portée par le courrier Charles Meinich, ensemble avec le reste de l'expédition.

Dès que j'eus la lettre de l'impératrice entre mes mains, j'ai voulu, avant de me mettre à dresser ma présente, entretenir [k. 633v] premièrement le vice-chancelier, et dans ce dessein je suis allé le chercher à l'assemblée chez le comte de Cobenzl, qui demeure à moitié chemin depuis la ville jusqu'à la campagne qu'occupe Monsieur le vice-chancelier.

Ce que celui-ci m'a dit me dispense d'altérer le contenu de ma dépêche antérieure que je laisse telle que je l'avais faite ; et je ne l'ai même plus ouverte depuis qu'elle me fut rapportée du bureau de postes. {Il m'a parlé dans le même sens que le prince Kurakin l'avait fait la veille, avec cette différence que ce dernier s'était expliqué selon ce qui présumait de la réponse que l'impératrice ferait à Votre Majesté, au lieu que le vice-chancelier s'est énoncé d'après l'ordre de l'impératrice, qui, m'a-t-il dit, lui avait enjoint de me mettre au fait de ce que la lettre de Sa Majesté renfermait en elle, savoir que Sa Majesté témoignait ses regrets à Votre Majesté de ne pouvoir plus changer la route déjà déterminée pour Leurs Altesses Impériales et qu'elle laissait au choix de Votre Majesté

http://rcin.org.pl

d'effectuer l'idée de son entrevue avec le grand-duc à Wiśniowiec. J'ai bien remarqué dans le langage du comte Ostermann le dessein de mêler le même désir que Kurakin m'a expressément témoigné, que Votre Majesté réalisât son entrevue présentement. C'est bien clair qu'on est impatient d'apprendre la détermination que Votre Majesté prendra là-dessus, et qu'à la réserve de ce que le grand-duc m'a fait insinuer en priant ouvertement Votre Majesté de vouloir bien se rendre à Wiśniowiec, on n'a pas voulu me remettre dès à cette heure [k. 636v] l'ordre des marches, parce que cela aurait contrasté avec l'incertitude que jusqu'à ce que Votre Majesté ne s'en soit expliqué à la suite de la réception de la lettre de l'impératrice, l'on veut affecter par rapport à la désignation de Wiśniowiec pour endroit de l'entrevue, pour laquelle la disposition de Votre Majesté est appréciée par l'impératrice autant que, comme je l'ai marqué à Votre Majesté l'accomplissement de cette disposition est vivement souhaitée de la part du grand-duc ; que ce prince insiste tant sur cette entrevue, la raison peut en être seule que son amitié a réellement été acquise à Votre Majesté par cette obligeance qu'elle a témoigné de vouloir faire la connaissance personnelle, mais qui fait, si outre cette raison là il n'y en a pas d'autre, et nommément de la part de la grande duchesse celle de trouver un établissement en Pologne à quelque princesse sa parente, au moyen d'un mariage avec [k. 637] l'un des neveux de Votre Majesté. Ces sortes de matières se traitent beaucoup mieux, et on y avance plus par une connaissance personnelle que par des tiers. L'idée d'un prince royale de Pologne à créer ne se présente pas à l'esprit comme tout à fait difficile. Il est nécessaire, Sire, dans la supposition, qu'il existera une entrevue entre Votre Majesté et le grand-duc, de dire à Votre Majesté que le caractère de ce prince est, selon le jugement qu'on en porte, assez solide,}[a] [k. 634v] que son amusement favori ainsi que celui de la grande duchesse est de la bonne musique ; et c'est ce par quoi on peut les divertir le mieux. Le général Sołtykoff, qui accompagnera le grand-duc, est le même qui a si bien mérité l'approbation de Votre Majesté lorsqu'il a commandé les troupes russes en Pologne. C'est un homme constamment intègre. Il sera flatteur pour lui que Votre Majesté lui en rende témoignage dans ses conversations avec le grand-duc. Votre Majesté sait déjà que le prince Kourakin est une espèce de favori de Monseigneur.

Je n'ai pas pu découvrir la moindre trace de ce bruit dont Votre Majesté m'a parlé dans sa lettre du 6 août, concernant l'entrée d'un corps de troupes russes en Galicie. On n'est pas encore au point de méditer des projets qui sentissent les liaisons politiques avec l'Autriche ; mais cela viendra. Le comte Görtz m'a fait voir la timidité avec laquelle il parlait ici, m'ayant raconté que s'étant avancé à entretenir le vice-chancelier de ce projet de commerce sur lequel on a écrit à Votre Majesté de Constantinople, le vice-chancelier lui a répondu que moi, je ne croyais pas à l'existence de ce projet. Le comte Görtz [k. 635] me demanda un commentaire sur cette réponse, et celui que je lui enfin fut, que je ne désavouais pas l'existence du projet, mais que j'assurais que Votre Majesté n'y adhérera pas ; et que c'était cela que le vice-chancelier aura apparemment entendu.

[a] Deszyfra tego fragmentu listu znajduje się na k. 636 i 637.

http://rcin.org.pl

La pénétration de Votre Majesté aura, j'ose m'en flatter, goûté les raisons que j'ai exposées à Votre Majesté dans ma dépêche du 10 août en matière d'Iwieniec. Mon penchant personnel à rendre service aux personnes qui sont intéressées dans cette affaire, a cédé aux considérations qu'étaient que j'aurais fait un sujet de triomphe pour mes ennemis si j'avais accusé de si près au temps où je l'avais loué ce même général Romanus, qui s'est pourtant mieux conduit en Pologne que tout autre général russe. L'affaire d'Iwieniec à cause de l'opposition à l'autorité légale du pays me donne prise sur le général Romanus, et s'il n'obéit au décret, je présenterai même contre lui la note qui m'a été envoyée, mais je prends la liberté de dire à Votre Majesté, que si je fais plaintes ministérialement pour la prétention de Zugehoer, je me compromettrai terriblement avec [k. 635v] ceux qui ont une pique contre moi de ce, que je les avais traversés pour qu'ils n'eussent pas le commandement en Pologne, où j'étais sûr qu'ils auraient fait du grabuge lesquels diraient, que ce même général Romanus que j'avais comblé d'éloges, était inondé de plaintes contre soi dès qu'il n'était plus en Pologne.

Daignez permettre, Sire, que Monsieur le grand notaire de Lituanie mette aux pieds de Votre Majesté mes très respectueux remerciements exprimés dans ma dépêche officielle sur ma nomination en qualité de ministre plénipotentiaire ; poste d'honneur et de confiance, lequel je tâcherai de remplir avec le zèle dont je suis animé pour le service de Votre Majesté et de ma patrie.

AKP 262, k. 633–637

168

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 27 VIII 1781

Depesza nr 45

{Vous n'aurez pas de réponse aujourd'hui à votre lettre du 10 d.c. au roi. Comme la plus grande partie de cette lettre est remplie des notions sur le prochain voyage du grand-duc, [k. 327] nous attendons la réponse à la lettre que Sa Majesté a écrite par le courrier Meinich à l'impératrice. J'espère que dans le courant de cette semaine nous recevrons de votre part la nouvelle de l'arrivée dudit courrier. Il nous importe de savoir au plus tôt quelle route prendront Leurs Altesses Impériales à leur passage par la Pologne, la fixation de l'endroit pour leur entrevue avec le roi d'après l'agrément de l'impératrice, [a]la durée de leur séjour à Wiśniowiec[a], quelle sera leur suite, et combien faudra-t-il fournir

[a–a] Fragment dopisany na lewym marginesie.

http://rcin.org.pl

de chevaux à chaque station. Comme Leurs Altesses Impériales veulent garder le plus grand incognito, on tâchera de se conformer à leurs intentions dans la manière de leur réception.

[b]Quant à l'affaire d'Iwieniec, Sa Majesté vous charge d'aller toujours votre train, de remettre la note et de ne prendre garde à tout ce que le général Romanus pourra dire en ceci contre l'ambassadeur, lequel, à ce qu'il dit lui-même, n'y entre pour rien[b].

Je suis fâché de vous dire, Monsieur, que le roi n'a pas été du tout content de ce que vous vous êtes avancé dans la réponse au comte Szeremetoff en lui envoyant les marques de l'ordre de l'Aigle Blanc qu'il pourrait arborer celui de S[t] Stanislas. Si Sa Majesté avait eu l'intention que vous lui avez supposée, il vous aurait envoyé également les marques de l'ordre de S[t] Stanislas. Et comme elle ne l'a pas fait, il a fallu premièrement demander [k. 327v] là-dessus les ordres du roi. Cependant comme la chose est déjà faite, Sa Majesté ne veut pas vous désavouer ; mais je vous avertis en ami que vous devez éviter soigneusement à vous avancer trop, car outre les embarras que cela cause ici, cela produirait insensiblement des aigreurs contre vous, tandis que vous avez pu bien voir que vos amis ici n'ont laissé échapper aucune occasion pour vous procurer des agréments. Soyez très persuadé que je ne vous dis ceci que par l'attachement que je vous ai voué.

[c]Les lettres de créance avec les compliments que vous aurez à prononcer à l'impératrice et à Leurs Altesses Impériales vous seront envoyées mercredi prochain par Monsieur le comte Dzieduszycki[c].}

Je suis bien sincèrement.

AKP 263, k. 326v–327v

169

Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 28 VIII 1781[a]

Odebr. 8 września, odp. 10 września

Sire !

Incontinent que j'eus expédié samedi dernier à 10 heures du matin le courrier Meinich, étant allé moi-même à la maison de plaisance du grand-duc appelée

[b–b] Fragment dopisany na marginesie, zastąpił skreślone: „Monsieur de Stackelberg n'est pas encore retourné de Nieborów, je ne saurais vous dire rien sur l'affaire d'Iwieniec".

[c–c] Akapit dopisany na lewym marginesie.

[a] Ta sama depesza, z opuszczeniami i zmianami ujętymi przypisami, a przeznaczona dla Stackelberga, znajduje się na k. 642–647v.

http://rcin.org.pl

Pawłowskoi, dès que j'y fus arrivé, la première chose que Monseigneur me demanda, fut : Czylim posłał list jego do grafa Stackelberga? Chociaż w odpowiedzi na list mój, którym księcia Kurakina o wyprawianiu kuriera mego ostrzegłem, żadnej nie było wzmianki o inkludowanym od wielkiego księcia liście do grafa Stackelberga, domyśliwszy się jednak, iż o tym kwestia, odpowiedziałem wielkiemu księciu, iż list, który mi książe Kurakin przysłał, ekspediowałem natychmiast przez kuriera. Potym zapytał mię wielki książę, czyli wiem, co w liście imperatorowy zawiera się? Odpowiedziałem, [k. 638v] iż listu nie czytałem, lecz że mi treść onego podkanclerzy opowiedział, to jest: iż Imperatorowa Jejmość wyraziła Waszej Królewskiej Mości swój żal z niepodobności odmiany ułożenia względem traktu, którędy wielkie księstwo pojadą, i że zdała na wolę Waszej Królewskiej Mości uskutkowanie widzenia się z wielkim księstwem w Wiśniowcu. Będziemyż mieli te ukontentowanie spotkania się tam z Królem Jegomością, zapytał się mię wielki książe? Nie wątpię o tym, odpowiedziałem, abyś Wasza Królewska Mość dla przyjaźni wielkiego księstwa uczynić tego nie miał. Ja sobie mocno tego życzę, rzekł wielki książe i czekać będę na finalne ostrzeżenie nas od Jego Królewskiej Mości względem zjechania się z nami w Wiśniowcu. Na co odpowiedziałem, iż wyprawiony ode mnie dziś kurier, w którego odesłaniu pospieszność zachowana będzie, przywiezie mi zapewne zgodną z żądaniem wielskich księstw wiadomość. Na tym się rozmowa wielkiego księcia ze mną skończyła. Po której nastąpiła eksplikacja [k. 639] z księciem Kurakinem to w sobie zawierająca, iż wielki książe pisał sam do grafa Stackelberga w tej osnowie, jak się przede mną tłumaczył, iż odmiana traktu nie od niego zawisła, lecz że sobie mocno życzy poznać się z Waszą Królewską Mością, i że ostatniej w tej mierze od Waszej Królewskiej Mości rezolucyi oczekuje.

L'existence de l'idée d'une entrevue à arranger entre Votre Majesté et le grand-duc commence à devenir connue des ministres étrangers, qui lorsque Leurs Altesses Impériales m'ont parlé sur cette matière, ont été à même d'avoir entendu de quoi il était question. Cependant le seul d'entre ces Messieurs-là, qui m'en ait jusqu'ici questionné, fut le comte de Görtz, lequel après en avoir reçu une réponse très laconique de ma part, m'a témoigné son contentement particulier de ce qu'une pareille idée avait été conçue, et qu'on en poursuivait l'exécution. [b]La raison de ce que le comte de Görtz y a applaudi est celle, que d'après mes discours ainsi que d'après ce que Buchholtz lui manda, il a pris cette opinion que Votre Majesté s'alarme de ces liaisons [k. 639v] qui vont s'établir entre les deux cours impériales. J'affecte d'entretenir le comte de Görtz dans une telle opinion, qui a son utilité en ce que le roi de Prusse n'en deviendra que plus traitable pour nous. Si son ministre à cette cour-ci l'informe[b] de toutes les gradations, par lesquelles l'on voit avancer la faveur du comte Cobentzel (et cette faveur n'est pas personnelle, puisqu'on ne l'aime pas ici, et moins encore sa femme que l'impératrice appelle chasseuse, car elle a excessivement des poux dans la tête, d'où on les lui voit tirer et craquer sous la dent), Sa Majesté Prussienne ne

[b–b] Ten fragment został usunięty z tekstu przygotowanego dla Stackelberga i zastąpiony następującym zdaniem: „Si ce ministre informe son maitre".

http://rcin.org.pl

peut qu'en avoir de la mauvaise humeur. Conversations continuelles et secrètes de Leurs Altesses Impériales avec le comte Cobentzel, [c]l'admission de celui-ci dans le cabinet du grand-duc, expressions distinguées[c] dont aucun ministre étranger n'a joui, tout cela sont des signes palpables des cajoleries dont le ministre de Prusse est spectateur. La grande duchesse nous a dit samedi dernier que ses parents viendront à Vienne au même temps que Leurs Altesses Impériales y seront. Il n'est pas présentement question d'aller [k. 640] à Berlin, mais on croit pourtant qu'on y viendra en retour par politesse du moins, à laquelle ce serait visiblement manquer que de passer si près de Berlin et de n'y pas venir, et cette proximité existera en allant à Dresde, par où Leurs Altesses Impériales ont promis de prendre leur chemin.

Avant que de présenter au vice-chancelier Ostermann une note pour la rédaction de laquelle j'ai été autorisé par les ordres de Votre Majesté contenus dans sa lettre du 6 août et répétés ensuite dans celle du 12 du même mois, laquelle dépêche fut mise sous les yeux de l'impératrice, j'ai premièrement demandé au comte Ostermann de me dire en confidence si l'analogie que nous mettions entre les règlements que l'impératrice a fait faire par rapport aux courriers et ceux que nous établirions chez nous sur le même sujet devait impliquer l'idée que nous exigeassions aussi, qu'il nous fut communiqué des empreintes des cachets dont les dépêches que les courriers russes porteront à travers les pays de la Pologne fussent scellées, et que par ce moyen [k. 640v] on prévienne toute plainte. À quoi le comte Ostermann m'a répondu que cette exigence de l'exhibition des cachets dont il faudrait qu'on exhibât un bon nombre, c'est-à-dire ceux de tous les ministres de Russie résidents dans les pays étrangers n'obligerait pas ici, mais que comme les courriers russes ne sauraient guères préjudicier aux droits dus en ce qu'ils ne font que passer par Polangen, et que d'ailleurs ils ne peuvent rien apporter avec eux, qui soit susceptible d'être enfermé dans une dépêche, sans que celle-ci acquit un très grand volume, par ces raisons on comptera ici à complaisance quand il y aura ordre à Polangen de ne pas visiter les courriers russes, que s'il en résultait quelque inconvénient dont on s'aperçût chez nous, sur les plaintes qui en seraient portées on s'empresserait à y remédier ; que la raison qu'on avait eu ici de faire des règlements tels qu'on les a faits, fut le clabodage (c'est son terme) des courriers français qui fraudaient terriblement les douanes d'ici de plusieurs différentes manières. [d]Le vice-chancelier ajouta qu'il se doutait [k. 641] qu'une certaine cour, qu'il n'a pas nommée, voudra que les paquets des courriers russes, qui passeront par ses États, soient confrontés avec les cachets, dont on donnera pour cet effet l'exhibition du côté de la Russie, mais que par cette exigence, on choquera l'impératrice. Je ne puis croire autre chose, sinon que c'est la cour de Berlin que le comte Ostermann a sous-entendue[d], d'après une telle explication que j'ai eue avec le comte Ostermann, et ne sachant pas encore quels seront les règlements qui vont être faits chez nous, j'arrangerai de manière

[c–c] W wersji skróconej depeszy fragment ten zmieniono: „admission de celui-ci dans le cabinet du grand-duc, distinction".

[d–d] Fragment został usunięty z wersji znajdującej się na k. 646v–647.

http://rcin.org.pl

ma note, dont j'accompagnerai l'exhibition du sceau, dont Votre Majesté m'a fait envoyer l'empreinte, que l'explication sur la nature de ces arrangements-là sera en suspens, et mon compliment portera que ces arrangements seront adoptés à la confiance que l'on a dans l'équité de l'impératrice, [e]et au souvenir que l'on conserve de ce que Sa Majesté Impériale fut la première à se prêter sur notre réquisition en 1776 à faire ordonner à son ambassadeur qu'il se désistât des franchises auxquelles les ministres étrangers [k. 641v] prétendaient en Pologne en fait des douanes.[e]

On a réexpédié samedi dernier à Monsieur le grand général de la Couronne le même courrier qui avait déjà fait un voyage auprès de lui. Le mystère, que Jagielski en a fait envers moi, n'empêche pas que je ne sache que le grand général avait marqué par ce courrier, que le défaut d'argent dont il ne pouvait nulle part se procurer, l'empêchait de se mettre en chemin ; sur quoi le courrier lui fut renvoyé avec la réponse qu'il ne devait pas s'en embarrasser et qu'il trouverait du crédit ici. Le prince Poniński viendra ici pour déclarer sa recherche de Mademoiselle Catherine Engelhardt en mariage. Jagielski ne nie pas que le prince Poniński n'y songe, mais il assure que le grand général traite ce projet de chimérique et qu'il ne s'en mêle pas du tout. Pour chimérique il l'est bien. Le comte Iwan Czerniszew en m'en parlant samedi à Pawłowskoi m'a dit que c'était courir après son ombre ; mais qu'il ne croyait pas que ce projet réussît.

Deboli

AKP 262, k. 638–641v

170

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 29 VIII 1781

Depesza nr 46

Je viens enfin de recevoir la réponse à la lettre que j'ai écrite à Monsieur l'ordinat Zamoyski depuis plus de deux mois, dans laquelle il me dit que puisque Monsieur Wyszyński s'est chargé d'acquitter votre dette régulièrement à chaque terme, il espère que si je lui écris une lettre pour le requérir de vous faire avancer 30[m] florins par les banquiers d'ici, qu'il ne le refusera pas. J'écrirai donc là-dessus à Monsieur Wyszyński par la poste de demain.

[e–e] Fragment usunięty z depeszy przygotowanej dla Stackelberga.

http://rcin.org.pl

{Sa Majesté me charge, Monsieur, de vous demander de quel pays est Monsieur Harris qui va de Pétersbourg à Vienne, et quel peut-être le but de ce voyage[a].

[b]Monsieur le comte Dzieduszycki vous envoye par la poste d'aujourd'hui vos lettres de creance avec des compliments dont vous vous servirez selon votre bon plaisir à la première audience comme ministre plénipotentiaire.[b]}

Je suis…

AKP, k. 327v

171

Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 31 VIII 1781

Odebr. 12 września, odp. 24 września

Sire !

Si j'avais su au temps de l'expédition du dernier courrier la circonstance, qui est depuis parvenue à ma connaissance, et que je vais rapporter à Votre Majesté ci-dessous, j'aurais dès lors, Sire, transmis à Votre Majesté ladite circonstance, comme une des preuves de ce que l'impératrice a été agréablement flattée de la démarche que Votre Majesté a faite en s'adressant à elle par lettre, sur la résolution que Votre Majesté a témoigné avoir formée, de chercher à arranger une entrevue avec le grand-duc. Cette circonstance-là, que j'avais absolument ignorée, et que je viens d'apprendre ces jours-ci, a été celle que l'impératrice, ayant été informée par le rapport venu de la part de Monsieur Krudner de ce que Votre Majesté avait reconnu la duchesse de Courlande, elle en fut extrêmement irritée, et qu'ayant taxé la déférence de Votre Majesté pour la duchesse de contravention aux promesses que Votre Majesté [k. 648v] avait faites à ce sujet à Sa Majesté Impériale, elle donna ordre au comte Ostermann de remettre sous ses yeux tous les papiers, qui concernaient les gradations observées dans les démarches qui ont été faites depuis que le duc de Courlande avait épousé Mademoiselle Medem, jusqu'à ce moment-ci. Heureusement qu'il n'y avait que deux à trois jours depuis que cette mauvaise humeur venait d'éclater, lorsque la lettre de Votre Majesté arriva sur ces entrefaites. On m'a dit qu'elle a fait tant de plaisir à l'impératrice, qu'elle a oublié le ressentiment qu'elle avait pris pour cause de la reconnaissance de la duchesse de Courlande ; et qu'entre temps, c'est-à-dire

[a] List Harrisa do króla z 4 sierpnia i odpowiedź monarchy 30 sierpnia znajdują się w AKP 263, k. 344–346v.

[b–b] Akapit dopisany na marginesie.

http://rcin.org.pl

dans l'intervalle qui s'est écoulé depuis l'arrivée de la lettre de Votre Majesté jusqu'à la réponse que l'impératrice y fit, et que l'on observe avoir été une des plus promptes qui fussent jamais émanées de l'impératrice. Et ensuite, depuis que cette réponse a été expédiée, jusqu'à ces moments-ci, il n'y a plus eu dans tous ces espèces de temps d'indues, qui aient fait croire autre chose, sinon que Sa Majesté Impériale laissera tomber cette [k. 649] affaire-là, pour ne pas faire de la peine à Votre Majesté en faisant entrer en explication là-dessus.

[a]{[k. 652] Nikt mię do eksplikacyi w tej mierze nie pociągał; a zatym z boku tylko dowiedziawszy się o tym, o czym Waszej Królewskiej Mości wyżej donoszę, zamilczałem o informacyi, którą od Waszej Królewskiej Mości miałem w tym interesie. Chwała Panu Bogu, że się zatarł, lecz gdyby to było nie nastąpiło za poszrednictwem nadeszłego od Waszej Królewskiej Mości listu, a co więcej, gdyby się była imperatorowa dowiedziała, iż graf Stackelberg był do tego powodem przez podstępnie uczynioną Waszej Królewskiej Mości insynuacyją, a potym niesprawiedliwie nakręcaną, naraziło by to zapewne imperatorową przeciwko niemu. Z wielu przyczyn z rozkazami Waszej Królewskiej Mości zgadzających się należy oszczędzić grafowi Stackelbergowi tego nieszczęścia, to nawet pominąwszy, iż, jak mi się zdaje, graf Stackelberg chciał w tym razie dogodzić księciu kurlandzkiemu, nie zastanowiwszy się nad konsekwencją, chociaż z przeświadczenia, iż ktobykolwiek miejsce jego zastąpił, nie byłby lepszy nad niego. Jestem jego przyjacielem. [k. 652v] Atoli z czymem przez ostrożność przed nikim nie wymówił się, wyznać przed Waszą Królewską Mością powinienem, iż częstokroć trafia się, że się graf Stackelberg zapędza nieostrożnie. Generał Romanus ma naprzeciw niemu wiele pretensji poniekąd sprawiedliwych, a osobliwie za wciągnienie go w interes iwienicki favore Soltenhoffa, który mając z dawna imię awanturnika, nie powinien był bydź protegowanym tak daleko, jak był od grafa Stackelberga. Są tu tacy, a w liczbie ich ksiądz Sołtyk, którzy powiadają, iż Wittinghoff w domu posła banki trzymał, i że z nim był w części, skąd poszło jego zrujnowanie się. Uszy moje słyszą takowe gadania, lecz z ust moich nic takowego nie wychodzi, co by nie było na zwalenie kładzionej na grafa Stackelberga nagany lub na pochwałę jego. I tak kiedy przychodzący powoli do zdrowia Koenigsfels wymówił się dnia wczorajszego przede mną, iż księżna kurlandzka podstępem Waszą Królewską Mość zaszła i przywiodła do przyznania ją za księżnę, odpowiedziałem mu, lecz bardzo dyskretnie, iż insynuacja posła była do tego największym Waszej Królewskiej Mości powodem. [k. 653] Po takowej odpowiedzi prosił mię mocno Koenigsfels, abym się z tym nie wymówił. Rzekłem na to, iż się nie ma przyczyny tego obawiać, i że gdyby mnie quo casu podkanclerzy na tę wprowadził materią, wykręcę się tą odpowiedzią, iż się Wasza Królewska Mość na króla pruskiego zapatrzyłeś. Z czego Koenigsfels był kontent.

Nie wiem, jeżelim dobrze pojął rozkaz Waszej Królewskiej Mości w liście de 18 julii zawarty, pisząc to w polskim języku, co nie może bydź komunikowanym grafowi Stackelbergowi?}[a]

[a–a] Cały fragment znajduje się na oddzielnych kartach – k. 652–653 – gdyż nie był przeznaczony do wglądu dla Stackelberga.

http://rcin.org.pl

J'ai lieu de croire que tant le ressentiment de l'impératrice à l'occasion de cet incident, que ce qui a fait disparaître ce ressentiment, auront été mandés à Monsieur de Stackelberg dans des lettres que mon courrier lui a portées, et que Votre Majesté en est jusqu'à présent instruite par cette voie-là. Sans aucune connexion que je viens de marquer jusqu'ici, mais d'une manière tout à fait séparée, je vais rapporter ci-après à Votre Majesté ce que le directeur de poste Monsieur d'Eck m'a dit ces jours-ci au sujet de la reconnaissance de la duchesse de Courlande. Étant lié avec la famille de Medöm et en étant pressé de chercher par des canaux, par lesquels on put effectuer auprès de l'impératrice la reconnaissance de la duchesse, Monsieur d'Eck m'en demanda mon sentiment, ainsi que les informations où j'en étais quant à cet objet. Je racontai à Monsieur d'Eck les démarches que j'avais faites dès le mois de novembre dernier, ayant dès lors pressenti [k. 649v] le comte de Panin si ce ne serait pas un moyen propre à adoucir l'impératrice en faveur de la duchesse, que celui pour lequel Votre Majesté penchait, savoir, d'écrire à Sa Majesté Impériale pour l'en prier, et je terminai le rapport que je fis à Monsieur d'Eck de tout ce qui est intervenu depuis dans cette affaire (hormis le ressentiment de l'impératrice que je tus devant lui), en lui disant que le même plan d'écrire à Sa Majesté Impériale pourrait être suivi ; mais pas autrement, que d'après la connaissance préalable que l'on aurait que cela produirait son effet ; à quoi Monsieur d'Eck m'a répondu qu'il en parlerait au général Bezborodko.

Je n'ai rien à dire aujourd'hui en matière du voyage du grand-duc, si non que le dessein de Votre Majesté d'avoir une entrevue avec ce prince devient de plus en plus connu, et que j'attends la réponse sur les lettres que j'ai adressées à Votre Majesté par le courrier Meinich.

À la voie de tout plein des poursuites que [k. 650] l'on intente contre le général Romanus, depuis qu'il a quitté Varsovie jusque là même qu'un Juif appelé Schmul lui fait actuellement un procès sur la fourniture de viande, que ledit général n'avait pas seulement su qu'il lui en eut jamais été fourni par ce Juif-là ; quoique, dis-je, j'observe que le général Romanus, qui fut plus juste qu'aucun commandant russe, est persécuté plus que nul d'entre ceux-ci l'a été. Cette remarque n'est entrée pour rien dans le ménagement dont j'ai usé envers le susmentionné général, mais j'ai bien dû avoir devant les yeux, l'appréhension de m'attirer des reproches d'avoir loué et blâmé tour à tour la même personne. Osant donc répéter que cette conduite en me compromettant, aurait nui aux affaires, je dirai à Votre Majesté que je n'ai pas laissé de parler au général Romanus de la prétention de Monsieur Zugehoer, mais que l'explication que ce général m'en a donnée, porte avec elle la détermination où il est, de démontrer en justice à Monsieur Zugehoer [k. 650v] si celui-ci veut l'y attaquer, qu'il ne lui doit rien. Il affirme que cette prétention-là dérive de l'entreprise dans laquelle le feu grand chancelier de la Couronne et le prince Sulkowski palatin de Kalisz étaient entrés pour la fourniture de vivres aux troupes russes, et qui a fini par faire rester entre leurs mains, à l'ombrage d'un Juif à qui ils ont fait prendre la fuite, une somme de 18000 ducats, que les livranciers suivants, russes de nations, ont restituée à la caisse, mais que lui, général Romanus, n'a jamais revendiqué de ces deux

http://rcin.org.pl

seigneurs-là, avec qui Monsieur Zugehoer est entré en partage. Je conviens, Sire, que la seule explication du côté du général Romanus n'établit pas une conviction en sa faveur ; comme cependant il ne veut pas avouer de gré qu'il soit débiteur de Monsieur Zugehoer, il dépendra de celui-ci de poursuivre la chose au Collège de Guerre ; tournure, où un concours ministériel de ma part est moins nécessaire qu'un chargé de procuration, qui eut à agir au nom de Monsieur Zugehoer.

[k. 651] Avant de faire mention à Votre Majesté de Monsieur le baron de Fritsch, qui m'avait remis le 3 d.c. la lettre que Votre Majesté avait daigné lui donner pour moi, j'ai voulu premièrement voir comment il débuterait ici quant à ses affaires. Je dirai à Votre Majesté que difficilement il en pourra réussir, tant c'est rare ici que les prétentions à la charge de la Couronne soient liquidées.

Le comte Iwan Czerniszew m'ayant mis pour la seconde fois sur le chapitre du prince Poniński, m'a dit sur lui une anecdote que j'avais jusqu'à présent ignorée, savoir que c'est lui qui fut le premier auteur du maréchalat de Poniński ; c'est pour la première fois, répondis-je, que je l'entends, j'ai toujours cru que c'était Saldern qui y avait conduit. Saldern, me répliqua-t-il, ne pouvait plus rien ici pour lors. Mais moi, pour qui vous savez que Monsieur de Stackelberg a quelque déférence, en ayant écrit à celui-ci, il me riposta, qu'il en viendra à bout.

[k. 651v] L'arrivée du grand général de la Couronne et celle du prince Poniński est une chose qui m'occupe beaucoup, pour que je sois en état de parer le mieux que possible aux intrigues de ces Messieurs. Monsieur Hampel, comme je l'ai mandé dans ma lettre à Monsieur le grand notaire Cieciszowski, n'a eu aucune commission de la part de l'impératrice relativement à l'ameublement de la maison du grand général, et que seulement le prince Potemkin lui avait parlé d'une tapisserie à choisir pour la chambre à coucher. Lui, Hampel, à la prière de Mademoiselle Engelhardt a suggéré au prince l'idée de céder sa tapisserie qu'il a fait venir pour soi de Lyon, et qui a coûté 20^{m} roubles.

Deboli

AKP 262, k. 648–653

172

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 31 VIII 1781

Depesza nr 25, odebr. 12 września, odp. 24 września

Monsieur.

C'est bien une question embarrassante que Votre Excellence me fait dans sa lettre du 20 août, au sujet de Monsieur Borch ; la belle duquel qui serait parente

http://rcin.org.pl

du maréchal Czerniszew, je ne saurais deviner, vu que la scène se passe en Russie Blanche, à moins qu'en passant en revue toutes les cousines du maréchal et de Madame la maréchale, je ne rencontre le plus juste en tombant sur une demoiselle appelée Passek, cousine de Madame la maréchale. De vous à moi, c'est une cinquième demoiselle à qui Monsieur Borch adresse ses vœux, depuis qu'il avait mis le pied en Russie. C'est contre le ridicule que Borch s'est malheureusement donné ici qu'ont échoué tous ces mariages projetés que le bien que Borch peut avoir eut autrement fait goûter. Je m'inscris en faux contre sa demande d'avoir le cordon bleu. S'il venait ici avec cette [k. 654v] décoration, le ridicule n'en serait que plus choquant.

Monsieur Sołtyk commence à sortir. Mais à le voir marcher, il a l'air d'un perdu. Cependant, il est revenu à son ancien train de vie. Il écrivit au grand général de la Couronne par le premier courrier qui lui fut dépêché, mais je sais que le grand général ne lui a pas seulement répondu. C'est ce que Sołtyk a soin de me cacher.

Le temps a été trop court entre hier et aujourd'hui pour que j'aie encore pu savoir si Monsieur Sedneff se trouve actuellement ici.

Deboli

AKP 262, k. 654–654v

173

Stanisław August do Augustyna Debolego, 3 IX 1781

Monsieur de Deboli. Je n'ai que peu de choses à ajouter à mon ostensible de laquelle vous ferez communication au comte Ostermann, non seulement de bouche mais en copie, pour peu que vous puissiez juger que cela sera bien reçu. [a] J'espère qu'on me tiendra compte à la grande et à la jeune cour de ce que je ne balance pas sur le voyage de Wiśniowiec qui fait le triple de celui de Białystok. Dieu veuille seulement que quelque incident ne rompe tout le projet, comme [k. 347v] par exemple celui d'une nouvelle grossesse de la grande duchesse. C'est ce dont je suis le plus inquiet, car je souhaite véritablement de faire au plus tôt la connaissance de Leurs Altesses Impériales.

Stackelberg mande aujourd'hui à sa cour que je lui ai proposé une place dans mon carrosse pour ce voyage et qu'il croit devoir ne pas se refuser à cette offre.

[a] Skreślono: „Ne manquez pas de faire parvenir au plus tôt aussi au grand-duc la lettre ci-jointe de l'ambassadeur, laquelle en contient une de moi-même au grand-duc ; j'ai pris cette voie afin qu'il puisse la recevoir et même y répondre sans qu'il soit nécessaire que l'impératrice le sache ;".

http://rcin.org.pl

Et j'espère qu'en effet on ne le lui défendra pas. Ce serait un chagrin pour moi si on le lui refusait. Je me flatte qu'on ne sera pas fâché non plus du choix que j'ai fait de Komarzewski qu'on sait être mon homme de confiance, pour servir de chef d'escorte et de capitaine des guides au grand-duc, auquel Stackelberg écrira particulièrement en sa faveur. Mais vous paraîtrez ignorer ce que [k. 348] Stackelberg écrira là-dessus.

Ostermann a écrit à Stackelberg que l'impératrice a donnée ses ordres au commandant de ses provinces limitrophes de procéder à l'établissement des poteaux le long de nos anciennes frontières, depuis Łojów, le long du Dniepr et autour du triangle, qui environne la ville de Kiev jusqu'à Kryłow au confluent du Tasmin avec le Dniepr. Et Ostermann ajoute une espèce de reproche pour nous comme si nous négligions et retardions les soins de cette opération de notre côté, quoique nous ayons été les premiers à en proposer. J'ai répondu à Stackelberg que ces reproches étaient mal fondées puisque après que nous avons fait cette proposition, après que [k. 348v] Stackelberg m'eut dit qu'elle était agrée, le général Malczewski a écrit au maréchal Romanzoff en conséquence. Mais celui-ci ayant répondu qu'il n'avait aucun ordre là-dessus, nous n'avons plus voulu ni pu faire aucune démarche ultérieure à cet égard. Mais aujourd'hui je ferai part au premier Conseil Permanent qui sera complet de la disposition favorable de l'impératrice et tout de suite les ordres seront donnés pour l'exécution de la chose. J'espère que ce sera dans 8 ou 10 jours au plus tard.

Est-il vrai que Potemkin a essuyé deux refus de l'impératrice : l'un pour la dot de Mademoiselle Engelhardt, l'autre pour donner un de ses cordons rouges au général Kurdwanowski, favori [k. 349] du grand général Branicki ? Est-il vrai que la faveur de Lanckoi monte visiblement et que celle de Potemkin laisse à proportion ? Quelle nouvelle a-t-on du retour en Russie des Orłow ?

Remettez à Monsieur de Harris, ministre d'Angleterre, les lettres ci-jointes de moi et de sa femme, laquelle part demain pour Vienne. Nous avons tâché de lui rendre le peu de séjour qu'elle a fait ici le plus agréable que possible. Et je répond bien volontiers à une lettre de Monsieur Harris qui m'a fait vraiment plaisir, parce qu'elle marque qu'il n'a pas oublié les preuves de bienveillance qu'il a [k. 349v] reçu ici. Mandez-moi ce que vous pourrez apprendre des démarches que font les deux cours impériales pour rapprocher la paix générale, ou particulière de la Hollande.

Je comprends bien la curiosité de Görtz sur l'objet du voyage du grand-duc et même, en particulier, sur son passage par la Pologne. Sans doute que vous ne pourrez pas empêcher qu'il ne transpire à Görtz et à Cobentzel quelque chose de ce que je vous mande aujourd'hui, et même des cachotteries trop affectées ne vaudraient rien de votre part. Cependant je vous recommande d'éviter d'en parler le premier à ceux que la [k. 350] chose ne regarde pas essentiellement, et en général de n'en pas faire éclat. [b]Ici on ignorera mon voyage à Wiśniowiec encore aussi longtemps au moins, que mon courrier actuel ne sera pas de retour, pour éviter l'affluence excessive des badaux à Wiśniowiec[b]. Stackelberg auquel

[b–b] Fragment dopisany ręką króla na marginesie.

http://rcin.org.pl

j'ai montré votre dernière dépêche en entier, n'a pas dit jusqu'ici un seul mot sur votre idée relative au mariage d'un de mes neveux. Et je ne l'ai pas relevé jusqu'ici non plus. Nous verrons plus loin. Mandez-moi sur une feuille à part ou à Cieciszowski, ce que vous croyez devoir être réservé à ma seule connaissance, et quand vous écrivez par la poste, usez pour les choses de cette importance du chiffre polonais. Et ce que cette idée de mariage est née uniquement dans [k. 350v] votre tête ou bien vous a-t-elle été suggérée par quelqu'un ? Et quelle serait la princesse que cela pourrait regarder ? Mandez-moi dans quelle disposition personnelle pour les cours de Vienne et de Berlin parlent Leurs Altesses Impériales.

Soyez tranquille sur le mécontentement que vous avez cru m'avoir donné. Ce que je vous ai écrit n'était que par manière d'avertissement.

AKP 263, k. 347–350v

174

Stanisław August do Augustyna Debolego, 3 IX 1781

Monsieur de Deboli. Aucune de vos dépêches ne m'a jamais fait autant de plaisir que celle qui m'a apportée la lettre du 12 d'août vieux style de l'impératrice.

Ne perdez pas un moment pour lui faire parvenir [a]la joie[a] que m'a donnée la vue des caractères [b]tracés de sa main[b]. Aussitôt que vous me manderez le jour précis du départ de Leurs Altesses Impériales, je me mettrai en route pour Wiśniowiec. Je les invite d'autant plus volontiers à passer par cet endroit, que non seulement cela ne change que de fort peu la route de leur marche dont le maréchal Romanzoff a envoyé le projet au général Stempkowski, mais même leur voyage sera abrégé d'une quarantaine de verstes. Selon mon projet Leurs Altesses Impériales [k. 351v] suivront depuis Kiev jusqu'à Zasław sans aucun changement la route annoncée par le maréchal Romanzoff. Ce n'est que de là qu'au lieu d'aller à droit comme Monsieur le comte de Falckenstein par Ostrog, Dubno, Krzemieniec à Brody, ils iraient à gauche selon mon idée par Lachowce, Jampol, Wiśniowiec à Brody, ce qui leur épargnera au moins six lieues d'Allemagne, et j'espère qu'ils trouveront le gîte de Wiśniowiec préférable aux premiers. Cet endroit appartient au maréchal comte Mniszech, mari de ma nièce [c].

[a–a] Pierwotnie: „ma joie, et ma reconnaissance".

[b–b] Wpisano zamiast skreślonego: „ofré par sa main pour m'apprendre. C'est que sa bouté et son amitié a bien voulu m'y apprendre".

[c] Skreślono: „Je compte les aider a en faire les honneurs à des hontes si desirérs".

http://rcin.org.pl

Du reste, quoique les ordres soient déjà donnés au castellan de Kijowie Stempkowski, général commandant des troupes de la division d'Ukraine, pour l'escorte de Leurs Altesses Impériales, quoique le directoire de postes ait déjà fait aussi les dispositions nécessaires [k. 352] pour les chevaux, cependant je compte envoyer le général major Komarzewski jusqu'à Kiev avec ordre de suivre Son Altesse Impériale Monsieur le grand-duc dans toute la traversée, pour avoir soin d'exécuter tout ce qui pourra convenir à la sûreté, à la commodité, aux désirs de Leurs Altesses Impériales. Mon neveu sera d'ailleurs un des premiers à se présenter à Leurs Altesses Impériales pour les assurer encore du désir et de l'impatience que j'ai de les voir.

Je vous charge expréssement de dire à Monsieur le comte Ostermann qu'après le bonheur de voir l'impératrice elle-même que j'ai inutilement désiré jusqu'ici, elle ne peut rien faire qui me donne autant de satisfaction que de me procurer celle de voir ses enfants. Et sur ce, je vous recommande Monsieur Deboli à la sainte et digne garde de Dieu.

AKP 263, k. 351–352

175

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 3 IX 1781

Depesza nr 47

Le courrier Meinich est arrivé ici avant-hier et a apporté vos lettres du 24 d.c.[a], avec la réponse y jointe de la part de l'impératrice pour Sa Majesté. Le même jour nous avons reçu par la poste vos dépêches du 21 d.p. et mercredi dernier, celle du 17.

Vous verrez par les ci-jointes lettres de Sa Majesté avec quel empressement elle s'est déterminée de faire la route de Wiśniowiec pour y voir Leurs Altesses Impériales. Pour que cette résolution parvienne le plus tôt à Pétersbourg, le roi a fait expédier le courrier Hyacinthe, auquel vous ordonnerez de rester à Pétersbourg jusqu'au moment du départ de Leurs Altesses Impériales de cette ville pour leur voyage, afin de nous en apporter la nouvelle le plus tôt. Cependant Sa Majesté vous charge, Monsieur, de lui envoyer par estafette la réponse à celle que vous recevrez par le courrier Hyacinthe. Après le retour de ce courrier qui nous apprendra le départ de Leurs Altesses Impériales, Sa Majesté fera faire des

[a] W tym miejscu piszący popełnił błąd, powinien był użyć skrótu „d.p.", ponieważ 3 września do Warszawy nie mogła dojść depesza z 24 września, a to właśnie oznacza skrót „d.c.".

http://rcin.org.pl

préparatifs ouverts pour son voyage et pourra encore arriver deux jours avant Leurs Altesses Impériales à Wiśniowiec.

J'espère qu'à l'heure qu'il est vous aurez déjà reçu vos lettres de créance ; je vous [k. 328v] fais mes félicitations bien sincères sur cette nomination à laquelle Sa Majesté a daigné se prêter d'autant plus volontiers, qu'elle avait toujours à cœur de récompenser votre mérite et le zèle pour son service.

Je suis bien aise d'apprendre le rétablissement de Monsieur le conseiller Königsfels et je vous prie de vouloir bien lui témoigner que je m'y intéresse de bon cœur.

Quant à vos appointements, j'aurai soin qu'ils puissent vous être payés le plus tôt, et je compte que vous les recevrez par Monsieur Montresor qui accompagnera le grand général de la Couronne. Pour ce qui est de l'affaire de 30^{m} florins, je dois attendre la réponse de Monsieur Wyszyński. En attendant je vous assure que je ferai tout ce qui dépendra de moi pour hâter le succès de cette affaire.

Je ne connais Monsieur Zabłocki que par la bonne conduite qu'il tient ici. Il est destiné à travailler sous Monsieur Kossakowski pour la traduction de la langue russe, mais je voudrais savoir votre façon de penser par rapport à lui.

AKP 263, k. 328–328v

176

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 4 IX 1781

Depesza nr 26, odebr. 15 września, odp. 24 września, oryginał

Monsieur.

N'ayant rien à mander à Votre Excellence pour aujourd'hui, je ne lui écris ces lignes que pour que seulement cette poste-ci emporte une lettre de ma part à votre adresse.

Sur celle que voici ci-jointe pour Monsieur de Zugehoer, celui-ci n'a qu'à prendre le parti qui lui conviendra le mieux, car la persuasion n'est pas une voie à employer dans un cas où l'on dit nettement qu'on ne doit rien.

Je ne sais encore comment je me prendrai avec Monsieur Sednoff dans la prétention du Seigneur Matciński. Monsieur Sednoff n'est pas ici et c'est à environ 1500 werstes qu'il faudrait que ma lettre allât le chercher ; encore, crois-je que si le voyage que Monsieur Matciński a fait en personne pour Krzemienczuk a été infructueux ; à plus forte raison j'ai peu à espérer d'une lettre qui est pourtant tout ce que je puis faire, car j'aurais beau en parler ici, on me renverrait comme de raison, ad forum competens. [k. 655v] Si l'ordinaire d'après-demain

http://rcin.org.pl

ne m'apporte pas mes lettres de créance, ce sera un petit contre temps pour moi, car au lieu que je pourrais avoir mes audiences lundi, jour que Sa Majesté l'impératrice viendra en ville pour y célébrer la fête de S^{t} Alexandre Newski, faute de lettres de créance je verrais probablement différer mes audiences jusqu'après l'inoculation.

Votre Excellence fait déjà tant pour moi que je n'ose vous prier de presser le comte Zamoyski pour une résolution à donner relativement aux 30^{m} florins.

J'ai l'honneur d'être inviolablement

Monsieur de Votre Excellence le très humble et très obéissant serviteur

Deboli

AKP 262, k. 655–655v

177

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 7 IX 1781

Depesza nr 27, odebr. 19 września, odp. 24 września

C'est bien dans les adversités qu'on reconnaît le mieux le prix des sentiments de ceux que l'on regarde comme ses bienfaiteurs ; et quoique pour sentir le bonheur dont il est pour moi de vous avoir pour ami, je n'aie pas eu besoin de cette épreuve à laquelle mon malheur d'être devenu répréhensible, à raison des fautes que j'avais commises dans ces derniers temps, a mis le penchant que je rencontre en vous à m'appuyer, c'est néanmoins autant un devoir qu'un soulagement pour moi, dans le repentir, que j'ai de ces fautes-là, que d'avoir à dire à Votre Excellence en réponse à sa lettre du 27 d.p. que j'ai reçue hier qu'une des grâces les plus marquées que [k. 656v] vous ayez jamais pu me manifester, est celle que vous venez de me faire en me parlant dans votre susdite lettre un langage de vrai bienfaiteur. En diminuant par-là mon chagrin, vous me tendez la main d'un côté, à ce que j'ose vous prier de me faire obtenir un pardon de la part de Sa Majesté le roi sur les incidents dans lesquels j'ai eu le malheur de lui déplaire, et de l'autre, vous me mettez à mon aise à vous dire ce sur quoi je suis bien éloigné de me faire la moindre illusion : savoir : qu'à l'égal de ceux qui se rendent justice eux-mêmes au fond de leur cœur, que ce qu'ils sont, ils le sont par les bienfaits du roi, je n'admets pas un moment d'autre pensée que celle-là, en y joignant encore celle que mon dernier avancement est un pur effet de la bienfaisance de Sa Majesté. De cette conviction dérivent nécessairement deux choses, l'une, que par devoir autant que par caractère je suis tenu d'être

http://rcin.org.pl

serviteur zélé du roi ; l'autre, qu'il est de la dernière importance pour moi de tâcher de mériter l'approbation de Sa Majesté, au défaut [k. 657] de quoi ma chute est certaine. Je vous dirai de plus que je ne me déguise pas à moi-même, que malgré que ce fut toujours sans manquer à ce qui s'appelle une conscience nette, que j'eus agi dans les trois occurrences : celle du cordon pour le comte Reuss, celle de l'avancement de Monsieur Kurdwanowski, et celle d'une entrevue entre Sa Majesté et le grand-duc. Je ne me déguise pas, dis-je, que quoique dans les deux premiers cas je me fusse représenté les choses sous un point de vue avantageux, et que dans le troisième cas, j'eusse suivi l'impulsion de mon zèle, j'ai néanmoins fait dans chacun de ces trois cas cités une faute et je m'en suis rendu répréhensible. Là-dessus, je n'hésite pas à avouer que j'ai donné sujet à ce que la clémence du roi se fût manifestée à mon égard, et que vous ayez exercé l'office de mon protecteur. Après m'être ainsi mépris, ma circonspection à l'avenir sera dirigée et par les considérations ci-dessus marquées, et par cette même gracieuse indulgence que j'ai présentement éprouvée. Je ne me serais pas seulement imaginé qu'aux trois [k. 657v] fautes précédentes j'en aie accumulé une quatrième, à raison d'avoir marqué au comte Szeremetoff qu'il pouvait arborer l'ordre de S^{t} Stanislas. J'avais entendu au général Igielstron [Igelström] soutenir un jour avec tant de certitude que c'était l'usage établi, que qui recevait l'ordre de l'Aigle Blanc, pouvait et devait même porter également celui de S^{t} Stanislas ; l'existence d'un semblable usage par rapport aux deux ordres de Russie. Enfin les assertions mêmes que j'ai eu soin de recueillir au temps qu'il était justement question de savoir, qu'est-ce que je devais répondre sûr cet article au comte Szeremetoff, tout cela m'avait rendu sûr de mon fait à cet égard. Ajoutez-y l'exemple du général Michel Potemkin, pour qui je n'avais été chargé que des marques de l'ordre de l'Aigle Blanc, que je lui avais fait parvenir à Mirhorod où il se trouvait pour lors. À son retour de là, je lui vis l'ordre de S^{t} Stanislas au cou. Je ne pus penser autrement, si non, que le général Malczewski qui était présent à Mirhorod lorsque le général Potemkin a reçu les marques de l'ordre de l'Aigle Blanc, lui aura défini la chose, [k. 659[a]] comme me fondant sur cet exemple (sur lequel je n'ai pas à la vérité amené le général Potemkin à une explication) j'ai cru devoir la résoudre pour le comte Szeremetoff sans le moindre doute, comme je le dis plus haut à Votre Excellence, que je m'en méprendrais. Pour cette méprise je réclame également la clémence du roi, promettant d'être plus circonspect, et vous suppliant de me continuer toujours la même bonté pour laquelle je vous remercie à cette heure de la façon la plus énergique.

J'espère que, quant à l'affaire d'Iwieniec, j[e] n'en ai pas encouru le soupçon d'avoir voulu ménager le général Romanus par d'autres motifs que par celui que j'ai exposé, savoir : la crainte de la critique, et l'appréhension d'envenimer d'avantage les plaintes de Monsieur Romanus contre Monsieur de Stackelberg. Appréhension que je me suis bien gardé de laisser démêler audit général, ayant seulement fait semblant vis-à-vis de lui de m'être dispensé de présenter la note, en égard à la promesse qu'il me fit, d'obéir au décret. C'est là un article qui, ainsi

[a] Na k. 658 znajduje się szyfr i deszyfra z dopiskiem: „au N^{o} 27".

http://rcin.org.pl

que je l'ai dit à Sa Majesté [k. 659v] dans ma dépêche du 25 d.p., doit produire la remise de la note, qu'à l'heure qu'il est, je ne différerai plus à présenter, cela m'étant expressément ordonné par votre dernière dépêche.

Je n'ai que faire de redire ici les choses que j'ai mandées relativement au voyage du grand-duc, puisque ma présente se croisera avec celle qui renfermera la réponse sur ma dépêche portée par le courrier Meinich. Jusqu'à la réception de cette réponse, je tiens en suspens les démarches qu'il y aura à faire pour convenir tant sur le jour de l'arrivée de Leurs Altesses Impériales à Wiśniowiec, que sur la durée de leur séjour en cet endroit ; articles, qui seront tout de suite arrangés dès que j'aurai la résolution du roi sur mon courrier, et Sa Majesté en sera avertie à temps ; Leurs Altesses ne devant se mettre en chemin que le 16 d.c. vieux style. L'inoculation de la petite vérole doit déjà s'être faite dimanche dernier, mais c'est un secret pour le public que l'on veut apparemment surprendre agréablement, en publiant d'emblée la reconvalescence des deux [k. 660] enfants. Ce qui prouve que cette supposition est vraie, c'est que l'impératrice ne viendra pas en ville lundi prochain, qui est le jour de la fête de l'ordre d'Alexandre Newski. La suite que Leurs Altesses auront dans leur voyage sera en dames et cavaliers, celle que j'ai marquée dans ma dépêche à Sa Majesté du 17 juillet. Le comte de Panin sera de retour ici mardi prochain.

L'envoyé de Prusse, à qui toutes les fois qu'il m'en questionne, je réponds entre les dents que je n'ai pas encore de réponse sur l'article du Reuss, m'a dit mercredi dernier qu'il avait des ordres de commencer à parler de bonne heure de notre prochaine diète pour qu'elle se tienne sous confédération ; que le roi son maître regardait cette forme comme la plus propre à contrebalancer des intrigues autrichiennes qui, ajouta le comte de Görtz, ont déjà commencé selon ses notions à l'approche de la diète ; que le comte de Panin revenu de sa prévention qu'une diète confédérée était un champ pour combattre l'influence russe, favoriserait l'idée contraire. Dès que le [k. 660v] comte de Görtz commencera à agir en conséquence, j'en saurai l'effet. Monsieur Koenigsfelds dont la reconvalescence a été assez prompte, va partir d'ici la semaine prochaine pour Narva, où demeure son père, auprès de qui il restera jusqu'à son parfait rétablissement, et qu'alors il continuera de là son voyage pour Varsovie. Avant que je n'aie su que l'impératrice ne viendrait pas en ville lundi prochain, je désirais que les lettres de créance me parvinssent avant ce jour-là, où probablement j'aurais eu mes audiences. Actuellement, je ne crois pas que je les aurai avant l'anniversaire du couronnement qui tombe au 22 septembre vieux style, à moins qu'il n'y ait [un] appartement à Zarsko Selo pour nous autres, à l'occasion du départ de Leurs Altesses Impériales.

Ayant fait employer depuis le premier août jusqu'à présent tout cet intervalle de temps à faire arranger ma nouvelle maison, j'y entrerai la semaine prochaine. Il m'en coûtera à la vérité du commencement, [k. 661] mais cela vaut mieux, que si j'avais loué un hôtel avec de vieux meubles. J'ai aussi substitué un service d'argent à celui de porcelaine que je pensais d'abord faire venir de Saxe, et qui me serait revenu à 1800 roubles. J'ai mieux aimé en dépenser 3000 et former avec ce que j'ai déjà un service d'argent, que j'aurai prêt pour le mois d'octobre. Ces sortes de dépenses dont je serai au niveau avec le temps, mais qui demandent actuellement

http://rcin.org.pl

des déboursements, me mettent dans la nécessité de réclamer la coopération de Votre Excellence, tant pour l'envoi de mes nouveaux appointements, que pour l'arrangement à faire, afin que j'obtienne du comte Zamoyski le paiement de 30000 florins.

Deboli.

[k. 658] Au N° 27.

Ce que je marque dans le contenu de ma lettre de la confidence que le comte de Görtz m'a faite est je crois une preuve qu'il serait avantageux de l'obliger par la décoration du comte Reuss, mais je suis si peureux maintenant que je n'ose plus revenir à la charge.

AKP 262, k. 656–661

178

Stanisław August do Augustyna Debolego, 10 IX 1781

Piszę respons na list WPana 28 augusti. Tak rozumiem, że dziś właśnie dojdzie rąk WPana ostatni list mój przez kuriera Jacka. I że więc jesteś WPan już w stanie upewnić wielkiego książęcia, że mnie zapewne zobaczy w Wiśniowcu. Tylko ja się zawsze jeszcze boję, ażeby zabrzemienienie wielkiej księżny całego projektu nie zepsuło. Co gdyby miało nastąpić jak najprędzej WPan dawaj mi o tym wiedzieć. Gdy będziesz podawał notę względem kurierów, możesz wszytkie insze komplementa i całą osnowę tak ułożyć, jakeś mi projekt swój wyraził, tylko o tym nie wspominaj, że Moskwa roku 1776 zezwoliła na to, ażeby poseł jej podlegał opłacaniu ceł naszych. Nie potrzeba tego przypominać.

Il sera curieux de voir ce que deviendra à la fin le mariage du grand général et celui de Poniński. Lorsqu'on a fait voir démonstrativement à Stackelberg ici que la faute [k. 353v] n'est pas à nous de ce que les poteaux ne sont pas placés jusqu'ici sur nos frontières depuis Łojow jusqu'à Kryłow, il est convenu avec moi d'écrire à sa cour qu'il croyoit le plus convenable de remettre toute cette opération au printemps prochain, puisqu'en effet il est trop tard d'entreprendre cet ouvrage cette année-ci. Il faut avertir la noblesse qui a des terres le long de cette frontière. Il faut l'inviter plutôt que lui ordonner (car telle est la nature de notre gouvernement) à fournir des paysans, des voitures, du bois pour les poteaux, en un mot, tout ce qu'il faut pour exécuter cette démarcation. Tout cela demande du temps tellement, que l'hiver sera venu avant que l'on puisse seulement commencer. Ayez donc soin de faire valoir [k. 354] nos raisons et d'empêcher qu'on ne prenne de l'humeur contre nous. Un certain Kaszyc,

http://rcin.org.pl

Lituanois, a fait assasiner son propre neveu, lequel (il est vrai) en avait ci-devant fort mal agi avec lui. On m'a donné un avertissement que le Kaszyc vivant projette de chercher en Russie des recommandations au moyen desquelles il voudrait se soustraire ici à la justice. Tâchez d'obtenir l'avance que l'on ne prête point du tout l'oreille à aucune demande semblable, et que tout simplement l'on laisse un libre cours à la justice polonaise dans cette affaire.[a]

Ce même Schultz lequel de concert avec des associés français et autrichiens m'avait envoyé, il y a de cela quelques semaines, ce projet de commerce qui avait tant inquiété Buchholtz, et [k. 354v] par contre coup Stackelberg, ce même Schultz, dis-je, quoique je ne lui aie fait aucune réponse sur sa première lettre, vient de m'en écrire une de Czeczelnik en date du 27 août, laquelle m'a été envoyée par le prince Aleksandre Lubomirski et dans laquelle Schultz me mande qu'actuellement il est arrivé déjà deux vaisseux à Akkerman, chargés des différentes marchandises du port de Marseilles pour être vendues en Pologne et échangés contre des marchandises polonaises par le Dniestre. Je ferai part de ceci au comte Stackelberg aussitôt qu'il sera revenu en ville du petit voyage de campagne, où il se trouve, et je ne ferai aucune réponse à Schultz que de concert avec Stackelberg. Vous n'avez pas besoin de vous presser de parler de cela. Mais je vous instruis à temps pour que vous sachiez que répondre, si l'on vous en parle. J'espère que Stackelberg et la cour de Russie auront pourtant assez d'équité pour convenir que du moins il ne faut pas que je repousse cette ouverture de commerce, qui se présente d'elle-même à une partie de la Pologne, laquelle n'a aucune débouchée actuellement, d'autant plus que si même cette branche de commerce prospérait, elle ne fera jamais tort à celui de Cherson, puisque le palatinat de Podolie et la moitié de celui de Braclaw (qui seuls pourront un jour en profiter) sont trop éloignés de Cherson pour pouvoir porter à ce port-là leurs denrées.

AKP 263, k. 353–354v

179

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 11 IX 1781

Depesza nr 28, odebr. 22 września, odp. 24 września

Le courrier Hyacinthe est arrivé hier à midi et si à propos pour moi, qui devais aller deux heures après à Zarsko Selo y assister au spectacle que l'on y a représenté ce jour-là, à l'occasion de la fête de l'ordre d'Alexandre qu'à la

[a] Skreślono: „Je viens de recevoir par le prince Alexandre Lubomirski une lettre de la part de ce".

http://rcin.org.pl

faveur de cette course, que j'y ai faite, j'ai rendu en même temps la plupart des lettres que ledit courrier m'avait apportées. J'y aussi rencontrai le vice-chancelier Ostermann, auquel j'ai remis la lettre de Monsieur de Stackelberg ; et puisque cela tombait dans ma façon d'agir en cette occasion, que de différer à produire au comte Ostermann la lettre de Sa Majesté à moi, ce ne fut qu'aujourd'hui matin que j'ai envoyé audit ministre cette lettre-là, en lui marquant dans celle que je lui ai écrite, entre autres choses, ce qui suit : « Il m'est ordonné de m'informer aussi auprès de Votre Excellence pour le mander à Sa Majesté, pour combien de jours se pourra, que le roi mon maître fasse agréer à Leurs Altesses Impériales le gîte de Wiśniowiec? [k. 662v] Sa Majesté voudrait certainement laisser la décision de cette question au bon plaisir de Leurs Altesses Impériales pour qu'elles la résolussent sur le lieu même ; mais Sa Majesté se figure que l'ordre de marche est compassé et l'arrivée de Leurs Altesses Impériales à chaque endroit respectif fixée. Par cette raison Sa Majesté croit qu'il ne lui serait guères possible de presser Leurs Altesses Impériales là-dessus, à moins que la durée du séjour qu'elles voudront bien faire à Wiśniowiec ne soit déterminée d'avance." Le vice-chancelier en recevant ma lettre m'a fait dire qu'il m'en parlerait demain. Par des voies indirectes mais sûres, je sais jusqu'ici que le départ du grand-duc est fixé au 16 d.c. vieux style et son arrivée à Kiev au 3 octobre ; et c'est cette dernière fixation du jour qui servira le mieux à calculer celui, où il conviendra que le roi notre maître se mette en chemin pour Wiśniowiec. Comme tout ce que je dis ci-dessus sont des notions préliminaires, dès que j'en aurai acquis par la voie ministérielle, je ne perdrai pas du temps à en informer Sa Majesté.

Je fais aujourd'hui le remuant. J'ai été tantôt chez Mademoiselle Engelhardt qui m'a présenté sa sœur Catherine comme promise depuis samedi dernier avec le comte Skawronski, jour donc qu'on l'a [k. 663] soufflé à notre prince Poniński, de qui on se moque bien ici, son idée de se marier, malgré qu'il le soit déjà étant connue du public.

L'inoculation qui a commencé depuis vendredi dernier va à souhait. Le comte de Panin arrivera demain à midi. J'ai montré à Monsieur Koenigsfelds l'article de la lettre de Votre Excellence qui le regardait. Il y a été très sensible. Je ne l'ai pas été moins au contenu de toute l'expédition apportée par le courrier, où j'ai bien vu l'esprit de l'amitié, dont vous voulez bien m'honorer.

Deboli

AKP 262, k. 662–663

http://rcin.org.pl

180

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 14 IX 1781

Depesza nr 29, odebr. 24 września, odp. 26 września, w nagłówku: duplicata

Quoique, d'après ce que le vice-chancelier Ostermann m'a dit avant-hier, je sois dans une attente continuelle d'une résolution finale de la part de l'impératrice sur l'objet de l'entrevue du roi avec Leurs Altesses Impériales, laquelle résolution j'expédierai par estafette ; cependant je vais mon train pour la poste ordinaire, en donnant connaissance à Votre Excellence par cette voie de la réponse préliminaire que le comte Ostermann m'a faite, et qui fut : comme depuis mardi au lendemain l'impératrice n'a pas pu arrêter pleinement les enseignements à me fournir sur le jour de l'arrivée de Leurs Altesses Impériales à Wiśniowiec et sur la durée du séjour qu'elles pourront y faire, Sa Majesté [k. 664v] Impériale lui a ordonné de me dire au préalable qu'elle me ferait informer sans tarder sur ces deux points-là. Ensuite de quoi le comte Ostermann a ajouté, qu'il comptait me satisfaire là-dessus dans un couple de jours, puisqu'on lui a promis de le lui faire savoir au bout de ce temps-là, et que probablement Leurs Altesses Impériales ne sauraient s'arrêter plus d'un jour à Wiśniowiec. Sur ce que je lui dis, mais sans que cela put être aucunement interprété comme une insinuation qui imposât la moindre gène à cet égard à Leurs Altesses Impériales, que le roi désirerait sans doute avec la satisfaction de retenir Leurs Altesses Impériales plus longtemps, le comte Ostermann répondit: Nous ferons de notre mieux pour contenter Sa Majesté ; ainsi ce que je vous ai dit en passant que Leurs Altesses Impériales ne resteraient qu'un jour à Wiśniowiec, vous deviez le regarder comme une mention préliminaire, car vous aurez [k. 665] sur cela une résolution catégorique de l'impératrice et je vous remettrai alors aussi l'ordre de marche. Jusqu'à ce que donc je ne recevrai cet itinéraire (ce qui peut retarder à cause qu'on est occupé actuellement de l'inoculation qui, Dieu merci va bien) je n'enverrai ni courrier ni estafette, mais je continuera à commencer, dès aujourd'hui jusqu'au départ du grand-duc, à vous transmettre chaque jour de poste des notions relatives à ce sujet. Pour le courrier, je ne le dépêcherai que de bien près au moment que Leurs Altesses Impériales devront se mettre en voyage. Faire suivre immédiatement le courrier par une estafette, était une idée que je m'étais formée moi-même, lorsque j'arrangeai dans mes pensées l'assemble du plan que j'aurai à exécuter, après que j'aurai eu la réponse du roi sur mon expédition du 25 d.p. Ainsi au moyen de cet accessoire que vous me désignez aussi, touchant une estafette, comme aussi par la continuation des avis que vous recevrez de moi par la poste, je tâcherai de pourvoir à ce que Sa Majesté puisse fixer au juste le jour de son départ de Varsovie pour Wiśniowiec. En attendant les notions marquées ci-dessous serviront, en vous parvenant, à déterminer à peu près le temps que

http://rcin.org.pl

mes informations qui me viendront par la voie [k. 665v] ministérielle désigneront ensuite mieux, savoir le temps du départ de Sa Majesté le roi pour Wiśniowiec. Selon que le général Sołtykoff, qui fait les fonctions de grand maître auprès du grand-duc, a dit à quelqu'un, le séjour que Leurs Altesses Impériales feront à Wiśniowiec sera réduit à deux jours. Partant de Kijovie le 3 d'octobre vieux style, elles pourront être à Wiśniowiec le 7. Toutes ces notions-là, qui outre ce que le comte Ostermann m'en a assuré, sont d'après ce que mes amis m'en ont aussi appris, accompagnées des indices de la satisfaction que la détermination du roi donne à Leurs Altesses Impériales, toutes ces notions, dis-je, sont quant au temps sujettes à altération, mais celle-ci ne sera, sans doute, que très petite, de sorte que quand même le comte Ostermann différerait de quelques jours à réaliser sa promesse, la réponse provisionnelle qu'il m'a faite, jointe aux renseignements que j'ai recueillis, suffiront pour autant qu'il est nécessaire de savoir là-dessus afin de régler les préparatifs à faire pour le voyage de Sa Majesté.

Deboli.

[k. 666] Au N^{o} 29 du 14 IX 1781

Com w depeszy mojej de 25 aug[usti] Najjaśniejszemu Panu wyraził względem książąt synowców jego, jest jedynie myślą moją własną; do której nie dyskurs żaden poboczny dał powód, lecz tylko upatrywanie podobieństwa do uskutkowania takowej myśli przy pomocy Pana Boga.

Co zaś do księżniczki, z którą by może wielkiej księżnie było miło, aby się który z książąt synowców królewskich ożenił, najzręczniej by wypadło na jedną z trzech księżniczek córek księcia Ludwika Würtemberskiego.

[k. 667] PS.[a] Ce 16 septembre à huit heures du matin[b].

Pour ne pas retarder l'expédition de l'estafette, je n'ajouterai à la ci-jointe dépêche pour Votre Excellence que j'envoie par cette voie en duplicata autre chose, si non que ce Monsieur Kaszyc, qui doit venir chercher de la protection ici, ne se trouve pas encore à Pétersbourg, que je sache. Je suis tranquille sur les effets de son voyage, qui pour un meurtrier deviendra inutile, tant on aura, j'en suis certain, de la répugnance à lui accorder aucun appui. Le meurtrier de Kaszyc commis sur la personne de son cousin est à mes yeux un exemple frappant, qu'un crime aussi affreux que l'avait été celui dont le feu Kaszyc s'était rendu coupable, ne reste guères longtemps sans châtiment. Cet homme-là a été ici à deux reprises. Dès que j'eus appris ce qu'il avait fait contre son père, j'ai eu de l'horreur pour lui, et j'ai souvent pensé comment on pourrait souffrir dans la société un monstre dont le forfait était si original, que je ne crois pas que l'histoire puisse jamais fournir un exemple de ce genre-là.

J'ai remis mercredi passé copie de mes lettres de créance à Son Excellence Monsieur le vice-chancelier. Il m'a promis de me faire savoir la volonté de

[a] Oryginał.

[b] W liście do króla z 16 września Deboli zaanonsował wysłanie kopii (*duplicata*) depeszy do A. Cieciszowskiego z 14 września wraz z *post scriptum* z 16 września.

http://rcin.org.pl

l'impératrice sur mes audiences. Je ne crois pas cependant que je les aie avant que Sa Majesté Impériale ne rentre en ville, à moins qu'on ne m'accorde la grâce de me les donner à Zarsko Selo ; c'est ce que [k. 667v] je puis me promettre en quelque façon, d'après une question badine que le vice-chancelier me fit, si je ne craindrais pas la petite vérole en allant à Zarsko Selo.

Mon intention a été de saisir cette occasion pour écrire une lettre à Monsieur le grand notaire de Lituanie, mais le temps m'ayant manqué pour cela, je le diffère jusqu'à mardi, et je prie Votre Excellence de m'en excuser auprès de lui.

Je vous devrai beaucoup d'obligation si par la coopération de Votre Excellence Monsieur Montresor m'appâte mes appointements in natura.

Voici une incluse de la part de Monsieur Horain pour Son Excellence l'ambassadeur.

AKP 262, k. 664–667

181

Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 16 IX 1781

Odebr. 24 września, odp. 1 października, sztafeta

Sire !

J'étais hier au bout de ma dépêche pour Monsieur le grand notaire de la Couronne, lorsqu'on m'apporta une lettre de la part du prince Kurakin, datée du même jour à Zarsko-Selo, que je transcris ci-dessus mot pour mot. „La communication que j'ai eu l'honneur de faire en votre nom à Monseigneur le grand-duc et à Madame la grande duchesse, de la dépêche que vous avez reçue en dernier lieu de Sa Majesté le roi, leur a été infiniment agréable. Leurs Altesses Impériales ont appris, avec toute la satisfaction possible, la résolution finale du roi de ne pas remettre jusqu'à leur retour le moment de faire leur connaissance personnelle, mais de se rendre dès à présent à Wiśniowiec. En conséquence du désir que vous m'en avez témoigné, elles m'ont ordonné de vous faire savoir qu'elles pourront être à [k. 668v] Wiśniowiec vers le 7/18 d'octobre, et qu'elles se feront un vrai plaisir d'y rester une journée entière, pour cimenter d'autant mieux l'amitié à former avec Sa Majesté Polonaise ; sous ce terme d'une journée entière, il s'entend qu'elles peuvent fort bien y passer une ou deux nuits."

Comme cette lettre du prince Kurakin suppose au défaut d'une résolution finale que (comme ma dépêche à Monsieur le grand notaire Cieciszowski partie hier par la poste et dont pour plus de précaution j'envoyé une duplicata par

http://rcin.org.pl

cette estafette, qui pourra devancer la poste) le vice-chancelier m'avait promis dès le mercredi, et qu'il comptait pour lors qu'il me la donnerait avant qu'il se passât deux jours ; comme, dis-je, ce que le prince Kurakin vient de me marquer, contient ce qu'il importe le plus à Votre Majesté de savoir, c'est-à-dire le jour que Leurs Altesses Impériales pourront être rendues à Wiśniowiec, considérant, en outre, que la continuation des renseignements que le comte Ostermann doit me fournir ne pourra [k. 669] (l'agrément de l'impératrice à ce que Leurs Altesses Impériales aient une entrevue avec Votre Majesté à Wiśniowiec, ainsi que le contentement de Sa Majesté Impériale à raison de cette résolution que Votre Majesté a prise d'aller à cette endroit-là m'ayant déjà été énoncée) rouler que sur la détermination précise du temps de l'arrivée du grand-duc à Wiśniowiec et que, par conséquent, une explication que je recevrai là-dessus par la voie du comte Ostermann ne saurait guères altérer le contenu de la lettre du prince Kurakin. C'est pourquoi sur cette seule lettre je me suis déterminé à envoyer une estafette et dans la persuasion où je suis, touchant la solidité de ce qui est marqué dans ladite lettre, je dois prévenir Votre Majesté que je n'expédierai plus d'estafette, dès que le comte Ostermann m'aurait entretenu et m'aurait remis l'ordre de marche ; ce qui peut arriver d'un moment à l'autre, à moins qu'un cas imprévu ne le requière, mais sauf un cas pareil, ma présente dépêche servira d'information [k. 669v] pour Votre Majesté pour le temps où Votre Majesté se mettra en route, et déjà les informations que j'obtiendrai du comte Ostermann, iront par la voie ordinaire de la poste. Quant au courrier Jacek, je le retiendrai jusqu'au jour du départ de Leurs Altesses Impériales ; ce sera alors qu'au moyen d'un passeport que je tiendrai pour cet effet, je le ferai partir, et le ferai, en outre, suivre incontinent après par une estafette. Il me semble que selon mon calcul, qui peut n'être pas tout-à-fait juste, mais qui néanmoins est approchant de la justesse, il me semble, dis-je, qu'il faudra à Votre Majesté six jours pour faire le voyage pour Wiśniowiec. Or, de cette supposition, j'induis que Votre Majesté se mettra en route le 10 du mois prochain pour arriver à Wiśniowiec deux jours avant le grand-duc selon l'intention que Votre Majesté en a. En ce cas, le courrier Jacek étant expédié le 27 de ce mois nouveau style, c'est-à-dire le jour même du départ du grand-duc [k. 670] d'ici, il arrivera à Varsovie le 4 d'octobre, et par conséquent six jours avant le temps, que je suppose que Votre Majesté se mettra en voyage. Je prends, Sire, la liberté de faire mention à Votre Majesté, comment j'embrasse le plan que Votre Majesté se sera formé pour son voyage, afin que Votre Majesté voie par-là de quelle manière, en étant question, j'expliquerai ici ce plan, ou si je faillirai dans mes explications, ce sera toujours de peu de chose. À la suite de ce détail dans lequel je suis entré, j'en dois un autre. C'est celui qui regarde la façon dont je me suis pris après que j'eusse reçu la dépêche de Votre Majesté par le courrier Jacek. D'abord, ce fut au grand-duc que je donnai connaissance par le canal du prince Kurakin de la lettre de Votre Majesté à moi, datée du 3 septembre, et sur ce que le prince Kurakin m'en demanda copie, j'en tirai une chez lui, et je la lui [ai] laissée lundi passé. Mon but en cela était celui de suivre le même train que j'avais observé dès le commencement des démarches que j'avais faites pour [k. 670v] conduire les choses à une entrevue entre Votre Majesté et le

http://rcin.org.pl

grand duc ; c'est-à-dire que Son Altesse Imperiale crut que Votre Majesté avait poussé l'attention pour lui jusqu'à s'assurer premierement de ses dispositions personelles concernant cette entrevue-là, avant d'avoir poursuivi l'exécution de cette idée auprès de l'impératrice et que, par conséquent, toutes démarches y relatives devaient premièrement être communiquées au grand duc. Par cette conduite, qui, quand même elle eut été sue de l'impératrice, n'aurait aucunement pu prejudicier, tant j'y entendais circonspect, je crois avoir réussi à faire valoir, de la manière la plus complètte, auprès du grand duc l'obligeance de Votre Majesté pour lui. Jamais, Sire, une entrevue, qui eut été remise jusqu'au retour de Leurs Altesses Impériales, n'aurait fait autant d'effet, que vu en produire sur l'esprit du grand-duc cette considération que Votre Majesté accélère cette entrevue, afin de l'obliger à être son ami. Et Votre Majesté observera dans [k. 671] la lettre du prince Kurakin que Leurs Altesses Impériales sentent le prix de la résolution de Votre Majesté d'aller jusqu'à Wiśniowiec. Je m'attends à des témoignages de sensibilité de la part de Leurs Altesses Impériales envers Votre Majesté, dès que j'aurai l'honneur de les voir lundi prochain à Zarsko Selo au sortir du spectacle. Car lundi dernier nous avions déjà fait notre cour au grand-duc, avant que j'aie pu parler au prince Kurakin pour lui annoncer la réception du courrier. La cause du retard de la part du prince Kurakin à me donner réponse au nom du grand-duc a été seule, que le grand-duc a dû se concerter avec l'impératrice et sur le changement de la route qui conduisit le grand-duc à Wiśniowiec, et sur la durée du séjour qu'il pourrait y faire. Ce fut la même raison que le comte Ostermann m'a alléguée de ce que sur ce dernier article-là l'impératrice (que j'assure à Votre Majesté être contente de cette entrevue) ne pouvait pas non plus expliquer encore finalement. La [k. 671v] personne qui m'a apporté hier la lettre du prince Kurakin, m'a dit que l'itinéraire était déjà refait, et qu'il y était marqué que le grand-duc coucherait à Wiśniowiec deux nuits. Je n'ai pas parlé au comte Ostermann de l'offre que Votre Majesté a fait au comte Stackelberg d'une place dans sa voiture, et le comte Ostermann ne m'en a pas non plus parlé, mais l'opinion de ceux à qui j'en ai fait mention est qu'on ne peut aucunement refuser à Monsieur de Stackelberg la permission d'accompagner Votre Majesté. Monsieur Koenigsfelds, que j'ai vu hier pour lui dire adieu (car il est allé pour Narwa auprès de son père, d'où, dès qu'il sera rétabli, il continuera son voyage pour Varsovie) et à qui je demandais s'il n'avait pas entendu quelque chose touchant cet objet-là, m'a dit qu'il n'en avait pas ouï parler ; mais qu'il était persuadé que cela ne souffrirait aucune difficulté. À ceux près, à qui on parle d'affaires, je ne m'étais pas avancé vis-à-vis [k. 672] d'autres personnes sur l'entrevue de Votre Majesté avec le grand-duc jusqu'à ce que mon courrier ne me fût arrivé. Présentement, à mesure que la chose devient connue, je le dis tout unièmement à qui me le demande. Mais le comte Cobentzel, qui le savait déjà pour sûr mercredi dernier, s'est si gauchement pris ce jour-là à me questionner sur l'objet de l'envoi de mon courrier, que je lui ai celé la vérité, pour lui rendre sa pareille de la finesse dont il a cru user envers moi. Le comte de Görtz est celui qui applaudit à l'idée d'une entrevue, et il le fait bien sincèrement, étant dans cette persuasion que le comte Cobentzel en aura du dépit.

http://rcin.org.pl

Je priai, Sire, le général Michelson que, dès qu'il sera question du général Komarzewski, il en dise du bien, et il m'a promis de le faire de la manière la plus propre à prévenir le grand-duc en faveur de Monsieur le général Komarzewski ; c'est-à-dire en faisant son éloge devant le général Sołtykoff avec qui Michelson m'a dit être fort lié.

[k. 672v] Le comte de Panin est arrivé mercredi. Nous n'avons été en corps chez lui qu'hier, qui fut le lendemain d'un tour qu'il avait fait pour Zarsko-Selo. Il m'accueillit avec beaucoup d'affabilité, et m'a fait, dès le premier abord, compliment sur mon avancement , mais comme nous le vîmes fatigué, personne de nous ne l'entretint. Nous verrons que ce qui en sera de son influence dans les affaires. Si le comte Ostermann renverra à lui pour la décision, comme il avait fait par le passé, ou si, ayant pris pied dans les affaires, et ayant complu à l'impératrice par sa précision avec laquelle il s'en est occupé en l'absence du comte de Panin, il continuera à les gérer avec plus de réalité qu'il n'y en aura dans la qualité de premier ministre, que le comte de Panin conservera toujours. Ce qu'il y a jusqu'ici à observer là-dessus est, que mercredi le comte Ostermann nous a annoncé, à tous, la durée de conférences chez lui [k. 673] à pareils jours comme ci-devant, nous insinuant qu'il serait à nous devant[*sic*] onze heures du matin. Je sais que cette intimation s'est faite par ordre de l'impératrice qui a ainsi voulu. Néanmoins, il est sûr que le comte Ostermann mettra tous les ménagements possibles qu'il ne soit pas dit qu'il bâtit son édifice sur la lenteur du comte de Panin ; seul défaut que l'on puisse reprocher à ce ministre.

Sans tirer de là d'inductions pour le baissement du crédit du prince Potemkin, qui est toujours ferme dans ses arçons, malgré les fréquents camouflets qu'il reçoit, je dirai à Votre Majesté que pour la dot de Mademoiselle Engelhardt on parle ici que le prince Potemkin a essuyé un refus. Je voudrais presque parier, quoiqu'on en eût dit au temps des fiançailles du grand général, que sa future n'aura pas de dot qui aille au delà de cent mille roubles, et je ne crois pas même que cette somme vienne de l'impératrice. [k. 673v] Je n'ai jamais rien entendu touchant la décoration du général Kurdwanowski, cas dans lequel un refus me paraît assez naturel. Car l'impératrice sait trop la valeur du grand général pour vouloir qu'il ait sujet de se donner des airs d'obtenir par son crédit en Russie des décorations de ce pays, pour ses adhérents en Pologne. Il peut encore moins se flatter de concilier ici aucun crédit depuis l'aventure dont j'ai eu, en premier lieu, connaissance par le comte de Görtz, qui l'avait déterrée et que tout plein d'indices que j'ai confrontés ensuite les uns avec les autres, me font prendre pour véritable. Cette aventure est que par le courrier, de l'expédition duquel j'ai parlé dans ma dépêche à Votre Majesté datée du 28 d.p., le grand général s'excusait de venir de sitôt ici, alléguant pour raison qu'il devait premièrement aller à Vienne, où il avait un procès de très grande importance, et que cette affaire l'obligeait [k. 674] à différer son arrivée à Pétersbourg jusqu'au mois de décembre. Sur cela, attendu qu'on a pris comme de raison une telle excuse pour un défait, on lui a réexpédié le 25 d.p. le même courrier, par lequel on lui a mandé, en termes très pressants, qu'on le priait de venir incessamment ici ; que si son procès qu'il avait à Vienne l'embarrassait, on l'aiderait, et à travers

http://rcin.org.pl

tous ces compliments on doit avoir glissé verba veritatis, que Monsieur le grand général ne devait pas se jouer des gens qui n'étaient pas d'humeur à le souffrir. Il fut recommandé au courrier de revenir au plus tôt, et comme il n'arrive pas, Jagielski, malgré tout son air de petit ministre qu'il se donne, ne peut assez cacher qu'il est capot de ce contretemps. C'en serait véritablement un, et pis que cela que le grand général dût balancer sur son mariage, pour lequel il s'est trop avancé pour être plus maître de reculer, sur ce qu'il est Polonais [k. 674v] revêtu d'une des principales charges de mon pays, je le plains en vérité de ce qu'il se fait soupçonner d'une pareille inconséquence ; que d'ailleurs on ne lui laissera pas consommer. Car s'il continue à en montrer l'envie, ces paroles que je me souviens, que lorsqu'au temps des fiançailles de Monsieur le grand général il fut mis en question que celui-ci pourrait encore faire faux bond, le comte Ostermann proféra, et qui furent, qu'en ce cas-là le prince Potemkin étranglera Monsieur Branicki, ces paroles, dis-je, pourront bien devenir significatives. Dans la supposition que le grand général en aura peur, et qu'il viendra ici, le prince Potemkin a fait arrêter pour lui une maison connue sous le nom d'Hôtel de Chancelier, où avaient logé les deux princes de la maison de Brandebourg. Je déclame un peu contre cette désignation, en disant que Monsieur le grand général n'était pas prince souverain. Au bout du compte cela ne [k. 675] vaut rien dire, car sans qu'on eût donné cette maison-là, Mademoiselle Engelhardt aurait été embarrassée de trouver un hôtel pour son futur mari. Il aura ce titre malgré lui, mais l'envie qu'on a démêlée en lui de dissoudre un mariage, où l'impératrice est intervenue, en faisant elle-même les fiançailles, fera toujours taxer Monsieur le grand général d'inconséquent.

Je n'aurais pas cru que le prince Poniński eut poussé la fureur d'avoir deux femmes à la fois, jusqu'à envoyer ici un courrier avec la promesse formelle d'épouser Mademoiselle Catherine ; c'est que j'ai pourtant appris qu'il avait fait, mais on lui a renvoyé son messager. Monsieur le brigadier Engelhardt est bien bon d'avoir donné lieu par sa bonhomie à cette chimère du prince Poniński, à laquelle il ne pouvait pas échapper au prince Potemkin qui se serait exposé au ridicule, s'il y avait adhéré ; aussi cette chimère-là s'en est allée en fumée.

Monsieur Lanckoy se soutient encore si bien, que [k. 675v] depuis plus de six mois on se trompe dans les conjectures que l'on fait à son égard. Il faudrait un singulier concours de circonstances pour que le déplacement de Monsieur Lanckoy influe sur la façon d'être du prince Potemkin ; mais celui-ci aura assez d'adresse pour avoir sa part au change des favoris.

Le retour d'Orłow dans le pays doit avoir lieu en hiver. Une hypocondrie, qui s'est, dit-on, emparée du prince Orłow, rend celui-ci encore plus indifférent qu'il ne l'avait déjà été à cause de sa nonchalance.

Monsieur Harris a été trop joyeux, lorsque je lui ai remis la lettre que Votre Majesté a daigné lui écrire ; et il lui en exprime ses remerciements dans l'incluse qu'il m'a requis de faire parvenir à Votre Majesté.

L'idée de négocier la paix séparément entre l'Angleterre et la Hollande n'avait pas été dès le commencement même approuvée [k. 676] par le comte de Panin, qui avait prévu, ce qui en est arrivé : c'est-à-dire, que l'Angleterre ne voudrait

http://rcin.org.pl

pas entendre, et que je ne crois pas même que l'impératrice, qui avait conçu cette idée-là, veuille actuellement la poursuivre ; et quant à la paix générale, la négociation en avance si lentement, et l'Angleterre a insisté tant sur la manière d'arranger l'affaire de l'Amérique, que tout ce que l'on a fait jusqu'ici sur l'objet de paix se réduit presqu'à rien. Puisque l'Angleterre ne veut pas se déterminer à l'indépendance de l'Amérique, par où il faudra pourtant à la fin passer.

Les dispositions actuelles de Leurs Altesses éclateront plus envers la cour de Vienne qu'envers celle de Berlin ; mais je crois toujours que le grand-duc n'a pas de prédilection décidée pour l'empereur. Pour compléter les notions que j'ai successivement transmises à [k. 676v] Votre Majesté sur le voyage de Leurs Altesses Impériales, je dirai encore d'après de bonnes informations que j'en ai recueillies, que ce qu'il y a d'arrêté déjà là-dessus à l'heure qu'il est, c'est que l'absence du grand-duc durera un an, qu'il ira jusqu'à Paris, qu'il a été assigné sous la dénomination de frais de poste 300^{m} roubles, cent mille ducats sous celle d'argent de poche pour chacun de Leurs Altesses Impériales séparément, en outre Leurs Altesses recevront leur pension annuelle qui se monte à 240^{m} roubles ; et quant aux présents que Leurs Altesses seront dans le cas de faire dans leur voyage, c'est l'impératrice qui s'est offerte à les fournir en sus des sommes ci-dessus marquées.

J'espère, Sire, que Votre Majesté remportera de la satisfaction de son entrevue avec Leurs Altesses Impériales. Au nombre de vos sujets, qui font des vœux pour cela, je ne suis [k. 677] pas le dernier. Mon zèle pour Votre Majesté et ma patrie me prescrit ce devoir auquel j'associe mes très humbles remerciements pour les gracieuses expressions, par lesquelles Votre Majesté a terminé sa lettre à moi datée du 3 septembre.

Deboli

AKP 262, k. 668–677

182

Stanisław August do Augustyna Debolego, 17 IX 1781

Ma présente fait réponse à vos deux lettres du 28 et 31 d'août.

Outre l'admission de Cobentzel dans le cabinet du grand-duc, qui marque à l'extérieur le progrès de la faveur de celui-ci, on pretend que cette Madame Beckendorff qui doit accompagner la grande duchesse, est une créature tout à fait autrichienne. Dites-moi ce que vous en savez.

Mes notions s'accordent avec les vôtres que le roi de Prusse regarde avec satisfaction l'idée de mon entrevue avec le grand-duc. J'approuve la manière dont

http://rcin.org.pl

vous projetez la note que vous devez donner au sujet de l'exhibition du sceau par nos courriers. Je tâcherai d'arranger les choses de façon que les courriers russes ne seront, pour ainsi dire, pas du tout examinés à la douane de Polangen ou du moins qu'ils ne le seront que si superficiellement, que ça ne servira que d'excuse à la Commission du Trésor, comme quoi elle n'a voulu [a] contrevenir en rien à ses obligations envers l'État. Ma pensée sur les mariages des deux sœurs Engelhardt avec Branicki et Poniński est que, si on pouvait les faire manquer tous les deux, cela ne serait que mieux. Mais si celui de Branicki se réalise, l'addition de celui de Poniński non seulement ne sera pas au grand avantage à cette espèce de ligue qui se formera entre eux, mais même pourra leur devenir plutôt nuisible par une sorte de ridicule qui probablement accompagnera celui de Poniński. Il faut savoir de plus que Branicki lui-même, malgré toutes les liaisons qu'il entretient avec Poniński, a d'autres égards, et quoiqu'il fasse semblant vis-à-vis de lui souhaiter le mariage de Poniński, [il] voudrait dans le fond de son cœur le faire manquer [b]pour n'être pas mis de pair avec un homme qu'il regarde comme son inférieur de beaucoup[b]. Une circonstance nécessaire [k. 356] à savoir dans tout ceci, c'est que Poniński dit : « On devrait m'accorder la cadette Engelhardt encore plus facilement que l'aînée à Branicki, parce qu'à lui il faut une dot, et moi je n'en demande aucune. Je ne veux autre chose, sinon qu'on donne ordre à Stackelberg pour deux choses : la première, de presser le nonce apostolique ici d'effectuer mon divorce à Rome avec ma première femme. La seconde, c'est que Stackelberg fasse en sorte que la vente de ma charge de trésorier à l'ex-chorąży Potocki puisse s'effectuer ». Cette vente est concertée et même signée entre Poniński et l'ex-chorąży. Mais la difficulté qui y a mis obstacle jusqu'ici, c'est la promesse que j'ai fait, moi [c]roi, de concert avec l'ambassadeur[c] au pisarz Potocki d'une place ou de trésorier, ou de chancelier. Or, si l'ex-chorąży devenait grand trésorier, il empêcherait le pisarz Potocki de parvenir à aucun ministère à cause de la loi [k. 356v] qui ne permet pas à deux hommes du même nom d'être ministres à la fois. Une exception comme celle qui s'est faite en faveur de deux Rzewuski exigerait une diète confédérée, et encore le succès en serait douteux. Finalement, votre conduite à l'égard de ces mariages doit être telle que vous paraissiez ne vous en mêler aucunement ni en bien, ni en mal. Mais toujours vous devez veiller avec soin [d]pouvoir m'instruire[d] de chaque progrès ou incident qui peut retarder ou avancer ces mariages.

Poseł miał też same właśnie wiadomości jak WPan względem gniewu imperatorowy o moje przyznanie księżny kurlandzkiej. I widziałem podziwienie w nim, iż WPan mogłeś o tym być tak dobrze uwiadomionym. Cieszy się wraz ze mną, iż Pan Bóg raczył przez ów list mój odwrócić zastanowienie się i markotność imperatorowy, [k. 357] jednak obawia się poseł, aby po niejakiej chwili nie odnowiło się te nieukontentowanie imperatorowy. Pozostał więc ze mną tak, że

[a] Skreślono: „négliger".

[b–b] Fragment dopisany przez króla na marginesie.

[c–c] Fragment dopisany nad linią.

[d–d] Zastąpiono skreślone: „à être instruit".

http://rcin.org.pl

gdyby on był zapytany o to, odpowie, iż dlatego nie doniósł [e]nic o tym[e], iż sposób, w który ja responsowałem na list księżnej kurlandzkiej, nie był od niego uważany za formalną rekognicyją mariażu tej księżny, tylko za polityczne obejście się z tą damą w takiej okazyi, gdzie ona dość sztucznie poradziła sobie wciągając mnie prawie[f] nieodbicie w respons do siebie przez to, iż kilka interesów dość ważnych, w których mąż jej opierał się mnie, ona niby na mężu wymogła i o uskutkowaniu onych mnie doniosła. Wszelako WPan nie odzywaj się w tej materyi, chyba gdy ciebie zaczepią. Winy zaś nie zwalaj na nikogo, ażeby przyjaciela nie uszkodzić, tylko staraj się taki pozór [k. 357v] dać tej rzeczy, że rekognicyja nie jest do tychczas zupełna, ponieważ w tej materyi nie do księcia samego kurlandzkiego, tylko do księżnej pisałem. Króla zaś pruskiego przykład lepiej będzie także nie używać za obronę, ponieważ mogło by to służyć za argument przeciwko nam w inszych okazjach i osłabić uskarżania nasze, które czynić w Moskwie na króla pruskiego zapewne będziemy mieli jeszcze tysiączne okazyje. Sam poseł jest tego zdania. Ja zaś wcale bym [g] nie chciał pisać teraz do imperatorowy względem tej księżnej kurlandzkiej, ażeby (jak to mówią) biedy nie budzić. Niech się tam ona sama wyrabia, jak może.

Je comprends votre embarras au sujet du général Romanus et, pour ainsi dire, je le partage, puisqu'en effet il a été le meilleur pour la Pologne de tous les commandants russes, et pourtant il existe [k. 358] plusieurs sujets de plaintes graves contre lui, auxquelles je ne puis me refuser par justice et amour de mes sujets, malgré la bonne volonté que je porte d'ailleurs à ce général. Entre autres, il est sûr que ce Juif Szmul dont vous me parlez, a cruellement à se plaindre. Mais je crois pourtant qu'il y a eu à son égard plus de faute de la part de Bibikoff que de celle de Romanus. [h]Pour ce qui [est] de[h] l'affaire d'Iwieniec, [i] je ne vois pas comment vous pourriez être dispensé de l'ordre exprès du Département qui vous a prescrit de présenter une note à cet égard. Quant à Zugöher [Zugehör], il n'a qu'à poursuivre son affaire au Collège de Guerre. Je plains Fritsch de tout mon cœur, mais je ne sais plus que faire pour lui. Quant au choix de Poniński pour maréchal en 1773, il n'a eu la préférence [k. 358v] en 1773 selon les notions les plus sûres, que j'ai pu en recueillir, qu'à cause de la largeur de sa conscience que les trois cours copartageantes ont supposée supérieure à celle de tout autre.

[j]Je compte me mettre en route pour Wiśniowiec les premiers jours d'octobre. Vous adresserez toujours vos dépêches à Varsovie à Monsieur Cieciszowski qui aura soin de me les faire tenir.[j]

AKP 263, k. 355–358v

[e–e] Nadpisano nad skreślonym: „o moim responsie księżnie kurlandzkim danym".
[f] Wpisano zamiast skreślonego: „niby".
[g] Skreślono: „sobie nie życzył".
[h–h] Nadpisano nad przekreślonym: „Et il est vrai aussi que dans".
[i] Skreślono: „il n'est guere".
[j–j] Akapit dopisany ręką króla.

http://rcin.org.pl

183

Augustyn Deboli do Stanisława Augusta [18 IX 1781][a]

Odebr. 29 września, odp. 1 października

Sire!

L'exactitude que le vice-chancelier Ostermann aime à observer dans les affaires, a produit que, voulant me mettre à même de profiter du départ de la poste d'aujourd'hui pour rapporter à Votre Majesté ce qu'il avait à me dire à la suite de la réponse préliminaire qu'il m'avait faite mercredi passé, il me manda ce matin de venir chez lui, hors le jour de conférences qui est fixé à mercredi. Il n'avait pas pu le faire plus tôt puisque ce ne fut qu'hier qu'il rapporta avec lui de Zarsko-Selo les papiers relatifs à l'entrevue de Votre Majesté avec le grand-duc, qu'il y avait laissés entre les mains du général Bezborodko. Il a débuté par me réitérer par ordre de l'impératrice les assurances de l'obligation que Sa Majesté Impériale avait à Votre Majesté, que Votre Majesté s'était déterminée à faire voyage pour Wiśniowiec. Ensuite, [k. 686v] il m'a montré une copie de la lettre que l'impératrice a écrite au maréchal Romanzoff et dans laquelle elle lui disait : que puisque Votre Majesté a indiqué pour lieu d'entrevue entre elle et Leurs Altesses Impériales Wiśniowiec, où Leurs Altesses se rendraient par un autre chemin que celui qui avait dû les conduire à Brody, elle ordonnait en conséquence à lui, maréchal Romanzoff, de soigner les préparatifs à faire pour le passage de Leurs Altesses par la route désignée par Votre Majesté dans sa lettre à moi, dont l'extrait était joint à la lettre pour le maréchal Romanzoff. Après cette communication, le comte Ostermann m'a dit que l'on ne saurait déterminer si positivement le jour de l'arrivée de Leurs Altesses à Wiśniowiec, que cette détermination fut immanquable, mais que la différence serait tout au plus celle d'un ou de deux jours du calcul, que l'on a fait du temps et au moyen de quoi on assignait l'entrevue entre le 18 et le 19 d'octobre nouveau style ; que Leurs Altesses ne pourront rester à Wiśniowiec qu'un jour, non seulement parce qu'elles seront pressées, mais aussi [k. 687] pour ne pas arrêter longtemps Votre Majesté. Au reste, ajouta-t-il, un jour de plus ou de moins pour rester ensemble sera une affaire facilement arrangée entre Sa Majesté et Leurs Altesses Impériales. Dans la lettre que j'ai insérée dans ma dépêche à Votre Majesté datée du 16 d.c., ainsi que dans l'explication verbale que j'ai eue hier avec le prince Kurakin, celui-ci m'a donné à entendre que l'intention de Leurs Altesses était de coucher deux nuits à Wiśniowiec. Dès que j'eusse entendu du comte Ostermann le détail

[a] W źródle brakuje daty dziennej listu do króla. Tę datę nosi depesza Debolego do Adama Cieciszowskiego odebrana pocztą również 29 IX 1781. Tak samo datuje ów list Stanisław August, patrz: s. 389.

http://rcin.org.pl

ci-dessus rapporté, je lui dis que comme il renfermait en soi pour le fond les mêmes informations que j'ai déjà transmises à Votre Majesté, je ferais aller par la poste le rapport de ce qu'il venait de me dire, et que mon courrier pour lequel je me suis mis dès ce moment, en devoir de demander un passeport ne serait dépêché que de près au moment du départ du grand-duc. Je m'en tiendrai pour cet envoi du courrier à ce que j'ai marqué à ce sujet à Votre Majesté dans ma dépêche d'avant-hier.

Je m'étais abstenu de rien demander touchant le [k. 687v] comte Stackelberg s'il aurait la permission d'accompagner Votre Majesté à Wiśniowiec? Hormis que j'en avais fait après la réception de mon courrier des questions à des amis du comte Stackelberg, ce ne fut qu'hier que j'ai voulu savoir du prince Kurakin comment il en était décidé. Il parut ne pas le savoir au juste, mais il pencha à croire qu'il n'aurait pas de permission. Une autre personne à qui je m'en étais tout simplement adressé, m'a dit ce qui en était : C'est-à-dire que l'impératrice lui ordonnerait de rester à Varsovie.

Deboli

[k. 679[b]] Podkanclerzy mi to samo dziś rano powiedział, dając przyczynę, iż bytność posła w Warszawie potrzebna; lecz mogłem się domyśleć iż sam podkanclerzy z takowej decyzyi był zadziwiony. Mniej to będzie martwić grafa Stackelberga, gdy będzie wiedział, iż w tych nawet momentach wiele takich zachodzi okoliczności, w których imperatorowa martwi wielkiego księcia. W Warszawie przed publicum udawać będzie potrzeba, iż przez bojaźń intryg austriackich pod niebytność Waszej Królewskiej Mości poseł zostaje się. Lubo nie rozumiem, aby tą myślą imperatorowa uwiodła się.

Z grafem Paninem żaden z ministrów cudzoziemskich nie mówi o interesach. Jam dziś tentował, ale daremnie. Nie wiem jak dalej będzie.

Deboli

AKP 262, k. 686–687v

[b] Wydaje się, że jest to włożone pomiędzy dwie depesze do A. Cieciszowskiego *postscriptum*, które było dołączone do tego właśnie listu do Stanisława Augusta z racji znajdującego się w tekście bezpośredniego zwrotu do króla oraz treści odnoszącej się do braku zgody Katarzyny II na wyjazd Stackelberga do Wiśniowca.

http://rcin.org.pl

184

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 18 IX 1781

Depesza nr 30, odebr. 29 września, odp. 3 października

Monsieur.

Votre Excellence verra dans mon ostensible que je ne puis qu'être très satisfait de la façon dont on me traite à l'occasion du caractère ; ce que je marque là-dessus à Monsieur le grand notaire de Lituanie. Je vous dirai que le comte Ostermann a débattu ce matin avec moi fort au long l'article d'émoluments attachés au poste de ministre de Pologne en Russie, et il m'a sommé de m'en expliquer ex-ministérialement. J'ai fait à sa grande satisfaction usage des idées que Sa Majesté avait bien voulu m'exprimer sur cette matière dans une de ses lettres et je suis persuadé que les rapports détaillés que j'en ferai à Sa Majesté feront voir que, par une suite de bonnes dispositions du vice-chancelier, l'apparence restera toujours comme si les ministres de Pologne en Russie avaient droit à certains émoluments, auxquels pour un caractère permanent, tel que l'est le mien, j'ai renoncé.

Monsieur Zajączek le cadet est venu [k. 678v] de la part du grand général dimanche dernier, on le réexpédie aujourd'hui. Le grand général attendra son retour pour se mettre en chemin pour ici. C'est en lui que Sołtyk met maintenant son espoir, et à cet effet il courtise beaucoup Jagielski. Nous jouons là-dedans au plus fin, nous trois ; savoir : le grand général, Sołtyk et moi.

Je supplie Votre Excellence de faire en sorte que Monsieur Montresor m'apporte et mes appointements, et les effets dont le général Komarzewski a fait emplette pour moi.

Deboli

AKP 262, k. 678–679

http://rcin.org.pl

185

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 21 IX 1781

Depesza nr 31, odebr. 3 października, odp. 8 października

Monsieur.

C'est seulement pour observer une régularité à donner dans ce temps-ci de mes nouvelles chaque jour de poste, que j'écris à Votre Excellence ma présente. Car hormis que j'y accuserai la réception de la dépêche datée du 10 d.c., je m'en rapporte aux miennes de 16 et 18 quant aux notions relatives au voyage de Leurs Altesses Impériales. Rien n'est changé du depuis à cet égard. Je compte qu'en faisant partir le courrier Jacek mercredi prochain, c'est-à-dire la veille du départ de Monseigneur le grand-duc, il sera à Varsovie ensemble avec cette lettre-ci, et il sera immédiatement suivi par une estafette que j'expédierai le lendemain.

Mes audiences ne sont pas encore déterminées. L'impératrice, à ce que le comte Ostermann me l'a répété mercredi, s'est réservée de me les accorder, si cela se pourra, encore à Zarsko-Selo, pour que de cette façon j'aie également mes audiences de Leurs Altesses Impériales, et ledit comte Ostermann pour m'ôter tout soupçon que je n'avais seulement garde [k. 680v] de former, que ce ne fut effectivement très gracieux de la part de l'impératrice de s'en être ainsi expliquée, a poussé la politesse jusqu'à m'assurer que le délai qui arrivait avec mes audiences n'avait d'autre raison que les embarras de l'inoculation, et que je devais en instruire Sa Majesté le roi. Je promis de le faire en ajoutant que je ne manquerais pas de relever même cette excuse sur laquelle le vice-chancelier a appuyé, comme une preuve de l'amitié de Sa Majesté Impériale envers le roi notre maître.

Deboli

AKP 262, k. 680–680v

http://rcin.org.pl

186

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 24 IX 1781

Depesza nr 48

Ne vous étonnez pas, Monsieur, de ce que je ne vous ai pas écrit depuis le 3 d.c., car réellement je suis surchargé des emplois étant obligé de vaquer aux affaires du Trésor de la République et de celui de Sa Majesté. Je réponds donc aujourd'hui à la fois à vos N^{os} 25, 26, 27 et 28 du 31 d.p., 4, 7, et 11 d.c.

[k. 329] Mr Borch n'a pas eu de réponse à la lettre qu'il a écrite au roi pour lui demander le cordon bleu et il n'obtiendra pas de sitôt cette décoration qui sûrement lui tournerait plus encore la tête.

Le bruit court ici que Sołtyk se trouve de nouveau dans un état qui fait craindre pour ses jours. Je vous prie de me dire si ce bruit est fondé ou non.

Tranquillisez-vous entièrement, Monsieur, sur les inquiétudes que vous m'exprimez au large dans votre N^{o} 27 Sa Majesté a daigné agréer gracieusement votre explication et elle m'a donné ordre de vous dire qu'elle était convaincue de votre zèle à son service, qui vous portera toujours à tâcher de mériter de plus en plus l'approbation de Sa Majesté.

Nous attendons avec l'impatience les arrangements sur la marcheroute de Leurs Altesses Impériales, le jour de leur arrivée et leur séjour à Wiśniowiec. Les premiers bagages du roi avec la crédence, cuisine, cave, musiciens sont partis le 21 pour cet endroit. Le comte Mniszech fait des préparatifs pour la réception des illustres voyageurs. J'espère que sans faste tout y sera avec la décence convenable à la majesté du roi. On tâchera de procurer les commodités possibles au passage de Leurs Altesses Impériales depuis Kiev jusqu'à Brody. Cent chevaux sont ordonnés à chaque station qui seront défrayés par la caisse du roi.]

J'espère que vous recevrez [k. 329v] dans peu par la voie du Département une partie de vos appointements, à proportion de 3000 ducats par an.

Je suis fâché de vous dire que l'affaire de 30^{m} florins n'est pas arrangée jusqu'à présent.

AKP 263, k. 328v–329v

http://rcin.org.pl

187

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 25 IX 1781

Depesza nr 32, odebr. 6 października, odp. 8 października

Monsieur.

Tout était déjà prêt dès l'avant-hier pour le départ du grand-duc au terme que l'on y avait fixé, lorsque ce même jour au soir on prit soudain la résolution de le reculer jusqu'à dimanche, d'autres disent jusqu'à jeudi prochain. Qu'il y soit mis un de deux délais, c'est ce qui est positif ; mais pour m'assurer quel est au vrai ce délai-là, j'ai envoyé ce matin un exprès à Zarsko-Selo avec une lettre pour le prince Kurakin, par laquelle je le prie de me mander ce qui en était. Je n'ai pas encore de réponse là-dessus jusqu'à cette heure-ci que je dois faire porter la présente à la poste. La raison du changement dont j'instruis Votre Excellence ci-dessus n'est autre, si non que le fils du grand-duc Alexandre, ayant eu beaucoup de boutons, son visage est tout couvert de croûte, et que ses parents ne veulent pas le laisser en cet état. [k. 681v] Je crois avoir si bien pourvu par ma dépêche du 16 à ce que le cas qui vient d'échoir, et qui retardera le retour du courrier Jacek, ne donne la moindre inquiétude à Sa Majesté, que je me dispense d'avoir recours à une autre voie qu'à celle de la poste ordinaire pour donner avis touchant la prolongation du terme du départ de Leurs Altesses Impériales. Car c'est le courrier suivi d'une estafette qui porteront la nouvelle que Leurs Altesses seront mises en chemin.

Deboli

AKP 262, k. 681–681v

188

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 26 IX 1781

Depesza nr 49

J'accuse la réception de la duplicata du № 29 du 14 d.c. qui m'est parvenue avant-hier avec deux annexes par estafette.

http://rcin.org.pl

{Nous sommes bien aises de savoir le jour du départ de Leurs Altesses de Pétersbourg, de leur arrivée à Wiśniowiec et de la durée du séjour qu'elles y feront. Sa Majesté se propose de partir le 6 ou 7 d'octobre pour arriver 3 ou 4 jours avant Leurs Altesses Impériales à Wiśniowiec. Il est à craindre seulement que le chemin ne se gâte pas par les pluies continuelles qui ont recommencé depuis quelques jours, car cela prolongerait pour sûr la durée de la course de Leurs Altesses Impériales. Vous connaissez le terrain gras de l'Ucraine et de la Volhynie, et que dans le temps pluvieux on ne saurait guères y accélérer la route. Le général Komarzewski part demain pour Kiev, étant destiné à escorter Leurs Altesses Impériales. Il prend avec lui Tremo, maître d'hôtel du roi, qui aura soin de procurer toutes les commodités possibles au passage de Leurs Altesses depuis la frontière jusqu'à Wiśniowiec. Il est fâcheux seulement que nous n'ayons jusqu'à présent la marcheroute, pour savoir [k. 330] précisément les endroits qui sont destinés pour les dîners et couchers de Leurs Altesses. Aussitôt que vous me l'enverrez, j'expédierai une estafette pour Monsieur le général Komarzewski afin qu'il donne ses ordres pour faire des provisions sur les lieux destinés aux jours fixes.

Monsieur Stackelberg n'a pas encore reçu la permission de suivre Sa Majesté à Wiśniowiec.

Après ce que le comte Ostermann avait témoigné aux ministres étrangers par ordre de l'impératrice par rapport à la continuation de leurs conférences chez lui, ne s'apperçoit-on pas de la diminution de l'influence du comte de Panin dans les affaires? Les ministres étrangers les traitent-ils également avec le comte de Panin et Ostermann? Et n'y a-t-il pas une espèce de jalousie entre ces deux ministres?}

AKP 263, k. 329v–330

189

Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 27 IX 1781

Odebr. 5 października, „par une estafette allant à Vienne", odp. 8 października

Sire !

Ayant su que le comte Cobenzl envoyait aujourd'hui une estafette pour Vienne, j'ai résolu de profiter de cette occasion qu'a fait naître pour ledit ministre le sujet du retardement, qui est arrivé dans le départ de Leurs Altesses Impériales ; et c'est sur le même sujet que je m'empresse de transmettre à Votre Majesté les notions suivantes.

Déjà, comme je l'ai marqué par la poste d'hier à Monsieur le grand notaire de la Couronne, les chevaux avaient été répartis sur les stations près de Pétersbourg

http://rcin.org.pl

pour le service de Leurs Altesses Impériales au jour fixé dès longtemps pour leur départ, c'est-à-dire : aujourd'hui, lorsque soudain on remit le voyage à quelques jours de ce terme, sans déterminer au juste celui qui devait être substitué au premier. Je fus à cet égard dans une incertitude que Monsieur le vice-chancelier ne sut pas lever hier à midi ; car la chose ne fut décidée qu'à peu près à pareil temps à Zarsko-Selo. Heureusement que le corps diplomatique ayant reçu l'affiche d'un spectacle qu'il devait y avoir [k. 682v] ce même jour là-bas, et m'y étant rendu pour y assister, je reçus en premier lieu du prince Kourakin, à qui je m'adressai pour cela, les informations touchant le départ de Leurs Altesses Impériales, qui portaient qu'il était fixé au dimanche après-midi ; et la conclusion que le prince Kourakin en induisit par rapport au temps de l'entrevue de Votre Majesté avec le grand-duc, fut que, d'autant de jours que le départ de Leurs Altesses Impériales d'ici a été reculé, d'autant le sera leur arrivée à Wiśniowiec, car les pauses que Leurs Altesses Impériales devaient faire dans plusieurs endroits sur leur route seraient toujours les mêmes ; et qu'ainsi ils ne sauraient être à Wiśniowiec que trois fois vingt-quatre heures plus tard ; c'est-à-dire vers le 21 octobre nouveau style, au lieu du 18, comme lui prince Kourakin me l'avait désigné dans sa lettre du 14 septembre, laquelle j'ai insérée dans ma dépêche à Votre Majesté du 16 d.c. Le général Sołtykoff me confirma ce que le prince Kourakin venait de me dire ; et celui-là, de l'honnêteté duquel, qu'il a toujours constamment maintenue, Votre Majesté avait eu jadis maintes preuves, en me parlant de l'entrevue de Votre Majesté avec le grand-duc ajouta avec son air franc, qu'il tiendrait à bonheur de faire à cette occasion sa cour à Votre Majesté. [k. 683] Tout ce que je viens de rapporter ci-dessus à Votre Majesté m'achemina à une explication des plus amicales pour Votre Majesté, et des plus heureuses pour moi, que le grand-duc eut lui-même avec moi, lorsqu'au sortir du spectacle nous passâmes en corps dans ses appartements pour souhaiter à Leurs Altesses Impériales un heureux voyage : Est-ce que je n'occasionnerai pas quelque désagrément au roi, votre maître, pour avoir différé mon départ de quelques jours ? De quoi mon excuse gît dans l'état de mes enfants, dont j'ai voulu voir avancer la reconvalescence. Le départ du roi – répondis-je – dépendant du retour du courrier que j'expédierai avec la nouvelle du départ de Vos Altesses Impériales. Sa Majesté saura au juste, quand il faudra, qu'elle se mettra en chemin pour Wiśniowiec, et je dois, Monseigneur, ajoutai-je, assurer Votre Altesse Impériale que le roi mon maître désire de faire la connaissance personnelle de Vos Altesses Impériales. Mon désir, me répliqua-t-il, n'est pas moins sincère. Je vous charge de le mander au roi et d'être sûr vous-même que je vous saurai gré de ce que vous avez fait en cette occasion. Ces paroles terminèrent la conversation.

Deboli

AKP 262, k. 682–683

http://rcin.org.pl

190

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 27 IX 1781

Depesza nr 33, odebr. 5 października, odp. 8 października, sztafeta, oryginał

Je croirais superflu d'envoyer à Votre Excellence le duplicata de la lettre que je lui ai écrite avant-hier, car l'incluse pour Sa Majesté le roi ne laissera rien à désirer en matière des notions relatives au voyage de Leurs Altesses Impériales, quand même, de quoi je me flatte autant que je le souhaite, ma présente devançât l'autre. Toutes ces deux lettres sont des avant-coureurs du courrier Jacek que j'expédierai le jour du départ de Leurs Altesses Impériales.

Dites, je vous prie, à notre ami le général Komarzewski qu'il sera bien vu en exerçant l'emploi dont le roi a le dessein de le charger au passage de Leurs Altesses Impériales. Il trouvera que j'ai eu soin de prévenir le général Sołtykoff en sa faveur.

Je suis réellement fâché d'avoir à vous mander la maladie de Mademoiselle Engelhardt. Elle avait commencé par une petite incommodité, qui hier, que j'ai été à Zarsko-Selo, était déjà aux termes d'une forte fièvre, accompagnée d'un crachement de sang. Dérobez cet état à la connaissance de son futur.

Je suis trop pressé pour vous dire d'avantage. Ce m'est toujours un devoir de vous assurer, comme je le fais en cette occasion, de mes sentiments de la plus vive reconnaissance à laquelle, je le répéterai y autrement, plusieurs motifs m'entraînent.

Deboli

AKP 262, k. 684

191

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 28 IX 1781

Depesza nr 34, odebr. 10 października

Monsieur.

Pour ne pas manquer dans ce temps à aucune poste, quoique je sois à dresser ma dépêche destinée à être portée par le courrier Szatyński, néanmoins à tout

http://rcin.org.pl

événement j'écris à Votre Excellence ces lignes pour vous marquer ce qui suit. Hier, incontinent après que j'eusse fait partir ma lettre en date du même jour, laquelle vous aura sans doute été remise de la part du baron de Thugut, le comte Ostermann envoya chez moi un commis de son bureau avec une lettre de Monsieur Bezborodko, dans laquelle celui-ci marquait au vice-chancelier que l'impératrice le chargeait de me faire part que Leurs Altesses Impériales se mettront en chemin dimanche 30 d.c., sauf quelque accident imprévu. Cette manière de m'informer est très gracieuse. J'en parlerai plus au long dans ma dépêche par courrier que j'expédierai dimanche, aussitôt qu'un aposté par moi à Zarsko-Selo m'apportera de là la nouvelle que Leurs Altesses Impériales en seront parties.

Deboli

AKP 262, k. 685

192

Augustyn Deboli do Stanisława Augusta, 30 IX 1781

Depesza nr 34, odebr. 7 października, „par le courrier Hyacinthe", odp. 8 października

Sire!

Je commence ma dépêche dont le courrier Szatyński doit être porteur, et laquelle je me mets à dresser deux jours avant que je ne compte l'expédier. Je la commence, dis-je, par un sujet qui, à peine avais-je fait porter au comte Cobenzl ma dépêche à Votre Majesté datée du 27 d.c. qui est allée par une estafette que ledit ministre a fait partir le même jour, s'est immédiatement après présenté pour être mandé par moi à Votre Majesté ; et ce sujet fut une lettre de Monsieur Bezborodko, adressée à Monsieur le vice-chancelier, où il était marqué que Sa Majesté l'impératrice ayant décidé que, sauf quelque accident imprévu Leurs Altesses Impériales se mettraient en chemin dimanche après-midi, lui, Bezborodko, était chargé de le mander à Monsieur le vice-chancelier pour que celui-ci m'en fit part. Monsieur le vice-chancelier envoya chez moi un commis de son bureau pour me communiquer cette lettre en original. Je fis témoigner à Monsieur le vice-chancelier, combien j'appréciais que Sa Majesté Impériale eut daigné me faire transmettre cette notion d'une manière aussi gracieuse ; ajoutant que je ne manquerais pas [k. 688v] d'instruire Votre Majesté de cette circonstance qui serait à ses yeux une preuve de ce que Sa Majesté l'impératrice lui savait gré de sa détermination d'aller à Wiśniowiec, afin d'y accueillir Leurs Altesses Impériales ; que pour ce qui regardait l'usage à faire de la connaissance

http://rcin.org.pl

que je venais ainsi d'acquérir relativement au délai arrivé dans le départ de Leurs Altesses ; comme je m'étais tout à l'heure servi d'une estafette que le comte Cobenzl a envoyée, et que par cette occasion j'ai déjà informé Votre Majesté quand Leurs Altesses Impériales devaient partir, je réserverais à mander à Votre Majesté le trait de l'attention de l'impératrice envers elle, manifestée par la lettre de Monsieur Bezborodko, jusqu'à ce que j'expédierais mon courrier au moment même que j'aurai appris que Leurs Altesses Impériales se seraient mises en route de Zarsko-Selo ; que j'avais eu soin de prévenir qu'il ne résultat le moindre inconvénient à raison du retardement de mon courrier, l'envoi duquel restait toujours subordonné au temps du départ de Leurs Altesses ; et que pour observer là-dedans toute la précision possible, j'avais marqué à Votre Majesté que d'après le calcul que je faisais du temps que je croyais qu'il suffisait que Votre Majesté se mit en voyage pour Wiśniowiec six jours après qu'elle aurait reçu par un courrier la nouvelle, que Leurs Altesses Impériales fussent déjà en pleine route ; que je me figurais d'ailleurs, que dans ce plan que je me formais moi-même dans mon idée, Votre Majesté rencontrerait ses convenances à moins qu'elle ne voulut être à Wiśniowiec plutôt que deux jours avant que Leurs Altesses ne pourront y arriver.

[k. 689] Il était tout naturel, Sire, que j'ai accompagné cette narration, que je fis en réponse au message du comte Ostermann, d'une démonstration telle que je la fis paraître de la satisfaction que donnerait sans doute à Votre Majesté la complaisance de l'impératrice à me faire avertir ministérialement touchant le départ du grand-duc. Car ce fut certainement un article qui marque dans tout sens le désir de faire paraître que l'on était sensible à ce que Votre Majesté s'est déterminée à faire pour Leurs Altesses Impériales. Je n'omis, Sire, aucune occasion où j'ai pu faire valoir cette résolution de Votre Majesté, que pour complaire par-là à l'impératrice j'ai attribué dans mes propos que j'ai tenus à ce sujet à une suite des principes de Votre Majesté, qui étaient ceux de se reposer uniquement du sort de la Pologne sur la plus étroite liaison avec la cour de Russie ; qu'on ne pouvait douter que Votre Majesté ne voulut faire montrer de tels principes dès que l'on fera la comparaison de l'indifférence que Votre Majesté avait gardée lors du passage de l'empereur par Białystok, à l'empressement qu'elle a témoigné pour le grand-duc. Ce langage, que j'ai eu soin de dépouiller de toute affectation, n'a pas déplu ici, [k. 689v] comme aussi le grand-duc pour qui j'adoptai mes discours à part n'a pas laissé de s'y montrer très sensible. Témoin, le gracieux compliment adressé à moi en particulier, par lequel il a fini la conversation qu'il a eue avec moi mercredi passé, lorsque le corps diplomatique prenait congé de lui. Il m'avait, outre cela, fait dire par le prince Kurakin de près au temps où j'avais reçu un courrier de la part de Votre Majesté avec l'expédition datée du 12 août, qu'il observait bien que l'idée d'une entrevue entre Votre Majesté et lui aura pris naissance dans ma tête. Quelqu'en fut l'origine, il l'aimait à me l'attribuer et à faire éloge des principes qui m'avaient guidé en cela. Je me suis défendu de pousser mon aveu là-dessus plus loin qu'à dire, que c'était le devoir de mon poste de saisir les occasions qui pussent faire former des liaisons entre Votre Majesté et lui. Ensuite, le grand-duc m'a dit lui-même : qu'il prenait à bon augure de ce que cette négociation qui était, disait-il, la première, qu'il y ait eu de lui

http://rcin.org.pl

à moi avait si bien réussi. En un mot, Sire, je ne saurais assez exprimer à Votre Majesté combien hormis l'impératrice, qui a reçu, on ne le saurait mieux, la proposition de Votre Majesté d'aller [k. 690] à Wiśniowiec, le grand-duc en a été satisfait. C'est, je le crois, dans cet endroit de ma dépêche qu'il convient le mieux que je rends le tribut qui est dû à la sagesse de Votre Majesté. Je ne me déguise pas que c'est la tournure que Votre Majesté a donnée en écrivant droit à l'impératrice, qui a fait prendre une face si agréable à une chose qui sans cette démarche que Votre Majesté a faite, aurait été sujette à des inconvénients, dont Votre Majesté a ainsi exempté ce que j'avais ébauché par zèle pour Votre Majesté et pour ma patrie, sentiments, qui me feront toujours viser au plus grand bien possible des intérêts inséparables de Votre Majesté et de son royaume. Aux termes où Votre Majesté en est présentement sur l'article de son entrevue avec le grand-duc, termes heureux, que je répéterai encore que la supériorité du génie de Votre Majesté a rendu tels, j'ai confiance en Dieu que Votre Majesté remportera de cette entrevue beaucoup de satisfaction. Je sais que le grand-duc est intentionné d'exprimer à Votre Majesté toute la sensibilité que la recherche de Votre Majesté à faire la connaissance personnelle avec ce prince a excité en lui. Lorsque j'ai dit au général Sołtikoff, qu'en reconnaissance de l'estime que Votre Majesté lui portait, il devait inspirer au grand-duc les sentiments d'amitié pour Votre Majesté, il m'a répondu qu'il n'en aurait pas beaucoup [k. 690v] de peine, puisque le grand-duc a déjà pris de tels sentiments envers Votre Majesté. Vous les sortirez, Sire, lors de votre entrevue. Il me semble que Votre Majesté trouvera convenable d'expédier un courrier avec une lettre pour l'impératrice, soit dès que le grand-duc sera arrivé à Wiśniowiec, soit qu'il aura quitté cet endroit. Il faut continuer à flatter Sa Majesté Impériale, dont les dispositions actuelles à l'égard de Votre Majesté sont telles qu'on peut les souhaiter. Certainement Votre Majesté lui en inspira par la résignation qu'elle a, dans le système de la Russie ; quel que sera à l'avenir ce système, il n'anéantira pas dans cette cour-ci le désir de conserver en Pologne une influence prépondérante, que l'on ne se dissimulera pas que l'adhésion constante de Votre Majesté aide le plus à conserver. Trois jours en avant je ne me serais pas seulement fait l'idée de la possibilité d'une chose que j'ai vue de mes yeux, et qui surprendra certainement Votre Majesté : c'est d'une médaille que je vais parler. Par le plus singulier hasard je l'ai eue avant-hier entre mes mains. Elle fut frappée à l'occasion de la naissance du grand-duc Constantin. D'un côté est le buste de l'impératrice et au revers sont représentées [k. 691] les trois génies : la foi, la religion et l'espoir. Près de ces personnages symboliques est[a] l'église de S^te^ Sophie où les trois génies conduisent le grand-duc Constantin éclairé par une étoile, qui semble s'élever sur l'hémisphère de Constantinople. Celui qui m'a montré cette médaille m'a dit, qu'après qu'on eut exprimé cette empreinte sur une trentaine de billon, le coin en a été rompu ; et que l'impératrice a gardé toutes ces pièces qu'elle a distribuées elle-même à ceux qu'elle tient pour les plus affidés. L'empereur doit avoir reçu une de ces médailles étant ici. Votre Majesté se rappellera d'une nourrice grecque

[a] W oryginale w tym miejscu znajduje się spójnik „et", co wydaje się być oczywistą pomyłką.

http://rcin.org.pl

que l'on a donnée au grand-duc Constantin lorsqu'il naquit, la tracasserie qu'attira au médecin du grand-duc, Crusse, la perte de lait dans le sein de la nourrice grecque, qui devint incapable d'allaiter tout cela, prêta en son temps matière à parler, et l'on sut pour lors que le grand-duc fut mécontent de cet éclat dont il taxa le prince Potemkin d'avoir été auteur par une suite de ses visions. Je n'eus aucune connaissance de la médaille qui achevé à déceler le génie. [k. 691v] Si l'empereur est dans la confidence, sa complaisance à entrer dans ces sortes de visions pourra faire éclore des choses très singulières. Il est bon de savoir les conjectures que l'on peut se former là-dessus, mais il faut sans doute renfermer au-dedans de soi-même les réflexions que cela fait faire. Car hormis qu'il y a là de quoi s'étonner, on n'y trouve guères matière pour s'en occuper ; les idées de la nature de celle-là étant très subordonnées aux décrets immuables de la providence. Je range dans la même classe d'événements très douteux, les effets d'une entrevue dont on a déjà commencé à parler et qui doit avoir lieu en 1783 à Cherson, entre l'empereur et l'impératrice. Ce qu'il y a de sûr dans ce moment, est qu'il y a entre l'empereur et l'impératrice une correspondance très secrète ; que la grande duchesse est au comble de sa joie de ce qu'elle va procurer à sa sœur un si bel état que celui d'avoir la perspective d'être un jour l'impératrice des Romains ; que le roi de Prusse est piqué de ce qu'on n'a pas jusqu'ici ouvert seulement la bouche, si même au retour on lui fera une visite à Berlin ; ce qui, il faut en convenir, est le comble de la froideur à l'égard du grand oncle. Il se raidit de faire le premier des avances là-dessus, et de cela même on lui fait un crime ici. Qu'on [k. 692] n'ait pas dit mot au comte de Görtz de tout le plan du présent voyage, c'est ce que je mande à Votre Majesté comme une chose positive, comme aussi le chagrin que le ministre de Prusse en éprouve. Si c'est sur les avis de celui-ci touchant l'entrevue de Votre Majesté avec le grand-duc que le roi de Prusse, comme Votre Majesté me le marque dans sa lettre du 17 d.c. en a témoigné de la satisfaction, le rapport du comte de Görtz sur cela conforme qu'il aura sans doute été au langage qu'il m'avait tenu sur ce sujet, ne peut qu'avoir servi à faire produire dans le roi de Prusse cette satisfaction-là. Car le comte de Görtz m'a encore répété, il y a quelques jours que c'était très bien fait d'avoir ménagé une entrevue entre Votre Majesté et le grand-duc ; puisque cela mortifierait l'empereur, qui pensait être le seul qui posséderait l'amitié du grand-duc. C'est sans contredit le mariage projeté entre la sœur de la grande duchesse et le fils du grand-duc de Toscane, qui sert pour le présent de fondement à cette amitié. Néanmoins, j'en crains aussi peu des suites extraordinaires que je n'en redoute de la prévention de l'impératrice [k. 692v] pour l'empereur ; car pour peu qu'on décèle, comme il y a toute apparence de le supposer, qu'il veut duper la Russie, l'on sera en garde contre lui, de même que je vois qu'on ne laisse que d'être attentif à ce que l'influence autrichienne ne fasse des progrès en Pologne. Je ne puis que croire que le grand-duc s'avancera vis-à-vis de Votre Majesté avec quelques propos qui serviront de pierre de touche des sentiments que ce prince peut avoir à l'égard des deux cours de Vienne et de Berlin, et que Votre Majesté pourra le pressentir aussi sur l'idée que j'ai touchée à Votre Majesté dans ma dépêche du 25 août relativement au mariage d'un de ses neveux. Cette idée-là n'est à la vérité qu'une pure conclusion que j'ai induite dans mes propres

http://rcin.org.pl

pensées sur une probabilité qui existe selon moi pour la réussite d'une telle idée, même avec l'extension que j'y ai donnée. Je sens bien que la disposition du grand-duc à cet égard ne sera pour le présent qu'un accessoire, mais je penche à me représenter que par son intervention l'impératrice peut y être aussi amenée, et je crois [k. 693] pouvoir dire hardiment qu'il se rencontre dans la susmentionnée idée plus de consistance qu'il ne pouvait y en avoir jamais eue dans ces suppositions, qui ont été répandues en Europe l'année passée, lorsque l'empereur fut en Russie où l'on s'est imaginé qu'il aurait nommément débattu avec l'impératrice le sujet du sort futur de la Pologne. Ce fut ce que des ministres étrangers résidents à Constantinople firent pour lors accroire à la Porte. Il manquait bien à de telles conjectures une démonstration qui eut indiqué quelle était donc cette base que l'empereur de concert avec l'impératrice auraient voulu mettre, afin que la Pologne cessât d'être une pomme de discorde pour les puissances voisines. De plus, dans cette espèce de conjectures de ce temps-là, on perdait de vue que la Russie laissera influer le moins qu'elle pourra les autres puissances dans les affaires politiques de la Pologne, puisqu'elle cesserait d'y avoir de la prépondérance aussitôt qu'elle n'aurait pas le roi de Pologne pour principal soutien de son système. Prenant journellement de l'accroissement en forces intérieures, augmentant sa population, et arrangeant ses finances au point [k. 693v] que le procureur général, qui manie cette dernière partie et qui s'en acquitte assez bien, m'a dit un jours : Vous verrez qu'est-ce que la Russie vaudra en vingt ans d'ici. Tout cela présage à la Russie une possession d'assez grandes ressources pour conserver sa supériorité chez nous, sauf à avoir toujours le roi de Pologne bien intentionné pour elle et convaincu de la nécessité d'être uni avec elle. Néanmoins, l'attention que la Russie prête de son côté à cet objet n'exclut pas cette idée qu'en maintes occasions j'ai eu lieu de me former et qui est que, malgré que l'on ait l'air de manier nos affaires, on ne connaît pas encore assez notre gouvernement. De là il résulte qu'on croit impossible ce qui ne l'est pas, et que pour que l'on entreprenne ce que l'on verrait avec plaisir qu'il se fit, il faut prouver jusqu'à l'évidence que telle et telle chose peut être effectuée avec de la bonne volonté du côté de la Russie.

La manière de l'entraîner dans l'idée ci-dessus exprimée est de lui faire sentir, qu'autant qu'on ne peut la poursuivre qu'à l'aide de son adhésion, autant elle devrait y entrer pour ses propres intérêts. À cette [k. 694] digression que j'ai faite sur cet objet, je dois ajouter que je n'ai pas entendu parler de cet écrit que le prince Stanislas avait remis au prince Potemkin étant à Mohylow. Cette réticence de la part du prince Potemkin sur ce sujet, quoiqu'elle me fasse du plaisir, je ne l'attribue cependant à autre chose qu'à ce que la Courlande qui lui a été promise comme un appas, ne saurait lui tomber entre les mains, et que par conséquent n'y ayant rien à gagner pour lui, il a laissé dans l'oubli ce plan-là ; ce qui n'empêchera pas de le reprendre par d'autres voies.

Je reviens encore, Sire, à la matière du voyage du grand-duc. Il doit durer, à ce qu'on dit, dix-huit mois. Il se pourra bien que sur l'invitation de Votre Majesté le grand-duc prendra en retour son chemin par Białystok ou même par Varsovie et que, de cette façon, Votre Majesté pourra voir pour la seconde fois Leurs Altesses Impériales. Je ne sais rien de positif sur Madame Beckendorff, quelles sont ses

http://rcin.org.pl

inclinations politiques, mais il est vrai que si elle en a d'autrichiennes, elle pourra en inspirer à la grande duchesse auprès de laquelle [k. 694v] elle a du crédit. Celui qui d'entre les personnes qui accompagnent le grand-duc en a le plus sur l'esprit de ce prince, c'est le prince Kurakin. C'est par lui que j'ai conduit la chose qui concernait l'entrevue et il a montré au grand-duc toutes mes lettres. Néanmoins si Votre Majesté avait quelques liaisons à nouer avec le grand-duc qui dussent être continuées en matière d'affaires, je conseillerais à Votre Majesté de s'en ouvrir plutôt au général Sołtykoff, en qui Votre Majesté sait qu'il y a de la solidité. Le reste de la suite du grand-duc sont des personnes indifférentes. Ils ont été choisies par l'impératrice qui, par je ne sais quels principes, a restreint tellement la volonté du grand-duc en cette occasion, qu'elle ne lui a pas seulement permis de prendre avec le fils naturel du prince de Würtemberg appelé Schatz, que la grande-duchesse aime à cause de son père, lequel le lui a fortement recommandé. Ce Schatz est officier dans le régiment de cuirassiers du grand-duc. Si Votre Majesté voulait savoir la raison de cette gêne, je ne pourrais lui en alléguer d'autres, si non que l'impératrice ne peut pas se dépouiller de sa jalousie contre le grand-duc sans qu'elle en ait réellement le moindre sujet. [k. 695] C'est à cette source qu'il faut rapporter le refus de la permission à Monsieur Stackelberg d'accompagner Votre Majesté à Wiśniowiec. Voici ce qui s'est passé à cette occasion. Lorsque l'impératrice eut lu la lettre de l'ambassadeur au comte Ostermann, où il lui marquait que Votre Majesté lui proposait d'aller avec elle à Wiśniowiec, ajoutant qu'il pouvait d'autant mieux y accompagner Votre Majesté que les affaires à Varsovie étaient dans une espèce de stagnation à cause de l'absence des principaux membres du gouvernement, Sa Majesté Impériale fit simplement dire par Bezborodko au vice-chancelier que Monsieur de Stackelberg n'était pas nécessaire à Wiśniowiec et qu'il devait rester à Varsovie. On adoucit, je crois, la sècheresse de cette réponse en en faisant part au comte de Stackelberg, parce qu'on y a donné tournure que sa présence était nécessaire pour qu'il n'arrive rien à Varsovie de fâcheux aux affaires pendant l'absence de Votre Majesté. Sur ce que je n'ai pu pas[*sic*] m'empêcher de faire observer à quelqu'un, que c'était pour ainsi dire indécent que l'ambassadeur n'accompagnât pas Votre Majesté quand Votre Majesté va rencontrer un grand-duc de Russie, et que m'étant tué pour imaginer une raison que l'on put alléguer chez nous afin de pallier aux yeux du public un tel refus, je n'ai pourtant trouvé dans ma tête qu'une raison [k. 695v] frivole en ce qu'il fallait ne pas connaître notre gouvernement, pour s'imaginer que les choses souffrassent parce que l'ambassadeur s'absenterait pour 20 jours de la capitale. On me répliqua : croirez-vous donc que nous connaissions votre gouvernement ; Monsieur de Stackelberg se tue quelque fois à nous l'expliquer. Ensuite on ajouta que ce ne sera pas une raison d'État, à qui il faut attribuer que l'impératrice ait refusé à Monsieur de Stackelberg la permission d'accompagner le roi, mais que c'était par une suite d'un petit ressentiment qu'elle n'a pas pu dissimuler en cette occasion contre Monsieur de Stackelberg, sachant que celui-ci courtise beaucoup le grand-duc, et qu'il entretient une correspondance avec lui. À propos de cette correspondance, sur laquelle je donne raison à l'ambassadeur, elle pourrait être tenue plus secrète qu'elle ne l'était. Car tandis que toutes les

http://rcin.org.pl

fois que j'avais à remettre au prince Kurakin une lettre de la part du comte Stackelberg, celui-ci allait décacheter cette lettre dans une autre chambre pour me dérober la vue d'une incluse qu'il y avait au grand-duc. Ce même prince Kurakin a raconté à Sacken que le grand-duc recevait souvent des lettres de la part du comte Stackelberg. Il ne fallait pas d'avantage pour que le secret n'en fût pas [k. 696] gardé. On tomba ainsi souvent dans des contradictions. J'ai eu l'attention de faire avertir cette fois-ci le prince Kurakin s'il ne voulait pas écrire par la voie de mon courrier. Je ne sais encore ce qu'il en fera ; apparemment que ses occupations du moment l'en empêcheront.

Peut-être que Votre Majesté sait déjà à l'heure qu'il est la tournure que les choses ont prise pour le comte de Panin depuis son retour de la campagne. Je me suis abstenu de le mander à Votre Majesté jusqu'au renvoi de mon courrier. Tous, tant que nous sommes, et moi du nombre, nous nous sommes trompés dans notre calcul en croyant l'éloignement du comte de Panin de la direction des affaires peu probable. L'événement en a démenti notre opinion. Quelques jours avant son retour l'impératrice avait dit au comte Ostermann de continuer les conférences avec nous. Il nous l'a annoncé en conséquence, comme je l'ai marqué à Votre Majesté dans ma dépêche du 16 d.c., mais personne de nous n'en a pas alors inféré que cela dût impliquer la conséquence de ne pas nous adresser au comte de Panin. Nous sûmes ensuite, par bricole, que l'impératrice écrivit au vice-chancelier pour lui dire qu'il devait continuer la direction des affaires. Il n'était fait dans la lettre de l'impératrice aucune mention [k. 696v] du comte de Panin, et c'est précisément l'omission de son nom qui faisait sous-entendre l'exclusion de celui-ci. Néanmoins, le comte de Panin, qui savait tout cela, s'est taise vis-à-vis du comte Ostermann. Ce dernier n'ayant pas de reproches à se faire là-dessus, romput le silence le 17 d.c. en disant au comte de Panin qu'il restait chargé de la direction des affaires. Alors ce dernier lui répondit qu'il en était charmé ; que cette direction ne pouvait tomber en des meilleures mains ; que si les ministres étrangères s'adressaient à lui, il leur dirait de s'en tenir au comte Ostermann. Mais à travers tous ces propos perça cependant une sort de dépit que le comte de Panin en avait contre le vice-chancelier ; dépit injuste, car certainement celui-ci ne s'était donné aucun mouvement pour exclure le comte de Panin des affaires. On prétend que c'est le fait des intrigues réunies de l'empereur, de l'envoyé d'Angleterre Harris avec celles de Bakounin et de Bezborodko, et on dit que ces deux Messieurs ont commencé par travailler au déplacement du comte de Panin pour se défaire ensuite du comte Ostermann, et finalement pour se faire substituer à ces deux ministres. Bakounin, étant intimement lié avec Bezborodko, peut dévorer dans son ambition la place du comte Ostermann ; mais ce serait un trait de la plus noire ingratitude de la part de Bakounin, s'il avait travaillé contre le comte de Panin ; aussi ne le crois-je [k. 697] pas. Et à tout compter, la lenteur du comte de Panin, l'habitude que l'on a prise pendant son absence de se passer de lui, tout cela peuvent avoir été les motifs qui ont engagé l'impératrice à le déplacer insensiblement. Quant à nous, nous avions d'abord attendus que les choses eussent été tirées au clair, et dès que nous avions su qu'elles l'étaient par les circonstances que je rapporte ci-dessus,

http://rcin.org.pl

nous prîmes le parti de nous le tenir pour dit, quoique personne ne nous l'ait expressément dit. Le moins avisé d'entre nous fut le résident de Danemark qui s'empressa de prendre le comte de Panin en conférence. Il lui témoigna qu'il était fâché de n'être plus en droit de le faire, et que le comte Ostermann était constitué pour cela. Moi, en particulier, en fréquentant le comte de Panin, je ne l'ai jamais mis sur l'article d'affaire, car je crois que ce serait lui faire de la peine au lieu de lui marquer de l'attention. Pour être fâché de son éloignement, je ne laisse pas de l'être, et la raison en est que je crains que le comte Ostermann ne soit que simple exécuteur des volontés de l'impératrice sans oser jamais dire son avis dans les occasions ; ce que le comte de Panin faisait pourtant, et cela servait à modérer bien des choses. Pour ce qui regarde l'exactitude et les dispositions que je rencontre dans le vice-chancelier, je ne puis que me louer de l'un et de l'autre. Il ne se pouvait rien de plus obligeant que ce que [k. 697v] ce ministre m'a dit au sujet de mes audiences, étant allé jusqu'à me témoigner qu'il craignait que je ne fusse chagrin de ce que je n'aurai des audiences de Leurs Altesses Impériales. Je me suis fait raison, moi-même, là-dessus, en disant que je dus à la vérité montrer de l'empressement pour mes audiences avant le départ de Leurs Altesses. Mais je ne pouvais nullement avoir le moindre chagrin de ce que je ne les aurai pas d'elles, puisque mon cas était diffèrent de celui d'un ministre étranger qui ne ferait que d'arriver, et auquel il importerait d'avoir ses audiences pour pouvoir se présenter devant Leurs Altesses, que moi, je pouvais jouir de cet honneur sans cela, en faveur de mon ancien caractère, avant que je n'aie déployé à une audience auprès de l'impératrice celui dont Votre Majesté venait de me revêtir ; que j'étais, on ne le saurait plus, sensible à la manière dont la réponse de l'impératrice relativement à mon audience était conçue. C'était bien là, Sire, une réponse dans le goût de celle que l'impératrice sait merveilleusement bien faire avec grâce, quand elle le veut que cette raison qu'elle me fit alléguer : qu'elle ne me donnerait pas l'audience à Zarsko-Selo à cause de moi, pour que je n'y prisse pas la petite vérole, ou que je ne la communique à d'autres. Ce sera donc ici au retour de Sa Majesté Impériale que j'aurai mes audiences. Le 18 d.c. le [k. 698] comte Ostermann, m'ayant fait prier de passer chez lui, m'a dit le sujet pour lequel il m'avait appointé, que c'était pour me demander de m'expliquer ex-ministérialement et avec franchise sur l'étiquette, ou plustôt sur les émoluments dont les ministres de Pologne du second rang jouissaient en Russie. En conséquence de cette sommation, je lui racontai en premier lieu ce que je savais avoir été observé à l'égard de Monsieur Rzewuski, lequel a eu un hôtel, une garde, un équipage de la cour, et mille roubles par mois. Pour équipage, dit le comte Ostermann, cela tient des coutumes asiatiques, mais dites-moi, continua-t-il, ce que vous en pensez ? À quoi je lui ai répliqué : Votre Excellence veut que je sois franc, je veux l'être, et par conséquent je vous avouerai ingénument, que n'ayant pas voulu que je fusse le premier sur qui tomba l'abolition des émoluments, que l'on faisait autre fois ici aux ministres de Pologne, aussitôt qu'il a commencé à être question de me revêtir du caractère de ministre du second rang j'ai d'abord prié le roi de m'instruire de ses volontés à cet égard. Je crois, poursuivis-je, que je vous satisferai par l'explication que je veux vous

http://rcin.org.pl

donner à bon enseigne ; vous avez taxé d'asiatique l'usage de donner une voiture, le roi en m'en parlant a qualifié de ton oriental cet usage et autres pareils ; l'un vaudra l'autre. Je n'ai voulu jamais en briguant d'être[*sic*] revêtu [k. 698v] du caractère de ministre polonais calculé sur les mille roubles que l'on donnait par mois au comte Rzewuski, mais j'avais en vue une garde d'honneur, parce qu'on en donnait une à l'ambassadeur de Russie. Au reste la manière avec laquelle vous me parlez sur cela, me faisant voir la gracieuse intention de l'impératrice pour mon caractère, je vous déclare que le roi mon maître, s'en rapportera avec plaisir à ce que Sa Majesté Impériale voudra en déterminer. Je ferai donc, reprit le comte Ostermann, mon rapport à l'impératrice de ce que vous venez de me dire et je crois, continua-t-il, que le mieux sera que nous déclarions que nous conservons tous les anciens émoluments aux missions extraordinaires qui nous viendront de votre part, mais qu'un caractère permanent tel que vous en avez un, sera au quartier près réduit au pair avec les autres ministres. Cet expédient, repartis-je, est d'autant plus plausible, que Monsieur Rzewuski n'a eu l'équipage et les mille roubles par mois, que parce qu'étant d'abord venu ici par une mission extraordinaire, et ayant obtenu ces émoluments, ils lui furent conservés lorsqu'il fut ensuite constitué avec un caractère permanent ; mais, ajoutai-je, une garde d'honneur continuant à être donné à Monsieur Stackelberg, puisque vous paraissez la décliner pour moi, voici ce qu'il me semble que nous pourrions faire pour ne pas ôter la garde [k. 699] à l'ambassadeur, c'est de déclarer que par réciprocité de ce que vous dites vouloir conserver pour nos missions extraordinaires, nous dirons que tant que nous aurons un ambassadeur, nous lui donnerons une garde qui n'existera pas pour un ministre du second rang. Le comte Ostermann ayant goûté et acquiescé à cette proposition, je m'engageai à exposer à Votre Majesté la chose dans ce sens. À la fin le comte Ostermann me demanda combien je croyais qu'on devrait me donner à titre de loyer? Je lui répliquai que je m'en remettais tout à fait à la générosité de l'impératrice, mais comme il continua à me presser que je m'en expliquasse, je lui dis : Goûtez-vous cette proposition qui est que comme n'ayant assigné 1200 roubles par an lorsque je fus constitué chargé d'affaires, vous avez porté cette somme à 2400, vous me fassiez présentement l'agrément d'augmenter cette somme jusqu'à 3600 roubles ? Le vice-chancelier parut satisfait de cette demande et promit d'en rapporter à l'impératrice. Nous en sommes restés là et il n'y eut plus depuis d'autre explication là-dessus. Elle est, je crois, différée jusqu'après mes audiences. Quand je saurai ce qui en aura été décidé par Sa Majesté Impériale, j'en fera un rapport officiel. J'espère, Sire, que Votre Majesté approuvera la conduite que j'en ai tenue, me fondant [k. 699v] en ceci sur le contenu de la dépêche de Votre Majesté datée du 7 mai, et que Votre Majesté trouvera bon de faire témoigner par l'ambassadeur à l'impératrice, que Votre Majesté a appris avec satisfaction tout ce que je lui ai mandé tant sur mes audiences que sur l'attention du comte Ostermann à débattre avec moi la matière d'émoluments des ministres de Votre Majesté en Russie.

La note, dont j'ai accompagné l'exhibition du cachet, qui servira pour les dépêches que nos courriers apporteront en Russie, a été conçue selon la copie

http://rcin.org.pl

jointe à ma dépêche officielle. N'ayant pas jugé à propos d'avancer ministerialement qu'il se refuit chez nous des règlements pour les courriers russes, de peur qu'on n'interprétât ici cette annonce comme si nous voulions réduire les courriers russes au même gêne que les nôtres éprouvent en arrivant dans ce pays, j'ai supprimé par cette raison tout compliment que je n'eusse pu déduire que d'une telle annonce. J'ai préféré d'attendre que Votre Majesté ne m'ait dit comment il se pourrait qu'on agit chez nous avec les courriers russes, de sorte que sachant présentement que Votre Majesté était résolue d'y faire pourvoir de manière à garder une espèce de ménagement là-dessus, je ferai insensiblement valoir les dispositions de [k. 700] Votre Majesté à cet égard-là.

J'ai toujours subordonné, Sire, l'accomplissement de l'ordre qui m'a été donné de présenter une note contre le général Romanus dans l'affaire d'Iwieniec, à l'exécution de la promesse que ledit général m'a fait, d'abandonner cette affaire au cours ordinaire de justice, en retirant de la susmentionnée terre les troupes russes, et comme je sais que ce général a écrit à Votre Majesté en lui témoignant sa résignation à ses volontés, que d'ailleurs le comte Ostermann auquel j'ai fait voir la minute de la note, s'est chargé d'en parler au général Romanus, ce qu'il a effectivement fait en blâmant sa conduite en cette occasion, et en conseillant amicalement audit général de faire sortir d'Iwieniec le détachement des troupes russes, qui y était, tout cela m'a jusqu'ici retenu de remettre formellement la note, sauf à passer outre par-dessus toutes les considérations, en cas que le général Romanus n'évacue pas Iwieniec, je voudrais m'épargner la honte de l'en accuser, mais enfin je m'y exposerai, s'il le faudra absolument.

Le comte Ostermann m'a chargé, mais pas ministérialement, de prier Votre Majesté s'il n'y avait pas moyen de terminer par accommodement le procès entre l'ex-chorąży Potocki et le général [k. 700v] major Czerniszeff, en disant que l'impératrice s'y intéressait. J'ai promis au comte Ostermann d'en informer Votre Majesté.

Il n'y aura pas la moindre difficulté ici à se prêter à ce que Votre Majesté désire relativement au délai à prendre jusqu'au printemps prochain pour procéder à l'établissement des poteaux le long de nos anciennes frontières. Le comte Ostermann à qui j'en ai parlé d'après la dépêche de Votre Majesté du 10 d.c., s'est chargé volontiers d'en obtenir l'acquiescement de l'impératrice.

Pour que le port de Cherson apporte quelque utilité à la Pologne, il faut que Votre Majesté engage Monsieur de Stackelberg à transmettre ici les informations qu'il y aurait à faire à ce sujet ; cela tomberait beaucoup dans le goût de l'impératrice, et il est à croire que les propositions qui viendront à cet égard du côté de Votre Majesté, avanceront l'affaire beaucoup plus présentement où la lenteur ne fuira plus croupir ici les choses, comme par le passé.

La future diète, pour être tenue sous confédération, est un objet auquel on doit préparer ici de son heure.

Tout sujet de ridicule auquel la poursuite du projet du prince Poniński aurait prêté, est heureusement ôté de dessus la scène. Cet homme se croyait fort important lorsqu'il [k. 701] s'est imaginé qu'on ferait de son divorce au point de négocier à Rome. J'attends ici le grand général. Si Votre Majesté met sur son

http://rcin.org.pl

chapitre le grand-duc, elle verra que ce prince le hait. Hormis que j'ai frondé le grand général sur ses projets politiques, j'ai d'ailleurs constamment été indifférent sur son mariage, et je crois que j'ai plus dissimulé sur ce chapitre avec lui qu'il ne l'a fait avec moi. Car la dissimulation m'a été nécessaire en cette occasion ; et le sera tant à l'égard du grand général qu'envers Sołtyk, et je dirai tout court au premier quand il sera ici, qu'il ne doit pas se mêler des affaires de l'autre qui compte sur lui après avoir perdu ici la santé et la réputation.

Deboli

AKP 262, k. 688–701

193

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 30 IX 1781

Depesza nr 35, odebr. 7 października, „par le courrier Hyacinthe", odp. 8 października, oryginał

Monsieur.

Dès que toute la dépêche dont le courrier va être porteur fut, pour ainsi dire, achevée, et que j'attendais seulement que mon homme que j'ai envoyé à Zarsko-Selo pour y voir la départ de Leurs Altesses Impériales et m'en donner toute de suite avis, n'en fut de retour, ce fut sur ces entrefaites que je ne suis mis à écrire ma présente à Votre Excellence, voulant ainsi me ménager la satisfaction de vous entretenir sur des hors d'œuvres de ma dépêche principale. L'ordre des numéros vous fera certainement observer qu'il y a en chemin une lettre pour vous de ma part, qui manquera encore lorsque celle-ci vous sera déjà entrée. Cette lettre-là est datée d'avant-hier. Je vous l'écrivis par la poste, par précaution pour qu'aucune espèce d'occasion ne fut négligée, qui part faire successivement parvenir les informations relativement au départ de Leurs Altesses Impériales. Je ne vous envoie pas de duplicata dudit numéro, car il ne contient rien à quoi la présente ne suppléât. La N° 33 du 27 du courant qui accompagnait une lettre adressée [k. 702v] au roi aura, j'espère, devancé celle d'aujourd'hui ayant été envoyée par estafette que le comte Cobentzel a fait partir. Vous payerez la pareille au baron Thugut pour la régularité qu'il aura observé à vous faire tenir ladite lettre, en lui envoyant les lettres incluses dans cette dépêche-ci, et pour lesquelles j'ai offert au comte Cobentzel la voie de mon courrier, de quoi il a profité.

Ma mémoire ne me remet rien qu'il fut essentiel d'ajouter à ma dépêche principale en fait des circonstances qui regardent le voyage du grand-duc, hormis que le nom que Monseigneur doit prendre est celui de comte du Nord. Je dois répéter encore qu'on est si sensible ici de tous les côtés à la résolution du roi

http://rcin.org.pl

d'aller à Wiśniowiec, qu'on m'a assuré que si la proposition en était venue, avant que les arrangements n'aient été pris pour la route du grand-duc, on aurait épargné à Sa Majesté celle qu'elle fait pour Wiśniowiec, en dirigeant la marche de Leurs Altesses Impériales sur Białystok. En un mot : l'idée d'une entrevue qui va s'effectuer est applaudie de tous ceux qui nous veulent du bien. Par des nouvelles qui sont venues ici de Varsovie à différentes personnes, j'apprends que les équipages que Sa Majesté a envoyés à Wiśniowiec, ainsi que plusieurs personnes de la suite de Sa Majesté, ont déjà pris les devants. Le général Sołtykoff m'a questionné, quelles seraient les principales personnes qui accompagneraient Sa Majesté, mais [k. 703] je n'ai pas su lui répondre là-dessus. Quoique je compte que le courrier Jacek arrivera à bon port, cependant conformément à ce que vous m'en avez prescrit dans votre lettre du 3, j'enverrai demain matin une estafette. Ce sera une troisième que j'aurai payée. Une seule coûte 65 roubles, ainsi la dépense pour les trois se monte à 195 roubles : ce qui évalue en ducats fait 71 ducats miens, quelques kopecks ; de quoi je me suis remboursé en retenant sur les ducats 100, que j'ai eu à remettre aux valets de chambre du roi de la part du comte Scheremetoff. Je donne les 29 ducats restant au courrier pour qu'il vous les remette. Agréez, je vous prie, cette manière de liquider mes dettes actives parce que je suis [à] court d'argent dans ce moment-ci. Et cette disette occasionnée par mes dépêches actuelles m'engage à vous prier de coopérer à me faire avoir, si l'est possible, du comte Zamoyski mes 30^{m} florins, ainsi que mes appointements pour une demie année. Au moyen d'un mot que Votre Excellence aura la bonté de me dire par qui elle a envoyé les crachats à Monsieur Bulhakow, à raison desquels il y a eu un rabais de 816 florins dans mes appointements du quartier courant, vous me mettrez sur les voies à m'en rembourser ici. Je n'en serai pas du tout embarrassé, car Monsieur Bulhakow y a pourvu à tout événement, mais je vous demande bien pardon de l'ambassadeur que je vous cause avec une question de cette espèce.

[k. 703v] Ce prince Marceli Czetwertyński, mon ancien camarade de collège, et à qui vous avez déjà eu la bonté de faire tenir une de mes lettres, a envoyé ici un Monsieur Stangonski, et me l'a adressé, me priant de tirer d'ici l'héritière de feu prince de ce nom qui s'enfuit en Russie en 1749 à la suite d'un meurtre qu'il avait commis sur une Piastowski. La raison des recherches que le prince Marceli avait faites pour déterrer sa cousine germaine, veuve d'un Korsakoff, et le sujet pour lequel il veut l'avoir en Pologne, est une succession après le feu podkomorzy bracławski, décédé sans enfants, laquelle les quatre frères du défunt et leurs enfants ont partagé entre eux à l'exclusion de leur cousine dont ils ne savaient pas l'existence. Or, le prince Marceli voudrait épouser cette cousine, à qui, par droit de représentation d'un des frères de feu podkomorzy, il reviendrait (ainsi que moi-même qui connais toute cette famille, je le crois) environ quatre cent mille francs. D'un côté, puis que cette Madame Korsakow existe, on ne la supprimera plus et le prince Marceli pourra être son avocat ; de l'autre, je ne voudrais m'en mêler qu'à bonnes enseignes. Ainsi, dites-moi ce que vous en pensez, car j'ai renvoyé à donner réponse catégorique à Monsieur Stangonski que je n'en ai au préalable reçue une de vous.

http://rcin.org.pl

J'en forme dans ce paquet toutes les lettres quelconques que l'on a remises à mon courrier, sans en exclure celle qui est adressée par Sołtyk au maréchal Rzewuski, demeurant actuellement [k. 704] à Grodno. J'use de cette rigueur qu'il vous sera facile de pallier de façon ou d'autre, afin de punir Sołtyk de tous les propos qu'il débite contre la maréchal Mniszech, disant qu'il en avait agi durement vis-à-vis du comte Rzewuski en lui enlevant le logement que celui-ci avait au château ; qu'il était orgueilleux et que son humeur doux a changé en morgue. Je n'en crois rien, mais je vous le mande en confidence.

Tout simple que soit Jacek, il a pleuré devant moi de ce que vous l'aviez chargé d'un soupçon au moment de sa dernière expédition pour Pétersbourg. Jacek est un Sancho Pansa dans son espèce. C'est la fleur des courriers. Je vous le recommande, le connaissant de ce côté-là.

Quant à Zabłocki, ce sera, il me semble, un homme propre à travailler sous Monsieur Kossakowski en langue russe qu'il possède bien. Pour ce qui regarde son caractère intrinsèque, il me semble qu'il en a un bas ; mais cette sorte de choses ne se garantissent pas sans des épreuves.

Mon homme étant revenu de Zarsko-Selo avec la nouvelle que Leurs Altesses Impériales en sont parties à 7 heures après midi. Jacek se met en chemin à huit heures et demie. Je lui ai recommandé la promptitude et je finis par vous assurer que je suis à jamais

Monsieur de Votre Excellence le très humble et très obéissant serviteur

Deboli

AKP 262, k. 702–704

194

Stanisław August do Augustyna Debolego, 1 X 1781

Ayant à faire réponse à votre lettre du 16 septembre, j'ai d'abord à vous faire remarquer ce qui suit. Przepisałeś WPan słowo w słowo bilet do siebie pisany przez księcia Kurakina. Jeżeli ten jego bilet jest w ręku ministerii rosyjskiego, to przez to samo już się w ich ręku znajduje łatwość do uchwycenia klucza cyfry naszej. Prawda jest, że gdy ten bilet jest tylko częścią małą depeszy WPana, można jeszcze mieć nadzieję, że nie zaraz na tę ściszkę trafią. Niech to jednak będzie jednostajną regułą dla WPana odtąd, ażebyś pisanych rzeczy od dworu, u którego rezydujesz, sobie danych, nigdy ad literam w cyfrach mnie nie przesyłał. Wszak wiesz przykład, że Panin tym właśnie sposobem pozyskał klucz cyfry któregoś ministra cudzoziemskiego, że mu przed samą odchodzącą pocztą podyktował niby

http://rcin.org.pl

konfidencjalny [k. 360v] komis do jego pana, mocno mu zalecając, aby go z pilnością zacyfrował. Ten to wykonał in postscripto. Na poczcie przekopiowano cyfrowanie i skomparowawszy one z podyktowanym od Panina pismem klucz uchwycili.

J'approuve la manière dont vous avez agi depuis l'arrivée de Jacek à Pétersbourg par rapport au voyage du grand-duc. Le général Komarzewski est parti d'ici le 27 de septembre pour aller à Kiev y attendre le grand-duc, afin d'être sûr que rien ne manque à la commodité de la traversée de Leurs Altesses Impériales. Je fais accompagner Komarzewski de mon premier maître d'hôtel Paul Tremo et d'un boulanger muni de bonne farine. Ce n'est pas que je ne sache que le grand-duc sera pourvu de bons officiers de bouche, mais comme les palatinats de Kiev, Volhynie et Podolie ne sont pas accoutumés à voir des voyageurs comparables au grand-duc, j'ai [k. 361] pensé qu'il sera utile d'envoyer sur les lieux des gens connus dans le pays, pour que les pourvoyeurs du grand-duc trouvent déjà tout sous la main. Stackelberg odebrał od Ostermanna rozkaz już nie do Panina, ale do niego odtąd wciąż adresowania depesz, oraz i ten rozkaz, ażeby nie jechał ze mną do Wiśniowca, dlatego że imperatorowa obawia się, ażeby w niebytności razem mojej i jego niespokojne głowy nie wzbudziły nowej tutaj jakiej burzy. W tej samej ekspedycyi odebrał Stackelberg dokumenta i informacyje od Czerniszewa względem sprawy jego z ex-chorążym Potockim i z naleganiem znowu prędkiego tejże sprawy odsądzenia. Być może, że ta myśl iż przytomność Stackelberga pomoże do pomyślności tej sprawy, była powodem Czerniszewowi do uproszenia przez szwagra Lanckiego u imperatorowy rozkazu [k. 361v] Stackelbergowi nie wyjeżdżania z Warszawy, pod pretekstem pilnowania niby powszechnej całego kraju spokojności. Więc gdy tymczasem odbiorą w Petersburgu wiadomość przed tygodniem od Stackelberga tam zasłaną, iż podług zalecenia dawniejszego petersburskiego (lubo z wielką pracą i trudnością) Stackelberg i ja uprosiliśmy plenipotenta ex-chorążego, że zezwolił na odkład tejże samej sprawy aż ad Februarium, i stanęła remissa i sędziowie się rozjechali, drudzy aż na Podole ; gdy, mówię, o tym się dowiedzą w Peterburgu, kto wie, czy nie dadzą znowu Stackelbergowi pozwolenia pojechania ze mną do Wiśniowca, ponieważ istotnej obawy żadnej mieć nie masz racyi o poruszenie krajowe w tym momencie. Wiem, że pamiętno jest imperatorowej, że Repnin in 1768 chwalił się w marcu przed nią, że nikt i palcem ruszyć w Polszcze nie potrafi, a w kilka dni potym wybuchnęła konfederacyja barska. Ale okoliczności [k. 362] są teraz wcale insze. A więc chyba trzeba by supponować, że dla inszych racyi nie chce imperatorowa, ażeby Stackelberg był w Wiśniowcu. Ja to wszytko lubo powierzam WPanu, nie powinieneś jednak WPan pierwszy o tym z nikim mówić i chociaż zapytany ostrożnie bardzo odpowiedać.

Le grand général Branicki part enfin dans ces jours-ci. Mais il ne se cache pas de l'ignorance parfaite où il est jusqu'ici sur la dot de sa future, et même sur ce qu'il ne va se marier que parce qu'il ne trouve plus de moyens de reculer. Il m'a demandé si je ne voulais pas le charger de quelque chose en Russie ? Je lui ai répondu que je n'en voyais pas l'occasion présentement, mais que loin de rejeter les offres de sa bonne volonté, je me réservais en temps et lieu de lui écrire, ou encore plutôt de lui faire parler par vous. Il a témoigné être [k. 362v]

http://rcin.org.pl

content de cette réponse, qui a maintenu entre nous le ton plutôt amical, lequel vous entretiendrez aussi avec lui, mais sans rien relâcher de votre vigilance à son égard. Engelhardt doit être enfin en route pour sortir de notre pays. Et Dieu en soit loué, car il n'a pas cessé jusqu'au dernier moment de chercher à aigrir l'ambassadeur en lui écrivant que les troupes polonaises cherchaient continuellement noise aux troupes russes. Tandis que dans le vrai les Russes enlevaient continuellement des paysans polonais pour peupler les terres du prince Potemkin en Nouvelle Servie, et que les oppositions que nos troupes faisaient de temps en temps à ces enlèvements, étaient les seules occasions sur lesquelles Engelhardt et ses subalternes fondaient les prétextes de leurs plaintes.

La [k. 363] réponse que Harris m'a faite m'est très agréable, dites-lui cela de ma part, et que je le compterai toujours au nombre de mes amis. [a] Ostermann a écrit à Stackelberg qu'en conséquence des représentations réitérées du dernier sur le dépérissement du commerce et du numéraire en Pologne et sur les vexations que nous recevons des Prussiens, l'impératrice voulait s'occuper sérieusement du redressement nécessaire à cet égard, mais que pour cet effet elle veut être instruite avec précision de l'état actuel de notre commerce. Dans ce but donc Stackelberg m'a demandé copie de notre tarif avec les Prussiens et les Autrichiens en y joignant une déduction des infractions prussiennes contre le dernier traité. J'y fais actuellement travailler. [k. 363v] [b] Vous agirez en faveur de Madame la grande générale de Lituanie Ogińska comme il vous est prescrit dans l'ostensible ci-jointe. Je souhaite sincèrement le succès de cette affaire et d'autant plus que si elle réussit, le grand général Ogiński sera convaincu qu'il la devra à moi et à personne autre.

Depuis que ceci est écrit, j'ai reçu votre lettre que je suppose être du 18, quoique vous ayez oublié de la dater. Mais je ne trouve rien à ajouter à ce que je vous ai écrit ci-dessus. Quant aux affaires majeures, je vous dirai seulement que j'ai reçu une nouvelle lettre du jeune Borch du 17 septembre, dans laquelle il me demande [k. 364] charge de strażnik de Lituanie qu'il croit de voir vaquer par la mort prochaine de Judycki. Je vous charge de dire à Borch de ma part en réponse que Judycki a passé[*sic*] par ici il y a quelques semaines allant à Spa, et qu'on m'a mandé de là que sa santé s'est améliorée considérablement. Mandez-moi où est allé Madame Borch avec l'affaire de sa caution.

AKP 263, k. 360–364

[a] Skreślono: „Stackelberg m'a dit".

[b] Skreślono: „Madame Ogińska grande générale de Lituanie ma cousine écrit à l'impératrice".

http://rcin.org.pl

195

Stanisław August do Augustyna Debolego, 1 X 1781

„lettre ostensible"

Monsieur de Deboli.

Ma cousine, Madame la grande générale de Lituanie Ogińska, née princesse Czartoryska, me prie de faire passer à Sa Majesté l'Impératrice sa très humble prière contenue dans la lettre ci-incluse[a]. Vous la remettrez pour cet effet avec la copie à Monsieur le comte d'Ostermann en lui disant que je regarderai comme faite à moi-même la grâce que l'impératrice voudra accorder à ma cousine. J'aurais volontiers joint mes instantes prières à celles de ma cousine en écrivant moi-même pour cet effet à Sa Majesté Impériale, mais comme je n'ai point eu de réponse sur la lettre que j'ai écrite à l'impératrice sur cette même affaire le 4 décembre nouveau style de l'année dernière, je crains d'importuner l'impératrice par une seconde lettre. [k. 367v] Cependant, ma prière à elle en faveur de ma cousine en passant par le canal de Monsieur le comte d'Ostermann n'en est pas moins vive, et si elle avait enfin le bonheur d'être exaucée, Sa Majesté Impériale voudra bien être assurée que ma reconnaissance personnelle égalera pour le moins celle qui remplira le cœur de ma cousine, aux sentiments dévoués de laquelle pour Sa Majesté Impériale et pour tout ce qui tient à elle je dois et je porte le témoignage le plus sincère. Et sur ce, je prie Dieu Monsieur de Deboli qu'il vous ait en sa santé et digne garde.

AKP 263, k. 367–367v

196

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 1 X 1781

Depesza nr 36, odebr. 9 października, sztafeta, oryginał

Quoique je ne doute pas que le courrier Jacek, qui est parti hier une heure et demie après que Leurs Altesses Impériales se fussent mises de Zarsko-Selo

[a] Kopia listu Aleksandry Ogińskiej do Katarzyny II: AKP 263, k. 368.

http://rcin.org.pl

en route pour aller coucher la première nuit à Krasne Selo, bourg éloigné de 17 verstes du premier, ne fasse pour apporter au plus tôt à Varsovie cette nouvelle toute la diligence possible ; et bien que j'espère aussi qu'il y arrivera heureusement avant ma présente, je vous fais néanmoins celle-ci, laquelle j'expédie par une estafette, afin d'assurer d'autant mieux par-là la connaissance du départ de Leurs Altesses Impériales, ainsi que celle par rapport au temps où elles pourront être rendues à Wiśniowiec. C'est, comme je l'ai mandé à Sa Majesté le roi dans une dépêche du 27 du passé, et que je le répète encore ici, c'est, dis-je, entre le 20 et le 21 du courant nouveau style qu'est fixée leur arrivée en cet endroit-là, où elles [k. 705v] comptent avoir la satisfaction de rencontrer le roi notre maître.

Après que par quatre différentes lettres, écrites dans l'espace de cinq jours, j'ai eu soin que Sa Majesté fut immanquablement instruite touchant le départ de Leurs Altesses Impériales, il ne me reste présentement qu'à faire des vœux pour l'heureux voyage de Sa Majesté pour Wiśniowiec, sur quoi j'attendrai des nouvelles avec l'impatience que vous pouvez vous figurer.

Le comte de Cobenzl profite de mon estafette en me donnant la ci-jointe lettre pour Monsieur le baron Thugut, qu'il m'en a remise hier une pour le même ministre, et que j'ai renfermée dans la paquet que le courrier vous a porté de ma part.

J'ai l'honneur d'être inviolablement Monsieur de Votre Excellence le très humble et très obéissant serviteur

Deboli

AKP 262, k. 705–705v

197

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 2 X 1781

Depesza nr 37, odebr. 13 października

Monsieur.

Vous recevrez certainement cette lettre bien après que vous aurez déjà appris le départ du grand-duc par celle que j'ai eu l'honneur de vous adresser, et dont la dernière, quoiqu'antérieure seulement d'un jour à celle-ci, prendra sur elle de quelques jours les devants en ce qu'elle a été expédiée par estafette. Je ne crois pas non plus que la présente arrive avant que le roi notre maître ne se soit déjà mis en chemin pour Wiśniowiec ; ainsi ce que je marque aujourd'hui à Votre Excellence servira pour sa propre curiosité. Je lui offre le récit des circonstances suivantes relatives au voyage de Leurs Altesses Impériales : Elles se mirent en

http://rcin.org.pl

chemin de leur gîte à 9 heures du matin après avoir écrit de là à l'impératrice, et y avoir aussi reçu une lettre [k. 706v] de la part de Sa Majesté Impériale. Leur second gîte fut à Narva où elles dévaient dîner aujourd'hui, et continuer leur route à l'issue du repas. J'ai été hier à Zarsko-Selo. On y fut gais après les larmes qu'on avait répandus la veille. Car les adieux furent des plus touchants jusque là même que la grande duchesse n'eut pas la force de descendre l'escalier, et l'on fut obligés de la conduire à la voiture.

Deboli.

[k. 707] Coraz bardziej odgłos publiczny pokazuje ukontentowanie z rezolucyi Najjaśniejszego Pana widzenia się z wielkim księstwem w Wiśniowcu, z czego pewien jestem, że Najjaśniejszy Pan kontent będzie.

Panna Engelhardt dotąd chora i krwią pluje.

AKP 262, k. 706–707

198

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 3 X 1781

Depesza nr 50

En réponse à votre № 30 du 18 d.p. j'ai à vous mander, Monsieur, que les effets dont Monsieur le général Komarzewski a fait emplette pour vous sont envoyés par Monsieur Montresor, qui est parti il y a quelques jours avec le grand général pour Pétersbourg. Quant à vos appointements, je tâcherai de vous les faire parvenir le plus tôt et à moins de frais que possible, ne pouvant pas le faire par cette occasion à cause que les caisses du Trésor de la République sont vides dans le moment actuel, mais qui seront [k. 330v] remplies dans peu.

{Selon les avis de Vienne, il y a grande apparence que l'empereur ira à la rencontre de Leurs Altesses Impériales jusqu'à Brody, qui sait s'il n'aura pas envie de venir à Wiśniowiec, éloigné seulement de six lieues de cet endroit. Je vous rapporte cependant ceci comme une probabilité fondée sur le plaisir que l'empereur a de voyager.

Czekamy od WWPana objaśnienia względem grafa Panina, mianowicie w tym, czyli on zupełnie usunięty już od interesów? Jakowa jest prawdziwa przyczyna tego usunięcia? Czyli on używany jeszcze bywa od imperatorowy do porady w walniejszych interesach? Radzibyśmy oraz wiedzieć i to, jak jest wielka księżna w umyśle imperatorowy? Czy zachowuje dla niej wielki książe statecznie

http://rcin.org.pl

zaufanie swoje? I czyli pod pretekstem niewdawania się bynajmniej w interesa, nie ma istotnej do nich influencyi?}

Je vous envoie, Monsieur, copie de la requête de Monsieur Przybora adressée à Sa Majesté. {Le roi m'a chargé de vous dire, Monsieur, que quoique Monsieur Przybora ne lui soit pas connu que, cependant, si vous pouvez lui être utile sans faire intercéder en cela l'interposition de Sa Majesté, elle vous en laisse le maître.}

AKP 263, k. 330–330v

199

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 5 X 1781

Depesza nr 38, odebr. 17 października, odp. 22 października

Monsieur.

J'ai l'honneur de répondre par celle-ci à votre Nº 48 qui m'est parvenu hier.

Je sais les occupations de Votre Excellence et cette connaissance produit en moi l'opposition de l'étonnement contre lequel il vous plaît de me prémunir de ce que vous ne m'aviez pas écrit pendant une espace de vingt jours. Bien loin d'en être surpris, si je le suis de quelque chose, c'est de votre précision dans les affaires. Ne me taxez pas d'avoir dérogé à celle par laquelle je voudrais me rendre recommandable auprès de vous, à cause d'un oubli que j'ai commis, je ne sais comment, de ne vous avoir pas mandé que le comte de Borch se trouvait ici depuis environ trois semaines, étant revenu de Połock pour ses propres affaires. Je ne sais jusqu'où il est avancé avec son mariage qu'il projetait de contracter avec une cousine du maréchal Czerniszew. Il ne m'a pas dit mot de ce dessein et personne ne m'en a non plus parlé.

Sołtyk n'a été ni plus ni moins que tellement que je [k. 708v] vous l'ai dépeint dans mon Nº 25, et il continue jusqu'ici à végéter de même. À ce tableau je dois ajouter que je prévois que, quoique canoniquement parlant, il devrait être exclu de tout évêché, il supplantera le grand général de l'aider à y parvenir. J'espère que celui-ci ne se laissera pas entraîner malgré que Jagielski en flatte Sołtyk.

L'événement fera voir que Sa Majesté le roi sera satisfait de son entrevue avec Leurs Altesses Impériales. Il leur sera sans doute agréable que Sa Majesté veuille montrer son obligeance envers eux en les faisant défrayer de toute dépense pour les chevaux. Article dont je n'ai pas jugé à propos de parler, valant mieux que ce soit en Pologne même que Leurs Altesses s'excusent de profiter de cette offre-là : ce qui aura lieu.

http://rcin.org.pl

Le comte de Panin est tombé malade mercredi dernier. Il y a eu d'abord du danger, car c'était une fièvre bilieuse. Il est mieux présentement. Jamais je n'ai vu personne à la santé de qui le public prit tant de part, [k. 709] comme il le fait à l'égard du comte de Panin. Il l'a sans doute mérité comme aussi d'être plaint comme il est, du chagrin qu'on lui a causé.

Deboli

AKP 262, k. 708–709

200

Stanisław August do Augustyna Debolego, 8 X 1781

Monsieur Deboli,

Vous m'avez donné une nouvelle preuve bien satisfaisante de votre exactitude par votre dépêche du 3 septembre que j'ai reçue hier matin par le courrier Jacek. J'approuve tout ce que vous avez dit et fait, et à l'égard du voyage du grand-duc, et de vos audiences, et à l'égard des avantages qui auront à être désormais attachés à votre emploi de ministre de Pologne de la part de la Russie. Quant aux relations que les Polonais pourront avoir désormais avec le port de Cherson, je rassemblerai mes idées d'après les notions que j'acquerrai dans le voyage même que je vais faire, et c'est alors que je les ferai parvenir en Russie, en même temps par vous et par l'ambassadeur. [k. 369v] Ale sądzę być potrzebnym ostrzec W. Pana, że z wiadomości bardzo świeżych i którym zdaje mi się, że mogę wierzyć, dochodzę, że w Chersonie ledwie jeden bark handlowny wybudowano. Przeciwnie zaś wojennych okrętow kilka z wielkim pośpiechem robią i dwa od 64 armat już są wpoł skończone, to się zdaje ściągać do wiadomego medalu. Donoś mi pilnie, czegokolwiek się dowiesz o korespondencyi osobistej cesarza z imperatorową i czyli poziębienie z królem pruskim pomnaża się? Tymczasem dobrze jest, że przecie nie dowierza imperatorowa cesarzowi względem Polski. Je tâcherai d'engager le grand-duc à repasser aussi par Białystok. Jak będziesz miał okazyją wcale pewną, to mi donieś jak, i przez kogo wiesz, że imperatorowa przez zazdrość do syna zakazała Stackelbergowi jechać ze mną. Lubo ze wszech miar nie należy ci już teraz o interesach traktować z Paninem, [k. 370] jednak gdy znajdziesz moment bez świadków, powiedz mu ode mnie, że w jakiejkolwiek sytuacji i okoliczności on się może znajdować, ja zawsze pamiętnym będę tych dowodów przyjaźni, których od niego doznawałem. Ostermannowi nie omieszkasz pochlebne rzeczy ode mnie zręcznie powiedać. A że on jest pilniejszy i spieszniejszy w interesach od poprzednika swego, możesz mu powiedzieć, że już i na dzisiejszą pocztę byłyby oddane Stackelbergowi wywody o naszych handlowych interesach z Prusami,

http://rcin.org.pl

gdyby nie to spóźniało tę ekspedycyją, że Stackelberg żądał, aby taryfy nasze z Prusakami i Austriakami były całe przetłumaczone po francusku, a te taryfy są to całe książki.

Bronikowski, adjutant du général Romanus, m'a remis une lettre de sa part dans laquelle il m'a prié de le protéger dans les [k. 370v] affaires qu'il a ici. J'ai répondu de bouche à Bronikowski : « Écrivez à votre général que je lui veux toujours beaucoup de bien, mais que dans l'affaire d'Iwieniec je serai obligé de faire agir ministérialement contre lui, s'il ne retire pas de bon gré les soldats russes qu'il a tenus à Iwieniec jusqu'ici ». Bronikowski m'a répliqué que ces soldats ne dépendaient plus des ordres de Romanus. J'ai riposté que je n'acceptais pas cette excuse comme valable, et là-dessus Bronikowski m'a dit qu'il écrirait selon mes intentions à Romanus. J'espère donc que vous pourrez être dispensé de donner enfin la note relative à Iwieniec, si Romanus fait sans cela ce qu'il faut. Stackelberg m'a dit qu'il me présentera quelque chose de [k. 371] nouveau au sujet du procès de Czerniszew contre l'ex-chorąży Potocki. Je verrai alors ce qu'il y aura à répondre. Względem sejmu konfederackiego napiszę do WPana osobno, ale nie dziś. Je pars demain pour Wiśniowiec parce que je veux voyager à petites journées, et pour mieux voir le pays, et pour ménager ma santé qui a beaucoup souffert cet été. Mais en cheminant doucement, j'espère que le voyage même deviendra une cure pour moi. [a] De Wiśniowiec j'écrirai à l'impératrice selon votre conseil, et après que le grand-duc sera parti, je ferai un petit tour à Kamieniec et dans nos contrées méridionales, parce que je n'ai jamais vu ce pays-là, et parce que je crois que cela sera utile [k. 371v] et pour moi, et pour la Russie même.

Vous présenterez la note dont Dzieduszycki vous envoya la formule aujourd'hui contre le Seigneur Mejer, lequel est un homme dont à beaucoup des[*sic*] égards même sa réputation sonne fort mal, puisqu'en autre il passe pour avoir fait de fausses lettres de changes.

[k. 372] « Addenda do depeszy dzisiajszej do Debolego die 8 octobris 1781 »[b]

Quoique j'aie bien d'espérer que les méchancetés de Sołtyk ne me feront plus grand mal, il est pourtant bon que vous sachiez l'exacte vérité sur la sortie du château du maréchal Rzewuski. Lorsque la maréchale Mniszech est devenue grosse, on a proposé au maréchal Rzewuski de trouquer son logement avec celui que les Mniszech occupaient, parce que celui de Rzewuski était le double de celui des Mniszech, à cause que depuis le départ de la femme de Rzewuski (laquelle a déclarée qu'elle ne reviendra jamais ici) il a toujours gardé cet appartement vide de sa femme, quoiqu'il ne lui serait à rien. [k. 372v] Or celui qu'occupait ma nièce se trouvant placé immédiatement au-dessus de la porte d'entrée du château par laquelle toute la République et les ministres étrangers viennent chez moi, cela aurait grièvement incommodé ma nièce pendant ses couches et, quant au maréchal Mniszech, il était tout à fait à l'endroit. Vous pouvez en juger aisément en apprenant que c'est le même qu'occupait Badeni. Rien

[a] Skreślono: „Après que le grand-duc sera partii".

[b] Kolejne karty aż do końca depeszy król dopisał później własnoręcznie.

http://rcin.org.pl

n'était donc plus juste ni plus poli en même temps que d'offrir à Rzewuski le bel appartement de Madame Mniszech [k. 373] pour lui seul sans femme, contre les deux appartements qu'il possédait, mais dont il n'occupait réellement qu'un pour son propre usage. Sa hauteur ou bien ses raffinements de commodité qui l'ont rendu tant de fois ridicule, l'ont porté à répondre qu'il fallait qu'il gardat ses deux logements, ou qu'il sorte du château, qu'il n'acceptait pas de troc. [c] Et voilà précisément comment la chose s'est passée.

Un nommé Doring qui a eu autrefois quelqu'espèce de relation à Zaleszczyki, s'est engagé depuis [k. 373v] quelques années au service du chan de Crimée comme entrepreneur de son hôtel de [la] monnaie. Il prétend aujourd'hui que le chan lui doit et lui refuse vingt-deux mille roubles. Sa fille m'a présenté un placet ici pour me demander d'obtenir de la cour de Russie son appui auprès du chan par le moyen du résident russe en Crimée nommé Wesseliski, pour le recouvrement de cette somme en faveur de Doring qui demeure dans la maison et sous la protection de Wesseliski. L'ambassadeur m'a dit qu'il écrira en faveur de Doring. Si vous pouvez l'aider aussi sans me compromettre, faites-le.

AKP 263, k. 369–373v

201

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 8 X 1781

Depesza nr 51

J'accuse la réception de vos N^{os} 31, 32, 33 et 35 que j'ai reçus consécutivement par la poste, par l'estafette et par le courrier Hyacinthe qui retourna ici hier [k. 331] à six heures et demie du matin.

{Comme dans la ci-jointe lettre de Sa Majesté, vous trouverez réponse à la plupart des articles de ma susmentionnée dépêche, je me borne à vous demander l'état actuel de la santé de Mademoiselle Engelhardt, dont vous ne faites pas mention dans votre N^{o} 35. Monsieur le général Komarzewski qui est déjà, à l'heure qu'il est, près de Kiev, vous saura bon gré de ce que vous avez prévenu en sa faveur le général Sołtykoff.

Il n'y a pas d'espérance que vous puissiez toucher vos 30^{m} florins du comte Zamoyski avant le terme. Mais quant à vos appointements, je compte de vous les envoyer dans quinze jours d'ici, et je tâcherai encore de vous procurer quelque soulagement pour les dépenses extraordinaires auxquelles vous êtes à présent adstreint.

[c] Skreślono: „Notez encore que mon propre neveu".

http://rcin.org.pl

J'ai envoyé, dans son temps, à Monsieur le général de Witte les crachats pour Monsieur Bułhakow, et comme Sa Majesté se propose d'aller de Wiśniowiec à Kamieniec, je prierai Monsieur Badeni de sonder Monsieur le général de Witte s'il les a remis ou renvoyés à Monsieur Bułhakow.

Quant à la demande du prince [k. 331v] Marceli Czetwertyński, Sa Majesté remet entièrement à votre prudence de faire tout ce que vous jugerez convenable dans ceci.}

AKP 263, k. 330v–331v

202

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 9 X 1781

Depesza nr 39, odebr. 20 października, odp. 22 października

Monsieur.

J'ai cru pouvoir insérer dans mon ostensible d'aujourd'hui jusqu'au récit de la conversation particulière dans laquelle Sa Majesté l'impératrice a daigné entrer avec moi à l'issue de l'audience. Ainsi sans répéter ce que j'y ai dit de cette conversation-là, j'ajouterai seulement pour l'information particulière de Votre Excellence, que ladite audience m'a réussi, on ne le saurait mieux : c'est-à-dire que, sans être resté court, ce qui arrive souvent à mes collègues, j'ai bien articulé mon discours. Je ne m'en fais certainement pas un mérite, mais je n'ai pas pu m'empêcher d'en ressentir une espèce de joie lorsque j'eusse appris des courtisans que l'impératrice en avait été contente, et qu'elle a dit au comte Iwan Czerniszew, que j'avais hardiment parlé. Par ce que j'en marque dans ma dépêche au roi du 30 d.p., je suis allé au-devant des questions que vous me faites dans votre lettre [k. 710v] du 26 d.p., touchant le comte de Panin, et je n'ai à ajouter sur cet article autre chose, si non qu'on est si étonné de la chute imprévue de ce ministre, qu'il n'y a pas jusqu'au prince Potemkin qui ne la désapprouve. À la vue de cela, on est induit à croire que c'est l'ouvrage de l'empereur. L'ascendant que ce monarque a pris sur l'esprit de l'impératrice va, dit-on, fort loin.

Je voudrais que vous vissiez Sołtyk, comme il est capot pour s'être trompé dans ses calculs relativement aux dispositions peu favorables dans lesquelles il croit, je ne sais sur quel fondement, que le grand-duc était envers le roi. Je me suis tant joué de lui en matière de l'entrevue de Sa Majesté avec Leurs Altesses Impériales, que Sołtyk fut le dernier à l'apprendre. Jagielski voiture l'ombre de l'abbé Sołtyk chez Mademoiselle Engelhardt. Car Sołtyk, qui marche comme une percluse, ne va pas à la cour.

http://rcin.org.pl

Il se répand un bruit en ville comme si Mademoiselle Engelhardt, ayant réfléchi qu'elle ne saurait guères être heureuse avec Monsieur Branicki, avait le dessein [k. 711] secret de le refuser. Mais qu'elle ne voulait éclater avec cette résolution que lorsque le grand général serait arrivé ici.

Deboli

AKP 262, k. 710–711

203

Pius Kiciński do Augustyna Debolego, 10 X 1781

J'ai l'honneur de mander à Votre Excellence que Sa Majesté le roi notre maître partit hier le 9 octobre de Varsovie à 9 heures du matin en bonne santé. Nombre de Seigneurs présents à Varsovie ont eu l'honneur de reconduire Sa Majesté, les uns aux barrières de la ville, les autres à Jeziorna, première station de poste. Son Excellence Monsieur l'ambassadeur de Russie aura celui d'accompagner Sa Majesté jusqu'à Gruszczyn d'où il reviendra à Varsovie. Votre Excellence verra dans la feuille ci-jointe la route que Sa Majesté tiendra jusqu'à Wiśniowiec. Son Excellence Monsieur le grand notaire de la Couronne profitant du départ du roi a obtenu la permission de faire une excursion de huit jours sur ses terres situées dans le palatinat de Sendomir. En effet, ce voyage lui a été fort nécessaire non seulement pour ses affaires de famille, mais plus encore pour se distraire de celles dont il est surchargé par les différents [k. 374v] emplois qu'il exerce, soit en qualité de chef du Cabinet de Sa Majesté, soit comme commissaire du Trésor de la Couronne et de celui du roi ; ce dernier emploi lui donnant même d'autant plus d'embarras qu'il est actuellement président de la Commission Économique de Sa Majesté ; puisque le maréchal Mniszech et le palatin de Masovie Mokronowski, ses collègues premiers en rang, ne se trouvent pas présentement ici.

Dans l'absence de Son Excellence Monsieur le grand notaire, je suis chargé, Monsieur, d'entretenir sa correspondance ordinaire avec vous, ce qui est d'autant plus flatteux pour moi, que par là j'aurai l'occasion de vous témoigner les sentiments du plus parfait respect avec lequel j'ai l'honneur d'être.

AKP 263, k. 374–374v

http://rcin.org.pl

204

Pius Kiciński do Augustyna Debolego, 15 X 1781

J'ai reçu par les deux dernières postes vos deux dépêches adressées à Son Excellence Monsieur le grand notaire de la Couronne, dont la première [k. 375] sous Nº 34 est datée du 28 d.p., et la seconde sous Nº 37 du 2 d.c. ; les Nos 35 et 36 étant arrivés plutôt par le courrier et par l'estafette, j'ai eu l'honneur de mander dans mon dernier rapport à Sa Majesté les notions contenues dans ces dépêches-là, et n'ayant rien a y répondre, je dirai à Votre Excellence celles que je viens de recevoir du voyage de Sa Majesté ; elles sont suivantes.

Sa Majesté continue son voyage en bonne santé. Elle reçoit dans toute sa route des preuves de l'attachement de la nation envers son souverain. Presque tous les habitants des lieux que le roi doit passer cherchent avec soin à s'informer de l'heure précise de l'arrivée de Sa Majesté pour l'attendre sur le chemin ; et chacun s'empresse de témoigner la joie qu'il ressent en voyant son maître dans les contrées.

Le 11 d.c. le roi fut à [k. 375v] Lublin. Le Tribunal de ce lieu, dont le maréchal actuel est Monsieur Olizar, panetier de la Couronne, a reçu Sa Majesté avec toute la magnificence convenable à la dignité du roi. Il y a eu à cette occasion une telle affluence du monde que les habitans ne se souviennent pas d'une pareille. Le peuple appercevant Sa Majesté s'écriait : « Vive le roi ! » « Vive notre très-gracieux maître ». Pendant que Sa Majesté répondait gracieusement à ceux qui l'ont harangué tant à l'église, qu'à l'hôtel de ville, tous les assistans pénétrés de la plus vive joie ne pouvaient pas retenir leurs larmes.

Ce même jour, Sa Majesté après avoir fait l'honneur au maréchal du Tribunal de dîner chez lui avec tous les députés, se mit en chemin pour continuer son voyage ultérieur, et coucha à Krasnystaw, bourg distant de six lieues de Lublin.

On nous mande de Vienne que l'empereur retourna de la revue de ses troupes le 5 d.c. et qu'on ne sait encore s'il ira en Galicie au devant du grand-duc ou non.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect.

AKP 263, k. 374v–375v

http://rcin.org.pl

205

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 16 X 1781

Depesza nr 40, odebr. 27 października

Monsieur.

La dépêche du premier et celle du 3 me sont parvenues l'une et l'autre depuis que j'avais commencé à garder la chambre à cause d'une enflure sur le visage produite par un refroidissement. J'ai donc, après que j'eusse reçu la première de deux susdites dépêches, qui contenait une incluse pour l'impératrice de la part de Madame la grande générale Ogińska, écrit au vice-chancelier Ostermann, en le priant de faire parvenir cette incluse-là à Sa Majesté Impériale. Je me suis servi de ce moyen pour donner audit ministre le temps de présenter la susmentionnée lettre à la Souveraine, et en avoir à me donner une résolution pour demain, jour fixé pour les conférences chez Monsieur le comte Ostermann, chez qui je compte me rendre étant quitté de ma fluxion. Je vous avoue que j'avais traité de conte ce que j'entendrais [k. 712v] dire ici, et que je trouve néanmoins confirmé par votre lettre du 3 d.c., touchant l'idée de l'empereur d'aller jusqu'à Brody à la rencontre de Leurs Altesses Impériales. Toutefois, on n'a parlé ici de cette exécution comme d'une chose sûre, seulement il en avait couru un bruit, mais qui a cessé. Gdyby się to miało ziścić, ja w duchu nie życzę, aby cesarzowi myśl przypadła jechania do Wiśniowca, gdzieby był na zawadzie Najjaśniejszemu Panu zabrania dobrej z wielkim księstwem znajomości. Może też to ten był cel jego wyjechania aż do Brodów, aby pod tym pozorem znajdować się w Wiśniowcu, zwłaszcza, że mu o to chodziło, aby się wielki książe dłużej nad dzień jeden nie bawił; a to nastąpić mogło, ponieważ jak tu teraz powiadają, książe wielki niekoniecznie będzie się stosował do przepisu względem podróży uczynionego, i że się będzie zatrzymywał, gdzie mu się będzie zdawało. Rozstanie się z imperatorową było poniekąd oziębłe, najbardziej z przyczyny grafa Panina, którego oddalenie niespodziewane bynajmniej, wielkiego księcia zmartwiło. Jest to przypadek, który dotychczas wszystkich zadziwia, a tym bardziej, iż na wierzch [k. 713] wychodzi, iż bez żadnej intrygi, chyba cesarza, co wiedzieć trudno, to się stało, ale tylko za powodem (jak wszyscy twierdzą) chwały, aby nie mówiono w Europie, że to grafa Panina rady, który interesami kierował, imperatorowa chce pokazać, że ona sama rządzi. Te mniemanie wielorakie stwierdzają przykłady, to jest, iż imperatorowa pragnie tej sławy, iż sama wszystkim kieruje. Jam tego poniekąd doświadczył w następującej okazyi. We czwartek z rana przyjechał do mnie pułkownik Turczeninow, powiedając się bydź przysłanym od księcia Potemkina, aby mnie się zapytać, czyli jeszcze jakowa część wojska rosyjskiego znajduje się w Polszcze? Odpowiedziałem na to, iż inaczej bym może nie wiedział, czyli się z tego wojska, co u nas znajduje lub nie, gdyby nie interes generała

http://rcin.org.pl

Romanusa, na którego właśnie miałem zlecenie skarżyć się o trzymanie w Iwieńcu detaszamentu wojska rosyjskiego. O tym ci to książe Potemkin zasłyszał, rzekł Turczeninow i kazał mi się W.M. Pana spytać, czy to prawda? Gdym nad tym Turczeninowa przysłaniem pomyślał, zdaje mi się, iż to przysłanie było od imperatorowy, i że do tego dał powód list mój do J.W.J. P. pisarza litewskiego de 9 praesentis, który znać odpieczętowano na poczcie. Potym jeszcze, ponieważ nie wyjeżdżam z domu, u księcia Potemkina nie byłem.

Deboli

AKP 262, k. 712–713

206

Pius Kiciński do Augustyna Debolego, 17 X 1781

C'est avec un vrai plaisir que j'ai l'honneur de vous mander que Son Excellence Monsieur le grand notaire de la Couronne retourna hier au soir de sa campagne en bonne santé. Mais comme il se trouve un peu fatigué de ce voyage, je suis chargé encore de vous écrire aujourd'hui.

Votre Excellence verra par la copie ci-jointe[a] d'une requête que Madame la palatine de Volhynie, Rzewuska, vient de remettre au roi lors du passage de Sa Majesté par ses terres, que cette dame forme des prétentions à la charge du grand général de la Couronne provenant du chef de l'acquisition des terres de Lubomla. Sa Majesté a ordonné de communiquer à Votre Excellence ladite requête, pour la faire voir au grand général dont la réponse en fournira une à donner de la part du roi à Madame la palatine.

La suite des nouvelles du voyage de Sa Majesté se trouve ci-jointe dans la feuille séparée.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect.

AKP 263, k. 377

[a] Nota wojewodziny wołyńskiej Rzewuskiej do Stanisława Augusta: AKP 263, k. 376.

http://rcin.org.pl

207

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 22 X 1781

Depesza nr 52

Étant retourné la veille du jour du départ de la poste, j'ai eu à peine le temps de reprendre le fil des affaires. Ce n'est donc qu'aujourd'hui que je puis continuer ma correspondance avec d'autant plus de plaisir, que je la commence par le compliment le plus sincère sur l'accueil gracieux que Sa Majesté Impériale a daigné vous faire à l'occasion de votre audience.

{On a ici des notions particulières que le roi de Prusse a été autant sensible à la chute imprévue du comte de Panin, qu'il doit être jaloux du voyage que Leurs Altesses Impériales ont entrepris pour Vienne. Le bruit a couru ici pendant plus de 15 jours que l'empereur viendrait à la rencontre du grand-duc jusqu'à Brody. Il ne s'est évanoui qu'après l'arrivée du comte de Chotek à Léopol, qui est chargé de faire les honneurs à Leurs Altesses Impériales en Galicie. Selon les dernières nouvelles de Kiev, le grand-duc n'y arrivera que vers le 20 ou 21 d.c., par conséquent il ne viendra à Wiśniowiec que vers le 25 ou 26.

[a]Nous avons été un peu allarmés sur la santé du roi à cause du mal de tête qu'il a ressenti le 15, 16 et 17 d.c., mais grâce au ciel le mal a cessé d'abord après la saignée, et Sa Majesté s'étant reposée le 17 et 18, doit être entièrement rétablie. C'est dont elle a gracieusement daigné de m'assurer par sa dernière lettre de Wiśniowiec[a].}

Je tâcherai d'obtenir dans l'espace de la semaine courante les assignations du trésor pour votre pension qui vous sera envoyée par la voie du Département.

Je joins la continuation du journal du voyage de Sa Majesté, et en accusant la réception de tous les N^{os} jusqu'au 39 inclusivè, je finis par les assurances de l'attachement inaltérable avec lequel je suis…

AKP 263, k. 331v

[a–a] Akapit dopisany później na marginesie.

http://rcin.org.pl

208

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 23 X 1781

Depesza nr 41, odebr. 3 listopada, odp. 5 listopada

Monsieur.

Après avoir écrit à Votre Excellence en date du 16 d.c., je me suis dispensé de vous donner par la poste suivante de mes nouvelles autrement que par une lettre que Monsieur Gołuchowski a adressée à Monsieur Kiciński ; et c'est fut tant à cause que je n'avais rien de pressant à mander, que par ce que votre dépêche du 8 m'étant parvenue dans la matinée du jour que la poste s'en va d'ici, j'ai eu de l'occupation de déchiffrement de ladite dépêche.

Bien qu'en apprenant par la lettre de Monsieur Kiciński, reçue avant-hier, le départ du roi notre maître pour Wiśniowiec, j'ai trouvé marqué dans la même lettre que vous étiez aussi absent, néanmoins ce que Monsieur Kiciński me dit relativement au terme que vous avez fixé à votre retour à Varsovie, et qui était celui de huit jours, ne me fait pas douter un moment que la [k. 714v] présente ne vous trouve déjà revenu à l'exercice de vos nombreux emplois. J'en resterais pour aujourd'hui à cette seule dépêche, sans en faire à Sa Majesté une séparée, la confection de celle-ci étant subordonnée partie à un entretien avec Monsieur le comte Ostermann, auquel je n'ai pas encore parlé après la réception de la dépêche de Sa Majesté, datée du 8, partie à des informations qu'il faut que je recueille. En attendant je vous dirai que les nouvelles que l'on a ici, touchant le voyage de Leurs Altesses Impériales, s'étendent à celles qui sont venues avant-hier de Szkłow. Je ne saurais vous dire de quelle date elles étaient. Car on ne s'en souvenait pas au moment où on me le racontait, mais on y ajouta la conclusion suivante relativement à l'arrivée du grand-duc à Wiśniowiec, savoir, que pour avoir eu en route de petits dégâts aux équipages, il tarderait à venir à Wiśniowiec de deux jours au-delà du terme auquel il avait compté y être rendu, de sorte que c'est à aujourd'hui qu'on fixe ici le premier gite [k. 715] de Leurs Altesses Impériales à Wiśniowiec. On a été informé dès le dimanche matin, par le rapport du comte de Stackelberg, le quantième le roi s'est mis en chemin. Et je l'ai su du comte Ostermann que j'avais rencontré à la cour avant que je n'aie reçu cet avis par la lettre de Monsieur Kiciński. J'avais aussi entendu dans le public que le Seigneur Pugnani faisait partie de l'orchestre qui a été envoyée à Wiśniowiec, et que Sa Majesté avait engagé ce virtuoso à faire ce chemin, pour que Leurs Altesses Impériales que Sa Majesté savait qu'elles s'étaient plu à l'art de cet homme, fussent agréablement surprises en le rencontrant à Wiśniowiec. Cette attention de Sa Majesté, et autre pareille, que le public est instruit qu'elle déployait dans l'accueil qu'elle se proposait de faire à Leurs Altesses Impériales, sont très applaudies ici par ceux qui sont nos amis, i którzy znając charakter

http://rcin.org.pl

wielkiego księcia pewni są, iż usiłowanie Najjaśniejszego Pana zaprzyjaźnienia się z niemi zniewoli go ku Jego Królewskiej Mości, co widoczną nadal okazuje korzyść, zapobiegając wszelkim zapędom, które by czynione bydź mogły ku wczesnemu [k. 715v] uprzedzeniu wielkiego książęcia ku Królowi Jegomości. Dobrze, jak mi się zdało słyszeć, argumentował cesarz, gdy pod bytność tu swoją zalecił mocno grafowi de Cobentzel, aby się starał wszelkiemi sposobami zjednać wielkiego księcia, mówiąc, iżby niedokładnie rzeczy czynił, gdyby ubiegając się o pozyskanie przyjaźni imperatorowy, nie miał sobie jednać wielkiego księcia. Czyni cesarz wszystko, co może. Czas pokaże, jak go daleko pozyska; lecz to prawda, że usiłowanie jego na ten koniec jest tak ciągłe, iż ja bym go z inszej strony chwalił, to jest, iż sposobów, które ma w ręku, jak może najzręczniej używa; ale bym mu takiego panegiryku nie dał, jaki on sobie sam przypisał, chwaląc się w Białymstoku przed teraźniejszym wojewodą mazowieckim, iż lepiej sobie postąpił jak książe Stanisław, ponieważ umiał ująć i imperatorową, i wielkiego księcia. Zapomniał w tej mierze cesarz, iż zrównanie księcia Stanisława do siebie na tym miejscu czynione być nie mogło.

Wracając się do widzenia się Najjaśniejszego Pana z wielkim księciem przydam (czego się JWWM Pan Dobrodziej łatwo, choćbym tego nie powiedział, domyślisz), iż z niecierpliwością czekam wiadomości, jak się to widzenie obeszło, lecz dołożyć także muszę, iż wielką w donoszeniu rzeczy, które by sekretu potrzebowały, zachować [k. 716] trzeba ostrożność, gdyż mam wielkie szlady tego, iż imperatorowa listów moich ciekawa, i że nie skądinąd urodziła się kwestia, z którą Turczeninow do mnie przyjechał, jak tylko z listu mego do Departamentu, który na poczcie odpieczętowano. Gdy będę miał pewną okazyją doniosę nawet dla większego objaśnienia, od kogom się o tym dowiedział.

Quoique je crois, que l'on est informé ici du dessein qu'avait Sa Majesté d'aller de Wiśniowiec à Kamieniec, personne ne m'en a encore jusqu'ici fait mention. Mon cœur qui brûle d'attachement pour le roi et ma patrie, se réjouit de ce tour que Sa Majesté va faire ; car j'y considère une démonstration d'affection des habitants de ces contrées-là envers leur roi que l'amour de ses sujets y conduit.

Comme lorsque je vins mercredi dernier chez le comte Ostermann, je ne voyais pas que ce ministre s'avançât le premier envers moi avec le récit de ce qu'il avait fait de la lettre de Madame la grande générale Ogińska pour l'impératrice que je lui avais envoyée ; et qu'il fallut que je le misse sur cette matière. J'avais déjà commencé à prendre cela même à mauvais augure [k. 716v] pour le succès de l'affaire. Aussi lorsque je lui demandai s'il avait remis à l'impératrice ladite lettre, il me répondit qu'il l'avait présentée lui-même, mais que Sa Majesté Impériale lui a simplement ordonné de laisser chez elle la lettre sans le charger d'aucune réponse pour moi. Je me le suis tenu en quelque façon pour dit qu'à vue de pays après une pareille réponse, je ne devais guères m'attendre à une autre. Cependant, j'ai dit au comte Ostermann que j'attends donc qu'il m'apprenne la résolution de l'impératrice quand il l'aura obtenue. Là-dessus, le comte Ostermann me tint des propos obligeants pour le roi, comme quoi l'impératrice se faisait plaisir d'aller au-devant des désirs de Sa Majesté, mais que des cas tels que celui de Monsieur le grand général de Lituanie, qui s'était montré si ingrat envers l'impératrice,

http://rcin.org.pl

étaient sujets à des difficultés ; que Monsieur le grand général Ogiński était celui contre qui la Russie avait le plus de griefs ; que Madame la grande générale était riche. Tous ces propos et autres pareils furent suivis d'une promesse que le comte Ostermann me fit, de s'employer pour me procurer une réponse. Le ton néanmoins de [k. 717] cette conversation fut tel que j'en conclus moins que cette réponse sera favorable, que ce que je n'en aurai pas de refus formel.

Monsieur le grand général de la Couronne est attendu ici sur la foi de ce qu'il a mandé par courrier qu'il devait se mettre en chemin le 16 d.c. Au lieu du Palais de Chancelier, qu'on avait d'abord pensé lui donner, le prince Potemkin lui a procuré celui du maréchal Rozumowski, à qui on en avait envoyé demander la permission qu'il a accordée.

Ce fut par oubli que je ne vous ai pas mandé les suites de l'incommodité de Mademoiselle Engelhardt, qui à l'heure qu'il est, est tout à fait rétablie.

Le courrier du grand général de la Couronne qui est le major Kleist, m'a dit qu'il viendra avec le grand général, nombre de cavaliers, tels que le prince Sapieha, Monsieur Mierzejewski et autres.

Je ne vous dirai rien de neuf quand je vous répéterai que je sens vos bontés à mon égard. Celle que vous me faites espérer de me faire accorder, tant par le prompt envoi de mes appointements, que par l'obtien d'un soulagement pour les dépenses [k. 717v] extraordinaires, auxquelles je suis présentement adstreint je vous devrai ces grâces-là dans un temps, où pour avoir monté, quoiqu'avec économie, ma maison d'une façon qui je crois répondra à mon rang, je suis au bout de mes fonds, et n'ai pas même encore fait face à tout. Je veux vivre décemment, mais les commencements sont difficiles, comme cela arrive à l'ordinaire. Je sais par bricole que l'impératrice a déjà eu la bonté de signer un ukaz qui porte l'argent de loyer pour moi à 3600 roubles.

J'écrirai dès le vendredi à Monsieur Wyszyński pour m'assurer que du moins je toucherai au terme mes 30000 florins avec les intérêts et autres petites sommes qui doivent m'entrer au nouvel an. Votre Excellence permettra que je dispose de manière que le produit soit consigné entre ses mains.

Deboli

AKP 262, k. 714–717v

http://rcin.org.pl

209

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 29 X 1781

Depesza nr 53

J'ai appris avec plaisir, Monsieur, par votre № 40 du 16 d.c., que vous étiez déjà quitté de votre fluxion qui vous obligeait de garder la maison. {Selon les dernières lettres de Vienne, la famille de Würtemberg y était attendue à la fin de ce mois, et on croyait qu'elle accompagnerait l'empereur, intentionné d'aller à Brunn à la rencontre de Leurs Altesses Impériales.}

La continuation du journal de Wiśniowiec vous apprendra, Monsieur, que Leurs Altesses Impériales sont arrivées le 22 à Kiev et qu'elles seront pour sûr demain, le 30, à Wiśniowiec.

{Księcia Stanisława wielcy księstwo z dystynkcyją i jak swego traktują. Generał Komarzewski był także bardzo grzecznie przyjęty. Tym obudwom dał poznać wielki książe, iż niewielkie ma nabożeństwo do cesarza i generał Harach przysłany do Kijowa od cesarza nie znalazł akceptacyi przyjemnej u wielkiego księcia. Wielkie jest podobieństwo, że oddalenie Panina jest z podniety cesarza, pod pozorem chwały, aby pokazała imperatorowa, że sama rządzi. Cesarz albowiem w wielu okolicznościach sam pokazuje, iż mimo przełożenia Kaunitza, sam częstokroć inaczej dysponuje, czego świeżym dowodem [k. 378v] jest danie preferencyi Moszyńskiemu do kontraktu solnego, lubo Kaunitz widocznie interesował się i przekładał potrzebę dania tej preferencyi królowi naszemu. Co szczególnie dla wiadomości JWMPana donoszę.}

AKP 263, k. 378–378v

210

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 30 X 1781

Depesza nr 42, odebr. 10 listopada, odp. 12 listopada

En apprenant par la lettre de Monsieur Kiciński datée du 17 d.c. le retour de Votre Excellence à Varsovie, je me suis réjoui de cette nouvelle autant que Monsieur Kiciński avait eu de la satisfaction à me la mander.

http://rcin.org.pl

Plus le moment s'approche où je compte recevoir un courrier de Wiśniowiec, plus mon impatience augmente à cet égard, et je me sens agréablement préparé à des nouvelles satisfaisantes de cet endroit, par celles que Monsieur Kiciński m'a successivement données relativement au voyage de Sa Majesté le roi. Une amélioration de la précieuse santé de Sa Majesté qui était une suite de ce voyage ; la démonstration de la joie que les habitants faisaient éclater en voyant Sa Majesté ; les traits caractéristiques de notre nation susceptibles de ces sentiments à la vue d'un roi gracieux ; tels, par exemple, que ceux que le peuple ait pleuré en entendant l'éloquence touchante de Sa Majesté ; qu'un vieux citoyen ait rassemblé le reste de ses forces pour se trouver au passage du roi, dont les manières affables ont produit dans ce vieillard [k. 718v] un attendrissement que l'âge décrépite inspire pour soi-même. Toutes ces circonstances m'ont fait répandre des larmes en lisant l'extrait d'une lettre écrite de Włodzimierz que Monsieur Kiciński m'a envoyé. Dans son rapport daté la veille du départ du roi pour Wiśniowiec, Monsieur de Stackelberg a mandé tant sur l'état de la santé de Sa Majesté, que sur l'espérance que l'on avait, que ce voyage ferait nommément du bien à la santé de Sa Majesté, la même chose que ce que Sa Majesté m'en a dit dans sa dépêche du 8 d.c. Je le tiens de Monsieur le comte Ostermann qui m'ayant parlé mercredi dernier, m'a seulement entretenu sur le départ du roi. Car il n'avait encore en ce moment-là aucun avis concernant la manière dont Sa Majesté ferait son voyage. Depuis ce jour-là, je n'ai pas parlé avec lui. Mercredi d'auparavant je lui avais donné le *statum causae* de Monsieur Przybora de qui j'avais reçu en droiture une lettre, où il m'éclaircissait suffisamment son affaire. J'ai demandé dans ma dernière conférence que j'ai eue avec le comte Ostermann, une résolution sur ladite affaire. Mais il m'a dit qu'il l'avait portée à la connaissance de l'impératrice, ajoutant qu'il l'a fait dans une bonne intention, afin de faire émaner un ordre direct de Sa Majesté Impériale pour le redressement de l'injustice faite à ce gentilhomme [k. 719] qu'il n'eut pas pu aider autrement d'une manière efficace, et que je devais avoir patience jusqu'à ce que la souveraine n'aura fait mettre sous ses yeux la susmentionnée affaire. Le frère de ce malheureux Przybora s'est présenté hier chez moi avec une lettre de leur mère, qui me demanda de prêter assistance à son fils détenu à Mohylow. J'y apporterai tous mes soins, et par devoir, et par compassion. J'ai remis mercredi dernier à Monsieur le comte Ostermann la note concernant l'incartade du Sieur Meyer faite au prince palatin de Mińsk. Imperatorowa o tej sprawie wiedziała (nie skąd inąd, jak tylko z listu do mnie, w którym o tym wzmianka była, który na poczcie odpieczętowany był), gdyż na kilka dni przed podaniem noty pytała się pewnej osoby, co by to był za interes, dodając, iż jeszcze do niej skarga o to nie doszła. Taki to tu teraz czas, iż imperatorowa wie i chce wiedzieć o wszystkim. Podkanclerzy tak jest ostrożny, iż żadnego zwierzenia się szczególnego od ministrów cudzoziemskich nie przyjmuje, odpowiedając prawie na każdą rzecz, iż imperatorowy doniesie. Jest ci to wprawdzie lepiej, jak przed tym, ale ta lepszość ściąga się do interesów pomniejszych; lecz w politycznych częstokroć na dobre wychodziło, gdy graf Panin w poufałości [k. 719v] myśl swoją czasem powiedział. Z interesu względem Iwieńca ten skutek wypłynął, iż jak mię upewniono,

http://rcin.org.pl

ordynans poszedł, aby ta część wojska rosyjskiego, która się w Polszcze została i oporem z niej wychodziła, bez dalszej zwłoki wymaszerowała. Za co niech będzie Bogu chwała, ponieważ przyszły nawet szwagier hetmana wielkiego koronnego dał się we znaki, jak mi się mimo tego co w liście Jego Królewskiej Mości o tym wzmiankowano, z inszych stron słyszeć dało. Discursive czyniłem podkanclerzemu i Bakuninowi relacją o intencji Najjaśniejszego Pana uformowania projektu względem handlu naszych prowincyi przez port chersoński. Ta myśl zdała im się mocno podobać.

Graf Panin do zdrowia przychodzi. Krajowych wszystkich przyjmuje, nas zaś cudzoziemców żadnego. Wszyscy domyślają się, iż to czyni dlatego, aby ci, którzy by mu chcieli po dawnemu oświadczać atencją, nie narazili się przez to. Cobentzel i Harris tym zapewne nie zgrzeszą.

Le prince Repnin est arrivé jeudi dernier accompagné de sa femme. Ils sont descendus chez le comte de Panin, puisque leur hôtel est occupé par l'ambassadeur de Hollande.

Le grand général est attendu ici vers la fin de cette [k. 720] semaine. J'irai avec lui mon ancien train, c'est-à-dire que je me montrerai reconnaissant pour la manière avec laquelle il a toujours accoutumé de me traiter, mais je le veillerai quant aux affaires politiques, et je ne lui passerai rien sur cette matière.

Le comte Borch cadet est venu joindre ici son frère. Je sais comment ; c'est-à-dire à l'insu de la mère, mais j'ignore à quelle fin, car l'aîné, qui est malade, pense quitter Pétersbourg aussitôt qu'il sera rétabli, et amener son frère sans le produire nulle part ; c'est de quoi je juge à propos de ne pas me mêler, partageant toutefois avec le comte Borch le chagrin que sa mère lui cause. On remarque ici, et cela n'est malheureusement que trop vrai, que Borch n'a pas de jugement, mais je vous assure que la tête la mieux organisée ne serait pas à l'épreuve de toute l'amertume dont Madame Borch abreuve son fils. Celui-ci lui écrit pour des affaires. Celle-là lui répond avec des contes ; tels par exemple, que sa chienne favorite est crevée, et sur cette chienne il y a toute une feuille de narration.

Deboli

AKP 262, k. 718–720

http://rcin.org.pl

211

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 5 XI 1781

Depesza nr 54

Avant que de répondre à votre Nº 41 du 23 d.p., j'ai à vous mander que vous recevrez par la poste d'aujourd'hui ou par celle de mercredi deux remises : l'une pour la somme de 1000 ducats que le Conseil Permanent vous a accordés aux solicitations de Sa Majesté (parce que le premier mille ducats vous a été payé par la grâce et de la caisse de Sa Majesté), l'autre pour le quartier de votre pension montant à 750 ducats. Mais Monsieur Dzieduszycki y rabat ce que le général Komarzewski a avancé pour votre compte.

Vous saurez par la continuation du journal ci-joint que tout s'est passé à l'arrivée de Monsieur le comte et de Madame la comtesse du Nord à Wiśniowiec selon ce que ces illustres voyageurs ont fait expréssement demander par Monsieur le général Komarzewski, c'est de ne leur point faire la moindre réception publique. Je ne saurais vous assez d'écrire la satisfaction de Sa Majesté d'avoir fait la connaissance personnelle de ces illustres hôtes, ainsi que toutes les politesses et les attentions qu'ils s'empressent de témoigner au roi. Monsieur le général [k. 379] Komarzewski s'est acquitté si bien de la commission dont il était chargé, de procurer à Monsieur le comte et à Madame la comtesse du Nord toutes les commodités et tous les agréments possibles à leur passage par la Pologne, que ces illustres voyageurs en ont [a]témoigné à Sa Majesté qu'ils étaient parfaitement contents de Komarzewski[a]. Il est vrai que le général Komarzewski a eu l'attention jusqu'à procurer le clavecin à chaque station à Madame la comtesse du Nord.

Od momentu pierwszego powitania króla z wielkim księstwem wydaje się dość jasno dotychczas, że oboje, a szczególniej sam książe, szczerze poprzyjaźnił się z królem, i dosyć jasno dał to poznać Najjaśniejszemu Panu, tak dalece, iż tyle już dobrych rzeczy mu powiedział, ile król polski żądać może od wielkiego księcia rosyjskiego. Ostrożność wszelka w doniesieniu J.W.W. Panu o wszystkim zachowana będzie, a mianowicie, że starać się będę, ażebym używał jak najkrótszych wyrazów w cyfrze polskiej.

Au moment que le roi a salué Monsieur et Madame la comtesse du Nord et où il a embrassé le grand-duc, elle a demandé elle-même de lui en faire autant. Ils paraissent avoir beaucoup goûté aussi le prince Stanislas et ils le gracieusent beaucoup. Ils ont aussi les plus grandes attentions pour Madame la maréchale Mniszech, de sorte que, comme elle est grosse, ils l'ont obligée d'être assise même lorsqu'ils étaient debout.

[a–a] Fragment dopisany na marginesie.

http://rcin.org.pl

[k. 379v] Le prince primat arrive aujourd'hui dans cette capitale et le Conseil Permanent reprend demain ses séances après avoir vaqué depuis un mois et demi.

Le prince grand maréchal de la Couronne est allé à la rencontre de la princesse son épouse, qui revient ici de son voyage ce soir.

AKP 263, k. 378v–379v

212

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 6 XI 1781

Depesza nr 43, odebr. 17 listopada, odp. 19 listopada

Monsieur.

Il n'a pas fallu moins que les nouvelles telles que je les avais reçues par la lettre de Votre Excellence, datée du 22 d.p., relativement à la santé du roi notre maître pour que j'aie eu de quoi calmer les inquiétudes que m'eut sans cela causé le récit que le comte Ostermann me fit dimanche au soir, de ce qu'il venait de recevoir le matin du même jour de la part de l'ambassadeur, comme quoi Sa Majesté aurait été incommodée à Wiśniowiec, et qu'on lui avait fait une saignée. Ayant observé que le comte Ostermann m'en parlait avec un vif intérêt mêlé d'inquiétude, je lui dis : que j'avais eu dès le jeudi la nouvelle que le roi avait souffert un mal de tête ; mais qu'en même temps, on m'a aussi informé du rétablissement de Sa Majesté au moyen d'une saignée, et que j'espérais que les lettres de [la] même date que l'étaient celles du comte Stackelberg, [k. 721v] que le comte Ostermann me citait, lesquelles je comptais trouver à la poste à mon adresse, renfermeraient des avis postérieurs à ceux qu'on ne faisait que de recevoir de Monsieur l'ambassadeur. Effectivement dès que les lettres que le ministère a accoutumé d'avoir pour le moins vingt-quatre heures plus tôt que les autres, furent extradées hier matin, on m'en apporta aussi une sous votre cachet, qui renfermait l'extrait d'une lettre de Wiśniowiec en date du 20 d.p., et où se trouvaient des avis satisfaisants. J'ai fait communiquer sur le champ au comte Ostermann ces derniers avis. Je ne sais comment il arrive que l'ambassadeur, à qui vous faites sans doute part de ceux qui vous viennent de Wiśniowiec, de l'instant que vous les recevez, les rapporte ici un ordinaire plus tard que je les ai par votre voie. C'a été une grande joie pour moi que d'avoir eu la suite des nouvelles de Wiśniowiec de si près au temps, où ce que je venais d'entendre dire au vice-chancelier me faisait ardemment désirer d'être confirmé par de bons avis, dans ce que sur la foi [k. 722] de votre lettre précédente j'ai employé envers le

http://rcin.org.pl

vice-chancelier, et ce qui a servi à ma propre consolation. Dieu soit loué que les choses soient ainsi comme le porte l'extrait de la lettre mentionnée.

Pendant que nous étions à la cour dimanche dans l'après-midi, il est survenu des nouvelles de Kiev de la part de Leurs Altesses Impériales en date du 13 d'octobre vieux style, qui portaient qu'elles y étaient arrivées le 11 selon ce que Monsieur d'Eck m'a dit, que le jour de la date des susmentionnées nouvelles était celui que Leurs Altesses devaient quitter Kiev, leur arrivée à Wiśniowiec peut avoir eu lieu au jour, où vous la placiez, c'est-à-dire au 26 d.p. nouveau style. Mais le prince Repnin a voulu me soutenir que Leurs Altesses ne seraient parties de Kiev que le 26 et, par conséquent, il n'assignait leur gîte à Wiśniowiec que le 30. On n'a pas ici une moindre impatience de recevoir des nouvelles de cet endroit que j'en ai à cet égard. Je n'ai jamais douté que le roi de Prusse ne fut sensible à la chute du comte de Panin, et je ne suis pas surpris que vous en ayez eu avis de Berlin. Ne fut-ce que ce que [k. 722v] le comte de Panin était constamment attaché au système prussien, c'est, dis-je, un motif assez puissant pour le roi de Prusse de regretter l'éloignement de ce ministre. Ajoutez-y encore, korzyść którą król pruski odniósł z opieszałości grafa Panina, który wszystko nadal puszczał, czegośmy w kategoryi handlu naszego najbardziej doświadczyli. Présentement il paraît qu'il y a une lueur d'espérance que l'impératrice qui veut elle-même s'occuper de tout, ayant fait tant que de demander que nous lui fournissions d'exacts renseignements sur cet objet-là, voudra bien s'en employer efficacement. J'ai dit au comte Ostermann ce que le roi m'avait marqué dans sa dépêche du 8 d.p., que ces renseignements ne tarderaient pas à être envoyés. Il me semble que, pour que je puisse parler ici avec connaissance de cause de ces sortes de matières, quand j'y suis quelquefois provoqué, il serait bon de m'envoyer non seulement sa déduction qui sera donnée à Monsieur Stackelberg sur le commerce, mais aussi les tarifs avec les Autrichiens et les Prussiens, et l'envoi de ces dernières pièces [k. 723] pourra s'effectuer par une occasion. Le procureur général m'a de nouveau agacé avant-hier sur le chapitre du commerce par la voie de Cherson, en ajoutant qu'il ne serait pas mal d'entrer en matière là-dessus. Je lui répliquai que le roi était intentionné au retour de son voyage (qui approchait Sa Majesté de ces contrées, qui pourront avoir les principales relations avec le port de Cherson) de me transmettre un projet qui renfermera les idées de Sa Majesté à cet égard. De ce que c'est déjà pour une quatrième ou cinquième fois, que le procureur général, qui a voix en chapitre, engage avec moi une conversation en cette matière-là, j'en infère qu'on a à cœur ici l'extension du commerce de Cherson. To nie dziw, że rzeczy oporem idą, zwłaszcza w tej materyi, która wiele zależy od księcia Potemkina we wszystkim bardzo niedbałego; atoli gdy projekt przez ręce posła i moje dojdzie do wiadomości imperatorowy, azali coś pożytecznego dla Polski w tej mierze robić będzie można.

Le grand général a déjà passé Riga et est attendu ici après-demain. Marquant dans l'ostensible les choses, qui peuvent y entrer touchant le grand général, je vous [k. 723v] dirai seulement que comme il s'était passé deux conférences, sans que le comte Ostermann m'eut fait mention du sort qu'a eu la lettre que Madame la grande générale Ogińska a adressée à l'impératrice, et que je n'ai pu

http://rcin.org.pl

interpréter ce silence que dans le sens qu'en vous écrivant en date du 23 d.p., je me doutais déjà que je devais y prêter, c'est-à-dire, qu'en ne me répondant pas, on voulait laisser tomber cette affaire. C'est pourquoi je l'ai reprise le premier, avec tout le ménagement, qu'exigeait l'extrême délicatesse du comte Ostermann en toutes choses, en lui disant que je me le tenais pour dit que je n'aurais pas de réponse concernant l'affaire de Madame la comtesse Ogińska ; que néanmoins je ne pouvais pas me dispenser de lui dire et que cela ne devait pas l'étonner, savoir, que le roi était jaloux de l'amitié de l'impératrice et qu'il avait le droit de s'attendre, que son entremise auprès de Sa Majesté Impériale devait être plus efficace que toute autre instance ; que par conséquent, Sa Majesté désirait beaucoup, que si enfin l'impératrice se laissait fléchir en faveur du [k. 724] grand général de Lituanie, ce fut sur l'interposition du roi. Sur quoi le comte Ostermann m'a répondu assez amicalement quant à cette clause, mais avec très peu d'espérance pour le fond de la chose, en me disant que quel que sera l'époque à laquelle l'impératrice mettait à faire la grâce au grand général de Lituanie, ce sera toujours principalement par ce motif que Sa Majesté le roi s'intéressait pour lui. Je ne crois pas que le grand général de la Couronne pousse ici cette affaire. Mais en tout cas, je ne voudrais pas qu'il eût l'air de l'effectuer. C'est une façon que l'on a prise ici, de ne rien dire dans des choses où l'on a une négative in petto. Je ne sais encore ce qu'on me répondra sur l'affaire du prince palatin de Minsk.

Deboli

AKP 262, k. 721–724

213

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 9 XI 1781

Depesza nr 44, odebr. 21 listopada, odp. 28 listopada

Monsieur.

Revenu vers le soir d'un tour pour lequel j'étais parti ce matin, ayant [l'] intention de faire gravement ma cour au grand général de la Couronne, allant à sa rencontre, j'ai trouvé votre dépêche du 29 d.p., que la poste qui avait retardé m'a apportée. C'est pour moi une époque très intéressante que le temps actuel, où j'attends avec la plus vive impatience des nouvelles chaque ordinaire. Celles que contient votre susdite dépêche me donnent beaucoup de satisfaction, qu'augmente encore une lettre charmante, qui m'est rentrée toute à l'heure de la part du prince Stanislas. Il y a eu de la négligence à m'en remettre dont est en faute celui, par les

http://rcin.org.pl

mains de qui elle a passé. Elle est datée du 24 d.p. de Kiev. Le prince en donnant dans cette lettre une tournure très obligeante pour moi et en y répondant de la gaieté, descend à cette chute, que Leurs Altesses Impériales l'ont traité on ne le saurait mieux, et plus [k. 725v] gracieusement. Pour comble de la joie que je ressentis de tout cela, il ne me manque que d'avoir des avis de l'entrevue du roi avec Leurs Altesses Impériales. C'est ce que j'espère apprendre dans peu de jours.

Le grand général de la Couronne a été fort sensible à l'attention que j'ai eue pour lui. Il a bien mis de la différence entre cette attention et les bassesses de Sołtyk, qui, entre autres singeries qu'il a faites, a présenté en forme à table des cure-dents au grand général, sans que celui-ci en eut besoin pour le moment.

En vous priant d'assurer leur destination aux lettres ci-jointes, comme elles portent toutes l'empreinte de l'appui que Votre Excellence m'accorde et sur laquelle je table, je laisse à cachet volant la plupart de ces lettres qui contiennent les objets où je vous demande votre intervention. C'est plutôt fait de cette façon, c'est-à-dire, que la lecture desdites lettres vous instruira mieux du fondement que je fais sur votre assistance, et en quoi je la réclame. Si vous ne daignez pas mettre ordre à ce que je reçoive mes appointements, [k. 726] je tomberai dans des fâcheuses extrêmités étant déjà à l'heure qu'il est forcé de recourir à des emprunts pour ma dépense, à laquelle je n'ai plus de quoi faire face pour le moi courant.

Deboli

P.S. Faites-moi la grâce de me dire, si des lettres ci-jointes[a] dont vous voudrez bien faire lecture, résultera le besoin que votre gracieuse permission à cette fin m'autorisera à suivre, savoir : celui d'envoyer à Votre Excellence un plein pouvoir.

AKP 262, k. 725–726

214

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 12 XI 1781

Depesza nr 55

J'accuse la réception de votre Nº 42 du 30 d.p.

Nigdy widzenie się monarchów lepiej się udać nie może, jak te, które król miał z wielkim księstwem. Już to J.W. Pan i z diariuszow dokładnie poznać mogłeś. Należy mi niektóre J.W. Panu donieść partykularności, z których obaczysz,

[a] Kopie listów I. Ostermana do O. Stackelberga z 9 i 16 XI 1781: AKP 262, k. 727, 729.

http://rcin.org.pl

jak się mocno te Państwo i do króla i do Polski przywiązało. Wielki książe zapytywał się o wielu rzeczach króla, a mianowicie o posłach radomskich z roku 1767 i Ponińskiego, których wcale nie chwalił. W dalszej konwersacyi wyznał, iż czuje krzywdy, które nam w rozmaitym gatunku wyrządzali Engelhardtowie, Jurgensonowie i świeżo jegry moskiewskie. Wyraźnie zatym powiedział królowi te słowa: „Widzę ja plamy na mojej białej sukni (gdyż w ten czas miał mundur regimentu swego kawaleryi), wstydzę się ich i rad bym je obmył z największą usilnością. Przyznam się, gdy o tym myślę, że jestem zawstydzony, widząc mimo tego dobre przyjęcie i życzliwą atencyją, którą mi okazano w tym kraju". Król mu na to: „Plamy te nie są Twoje. W narodzie moim lubo się znajdą bez wątpienia [k. 380] tak jak i w innym złe nałogi, przyznać jednak potrzeba, że grunt tego narodu jest dobry. Skoro wyszło in publicum, że krzywdy poczynione przez Moskalów ganisz, wielu z Polaków pytało mnie się, czy to prawda. Skoro ich zapewniłem, że tak jest w istocie, błogosławili Cię, a mnie dziękowali, żem tu zjechał dla widzenia się z Tobą. Z drugiej strony należy mi informować, że od roku 1773 do [17]75, gdy żaden z poczciwych ludzi nie chciał wchodzić w delegacyjne czynności, musiał poseł rosyjski zbierać i chromych i kulawych. Stąd wypadły promocyje, które i mnie wiele przykrości w życiu, i w narodzie wiele nieukontentowania sprawiły. Ale się to już skończyło i mam nadzieję, [a] że partyja ludzi poczciwych, a partyja moskiewska jedno znaczyć będą". Ukontentowało to księcia, który oświadczył życzenie swoje jako Moskal dobry, iżby Polska była rządniejszą i mniej nieszczęśliwą. Do króla zaś rzekł: „Jeżeli będzie w mojej mocy, tedy zapewne będziesz W.K.M. w stanie stać się przyjacielem użyteczniejszym Moskwie i daję słowo moje na to, że sposób myślenia mego w tej okoliczności nigdy się nie odmieni".

Bardzo wiele tym podobnych czynił oświadczeń i oboje szczerze się przywiązali do króla. A gdy mu król napomknął, że skądkolwiek powracać będą, wypada im trakt na [k. 380v] Białystok, i że Król Jegomość miałby za osobliwe ukontentowanie być dla nich pierwszym i ostatnim gospodarzem, niewypowiedzianie dobrze to przyjął i obiecał uczynić z serca. Rozstanie się było bardzo rzewliwe; a ostatnie słowa książęcia do króla te były: „Nie nazwiesz mię poczciwym człowiekiem, jeśli Ci nie dam dowodów przyjaźni, którąm Ci poświęcił".

Po ich wyjeździe dnia 5 król pisał list do imperatorowy i przesłał do J.P. Stackelberga, który wczorajszego dnia z nim wyprawił sztafetę, a który słowo w słowo tu wypisuję: „Madame ma sœur. Monsieur et Madame la comtesse du Nord viennent de me quitter. Je souhaite qu'ils conservent du séjour qu'ils ont fait ici un souvenir aussi doux qu'est celui qu'ils nous en laissent et qui est tel ,que je me sens tenu envers Votre Majesté Impériale à un remerciement tout particulier pour l'agrément qu'elle a bien voulu donner à cette entrevue.

Il n'y a qu'une, dont je mettrais la satisfaction au-dessus de celle que je viens d'éprouver.

Vous savez, Madame, que rien n'est plus constant ni plus sincère que l'attachement avec lequel je suis".

Co król wspomina o widzeniu się kiedyżkolwiek z samą imperatorową,

[a] Skreślono: „że wnijdzie w przysłowie".

http://rcin.org.pl

[k. 381] rozumiem, że mile przyjęto będzie, choćby nawet podobało się jej życzenie te grzecznie dysymulować.

Wstręt, który ma wielki książe do cesarza, jest tak mocny, iż poniekąd umyślnie przedsiębrał dać go poznawać. Wszelako my tu starać się będziemy zachować to w największym sekrecie. Jak zaś oboje księstwo mocno byli kontenci z przyjęcia, nie tylko ustnie, po tylokrotnie królowi powtarzali, ale i przez listy z Brodów o tym i o nieodmiennej przyjaźni swojej zapewnili. [a]Król też wzajemnie mocno się do nich przywiązał[a]. Obserwacyje cesarza względem księcia Stanisława już nie mają fundamentu, ponieważ i dla niego niewypowiedzianie dobrze okazali i oświadczyli się teraz wielcy księstwo. J.W. Panu zaś winszuję, że wielki książe niepytany gadał królowi o J.W. Panu z pochwałą przyzwoitą, a tym szczerszą, że właśnie z tego tylko go chwalił, w czym mu pochwała należy.

Powinienem ostrzec J. W. Pana, żebyś bez afektacyi upatrzywszy à propos starał się w dyskursach zganić fałsz, który się znajduje w suplemencie Gazety Lejdejskiej pod N^{m} 84 artykułem: De la Pologne du 5 octobre. L'on assure qu'il a été assigné au roi 50^{m} ducats du Trésor de la République pour défrayer ce voyage et le séjour de Leurs Altesses Impériales en Pologne. [k. 381v] To jest wierutna nieprawda podana zapewne przez złośliwych dla zmniejszenia ceny grzeczności królewskich, o czym dobrze, żeby imperatorowa wiedziała. Będzie też wiedział wielki książe, który przez grzeczność przyjął w Polszcze i konie, i kuchnię, gdzie indziej zaś, że nic przyjmować nie będzie, oświadczył się. [b]Jakim okiem entrevue w Wiśniowcu widziana będzie w Petersburgu, racz mnie uwiadomić[b].

Je joins la continuation du journal des nouvelles de Wiśniowiec.

AKP 263, k. 379v–381v

215

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 16 XI 1781

Depesza nr 45, odebr. 28 listopada, odp. 5 grudnia

Monsieur.

Rien de plus vrai que ce que je n'ai pas été maître de surmonter mon chagrin et de disposer ma main à vous écrire par la poste d'aujourd'hui, jusqu'à ce que je n'eusse reçu de vos nouvelles tant j'étais impatient d'en voir arriver ; d'autant plus que comme ni la cour, ni moi, nous n'en avions de Wiśniowiec, et que

[a–a] Zdanie dopisane na marginesie prawdopodobnie przez Michała Poniatowskiego.

[b–b] Zdanie dopisane na marginesie prawdopodobnie przez Michała Poniatowskiego.

http://rcin.org.pl

malheureusement le retardement de la poste ordinaire en augmentait encore ma langueur, j'étais tout abattu à cette occasion. Votre dépêche du 5 d.c. m'a tiré de cet abattement et a, pour ainsi dire, dilaté mes membres. Mais ce dégourdissement s'était fait dans ce même instant, où il faut envoyer les lettres au bureau, la mienne sera par conséquent très courte et servira seulement à marquer ma joie complète que je ressens des nouvelles que [k. 728v] vous me communiquez de Wiśniowiec. Il est nuit pour que j'aille en faire part au comte Ostermann qui je le sais n'en a pas jusqu'ici. Je m'empresserai demain matin à lui en porter. C'est le moins que je puis faire envers lui pour la chaleur qu'il a mise à s'acquitter de la commission qu'il avait eue de l'impératrice, de me requérir de témoigner au roi notre maître combien Sa Majesté Impériale était sensible ayant appris tout ce qui était fait par les ordres du roi sur le passage de Leurs Altesses Impériales depuis Kiev jusqu'à Wiśniowiec. Je sais de côté que l'impératrice en est, on ne saurait plus, contente. Zapewne wiem to nie od hetmana wielkiego koronnego, który mimo że jest w dobrej za mną harmonii, ugryzł mię dziś w kilku rzeczach, a to przez zazdrość przeciwko księciu Stanisławowi, z czego ja się w duchu śmieję, a oszukać się nie dam. Wesele hetmana wielkiego koronnego będzie w poniedziałek, tylo wiem dotychczas : wiele będzie miał posagu, jak ja mogę w tej materyi wiedzieć? Złapali ptaszka. Adieu, mon bienfaiteur.

Deboli

AKP 262, k. 728–728v

216

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 19 XI 1781

Depesza nr 56

En réponse à votre Nº 43 du 6 d.c. j'ai la satisfaction de vous assurer, Monsieur, que Sa Majesté se porte parfaitement bien et que même l'état de sa santé est beaucoup meilleur qu'il ne l'a été pendant environ six à sept mois.

Wypowiedzieć J.W.W.M. Panu trudno, jak wielcy księstwo są kontenci z dobrego ich przyjęcia w Polszcze. We Lwowie najwięcej bawili się z Polakami, a wszędzie mile wspominali króla i Polskę. I to też pewna, że wzajemnie wszyscy się do nich przywiązali. Z Wieliczki, gdzie dzień bawili, pisali do króla pod adresem J.P. Stackelberga osobne listy, tak sam, jako i sama, które niebawnie przesłałem Królowi Jegomości. Nie tylko zaś wielcy księstwo byli kontenci z attencyi im czynionych, ale i cały ich dwór, któremu aż do lokajów przyzwoite

http://rcin.org.pl

czyniono wygody. Do zupełnego ukontentowania naszego tego tylko nie dostaje, ażeby imperatorowa [k. 382] wdzięcznie przyjęła to, co czyniono dla wielkich księstwa w celu przypodobania się onej, i dała poznać ukontentowanie swoje w responsie na list królewski.

Za insynuacyją króla hiszpańskiego i neapolitańskiego, gdy księstwo toskańscy oświadczyli przeciwieństwo do postanowienia syna swego z siostrą wielkiej księżny, cesarz miał im odpowiedzieć, iż jeżeli dłużej trwać będą w tym przeciwieństwie, on się sam z nią ożeni. Po takowej rezolucyi rzecz ciekawa, co wypadnie. Wszelako ja sądzę, iż księstwo toskańscy zezwolą na mariaż syna swego.

Voici la continuation des nouvelles du voyage de Sa Majesté.

AKP 263, k. 381v–382

217

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 23 XI 1781

Depesza nr 45[*sic*], odebr. 5 grudnia, odp. 9 grudnia

Monsieur.

Ayant su de Monsieur le vice-chancelier Ostermann tout ce qui a motivé l'envoi du courrier par la voie duquel j'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence ma présente, j'ai aussi appris du même ministre que ce courrier ne serait expédié que samedi. Or, profitant de ce renseignement par anticipation sur le temps où le départ dudit courrier doit avoir lieu, c'est la veille que je vous écris me réservant d'augmenter cette lettre, si d'ici à demain le courrier ne sera pas encore parti. Dans le compte que je vais vous rendre de l'emploi que j'ai fait de mon temps, vous trouverez de quoi m'excuser, que je ne vous aie pas écrit par la poste de mardi, et que je me fusse borné à une ostensible dans laquelle néanmoins j'ai dit ce [k. 730v] qui pouvait même servir d'information pour vous relativement au degré des avis que l'on avait ici jusqu'à ce jour-là, concernant Leurs Altesses Impériales ; c'est-à-dire que la traduction que j'ai faite et envoyée au comte Ostermann mardi dernier du journal que j'avais reçu la veille au soir, était la nouvelle la plus hâtive qui fut parvenue ici sur la prolongation du séjour de Leurs Altesses Impériales à Wiśniowiec. L'impératrice néanmoins, à ce qu'il me paraît, aura été instruite du grand-duc de s'y arrêter comme il l'a fait ; intention qui a été préméditée et dont le comte de Panin ayant su l'accomplissement par la communication que je lui ai faite de mon journal, a chargé le prince Alexis Kurakin de me remercier de cette communication ; c'est ce que celui-ci a fait en s'exprimant ainsi dans une lettre qu'il m'écrivit : « Le début de Monsieur

http://rcin.org.pl

le comte du Nord à plaire à la première nation étrangère nous donne les plus grandes espérances pour la suite de son voyage et a touché le comte de Panin, [k. 731] comme le plus intéressé, jusqu'aux larmes, surtout après la lecture de la raison pour laquelle Monsieur le comte du Nord restait encore avec Sa Majesté le roi de Pologne. Une nouvelle aussi satisfaisante augmenta d'autant plus la reconnaissance du comte de Panin pour votre attention. »

Si le comte de Panin a pleuré, j'avais aussi été attendri jusqu'aux larmes en écrivant au prince Kurakin. Dans ma lettre à celui-ci, comme aussi dans celle au comte Ostermann, la sensation que j'éprouvais dans ce moment-là se sera peinte d'elle-même. Voilà ce que j'ai fait mardi. L'impératrice fut contente de recevoir le journal que j'ai envoyé au comte Ostermann, en me doutant bien qu'il le communiquerait toute de suite à Sa Majesté. De près au moment que cette communication parvint à la souveraine, Sa Majesté, à ce que le comte Ostermann m'a raconté, le lendemain a reçu la lettre du roi avec la lettre que le maréchal Romanzoff a envoyée par une estafette de Kiev. Là-dessus à ce que je tiens [k. 731v] dudit comte Ostermann, il a été décidé de faire partir avec la réponse de l'impératrice au roi un courrier qui sera en même temps chargé des marques de l'ordre de S^{t} André pour le comte Mniszech et d'un présent pour Monsieur le général Komarzewski, la réussite duquel aussi complète auprès du grand-duc m'a donné beaucoup de joie.

Tout à cette heure on me dit, de la part du comte Ostermann, que le courrier ne sera expédié qu'en deux jours. Ainsi en finissant ma présente pour aller assister à la noce de Monsieur le grand général de la Couronne (qui jusqu'ici ne sait pas s'il aura un sou de dot), je fais prendre à cette lettre pour plus de sûreté le chemin de la poste ordinaire.

Deboli

AKP 262, k. 730–731v

218

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 27 XI 1781

Depesza nr 46, odebr. 7 grudnia „par le courrier", odp. 9 grudnia

Monsieur.

Telle est à présent la disette de loisir que j'éprouve, mon temps est tellement absorbé, partie par le déchiffrement de votre dépêche, partie par les traductions, que j'ai été obligé de faire des journaux de Wiśniowiec que vous me faisiez successivement parvenir, et que l'on me demandait de tous côtés et nommément

http://rcin.org.pl

pour l'impératrice, en quoi il a fallu être exact comme je l'ai effectivement été. La noce de Monsieur le grand général me rend de plus si répandu par besoin, que tout cela joint ensemble fait que c'est presque à la dérobée que je dresse mes lettres pour Votre Excellence. Aussi, ai-je, grande presse lors de la confection de celles que doit porter un courrier, le départ duquel vient de m'être annoncé tout à l'heure, quoique sa prochaine expédition m'ait été connue dès le mercredi dernier. Je crois qu'on a attendu à fixer un jour à cette expédition [k. 732v] qu'on n'aura reçu la fin du journal du séjour de Leurs Altesses Impériales, que l'on pouvait se douter que je ne tarderais pas à communiquer. Je l'ai remis, ce journal, samedi, qui fut le lendemain du jour que votre dépêche du 12 d.c. m'était parvenue. Le grand général de la Couronne m'a induit en erreur en me soutenant en opposition au comte Ostermann que la lettre du roi pour l'impératrice avait passé par le canal du maréchal Romanzoff. L'assertion fut appuyée de l'autorité du prince Potemkin, ce qui me dérouta au point que je crus le vice-chancelier en erreur à ce sujet, ou que je ne l'avais pas compris, et dans l'une de ces deux suppositions je citai dans ma dépêche à Votre Excellence datée du 23 le vice-chancelier comme auteur d'un récit opposé à celui, que ce ministre m'avait fait et est pourtant conforme à la vérité. Depuis que le comte Ostermann m'avait dit mercredi dernier que le maréchal Mniszech aurait le cordon bleu et que les questions de ce ministre sur le chapitre de Monsieur le général Komarzewski m'avaient donné lieu à soupçonner que cette [k. 733] curiosité venait de l'impératrice, qui voulait savoir comment proportionner le cadeau à faire audit général, depuis cet entretien, dis-je, je n'ai plus parlé avec le comte Ostermann, ainsi je ne sais ce qui a été décidé par rapport au général Komarzewski. Le contentement de l'impératrice au sujet de l'entrevue n'est pas douteux d'après tout ce qu'on m'en a dit. Le public parmi lequel j'ai fait répandre tous les traits qui caractérisent la bonté du cœur du grand-duc, s'entretient avec plaisir de l'entrevue. Repnin m'a témoigné que la prolongation du séjour de Leurs Altesses Impériales à Wiśniowiec est un trait qui l'a touché. Je crois avoir bien analysé dans mes lettres au comte Ostermann ce trait-là que j'appelle édifiant aux yeux de la Pologne. S'il y a des jaloux, ce sont nos compatriotes Branicki et Sołtyk ; le premier dissimule du moins avec moi, mais l'autre n'a pas même ce talent. J'exerce avec lui celui que je puis avoir en défense et sans que j'affecte beaucoup, je le fais enrager. Je remercie la providence du succès qu'a eu l'entrevue. Garder le plus grand secret [k. 733v] sur ce que nous pouvons nous être aperçus, par rapport aux dispositions du grand-duc envers l'empereur, est une chose essentielle. J'use ici à cet égard de la plus grande circonspection. Je n'ai pas grande chose à vous dire sur le grand général, si non qu'il est marié depuis vendredi sans dot quelconque. Je suis attentif à ce qu'il fait et continuerai à l'être.

Deboli

AKP 262, k. 732–733v

http://rcin.org.pl

219

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 28 XI 1781

Depesza nr 57

En réponse à votre lettre du 9 d.c. je vous dirai que le lendemain, après l'arrivée de la poste, j'ai renvoyé votre lettre à Monsieur Wyszyński, et en conséquence de ce qu'il m'avait écrit avant un mois, je lui ai rapporté que j'espère de m'arranger avec Monsieur Blanc pour la somme de 30^{m} florins payable par Monsieur Wyszyński pour votre compte au 25 janvier de l'année prochaine. Effectivement j'ai le plaisir de joindre ici le billet de change au cours du jour pour la somme 1843 ducats, ce qui fait environ trente et un mille florins en monnaie, en comptant les ducats à florins 16¾. J'espère que vous ne [k. 382v] vous plaindrez pas du haut prix pour le change. De cette manière vous recevrez trente mille florins du capital avec l'intérêt annuel de 1500 florins précisément au terme auquel Monsieur Wyszyński ou plutôt le comte Zamoyski s'est engagé à vous payer la première rathe. Je veillerai à ce que le reste de l'intérêt qui vous revient de toute la somme à six pour cent, vous soit payé exactement. Il est bon que vous m'envoyiez un pleinpouvoir non seulement pour moi, mais même pour Monsieur le secrétaire Kiciński et pour Monsieur Blanc. Nous nous joindrons tous [les] trois pour arranger vos affaires le mieux possible. Écrivez aussi à Monsieur Wyszyński que vous avez déjà touché cet argent par mon canal, i żebym nie miał zawodu na terminie, bo gdy J.P. Blanc wydał swój weksel na moje słowo, byłbym w mocnym anbarasie i utraciłbyś sobie J.W.W. Pan nadal kredyt.

[Kontrakt mariażu syna wielkiego księcia toskańskiego już jest podpisany przez cesarza i kopije jego posłane do Florencyi, Neapolu, Paryża i Madrytu. Nie wiadomo, czy się to stało z wolą tych dworów, które projektowały postanowić syna księcia toskańskiego z królewną neapolitańską starszą.

Wielcy księstwo pisali do króla z Wieliczki listy bardzo przyjacielskie, [k. 383] z miłym wspomnieniem Wiśniowca. Wielka księżna sama donosi, iż dla spóźnienia ich ekwipażow pierwszę noc tamże nocowali na słomie i że sama łóżko słała; co wszystko niech będzie dla samej wiadomości J.W.W.M. Pana.

L'empereur vint au devant de Leurs Altesses Impériales à Troppau, le 17 d.c., dans une chaise de poste ouverte avec un adjutant et deux domestiques pour toute suite, où Leurs Altesses Impériales sont arrivées aussi à 4 heures du soir. L'on alla à la comédie, puis à un bal à 9 heures. Le lendemain, le 18, l'empereur avec le grand-duc et son épouse ont tenu sur le fonts du baptême le fils dont la comtesse Brigido est accouchée et auquel on donna le nom de Paul Mariane et Joseph. D'abord, après cette cérémonie tous se sont mis dans la même voiture et partirent. L'on a été fort gai et content. Le 21 Leurs Altesses Impériales arrivèrent

http://rcin.org.pl

à Vienne où ils ont dîné aux faubourgs dans une maison que l'empereur a bâtie selon son goût.]

Je vous envoie la continuation du journal du voyage de Sa Majesté.

AKP 263, k. 382–383

220

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 4 XII 1781

Depesza nr 47, odebr. 15 grudnia, odp. 17 grudnia

Monsieur.

Je n'ai pas écrit à Votre Excellence par la poste de vendredi, qui a suivi celle par laquelle je ne lui avais non plus adressé de lettre, m'étant servi pour celle de ce jour-là de la voie du courrier que le comte Ostermann a expédié avec les marques de l'ordre de S[t] André pour Monsieur le maréchal de la cour de Lituanie comte Mniszech. En voyant le lendemain du départ de ce courrier le comte Ostermann, j'ai questionné celui-ci par rapport à l'ordre, l'envoi duquel m'a été connu par le récit dudit ministre ; mais comme il ne me tombait pas également à compte que je lui demandasse, s'il y avait un présent destiné pour Monsieur le général Komarzewski, ou non? Je ne sais encore rien sur cet article dont j'étais induit à supposer l'existence par des questions que le vice-chancelier m'avait faites [k. 734v] touchant le susmentionné général. Je tiens aussi du comte Ostermann que l'impératrice a fait réponse à la lettre que le roi notre maître lui a écrite de Wiśniowiec. Ce qui avait manqué à la satisfaction que je ressentais de tout ce qui me revenait tant par le langage que le comte Ostermann me tenait au nom de l'impératrice, que par les discours du public relativement à l'entrevue du roi avec Leurs Altesses Impériales, et à quoi vous avez mis le comble, furent des nouvelles aussi satisfaisantes que celles que vous m'avez données par votre lettre du 19 d.p. sur la précieuse santé de Sa Majesté. Je bénis le ciel de ce qu'il fait jouir les fidèles sujets de Sa Majesté du bonheur de la voir bien portante et en état de continuer une heureuse tournée qu'elle a entreprise dans le pays. Le journal que vous avez joint à votre dépêche du 12 d.p., non plus que celui que la poste d'hier m'a apporté, ne font aucune mention de la résolution dans laquelle on a marqué au grand général de la Couronne que le roi serait d'aller dans ce temps-ci à Białystok. Monsieur le grand général calcule donc d'après cet avis le retour de Sa Majesté à Varsovie [k. 735] vers la mi-décembre. Je suspends ma croyance à cet égard jusqu'à ce que je n'en aie une confirmation de votre part. Les nouvelles que l'on a ici de Leurs Altesses Impériales sont du 17 d.p. de

http://rcin.org.pl

Troppau en droiture, où les illustres voyageurs se sont rencontrés avec l'empereur. C'est ce monarque qui en a donné avis au comte Cobentzel par un courrier qui est arrivé ici le 1 d.c., jour où je me suis informé de ce qui regarde les notions ultérieures, on n'en avait pas encore de Vienne même. Gdy graf Panin zaczął od dnia onegdajszego przyjmować cudzoziemskich ministrów, odwiedziłem go tegoż samego dnia. Pierwsze słowa były z zapytaniem mnie, czyli mam dalsze o Królu Jegomości i o wielkim księstwie wiadomości? A po odpowiedzi na zapytanie nastąpiło opowiadanie mi, iż wielka księżna opisała do niego z Wiśniowca, jak mocno oboje kontente było z przyjęcia ich, i jak się z królem jegomością poprzyjaźnili. Potym w obecności kilku osób kontynuowana była rozmowa o okazanej z strony wielkich książąt Najjaśniejszemu Panu czułości z okazyi pamiątki ocalenia życia Najjaśniejszego Pana. Ten punkt rozrzewniał grafa Panina w ciągu naszej o tym rozmowy. Łatwo J.W.W.M. Pan Dobrodziej wyobrazisz sobie w umyśle swoim, jakie stąd było moje ukontentowanie. [k. 735v] Le trait ci-dessus cité et plusieurs autres, qui sont autant de marques des sentiments que le grand-duc a conçus pour le roi, tout cela a fait pour moi un triomphe que je ne chante qu'après la victoire. Représentez-vous Monsieur le grand général de la Couronne me disant dans les premiers jours de son séjour ici : « Voilà que le roi attend longtemps le grand-duc", paroles qui, à l'air avec lequel elles furent prononcées, marquaient l'envie de me faire avaler d'autres pareilles pilules, que le succès admirable qu'a eu l'entrevue a empêché d'être portées à plus de deux suivantes. Après la réception de votre lettre du 29 octobre, je lâchai quelques mots au grand général sur le bon accueil que le grand-duc a fait au prince Stanislas à Kiev, ainsi que sur la préférence donnée à celui-ci sur le général Harrach. Le grand général me montra qu'il avait fait attention à cette circonstance. Car l'ayant confronté avec le récit que le brigadier Engelhardt qui arriva de Kiev, lui fit de ce qui s'y était passé il me dit au sujet de ladite circonstance l'équivalent d'un démenti formel à cet égard. Et ce fut là le premier de deux coups que je reçus et que je dissimulai. Le second fut forgé, lorsque la nouvelle de l'arrivée de Leurs Altesses Impériales et celle de leur départ de Wiśniowiec, [k. 736] après s'y être arrêtées un jour seulement, se répandirent ici à la fois. N'ayant pas en de quoi contredire cette supposition, puisque vos nouvelles qui m'apprenaient le contraire ne m'étaient pas encore parvenues, j'avalai une seconde pilule, qui était le propos de Monsieur le grand général, lequel me dit : « Mais c'est bien peu que de ne s'être arrêté qu'un jour à Wiśniowiec, après que le roi y en a demeuré 15 à attendre le grand-duc ». Je passai encore cette tirade au grand général, parce que le moment n'était pas encore venu pour moi de triompher. Je n'attendis pas longtemps ce moment, il fut amené de l'instant même que j'eusse connaissance que Leurs Altesses Impériales eurent prolongé leur séjour. Il fallut que je le disse deux fois au grand général pour qu'il m'en crut. J'aurais voulu qu'il fut plus maître de ses mouvements, pour qu'il ne me décelât pas par celui qu'il fit sa façon de penser. Depuis ce temps, il n'y a plus eu un mot de lâché qui sent la goguenarderie que le grand général se permettait sur cette matière. C'est sur un ton sérieux que nous en parlions, bien entendu pour autant que je le veux, et j'ai rembarré bien Sołtyk sur une gaieté qu'il s'est permise et

http://rcin.org.pl

qui est celle de dire que le général Komarzewski serait Cicéron du grand-duc en Italie. J'ai fait observer à Sołtyk que dans la dépêche où il était, il ferait le Cicéron auprès un beaucoup moindre personnage que l'était le grand-duc de Russie. Quand on descend à des bassesses, [k. 736v] telles que Sołtyk en fait vis-à-vis du grand général qui se moque de lui, on peut souffrir de moi une savonnade à laquelle on me provoque. Ce n'est pas exagérer que de vous dire que les courbettes de Sołtyk et ses attentions serviles pour le grand général me font mal au cœur. L'histoire qui s'est passée hier m'a désolé ; comme c'était le jour du nom du grand général, il vint dans l'idée du prince Potemkin de faire officier Sołtyk dans notre église à l'intention du grand général, d'assister lui-même à cette cérémonie en amateur. Car il faut que vous sachiez que le prince Potemkin est porté pour tout ce qui s'appelle cérémonie religieuse. C'est son goût dominant. Sołtyk qui en arrivant ici avait bassement satisfait ce goût en disant la messe exprès pour le prince Potemkin, au grand scandale de tout le monde qui l'en a beaucoup critiqué alors, Sołtyk, dis-je, qui depuis ce temps n'a pas mis le pied à l'église, s'est prêté cette fois-ci à une nouvelle farce. Il a échappé au grand général qu'il affichait du ridicule en faisant chanter une messe le jour de son nom dans une capitale étrangère, et ce qui a mis du comble au ridicule, c'est que la messe pour laquelle nombre de Russes seront rassemblés dans l'église, a manqué par la raison que le prince Potemkin envoya dire qu'il n'y viendrait pas. Cela fit donc voir que la messe ne devait avoir lieu que [k. 737] pour l'amusement du prince Potemkin. Étant venu dîner chez le grand général, il dit à Sołtyk que j'ai vu pour la première fois ce jour-là en habit long, qu'il le prierait de dire la messe un autre jour. Sołtyk eut encore la vile complaisance de s'y soumettre. Excédé de toute cette farce, j'ai dit à Mierzejewski que je le priais de faire sentir au grand général combien ces sortes de scènes apprenaient à rire au dépends de nous autres, qui en n'y donnant que trop de matière, nous plaignons ensuite que nous sommes avilis. En tout ceci, je donne le plus grand tort à Sołtyk, car Monsieur le grand général fait de Sołtyk un plastron de ses plaisanteries sans y réfléchir, et l'autre, toujours dans l'espoir trompeur d'effectuer ses vues à l'aide du grand général, s'avilit au-delà de toute expression. Madame Borch est venue à la distance de cent lieues pour assister à la noce. Et ce qu'il y a de plaisant dans ceci, c'est que personne ne lui en savait bon gré ; et je ne sais si elle le sent comme elle le devrait. Il me semble que je suis le seul, de mes compatriotes ici, qui n'aie pas à me plaindre du grand général. Je lui souhaiterais même plus de réalité qu'il n'en a obtenu par son mariage ; point de dot, et le trousseau n'est pas si magnifique comme on le croyait. Rien d'extraordinaire, d'ailleurs, dans le traitement que l'impératrice lui fait. Le grand général rit lui-même le premier de se voir marié. [k. 737v] Il a saillies qui sont incomparables. J'en ai trouvé une entre autres très originale. S'étant fait ramener à la maison le jour de sa noce, comme son laquais lui demanda s'il ordonnait de dételer les chevaux et s'il ne sortirait pas encore. « Maraud que tu es », lui dit le grand général. « Ou diable veux-tu que j'aille et ne sais-tu pas que je suis marié? » Comme je l'ai beaucoup badiné sur cette repartie, il me requit de vous la rapporter pour l'amusement de Sa Majesté! On ne lui a pas donné jusqu'à une vaisselle dont on lui avait promis

http://rcin.org.pl

de le pourvoir pour le temps qu'il serait ici. Quand il donne à dîner, c'est sur ma vaisselle que je lui prête. Je la tiens de la générosité du roi, sans laquelle il m'aurait été impossible d'y fournir, tant mes dépenses extraordinaires sont allées au-delà de ce que j'avais cru. Je vous supplie de mettre aux pieds du roi mes très humbles remerciements pour les mille ducats que Sa Majesté a daigné m'accorder. J'ai donné jeudi dernier le premier grand dîner au comte Ostermann et aux autres ministres étrangers. Le grand général fut du nombre des convives. Je donnerai au premier jour à souper aux dames en l'honneur de Madame la grande générale.

Je vous prie de dire à Son Excellence Monsieur le comte Mniszech que le compliment que je lui fais sur l'obtien du cordon de S^{t} André, part du cœur.

Deboli.

Au N^{o} 47 du 4 XII 1781

[k. 738] Nie mogę inaczej, jak tym sposobem, to jest, oddzielając od listu mego, wyrazić J.W.W.M. Panu Dobrodziejowi następującą materię. Jak tylko doszła tu wiadomość o puszczeniu krwi Królowi Jegomości w Wiśniowcu dnia 17 octobra, tak zaraz rozeszła się pogłoska o nadwątleniu zdrowia Najjaśniejszego Pana. Musiał poseł opisać mocniej, niż o tym doniesiono było, gdyż to tu wielce, jakem mógł uważać, jednych zatrwożyło, drugim dało powód do czynienia mi wielorakich kwestyi, każdą z których jakim duchem trąciła, czuć mogłem, znając tu dobrze ludzi. Chwała Panu Bogu, iż (jak to J.W.W.P. z listu mego de 6 octobris poznać mogłeś) miałem czym sam się nie trwożyć i dobrze intencjonowanych trwożliwość zaspakajać. Dobadywałem się, co było w doniesieniu wyrażono. Dowiedziałem się, iż Stackelberg miał wyrazić, iż ból głowy tak się wzmocnił, że się nawet królowi w oczach ćmiło. Hetman wielki koronny nie wiem skąd wiedział, że Najjaśniejszy Pan miał wpaść w mdłości, i że z tej przyczyny krew mu puszczono. Te były pierwsze wiadomości, które in publico wiele mów sprawiły. Jam ich przytłumił na fundamencie doniesienia, którem od J.W.W. Pana odbierał. Lecz każde w tej mierze zapytanie, na które mi przyszło odpowiedzieć, było dla mnie sztyletem. Wieść ta przez niejaki czas była ucichła. Od dwóch niedziel znowu się wznowiła. Dochodziłem jej źrzódła, które, jak mi powiadano, miało być list wielkiej księżny do Panina, w którym miała wyrazić, iż przyjechawszy do Wiśniowca zastali Króla mizernej cery i bardzo zesłabionego, [k. 738v] lecz że przed wyjazdem ich znacznie się Najjaśniejszemu Panu polepszyło. Ponieważ żadnej o tym od J.W.W.M. Pana nie miałem wzmianki, a Bakunin zapytany ode mnie zapewnił mnie, iż poseł oprócz doniesienia, które był uczynił o puszczeniu krwi, nic więcej o słabości jego nie pisze; sądząc nawet z diariuszu, że Najjaśniejszy Pan musi się mieć dobrze, gdy rozpoczętą podróż odprawuje; te trzy okoliczności wzmacniały radość moją, którą ugruntowało doniesienie J.W.W.M. Pana w liście de 19 octobris. Lecz jakem wczoraj był zmartwiony i dotychczas jestem, wyrazić nie zdołam. Na kolacyi u grafa Cobenzla wszedłem pierwszy z Ostermannem w rozmowę o podróży Jego Królewskiej Mości. Na co mi odpowiedział, iż go martwi nadwątlenie zdrowia Jego Królewskiej Mości. Alboż co, rzekłem,

http://rcin.org.pl

Stackelberg pisze w tej mierze? I zaraz, nie czekając na odpowiedź, przydałem com z listu J.W.W.M. Pana de 19 novembris wyczytał. Na ów czas Ostermann rzekł mi właśnie te słowa: „A po cóż nam Stackelberg znowu o słabości Jego Królewskiej Mości wspomina?" Jam się nie śmiał zapytać Ostermanna, czyli to ostatnią pocztą poseł, co doniósł o zdrowiu Jego Królewskiej Mości. Niech nam Bóg króla konserwuje. Racz mi J.W.W.M. Pan donosić o drogim zdrowiu jego. Wiele na tym zależy, aby wiadomości Stackelberga w tej mierze z mojemi się zgadzały, i aby poseł darmo nie trwożył. Panin nie powiadał mi, aby wielka księżna do niego o słabości Jego Królewskiej Mości pisała, lecz czynił mi się, iż mu o tym wzmiankowała, że im król bliznę swoją na głowie pokazywał. Może to być, że w niepewności, jak się [k. 739] widzenie z wielkim księstwem obejdzie, król się martwił, i że to było przyczyną mizernej cery, którą wielkie księstwo zastali na twarzy Najjaśniejszego Pana, lecz Bóg sprawił, iż Jego Królewska Mość miał przyczynę być kontent z bytności J.W.W. księstwa, jako też z przywiązania, które mu obywatele w podróży jego okazują.

Czasu mi nie stało na pisanie do J.W.J.P. pisarza w[ielkiego] litewskiego.

AKP 262, k. 734–739

221

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 5 XII 1781

Depesza nr 58

{Autant que vous avez été impatient, comme vous me le mandez par votre № 45 du 16 novembre, de recevoir des nouvelles de l'entrevue de Wiśniowiec, autant je le suis actuellement en attendant votre réponse à mes lettres du 5 et du 12 d.p., et je le [k. 383v] suis d'autant plus, parce que je n'ai rien reçu de votre part par le dernier ordinaire.

Miarkuj WMPan po dacie listów, czy go w czasie doszły, lubo ja sądzę, że chodźby przytrzymano listy, wszelako nie mają suppozycyi, że najważniejsze rzeczy w polskiej cyfrze donoszę.}

Quoique Monsieur le grand notaire de Lituanie Dzieduszycki, sur le rapport que vous avez fait au Département des Affaires Étrangères, ainsi qu'en conséquence de la lettre que Monsieur le vice-chancelier comte d'Ostermann a écrité à Monsieur le comte de Stackelberg par ordre de Sa Majesté Impériale, pour témoigner la satisfaction et la sensibilité de cette souveraine au sujet des arrangements qu'on a eu soin de prendre pour procurer les commodités possibles et mettre les chemins dans le meilleur état pour le passage de Leurs Altesses

http://rcin.org.pl

Impériales par la Pologne, vous ait déjà mandé, combien le roi était flatté que les attentions que Sa Majesté s'est empressé de faire à Leurs Altesses Impériales en vue de complaire à l'impératrice lui étaient si agréables, je me fais cependant plaisir de vous dire, Monsieur, par ordre exprès du roi, et de vous charger en même temps de le témoigner à Son Excellence Monsieur le vice-chancelier Ostermann, combien Sa Majesté a été sensible à tout ce que ce ministre vous a dit à cette occasion au nom de Sa Majesté Impériale, ainsi que de la manière dont il s'est acquitté de cet ordre. [k. 384] Il est bon cependant que je vous dise, Monsieur, en confidence, que le Conseil Permanent malgré sa bonne volonté, n'a contribué en rien pour les dépenses de la réception et du passages de Leurs Altesses Impériales par la Pologne, parce que même la loi n'a pas laissé assez de fonds à la disposition de ce Conseil pour faire face à de pareils frais, mais que Sa Majesté par son propre mouvement a chargé sa Chambre des Finances de pourvoir à toutes les commodités de Leurs Altesses Impériales en vue de se faire un mérite personnel auprès de l'impératrice. Je dois vous ajouter encore que non obstant tous les bruits qu'on a eu soin de répandre sur le désordre des affaires domestiques de Sa Majesté tout y est actuellement dans un très bon ordre depuis l'établissement de la Camera, qui a gagné assez de crédit dans le pays et dans l'étranger pour pouvoir faire face aux affaires convenables à la dignité de Sa Majesté, et pour s'acquitter des dettes de son trésor.

{Vous êtes chargé en même temps de remercier le comte Ostermann de ce que l'impératrice désapprouve les violences que les troupes russes ont fait ressentir aux Polonais en sortant de ce pays. Tâchez de nous envoyer la copie des ordres qu'on a donnés là-dessus en notre faveur. Je me fais encore plaisir de vous dire, Monsieur, que Sa Majesté [k. 384v] approuve les soins que vous vous donnez pour représenter les nouvelles vexations que nous essuyons de la part des Prussiens.

J.W.J.P. Dzieduszycki doniósł J.W. Panu o związku przybliżajacym się między naszemi sąsiadami przeciwko Turkowi. Nieszczęśliwe doświadczenie nauczyło nas, że podobne zamysły skórą polską się opłaciły. Nawet król pruski znalazłby wiekszy interes, nie będąc sąsiadem tureckim, oderwać co od Polski, aniżeli od Porty. Staraj się J.W.W. Pan wymacać u źrzódła, czy prawdziwa jest ta okoliczność, której my wprawdzie nie wierzemy, lubo wiemy i to, że wszystkie doniesienia Zabłockiego prawdziły się. Ale W. Pan nie kompromituj pana Zabłockiego. Należy mi jeszcze ostrzec J.W.W. Pana w jednej okoliczności, ażebyś starał się zręcznie i usilnie w tym nawet, co będziesz miał od nas kommunikowanego, udawać za rzecz przez siebie skądinąd dowiedzianą lub dosłyszaną, a i my wzajemnie toż samo zrobiemy, gdy polską cyfrą do nas pisać będziesz.

Cesarz przez wszystkie sposoby stara się ująć wielkich księstwa. Właśnie wziął sposób postępowania z niemi z przyjęcia polskiego. Osobny jest stół dla nich i familii würtemberskiej, osobny dla dystyngwowańszych przy nich, inny dla sekretarzów, różny dla kamerdynerów i nawet partykularny dla liberyi. Gdy pierwszy raz byli na theatrum w Wiedniu, uprzedził ich momenta cesarz i skoro weszli we drzwi loży jego, najpierwszy zaczął klaskać, a po nim całe publicum.

http://rcin.org.pl

[k. 385] Ministrowie cudzoziemscy w Berlinie zapytywali się z ciekawością Zabłockiego, czyli przez niego uwiadomione jest ministerium pruskie, iż wielki książe oświadczył królowi wstręt swój do cesarza i radził, ażeby Jego Królewska Mość starał się najusilniej przypodobać królowi pruskiemu i zyskać przyjaźń jego. Zabłocki odpowiedział, iż nie tylko sam żadnej kommunikacyi nie uczynił, ale nawet żeby przez kogokolwiek czyniona była, nie wie. Dziwuje się, owszem, nieprzyzwoitości takowych fałszywych odgłosów, które tym są mylniejsze, że zwierzenia się między monarchami nigdy być na samym razie publicznemi nie mogą. Donoszę o tym umyślnie J.W.W.M. Panu dla uwiadomienia go, iż wiele w tym guście podobnych powieści umyślnie rozsiewają końcem wzniecenia nieufności dla widoków politycznych i osobistych. Ale się spodziewać należy, iż takowe odgłosy nie znajdą wiary.

Comme vous êtes informé des détails du voyage de Sa Majesté par le journal que vous recevez consécutivement, je n'y ai à ajouter que cette nouvelle consolante, que ce voyage a contribué beaucoup au rétablissement de la santé du roi. Sa Majesté retourne dans la capitale avec la plus grande satisfaction de ce qu'elle a vu en partie les beaux palatinats de la Pologne, limitrophe de la Turquie et de la Nouvelle Russie, et nous comptons de la revoir pour sûr samedi prochain, le 8 d.c. Ce qui a fait le plus grand plaisir au roi dans ces contrées-ci, [k. 385v] c'est d'apprendre que nombre de particuliers aisés ont déjà été à Cherson, et que tous ceux qui en ont parlé à Sa Majesté lui ont témoigné une grande envie de profiter de cette ouverture nouvelle, que Sa Majesté Impériale de Russie donne au commerce, et on peut, je crois, prédire sans témérité, que cette souveraine fera en Europe ce que Alexandre le Grand a fait en Egypte en bâtissant Alexandrie.}

AKP 263, k. 383–385v

222

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 10 XII 1781

Depesza nr 59

Je réponds aujourd'hui à la fois à vos deux lettres, l'une du 23 d.p., parvenue par la voie ordinaire de la poste, l'autre du 27 par le courrier que vous aviez annoncé, et qui effectivement est arrivé ici le 7. Monsieur l'ambassadeur l'a envoyé incontinent au maréchal Mniszech auquel il remit les marques de l'ordre de S^{t} André, y compris le collier avec une lettre des plus obligeantes de la part du vice-chancelier comte Ostermann, dans laquelle ce ministre autorisait de la part de l'impératrice le comte Mniszech de se revêtir lui-même des marques de ce

http://rcin.org.pl

nouvel ordre. Cependant Monsieur le maréchal différa jusqu'à l'arrivée du roi fixée au lendemain à s'en décorer, attendu que les statuts de l'ordre de S[t] Stanislas et ce que l'on doit à son roi l'y obligeaient, et dès que Sa Majesté fut arrivée, le maréchal Mniszech [k. 386] lui remit ces marques de l'ordre de Saint André en présence de Monsieur l'ambassadeur, et en fut décoré par le roi lui-même avec injonction de le porter en grand les trois jours suivants, jusqu'à celui de la fête de S[t] André vieux style, ensuite le comte Mniszech le portera suivant l'usage établi ici. [a]Il a fait présent au courrier d'une très belle boîte d'or en émaille de la valeur de plus de cent vingt ducats[a]. Je vous avoue, Monsieur, que cette distinction a fait la sensation nécessaire dans le public. Ce même courrier a apporté à Monsieur l'ambassadeur une lettre pour le roi de Sa Majesté Impériale et que le comte de Stackelberg, qui était venu saluer le roi dans l'appartement de Madame la maréchale Mniszech, dès le moment de son retour remit à Sa Majesté. Cette lettre écrite de la propre main de l'impératrice est conçue dans les termes les plus obligeants. Elle y remercie le roi de l'amitié qu'il a témoignée à Monsieur et Madame la comtesse du Nord qui, ajoute-t-elle, [b]d'après la connaissance qu'elle a de leur caractère[b], en conserveront une mémoire bien chère, qu'elle partage leurs sentiments à cet égard.

Le roi m'a chargé en conséquence de vous dire que vous ayez à témoigner au comte Ostermann sa vive satisfaction de Sa Majesté [k. 386v] de cette nouvelle preuve des sentiments d'amitié de l'impératrice, pour qu'il ait à lui en faire part.

Le roi nous est enfin revenu content de sa tournée, de sa santé et des preuves de fidélité et d'attachement qu'il a reçues pendant tout son trajet. Il est arrivé le 8 à sept heures du soir, et la ville de Varsovie s'est empressée de lui témoigner la joie publique de cet événement par une très belle illumination et une décoration faite avec beaucoup de goût, placée au fond du faubourg de Cracovie. La cour a été des plus brillantes ce soir. Tous nos ministres, sénateurs et dignitaires, et beaucoup de nos dames s'y sont trouvées de leur propre gré pour recevoir le roi au sortir de sa voiture. Il y a eu appartement, salve de canons, félicitations, enfin toutes les démonstrations du plus parfait contentement. Le lendemain on a chanté le *Te Deum* au bruit de l'artillerie et il y a eu grande cour, où tous les ministres étrangers se sont trouvés et ont fait leurs compliments sur le retour de Sa Majesté. [k. 387]

{Le comte de Stackelberg vient de recevoir une lettre de la part du vice-chancelier Ostermann par laquelle ce ministre fait part à l'ambassadeur que sur les plaintes que vous avez portées à Pétersbourg contre l'émigration du nombre considérable d'habitans polonais causée par quelques officiers du détachement de chasseurs aux ordres du colonel Engelhardt, il en a fait communication par ordre de l'impératrice au prince Potemkin pour en être examinées, en l'assurant de l'exactitude avec laquelle on s'appliquera à faire cesser tout sujet de plaintes fondées de notre côté. En conséquence Sa Majesté vous charge Monsieur d'en remercier le comte Ostermann.

[a–a] Zdanie dopisane na marginesie.

[b–b] Fragment dopisany na marginesie.

http://rcin.org.pl

Je viens dans le moment de recevoir l'ordre de Sa Majesté de vous avertir, Monsieur, que Poniński wojewodzic, sous prétexte de voir la Russie, va à Pétersbourg. Comme le prince Kalikst Poniński dans le voyage de Sa Majesté lui a fait toutes sortes d'attentions, et que ce même wojewodzic fait des assurances les plus positives de son attachement pour la personne du roi, Sa Majesté vous charge, Monsieur, de lui faire des politesses dépendants de vous et de tâcher de paraître être bien avec lui, mais elle [k. 387v] vous recommande en même temps d'être sur vos gardes et circonspect avec lui ; parce que c'est un homme dangereux, et [qui] ne fait pas assurément ce voyage par pure curiosité. Tâchez même d'approfondir quel en est le but.}

AKP 263, k. 385v–387v

223

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 11 XII 1781

Depesza nr 48, odebr. 22 grudnia, odp. 31 grudnia

Monsieur.

En continuation de ce que j'ai mandé à Votre Excellence dans mon numéro précédent relativement aux notions, que Monsieur le grand général de la Couronne avait, touchant le retour de Sa Majesté le roi à Varsovie, je vous dirai aujourd'hui que ces avis, et nommément ceux que Sa Majesté aurait le dessein de passer sur Białystok, et celui de s'y arrêter quelques jours, sont confirmés dans des lettres adressées au grand général. Je doute néanmoins de l'authenticité de ces avis-là, par la raison que je n'en trouve aucune trace, ni dans vos dépêches, ni dans les journaux que vous avez la bonté de me faire parvenir. Il n'en est pas de même des indices que j'aperçois, d'une jalousie que le succès de l'entrevue du roi avec Leurs Altesses Impériales a excitée dans le sein même de Varsovie, où l'on devrait le plus s'en réjouir. À qui s'y est attendu, comme je l'ai fait, il ne lui faut qu'entrevoir de tels indices pour les toucher au doigt. [k. 740v] Aussi, ai-je bien saisi le sens de la lettre que Monsieur Buchholtz écrivit au comte de Görtz et que celui-ci me montra. En y parlant de l'entrevue en homme qui prenait part à la manière, dont tout s'y était passé, et en disant que cette entrevue a fait en général une agréable sensation dans le pays, Buchholtz y ajoute qu'il y avait des gens qui critiquaient tout ce que le roi a fait en cette occasion. Mais que ces gloseurs étaient des personnes auxquelles le passé avait déjà imprimé un air de mauvaise volonté et d'un esprit inquiet dont ils ne peuvent pas jusqu'à présent se défaire. Je connais bien ces personnes-là, et plus encore leur chef qui, si le

http://rcin.org.pl

roi le menait droit au ciel, n'en serait pas encore content, mais n'importe. Le comte de Görtz m'a questionné plus d'une fois, quels étaient mes ordres par rapport à la prochaine diète ; que les siens portaient de travailler à en effectuer une sous confédération. Vous vous rappellerez ce que j'ai dit dans mes précédentes dépêches sur les motifs de ce désir dans le roi de Prusse, motifs, qui sous aucun point de vue que mon esprit saisit ne peuvent tendre à notre préjudice. Le comte de Görtz [k. 741] m'a de nouveau fait tout récemment la même question, ajoutant qu'il attendrait à faire usage de ses ordres qu'il avait à cet égard, jusqu'à ce qu'il n'ait su qu'est-ce qui me serait prescrit sur ce sujet, et qu'alors il souhaitait d'en agir de concert avec moi. Vous sentez que je n'ai pu m'avancer à autre réponse vis-à-vis du ministre de Prusse, si non à lui dire que je n'avais pas encore d'ordres en matière de prochaine diète. Dès que même je recevrai quelques ordres là-dessus, il sera toujours séant d'avoir un peu de réserve vis-à-vis du comte de Görtz, de peur que la chose n'éclate pendant que le grand général de la Couronne sera ici. Car quoique jusqu'à présent il ne paraît vouloir rien entreprendre en matière d'affaires, je craindrais l'éveiller, si, lui présent ici, j'agissais l'objet de la future diète.

Deboli

[k. 742] Biorący rzeczy, jak się przywiązanym do króla i Ojczyzny należy, będą w sercach swoich czuli radość z tak mocnego zaprzyjaźnienia się Najjaśniejszego Pana z wielkim książęciem. Ja zaś, (w czym spodziewam się, że się J.W.W.M. Pan Dobrodziej ze mną zgodzisz) i to przydaję, iż objechanie kilku województw wiele dopomoże do pociągnienia serc obywatelskich do króla jegomości; co, da Bóg, że ułatwi przychylenie się narodu, na przyszłym sejmie, do tych przynajmniej w rządzie naszym polepszeń, które w sytuacyi naszej przez ojcowską króla troskliwość i zgodę obywatelów uskutecznione być mogą. Wracając się do widzenia się Króla Jegomości z wielkim księstwem; na tym do tego, com w tej materyi powiedział, przestanę przydatku, iż tu publicum z tego widzenia mocno kontente. Diariusz bawienia się wielkiego księstwa w Wiśniowcu w gazetach ruskich drukować zaczęto, którego treść taż sama, co i w diariuszu, któryś mi J.W.W.M. Pan Dobrodziej przysyłał. Imperatorowa, jak mi się dało słyszeć, zdała się także być ukontentowaną, co się z prędkiego na list królewski odpisania, z posłanego orderu J.W. marszałkowi n[adwornemu] l[itewskiemu] pokazuje. Jam się spodziewał, iż imperatorowa zagadnie mnie o Wiśniowcu. To nie nastąpiło, choćby ta grzeczność [k. 742v] była na swoim miejscu, i oznaczałaby żądanie okazania dystynkcyi, której w owych razach każdy oczekuje podług tutejszego traktowania nas sposobu. Lecz że nie każdy tego dostępuje szczęścia; że są tacy pomiędzy ministrami drugiej rangi, z któremi imperatorowa nigdy nie rozmawia, więc i ja uspokoić się powinienem, choć podobnie, jak imperatorowa mówiła z Cobentzlem o przybyciu wielkiego księstwa do Wiednia, mogła i mnie kilka słów powiedzieć o przebywaniu ich w Wiśniowcu.

AKP 262, k. 740–742v

http://rcin.org.pl

224

Stanisław August do Augustyna Debolego, 17 XII 1781

Monsieur Deboli.

Je recommence d'autant plus volontiers notre correspondance, que j'ai à vous remercier du zèle et de l'intelligence avec laquelle vous avez soigné mes affaires pendant tout le temps de mon absence de Varsovie. Vous avez été l'interprète fidèle de ma pensée en témoignant avec énergie la satisfaction cordiale que m'a donnée le séjour de Leurs Altesses Impériales à Wiśniowiec, et celle que je ressens de l'approbation que l'impératrice a bien voulu donner à la manière dont ses enfants ont été reçus en Pologne.

J'ai vu avec bien de la joie dans votre dernière dépêche, que le comte de Panin recommence à voir les ministres étrangers. Mais j'aurais voulu que vous eussiez d'abord saisi cette première occasion pour lui dire de ma part ce dont je vous ai chargé avant mon départ pour Wiśniowiec, et si vous ne l'avez pas fait, je vous renouvelle l'ordre de lui [k. 391v] dire, que quel que soit sa position politique, qu'il ait ou qu'il n'ait pas désormais de l'influence dans les affaires, je n'oublierai jamais les preuves d'amitié qu'il m'a données pendant son ministère, et que j'en conserverai toujours le souvenir le plus reconnaissant. [a]Tym bardziej żądam, żebyś mu to powiedział teraz, że gdybyś się spóźnił, mogłoby wypaść, że on by tymczasem powrócił jakkolwiek do rządu interesów, a wtedy już by ten komplement wiele stracił swojej ceny[a].

Ditez-moi si vous apercevez quelque indice qui puisse faire augurer la rentrée de Monsieur de Panin dans les affaires, et nommément s'il est appelé du moins au Conseil de Conférence ?

Je n'ai pas laissé ignorer à l'ambassadeur les différents propos du grand général et de Sołtyk que vous nous apprenez et qui, en effet, font aussi peu d'honneur [k. 392] à leur prudence qu'à leurs intentions. Il faut voir à présent quels seront enfin les avantages, réels ou imaginaires, que le grand général Branicki aura acquis par son mariage. Je désire savoir quand il se mettra en route pour revenir ici ? On me donne un avertissement, comme si ce Poniński qui va en Russie, avait le projet de s'y faire donner des recommandation pour devenir maréchal de la diète prochaine. Si cet avertissement est fondé, ce Poniński n'aurait pas agi avec droiture envers moi, puisqu'il m'a dit qu'il ne portait absolument aucun autre projet en Russie que celui de s'y faire présenter par son cousin, le grand général Branicki. Quoique ce Poniński fasse profession depuis quelques temps de vouloir

[a–a] Zdanie to, w pierwszej redakcji napisane po francusku: „Je désire d'autant plus que cela lui soit dit actuellement que si vous tardez trop à le lui dire, il pourrait fort bien arriver, qu'en attendant il rentrerait de manière ou d'autre dans le maniement des affaires, et alors ce compliment perdrait beaucoup de son prix", król własnoręcznie przetłumaczył na język polski, aby zostało zapisane bezpieczniejszym szyfrem.

http://rcin.org.pl

se rendre agréable à moi, ce ne sont que des paroles qui n'ont encore aucune preuve de fait pour soutien. Et du reste, la réputation de ce Poniński est telle [k. 392v] dans le pays, que le public ne pourrait le voir maréchal d'une diète sans le plus grand déplaisir. On se souvient [b]que pendant la confédération de Radom ce Poniński, alors favorisé par le prince Repnin, s'est[b] conduit avec hauteur et dureté envers bien des personnes de la plus grande considération[c]. Ensuite, par ses liaisons intimes avec Madame la marquise Wielopolska, il s'est rendu maître non seulement de l'esprit, mais aussi de tout le bien du marquis Wielopolski avec lequel il a passé plusieurs années en France comme membre de la confédération de Bar qui, comme tout le monde sait était le contraire de celle de Radom. Enfin il est revenu en Pologne pour profiter de la [k. 393] position dans laquelle se trouvait son cousin le prince Poniński, grand trésorier, en participant à toute sorte de manœuvres qui sont devenus profitables pour lui sans être nullement du goût du public. Il serait donc très fâcheux qu'un tel homme fut porté à une place de confiance aussi importante que l'est celle de maréchal d'une diète. Le bruit seul d'un pareil choix fait par la cour de Russie diminuerait considérablement l'affection publique en Pologne pour la Russie. Mais il y a plus. Ce Monsieur Poniński est devenu, dit-on, un des intimes du baron de Thugut. Si la cour de Russie se laissait induire à cette idée, elle favoriserait contre ses propres intérêts l'accroissement de l'influence autrichienne en Pologne. Je vous instruis de tout ceci à temps, pour que vous puissiez prévenir le mal avant qu'il soit fait, ce qui est toujours plus facile que d'y [k. 393v] remédier quand il est déjà fait.

Stackelberg zupełnie jest ze mną w tej materyi jednomyślny.

AKP 263, k. 391–393v

225

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 17 XII 1781

Depesza nr 60

J'ai la satisfaction de vous mander, Monsieur, que Sa Majesté a été très contente des anecdotes que contient votre № 47 du 4 d.c. à moi, elle a bien voulu vous écrire la ci-jointe lettre.

[b–b] Skreślono: „Qu'il a été sûr faire de la confédération de Radome, et de la diète, qui en a été la suite laquelle on appelle vulgairement ici la diète de Repnin, à laquelle les trois sénateurs ont été enlevés, cela seul suffit pour que tout le pais soit prevenu contre ce Poniński, qui d'ailleurs se".

[c] Skreślono: „dans le temps qu'il exercait cet emploi".

http://rcin.org.pl

Le général Komarzewski n'a reçu jusqu'à cette heure aucun présent de la part de l'impératrice. L'ambassadeur ne lui en a pas même fait mention jusqu'ici. J'ai été moi-même de votre avis d'après les questions que le vice-chancelier Ostermann vous a faites sur le général Komarzewski, que Sa Majesté Impériale était intentionnée de lui faire quelque présent. Mais comme il n'y en a aucun jusqu'à présent, je pense ou que la chose est suspendue à une autre occasion, ou bien que quelqu'un aura empêché l'effet de cette idée. Vous saurez au juste si ma supposition est fondée. Je voudrais qu'elle ne le soit pas, parce que je souhaite que Komarzewski jouisse de cette marque de bonté de l'impératrice pour preuve de son approbation du service qu'il s'est empressé de rendre à Leurs Altesses Impériales.

D'après les assurances de Monsieur Boeckler, médecin du roi, je puis vous mander Monsieur avec certitude que l'état de la santé du roi est actuellement meilleur qu'il ne l'était avant sept mois. Le voyage que le roi a fait dans le pays y a contribué beaucoup, parce que non seulement le mouvement qui [k. 388] lui était nécessaire après une sédenterie de dix-sept ans a fait beaucoup de bien, mais aussi l'éloignement de toutes les tracasseries et importunités que Sa Majesté essuyait de nombre des gens, lui a procuré cette heureuse tranquillité qui produit la douceur de la vie et la bonne humeur. Il est vrai que Sa Majesté se ressent quelquefois du mal de tête, mais c'est beaucoup moindre de celui dont elle s'était souvent ressentie autrefois.

Monsieur Mierzejewski a fait une description pompeuse dans une lettre à son ami de la noce du grand général et du trousseau de son épouse. Imaginez-vous que le trousseau que Mademoiselle Alexandre Engelhardt doit avoir reçu en bijoux et en perles ne saurait être assez taxé, parce que sans compter nombre de diamants, elle doit avoir trois cents grands solitaires et un nombre prodigieux de perles et de dentelles précieuses. D'ailleurs l'impératrice doit avoir signé le contrat du mariage du grand général, distinction que ni elle, ni aucun de ses ancêtres n'ont accordée à aucun particulier jusqu'ici. Enfin il y a plein de choses dans cette lettre que je m'abstiens de vous mander pour ne pas vous ennuyer.

L'ambassadeur ayant lu l'extrait de votre dernière lettre, vient de dire dans ce moment au général Komarzewski à l'occasion du présent que [k. 388v] vous avez supposé lui avoir été destiné par l'impératrice, « qu'il en a été question et que l'impératrice voulait lui en faire un, au cas que le grand-duc ne lui en eut point fait ».

[k. 390] [a]Liczne poboczne z Wiśniowca doniesienia o słabości królewskiej, a wszystkie trwożliwe i eksagerowane, zatrwożyły i J. Pana Stackelberga, który dotąd na najmniejszy ból głowy Króla Jegomości jest niespokojny. Lecz gdy ta podróż tak mocno była pomocna zdrowiu królewskiemu, spodziewamy się, iż i przyszłoroczna, którą odprawić myśli do Wielkiej Polski wzmocni zdrowie Pańskie. Wszelako upraszam J.W.W. Pana, ażebyś na osobnym wcale papierze doniósł mi, czyli z tej okoliczności nie czyniono lub nie czynią jakowych projektów wczesnych względem korony lub, broń Boże, względem podziału Polski. Zachowam doniesienie w największym sekrecie.[a]

AKP 263, k. 387v–388v

[a–a] Akapit ten znajduje się na oddzielnej karcie, niewłączonej do kopiariusza listów Cieciszowskiego, zaś w lewym górnym rogu widnieje data: „17 decembre 1781".

http://rcin.org.pl

226

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 18 XII 1781

Depesza nr 49, odebr. 29 grudnia, odp. 31 grudnia

Monsieur.

Ce sera demain que je remplirai auprès du comte Ostermann les commissions que Votre Excellence m'a prescrites vis-à-vis de ce ministre par sa lettre du 5 d.c. Toutes vos précédentes m'étaient successivement parvenues, chacune dans son temps, à cela près que dans cet intervalle, dont l'étendue en a été une de quinze jours, et pendant lequel les chemins étaient fort mauvais, la poste arrivait vingt-quatre heures plus tard que de coutume. Les choses sont rentrées à cet égard dans leur ordre, depuis que le traînage s'est établi ; et cela servira de même à accélérer pour moi la joie que j'aurai à recevoir par la poste de l'après demain la nouvelle de l'heureux retour de Sa Majesté le roi à Varsovie, revenant comme vous me le mandez dans sa capitale avec une amélioration de sa précieuse santé, et un [k. 743v] contentement d'avoir visité une partie de son pays. Monsieur le vice-chancelier m'a dit que les nouvelles, que Monsieur l'ambassadeur mandait, touchant le voyage du roi, achevaient de dissiper l'appréhension que l'on avait eue que les fatigues que Sa Majesté essuierait à cause d'une mauvaise saison, dans laquelle elle se trouverait en route, ne nuisissent à la santé de Sa Majesté.

Ma lettre d'office adressée à Monsieur le grand notaire de Lituanie, datée du 14 d.c., fait assez connaître le mépris décidé que j'avais tout de suite témoigné pour cette nouvelle insérée dans les gazettes, et que je pouvais taxer de fausse, comme je l'ai effectivement fait au moyen de la seule connaissance que j'ai de notre gouvernement. Je n'ai d'ailleurs été questionné à ce sujet que par le seul comte Cobentzel, que j'en ai facilement détrompé, en mettant même un peu d'air de surprise de ce qu'il avait besoin de s'éclaircir auprès de moi sur une assertion qu'une teinture de notre forme de gouvernement devait seule faire tomber.

On a ici des descriptions assez détaillées de la manière dont Leurs Altesses Impériales ont été reçues [k. 744] à Vienne. Mais combien de temps elles s'y arrêteront, c'est ce qu'on ignore encore. J'entends par là le public qui est à ravitailler en cette occasion des avis que le comte Cobentzel répand. Je l'ai entendu questionner sur la durée du séjour de Leurs Altesses Impériales à Vienne et avouer son ignorance là-dessus. Il ne se peut rien ajouter à la manière avec laquelle l'impératrice traite le ministre d'Autriche chaque fois qu'il y a appartement à la cour. Elle lui fait l'honneur de l'entretenir de circonstances relatives à l'accueil de Leurs Altesses Impériales. Les fréquentes inclinations de tête que fait le comte Cobentzel pendant que l'impératrice l'entretient, font voir qu'elle le charge des choses flatteuses pour son souverain. C'est, m'a-t-on dit, une nouvelle prématurée que celle qui s'est répandue, comme si le contrat du mariage de l'archiduc

http://rcin.org.pl

François avec la princesse de Würtemberg était déjà signé, puisque l'acte même de mariage ne sera conclu que dans un an d'ici, et puisque l'empereur a consenti que dans cet espace de temps la princesse Elisabeth reste auprès de ses parents, qui ont souhaité d'achever, sous leurs yeux, l'éducation de leur fille, au lieu de la laisser à Vienne.

Deboli

[k. 745] W doniesieniu o tej materyi trzymam się przepisanego od JWMP. Dobrodzieja sposobu : to jest udając zasłyszanie o tym skądinąd. Będę się, ile możności, trzymał tej reguły w odpisywaniu na zapytania, które mi JWWMPan czynić będziesz mógł. Zostawuję czasowi odpisanie na artykuł wiadomości przez Zabłockiego z Berlina doniesionych. Cień takowych wiadomości animadwersją sprawować powinien; lecz w Bogu nadzieja, iż w teraźniejszych okolicznościach Polska nie ma się czego obawiać. Cóż to za niedyskrecja ministrów cudzoziemskich w Berlinie zapytywać się tak daleko JPana Zabłockiego w takowej materyi, w której gadać ostrożność nie każe?

AKP 262, k. 743–745

227

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 19 XII 1781

Depesza nr 61

Monsieur Zabłocki continue à nous mander la fâcheuse nouvelle du partage de l'Empire Ottoman projeté par les deux cours impériales. Comme le roi de Prusse paraît actuellement content et jouit d'une tranquillité dont on ne s'apercevait pas en lui depuis quelque temps, on suppose qu'on est parvenu à faire goûter ce plan au roi de Prusse et qu'il ne manque, peut-être, que quelques maints arrangements pour qu'il l'accepte entièrement. La légation de France à Berlin témoigne beaucoup d'inquiétude à ce sujet, parce que sa cour y perdrait du côté du commerce. Vous sentez bien, combien une pareille nouvelle allarmerait ici le public si elle était répandue. Nous tâchons de la supprimer autant qu'il est possible. Stackelberg zaprzysięga się, że to jest fałsz. Wszelako WPan pomów o tym z Ostermanem i powiedz mu szczerze, że raz sparzywszy się, wszystkiego się lękamy.

[k. 389] Le palatin de Cracovie Dembiński est mort subitement depuis huit jours. Hier, il y eut l'élection au Conseil à la charge vacante, en conséquence de laquelle le palatinat de Cracovie a été conféré à Monsieur Małachowski, castellan

http://rcin.org.pl

de Wojnicz, et la castellanie à Monsieur Ożarowski, ci-devant grand notaire de la Couronne.

PS. Je dois vous faire part que le comte Mniszech a remis depuis quelques jours à Monsieur l'ambassadeur sa réponse au comte Ostermann à la lettre très polie qu'il en a reçue.

AKP 263, k. 388v–389

228

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 21 XII 1781

Depesza nr 50, odebr. 2 stycznia 1782, odp. 7 stycznia 1782

Monsieur.

Des commissions contenues dans la lettre de Votre Excellence datée du 10 d.c. il ne me resta à remplir à l'égard du comte Ostermann que celle qui m'enjoint de témoigner audit ministre la vive satisfaction du roi ressentie à l'occasion de la dernière lettre de l'impératrice à Sa Majesté, car pour ce qui regarde la tâche de remercier le susmentionné comte Ostermann de la réponse qu'il m'avait faite concernant l'enlèvement de nos habitants et de la manière dont il m'avait parlé au sujet de l'obligation de l'impératrice envers le roi pour ce que Sa Majesté venait de faire lors du passage de Leurs Altesses Impériales par notre pays, j'ai déjà exécuté la première des deux commissions comme m'ayant été prescrite ensemble avec la seconde [k. 746v] par votre précédente, de laquelle j'ai fait usage vis-à-vis du comte Ostermann mercredi dernier. Ce ministre m'a renouvelé les assurances de l'amitié de l'impératrice pour le roi et la République ; et cette redite de ce qu'il m'avait témoigné sur cette matière servit de réponse à l'expression des remerciements que je lui en fis. Sur l'article de l'enlèvement de nos habitants sur lequel j'ai prié le vice-chancelier d'étayer ce qu'il m'en avait déclaré par une communication des ordres qui auront été expédiés en conséquence, il m'a dit que la lettre qu'il a écrite au comte de Stackelberg là-dessus, et que l'ambassadeur produira au roi, indiquait assez l'esprit dans lequel ces ordres auront été dictés, qu'ils devaient émaner de la part du prince Potemkin, mais qu'il n'en avait pas de copie pour me l'exhiber. Je n'en ai pas insisté d'avantage croyant plutôt à la pureté des intentions de l'impératrice à cet égard qu'aux dispositions du prince Potemkin à en rester sur le champ et tout de bon aux volontés de la souveraine. Monsieur Engelhardt m'a su, on ne le saurait d'avantage, mauvais gré, de ce que sans l'en avoir [k. 747] prévenu, j'aie fait des plaintes contre lui, et que j'aie remis un écrit contenant le détail de ces plaintes. Nous eûmes là-dessus une explication

http://rcin.org.pl

ensemble dans laquelle Monsieur Engelhardt voulut me soutenir que nous lui manquions de reconnaissance, sentiment, qu'auraient dû inspirer pour lui les bons procédés qu'il a tenus envers nous pendant son commandement. Je sais ce qu'il y avait à dire sur ce chapitre, mais enfin je m'épargnai d'inutiles altercations, hors du sujet auquel en m'attachant uniquement, je dis qu'on n'avait aucun droit d'enlever nos habitants. C'étaient, répliqua-t-il, des Galiciens. Je n'en convins pas, comme aussi du droit d'enlever des Galiciens, qui viennent s'établir cher nous, et je ne demeurai non plus d'accord de toutes les imputations d'acharnement contre les Russes, que Monsieur Engelhardt met à la charge du castellan de Kiev et à celle de nos troupes. On m'accusa devant le grand général de la Couronne de n'avoir pas eu de ménagement de son beau-frère, mais Monsieur le grand général m'en donna complètement raison.

[k. 747v] Le comte Ostermann a gardé l'extrait que j'avais fait de votre lettre du 5 d.c., d'une partie de ce qui y était en clair, et nommément de ce qui concernait le commerce de Cherson. Probablement, il le fera voir à l'impératrice. Ce sera la préparer à ce plan que Sa Majesté pourra vouloir faire parvenir ici sur cette matière.

Il me semble que c'est d'une assez bonne source que j'ai puisé des notions sur les doutes que l'on élève ici, relativement à l'issue du mariage de la princesse de Würtemberg avec l'archiduc François, pour que je puisse transmettre ces notions, si non comme vraies, du moins comme vraisemblables. J'attache le premier de ces deux caractères à ce qui suit : savoir : que le grand-duc a écrit ici que, quelque soin que l'on ait de lui rendre agréable le voyage qu'il faisait, il commençait à sentir un vide qui provenait d'une envie qu'il sentait, de s'en retourner dans son pays. On croit ici que si cette envie prédomine, le retour de Leurs Altesses Impériales pourra être accéléré.

Les manières gracieuses du roi envers la suite du grand-duc [k. 748] ont imprimé beaucoup de reconnaissance aux personnes qui la composaient. Madame Sołtykoff, entre autres, se loue beaucoup des bontés de Sa Majesté dans ses lettres adressées à la sœur du général Kamiński, que celle-ci m'a montrées.

Monsieur le grand général doit rester ici jusqu'au mois de mai. Il prétend que sa femme est grosse. Il a été, dit-on, question du cordon de S^{te} Catherine pour Madame Branicka que l'impératrice a refusé au prince Potemkin, qui l'en a sollicitée. Peut-être ce seigneur l'emportera-t-il à la fin comme cela arriva en maintes d'autres occasions, mais pas cependant dans toutes. Je ne laisse pas de prendre un peu d'ombrage de ce que Monsieur Markoff, ci-devant secrétaire d'ambassade auprès de Monsieur de Saldern, et qui est nommé ministre en Hollande, a recherché de se lier en quelque façon avec le grand général qu'il fréquente de temps à autre. C'est un homme qui est en intimité avec ce qu'il y a de plus important dans la direction des affaires étrangères.

Je connais si bien le wojewodzic Poniński depuis 1767 pour un homme dont la devise est : après moi le déluge, [k. 748v] que cela me servira de règle pour ma façon de me comporter avec lui.

Je vous suis fort obligé de ce que vous me mandez sur l'état des finances du roi, que le grand général de la Couronne a déprimé dans ses discours avec

http://rcin.org.pl

moi, en disant que la Chambre ne viendrait pas à bout de les remettre en ordre, puisque Rzewuski n'a pas pu l'effectuer. J'ai toujours mis de la différence entre l'administration du maréchal Rzewuski et celle de la Chambre. Il faut que je vous dise que le grand général est votre ami. Vous sentez que nous raisonnons beaucoup ensemble. Il y a eu néanmoins un intervalle où nous avions tout d'un coup interrompu de raisonner. Nous ne nous sommes pas même vus pendant quelques jours, et cela à cause de la mauvaise humeur que j'ai prise contre le grand général, et qui n'a cessé qu'aujourd'hui par l'intervention de Mierzejewski, qui est venu dans ce moment me demander pourquoi je ne fréquentais pas le grand général. Je reprendrai donc de demain à le fréquenter.

Deboli

[k. 749] PS. J'ai communiqué à Monsieur le grand général de la Couronne le mémoire remis à Sa Majesté par Madame la palatine douairière de Volhynie Rzewuska ; sur quoi Monsieur le grand général vient de me fournir l'apologie ci-jointe, pour que je la fasse parvenir à Sa Majesté.

Monsieur le strażnik Mierzejewski part demain d'ici, prenant sa route pour le palatinat de Brześć, où se trouve actuellement Madame son épouse.

AKP 262, k. 746–749

229

Stanisław August do Augustyna Debolego, 24 XII 1781

Gdy tak jest, że księżna kurlandzka teraz aktualnie brzemienna, za kilka niedziel spodziewa się połogu, idzie za tym, że książe kurlandzki będzie musiał urodzenie tego przyszłego dziecięcia swego mnie notyfikować. A przeto zbliża się okazyja odnowienia tego nieukontentowania imperatorowej, które okazało się in augusto, i które naówczas tym jednym szczęśliwym trafunkiem przyciszone zostało, żem ja wtedy właśnie pisał do imperatorowej oświadczając chęć moją spotkania wielkiego księstwa. Przewidując tedy nowy teraz, a bliski ambaras, przełożyłem onże Panu Stackelbergowi, który podeliberowawszy kazał mi odpowiedzieć przez Komarzewskiego, że gdy mi notyfikować będzie książe kurlandzki te urodzenie, ja jemu w generalności odpisać mógłbym tylko, że dzielę z nim ukontentowanie, nie wymieniając osoby dziecięcia. Ale przy tej okazji Stackelberg powiedział, że ma jakieś wieści, jakobyś W. Pan [k. 394v] w tym interesie zrzucał winę na niego. Na to odpowiedziało się negative Panu Stackelbergowi, z tym dodatkiem, że dla większego dowodu ja napiszę do W. Pana zapytanie w tej

http://rcin.org.pl

materyi. I że pewien jestem, iż W. Pana respons zupełnie przeświadczy Pana Stackelberga, że wcale nie tak jest, jak on supponuje. Otóż W. Pan odpisz mi odwołując się na depeszę swoją de 31 augusti i powtórz W. Pan w teraźniejszym responsie swoim, że tak jak miałeś rozkaz ode mnie, pokryć wcale osobę Stackelberga w tej materyi, ażeby żadna wina na nim nie przyszchła, takeś się też sprawił. I że choćbyś był zapytany, byłbyś się trzymał przedsięwzięcia i układu umówionego naówczas z panem Koenigfelsem, wtedy przytomnym w Petersburgu. Wszelako zaś nie czyń W. Pan żadnego kroku spotykającego w tej materyi. Wcale o niej nie gadaj, póki nie będziesz zaczepiony. A gdybyś był zaczepiony, trzymaj się tej dyrekcyi, [k. 395] którą ci dałem względem tego interesu w liście moim de 17 septembris. Z reszty nie turbuj się tym nibo to uskarżaniem się Stackelberga na ciebie, gdyż najprzód wcale nie było żwawe, jakie zwykły bywać jego przymówki, gdy mieni mieć do nich fundament sprawiedliwy. A powtóre, że ja go znam i zwyczaj jego nienajlepszy, że on niby to dla zapobieżenia mogącej się stać rzeczy, jakiej jemu niepomyślnej kładzie supozycyją, jakoby actu zrobionej lub robiącej się tej rzeczy dla sprzeciwienia się onej. Z reszty od niejakiego czasu trwa on w wielkich oświadczaniach i serdecznościach dla nas, wyrażając ustawicznie radości swoje, że się tak dobrze udała wizyta wielkiego książęcia i fundując na niej wielkie nadzieje w przyszłości. Jednak mimo wszelkie te jego oświadczane radości, widzę w nim od powrotu mego grunt melancholii, której przyczyny inszej nie przypisuję, jak tę, że on w pruskim systema [k. 395v] będący widzi i sam zna (lubo ustawnie przede mną chciałby tę opinią osłabiać), że zaiste daleko zachodzą porozumiewania się dworów cesarskich. Przyznaje się wprawdzie Stabskelberg do tyla, że samego cesarza osobistość naganiać albo plamić przed swoją panią już się nie odważa, ale dodaje, że jednak idzie mu w zasługę u tejże Pani, kiedy ją przestrzega o rozszerzaniu się influencyi politycznej w Polszcze dworu wiedeńskiego, i gdy przeciw temu podaje swojej Pani myśli i sposoby swoje do utrzymania przewagi rosyjskiej w Polszcze. Z tego powodu pisał w tych dniach przez kuriera mocne reprezentacyje swoje przeciwko projektowi, o którym mamy przestrogę, że sobie książe Adam Czartoryski, generał podolski, zakłada być marszałkiem sejmu przyszłego. Co gdyby się ziściło, powiększyłoby niewypowiedzianie konsyderacyją księcia generała podolskiego w całym kraju, ile po tak chwalebnie odbytej funkcyi marszałkostwa trybunalskiego w Litwie. A że [k. 396] przez to samo waga austriacka urosłaby bardzo znacznie, więc obliguje mnie pan Stackelberg, ażebym i ja z mojej strony przeciwił się temu sejmowemu marszałkostwu księcia Adama. Ja na to odpowiedziałem: pytając się, czyli on jest determinowany przyznać się in publico, iż dla tej racyi sprzeciwia się księciu Adamowi, iż censetur być partyzantem austriackim? Stackelberg przyznał mi się, że wcale by sobie nie życzył te in publico alegować racyją. Wtedy ja rzekłem na odwrót: tym bardziej tedy dla mnie nie byłoby na rękę do tej przyczyny austriaczyzny stosować przeszkadzania moje księciu Adamowi, już doznawszy tak gorzko jak niewinnie niechęci i resentymentu cesarza. Inszego zaś pretekstu nawet nie znajdę do przeciwienia się księciu Adamowi, który nieraz najszczerszego przywiązania swojego dał mi dowody, a który w całym kraju teraz jest bardziej, niż kiedy estymowany.

http://rcin.org.pl

Gdy Stackelberg [k. 396v] nie znalazł u siebie przeciwko [a] tym moim racyjom odpowiedzi, na tym zakończył, że trzeba szukać przystojnego subiectum do funkcyi marszałkostwa sejmowego i ogłosić się z wyborem przeze mnie takowej osoby, ażeby mieć ekskuzę dla księcia Adama, gdy się do mnie o to odezwie (ponieważ wprawdzie dotychczas tego nie uczynił), jakoby nie wiedząc o jego zamyśle, mój względem marszałkostwa uczyniłem wybór i kroki do tego zmierzające, które cofać już to będzie niby za późno. Pytałem się Stackelberga, czyli warto się tak mocne czynić zachody o laskę sejmową, jeżeli sejm ma być tylko wolny? Odpowiedział mi, że wszelako nie trzeba dozwalać wzrostu kredytowi austriackiemu w osobie księcia Adama. Ale dołożył, że w tym się mylę, gdy mam za rzecz pewną, że sejm będzie wolny, dodając, że [k. 397] Ostermann niedawno mu odpisał, że nie desperuje o zezwoleniu imperatorowy na sejm konfederacki. Ta sama wiadomość powinna by mnie cieszyć w zwyczajnych okolicznościach, lecz przyznam się, że to samo pomnaża suspicyje moje, czyli nie sprawdzi się tandem ów projekt dwóch dworów cesarskich względem podziału tureczyzny i czyli nie zgadzają się już na to, żeby uspokoić zazdrość króla pruskiego nowym, jakim Polski uszkodzeniem? Gdym Stackelbergowi kilkokrotnie przekładał wieści o tym z różnych miejsc, a mianowicie z Berlina samego dolatujące, iż czymsiś dwory cesarskie już uspokoiły zazdrość i chciwość króla pruskiego, zawsze mi Stackelberg jednostajnie odpowiadał wyprzysięgając się, iż nie powinienem się najmniejszej rzeczy takowej dla Polski obawiać. Podobneż wyprzysięgania [k. 397v] czynił mi i Buchholtz, Thugut zaś macany o toż samo nie tak wyraźnie przeczył tym wieściom. Któż wie z czym te potencyje do nas się odezwą, gdy będą mieli sejm konfederacki, w tej dla niej[*sic*] wygodzie, że go zerwać nie będzie można? Te myśli moje ja W. Panu wszytkie przekładam nie dlatego, ażebyś je ministerialiter ani imieniem moim przekładał dworowi rosyjskiemu. Jednak gdybyś kiedy upatrzył porę pomyślną do wyciągnienia Ostermanna na jaki respons, który by mógł nas oświecić cożkolwiek o tych na ojczyznę naszą postrachach, byłoby zapewne rzeczą bardzo dla nas pożyteczną i potrzebną mieć o tym oświecenie pewniejsze nad te wszystkie, któreśmy mieli dotychczas. Może być wprawdzie cokolwiek inkonweniencyi w okazywaniu zbyt wielkiej wiary takowym złym zamysłom przeciw Polszcze tych dworów, które pretendują, ażebyśmy [k. 398] je za przyjazne uznawali. Ale z drugiej strony mogłoby się stać dla mnie zakałą i naganą, gdybym przez zbytnie menażowanie zaniedbał dochodzić potrzebnych wiadomości w tej najważniejszej dla ojczyzny naszej materyi. Więc *praecise* przepisać, kiedy i jak masz mówić o tym z Ostermannem, jest mi trudno, ale umiejętności twojej zostawić i polecić muszę wybiór momentu, okoliczności i sposobu takowego dopytywania. Jaki mi przychodzi na myśl, taki W. Panu podaję, niekoniecznie jednak wiążąc do niego W. Pana. Gdyby się na przykład Ostermann spytał W. Pana o zdrowie moje, mógłbyś może odpowiedzieć: „Już król po swojej podróży do zdrowia lepszego znacznie przychodzi, ale go oczewiście zgryzły latające zewsząd wiadomości o tym nieszczesnym, nowym urwaniu Polski favore króla pruskiego".

[a] Skreślono: „tej mojej powieści".

http://rcin.org.pl

[k. 398v] Poty pisawszy, przeczytałem teraz nadeszły W. Pana list do Cieciszowskiego de die 11 decembris. Wcale approbuję odpowiedź W. Pana Goertzowi daną i tęż samą odpowiedź kontynuować W. Pan możesz względem sejmu konfederackiego, póki ode mnie nowych nie odbierzesz rozkazów, ponieważ tego właśnie nam trzeba, ażebyśmy doczekali się odchylenia jakiegożkolwiek przynajmniej tej zasłony, pod którą zostają teraz te właśnie interesa, które są dla Polski najważniejsze. Gdyby jednak quo casu Ostermann zapytał się W. Pana, czy byśmy sobie nie życzyli sejmu konfederackiego, a osobliwie gdyby przypominał, że w przeszłych czasach nieraz sam W. Pan miałeś zlecenie ode mnie wyrażać żądanie takowego sejmu, W. Pan tak odpowiadaj, jako znający i pamiętający zawsze, że w generalności my, polscy patryjotowie, przekładamy sejmy takie, gdzie pluralitas decydować może, nad takie, gdzie unanimitas o wszystkim decyduje. Bo gdybyś inaczej odpowiadał, można by nas podchwycić o niestałość w zdaniach [k. 399] naszych. Niemniej jednak staraj się W. Pan tak tę swoją odpowiedź umiarkować, co do ułożenia słów, ażebyś mnie zostawił możność wzięcia jeszcze takiej rezolucyi względem blisko następującego sejmu, jaką będę sam sądził za najlepszą dla kraju, a po staremu ażeby respons W. Pana, gdyby był i Stackelbergowi doniesiony, żeby jednak nie mógł być od niego tłumaczony, jako sprzeciwienie się wyraźne tym myślom, które on względem tego sejmu swemu dworowi świeżo teraz przełożył. Stackelberg komunikował mi wierszów od jakiegoś pana Belki Warmiaka w Petersburgu drukowanych z okazyi wesela hetmańskiego. W tych wierszach ten Warmiak tak się zapędził, że koroną częstuje Branickiego, jakoby jemu należącą nawet już i teraz. Łatwo ja sądzę, że Branicki nie jest winien, że ten Belki jest głupi. Jednak zdaje mi się, że przystojność każe, aby Branicki sam starał się o przyduszenie takowego nieprzyzwoitego pisma. I nie zawadziłoby, ażeby mu to, kto napomknął, [k. 399v] a najlepiej by było, gdyby takowe napomknięcie przez Ostermanna mogło się zrobić, bo wolałbym, żeby to nie przez WPana usta do Branickiego przyszło, aby on W. Pana o donoszenie plotek nie posądzał.

Do Stackelberga pisał Potemkin za jakimsi Meyerem o rangę oficerską polską dla wyprokurowania jemu przez to oficerstwa w Moskwie po dawnemu. Odpowiedziałem powtarzając tylokrotnie wyrażone racyje, dla których od lat pięciu absolute nikomu oficerskie patenta polskie jałowe ekstra prawdziwej służby nikomu nie daję. I że te postanowienie tym ściślej dochować chcę, im bardziej jeden przykład przeciwny mógłby zepsuć całe staranie moje już przecie skutek pokazujące o upoważnienie oficerstw militarnych polskich. [b]Bodaj nawet ten Meyer nie jest to ten sam, na którego wniszła skarga od […] Radziwiłownej wojewodziny wileńskiej[b]. Właśnie teraz zachodzi mnie prośba Pana Stackelberga, ażebyś W. Pan starał się grzecznym sposobem nakłonić Goertza, ażeby on nic nie mówił do dworu rosyjskiego o sejmie konfederackim. Obawia się Stackelberg, ażeby Goertz więcej nie popsuł jak pomógł w tym interesie przez swoje do niego wdawanie się. Więc obrócić to można w ten sposób, że Stackelbergowi wyrobienie tego bezpieczniej jest zostawić. Ja zaś z tej prośby Stackelberga koniekturuję trochę

[b–b] Fragment dopisany między liniami przez króla, częściowo nieczytelny.

http://rcin.org.pl

na lepsze, że kiedy zmowy między niemi o to nie było, być może, że i suspicyje moje wszytkie względem tego sejmu były zbyteczne. Jednak W. Pan z reszty trzymaj się przepisów w niniejszej mojej ekspedycyi wyż wyrażonych. Samego Thuguta pytałem wczoraj o podziale tureczyzny. Odpowiedział mi, upewniając, że o tym nie wie, a dodając, że miałby to nawet za rzecz szkodliwą dla swego Pana, i że jest w mniemaniu, że ani na myśl nie przyszło cesarzowi dać uszkodzić ani *favore* króla pruskiego, ani w żaden sposób Polski, której podział przed 8 lat sam zna być nie z swoim awantażem. Jednak W. Pan nie stygnij w zręcznym dowiadywaniu się o prawdzie tego projektu.

[k. 399] W ten moment dowiaduję się niewątpliwie, że po niektórych tentaminach z księciem prymasem, których się ten prałat podjąć nie chciał, Stackelberg ofiarował Blankowi imprezę przystawienia sto sześćdziesiąt tysięcy czetwertnikow mąki na wojsko rosyjskie do Krzemieńczuka nad Dnieprem leżącego na brzegu wschodnim. I to pod sekretem, prócz owsa i siana. Już tedy niepodobna wątpić, że coś znacznego jest w projekcie, i wszelka apparencyja ukazuje, że na Turkow ges. Bo choćby szarańcza nieurodzaj sprawiła, jak mówią, karystią w Ukrainie moskiewskiej, to by nie pod sekretem tę imprezę formowano i zwyczajnemi tylko sposobami szukano by w sąsiedztwie ratunku. Zaczym W. Pan nie zaniedbywaj żadnych sposobów wybadania, co się święci, nie wydając jednak Blanka, któremu mają być na to wyliczone sto tysięcy rublów, jak prędko kontrakt stanie. Blank już posłał w Ukrainę swoich komisantów dla przewiedzenia możności egzekucyi.

AKP 263, k. 394–399v

230

Augustyn Deboli do Adama Cieciszowskiego, 28 XII 1781

Depesza nr 51, odebr. 9 stycznia 1782, odp. 14 stycznia 1782

Monsieur.

Hormis des cas extraordinaires, je ne saurais suivre pour la confection de mes dépêches d'autre règle, qu'en les dressant le jour même de la poste. La veille de celle d'aujourd'hui je devais m'attendre à recevoir de vos lettres par le courrier ordinaire qui arrivait ce jour, mais m'étant trouvé trompé dans mon attente, et n'en pouvant pas concevoir la raison, je me restreignis à celle, qu'apparemment vous m'aurez écrit par le courrier qui avait porté à l'ambassadeur la lettre de l'impératrice pour le roi, et qui serait en chemin pour revenir ici ; que profitant ainsi de la voie de cet exprès, l'expédition duquel aura pu être retardée sans que vous en ayez rien su, vous aurez omis une poste sans m'écrire ; néanmoins

http://rcin.org.pl

cette supposition que j'avais formée ne s'est pas vérifiée, et à la [k. 751v] place de celle-là est né un soupçon qu'on avait retenu votre lettre à moi, car à dix heures du soir on me l'a apportée, en me faisant dire que cette lettre venait d'arriver par une estafette. Tout, jusqu'au timbre du bureau de Varsovie, et que vous savez qu'on ne met pas sur les lettres que l'on expédie par estafette, me prouve le stratagème. Il revient à la vérité au même que celui dont on use avec le ministre de France, mais il est du moins plus poli que l'autre, puisqu'on m'a extradé ma lettre le même jour qu'elle devait m'entrer sans cet artifice, tandis que le marquis de Verrac ne reçoit les siennes qu'un ordinaire plus tard qu'il ne le devrait. Je vous fais part de cet incident tant pour que vous en ayez connaissance, qu'afin de vous faire trouver en ceci la cause de l'impossibilité où je suis, d'aller aujourd'hui plus loin que d'accuser la réception de ladite dépêche datée du 17 décembre avec ses annexes ; ayant employé mon temps à leur déchiffrement que je ne fais que finir.

[k. 752] Mon ostensible a besoin de commentaire, que voici dans la remarque suivante : après ce qui s'est passé entre moi et le colonel Turczeninow, et de quoi je vous ai informé par mes dépêches des 16 et 23 d'octobre, il aurait été imprudent de ma part de présenter la note. Une question qui y était exprimée, et qui impliquait l'idée du soupçon que les troupes russes séjournaient chez nous à l'insu de l'impératrice, aurait certainement choqué cette Souveraine et l'aurait obligée à soutenir la gageure pour ne pas autoriser ce soupçon, malgré qu'il soit très fondé. Pour éviter donc cet inconvénient, et celui d'irriter Potemkin, j'ai fait parler à celui-ci par le grand général, lequel, je dois le dire, s'est dépouillé dans ce moment de la qualité de neveu du prince Potemkin et a agi en Polonais. Il fut chargé par Potemkin de me témoigner, combien il savait gré de mes ménagements pour lui, et qu'il donnait des ordres pour la sortie des troupes, qu'il avoua au grand général avoir lui-même cru être déjà hors de la [k. 752v] Pologne. L'avidité du prince Galiczin a été en jeu dans cette occasion. Oh! que je me suis trompé sur le compte de cet homme! Hier, l'essentiel de ce que Potemkin m'avait fait dire par le grand général m'a été confirmé par lui-même, car j'ai passé à cet effet chez lui pour avoir là-dessus des assurances que je pusse transmettre au roi.

Deboli

[k. 750[a]] A ja z mojej strony, jak można było najszczerzej dałem do zrozumienia, iż nam nic do tego, że książe Potemkin ma w Nowej Rosji puste grunta, które chce osadzić naszemi ludźmi. Przewidzieć mogę, iż mimo wolą imperatorowy będą częste zapędy do chwytania nam chłopów; na co najlepsze lekarstwo, aby trzymając się niby listu, który podkanclerzy do Sztackelberga pisał, uczynić wiadomo obywatelom pogranicza naszego, że imperatorowa te gwałty gani, a z drugiej strony zalecić komendom, aby wyprowadzania ludzi strzegli.

[a] Wydaje się, że treść tego fragmentu deszyfry w języku polskim – ze względu na informacje dotyczące Potiomkina – należy do depeszy z 28 XII 1781.

http://rcin.org.pl

Powściągnie to partykularnych tutejszych, od tentowania losu, w nadziei, że się azali uda. Co najbardziej Engelhardtowi w nos wlazło, było skupienie się naszych obywatelow dla bronienia się wraz z wojskiem narodowym.

W depeszy do J.W.J. P. pisarza w[ielkiego] l[itewskiego] sądziłem za rzecz przyzwoitą eksplikować się troche ciemno względem nowin z Berlina doniesionych, aby się nie zdawało, że na te doniesienie odpisuję, któremu nie wierzę. Nie jest nawet naszym interesem, abyśmy ustawiczną bojaźń naszą tu okazywali, choć od Rosyi konserwacja [k. 750v] nasza zawisła, jako też od starania naszego, aby co można w kraju polepszenia zrobić, a osobliwie względem wojska; bo się ja nie piszę na tę maksymę, z którą mi hetman w[ielki] k[oronny] dni temu kilka wyjachał, rezonując swoim fasonem, który J.W.W.M.P. Dobrodziej znać musisz, iż gdy nic wielkiego zrobić nie możemy, trzeba abyśmy byli w nieczynności. Après moi le déluge.

AKP 262, k. 751–752v

231

Stanisław August do Augustyna Debolego, 31 XII 1781

Brulion pisany przez króla

Monsieur de Deboli.

Après tout ce que je vous ai écrit lundi dernier, il est nécessaire que je vous informe que, depuis huit jours, il n'est rien survenu qui serve à confirmer mes soupçons. Au contraire, l'ambassadeur a reparlé de cette matière d'une manière si froide, si tranquille et d'un ton si naturel, qu'il m'a fait penser qu'il serait pourtant possible, réellement, que cet achat de blé qu'il a demandé à Blanc, [k. 400v] n'ait pas d'autre objet que d'approvisionner le gouvernement du prince Potemkin et les troupes qui y sont en quartier, puisque la disette et les sauterelles y rendent en effet un secours étranger nécessaire. Tout ce que je vous dis aujourd'hui ne doit cependant pas diminuer votre application à découvrir ce qui peut servir à dissiper ou à confirmer les soupçons dont je vous ai fait part dans ma dernière.

AKP 263, k. 400–400v

http://rcin.org.pl

232

Adam Cieciszowski do Augustyna Debolego, 31 XII 1781

Depesza nr 62

J'accuse la réception de vos № 48 et 49 du 11 et 18 d.c. {Comme Sa Majesté a daigné de vous répondre au premier, je ne vous ai pas écrit dans le courant de la semaine passée. Je puis vous confirmer avec joie que Sa Majesté se porte bien et que le voyage a contribué beaucoup à l'amélioration de sa santé.

Chwała Bogu, że J.W.M. Pan nie każesz nam się niczego obawiać dla Polski z rozsianych w Berlinie odgłosów. Wszelako spodziewam się, iż będziesz macał u źrzódła z zwykłą przezornością, czyli jest actu w robocie projekt podziału Turek. Z Stambułu jest doniesienie, że rozpoczęła się negocjacyja między Moskwą a Portą o traktat handlowy i że jest nadzieja do umowy. Reis Effendi uznany za podżegacza rozruchów ormiańskich zrzucony z urzędu i na wygnanie posłany. [k. 389v] Les nouvelles que nous avons de Berlin de la santé du roi de Prusse sont suivantes : le roi de Prusse dans le vrai n'est pas malade, les accès qu'il a eus, il y a peu de jours d'une colique, n'ont été d'aucune conséquence. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que Sa Majesté Prussienne doit s'apercevoir du dépérissement évident des forces de constitution et qu'elle en prend occasion autant de parler de la fin de ses jours que d'en écrire. Lundi passé son médecin fut appelé à Potsdam ; cela fit sensation. Cependant l'on sait que nul accident n'a été la cause de ce qu'il a été mandé. Le roi n'a fait que consulter avec lui sur sa constitution. On attribue au déchet de sa constitution le manque d'accès goutteux de cette année. Sa sueur qu'il regardait comme un bénéfice de la nature reste entièrement supprimé. Le cautèris de son bras s'est fermé de soi-même et c'est delà que Sa Majesté a tiré lui-même la conséquence du peu de durée de son existence.

Recevez mes vœux très sincères à l'approche de la nouvelle année, ainsi que les assurances de l'attachement inaltérable que je vous ai voué.}

AKP 263, k. 389–389v

http://rcin.org.pl

Indeks osób*

Abdulhamid I, sułtan turecki 124
Albertrandy Jan Baptysta 16, 17
Aleksander Wielki 427
Aleksander, w. ks. rosyjski, syn w. ks. Pawła 306, 311, 352, 371, 373
Alexandrowicz Dominik, koniuszy litew. 226
Alopeus Maksym Maksymowicz 266, 267
Ankwicz rodzina 183
Ankwicz Józef, późniejszy kaszt. sandecki 161
Ankwicz Kajetan. regent z. sandomierski 47
Ankwicz Łukasz(?), wuj Debolego 78, 115
Ankwicz Stanisław, kasztelan sandecki 25, 161
Ankwicz Wawrzyniec, sędzia sandomierski 47
Anna Charlotta Dorota Biron (von Medem), trzecia żona księcia Kurlandii Piotra 24, 27, 264, 267, 277, 341, 342, 343, 364, 365, 438
Apaczynin 80
Apuchtin Akim Iwanowicz, gen. ros. 127, 152, 155, 156, 169
Archetti Giovani Andrea, nuncjusz papieski w Rzeczypospolitej 41, 364
August II, król polski 194
August III, król polski 194
Axt Józef, rezydent pruski w Warszawie 178, 210, 229, 230, 295

Badeni Stanisław, sekretarz Stanisława Augusta 243, 395, 397
Bakunin Piotr Wasiliewicz, członek rosyjskiego Kolegium Spraw Zagranicznych 123, 207, 224, 225, 226, 227, 229, 238, 264, 266, 267, 289, 290, 305, 310, 314, 381, 241, 250, 408, 424
Bańkowski Piotr 16
Barbouda Franco di, eks-jezuita portugalski 38, 128, 129, 156, 294
Beckendorff Anne Juliane z d. Schilling von Cannstatt 280, 352, 363, 379
Beckendorff Christoph von, major, później gen. armii ros. 280, 352
Beckendorff Johann Michael, gen. armii ros. 280
Belka 441
Bezborodko Aleksandr Andrejewicz, gen. ros., polityk i dyplomata 40, 45, 56, 59, 89, 91, 111, 112, 128, 207, 267, 314, 329, 343, 366, 375, 376, 380, 381
Białogłowski, starosta laszkowski 174
Bibikow Aleksandr Iljicz, gen. ros. 365
Beckoj Iwan Iwanowicz, osobisty sekretarz Katarzyny II, prezydent Cesarskiej Akademii Sztuk Pięknych w Petersburgu 14, 122, 248, 262
Bieliński Stanisław Kostka, cześnik koronny 37, 89
Biron Wilhelmina 276, 277
Blanc Piotr, bankier 205, 273, 294, 420, 442, 444
Bobrinskij Aleksiej Grigoriewicz, syn Katarzyny II i Grigorija Orłowa 248, 255, 260, 271
Bock Otto Georg von, tajny radca gab. i szambelan elektora saskiego 147
Boeckler Jan, nadworny lekarz Stanisława Augusta 433
Borch Jan Jędrzej, kanclerz w. kor. 118, 323, 408

* W indeksie pominięto hasła: „Stanisław August Poniatowski" i „Deboli Augustyn"

http://rcin.org.pl

Borchowa Ludwika Anna z Zybergów, kanclerzyna w. kor. 36, 65, 66, 76, 77, 98, 112, 118, 122, 136, 145, 155, 177, 193, 202, 205, 210, 214–216, 219, 232, 241, 243, 284, 285, 300, 323, 389, 408, 423
Borch Michał Jan gen. mjr, oboźny lit., późniejszy woj. bełski 65, 66, 98, 127, 145, 155, 161, 177, 193, 210, 214–216, 219, 232, 241, 243, 326, 344, 345, 370, 389, 393, 408
Boscamp-Lasopolski Karol 186, 214, 228, 247, 266
Branicka Aleksandra zob. Engelhardt Aleksandra
Branicka Izabella z d. Poniatowska, hetmanowa w. kor. 48, 321
Branicki Franciszek Ksawery, hetman w. kor. 13, 14, 22, 23, 27, 35, 39, 41, 42, 44, 47, 48, 53, 57–60, 62–64, 68–72, 75, 79, 87, 88, 90–94, 97, 99, 105–112, 116–118, 121–123, 125, 126, 128, 131, 132, 134, 136–140, 143, 145, 147, 153, 158, 159, 162, 164, 177, 179–182, 188, 191, 194, 200, 203, 214, 217, 223, 224, 232, 233, 239, 241, 242, 244, 248, 249, 255, 256, 258, 260–262, 281–283, 293, 299, 316, 333, 334, 340, 344–346, 349, 353, 361, 362, 364, 368, 374, 384, 385, 388, 392, 393, 398, 401, 405, 408, 411–413, 416, 418–419, 421–424, 429–431, 433, 437, 438, 441, 443, 444
Breteuil (Le Tonnelier baron de Breteuil) Louis August, ambasador franc. w Wiedniu 113
Brigido Joseph, gubernator Galicji 25, 54, 130, 144, 165, 420
Brigido Paul Maria 420
Bronikowski 395
Brühl Alojzy Fryderyk, gen. artylerii kor. 286
Brühl Karol Adolf, gen. saski 301
Brühl Marianna z d. Potocka, 1° v. Sołłohub 286, 316
Brunak 60
Brzostowski Paweł Ksawery, referendarz w. lit. 118, 144, 162
Bucholtz Ludwig Heinrich, rezydent pruski w Warszawie w latach 1780–1787, później minister pełnomocny 21, 25, 28, 45, 58, 59, 64, 71, 81, 90, 82, 102–104, 109, 117, 135, 136, 139, 151, 159, 168, 170, 172, 178, 180, 185, 193, 194, 222, 234, 245, 256, 257, 267, 275, 278, 284, 291, 297, 299, 315, 338, 354, 429, 440
Bułhakow Jakow Iwanowicz, członek ros. Kolegium Spraw Zagranicznych, ros. komisji granicznej, poseł nadzwyczajny i minister pełnomocny w Turcji od 1781 r. 34, 62, 63, 123, 145, 186, 214, 228, 229, 247, 255, 266, 294, 386, 397
Burbonowie 101

Cabri 145
Chotek Johann Rudolf von 402
Chreptowicz Joachim Litawor, podkanclerzy lit. 21, 24, 28, 29, 37, 43, 98, 103, 104, 159, 176, 215, 285, 319
Chrystian VII, król Dani i Norwegii 210, 254, 292
Cieciszowski Adam, pisarz w. kor. 11, 13, 15–19, 36, 48, 62, 63, 77, 81, 83, 87, 96, 99, 104, 107, 108, 122, 150, 161, 162, 166, 168, 175, 179, 182, 185, 186, 193, 196, 199, 201, 206, 207, 219, 224, 278, 281, 186, 297, 309, 321, 344, 347, 357, 358, 365–367, 372, 398, 399, 401, 441
Cieciszowski Kasper Kazimierz, bp koadiutor kijowski 156
Cobenzl Johann Ludwig, poseł austr. w Petersburgu 15, 26, 35, 40, 44, 45, 52, 53, 61, 64, 67, 74, 75, 80, 81, 84, 98, 108, 112, 144, 157, 217, 239, 246, 248, 258, 330, 332, 334, 338, 346, 360, 363, 372, 375, 376, 385, 391, 404, 408, 422, 424, 430, 434
Cobenzl Maria Theresia Johanna 15, 338, 339
Corticelli Szymon, pol. rezydent w Wiedniu 256, 275, 276, 281, 284, 319
Crusse, lekarz wielkiego księcia Pawła 377
Cyceron 423
Czartoryscy 64
Czartoryski Adam Kazimierz, gen. ziem podolskich 137, 159, 439, 440
Czernyszew Anna Rodionowna 345
Czernyszew Iwan Grigorjewicz, dyplomata i wojskowy ros. 281, 340, 344, 384, 388, 395, 397
Czernyszew Zachar Grigorjewicz, feldmarszałek 72, 124, 189, 214, 267, 268, 283, 293, 326, 345, 393
Czetwertyńscy 386
Czetwertyński 386

http://rcin.org.pl

Czetwertyński Aleksander, podkomorzy bracławski 386
Czetwertyński Marceli 386, 397

d'Abacourt (Dabacourt), delator w procesie Juliusa 26, 41, 51, 61, 71
Danilczyk Adam 11
Dąbrowska zob. Dąmbska z d. Pokutyńska
Dąmbska Teresa(?) z d. Pokutyńska 65, 76, 77, 99, 117, 188, 210, 324
Dąmbski Jan Nepomucen(?) 76
Deboli Anna z d. Białogłowska 174
Deboli Antoni, chorąży latycz. 114
Deboli Franciszek, podkomorzy nadw. 174, 285
Deboli Judyta z d. Ankwicz 106, 174
Deboli Tomasz 174, 285
Dembiński Stanisław Kosta, wojewoda krakowski 435
Dimsdale Thomas, lekarz angielski 306, 315, 324
Doring 396
Dörper Aleksander, płk, później gen. mjr ros. 223, 241, 262
Durian 262
Dzieduszycki Antoni, pisarz w. lit. 186, 215, 220, 221, 228, 232, 237, 243, 264, 270, 285, 290, 292, 298, 300, 310, 312, 333, 336, 337, 341, 358, 368, 395, 401, 409, 425, 426
Dziekoński Antoni, strażnik polny lit. 195

Eck Matthias Friedrich, dyrektor poczty rosyjskiej 74, 75, 90, 91, 102, 148, 343, 411
Elżbieta Krystyna Ulryka z d. Braunschweig-Wolfenbuttel, żona pruskiego następcy tronu, późniejszego kr. prus. Fryderyka Wilhelma II 31
Elżbieta Krystyna z d. Braunschweig-Wolfenbuttel-Bevern, królowa pruska 50
Elżbieta Piotrówna, cesarzowa Rosji 282
Elżbieta Wilhelmina Luiza, księżniczka wirtemberska 435, 437
Enden 117, 238
Engelhardowie 414
Engelhardt Aleksandra Wasiljewna, późniejsza żona F. K. Branickiego 13, 14, 39, 54, 64, 68, 72, 88, 91–93, 97, 98, 105, 106, 109, 116, 121–123, 128, 162, 180, 188, 194, 214, 223, 231, 244, 248, 249, 255, 260, 281, 282, 299, 316, 333, 344, 346, 355, 361, 362, 364, 374, 388, 392, 396–398, 405, 424, 433, 437, 444
Engelhardt Jekaterina (Katarzyna) Wasiljewna 112, 122, 128, 180, 214, 223, 232, 260, 293, 299, 340, 355, 362, 364
Engelhardt Wasilij Wasiljewicz, oficer armii ros. 57, 68, 136, 141, 144, 145, 180, 194, 223, 240, 247, 268, 293, 229, 362, 389, 408, 422, 428, 436, 437
Essen August Franz, rezydent saski w Warszawie 22, 42, 275
Essen, pocztmajster kowieński 291, 307, 308, 312, 320, 328
Essen, syn pocztmajstra kowieńskiego 291, 307, 308, 312, 320, 328

Falckenstein zob. Józef II
Falquiers 206, 230, 231, 234
Ferdynand IV, król Neapolu 417
Fermière, sekretarz w. ks. ros. Pawła 281, 299, 315, 352
Finckenstein Karl Wilhelm von, polityk i dyplomata pruski 49, 114
Franciszek II, od 1792 cesarz 271, 279, 314, 315, 378, 417, 420, 435, 437
Friese Christian Wilhelm 16
Fritsch Karl-Abraham von 287, 293, 365
Fritsch Thomas von, polityk i dyplomata saski 287
Fryderyk II, król pruski 22, 23, 24, 31, 38, 40, 44, 45, 49, 50, 58, 63, 64, 67, 71, 72, 77–79, 81, 82, 85, 86, 90, 94, 95, 98, 101–104, 109, 110, 114, 117, 119, 120, 134–136, 139, 146, 151, 157–159, 168, 169, 172, 179, 180, 181, 185, 189, 193, 194, 202, 208, 210, 211, 214, 219, 220, 230, 245–247, 253, 255, 258, 267, 268, 275–277, 279, 291–293, 295–297, 299, 314, 315, 338, 342, 352, 363, 365, 378, 394, 402, 411, 426, 427, 430, 435, 440, 442, 445
Fryderyk VI, od 1808 r. król Danii i Norwegii 315
Fryderyk Wilhelm II, król pruski od 1786 r. 31, 86, 101, 110, 117, 159, 169, 189, 210, 211, 229, 230, 244, 245, 253, 254, 271, 275, 291, 292, 295–297, 299, 315
Fryderyk Wilhelm III, król pruski od 1797 r. 315

http://rcin.org.pl

Gartemberg-Sadogórski Piotr Mikołaj baron, dyrektor mennicy w Warszawie 287
Ghigiotti Gaetano, sekretarz Stanisława Augusta 38, 128, 156, 286, 287, 309
Gibal, guwernantka Aleksandry Engelhardt 223, 262, 282
Gogiel 55, 56, 61, 71, 72
Golicyn Dmitrij Michajłowicz, amasador ros. w Wiedniu 121
Golicyna Warwara Wasiljewna z d. Engelhardt 260
Golicyn Siergiej Fiedorowicz(?) 240, 268, 443
Gołuchowski 91
Gołuchowski Antoni 16, 21, 24, 29, 33, 36, 37, 39, 49, 55, 91, 99, 142, 165, 253, 284, 403
Gomulińscy 60
Gomuliński Mateusz 60, 76, 91
Görne Christopher Friedrich, min. pruski 82
Görtz (Schlitz genannt Görtz) Johann 189
Görtz (Schlitz genannt Görtz) Johann Eustach, poseł pruski w Rosji 44, 45, 57, 58, 64, 67, 71, 81, 85, 86, 89, 95, 98, 157, 169, 253, 108, 112, 120, 134, 135, 144, 146, 151–153, 159, 168, 172, 178, 179–181, 188, 189, 193, 194, 202, 211, 214, 218, 219, 222, 229, 230, 243–245, 257, 263, 267, 268, 271, 279, 283, 291, 292, 295–297, 315, 316, 332, 335, 338, 339, 346, 352, 353, 360, 361, 378, 429, 430, 441
Görtz Karl Friedrich Adam, gen. pruski 189, 244, 245, 291, 296
Gurowski Władysław, marszałek w. lit. 211, 215
Gustaw III, król Szwecji 108

Hampel 221, 222, 249, 250, 282, 255, 333, 344
Harrach Ernst Guido, gen. austr. 406, 422
Harris Harriet Maria Amyand 346
Harris James, poseł brytyjski w Petersburgu 157, 231, 246, 247, 258, 341, 346, 362, 381, 389, 408
Haydel 103
Heeckeren tot Brantsenburg Derk Jan von, ambasador Holandii w Rosji 145, 247
Hentzel 27
Herps, bankier petersburski 147
Hertzberg Ewald Friedrich, pruski min. Gabinetu 102, 102, 151, 172
Horain Jan Nepomucen 32, 38, 173, 185, 186, 198, 202, 210, 213, 218, 358
Horta Machado Francisco José caballero de, minister pełnomocny Portugalii w Petersburgu 218
Howen Otto Hermann 24, 235, 276
Humiecka Anna z d. Beydo-Rzewuska 219

Igelström Osip Andriejewicz (Otto Heinrich), gen., dyplomata rosyjski 268, 293, 351
Isaure, nadworny lekarz hetmana w. kor. Jana Klemensa Branickiego 255, 301
Izzet Mehmed Pacha, wielki wezyr 124

Jabłonowska 94
Jagielski, kpt. 123, 130, 161, 217, 224, 249, 256, 282, 301, 340, 362, 368, 393, 397
Jagiełowicz 60
Jeleński Jakub 293
Jeleński Konstanty Ludwik, podkomorzy mozyrski 268
Józef II, cesarz 12, 13, 22–25, 29, 30, 37, 40–42, 44, 45, 48, 51–54, 57–59, 61, 63, 64, 66, 67, 70–74, 77–84, 87, 89, 90, 94, 95, 98, 101–104, 111, 113, 114, 117–121, 124, 126, 130, 131, 134, 135, 139, 140, 144, 146, 151, 157–159, 179, 193, 194, 207, 220, 233, 239, 240, 246, 254–255, 258, 271, 275, 278, 279, 286, 290, 298, 299, 306, 314, 315, 318, 332, 347, 363, 376–379, 381, 392, 394, 397, 399, 400, 402, 404, 406, 415, 417, 419–422, 426, 427, 435, 439, 442
Judycki Józef, strażnik w. lit. 389
Julius Karl, austr. werbownik 11, 12, 15, 21–24, 26, 29, 33–35, 37, 40–42, 44, 45, 48–53, 56, 60, 61, 64, 67, 71, 72, 74, 75, 78, 81, 83–85, 89, 94, 95, 99–101, 109, 112, 113, 115, 117–121, 126, 127, 129–131, 133, 144, 146, 150, 151, 153, 158, 178, 193
Jurgensonowie 414
Jusupow Mikołaj Borysowicz 280, 352

Kamienskaja Aleksandra Fiedotowna 437
Kamienskij (Kamiński) Michaił Fiedotowicz, gen. ros. 230, 231, 234, 437
Karol August, książę saski 54
Karol III, król Hiszpanii 417
Karol IV Teodor, elektor Bawarii i Palatynatu 153, 233
Karol, książę Asturii 240
Kaszyc zabójca 353, 354, 357

http://rcin.org.pl

Katarzyna II 11–15, 17, 21, 24–27, 29–35, 37, 38, 40, 41, 44, 45, 47, 48, 50–53, 56–59, 61–64, 66–68, 70–75, 77, 79–81, 83–95, 97–103, 105, 108, 109, 111–113, 116–135, 138–140, 146, 147, 149–152, 155, 157–159, 162, 168, 169, 172–174, 178, 184, 185, 191–193, 199, 203–209, 212, 215, 219–221, 223, 225, 228, 231–234, 239, 240, 245–248, 253–255, 257–260, 262–265, 267–272, 274–276, 278, 280–283, 287, 289, 290, 293, 298, 305, 306, 308, 310, 313–315, 317, 318, 320, 321, 325, 328–348, 350, 352, 356, 358–367, 369, 370, 372, 375–384, 388–390, 392, 394, 395, 397, 400–402, 404, 405, 407, 411, 412, 414–419, 421, 423, 425–428, 430, 431, 433, 434, 436–440, 442, 443
Kauffmann (Kaufman August?), mjr 155, 156
Kauffmann 156
Kaunitz Wenzel Anton von, kanclerz austr. 233, 406
Kiciński Pius, pracownik Gabinetu Stanisława Augusta 284, 403, 406, 407, 420
Kicki August 186, 214
Kicki Jan, koniuszy kor. 195
Kleist 333, 340, 405
Kochanowski, inżynier polskiej komisji granicznej 123, 267, 274
Komarzewski Jan, gen. mjr, szef kancelarii wojskowej Stanisława Augusta 55, 72, 113, 126–128, 154, 155, 248, 277, 281, 333, 346, 348, 361, 368, 372, 374, 388, 392, 396, 406, 409, 418, 419, 421, 423, 433, 438
Königsfels 352, 360
Königsfels Piotr, płk wojsk kor. 103, 272, 280–282, 287, 297, 299, 307, 322, 324, 333, 342, 349, 352, 355, 360, 439
Konstanty, w. ks. rosyjski, syn w. ks. Pawła 306, 311, 352, 373, 377
Konstantyn Moruzi, hospodar mołdawski 240
Korsakow Barbara z d. Czetwertyńska 386
Korsakow Jakow 386
Kosielski zob. Kościelski
Kossakowski 349, 387
Kossakowski Józef Kazimierz, bp inflancki 128, 175
Kossakowski Michał, kasztelan witebski 239
Kościałkowski Tadeusz 37
Kościelski (Kosielski), kpt. 243, 244, 248, 250, 255, 282
Kozielski 262
Krok 263, 264
Krudner 341
Kurakin Aleksander Borisowicz, książę, dyplomata ros. 13, 280, 283, 290, 301–306, 308, 309, 312, 314, 317, 318, 320, 325, 328, 330–332, 334, 335, 338, 352, 358–360, 366, 367, 371, 373, 376, 380, 381, 387
Kurakin Aleksiej Borisowicz 417, 418
Kurdwanowski Kajetan, gen. 249, 256, 311, 351, 361, 346

Lanckoroński Antoni 197
Leopold I, cesarz 13, 219, 240, 245, 246
Leopold II, wielki książę Toskanii, cesarz od 1790 r. 271, 279, 314, 315, 378, 417
Lepszy Kazimierz 17
Lewaszow Paweł Antoniewicz, chargé d'affaires Rosji w Konstantynopolu 266
Lubomirska Izabela (Elżbieta) z d. Czartoryska 410
Lubomirska Konstancja 145
Lubomirska Zofia z d. Krasińska 30
Lubomirski Aleksander 277, 354
Lubomirski Antoni, kasztelan krakowski 21, 25, 28, 30, 37, 49, 165
Lubomirski Stanisław, marszałek w. kor. 24, 42, 59, 95, 98, 106, 115, 117, 136, 137, 150, 152, 170, 175, 233, 239, 262, 319, 410
Lucchesini Girolamo, dyplomata pruski 114
Ludwig, kupiec 284
Ludwik Würtemberski 357
Lynar Rochus Friedrich, dyplomata duński 169, 189, 211, 267, 293

Łanskoj Aleksandr Dmitrijewicz, faworyt Katarzyny II, od 1783 gen. ros. 62, 248, 282, 362, 346, 388
Łanskije (siostry faworyta Katarzyny II: Jewdokja Dmitrijewna i ?) 248
Łętowska, podczaszanka krak., córka Aleksandra 183, 196, 197
Łętowska, podczaszyna krak.żona Aleksandra 183, 196
Łętowski Aleksander, podczaszy krakowski 183, 196
Łoś Feliks Antoni, wojewoda pomorski 37

http://rcin.org.pl

Malczewski Karol gen., szef komisji granicznej pol. 79, 80, 123, 257, 267, 274, 313, 346, 351
Małachowski Piotr, kasztelan wojnicki, później wojewoda krakowski 176, 435
Mardvinof patrz: Mordwinow
Maria Fiodorowna (Zofia Dorota Wirtemberska), żona w. księcia Pawła 12, 13, 205, 214, 259, 268, 269, 278–280, 286, 288, 289, 297, 301–306, 308–311, 313–316, 325, 329–339, 345, 347, 348, 349, 352, 353, 355–360, 363, 366, 374, 375, 369–373, 375, 376, 378, 379, 380, 382, 385–388, 390–393, 397, 400, 402–404, 406, 409, 411, 413–417, 419–422, 424–426, 428–431, 433, 434, 436–438
Maria Ludwika, żona w. ks. Toskanii, n. cesarza Leopolda 417
Maria Teresa Burbon, przyszła cesarzowa rzymska, królowa Czech i Węgier 420
Maria Teresa, cesarzowa Austrii 25, 33, 48, 54, 220
Massol 277
Matcińscy 326
Matciński Feliks 326, 349
Meinick Charles 301, 319, 333, 334, 336, 337, 343, 348, 352
Meyer 395, 407, 441
Michelson Iwan Iwanowicz, gen. ros. 112, 126–128, 144, 149, 154, 155, 162, 164, 170,191, 199, 200, 209, 211, 247, 255, 271, 279–281, 298, 316, 361
Michelson, żona gen. Iwana Iwanowicza, 211, 279
Mierzejewska Aleksandra z d. Zadarnowska 438
Mierzejewski Józef, gen. 405, 423, 433, 438
Młodziejowski Andrzej Stanisław Kostka bp poznański, kanclerz w. kor. 199, 343
Mniszech Michał Jerzy Wandalin, marszałek n. litewski, później marszałek w. kor. 31, 40, 55, 77, 79, 82, 85, 99, 103, 104, 109, 123, 125, 128, 132, 135, 136, 141, 143, 146, 149, 150, 153, 159, 161, 170, 195, 196, 205, 211, 215, 220, 221, 224–227, 229, 232, 235, 237, 239, 243, 251, 252, 285, 304, 309, 311, 317, 325, 347, 370, 387, 395, 398, 409, 418, 419, 421, 424, 427, 428, 430, 436
Mniszech Urszula z d. Zamoyska 1º v. Potocka 31, 82, 273, 311, 347, 395, 396, 409, 428
Modzelewski 27 57, 65, 98, 99, 112, 117, 122, 126, 139, 145
Mokronowski Andrzej, wojewoda mazowiecki 29, 41, 48, 82, 126, 195, 197, 239, 318, 398, 404
Mokronowski Wojciech, jezuita, dziekan płocki 128
Montresor, pułkownik 156, 349, 358, 368, 392
Mordwinow Nikita Siemionowicz(?), kpt. gwardii 192, 211, 248, 255
Morkow Arkadij Iwanowicz, dyplomata ros. 437
Mostowski Michał Paweł, wojewoda mazowiecki 195, 197
Moszyński Fryderyk Józef, sekretarz w. lit. 25, 221, 406

Naruszewicz Adam, pisarz, sekretarz RN, bp smoleński, n. łucki 60, 128, 221
Naryszkina Natalia Lwowna, późniejsza żona Jana Sołłohuba 286, 299, 316
Neranczicz Dawid Gawriłowicz 144, 240, 268
Nerenticz patrz: Neranczicz
Nicolai sekretarz w. ks. Pawła 281, 299, 315, 352

Obril, sekretarz Katarzyny II do korespondencji z głowami panującymi 68
Ogińska Józefa Aleksandra z d. Czartoryska, 1º v. Sapieżyna, hetmanowa w. lit. 389–400, 404, 405, 411, 412
Ogiński Michał Kazimierz, hetman w. lit. 26–28, 35, 41, 118, 232, 262, 282, 299, 389, 404, 405, 412
Ogrodzki Jacek sekretarz w. kor. 16, 17, 298
Okęcki Antoni Onufry, bp poznański, podkanclerzy kor. 176
Olizar Filip Nereusz, podczaszy lit. 197, 399
Oraczewski Feliks 319
Orłow Aleksiej Grigorewicz, gen. mjr ros. 88, 278, 316, 346
Orłow Grigorij Grigorjewicz, faworyt Katarzyny II 271, 278, 316, 346, 362
Orłow Iwan Grigorjewicz 278, 316, 346
Orłowa Jekaterina Nikołajewna, żona Grigorija Grigoriewicza 316
Osten (Osten genannt Sacken) Johann Gustav, poseł saski w Petersburgu 152, 381
Ostermann Iwan Andrejewicz, wicekanclerz ros. 12, 13, 34, 35, 44, 46, 48, 50–53, 56,

http://rcin.org.pl

57, 61, 63, 64, 66, 67, 70–74, 83–85, 87, 89, 91, 93, 94, 95, 97, 98, 108, 112, 113, 115, 118, 120, 121, 128–131, 133, 134, 138, 144, 146, 148, 152, 157, 158, 166, 169, 170–173, 178, 182, 185, 189, 190, 192, 193, 202–204, 218, 219, 224, 227–229, 238, 240, 242, 253, 254, 258–265, 267, 269, 270, 280, 282, 286, 288–290, 297, 305, 308, 313–315, 320, 325, 328–331, 334, 335, 338, 339, 341, 342, 345, 346, 348, 355–362, 366–369, 372, 373, 375, 376, 380–384, 388–390, 394, 400, 403–405, 407, 408, 410–413, 416–419, 421, 424–428, 433–437, 440, 441, 443

Ostrowski Antoni Kazimierz, arcybiskup gnieźnieński 21, 30, 53, 160, 161, 168, 171, 181, 191, 410, 442

Ożarowski Piotr, kasztelan wojnicki, od 1793 hetman w. kor. 436

Panin Nikita Iwanowicz, minister ros. 12, 13, 21, 22, 25–27, 30, 32–35, 38, 40, 41, 44–46, 49, 52, 53, 57, 58, 61–64, 67, 69, 71, 72, 81, 85, 86, 89, 94, 95, 97, 98, 108, 112, 123–125, 127, 130–132, 135, 137, 138, 144, 146–149, 152, 157, 160, 161, 170, 174, 178–182, 190, 191, 196, 199, 200–203, 208, 211, 214, 218, 222, 224–226, 229, 232, 233, 235, 246, 258–261, 263, 264, 266, 267, 272, 293, 298, 313, 315, 316, 343, 352, 355, 361, 362, 367, 372, 381, 382, 387, 388, 392, 394, 397, 400, 402, 406–408, 411, 417, 418, 422, 424, 425, 431

Passek 345

Paweł Piotrowicz, w. książę rosyjski (comte du Nord) 12, 13, 35, 64, 69, 205, 214, 233, 259, 268–271, 275, 278–280, 286, 288, 289, 290, 297–299, 301–306, 308–318, 321, 324–326, 328–339, 341, 343, 345–349, 351–353, 355–361, 363, 366, 367, 369–382, 385–387, 388, 390–395, 397, 399, 400, 402–404, 406, 409, 411, 413–423, 425–431, 433, 434, 436–439

Piastowski 386

Pichelstein (Pilsztyn) Stanisław Kostka, dragoman, zastępca rezydenta polskiego w Stambule 240, 251, 255

Piotr Biron, książę Kurlandii 27, 234, 235, 263, 264, 276, 277, 293, 341, 342, 365, 438

Piotr Leopold, wielki książę Toskanii zob. Leopold II

Pirrhis, kurier rosyjski 191, 200, 208, 209

Pius VI (Giovanni Antonio Braschi), papież 159

Pokubiatto Ignacy, sekretarz polskiej legacji w Wiedniu 23

Poniatowski Józef, bratanek Stanisława Augusta 357, 378

Poniatowski Kazimierz, eks-podkomorzy, brat Stanisława Augusta 24, 30, 43, 49, 59, 60, 77, 78, 94, 98, 100, 103, 117, 126, 127, 140, 161

Poniatowski Michał, bp płocki, brat Stanisława Augusta 42, 57, 72, 82, 102, 128, 137, 245, 160, 217, 241, 263, 319, 415

Poniatowski Stanisław, kasztelan krakowski, ojciec Stanisława Augusta 103, 287

Poniatowski Stanisław, książę, od 1784 podskarbi w. lit., bratanek Stanisława Augusta 12, 31, 55, 67, 87, 199, 273, 292, 299, 310, 348, 357, 378, 379, 404, 406, 409, 412, 415, 416, 422

Ponińska Zofia z d. Lubomirska 128, 364

Poniński Adam, podskarbi w. kor. 22, 112, 122, 126, 128, 180, 293, 299, 316, 340, 344, 353, 355, 362, 364, 365, 384, 414, 431, 432

Poniński Jan Nepomucen 429, 431, 432, 437

Poniński Kalikst 429

Pot 297

Potiomkin Grigorij Aleksandrowicz 13, 14, 21, 22, 27, 30, 35, 38, 47, 48, 57, 62, 63, 67–69, 87, 88, 91–94, 97, 107, 108, 110, 121, 124, 127, 135, 136, 137, 141, 144, 152, 156, 157, 159, 161, 162, 179–181, 187, 188, 191, 192–194, 199, 200, 210, 211, 214, 218, 222–224, 232, 233, 235, 246, 247, 256, 258–262, 268, 272, 282, 283, 299, 316, 344, 346, 361, 362, 378, 379, 389, 397, 400, 401, 405, 411, 419, 423, 428, 436, 437, 441, 443, 444

Potiomkin Michaił Siergiejewicz, gen. ros., szef ros. komisji granicznej 34, 80, 156, 295, 351

Potocka Izabela z d. Lubomirska 159

Potocki 99

Potocki Ignacy pisarz w. lit. 46, 110, 113, 129, 136, 159, 215, 364

Potocki Jan Nepomucen 136

Potocki Stanisław Szczęsny eks-chorąży w. kor. 277, 364, 384, 388, 395

Pożarski, kpt. ros. 62

Prozor Józef, kasztelan witebski 239

http://rcin.org.pl

Przebendowski Ignacy Franciszek, starosta krakowski, dyrektor gen. poczt 70, 74, 75, 90, 91, 102, 113, 115, 143, 148, 158, 161, 165, 324, 325, 348
Przybora 393, 407
Psarski Jakub gen. mjr 16, 17, 91
Pufendorf Samuel 13, 245, 246
Pugnani Gaetano, włoski skrzypek i kompozytor 65, 403
Puławski Antoni 60, 333
Puszkin (Pouszkin) 156, 170
Pyrhis 169
Pölnitz Karl Ludwik 50

Radziwiłł Józef Mikołaj, wojewoda miński 407, 412
Radziwiłł Teresa z d. Rzewuska 441
Repnin Natalia Aleksandrowna z Kurakinów 54, 408
Repnin Nikołaj Wasiljewicz, dyplomata ros. 43, 59, 86, 97, 107, 127, 152, 191, 214, 232, 259, 388, 408, 411, 419, 432
Reuss-Köstritz Henrich 152, 153, 169, 188, 189, 210, 229, 230, 243, 244, 253, 254, 267, 271, 283, 291–293, 295–297, 310, 311, 322, 351–353
Reviczky Karl Emeryk Aleksander, poseł i minister pełnomocny Austrii w Warszawie w l. 1772–1779 114
Rębieliński (Rembieliński), inżynier polskiej komisji granicznej 123, 267, 274
Ribas Anastasie 248, 262
Ribas José 248, 262
Rogaliński Kasper, wojewoda inflancki 21
Rokotow Fiodor Stiepanowicz, malarz ros. 282
Romanus Abraham gen. ros., 76, 117, 157, 162, 187, 188, 210, 281, 292, 293, 316, 317, 320, 324, 336, 337, 342–344, 351, 365, 384, 395, 401
Röslin Aleksander, malarz szwedzki 282
Rumiancew Piotr Aleksandrowicz, feldmarszałek ros. 80, 268, 281, 346, 347, 366, 405, 418, 419
Rybiński Józef Ignacy, bp kujawski 21, 22, 30, 42, 44–47, 53, 57, 58, 69–71, 75, 138, 149, 160, 161, 170, 171, 180, 181, 191, 200–202, 208, 209, 213, 214, 219, 283
Rydzyński Franciszek Ksawery, sufragan poznański 128
Rzewuska Antonina z d. Potocka 401, 438
Rzewuska Julianna z d. Skarbek 37, 59, 395, 396
Rzewuski Franciszek marszałek nadw. kor. 21–24, 30, 37, 42, 46, 47, 53, 54, 57, 59, 69–71, 75, 90, 99, 103, 106, 108, 126, 127, 137, 138, 145, 149, 159–161, 163, 164, 167, 175–177, 181, 182, 185, 190, 191, 194, 195–197, 200, 209, 211, 212, 216, 224, 234, 241, 256, 261–263, 266, 275, 293, 299, 364, 382, 383, 387, 395, 396, 438
Rzewuski Kazimierz, pisarz polny kor. 70
Rzewuski Seweryn, hetman polny kor. 364
Rzewuski Wacław, hetman w. kor. 137

Sacken Johann Gustav zob. Osten genannt Sacken
Saint-Priest Guignard Francois Emmanuel, ambasador franc. w Turcji 240
Saldern Kaspar, dyplomata ros. 267, 268, 293, 344
Sałtykow Nikołaj Iwanowicz, gen. ros., wychowawca synów w. ks. ros. Pawła 280, 335, 352, 357, 361, 373, 374, 377, 380, 386, 396
Sałtykowa Natalia Władimirowna z d. Dołgorukow 280, 352, 437
Sancho Pansa 387
Sanguszko Józef Paulin marszałek w. lit. 136, 159, 211, 215, 226
Sapieha Aleksander Michał, kanclerz w. lit. 43, 215
Sapieha Kazimierz Nestor, gen. artylerii lit. 39, 42, 54, 68, 88, 199, 232, 239, 405
Sapieżyna Elżbieta z d. Branicka 39, 72, 98, 233
Schatz 380
Schmul 343, 365
Schultz 277, 354
Schumacher Peter Christian, chargé d'affaires Danii w Rosji 382
Sednow 326, 345, 349
Severin 247
Siemiński (Siemieński) Teodor, dziekan kapituły gnieźnieńskiej 117
Sierakowska Józefa Franciszka 128
Sierakowski Antoni Maciej, bp inflancko-piltyński 128
Sierakowski Maksymilian Bruno, podkomorzy płocki 128
Sieroszewski Antoni 181

http://rcin.org.pl

Silahdar Seyyid Mehmed Pacha, wielki wezyr 124
Simolin Iwan Matwiejewicz, ros. poseł w Londynie 173
Skawroński Paweł Martynowicz 355
Smogorzewski Jason, unicki abp połocki i metropolita kijowski 124, 141, 142, 143, 148, 150, 158, 165, 174, 187, 197
Snarski Stanisław, marszałek połocki 283
Soldenhoff Antoni Aleksander, oficer ros., gen.-major wojsk kor. 317, 342
Solms Victor Friedrich von, dyplomata prus. 189, 267
Sołłohub Jan, gen. armii ros. 286, 299, 316
Sołłohub Jerzy 286
Sołłohub Józef Antoni, woj. witebski 226, 239
Sołtyk Józef 283, 285
Sołtyk Kajetan bp krakowski 12, 46, 137, 138, 160, 217, 252
Sołtyk Maciej Kajetan, sekretarz w. kor. 14, 21, 22, 30, 44–49, 53, 57, 58, 62, 64, 69–71, 75, 89, 91, 93, 99, 106, 108, 112, 126–128, 132, 137, 145, 149, 154–155, 160–165, 168, 170, 174, 175, 180–184, 186, 189–191, 193, 194, 198–203, 205, 207–209, 212, 213, 214, 216, 217, 219, 224, 227, 232, 239, 240, 241, 243, 248, 252, 255, 260–263, 271, 272, 279, 280, 281–283, 293, 299, 342, 345, 368, 370, 385, 387, 393, 395, 397, 413, 419, 422, 423, 431
Sołtyk Stanisław, bratanek bpa krak. Kajetana Sołtyka 252, 283, 285
Sołtykowa Salomea z Brzozowskich 1° v. Szaniawska, starościna zwinogrodzka 106
Stachiew Aleksandr Stachijewicz, ros. poseł w Konstantynopolu 186, 214, 228, 240, 247
Stackelberg Otto Magnus, poseł ros. w Rzeczypospolitej 12, 13, 16, 18, 21–26, 29, 30, 33–35, 37, 40–42, 44–46, 49, 53, 56–59, 61–64, 66–73, 75, 77, 79, 81, 82, 84–86, 89–91, 94, 95, 98–101, 103, 104, 107–111, 113, 116, 118–121, 123–134, 136–141, 143, 144, 148–152, 158–164, 167–169, 172, 173, 175, 177, 179–182, 185, 186, 191, 192, 194–196, 199–201, 203, 204, 208, 209, 211, 212, 124, 218–220, 223–229, 231–234, 238, 240, 241, 245, 246, 254–256, 262, 263, 265, 267, 270, 272, 274–279, 281, 283, 285–287, 292, 297, 299, 307, 309, 313, 315, 317, 320, 322, 328, 332, 337, 338, 340, 342–346, 351, 353–355, 360, 364, 365, 367, 372, 380, 381, 383, 384, 388, 389, 394, 395, 398, 399, 403, 407, 410, 411, 413, 414, 416, 424, 425, 427, 428, 431–436, 438–444
Stangonski 386
Stempkowski Józef Gabriel, gen., kasztelan kijowski, od 1785 wojewoda kijowski 347, 348, 437
Stimmer 277
Strachow 123, 132, 139, 147, 168, 169, 185, 191, 207, 266
Strasser 46, 47, 58, 59, 160
Stutterheim Heinrich Gottlieb von, minister spraw zagranicznych Saksonii 31
Sułkowski August, wojewoda kaliski 343
Sutherland Richard, nadworny bankier Katarzyny II 154
Szahin Girej, chan krymski 290
Szatyński Jacek (Hyacinthe) 238, 243, 250, 257, 267, 272–274, 278, 284, 285, 288, 291, 292, 294, 324, 333, 346, 353–356, 359, 360, 367, 369, 371, 374–376, 385–388, 390, 391, 394, 396, 235, 238, 243
Szeremecki 175, 196
Szeremietiew Nikołaj Piotrowicz (Cheremetoff) 272, 283, 286, 293, 299, 303, 307, 322, 337, 351, 386
Szeremietiew Piotr Borisowicz (Cheremetoff), szambelan dworu ros. w czasach panowania carycy Elżbiety 272, 282, 283, 322, 323
Szkurin Wasilij Grigoriewicz, dworzanin Katarzyny II, wychowawca A. Bobrinskiego 248

Tamara Wasilij Stiepanowicz, płk, dyplomata ros. 200, 224
Tepper Ferguson Piotr, bankier 103, 139, 154, 205, 276
Thugutt Johann Franz, poseł austr. w Warszawie 12, 21, 24–26, 28–30, 37, 40–42, 44, 49, 51, 59, 73, 75, 77, 79–81, 84, 89, 90, 99–101, 103, 113, 119, 120, 126, 127, 130, 133, 140, 144, 146, 151, 152, 220, 233, 234, 375, 385, 391, 432, 440, 442
Tremo Paul, kuchmistrz Stanisława Augusta 372, 388
Turczaninow Piotr Iwanowicz 400, 401, 404, 443
Turski Feliks Paweł, bp łucki 42, 181, 194, 202, 219

http://rcin.org.pl

Tyszkiewicz Ludwik Skupin, hetman pol. lit. 49, 232
Tyszkiewicz Wincenty, referendarz w. lit. 221, 434, 444
Tyszkiewiczowa Maria Teresa z d. Poniatowska 49
Tyzenhauz Antoni, podskarbi nadw. lit. 23, 42, 43, 47, 65, 90, 110, 112, 122, 137, 175–177, 195

Uruski Tomasz(?), plenipotent króla do spraw prawnych i ekonomicznych na Litwie 175

Vérac (Saint-Georges marquis de Vérac) Charles Olivier, minister pełnomocny Francji w Petersburgu 218, 231, 443
Vergennes Charles Gravier, minister franc. 231
Vierel 50
Vietinghoff (Witinghoff), mjr w armii ros. 76, 117, 188, 324, 342

Wadkowski 280, 352
Walewski 319
Waligórska 227
Wassenaer Starrenburg Willem Lodewijk von, ambasador Holandii w Rosji 145, 214, 232, 247, 259, 408
Weselickij Piotr Piotrowicz, rezydent rosyjski na Krymie 396
Wiaziemskaja Jelena Nikiticzna, żona generała 155
Wiaziemskaja, córka Aleksandra Aleksiejewicza 127, 155
Wiaziemskij Aleksandr Aleksiejewicz, książę, prokurator generalny 87, 127, 155, 186, 272, 283, 299, 303, 305, 329–331, 379, 411
Wielhorski Michał, kuchmistrz w. lit. 187, 231–233
Wielhorski Jerzy 27, 28, 29, 38, 57, 72, 98, 118, 145, 162, 187, 233, 262, 265
Wielopolska Izabela Elżbieta z d. Bielińska 432
Wielopolski Franciszek 432
Wisłocki, szambelan 115
Wiśniowiecki 60
Wiszowaty Andrzej 60
Witinghoff patrz: Vietinghoff
Witte Jan, gen., od 1781 r. dowódca twierdzy kamienieckiej 397
Witte Józef, płk, członek pol. komisji granicznej 123, 257, 267, 274, 313
Woronicz, niedoszła żona Debolego 141, 142, 143, 165, 174, 196, 197, 198, 218
Woroniczowie 143, 158, 165, 183
Wojnowicz Mark Iwanowicz, dowódca rosyjskiej floty kaspijskiej, 62
Würtemberg Elisabeth Wilhelmine Louise 271, 279, 314, 315, 378, 417
Würtemberg Friederike Dorothea 339
Würtemberg Friederike Elisabeth Amalie 271, 279
Würtemberg Friedrich Eugen 339, 380
Würtemberg rodzina 406, 426
Wyszyński Andrzej 56, 65, 78, 82, 96, 114, 340, 349, 405, 420

Zabłocki 349
Zabłocki Bernard, rezydent polski w Berlinie 65, 102, 103, 333, 368, 387, 426, 427, 435
Zajączek Aleksandra z d. Pernett 301
Zajączek Józef, adiutant F. K. Branickiego 301
Zamoyska Ludwika Maria z Poniatowskich, wojewodzina podolska 82
Zamoyski Andrzej, eks-kanclerz 17, 37, 40, 65, 78, 82, 96, 113, 124, 294, 300, 312, 319, 334, 340, 350, 353, 386, 396, 420
Zamoyski Jan Jakub, wojewoda podolski 153
Zielińska Ewa 11, 12
Zielińska Zofia 17
Zofia Dorota Wirtemberska zob. Maria Fiodorowna
Zoricz Siemien Gawriłowicz, faworyt Katarzyny II, gen. mjr w armii ros. 144, 162, 248
Zugehoer Krystian Wilhelm, rezydent kurlandzki w Warszawie 320, 336, 343, 344, 349, 365

http://rcin.org.pl

Indeks geograficzny

Akerman 354
Aleksandria 427
Altenburg 90
Ameryka 87, 121, 363
Amsterdam 43
Anglia 38, 43, 58, 65, 80, 87, 90, 100, 121, 157, 172, 220, 247, 362, 363
Anvers 220, 233
Astrachań 62
Austria 13, 15, 23, 49, 52, 64, 67, 71, 72, 78, 86, 90, 108, 117, 120, 121, 124, 127, 130, 133–135, 146, 147, 151, 176, 179, 181, 191, 193, 212, 220, 232, 233, 245, 246, 254, 256–258, 262, 267, 275, 279, 335

Bawaria 233
Berlin 12, 49, 50, 64, 65, 83, 90, 95, 102, 104, 109, 114, 135, 161, 172, 181, 220, 233, 234, 262, 269, 275, 279, 280, 315, 317, 339, 347, 363, 378, 411, 427, 435, 440, 444, 445
Biała Rosja 144, 155, 209, 248, 262, 268, 284, 306, 323, 345
Białocerkiew 93, 116
Białystok 12, 307, 318
Białystok 286, 310, 317, 321, 328–331, 345, 376, 379, 385, 394, 404, 414, 421, 429
Boh 11
Bracław 270, 354
Brandenburgia 168
Brody 347, 368, 374, 392, 400, 402, 415
Brunn 406
brzesko-litewskie województwo 438

Carskie Sioło (Zarsko-Selo) 173, 188, 214, 215, 236, 238, 254, 258, 270, 271, 301, 303, 313, 325, 328, 329, 333, 352, 354, 358, 360, 361, 367, 369, 371–373, 376, 382, 385, 387, 390, 392
Carycyn (Zarizin) 62
Cherson 62, 87, 277, 354, 378, 384, 394, 408, 411, 427, 437
Chiny 255
Cieszyn 86
Commotau 104
Czarne Morze 13
Czechy 13, 104, 245, 258
Czeczelnik 354
Czernichów 60
Czersk 82, 96, 113, 124

Dania 123, 139
Demblin 273
Dniepr 11, 346
Dniestr 354
Drezno 269, 339
Dubno 347
Dźwina 283

Egipt 427
Elbląg 90
Erzerum 124
Europa 80, 101, 378, 400, 427

Flandria 233, 255
Florencja 420
Fordon 273, 291, 297
Francja 12, 38, 43, 46, 87, 114, 121, 157, 159, 186, 193, 219, 230, 231, 233, 255, 269, 279, 432
Frankfurt n. Menem 104

http://rcin.org.pl

Galicja 11, 25, 28, 59, 76, 113, 119, 126, 130, 133, 165, 286, 311, 318, 335, 399, 402, 403
Gdańsk 16, 220, 273, 277, 291
Genewa 278, 316
Grodno 16, 286, 310, 317, 386
Gruszczyn 398

Hiszpania 87, 240
Holandia 38, 43, 80, 87, 98, 100, 123, 139, 159, 172, 247, 267, 346, 362
Holstein 104

Iwieniec 286, 292, 316, 317, 320, 324, 336, 337, 351, 365, 384, 395, 401, 407

Jampol 347
Jazłowiec 161
Jemkale 290
Jeziorna 398

Kamieniec 145, 395, 397, 404
Kaspijskie Morze 62
Kazań 333
kijowskie województwo 270, 388
Kijów 269, 290, 299, 304, 306, 310, 313, 317, 318, 321, 328, 346–348, 355, 357, 368, 370, 388, 396, 402, 406, 411, 413, 416, 418, 422
Konstantynopol 27, 145, 146, 186, 196, 214, 227–229, 232, 240, 247, 251, 277, 278, 315, 335, 377, 379
Kowno 291, 308, 322
Kozienice 41, 48, 49, 54
Kraków 252, 428
Krasne Sioło 391
Krasnystaw 82, 96, 399
Krotoszyn 81, 83
Królewiec (Königsberg) 90, 176, 317
Kryłów 80, 346, 353
Krzemieniec 347
Krzemieńczuk 349, 442
Kurlandia 22, 179, 379

Lachowce 347
Lion 344
Litwa 73, 118, 159, 226, 240, 241, 286, 310, 318, 321, 439
Londyn 43, 240
Lozanna 316
Lublin 399
Luboml 145, 262, 401
Lwów 25, 54, 165, 179, 269, 286, 299, 304, 310, 317, 318, 329, 402, 416

Łojów 80, 346, 353

Madryd 240, 420
Magnuszew 82
Marienverder 135, 172
Marsylia 354
Mińsk 268, 329
Mirhorod 80, 351
Mohylów 306, 317, 321, 328, 379, 407
Mołdawia 287
Moskwa 16, 62, 79, 137, 272, 287, 306, 307, 316, 317, 322, 353, 365, 414, 445

Nakleck (prawdopodobnie Naklik) 50, 65, 78, 96, 113, 114
Narwa 352, 360, 392
Neapol 420
Newa 13
Niderlandy 220
Nieborów 41, 337
Niemcy 104, 248, 279, 280, 292
Nowa Rosja 220, 235, 427, 443
Nowa Serbia 389

Ostenda 233
Ostróg 347

Paryż 197, 233, 240, 363, 420
Pawłowsk 331, 338, 340
Pawłów 118, 162,
Persja 62
Peterhof 271, 274, 278
Petersburg 11–13, 15–19, 28–32, 36, 38, 39, 41, 47, 49, 64, 65, 72, 75, 76, 80, 90, 91, 93, 117, 123, 124, 128, 134, 137, 139, 142–145, 149, 150, 154, 155, 161–163, 165, 175, 183–187, 190, 193, 196–199, 209, 214, 218, 231, 239, 240, 243, 251, 255, 262, 268, 270, 276, 278, 291–293, 299, 316, 341, 348, 357, 361, 370, 387, 388, 408, 415, 428, 429, 439, 441
Poczdam 445
Podole 388
podolskie województwo 354
Polska 13–16, 22, 23, 25, 28–30, 34, 35, 37, 38, 41, 42, 45, 57–59, 64, 67, 71–74, 78, 79, 82,

http://rcin.org.pl

85, 87, 89, 90, 95, 98, 100, 101, 109, 112, 113, 117–120, 126, 127, 130, 131, 133, 134, 137, 140, 146, 147, 151, 153, 157, 159, 167, 176, 179, 180, 185, 186, 188, 189, 193, 194, 201, 206, 209, 212, 220, 223, 224, 229, 233, 234, 238, 240, 241, 256, 261, 266, 268, 270, 273, 281, 282, 286, 289, 293, 297, 298, 302, 303, 304, 308, 310, 316, 319, 321, 323, 325, 335, 336, 339, 340, 354, 361, 365, 376–379, 384, 386, 389, 393, 394, 400, 408, 409, 411, 414–416, 419, 426, 427, 431–433, 435, 436, 439, 440, 442, 443, 445
Połąga (Polangen) 298, 310, 319, 321, 339, 364
Połock 41, 128, 129, 154, 243, 285, 304, 309, 315, 323, 393
Portugalia 120,
Prusy 28, 77, 81, 90, 104, 117, 157, 179, 233, 241, 275, 394

Rosja 13, 22–25, 33, 35, 38, 41, 42, 45, 52, 57–60, 64, 65, 71, 73–76, 79–81, 85–87, 90, 94, 100–111, 116, 117, 120, 121, 124, 127, 130–135, 137, 139, 140, 147, 151, 153, 157, 158, 161, 167, 169, 171, 172, 175, 176, 179, 185, 186, 190, 193, 196, 199, 200, 203, 207, 211, 212, 214, 217, 219, 220, 222, 224, 227–231, 234, 235, 238, 240, 245–247, 251, 255–257, 261, 263, 277, 278, 280–282, 286, 287, 293, 298, 310, 311, 313–316, 318, 320, 321, 328, 331, 339, 345, 346, 351, 354, 361, 365, 376–379, 382, 383, 386, 388, 394–396, 405, 429, 431, 432, 444
Ryga 36, 49, 286, 310, 317, 328, 411
Rzym 364, 384

Saksonia 42, 352
sandomierskie województwo 398
Słonim 289, 310, 329
Spa 93, 389
Stambuł 445
Syberia 188
Szkłów 403
Szwecja 123, 139, 147

Taśmina (Tasmin) 346,
Tołczyn 328
Trojanów 158
Troppau (Opawa) 420, 422
Turcja 13, 186, 214, 227, 228, 240, 247, 251, 277, 379, 426, 427, 435, 445

Udrycz 114
Ukraina 142, 145, 148, 168, 221, 223, 235, 268, 292, 370, 442

Warszawa 12, 14, 16, 17, 19, 38, 47, 60, 69, 76, 98, 105, 107, 112, 119, 121, 128–131, 137, 141, 145, 156, 157, 168, 175, 176, 194, 197, 199, 207, 214, 218, 219, 221, 223, 225, 227, 231, 232, 238, 252, 254, 255, 260, 262, 266, 274, 280–282, 289, 290, 302, 304, 308, 310, 311, 324, 330, 333, 343, 352, 356, 359, 360, 365, 367, 374, 379, 380, 386, 388, 391, 398, 406, 421, 427, 428, 429, 431, 434, 443
Węgry 13, 245, 258
Wiedeń 12, 23, 38, 53, 61, 64, 72, 74, 77, 78, 80, 81, 89, 103, 104, 109, 114, 117, 119, 121, 124, 127, 130, 134, 144, 146, 152, 161, 162, 169, 193, 212, 219, 220, 222, 232–234, 238, 240, 247, 254, 256, 258, 269, 275, 276, 278, 279, 281, 284, 291, 293, 302, 303, 311, 315, 316, 319, 332, 339, 341, 346, 347, 361, 363, 370, 378, 392, 399, 402, 406, 421, 422, 426, 430, 434, 435
Wieliczka 416, 420
Wielkopolska 60, 433
Wiśniowiec 13, 273, 286, 303, 304, 306, 309, 310, 318, 325, 330, 331, 335, 336, 338, 345–349, 352, 353, 355–360, 365, 368, 370, 371, 373–377, 380, 385, 386, 388, 391, 392, 395, 397, 398, 400, 402–404, 406, 407, 409, 410, 414–422, 424, 425, 430, 431, 433
Włochy 12, 191, 269, 275, 423
Włodzimierz 407
Wołyń 194, 223, 240, 285, 290, 293, 299, 321, 370, 388,
Wrocław 220,

Zaleszczyki 54, 103, 165, 396
Zamość 273

Zarsko-Selo zob. Carskie Sioło
Zasław 347
Zarizin zob. Carycyn (Zarizin)

Żmudź 268

http://rcin.org.pl

Errata: *Korespondencja polityczna Stanisława Augusta. Augustyn Deboli 1780*, Warszawa, Instytut Historii PAN, 2012.
Ważniejsze błędy i pomyłki zauważone w druku

Strona	Wiersz: od góry (g) lub od dołu (d)	Jest:	Powinno być:
24	6g	Il set expliqué	Il s'est expliqué
36	23d	on	ou
56	15g	s'aquitta	s'agita
67	4d	on	ou
80	5 listu nr 43	éthique	éthiquette
85	5d	poid	poids
87	3 listu nr 46	prevue	preuve
90	7g	en Berlin	en Russie
93	7g	utilites, cel	utilités, cel[le]
94	4d	chez mois	chez moi
97	20g	forte	sorte
166	14d	Vistule, sur	Vistule ou sur
180	10 listu nr 107	les états	les États
210	6-7g	d'état	d'État
	16d	tout	tant
246	1d	au contre	ou contre
254	1d	en moi	et moi
256	5 listu nr 150	recommande de à employer	recommande à employer
257	9d	commencement	contentement
	20d	il foudra	il faudra
258	1d	la perte	la peste
277	4g	l'état	l'État
	22d	au bordes dépêches	au bord des dépêches
	18d	qu'il ferait ici	qu'il fesait ici
	5d	et car tout	et surtout
278	12d	et quand	et quant
279	7d	ne vague ici	ne vaque ici
280	6d	souveraine. Donc	souveraine dont
290	3g	part cette affaire	part dans cette affaire
293	18d	coutenir	contenir
	9d	qui dit au gagne	qui dit : on gagne
303	6d	m'indigue	m'indique
306	14d	en ne fabrique	on ne fabrique
310	6d	pour j'en dédire	pour s'en dédire
	3d	et fera forces protestations	et fera fortes protestations
330		Asch Iwan Fedorowicz Freiherr, chargé d'affaires pruski w Warszawie	Asch Iwan Fedorowicz, chargé d'affaires rosyjski w Warszawie

http://rcin.org.pl

http://rcin.org.pl